



HAL
open science

Les régulateurs discursifs en français et en japonais : une étude contrastive

Chiara Manno

► **To cite this version:**

Chiara Manno. Les régulateurs discursifs en français et en japonais : une étude contrastive. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2023. Français. NNT : 2023PA100066 . tel-04404083

HAL Id: tel-04404083

<https://theses.hal.science/tel-04404083>

Submitted on 18 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières

Chiara Manno

Les régulateurs discursifs en français et en japonais : une étude contrastive

Thèse présentée et soutenue publiquement le **18/09/2023**

en vue de l'obtention du doctorat de Sciences du langage de l'Université Paris
Nanterre

sous la direction de Mme Chantal Claudel (Université Paris Nanterre)
et de M. Jean Bazantay (INaLCO)

Jury

Rapporteure :	Mme Laurence Labrune	Professeure, Université Bordeaux Mon- tagne
Rapporteure :	Mme Véronique Traverso	Directrice de recherche, CNRS
Membre du jury :	M. Jean Bazantay	Maître de conférences, INaLCO
Membre du jury :	Mme Georgeta Cislaru	Professeure, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Mme Chantal Claudel	Professeure, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Mme Tomoko Higashi	Maîtresse de conférences, Université Grenoble Alpes

**Les régulateurs discursifs en français et en japonais :
une étude contrastive**

Social interaction is the very stuff of human life. The individuals of all societies move through life in terms of a continuous series of social interactions. It is in the context of such social encounters that the individual expresses the significant elements of his culture, whether they are matters of economics, social status, personal values, self-image, or religious belief. (Goldschmidt, 1972 : 59)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mes directeurs de thèse, Mme Claudel et M. Bazantay, pour leur encadrement rigoureux et leur relecture attentive. Sans eux, cette thèse n'existerait pas. Mes sincères remerciements vont également aux membres du jury qui ont accepté d'examiner et d'évaluer ce travail.

Je remercie les collègues doctorant.e.s qui ont fait la route avec moi : partager le chemin a été fondamental. Je souhaite aussi exprimer ma gratitude envers toutes les autres personnes rencontrées pendant ce parcours dont les mots, les conseils et les perspectives ont été une source d'inspiration pour la recherche.

Je remercie du fond du cœur mes ami.e.s et ma famille d'avoir toujours été à mes côtés, de m'avoir soutenue et d'avoir compris mes « non » dans les moments difficiles.

Sommaire

Conventions de transcription	15
Introduction	21
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE	29
Chapitre 1 : Les interactions verbales	31
1.1 Problématique	31
1.1.1 La terminologie	31
1.1.2 Les écarts culturels	33
1.1.3 Les études contrastives sur les signaux d'écoute	35
1.2 Hypothèse et questions de recherche	36
1.3 Les rôles interactionnels	37
1.4 Le contexte communicatif	38
1.5 Typologies d'interactions verbales	41
• La conversation	42
1.6 Le système des tours de parole	46
1.6.1 Le tour de parole en français	50
1.6.2 Le tour de parole en japonais	52
1.7 L'ethos communicatif	55
1.7.1 L'ethos communicatif français	56
1.7.2 L'ethos communicatif japonais	57
Chapitre 2 : Les éléments non verbaux de l'interaction	61
2.1 La communication non verbale	61
2.2 La gestualité	62
• Les types de gestes	63
2.3 Les mouvements de la tête	66
2.3.1 Les différents types de mouvements de la tête	67
2.3.2 Le hochement de tête	67
2.4 Le regard	74
2.4.1 Le fonctionnement du regard dans l'interaction	75
2.4.2 Les études sur le regard en japonais	78
Chapitre 3 : Les régulateurs discursifs	81
3.1 Les signaux d'écoute et leurs fonctions dans l'interaction	81
3.2. Les <i>backchannels</i>	83
3.2.1 <i>Backchannels</i> et tour de parole	85
3.2.2 Les <i>backchannels</i> en français	86
3.3 Les <i>feedbacks</i>	88

3.4 Les signaux d'écoute en analyse conversationnelle.....	91
3.5 Les régulateurs français	92
• Les fonctions des régulateurs en français	93
3.6 Les <i>aizuchi</i> japonais	96
3.6.1 Les variétés des <i>aizuchi</i>	98
3.6.2 La position et la fréquence des <i>aizuchi</i> dans le discours.....	99
3.6.3 Les fonctions des <i>aizuchi</i>	100
3.6.4 Le point de vue des locuteurs japonais.....	102
3.7 Synthèse de la première partie.....	108
DEUXIÈME PARTIE : METHODOLOGIE ET CORPUS	111
Chapitre 4 : Collecte et analyse des données	113
4.1 Les approches pour l'analyse des interactions	113
4.1.1 L'analyse conversationnelle	114
4.1.2 L'analyse interactionnelle en France	116
4.2 Constitution d'un corpus authentique : démarche scientifique.....	119
4.2.1 Le positionnement envers les participants.....	120
4.2.2 L'enregistrement des données.....	121
4.2.3 La numérisation des données	122
4.2.4 L'anonymisation des données	123
4.3 Présentation du corpus	124
• Les thèmes de discussion	127
4.4 Annotation et catégorisation des régulateurs discursifs	128
4.5 Les unités conversationnelles	131
4.5.1 La séquence.....	132
4.5.2 Annotation et catégorisation des unités conversationnelles	135
4.6 La transcription des données	137
4.6.1 L'orthographe	137
4.6.2 Les conventions de transcription	138
4.7 Translittération et traduction du japonais	143
4.8 L'analyse quantitative	145
TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES	149
Chapitre 5 : Typologie, position et fonctions des régulateurs discursifs en français	151
5.1 Les unités lexicales en français	151
5.1.1 « C'est ça ».....	152
5.1.2 « Carrément ».....	153
5.1.3 « C'est clair ».....	155

5.1.4 « D'accord »	156
5.1.5 « Grave »	158
5.1.6 « Mais »	161
5.1.7 « Merde »	163
5.1.8 « Non »	165
5.1.9 « Ok »	167
5.1.10 « Oui »	171
5.1.11 « Putain »	184
5.1.12 « Sûr »	185
5.1.13 « Totalement »	188
5.1.14 « Voilà »	189
5.1.15 « Wow »	191
5.2 Les unités non lexicales en français	193
5.2.1 « Ah »	193
5.2.2 « Mh »	195
5.2.3 « Oh »	205
5.2.4 « Rhô »	207
5.3 Les unités complexes en français	208
5.4 Les variétés non verbales en français	214
• Les hochements de tête prolongés	218
5.5 Synthèse des analyses	220
Chapitre 6 : Typologie, position et fonctions des régulateurs discursifs en japonais	225
6.1 Les unités lexicales en japonais	225
6.1.1 <i>Hai</i> (« oui »)	226
6.1.2 <i>Maji</i> (« sérieusement », « pour de vrai ? »)	235
6.1.3 <i>Naruhodo</i> (« je vois », « je suis d'accord »)	237
6.1.4 <i>Sō</i> (« c'est cela », « c'est ça »)	248
6.1.5 <i>Sō iu koto</i> (« c'est ça », litt. « cette chose »)	264
6.1.6 <i>Tashika ni</i> (« effectivement », « en effet », « sûrement »)	266
6.1.7 <i>Un</i> ([/uN/], « oui »)	272
6.1.8 <i>Usō</i> (« c'est pas vrai ! »)	279
6.1.9 <i>Wakaru</i> (« je comprends »)	280
6.2 Les unités non lexicales en japonais	282
6.2.1 <i>A</i> (« ah »)	282
6.2.2 <i>E</i> (« oh » ; « quoi ? »)	288
6.2.3 <i>Hē</i> (« oh », « wow »)	290

6.2.4 <i>Maa</i> (« à peu près ça »)	293
6.2.5 <i>Ō</i> (« oooh »).....	295
6.3 Les unités complexes en japonais	299
6.4 Les unités non verbales en japonais	300
6.5 Synthèse des analyses.....	303
6.6 Analyse contrastive de la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais	307
6.6.1 Analyse de la fréquence des régulateurs verbaux et non verbaux dans les deux corpus	307
6.6.2 Analyse de la fréquence des hochements de tête unimodaux dans les deux corpus	308
Conclusion	311
Les types de régulateurs discursifs en français et en japonais.....	311
Les positions, les fonctions et la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais	313
Les régulateurs discursifs : un point de rencontre entre l’ethos français et l’ethos japonais	314
Compétence communicative et « capacité à écouter ».....	316
Exploitation des corpus : développement d’enseignements sur les signaux d’écoute	317
Perspectives	319
Bibliographie	321
ANNEXES	373
Structure des conversations enregistrées	373
Corpus français	373
Corpus japonais	379
Régulateurs discursifs utilisés par chaque dyade.....	387
Corpus français	387
Corpus japonais	402
Formulaire de consentement en japonais	427
Formulaire de consentement en français	428

Conventions de transcription

1. Translittération du japonais

Dans cette thèse, on adopte le système *hepburn* modifié.

Les *hiragana*

あ <i>a</i>	い <i>i</i>	う <i>u</i>	え <i>e</i>	お <i>o</i>
か <i>ka</i>	き <i>ki</i>	く <i>ku</i>	け <i>ke</i>	こ <i>ko</i>
さ <i>sa</i>	し <i>shi</i>	す <i>su</i>	せ <i>se</i>	そ <i>so</i>
た <i>ta</i>	ち <i>chi</i>	つ <i>tsu</i>	て <i>te</i>	と <i>to</i>
な <i>na</i>	に <i>ni</i>	ぬ <i>nu</i>	ね <i>ne</i>	の <i>no</i>
は <i>ha</i>	ひ <i>hi</i>	ふ <i>fu</i>	へ <i>he</i>	ほ <i>ho</i>
ま <i>ma</i>	み <i>mi</i>	む <i>mu</i>	め <i>me</i>	も <i>mo</i>
や <i>ya</i>		ゆ <i>yu</i>		よ <i>yo</i>
ら <i>ra</i>	り <i>ri</i>	る <i>ru</i>	れ <i>re</i>	ろ <i>ro</i>
わ <i>wa</i>				を <i>o</i>
				ん <i>n</i>
が <i>ga</i>	ぎ <i>gi</i>	ぐ <i>gu</i>	げ <i>ge</i>	ご <i>go</i>
ざ <i>za</i>	じ <i>ji</i>	ず <i>zu</i>	ぜ <i>ze</i>	ぞ <i>zo</i>
だ <i>da</i>	ぢ <i>ji</i>	づ <i>zu</i>	で <i>de</i>	ど <i>do</i>
ば <i>ba</i>	び <i>bi</i>	ぶ <i>bu</i>	べ <i>be</i>	ぼ <i>bo</i>
ぱ <i>pa</i>	ぴ <i>pi</i>	ぷ <i>pu</i>	ぺ <i>pe</i>	ぽ <i>po</i>
きゃ <i>kya</i>		きゅ <i>kyu</i>		きょ <i>kyo</i>
ぎゃ <i>gya</i>		ぎゅ <i>gyu</i>		ぎょ <i>gyo</i>
しゃ <i>sha</i>		しゅ <i>shu</i>		しょ <i>sho</i>
じゃ <i>ja</i>		じゅ <i>ju</i>		じょ <i>jo</i>
ちゃ <i>cha</i>		ちゅ <i>chu</i>		ちょ <i>cho</i>
にゃ <i>nya</i>		にゅ <i>nyu</i>		にょ <i>nyo</i>
ひゃ <i>hya</i>		ひゅ <i>hyu</i>		ひょ <i>hyo</i>
びゃ <i>bya</i>		びゅ <i>byu</i>		びょ <i>byo</i>
ぴゃ <i>pya</i>		ぴゅ <i>pyu</i>		ぴょ <i>pyo</i>
みゃ <i>mya</i>		みゅ <i>myu</i>		みょ <i>myo</i>
りゃ <i>rya</i>		りゅ <i>ryu</i>		りょ <i>ryo</i>

Les katakana

ア <i>a</i>	イ <i>i</i>	ウ <i>u</i>	エ <i>e</i>	オ <i>o</i>
カ <i>ka</i>	キ <i>ki</i>	ク <i>ku</i>	ケ <i>ke</i>	コ <i>ko</i>
サ <i>sa</i>	シ <i>shi</i>	ス <i>su</i>	セ <i>se</i>	ソ <i>so</i>
タ <i>ta</i>	チ <i>chi</i>	ツ <i>tsu</i>	テ <i>te</i>	ト <i>to</i>
ナ <i>na</i>	ニ <i>ni</i>	ヌ <i>nu</i>	ネ <i>ne</i>	ノ <i>no</i>
ハ <i>ha</i>	ヒ <i>hi</i>	フ <i>fu</i>	ヘ <i>he</i>	ホ <i>ho</i>
マ <i>ma</i>	ミ <i>mi</i>	ム <i>mu</i>	メ <i>me</i>	モ <i>mo</i>
ヤ <i>ya</i>		ユ <i>yu</i>		ヨ <i>yo</i>
ラ <i>ra</i>	リ <i>ri</i>	ル <i>ru</i>	レ <i>re</i>	ロ <i>ro</i>
ワ <i>wa</i>				
ガ <i>ga</i>	ギ <i>gi</i>	グ <i>gu</i>	ゲ <i>ge</i>	ゴ <i>go</i>
ザ <i>za</i>	ジ <i>ji</i>	ズ <i>zu</i>	ゼ <i>ze</i>	ゾ <i>zo</i>
ダ <i>da</i>	ヂ <i>dji</i>	ヅ <i>dzu</i>	デ <i>de</i>	ド <i>do</i>
バ <i>ba</i>	ビ <i>bi</i>	ブ <i>bu</i>	ベ <i>be</i>	ボ <i>bo</i>
パ <i>pa</i>	ピ <i>pi</i>	プ <i>pu</i>	ペ <i>pe</i>	ポ <i>po</i>
キヤ <i>kya</i>		キュ <i>kyu</i>		キョ <i>kyo</i>
ギヤ <i>gya</i>		ギユ <i>gyu</i>		ギョ <i>gyo</i>
シヤ <i>sha</i>		シユ <i>shu</i>		ショ <i>sho</i>
ジヤ <i>ja</i>		ジュ <i>ju</i>		ジョ <i>jo</i>
チャ <i>cha</i>		チュ <i>chu</i>		チョ <i>cho</i>
ニヤ <i>nya</i>		ニユ <i>nyu</i>		ニョ <i>nyo</i>
ヒヤ <i>hya</i>		ヒユ <i>hyu</i>		ヒョ <i>hyo</i>
ビヤ <i>bya</i>		ビユ <i>byu</i>		ビョ <i>byo</i>
ピヤ <i>pya</i>		ピユ <i>pyu</i>		ピョ <i>pyo</i>
ミヤ <i>mya</i>		ミユ <i>myu</i>		ミョ <i>myo</i>
リヤ <i>rya</i>		リュ <i>ryu</i>		リョ <i>ryo</i>

On transcrira les particules は、を、へ respectivement *wa*, *o* et *e*, conformément à leur prononciation. Les consonnes géminées seront indiquées par un redoublement de la consonne : /sh/ → /ssh/, /ch/ → /tch/, et /ts/ → /tts/. L'allongement vocalique sera marqué par le macron, sauf dans le cas des régulateurs discursifs. En effet, dans le but de marquer clairement la différence entre des régulateurs comme *a* et *aaaa* par exemple, on transcrira toutes les voyelles. Le nombre de voyelles transcrites correspondra au nombre de secondes employées pour les réaliser.

2. Abréviations utilisées

ACCOMPLI	aspect accompli
APP	apparence
CIT	citation
CONJ	conjectural
COP	copule assertive
DÉSIR	désidératif
DUR	duratif
GÉN	génitif
HON	affixe ou forme honorifique
INTER	interrogation
LOC	locatif
NÉG	négation (l'absence de cette mention signalera l'affirmation)
NMLZ	nominalisateur
NOM	nominatif (fonction syntaxique de sujet)
P^{COD}	particule exprimant la fonction syntaxique de compl. d'objet direct
P^{DET}	particule déterminant introduisant une expansion du nom
P^{DIR}	particule indiquant la direction
P^{coord}	particule de coordination (<i>heiretsu joshi</i>)
PASSÉ	passé
PASSIF	passif
PC	particule conjonctive (<i>setsuzoku joshi</i>)
PÉ	particule énonciative
PINT	particule interjective
POLI	suffixe de politesse (l'absence signalera le style neutre)
POT	potentiel
RÉS	résultatif
SIM	suffixe exprimant la simultanéité (<i>nagara, tsutsu, etc.</i>)
TH	thème
VOL	volitif
%	dialectal

3. Transcription des phénomènes verbaux, paraverbaux et non verbaux

(.)	pause d'une durée inférieure à 0,2 seconde
(0.4)	pause chronométrée (le nombre de secondes ici est à titre d'exemple)
=	enchaînement immédiat entre deux tours de parole
[chevauchement
'	élision à l'intérieur d'un mot (ex. « p'tit »)
:	son allongé
> <	élocution rapide
< >	élocution lente
◦ ◦	baisse du volume de la voix
↑	intonation montante
↓	intonation descendante
—	accentuation d'un segment phonique
-	amorce de mot
xxx	mot incompréhensible
h	aspiration
(())	action ou geste effectués par un des participants ou par les deux
rg	regard en direction du partenaire (le regard dans d'autres directions ne sera pas annoté)
HT	hochement de tête
--->	marque le début et la poursuite d'un regard
--->	marque la fin d'un regard
*--->	marque le début et la poursuite d'un hochement de tête
--->*	marque la fin d'un hochement de tête
--->>	le regard continue au tour suivant
*--->>	le hochement de tête continue au tour suivant
>>--->	le regard commence dans les tours précédant l'extrait
*>>--->	le hochement de tête commence dans les tours précédant l'extrait

Par ailleurs :

- Les participants sont identifiés par les trois premières lettres majuscules du prénom qu'on leur a attribué (ex. **FRA**) ;

- Chaque ligne est numérotée et correspond à un tour de parole. Si le tour de parole est long, il sera transcrit sur plusieurs lignes. Dans le cas de chevauchement, aux tours qui se chevauchent correspond le même numéro ;
- Pour le français, l'orthographe standard est utilisée. Si nécessaire, elle est adaptée ;
- Pour le japonais, la transcription mot à mot est généralement alignée à la première ligne. Cependant, il peut y avoir des exceptions en raison de contraintes d'espace.

Introduction

En tant qu'apprenante italienne du français et du japonais, j'ai souvent été confrontée à des difficultés d'interaction dans les deux langues.

Pour ce qui est du français, il a été nécessaire de m'approprier un style communicatif assez franc, parfois conflictuel. De surcroît, j'ai vite eu l'impression que la manifestation des émotions qui en italien passe notamment par la gestuelle, s'exprime plutôt avec des mimiques faciales et des bruits de bouche en français.

En ce qui concerne le japonais, dès mon premier séjour au Japon, la prédilection pour l'accord et le consensus, ainsi que la présence massive d'interjections manifestant l'écoute attentive de l'interlocuteur m'ont frappée. Contrairement à l'italien ou au français où un simple hochement de tête aurait suffi pour montrer que l'on écoute, en japonais, des vocalisations de différentes natures, tantôt des onomatopées, tantôt des brèves locutions, étaient fréquemment employées. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que ces interventions, dont l'interlocuteur se sert pour montrer qu'il est activement engagé dans la conversation constituent un élément fondamental dans la conversation nippone.

Mon expérience d'apprentissage m'a ainsi révélé que maîtriser une langue étrangère ne se limite pas à l'acquisition du vocabulaire et de la grammaire, mais implique également la compréhension d'éléments culturels qui influencent la communication.

Ces observations m'ont alors conduite à me demander comment les étudiants de japonais interagissent dans cette langue. Une réponse à cette question a été apportée dans des recherches que j'ai effectuées pendant mon Master 2 de Linguistique Japonaise (2015) et mon Master 2 de Didactique des Langues (2016).

Dans la première recherche, j'ai mis au jour la façon dont des apprenantes étrangères de plusieurs nationalités ayant un niveau de japonais avancé utilisaient les régulateurs discursifs japonais, autrement dits les *aizuchi*. Les résultats de l'étude ont montré qu'au cours d'une conversation avec des locutrices natives, les apprenantes utilisaient un nombre moins important de régulateurs que les locutrices japonaises, et qu'elles privilégiaient certaines variétés et n'en utilisaient pas du tout d'autres. Mais les étudiants étrangers ont-ils réellement l'occasion d'apprendre à utiliser les *aizuchi* ?

Pour clarifier ce point, lors de ma recherche en Didactique des Langues, j'ai observé des cours dans des établissements universitaires parisiens offrant une spécialisation en langue japonaise. J'ai pu alors vérifier que dans le département de japonais de l'INaLCO et de

l'université Paris Cité (auparavant nommée Paris Diderot) aucun cours spécifique n'était dédié aux *aizuchi*, les professeurs suggérant simplement aux étudiants comment employer ces signaux lors d'exercices de conversation. Par ailleurs, j'ai constaté qu'aucun des manuels utilisés en cours ne proposait d'explication sur ce sujet.

La volonté de mener cette étude de doctorat est née de ces constats. La nécessité d'une recherche qui prenne en compte ces signaux dans une perspective interculturelle m'a paru évidente. En effet, des études antérieures ont montré que les fonctions et les caractéristiques des régulateurs discursifs varient considérablement d'une langue à l'autre (Clancy et *al.*, 1986 ; Heinz, 2003 ; Maynard, 1986 ; Ohama, 2006). Si l'on n'a pas conscience de ces spécificités, des problèmes et des difficultés peuvent surgir au moment de l'interaction entre personnes provenant de cultures différentes.

Aucun travail contrastif entre le français et le japonais n'ayant été mené sur ce sujet, celui-ci fournira de premiers éléments de réflexion.

Enjeux théoriques et méthodologiques de la recherche

Avant de préciser comment cette thèse a été structurée, il convient de retracer un certain nombre d'enjeux et de questionnements qui se sont présentés au moment d'entreprendre la recherche.

L'un des principaux défis a été de trouver des moyens de concilier différents niveaux d'analyse, selon les approches théoriques existantes. En particulier, cette démarche a visé à articuler les structures syntaxiques de la langue et leurs fonctions pragmatiques. Par ailleurs, l'objet d'étude portant sur le rôle des régulateurs discursifs dans la conversation, il a également été nécessaire de tenir compte des paramètres qui constituent ce type d'interaction. Pour cette raison, on a décidé de se situer dans la lignée des travaux qui mettent en lien les dimensions linguistiques et interactionnelles de la langue, lesquels s'inscrivent dans le courant de la « linguistique interactionnelle ».

Dans ce cadre, qui s'appuie sur l'analyse conversationnelle des années 1960, les structures linguistiques utilisées par les interactants sont considérées comme des ressources pour accomplir des activités. Ce choix méthodologique a permis de constater l'importance de travailler à partir de corpus de données spontanées, afin de saisir les caractéristiques de la langue telle qu'elle est parlée au quotidien.

Un autre point de réflexion a concerné les difficultés qui découlent de la comparaison de corpus produits dans des langues éloignées. Il a été essentiel de déterminer en quoi les corpus sont comparables, en mettant en évidence les contextes de production et d'utilisation des discours, ainsi que leur appartenance à un même genre (Claudel et Tréguer-Felten, 2006 : 2). Les données recueillies appartiennent au genre interactionnel de la conversation familière. Le choix de ce genre a permis de se concentrer sur les interactions verbales spontanées informelles. De plus, les corpus ont été collectés dans un contexte de production particulier, à savoir l'université. Cette spécificité contextuelle a été cruciale car les régulateurs discursifs peuvent varier en fonction des caractéristiques socioculturelles des locuteurs et des situations sociales dans lesquelles ils interagissent. En se concentrant sur un contexte et sur un groupe d'interactants spécifiques (de jeunes étudiants), on a pu mieux comprendre comment les régulateurs discursifs étaient utilisés.

Les écarts existants ont amené à mobiliser des catégories d'analyse complémentaires telles que l'ethos communicatif, lequel fait référence aux normes et aux attentes culturelles qui influencent la façon dont les locuteurs s'expriment et interagissent dans une langue donnée. En identifiant les caractéristiques de l'ethos communicatif français et japonais, il a été possible de saisir les attentes sociales relatives aux régulateurs discursifs dans chaque langue et culture. Le résultat de la démarche a amené à prendre en compte des études émiques qui révèlent les opinions et les attentes des locuteurs japonais au sujet des régulateurs discursifs. Comme on le verra dans la thèse, cette perspective interne a fourni de précieuses pistes de réflexions.

Cette combinaison d'approches a permis de dégager une perspective plus globale et nuancée de la communication interculturelle. Ainsi, ce travail démontre la nécessité d'adopter une approche interdisciplinaire, en tirant parti de différentes méthodes, pour renforcer la validité des recherches en linguistique.

On va maintenant exposer la structure de la thèse.

Structure de la thèse

Dans la première partie de la thèse, on présente la problématique et les notions théoriques nécessaires à la compréhension du contexte d'émergence des régulateurs discursifs.

Dans le premier chapitre, l'hypothèse et les questions de recherche sont posées, puis la notion d'interaction verbale est abordée. L'hypothèse de départ est qu'il existe des différences entre les régulateurs des deux langues dans les types, la fréquence, les fonctions et la position qu'ils occupent dans les discours. On se propose de vérifier cet aspect en analysant des interactions issues d'un même genre de discours, c'est-à-dire des conversations familières.

Ce type d'interaction répond aux objectifs de la recherche car il est souvent caractérisé par des récits et des séquences explicatives où l'un des interactants raconte un événement et l'autre joue le rôle de récepteur du discours (Traverso, 2013 : 83). L'organisation du système des tours de parole est également introduite, afin de comprendre comment le discours se structure à un niveau micro et comment l'allocutaire emploie les régulateurs à ce niveau-là.

Un chapitre est par ailleurs consacré à la communication non verbale étant donné la place occupée par des comportements ayant une fonction régulatrice comme les hochements de tête et le regard. Au-delà de ces deux paramètres, un tour d'horizon des gestes qui peuvent être mobilisés par les interactants est réalisé, l'observation de certains d'entre eux étant pertinente pour les analyses.

Une synthèse des études antérieures portant sur les régulateurs discursifs, qui sont au cœur de cette recherche, clôturera cette première partie. Les différentes catégories existantes, telles que les *backchannels*, les *feedbacks*, les *continuers* sont notamment introduites. Une attention particulière est accordée à la définition des régulateurs japonais, les *aizuchi*, qui découle de l'étude émiqme menée par Allen (2019) auprès des locuteurs japonais. Cette étude montre que la conscience linguistique des Japonais à l'égard des régulateurs discursifs est élevée, tous les participants à l'enquête étant capables de décrire les fonctions des *aizuchi* et les attentes sociales qui y sont associées. Dans ce travail, on verra qu'on considère les régulateurs discursifs comme des vocalisations courtes ou des hochements de tête employés par l'allocutaire pendant la prise de parole du locuteur.

Dans la deuxième partie de la thèse, la méthodologie d'analyse des données, qui se compose d'un corpus en français et d'un autre en japonais, est expliquée.

Le principal courant méthodologique sur lequel on prend appui est l'analyse conversationnelle. Selon cette approche, les fonctions des éléments interactionnels ne peuvent être établies que par une analyse fine du contexte séquentiel dans lequel ils sont

mobilisés. Il faut donc repérer des modèles récurrents, formuler des hypothèses puis les vérifier.

Le corpus français a été enregistré à l'université Paris Nanterre : dix étudiants ayant entre 19 et 24 ans ont conversé en dyades pendant environ vingt minutes. Pour le recueil du corpus japonais, la même méthodologie a été utilisée et cinq conversations spontanées entre étudiants ont été récoltées lors d'un séjour de recherche à l'Université de Kobe (Japon). Les données sont récoltées de façon non intrusive, afin de préserver les traits naturels et spontanés des interactions. Dans cette optique, les thèmes de discussion ne sont pas imposés. Les enregistrements sont effectués à l'aide d'une caméra, qui a été placée face aux interactants, dans le but de tenir compte des éléments non verbaux.

La similitude des types d'interactions et des profils des participants représente le critère de comparabilité entre les deux langues (Béal, 2010 ; Traverso, 2006).

Dans cette partie, les problèmes déontologiques engendrés par le recueil d'un corpus vidéo-enregistré sont aussi mis en avant. Pour y faire face, certains facteurs relatifs aux données, par exemple les noms des participants et les noms de tierces personnes cités par les participants, sont anonymisés. Un formulaire de consentement éclairé a également été distribué en amont des enregistrements.

Après avoir décrit les corpus, on expose les démarches suivies pour la catégorisation des données.

L'annotation est effectuée avec le logiciel Elan qui, grâce à ses fonctionnalités avancées, a facilité l'identification de différents comportements observés. Les données sont ensuite extraites et les régulateurs discursifs verbaux sont répertoriés en *unités lexicales*, qui sont des unités à valeur sémantiques, *unités non lexicales*, qui n'ont pas de valeur sémantiques et *unités complexes*, constituées par des séries de régulateurs verbaux et non verbaux. Les régulateurs non verbaux sont divisés en hochement de tête unimodaux et bimodaux, afin d'identifier ceux qui sont utilisés seuls et ceux qui accompagnent les régulateurs verbaux.

Les conversations sont découpées en différentes unités conversationnelles, dans le but de comprendre à quels moments du discours les régulateurs sont employés à un niveau macro. Les unités conversationnelles repérées sont le tour prolongé, qui prend la forme d'une longue séquence où l'un des interactants garde la parole pour un certain temps et l'autre joue le rôle de récepteur du discours, et d'autres types de séquences telles qu'entre autres les séquences de réparation et de demande d'information.

Les enjeux liés à la transcription des données orales et à la translittération de langues idéographiques comme le japonais, ainsi qu'à leur traduction, sont également considérés. Les conventions de transcription utilisées dans la thèse constituent un aménagement de celles élaborées par Jefferson (2004) et par l'équipe de recherche française ICOR (2013). Pour les données non verbales, on s'est inspirée des conventions de transcription conçues par Mondada (2008). Ces conventions ont été choisies pour leur pertinence et ont été ajustées dans le but de répondre aux spécificités de l'étude.

Pour ce qui concerne la translittération du japonais, le système *hepburn* modifié a été utilisé, afin de restituer fidèlement la prononciation des sons. Pour la traduction, deux niveaux ont été adoptés : le mot-à-mot, qui permet de signaler à quel endroit de l'énoncé apparaissent les régulateurs discursifs, et la traduction libre, qui rend le sens global des énoncés. Des notes ou des commentaires ont été ajoutés pour les non spécialistes de la langue.

Dans la troisième partie du travail, on répond aux questions de recherche et on rend compte des résultats à travers des analyses quantitatives et qualitatives.

Les analyses qualitatives sont effectuées à l'aide de la transcription fine de plusieurs extraits tirés du corpus. Celle-ci tient compte des éléments paraverbaux tels que l'intonation et la vitesse d'élocution ainsi que des éléments non verbaux tels que les hochements de tête, le regard et les gestes qui apparaissent avant un régulateur discursif.

La position des régulateurs est déterminée selon l'avancement de la construction du tour de parole (début, milieu ou fin du tour).

Les fonctions des régulateurs sont interprétées sur la base des paramètres prosodiques, syntaxiques et sémantiques, du contexte dans lequel ils sont mobilisés, ainsi que de la valeur sémantique de chaque unité.

L'analyse de la fréquence des phénomènes étudiés peut être réalisée à travers des calculs statistiques tenant compte du nombre d'occurrences et du contexte d'emploi (Maynard, 1986 ; Schegloff, 1993). Dans la thèse, elle est effectuée à travers le test statistique « t-test », qui permet de calculer la distribution d'éléments dans plusieurs groupes de données. On a calculé notamment la fréquence générale des régulateurs discursifs verbaux et non verbaux et la fréquence des régulateurs non verbaux seuls, pour vérifier si la façon d'écouter change au sein des deux langues.

On conclut en montrant que ces résultats représentent une nouveauté dans le domaine de l'analyse des interactions. En effet, ils peuvent contribuer à une meilleure compréhension de la manière dont les régulateurs discursifs et la communication non verbale peuvent être utilisés dans les deux communautés linguistiques.

Par ailleurs, cette recherche peut représenter un point de départ pour les praticiens et les chercheurs qui visent à développer des enseignements sur les interactions. Les extraits analysés pouvant constituer des pistes pour l'élaboration de supports didactiques dans l'enseignement des stratégies conversationnelles orales en français et en japonais.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE

Ce travail se concentre sur l'analyse de conversations entre camarades dans un contexte universitaire. En particulier, on cherche à comprendre comment les interactants utilisent les régulateurs discursifs pour co-construire le discours, en observant également dans quelle mesure la communication non verbale soutient les messages verbaux.

Dans cette première partie, on fournit le contexte théorique nécessaire pour comprendre les objectifs de la recherche et pour interpréter les données collectées.

Tout d'abord, le sujet d'étude, la problématique, l'hypothèse et les questions de recherche qui en découlent sont introduites. Dans la suite du premier chapitre, la notion d'interaction verbale et plus précisément les spécificités de la conversation sont présentées. Ce genre d'interaction a été choisi car il offre l'opportunité de comprendre comment les interactants gèrent l'organisation du discours dans la vie quotidienne. Il permet également d'observer comment on s'adapte au style communicatif et au rythme de parole de l'autre, tout en gérant les pauses et les interruptions.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, on s'attache à synthétiser les recherches antérieures qui portent sur les fonctions des gestes, du regard et des hochements de tête dans la construction du discours. Cette synthèse est destinée à saisir le rôle des signaux non verbaux dans la structuration de l'interaction.

Dans le troisième chapitre, on examine les différentes catégories de régulateurs discursifs proposées dans la littérature scientifique, lesquelles peuvent varier en fonction de l'objet de recherche et des approches théoriques mobilisées. En prenant appui sur celles-ci, on délimite le phénomène à l'étude.

Chapitre 1 : Les interactions verbales

Dans ce chapitre, on contextualise l'objet de recherche. Après avoir problématisé le propos et avoir défini l'hypothèse et les questions de recherche, on expose les caractéristiques des interactions verbales, notamment de la conversation.

1.1 Problématique

Cette recherche s'inscrit dans le champ de l'analyse des interactions verbales. Par « interaction verbale », on entend « toute forme de discours produit collectivement par l'action ordonnée et coordonnée de plusieurs interactants » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 55).

La recherche prend pour objet plus spécifique les signaux que l'allocutaire emploie pour montrer sa participation active à l'interaction. En effet, pour que tout échange oral se déroule aisément, le locuteur doit s'assurer que le destinataire du discours l'écoute et comprenne son message. De son côté, l'allocutaire, doit utiliser des signaux d'écoute pour contribuer à l'avancement de l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 18). Ce processus peut se vérifier verbalement, à travers l'emploi de « captateurs » ou phatiques comme « t'vois », « hein », « t'sais », « n'est-ce pas ? » de la part du locuteur, et des mots exclamatifs comme « oui », « ah bon » de la part de l'allocutaire.

D'autres procédés comme l'élévation du ton de la voix et la reformulation, ainsi que des marqueurs non verbaux comme le regard, les mouvements du corps, le sourire et les hochements de tête sont également employés par les interactants (Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Traverso, 2013). En fonction de la réaction de l'allocutaire, le locuteur peut décider de la façon de poursuivre la conversation : il peut continuer son discours, le reformuler si les informations n'ont pas été comprises, ou l'interrompre si aucun intérêt n'a été montré. Ce travail de thèse constitue une étude détaillée sur le fonctionnement des régulateurs discursifs du français et du japonais.

1.1.1 La terminologie

L'étude contrastive des signaux d'écoute dans deux langues différentes appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, s'il existe de multiples études sur le japonais, les recherches consacrées à cet aspect sont moins nombreuses en français.

Les *aizuchi* japonais ont été étudiés par maints linguistes, qu'il s'agisse de leurs variétés, de leurs fonctions ou de leur fréquence, d'un point de vue intralinguistique ou contrastif (Allen, 2015, 2019 ; Clancy *et al.*, 1996 ; Horiguchi, 1997 ; Iwasaki, 1997, 2011 ; Kita et Ide, 2007 ; Kogure, 2007 ; Maynard, 1986, 1987, 1989, 1990a, 1990b ; Miyazaki, 2007 ; Ono et Suzuki, 2018 ; Szatrowski, 1993 ; Ward et Tsukahara, 2000 ; White, 1989).

Pour le français, les travaux de Cosnier (1988), De Gaulmyn (1987), Kerbrat-Orecchioni (1990) et Traverso (1996) définissent ces signaux comme étant des « régulateurs discursifs » et les travaux de Bertrand *et al.* (2007), Laforest (1992), Knutson (2009) les désignent plutôt sous le terme de « backchannels ».

À partir de ces constats, on rencontre des problèmes de reconnaissance et de catégorisation. Il faut tout d'abord choisir un terme qui regroupe le même type de signaux dans les deux langues.

De façon générale, il semble que le terme *backchannel* soit le plus répandu et que de nombreux chercheurs l'aient choisi et l'aient ensuite adapté à leur objet de recherche (Fujimoto, 2009 : 40). Drummond et Hopper affirment :

L'échec[...]à distinguer entre les différentes classes de *backchannels* et les conséquences qu'elles peuvent avoir pour l'attribution des tours a fait de cette catégorie un fatras, bien que le concept lui-même capture une intuition de base sur des tours brefs. Le concept reste largement cité, mais les preuves de son utilité sont minces et indifférenciées. (1993 : 162)¹

Toutefois, le choix de l'étiquette de *backchannel* risque d'occulter les spécificités des *aizuchi* japonais. À l'inverse, on ne peut envisager de remplacer le terme *backchannel* par le terme *aizuchi* qui, comme on le verra dans le chapitre 3, a une connotation particulière liée à la langue et à la société japonaises (Fujimoto, 2009 : 51).

Le comportement de l'allocutaire pendant la conversation est un phénomène complexe. Un terme qui cherche à englober toutes les manifestations serait contre-productif et n'aurait probablement pas suffisamment de pouvoir explicatif. Il convient donc d'identifier les éléments que l'on souhaite étudier puis de choisir une terminologie adaptée.

Dans cette thèse, pour délimiter le sujet d'étude dans les deux langues, on s'appuie sur la définition de *aizuchi* donnée par des locuteurs japonais dans l'étude d'Allen (2019) (cf.

¹ « The failure[...]to distinguish between different classes of back-channels and the consequences they may have for speakership incipency has made the backchannels category a hodgepodge though the concept itself captures a basic intuition about brief turns. The concept remains widely cited, but evidence for its usefulness is thin and undifferentiated ».

infra 3.6.4). En effet, la conscience linguistique à l'égard des signaux d'écoute étant élevée au Japon, les locuteurs natifs ont pu clarifier les points de confusion qui apparaissent dans la littérature scientifique. En conséquence, on ne tient compte que des vocalisations courtes ou des hochements de tête utilisés par l'allocutaire pour signaler que le locuteur peut continuer à parler. On exclut les répétitions, les questions de clarifications, les évaluations, les achèvements collaboratifs des tours. Finalement, on retient le terme français « régulateur discursif » utilisé par les interactionnistes français, car il exprime bien le mécanisme de régulation du rythme conversationnel entre le locuteur et l'allocutaire.

1.1.2 Les écarts culturels

Les écarts culturels entre les interactants des deux langues, notamment ceux qui concernent les rapports sociaux et la politesse, constituent un deuxième facteur important pour l'analyse des signaux d'écoute.

D'après les locuteurs japonais, ces signaux sont employés par l'allocutaire pour manifester, entre autres, de la politesse et de l'empathie (Allen, 2019).

La façon dont les Japonais perçoivent la politesse est mise en évidence par la comparaison de Haugh (2004) du terme *politeness* dans les dictionnaires anglais, avec ses équivalents japonais *teinei* (« poli », « soigné ») et *reigi tadashii* (« poli », « courtois ») dans les dictionnaires japonais. Les définitions de la politesse en anglais se répartissent généralement en quatre catégories : un comportement évitant les conflits et favorisant une communication fluide (Lakoff, 1989) ; un comportement socialement approprié (Fraser & Nolen, 1981) ; la considération pour les sentiments des autres (Brown, 1980) et l'évaluation du comportement de l'autre comme poli (Eelen, 1999 ; Mills, 2003). Ces dimensions de la politesse sont également mentionnées dans les dictionnaires japonais, mais la façon dont elles sont lexicalisées en japonais semble être plus variée qu'en anglais. En japonais, le terme est généralement associé aux bonnes manières ou à l'étiquette (*sahō*), qui expriment le respect vertical (*keii*), les remerciements (*rei*) et la capacité à adhérer aux normes sociales (Kamada et Komeyama, 1992 ; Shinmura, 1991).

Dans les dictionnaires français, la politesse est définie comme « ensemble des usages sociaux régissant les comportements des gens les uns envers les autres ; observation de ces

règles » et « action, propos dictés par les bons usages » (*Dictionnaire Larousse en ligne*)². En ce qui concerne l'empathie, la traduction japonaise la plus proche est *omoiyari*, terme japonais qui recouvre également les notions bouddhistes de *nasake* (sentiments humains), *jih* (miséricorde, amour compassionnel), *awaremi* (pitié), *dōjō* (compassion), *jin* (amour altruiste), *ninjō* (générosité de cœur) (Bazantay et Claudel, 2019 : 68). D'après Lebra, la notion d'*omoiyari* se manifeste également dans la « communication anticipatoire », la capacité à discerner les attentes autrui :

Ego does not express his wish but expects Alter or a third person to anticipate his wish. The burden of communication falls not on the message sender but on the message receiver. Instead of Ego's having to tell or ask for what he wants, others around him guess and accommodate his needs, sparing him embarrassment. (1976 : 123, cité par Bazantay et Claudel, 2019 : 66)

Ce type de communication se réalise à travers différentes tournures qui garantissent le maintien de bonnes relations, par exemple les *hairyo hyōgen* ou « tournures de prévenance », les *kusshon kotoba* ou « mots adoucisseurs » (litt. « mots coussins ») et des énoncés elliptiques ou détournés qui ne sont pas menaçants pour la face³ de l'interlocuteur (*ibid.* : 69).

Dans le *Dictionnaire culturel de la langue française*, l'empathie est décrite comme la « capacité de s'identifier à autrui, de ressentir ce qu'il ressent ». Dans le *Dictionnaire Larousse en ligne*, on mentionne la « faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de ressentir ce qu'il ressent »⁴. L'étymologie du nom vient du mot grecque « *pathos* », qui signifie souffrance/ce qu'on éprouve, précédé par le préfixe « *em-* », dedans : dans la souffrance de l'autre. Le concept d'empathie plonge ses racines dans la Troisième Critique kantienne. En s'appropriant du concept smithien de sympathie⁵, Kant formule les trois maximes du sens commun que tout homme doit respecter afin de faire un bon usage de sa

² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/politesse/62182>, consulté le 09/12/2022.

³ La notion de « face » renvoie à la construction sociologique publique adoptée et négociée par chaque individu lors d'une interaction (Goffman, 1967). Chez Brown et Levinson (1987), la « face positive » représente le désir d'être valorisé et apprécié, la « face négative » est rattachée à la notion de territoire et au désir d'être libre.

⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/empathie/28880>, consulté le 09/12/2022.

⁵ Dans sa « Théorie des Sentiments Moraux » (1759), Adam Smith indique qu'un des traits caractéristiques de la nature humaine est la sympathie, qu'il définit comme un « principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres », ou encore comme la « faculté de partager les passions des autres quelles qu'elles soient ». Pour Smith, la sympathie est un mouvement de substitution qui se produit par le biais de l'imagination : nous nous plaçons à la place de l'autre, et lui attribuons souvent des sentiments qu'il ne ressent pas forcément. Il prend l'exemple du fou, envers lequel nous éprouvons de la souffrance alors qu'il rit et chante. La sympathie donc n'est pas altruiste.

pensée. La deuxième correspond au sentir empathique : il convient d'adopter une vision universelle et « penser du point de vue de n'importe qui d'autre », en « se mettant à la place des autres »⁶. Cette faculté de penser du point de vue universel est restée sans dénomination jusqu'au 1872, quand le philosophe Robert Vischer, dans sa thèse sur « *Le sentiment optique de la forme, Contribution à l'esthétique* », introduit l'*Einfühlung*, terme allemand d'abord traduit par « empathy » en anglais, ensuite par « empathie » en français⁷.

Ainsi, en Europe occidentale, le concept d'empathie naît dans le domaine de la philosophie et renvoie à l'aptitude d'*ego* de ressentir les sensations d'autrui.

Bien que dans cette thèse on s'intéresse principalement à l'aspect pragmatique des régulateurs discursifs et que la politesse linguistique ne constitue pas une entrée d'analyse, cette catégorie sera considérée du point de vue culturel pour l'interprétation des résultats des analyses.

1.1.3 Les études contrastives sur les signaux d'écoute

L'emploi des signaux d'écoute dans une optique contrastive a été examiné dans différentes langues, comme en suédois et en anglais américain (Beach et Lindstrom, 1992), en mandarin et en anglais américain (Tao et Thompson, 1991), en anglais américain et en allemand (Heinz, 2003).

Les recherches sur le japonais sont notamment consacrées à l'étude de la fréquence de ces signaux par rapport à des langues comme l'anglais (Clancy et *al.*, 1996 ; Maynard, 1986 ; White, 1989) ou le mandarin (Clancy et *al.*, 1996 ; Liu, 1987). Elles démontrent que les locuteurs japonais utilisent un nombre beaucoup plus élevé de *backchannels* que les Américains (Clancy et *al.*, 1996 ; Maynard, 1986 ; White, 1989) et les Chinois (Clancy et *al.*, 1996 ; Liu, 1987). De plus, alors que la complétion grammaticale est un indice contextuel pertinent pour les signaux d'écoute dans les trois langues, en japonais, le contexte d'emploi est marqué par d'autres éléments tels que les particules énonciatives et

⁶ Pour mémoire, la première maxime préconise qu'il faut penser par soi-même, la troisième maxime qu'il faut toujours penser en accord avec soi-même.

⁷ Vischer a inséré le terme « *Einfühlung* » dans un champ lexical constitué de huit termes construits autour du radical *fühl*, désignant le sentiment éprouvé au contact des choses ou des êtres. À travers les préfixes *an* (à), *zu* (à), *nach* (à, après, d'après), *durch* (par, à travers, dans, à cause de), *aus* (de), *zusammen* (ensemble), *selbst* (soi-même), *mit* (avec), il a ainsi développé différentes modalités opératoires du processus empathique : *Anföhlung*, *Zuföhlung*, *Nachföhlung*, *Durchföhlung*, *Ausföhlung*, *Zusammenföhlung*, *Selbstföhlung* et *Mitföhlung*.

les mouvements de la tête (Maynard, 1986 : 1101). Par conséquent, les Japonais utilisent des signaux d'écoute aussi bien au début qu'en milieu du tour de parole du locuteur, ce qui n'est guère le cas pour les locuteurs de l'anglais et du mandarin (Clancy et *al.*, 1996 : 381).

Par ailleurs, dans des conversations entre des Japonais et des Américains, une corrélation entre l'utilisation massive des *backchannels* chez les locuteurs japonais et la perception positive chez les locuteurs américains a été remarquée (White, 1989 : 74). Cela contredit certaines théories selon lesquelles les conventions relatives aux *backchannels* qui ne sont pas partagées par les groupes culturels contribuent à des malentendus ou à des stéréotypes (Lebra, 1976 ; Mizutani, 1982).

À notre connaissance, aucun travail contrastif sur le français et d'autres langues n'a été effectué au sujet des régulateurs discursifs à ce jour. Dans notre recherche, on comblera cette lacune en mettant en regard l'emploi de ces éléments en français et en japonais.

1.2 Hypothèse et questions de recherche

L'hypothèse est qu'il existe des différences dans les types, la position dans le discours, les fonctions pragmatiques et la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais. En particulier, on soutient que les locuteurs japonais emploient ces marqueurs plus souvent que les locuteurs français et avec une plus large variété de fonctions.

Cette hypothèse s'appuie notamment sur la différence de conscience linguistique chez les locuteurs de ces deux langues à propos des signaux d'écoute. En effet, on sait que les *aizuchi* représentent un concept fortement ancré dans la culture japonaise. Ce terme, loin d'être un terme technique, est très répandu : il se rencontre dans des livres ou dans des journaux et s'entend dans les conversations quotidiennes (Horiguchi, 1997 ; Kita et Ide, 2007). Ce n'est pas le cas en France, où lorsque l'on parle de « régulateurs discursifs » ce n'est qu'un public de linguistes qui en comprend la signification. Il s'agit plutôt d'un terme métalinguistique appartenant à un registre spécialisé.

Par ailleurs, on croit que les écarts relatifs à la perception de l'empathie influencent également la production de régulateurs. Pour un locuteur français, l'emploi massif de ces signaux pourrait être perturbant et « envahissant ». Au contraire, pour un locuteur japonais, ils constituent un signe d'attention et relèvent des *hairyo hyōgen* (« tournures de prévenance »).

Pour vérifier cette hypothèse, on se propose de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les types de régulateurs discursifs en français et en japonais ?
- Quelle est leur position dans le discours ?
- Quelles sont leurs fonctions pragmatiques ?
- Quelle est leur fréquence dans les deux langues ?

Pour répondre à ces questions de recherche, les notions nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'interaction verbale doivent être dégagées. Tout d'abord, on commence par définir les rôles des participants à l'interaction.

1.3 Les rôles interactionnels

Parler, c'est interagir (Gumperz, 1982 : 29). L'interaction verbale implique la présence d'un locuteur ayant la parole et d'au moins un allocutaire, le destinataire de l'allocution. Dans cette recherche, une attention particulière sera accordée à l'activité de ce dernier, car c'est celui qui emploie les régulateurs discursifs pour co-piloter la construction du discours.

L'activité du locuteur peut être définie comme « le travail de constitution progressive du texte conversationnel de façon à ce qu'il soit un discours suivi, qu'il apparaisse cohérent et qu'il intègre les contributions successives des locuteurs » (De Gaulmyn, 1987 : 167). Ce travail est mis en place notamment à travers les opérateurs de structuration discursive, dits *opérateurs discursifs*, et les techniques de composition du texte, dites *techniques de textualisation* (*ibid.*).

Les premiers comprennent des indices formels tels que les marqueurs de ponctuation conversationnels, les connecteurs logico-pragmatiques, les opérateurs de thématisation et de focalisation, les expressions déictiques et les énoncés qui commentent la progression du discours. Parmi les opérateurs les plus fréquents il y a des déictiques subjectifs, comme *je crois*, ou des non déictiques comme *c'est-à-dire* (*ibid.* : 170).

Les *techniques de textualisation* représentent les *reformulations*, lesquelles comprennent des paraphrases explicatives, des substitutions antonymiques ou synonymiques, des autocorrections immédiates, des répétitions de confirmation ou de mise en doute, des commentaires métalangagiers qui renvoient à la conduite de l'interaction, comme « je vais te poser une question », ou « donc ça veut aussi bien dire... » (*ibid.*). À travers ces procédés, le locuteur construit son discours tout en faisant des hypothèses sur

l'interprétation et les réactions éventuelles de l'autre, qu'il peut interroger du regard et par de courtes verbalisations comme « hein », « tu sais ».

L'allocutaire, de son côté, n'est pas passif. Pendant l'écoute, il produit des signaux d'attention de nature verbale, non-verbale et paraverbale qui représentent une réponse à ce que Cosnier appelle les quatre questions du parleur : « Est-il entendu ? Est-il écouté ? Est-il compris ? Qu'en pense l'écouteur ? » (1987, cité par Traverso, 2013 : 6). L'engagement au maintien d'une attention intellectuelle et affective de la part de l'allocutaire permet au locuteur de poursuivre l'élaboration du message qu'il veut transmettre. L'étude de ces signaux, qui constituent l'objet de cette recherche, est présentée en détail *infra* (cf. chapitre 3).

Le principe de départ pour l'analyse des interactions est que le langage doit être étudié en situation (*ibid.* : 17). Dans la section suivante, les éléments constitutifs de la situation communicative sont exposés, ainsi que la façon dont ils s'appliquent aux données recueillies⁸.

1.4 Le contexte communicatif

L'interaction se développe dans un contexte communicatif donné, à travers un matériau de nature sémiotiquement hétérogène constitué par des unités verbales, non verbales et paraverbales (*ibid.* : 75). La notion de contexte communicatif a émergé avec le développement de la pragmatique et l'idée que les opérations de production des énoncés sont déterminées par la situation de communication *in situ* (*ibid.* : 76). On analysera le contexte communicatif des conversations à l'étude à travers le modèle dit « SPEAKING » de Hymes (1962), qui regroupe les éléments constitutifs *setting and scene, participants, ends, acts, key, instrumentalities, norms* et *genre*.

Setting (le « cadre ») fait référence aux circonstances physiques et temporelles où l'interaction verbale se déroule. Ce lieu peut être limité au champ visuel des interactants ou peut s'étendre à un cadre plus large (la ville, le quartier, le pays) (Hymes, 1974 : 55). Dans nos données, le cadre est constitué par les salles de cours de deux universités, une à Nanterre (en banlieue parisienne) et l'autre à Kobe (Japon), réservées expressément pour les enregistrements.

⁸ La description de ces éléments sera approfondie lors de la présentation du corpus dans 4.3.

Scene (la « scène ») indique le « cadre psychologique » ou la définition culturelle d'une occasion, c'est-à-dire l'ensemble des comportements que les membres d'une communauté sont censés adopter dans un certain contexte (*ibid.* ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 78). Dans cette recherche, bien que l'on ait affaire à deux cultures différentes, la scène est assez similaire. En effet, les interactants ont dû s'adapter aux codes culturels propres à l'interaction à l'université, qui sont assez similaires dans les deux pays. S'agissant d'un contexte universitaire, la scène reste assez formelle. Dans un restaurant ou dans un bar les codes auraient peut-être été plus décontractés. Les étudiants ont conversé assis à leurs tables, le volume de la voix était normal.

Les *participants* incluent le locuteur et le public⁹. Ils peuvent être analysés selon leurs caractéristiques physiques, sociales, psychologiques et selon leurs relations mutuelles, comme la nature du lien social qu'ils partagent. Par exemple, les participants qui se rencontrent pour une première fois cherchent un terrain d'entente commun qui puisse servir de base au bon déroulement de l'échange. On a ainsi choisi d'étudier des conversations se déroulant entre des participants qui se connaissaient déjà pour qu'il y ait des informations et des histoires partagées qui rendent les échanges plus fluides. On a pensé qu'il serait plus probable qu'un des interactants raconte une anecdote ou expose un point de vue personnel, ce qui amènerait son partenaire à jouer le rôle de récepteur du discours et à employer des signaux d'écoute (cf. *infra* 1.5 pour des précisions sur la conversation familière).

Ends (les « finalités ») renvoie aux buts et aux résultats de l'interaction (Hymes, 1974 : 56-57). Ces buts dépendent intrinsèquement du site mais aussi des participants. Ils peuvent être réalisés à un niveau macro, quand ils concernent le but global de l'interaction, à un niveau micro, avec différents mini-butts qui correspondent aux différents actes de langage réalisés pendant l'interaction, ou à un niveau intermédiaire, celui des buts qui

⁹ Le terme « participant » peut recouvrir l'ensemble des personnes qui se trouvent à un moment donné dans le même espace perceptif. Il y a ceux à qui la parole est adressée directement et ceux à qui l'on ne s'adresse pas directement, mais qui peuvent entendre (Hymes, 1974 : 56). Généralement, on fait référence aux participants « ratifiés », qui sont engagés dans la conversation et utilisent certains signes pour le montrer (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 83 ; Goffman, 1981 : 9)⁹. Parallèlement à la catégorie des participants ratifiés, on retrouve celle des « spectateurs » (*bystanders*), qui sont des simples témoins de l'échange mais qui peuvent quand même écouter le message indiscretement. Un participant peut passer d'une catégorie à l'autre de manière assez libre. Généralement, le locuteur utilise une série d'indices verbaux et non verbaux pour montrer qu'il s'adresse à quelqu'un en particulier. Par exemple, il utilise un pronom de deuxième personne accompagné d'un appellatif, l'orientation de son corps ou le regard (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 87). Dans tous les cas, le schéma participatif varie selon le type d'interaction où il s'inscrit et certains rôles participatifs sont propres à certains types d'interactions, comme le rôle du modérateur dans certains débats médiatiques.

correspondent à chaque séquence (cf. *infra* 4.6.1) qui constitue l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 79). On verra qu'à un niveau macro, le but de la conversation est interne et réside dans le renforcement des liens sociaux (cf. *infra* 1.5). Dans les données analysées, on retrouve aussi les buts correspondant aux actes de langage réalisés à un niveau micro ou au niveau de la séquence : raconter un événement, critiquer, expliquer, exprimer une opinion, informer, demander une explication, demander un renseignement ou un éclaircissement, afficher de la compréhension, exprimer un accord, exprimer une émotion, exprimer de l'empathie.

Acts (les « actes ») fait référence à la séquence d'actes de langage qui composent l'événement. Ces dernières peuvent influencer fortement le caractère de l'interaction. Dans les conversations étudiées, ils sont nombreux et différents.

Key (la « clé ») concerne les indices qui établissent le « ton, la manière ou l'esprit » de l'acte de parole. Dans nos corpus, les interactants s'adressent l'un à l'autre parfois sur ton sérieux, parfois sur un ton ironique.

Instrumentalities (les « instruments ») sont les canaux utilisés pour produire l'acte de parole. Ils renferment la langue, le dialecte (un sous-ensemble intelligible d'une langue) le registre (une variété d'une langue qui est utilisée dans des contextes spécifiques), ou le moyen de communication (écrire, parler, signer ou signaler) (*ibid.* : 58-60). Dans les données japonaises, certaines traces du dialecte du Kansai¹⁰ sont présentes. Dans les données des deux langues, des mots et des tournures du langage des jeunes sont employés. Le registre est donc assez informel.

Norms (les « normes ») sont les règles sociales régissant l'événement, les actions et les réactions des participants et le *genre* (« genre ») est le type d'acte de discours ou d'événement. Dans les corpus examinés, la nature des échanges est spontanée mais ces derniers ont été filmés pour être par la suite analysés dans le cadre de cette recherche. Les participants se sont adaptés à un caractère particulier de l'interaction, c'est-à-dire le fait qu'elle soit enregistrée à des fins scientifiques. Cela a sûrement été pris en considération dans le choix de certaines réactions et certains comportements. C'est visible notamment aux moments où les interactants s'adressent directement à la caméra en communiquant avec les « spectateurs » ou encore, à des moments où l'un des interactants rappelle à l'autre qu'ils sont en train d'être filmés.

¹⁰ La région du Kansai est constituée des départements de Hyōgo, Nara, Osaka, Kyoto, Shiga et Wakayama.

Dans 1.3 et 1.4, les rôles des interactants et le contexte communicatif dans lequel les interactions verbales se développent ont été décrits. Dans 1.5, on présente les critères pour cerner les différentes typologies d'interaction qui existent et on se focalise notamment sur celle que l'on étudie, la conversation.

1.5 Typologies d'interactions verbales

Les interactions verbales peuvent être répertoriées sur la base de plusieurs paramètres. Tout d'abord, on peut considérer les situations de parole (*speech communication*) et les événements de communication (*speech events*) (Hymes, 1972 ; Traverso, 2003). Les situations de parole représentent les situations dans lesquelles l'interaction se déroule :

Au sein d'une communauté, on détecte facilement de nombreuses situations associées (ou marquées par l'absence) à la parole. De tels contextes de situation sont souvent naturellement décrits comme des cérémonies, des combats, des chasses, des ébats amoureux, etc. [...] De telles situations peuvent entrer en tant que contexte dans les règles de la parole, comme aspects du cadre (ou du genre). Contrairement aux événements de parole, ils ne sont pas en eux-mêmes régis par de telles règles, ou par un ensemble de telles règles. Une chasse, par exemple, peut comprendre à la fois des événements verbaux et non verbaux, et les événements verbaux peuvent être de plusieurs types¹¹. (Hymes, 1972 : 56)

Les événements de communication sont « des activités ou des aspects d'activités, qui sont directement régis par des règles ou des normes pour l'utilisation de la parole »¹² (*ibid.*). Parmi les caractéristiques distinctives des événements de communication, il y a les genres, autrement dit, les « catégories telles que poème, mythe, conte, proverbe, énigme, malédiction, prière, oraison, conférence, langue commerciale, lettre, éditorial, etc. [...] »¹³ (*ibid.* : 65). Les genres sont caractérisés par des traits stylistiques et des organisations structurelles spécifiques qui leur confèrent une forme reconnaissable (Traverso, 2003 : 3).

Un autre critère pour distinguer les types d'interactions verbales est la nature du site (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Certaines interactions se passent principalement dans des lieux

¹¹ « Within a community one readily detects many situations associated with (or marked by the absence of) speech. Such contexts of situation will often be naturally described as ceremonies, fights, hunts, lovemaking and the like. [...] Such situations may enter as contexts into the statement of rules of speaking as aspects of setting (or of genre). In contrast to speech events, they are not in themselves governed by such rules, or one set of such rules throughout. A hunt, e.g., may comprise both verbal and nonverbal events, and the verbal events may be of more than one type. »

¹² « activities or aspects of activities, that are directly governed by rules or norms for the use of speech ».

¹³ « categories such as poem, myth, tale, proverb, riddle, curs, categories such as poem, myth, tale, proverb, riddle, curse, prayer, oration, lecture, commercial, letter, editorial, etc. »

publics. C'est le cas des rencontres institutionnelles. D'autres se déroulent dans des lieux privés.

Ensuite, il y a le nombre de participants, qui peut être réduit, comme dans le cas d'une conversation ou d'un entretien, ou plus important comme dans le cas d'une conférence ou d'un débat. Par ailleurs, certains types d'interactions se caractérisent par un dispositif énonciatif complexe. C'est le cas des débats ou des interviews où l'on trouve à un premier niveau des « débatteurs » qui se parlent en alternant les rôles d'émetteur et de récepteur et, à un deuxième niveau, des auditeurs obligés dans leur rôle de purs récepteurs ne pouvant pas intervenir (*ibid.* : 125).

Le but des interactions est également déterminant. Certaines ont une finalité externe, comme obtenir un renseignement, d'autres ont une finalité interne, par exemple converser pour le simple plaisir de le faire (*ibid.* : 127). La typologie des interactions peut être également définie sur la base du degré de formalité. Certains échanges sont familiers, d'autres, comme les cérémonies, sont plus formels. Aux différents niveaux de formalité correspond un ton, qui peut être sérieux ou ludique, consensuel ou conflictuel (*ibid.* : 128). D'autres critères pour cerner le type d'interaction peuvent être la durée, le rythme (alternance plus ou moins rapide des tours de parole), les thèmes abordés (interactions monothématiques ou plurithématiques, argumentative, narrative ou descriptive, etc.).

Chaque interaction se caractérise donc par une pluralité de critères hétérogènes (*ibid.* : 129). Le type d'interaction étudié dans la thèse est la conversation. On s'intéresse aux mécanismes qui règlent les échanges quotidiens et plus précisément à la façon dont ils s'articulent dans la culture française et dans celle japonaise. Les caractéristiques de ce genre interactionnel vont maintenant être introduites.

- **La conversation**

La définition donnée par le *dictionnaire Larousse* en ligne du verbe « converser » est : « **Soutenu.** Échanger des propos sur un ton familier avec une ou plusieurs personnes ; causer, bavarder : Rester à converser après le repas. »

(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/converser/18996>)¹⁴.

Dans la vie quotidienne, ce terme n'est pas souvent utilisé :

¹⁴ Consulté le 28/11/2022.

on ne dit pas, en racontant une interaction « j'ai conversé avec Pierre », ni « on pourrait se voir un de ces soirs, on pourrait converser un peu », mais plutôt « j'ai discuté avec Pierre », ou « on pourrait se voir un de ces soirs, on pourrait papoter un peu » par exemple. (Traverso, 2003 : 4)

Quant au substantif « conversation », il semble plutôt être employé dans des syntagmes comme « engager une conversation » ou « avoir une conversation », même si dans ce dernier cas, le terme en question renvoie plutôt à ce que les interactionnistes désignent comme une « discussion » (*ibid.*). Pour définir la conversation, il convient donc de se référer aux études scientifiques.

Pour les chercheurs en analyse conversationnelle, la conversation représente « la forme de base du système d'échange de parole »¹⁵ (Sacks, Schegloff, Jefferson, 1974 : 47). Cette définition préconise un usage extensif du terme « conversation » qui recouvrirait tout type d'échange verbal. Pourtant, bien qu'il y ait une certaine liberté dans l'organisation interactionnelle de la conversation, il est possible de définir ses traits distinctifs.

Tout d'abord, la conversation est une interaction à caractère réciproque. Tous les participants peuvent obtenir le rôle de locuteur. Cette alternance entre locuteur et allocataire distingue la conversation des autres types d'interactions verbales telles que les allocutions politiques ou les cours où les rôles interactionnels entre parleur et auditoire sont bien définis (Traverso, 1996 : 6). L'alternance des tours de parole n'est pas prédéterminée, elle dépend de la coopération des participants.

Les participants se servent d'un ensemble de gestes significatifs, afin de marquer la période de communication qui commence et de s'accréditer mutuellement. Lorsque des personnes effectuent cette ratification réciproque, on peut dire qu'elles sont en conversation : autrement dit, elles se déclarent officiellement ouvertes les unes aux autres en vue d'une communication orale et garantissent conjointement le maintien d'un flux de paroles. (Goffman, 1974 : 33)

En ce qui concerne la durée, il n'est pas possible de faire des prévisions (Traverso, 1996 : 9). À titre d'exemple, dans un ascenseur, il arrive d'adresser la parole à ses voisins afin d'éviter un silence qui pourrait être malaisant. Toutefois, dans la plupart des cas, cet échange se réduit aux séquences suivantes : salutations d'ouverture – échange sur le temps – échange sur la santé – salutations de clôture (*ibid.*). Dans une telle situation, on ne parlera pas de « conversation », mais si les deux participants continuent à se parler en dehors de l'ascenseur, ou l'un dans l'ascenseur l'autre sur le palier, on pourra alors dire qu'il s'agit

¹⁵ « the basic form of speech-exchange system ».

d'une conversation, car converser signifie s'engager pour un temps sans durée, juste pour le plaisir de le faire.

Dans ce travail de recherche, les conversations analysées sont des conversations totalement libres où la durée de la prise de parole des interlocuteurs n'a pas été fixée auparavant. Mais comme il s'agit de conversations menées à des fins scientifiques, les participants ont été prévenus de la durée d'enregistrement envisagée (environ vingt minutes). À un autre niveau, les salutations d'ouverture et de clôture n'ont pas été effectuées, car les participants avaient passé du temps ensemble avant l'expérience et dans la plupart des cas, ils allaient continuer à converser après la fin de l'enregistrement.

Comme pour les autres types d'interaction, la relation qui lie les participants peut être de nature différente. Il peut s'agir d'amis et de proches, avec lesquels la conversation est constitutive de la relation, ou encore d'*anonymes aléatoires* rencontrés par exemple à un arrêt de bus, ou d'*anonymes fonctionnels* ou *connus neutres*, comme un commerçant, un agent de police, etc. (*ibid.* : 8).

Les conversations étudiées dans la thèse sont de type « familier ». *Le Robert* en ligne définit le terme « familier » comme : « [...] (mot, expression...) qu'on emploie dans la conversation courante, et même par écrit, mais qu'on évite dans les relations officielles et les ouvrages de style soutenu [...] »¹⁶. Le mot familier rappelle également la notion de famille, et donc de fréquentation assidue, de vivre ensemble et se familiariser. D'après Goffman, la familiarité est « la liberté donnée à l'autre de pénétrer dans ses divers territoires et réserves et le fait que cette liberté est exercée » (1973 : 185).

On distingue deux types de conversation familière. Dans le premier, il y a une prédominance de l'informel et du « léger » (Traverso, 1996 : 13). Les traits de familiarité peuvent se retrouver dans l'organisation interactionnelle avec une multitude de tours inachevés, une tolérance vers les chevauchements, des pauses et des silences, un registre de langue décontracté, une liberté dans les enchaînements et des thèmes peu développés afin de prévenir les désaccords. Dans le deuxième type de conversation familière, il y a une prédominance du relationnel et de la complicité (*ibid.*). Dans ce cadre, les savoirs et les expériences partagées sont prépondérants et les interactants sont intéressés notamment par les états d'âme de leurs partenaires. De façon générale, les conversations qui constituent l'objet de cette étude relèvent de la première catégorie. Les participants sont des étudiants

¹⁶ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/familier>. Consulté le 19/01/2023.

de la même promotion entretenant une relation amicale. Le registre de langue est informel, les chevauchements sont nombreux et plusieurs thèmes sont développés au sein du même échange. Certaines conversations du corpus français, dans lesquelles des expériences intimes des participants sont relatées, appartiennent à la deuxième catégorie (cf. *infra* 4.3 pour la description des thèmes de discussion de chaque dyade).

Dans tous les cas, une conversation exige une égalité de principe entre les participants. Ceux-ci, même lorsqu'ils n'ont pas le même statut, disposent des mêmes droits et devoirs et doivent mettre de côté les rôles d'autorité et de subordination (Donaldson, 1979 : 279 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 115 ; Vion, 1992 : 135)¹⁷. L'asymétrie peut se retrouver à d'autres niveaux, notamment au niveau de la durée des tours de paroles, au niveau du choix des thèmes conversationnels et au niveau des interventions décisives dans l'avancé de l'interaction (Linell et Luckman, 1991 ; Drew et Heritage, 1992). Par exemple, dans la dyade Guillaume-Pierre de nos données (cf. *infra* 4.3 pour la présentation du corpus), le premier interactant garde la parole beaucoup plus longtemps que le second.

La conversation est une « activité spontanée et gratuite » (André-Larochebouvy, 1984), dont l'objectif, converser, est commun aux participants. Ce n'est pas le cas pour des interactions comme l'interview, où le but de l'intervieweur est de chercher des informations et celui de l'interviewé de répondre sans forcément tout dévoiler (Traverso, 1996 : 6). La finalité de la conversation est *interne*. Son but est de renforcer les liens sociaux, pas de répondre à une exigence extérieure comme dans le cas d'un accord transactionnel par exemple (*ibid.*). C'est pour cette raison que la conversation représente une activité sociale fondamentale, à travers laquelle les individus peuvent affirmer leur existence au milieu des autres. Néanmoins, si l'on considère qu'elle peut contribuer à la diffusion des idées, la conversation peut également avoir une finalité externe (*ibid.*).

Dans le cadre de ce travail, les conversations ont une finalité interne de renforcement des liens sociaux entre les interactants, aussi bien qu'une externe en ce sens qu'elle contribue au développement de la recherche scientifique sur ce domaine.

La conversation peut se dérouler dans différents genres de lieux. Il convient de faire la différence entre les « lieux publics » et les « lieux privés ». Certains lieux publics comme les cafés, les bars ou les restaurants sont considérés comme des lieux privilégiés pour converser. En effet, ce sont des lieux que l'on peut s'approprier en récréant un espace privé

¹⁷ Cette égalité de droits ne se retrouve pas dans d'autres types d'interactions, comme les interactions institutionnelles, qui sont par nature asymétriques (Drew et Heritage, 1992 : 48).

avec sa table, ses chaises et ses habitudes (Traverso, 1996 : 11). Comme on l'a vu *supra* en 1.4, les conversations récoltées se déroulent dans un lieu public, l'université.

La définition ci-dessous résume de manière exhaustive toutes les caractéristiques de la conversation :

C'est un échange langagier à caractère réciproque, organisé par tours de parole dont l'alternance n'est pas prédéterminée. La finalité de la conversation est interne et les participants y poursuivent un objectif commun. La conversation possède une temporalité particulière du fait qu'elle impose à chaque participant l'abandon de son temps individuel et ordinaire pour l'entrée dans un temps commun. Elle peut se dérouler en tout lieu mais affectionne les lieux permettant la meilleure proximité spatiale et psychologique. Elle fonctionne enfin sur la base d'une égalité de principe entre les participants. (*ibid.*)

La conversation constitue l'étoffe des relations humaines. C'est en conversant que l'on communique ses opinions et ses croyances et que l'on crée des liens avec autrui. L'objectif poursuivi dans le cadre de cette recherche est de comprendre comment les interlocuteurs de différentes langues, notamment les allocutaires, gèrent le développement de l'interaction à travers l'emploi de régulateurs discursifs. Dans les lignes qui suivent, le système d'alternance des tours de parole va donc être décrit, afin de comprendre à quels endroits de la construction du discours les régulateurs apparaissent.

1.6 Le système des tours de parole

Les séquences conversationnelles sont construites autour de tours de parole obtenus alternativement par les interactants. À ce propos, il convient de rappeler la distinction entre *prise de parole* et *tour de parole*. D'après Luscher et al. (1996), la prise de parole constitue l'hyperonyme du tour de parole et de toute autre forme d'intervention verbale. Le tour de parole, quant à lui, est un type spécifique de prise de parole reposant sur trois conditions principales, dont la relation avec un thème¹⁸, une interprétation de l'interlocuteur¹⁹ et le fait d'être interposé entre deux autres tours (*ibid.* : 9)²⁰.

¹⁸ Les auteurs font référence par exemple aux marques d'approbation telles que « oui » (1996 : 8).

¹⁹ Il peut s'agir soit d'une réponse explicite, soit de la manifestation de l'incapacité de répondre, soit d'une simple continuité thématique (*ibid.*).

²⁰ Par ailleurs, d'après Luscher et al., les « éléments phatiques » utilisés par l'allocutaire à l'intérieur du tour du locuteur (« oui », « mh ») ne constituent pas un tour de parole. Ces éléments phatiques correspondent à ce qu'on entend ici par « régulateur discursif ». Toutefois, dans cette étude, on se conforme aux théories de l'analyse conversationnelle selon lesquelles chaque énoncé émis est un tour de parole. En ce sens, on soutient que les régulateurs constituent un tour de parole.

Les premières études sur le tour de parole ont été menées par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974). C'est eux qui sont à l'origine de la notion d'« unité de construction du tour (*turn-constructive unit*) ». Par unité de construction du tour (désormais UCT), ils entendent l'unité interactionnelle minimale qui ordonne les contributions des participants à la conversation. Chaque UCT est constituée d'une composante de construction du tour (*turn-constructive component*) et d'une composante d'allocation du tour (*turn-allocation component*) (*ibid.* : 702-703).

La composante de construction du tour est multidimensionnelle, car elle repose sur plusieurs ressources multimodales (pragmatiques, prosodiques, syntaxiques, phonétiques, corporelles, faciales, gestuelles...), et dynamique, car elle peut être redéfinie au fil de l'énonciation (Mondada, 2007 : 12-13).

L'*inter-action* consiste en l'interdépendance entre ce qu'un locuteur dit pendant un tour, ce que l'autre a dit dans le tour précédent et ce qu'il dira dans le tour suivant (Drew, 2013 : 131). Généralement, chaque tour représente une réponse au tour qui s'est produit immédiatement avant (*ibid.* : 134). Sacks (1987) appelle ce principe « proximité » (*nextness*). Cette cohésion structurelle se manifeste de plusieurs façons : à travers l'emploi d'ellipses, de pronoms, de répétitions, mais aussi à travers la mise en place d'actions reliées au tour précédent comme refuser une offre, montrer son accord par une affirmation, etc. (Drew, 2013 : 136)²¹. Le système d'alternance des tours peut être résumé par la formule *ababab* qui peut être appliquée principalement aux interactions dyadiques, mais qui permet, dans tous les cas, de dégager certaines caractéristiques du système (Sacks et *al.*, 1974). Tout d'abord, le rôle de locuteur doit être occupé successivement par les différents interactants et doit être distribué de façon équilibrée (Gérard-Naef, 1987 : 36)²². Les chevauchements sont tolérés, mais généralement, ils sont très brefs²³. Les intervalles qui séparent les tours sont réduits au minimum et le temps est essentiellement occupé par de la parole, même si la tolérance aux pauses peut varier sensiblement d'une société à l'autre

²¹ Parfois, un des interlocuteurs dit quelque chose qui n'est pas en relation avec l'information ou l'action précédente, dans le but de changer de sujet ou de donner une orientation différente à la conversation. Dans ce cas, il utilise des stratégies pour faire comprendre à son partenaire son intention. Par exemple, en français, on peut commencer un tour avec des connecteurs comme « d'ailleurs » ou « sinon », qui permettent de passer à un nouveau thème de discussion.

²² Les locuteurs qui tiennent des discours trop autocentrés et qui ne considèrent pas leurs interlocuteurs sont souvent stigmatisés (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 161).

²³ Selon Levinson, ils n'occupent jamais plus de 5% du temps global d'une conversation (1983 : 296). D'après Watts, ils peuvent aller jusqu'à 10% (1989 : 225).

(Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 162). Mais quels sont les mécanismes qui régissent l'allocation des tours de parole ?

Dans le cas de la conversation, l'alternance des tours de parole se base notamment sur la reconnaissance de la complétude syntaxique, prosodique, lexicale, propositionnelle et/ou pragmatique des énoncés, qui crée une « place de transition possible » (*transition relevant place*) (Sacks, Schegloff, Jefferson, 1974 : 702). Cette place transitionnelle s'identifie également à l'aide de signaux de fin de tour qui peuvent être verbaux, phonétiques et prosodiques ou mimo-gestuels (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 165 ; Clayman, 2013 : 154-58)²⁴. Il y a alors quatre combinaisons possibles pour la gestion des tours de parole et des rôles interactionnels (Duncan et Fiske, 1977).

Dans le premier cas, le locuteur continue à parler en créant une nouvelle UCT sans céder la parole au partenaire, ni être interrompu. Les procédés utilisés par le locuteur pour garder la parole sont l'accélération du débit, l'augmentation de l'intensité vocale, le « remplissage » des pauses par des répétitions, des hésitations comme « euh », des allongements vocaliques, des aspirations, l'enchaînement immédiat par des marqueurs comme « mais » ou « pourtant » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 167 ; Clayman, 2013 : 153).

Le deuxième cas est identique au précédent, mais les interactants ont échangé les rôles : celui qui était le locuteur avant est maintenant l'allocutaire et réciproquement. Cet échange peut se vérifier à travers des « tours simultanés » ou l'expression du désir de parler à travers des procédés comme la main ou l'index dressés, la posture d'appel, l'établissement d'un contact oculaire, l'ouverture de la bouche accompagnée de phénomènes vocaux, la multiplication de régulateurs verbaux et non verbaux (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 168).

Dans le troisième cas, les deux interactants peuvent avoir en même temps le rôle de locuteur.

Dans le dernier cas, le locuteur cesse de parler mais l'allocutaire ne prend pas le tour. Cela se transforme en silence où les deux interactants ont le statut d'allocutaire, mais dans une conversation, cette situation est plutôt rare (*ibid.* : 178)²⁵.

²⁴ En ce qui concerne les signaux de nature verbale, il s'agit d'éléments qui, par leur nature, fonctionnent comme première partie d'une paire adjacente et donc sollicitent un enchaînement immédiat. Dans nos données on retrouve par exemple des morphèmes comme « bon, voilà » qui indiquent une volonté de clôture de tour. Les signaux de nature phonétique et prosodique sont certaines courbes intonatives marquées (nettement ascendantes ou descendantes), ainsi que les pauses, la réduction du débit, les chutes de l'intensité articulatoire. Quant aux signaux de nature mimo-gestuelle, il s'agit d'un regard soutenu en fin de tour, d'une sollicitation par un mouvement de la tête, de l'achèvement de la gesticulation en cours.

²⁵ Quand les participants à la conversation sont plus de deux, au moment où le locuteur cède la parole il y a plusieurs possibilités pour l'allocation du tour. Par exemple, le locuteur principal peut sélectionner

Le locuteur principal peut également laisser entendre son souhait que l'autre prenne la parole. Dans ce cas, l'allocutaire a le droit et l'obligation de prendre la parole (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 703-704).

Le mécanisme de prise de parole constitue un cadre pour l'identification des fonctions des régulateurs discursifs. Selon Schegloff,

Peut-être que l'usage le plus courant de 'uh huh', etc. (dans des contextes différents que les questions oui/non) est de montrer que celui qui l'utilise comprend qu'une unité de discours prolongée est en cours, et qu'elle n'est pas encore, ou peut-être pas encore (ou qu'elle ne devrait pas encore être) complète. Cela suppose que le locuteur de cette unité prolongée devrait continuer à parler, et dans ce discours continu il devrait continuer cette unité prolongée. « Uh huh », etc. manifestent cette compréhension et adoptent cette position, précisément en laissant passer l'occasion de produire un tour. Lorsqu'ils sont ainsi utilisés, des énoncés tels que « uh huh » peuvent à juste titre être qualifiés comme des « éléments de continuation »²⁶. (1982 : 81)

De ce fait, Schegloff attribue aux régulateurs discursifs la fonction d'« éléments de continuation » employés par l'allocutaire dans le cadre du système d'allocation des tours pour montrer au locuteur qu'il peut garder la parole et continuer à construire son discours.

On peut se demander si le système proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson, se basant notamment sur l'anglais, peut également s'appliquer au français et au japonais. Les chercheurs affirment que :

les principaux aspects de l'organisation du tour de parole sont insensibles à ces paramètres de contexte, et sont, en ce sens, « sans contexte » ; mais il n'en demeure pas moins que l'examen de tout matériel particulier affichera les ressources hors contexte du système de tour de parole à employer, disposées de manière adaptée aux particularités du contexte²⁷. (1974 : 699)

le locuteur suivant à l'aide de certains procédés verbaux et non verbaux (nomination explicite, direction du regard et autres procédés cités *supra*). Le locuteur suivant peut également s'auto-sélectionner en commençant à parler, ou encore plusieurs interactants peuvent parler en même temps. Il y aura un chevauchement suivi d'une négociation implicite ou explicite, courtoise ou conflictuelle (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 171 ; Hayashi, 2013 : 169-174).

²⁶ « Perhaps the most common usage of 'uh huh,' etc. (in environments other than after yes/no questions) is to exhibit on the part of its producer an understanding that an extended unit of talk is underway by another, and that it is not yet, or may not yet be (even ought not yet to be), complete. It takes the stance that the speaker of that extended unit should continue talking, and in that continued talking should continue that extended unit. 'Uh huh,' etc. exhibit this understanding, and take this stance, precisely by passing an opportunity to produce a full turn at talk. When so used, utterances such as 'uh huh' may properly be termed 'continuers' ».

²⁷ « [w]hat we mean to note is that major aspects of the organization of turn-taking are insensitive to such parameters of context, and are, in that sense, "context-free"; but it remains the case that examination of any particular materials will display the context-free resources of the turn-taking system to be employed, disposed in ways fitted to particulars of context. »

Ainsi, l'argument de base de Sacks et *al.* est que l'organisation sous-jacente du tour de parole est essentiellement générique et applicable à tout contexte particulier dans lequel les participants peuvent se trouver (1974). Ce modèle a constitué le point de départ pour des travaux sur divers aspects de l'interaction sociale, par exemple ceux sur le regard (Goodwin, 1981), ceux sur le genre (Zimmerman et West 1975 ; West, 1979 ; West et Zimmerman, 1983), ceux sur le silence (Wilson et Zimmerman, 1986), ceux sur l'interaction en classe (McHoul, 1978), etc. Les premières tentatives de transfert de ce modèle vers d'autres langues comprennent une étude sur le thaïlandais menée par Moerman (1972), une étude sur la conversation en norvégien, en italien et en farsi de Boden (1981) et une étude sur le chinois mandarin de Ren (1989). Les auteurs ont essayé de comprendre si le mécanisme qui régit le système des tours de parole variait selon les spécificités de la culture d'accueil et de la langue dans laquelle l'interaction a lieu. Dans les sections suivantes, les recherches sur le tour de parole du français et du japonais vont être synthétisées.

1.6.1 Le tour de parole en français

Les travaux sur la gestion des tours de parole en français ne sont pas nombreux. Ceux qui ont été faits portent notamment sur les chevauchements²⁸. Contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, en français, le chevauchement n'est pas toujours traité comme problématique. Parfois, il est poursuivi par les interactants jusqu'à la fin de la construction du discours (Oloff, 2009 ; Traverso, 2011). Le locuteur peut effectuer une répétition post-chevauchement ou abandonner le tour de parole en chevauchement face à une cohésion plus forte de l'interlocuteur avec ce qui est dit (Oloff, 2009). Dans certains cas, il peut continuer rétrospectivement un tour complexe interrompu par l'intervention de l'allocutaire à cause d'une suspension ou de la présence d'une place de transition possible. Généralement, cette complétion différée est réalisée en chevauchement avec le tour intercalaire de l'allocutaire, pour que le locuteur puisse manifester que le tour est encore en cours (*ibid.* : 587-588)²⁹.

²⁸ Le fait que plusieurs personnes parlent en même temps.

²⁹ Dans le cas de conversations en ligne, on remarque une tendance à ne pas réparer. Cela est interprétée comme le résultat de ce type particulier d'interaction, autrement dit, lorsque des problèmes de décalage se vérifient, les participants s'y adaptent afin de ne pas ralentir encore plus l'interaction (Traverso, 2011 : 142).

Une étude qui touche à notre sujet de recherche est celle de Cosnier sur les régulateurs discursifs (1989). Dans ce travail, le tour de parole est défini comme

un ensemble textuel cohérent situé entre des ensembles analogues proférés par le partenaire, et en dépit d'éventuelles interactions sonores ou gestuelles qui ne rompent pas le développement en cours (même s'ils l'infléchissent). (1989 : 240)

À première vue, dans une interaction conversationnelle il existerait des grands tours, ou « tours authentiques », constitués d'une prise de parole en générale supérieure à dix mots, et des petits tours, autrement dit, des émissions brèves, généralement inférieures à cinq mots, qu'il appelle « régulateurs voco-verbaux et non-verbaux » (*ibid.*). Cosnier remarque que les régulateurs voco-verbaux constituent environ 60% des émissions verbales brèves et sont généralement placés au cours du tour de parole du partenaire. Il en tire la conclusion que ces émissions, malgré leur nature brève, doivent être considérées comme des éléments actifs et déterminants car elles co-pilotent l'activité du locuteur, en l'encourageant et en l'orientant. Néanmoins, il affirme que, lors de l'analyse de cette activité de co-pilotage, il est nécessaire de prendre en considération également les régulateurs non verbaux, comme les mimiques et les mouvements de tête (*ibid.* : 243)³⁰.

Les recherches sur le français portant sur la gestion des tours de parole ont comme entrée d'analyse les chevauchements et les régulateurs discursifs. Celles relatives au japonais concernent la façon de construire le tour et l'emploi des *aizuchi*, comme on va l'observer dans la section suivante.

³⁰ À ce propos, Mondada relève, de son côté, l'utilisation systématique du pointage du doigt comme méthode de projection d'une auto-sélection, de conception d'une place de transition possible et, plus généralement, de définition du locuteur dans une gamme de positions séquentielles (2007). Le pointage peut être réalisé soit avant la fin du tour en cours (projetant ainsi sa fin), soit au début du tour du locuteur suivant (*ibid.* : 219). Dans les deux cas, il affiche un passage de la catégorie de « locuteur non courant » à la catégorie de « locuteur commençant à parler », en passant par la catégorie de « prochain locuteur possible ». Ce processus montre la manière dont un allocutaire scrute un tour en cours et produit une analyse de ce tour pendant la construction de l'unité de tour en cours, afin de s'orienter vers la prise de tour. Mondada précise par ailleurs que le pointage comme pratique de projection des tours et d'organisation de séquences ne se vérifie pas dans tous les contextes (*ibidem*). Dans le cas étudié, il s'agit d'une ressource exploitée dans l'environnement spatial et matériel particulier, constitué par une table recouverte de documents, de cartes et d'autres images, utilisés pour une activité de lecture, d'écriture et de correction de représentations cartographiques. Dans ce contexte, l'interaction n'est pas organisée comme un échange face à face ; les interactants se trouvent plutôt côte à côte et focalisent leur attention sur les objets.

1.6.2 Le tour de parole en japonais

Traditionnellement, les chercheurs s'accordent sur le fait que dans les énoncés japonais l'ordre des mots est relativement libre, à l'exception du prédicat qui doit apparaître en position finale (Kuno, 1973 : 3). Le prédicat constitue donc une place de transition possible par l'allocutaire.

Toutefois, des éléments tels que le sujet, l'objet, l'objet indirect ou les expressions adverbiales peuvent parfois apparaître même après le prédicat (Hayashi et *al.*, 2002 ; Hinds, 1982 ; Ono et Suzuki, 1992 ; Simon, 1989). Des explications pour l'utilisation de composants après le prédicat sont la « réflexion après coup » (Shibatani, 1990), le focus sur un référent elliptique ou sur des éléments cités auparavant (Hinds, 1982), une spécification, une élaboration, une clarification ou une réparation (Ono et Suzuki, 1992), ou encore la réalisation d'un échange collaboratif (Hayashi et *al.*, 2002).

De même, la syntaxe peut être utilisée de façon à retarder tout affichage de position sur le sujet du discours (souhait, négativité, incertitude, volonté) ou l'action à accomplir par le tour (demande, question, devis, commande, évaluation) (*ibid.* : 30).

Par conséquent, les participants sont encouragés à écouter jusqu'à la fin du tour pour découvrir quel type d'action le locuteur veut réaliser (Tanaka, 1999 : 31). Par exemple, les locuteurs japonais peuvent utiliser des ressources grammaticales pour introduire un thème de conversation, s'engager dans une discussion et surveiller les réactions des partenaires avant de prendre une position définitive sur un sujet. Ils accomplissent cela en modifiant la structure syntaxique et le travail interactif pendant la construction de l'énoncé (*ibid.* : 32)³¹. Concrètement,

³¹ Tanaka (*ibid.* : 34) affirme que tout comme en japonais, en anglais, la trajectoire des énoncés peut également subir une modification, comme l'avait montré Goodwin (1979). D'après Tanaka (*ibid.*), une différence cruciale entre l'anglais et le japonais, réside dans le fait qu'en anglais cela est généralement accompli à travers des ajouts et des qualifications de ce qui a été produit. Au contraire, en japonais, on transforme rétroactivement la construction grammaticale d'un tour en cours, ce qui peut entraîner des conséquences non indifférentes pour l'action sociale réalisée ainsi que pour la localisation d'une place de transition possible.

le type d'UCT auquel ces faits conduisent généralement (...) commence par un marqueur de discours (par exemple, *ano*, *nanka*), suivi d'adverbes ou de noms indiquant un cadre quelconque, suivi du verbe, et éventuellement suivi de particules dites finales. Ainsi, ce qui se produit au début de l'UCT n'est souvent que vaguement associé structurellement à ce qui va suivre. Les énoncés conversationnels en japonais ne semblent donc pas présenter une organisation syntaxique serrée³². (Fox et al., 1996 : 208)

Comme la syntaxe du japonais favorise la production retardée et parfois interrompue des énoncés, elle a contribué à catégoriser le style de communication japonais comme étant peu clair et assez indirect. Ce constat est repris dans de nombreux discours dont certains relèvent de *Nihonjinron*³³.

La progression du tour peut aussi être retardée par des indices paraverbaux, comme le rire, les pauses, la recherche de mots, les coupures, etc. Ces éléments sont également considérés en japonais comme des opportunités pour commencer un tour (Tanaka, 1999 : 39).³⁴ La reconnaissance d'une place de transition possible est alors affichée par des « signes de changement d'état » comme *a* (« ah ») (*ibid.*).

Parallèlement aux éléments qui signalent à l'allocutaire la possibilité de prendre la parole, il y en a d'autres qui affichent que le locuteur n'a pas encore terminé la construction de son discours. Par exemple, des prédicats à la forme suspensive *-te* suivis de particules énonciatives comme *ne* ou de particules interjectives comme *sa* ne sont généralement pas traités comme marquant des tours complets. Grâce à l'emploi de ces particules qui segmentent explicitement une UCT de manière intonative, les locuteurs japonais peuvent produire des tours d'unités multiples longs et complexes, tout en offrant un espace interactionnel suffisant pour la participation active de l'allocutaire (Morita, 2005 : 89).

³² « the kind of clausal TCU structure these facts commonly lead to typically, ..., starts with some kind of discourse marker (e.g., *ano*, *nanka*), followed by adverbials, or nouns indicating setting of some kind, followed by the verb, and possibly followed by so-called final particles. So what occurs early in the TCU is often only loosely associated structurally with what is to follow. Conversational utterances in Japanese thus seem not to show tight syntactic organization. »

³³ Le terme *Nihonjinron* (littéralement « discours, théorie sur les Japonais ») renvoie aux discours sur les caractéristiques de la société et de la culture japonaises. Généralement, il ne s'agit pas d'études objectives et rigoureuses, mais plutôt d'ouvrages de sociologie populaire destinés à être accueillis favorablement par la population. Le postulat commun à ces ouvrages est la singularité de la culture japonaise. « Le genre dans sa totalité peut être considéré comme traitant de l'identité japonaise, essayant d'établir le caractère unique du Japon et de différencier la culture japonaise des autres cultures. » (Befu, 2001 : 2)

³⁴ Tanaka emprunte le terme « achèvement opportuniste » créé par Lerner (1996) pour décrire une pratique identifiée en anglais, selon laquelle « l'impédance de progressivité » d'un tour fournit au co-interactant l'opportunité de terminer l'unité de construction de tour en cours.

Plus précisément, *ne* peut être mobilisé au début du tour pour anticiper un problème dans le tour successif et solliciter une adhésion (« alignement ») de l'allocutaire. Lorsqu'il est employé à la fin du tour, il représente une requête d'action affiliative (*ibid.* : 148). Après une évaluation, *ne* exprime une demande d'accord. Après une réponse, il signale l'adhésion à ce qui a été exprimé par le locuteur (*ibid.*). En d'autres termes, *ne* est utilisé pour que les participants montrent leur positionnement vis-à-vis du mouvement conversationnel et pour établir une coordination entre les interactants qui facilite et améliore la contingence séquentielle sur laquelle l'interaction conversationnelle est construite.

Quant à la particule interjective *sa*, en début de tour, elle affiche une non-négociabilité temporaire et pousse ainsi l'allocutaire à la suspension de toute action qu'il pourrait autrement entreprendre (Morita, 2005 : 206). *Sa* apparaît également dans des mouvements conversationnels topiquement disjonctifs, comme le déplacement de l'attention sur certains référents ou sur certaines phases d'une activité qui marquent une « collaboration non attendue ». De plus, la particule *sa* semble être l'une des ressources linguistiques que les interactants mobilisent pour garder le rôle de locuteur et mettre en place une quantité autrement non normative de tours successifs nécessaires pour « fermer temporairement l'espace de négociation » (*ibid.* : 207). D'après Suzuki, si elle est employée à la fin du tour de parole³⁵, *sa* est une particule qui permet au locuteur d'« insister » sur ce qu'il dit en essayant de convaincre l'allocutaire (1990 : 315). Si ce dernier emploie *sa* à l'intérieur d'un énoncé, il le fait pour demander une écoute attentive de l'autre. Lorsqu'il l'emploie après une affirmation exprimant une généralisation (ex. « le Japon est un type de société comme ça »), il souligne le caractère évident de cette généralisation (*ibid.* : 317). Plusieurs linguistes s'accordent à dire que cela influence la production d'*aizuchi* (Miller 1983 ; LoCastro 1987).

Les particules, notamment *ne* et *sa*, peuvent être mobilisées à n'importe quel endroit d'une UCT et en raison de la flexibilité de leur position, elles peuvent marquer le moment précis où une action particulière devient saillante, en invitant explicitement le destinataire à co-construire une compréhension intersubjective de l'interaction en cours (Morita, 2005 : 78-81). Ce phénomène explique la fréquence élevée d'*aizuchi* dans la conversation en japonais (*ibid.* : 89 ; Kita et Ide, 2007 ; Maynard, 1986 ; Tanaka, 2000). Des exemples

³⁵ Suzuki (1990 : 315-317) utilise plutôt le terme « utterance », *énoncé*. En observant ses exemples, on remarque que cette notion correspond à ce que dans cette thèse on a défini comme « tour de parole ». Pour éviter la confusion, on a décidé de garder ce dernier terme.

concrets montrant le lien entre l'emploi des particules énonciatives chez le locuteur et l'emploi de régulateurs discursifs chez l'allocutaire sont fournis *infra* (cf. chapitre 6).

Cette section a permis de montrer que l'élaboration des tours en japonais est basée sur une construction « morceau par morceau » (Tanaka, 2000 ; Hayashi, 1999, 2003). Par ailleurs, on a remarqué une orientation vers la fin du composant de prédicat comme étant pertinente pour la transition ainsi qu'une tendance à ajouter des composants post-prédicats (Tanaka 2000 : 7-8). Ces procédés impliquent une préférence chez l'allocutaire à retarder sa prise de parole et à employer des régulateurs discursifs.

Une autre notion nécessaire à la compréhension des interactions dans une optique interculturelle est celle d'« ethos communicatif », lequel fait référence aux valeurs culturelles sous-jacentes au langage. Comprendre l'ethos communicatif nous permettra d'appréhender les différences culturelles dans les styles de communication ainsi que les attentes sociales et les normes implicites qui influencent les interactions à l'étude.

1.7 L'ethos communicatif

Selon « l'hypothèse de Sapir-Whorf », les catégories de la langue conditionnent notre perception du monde. À cette « version forte » correspond une « version faible », selon laquelle la langue reflète la culture et peut être utilisée pour comprendre celle-ci. Kerbrat Orecchioni (2002) se concentre principalement sur cette dernière version, en soulignant que la culture est clairement présente dans tous les discours produits par la communauté linguistique et qu'elle est encapsulée dans le système de la langue de différentes manières qu'il est important d'examiner. À partir des faits linguistiques, il est possible de reconstituer la logique culturelle sous-jacente, c'est-à-dire l'ethos communicatif spécifique à la société étudiée (*ibid.* : 42)³⁶. En d'autres mots,

Le profil communicatif de toute communauté parlante étant formé d'un ensemble structuré de traits, on peut espérer pouvoir dégager, lorsqu'un nombre suffisant de descriptions auront été menées à bien, certaines affinités entre catégories relevant

³⁶ Néanmoins, il n'est pas réaliste de reconstituer l'ethos communicatif sous forme d'un système cohérent et homogène pour une culture donnée. Au lieu de cela, on peut tenter d'identifier des tendances générales relatives (Kerbrat Orecchioni, 2002 : 49). Par exemple, on peut affirmer que la société brésilienne est plus orientée vers les contacts que la société américaine du Nord, qui elle-même l'est plus que la société japonaise, qui a une orientation hiérarchique plus marquée que les sociétés occidentales.

d'axes différents, c'est-à-dire des combinaisons de traits mieux représentés que d'autres. (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 113, citée par Traverso, 2006 : 4)

Ces généralisations nécessitent une observation minutieuse et précise et une analyse de données principalement authentiques, mais la description doit nécessairement tenir compte du contexte dans lequel elles ont été produites (Kerbrat Orecchioni, 2002 : 42).

On va par la suite montrer sur quels concepts repose la notion d'ethos communicatif en France et au Japon et comment l'emploi des régulateurs discursifs la reflète.

1.7.1 L'ethos communicatif français

L'ethos communicatif français peut être expliqué à partir de la notion d'*engagement* :

Chacun a le droit d'avoir ses propres désirs, ses propres opinions, ses propres sentiments. Mais chacun a le devoir d'exprimer ses désirs, ses opinions, ses sentiments, de façon claire pour les autres, et si les autres veulent l'influencer, il a le devoir de défendre et de justifier ses désirs, ses opinions, ses sentiments. (Béal, 1993 : 102)

Le style d'interaction français permet et encourage la contribution et l'implication des interactants à la conversation. Des phénomènes tels que les chevauchements fréquents, l'achèvement collaboratif des phrases, la ponctuation du discours avec des remarques personnelles sont des moyens de montrer la spontanéité, l'implication, l'enthousiasme et l'engagement des locuteurs français (*ibid.* 103 ; Mullan, 2001 : 9). L'engagement peut être considéré comme l'essence du style d'interaction français. Ainsi, dans cette culture, les locuteurs se sentent encouragés à exprimer leur point de vue de manière directe et claire.

Si l'on applique le cadre théorique de Brown et Levinson (1987) sur la politesse linguistique à la notion d'engagement, le style communicatif français relèverait de la politesse dite positive (cf. *supra* 1.1.2) car il permettrait de « flatter » la face de l'autre en montrant de la considération. Cependant, des phénomènes comme entrer dans le vif du sujet, finir les phrases de l'autre, l'interrompre ou demander des nouvelles personnelles après avoir discuté de questions professionnelles sont difficilement catégorisables comme de la politesse positive (Béal, 1993 : 101). Brown et Levinson reconnaissent que leurs trois variables ne reflètent peut-être pas toutes les nuances culturelles et que d'autres normes culturelles peuvent l'emporter sur le désir de sauver la face. Dans ce cas, le choix des stratégies conversationnelles relève d'une logique différente qui n'entre pas dans ce système. En fait, le vrai problème est l'interprétation de ce qui est socialement acceptable dans une

culture donnée (Wierzbicka, 1991, cité par Béal, 1993 : 101). En français, tout individu a le droit de posséder des désirs, des opinions et des sentiments, de les exprimer clairement et de les défendre si nécessaire. Cela relève de l'engagement. Les expressions idiomatiques françaises reflètent l'idée que le manque d'engagement est désapprouvé. Par exemple, « donner une réponse de Normand », « ménager la chèvre et le chou », « ne pas vouloir se mouiller » sont des expressions qui montrent que ne pas vouloir prendre position ou ne pas vouloir s'engager clairement est considéré comme peu respectable (Béal, 1993 : 102). Dans le contexte du travail,

l'affirmation vigoureuse des points de vue de chacun, l'utilisation d'une certaine violence verbale pour leur donner du poids, et le choc des convictions et des intérêts font partie d'un fonctionnement normal. (d'Iribarne, 1989 : 29, cité par Béal, 1993 : 102)

Dans cette recherche, on soutient que l'emploi des régulateurs discursifs reflète l'ethos communicatif de l'engagement. En effet, ces expressions permettent de signaler que le locuteur est écouté et compris et que l'allocataire s'engage en suivant le déroulement du discours, tout en restant prêt à prendre la parole à son tour. On verra *infra* (cf. 5.3) que dans le corpus français, une forme particulièrement forte d'engagement est représentée par les unités complexes, mobilisées par une des interactantes pour montrer son accord envers le point de vue exprimé par sa partenaire de conversation. En outre, les locuteurs français ont tendance à montrer leur engagement en utilisant des régulateurs constitués de formes renforcées telles que des formes redoublées accompagnées d'adverbes, ou encore des expressions phrastiques. Ce résultat corrobore celui de l'étude de Tobback et Lauwers, selon lesquels, par rapport aux locuteurs néerlandophones, les francophones utilisent des marqueurs qui impliquent un engagement plus prononcé (2016 : 391).

1.7.2 L'ethos communicatif japonais

Le japonais est une langue agglutinante, dans laquelle plusieurs éléments séparables tels que des particules, des verbes auxiliaires et des adjectifs sont attachés aux mots (Maynard, 1997 : 1-2). On a vu *supra* (cf. 1.6.2) que les particules ont une fonction qui dépasse la simple expression des relations grammaticales, car elles reflètent également les sentiments personnels des locuteurs. En outre, cette langue est connue pour son langage honorifique et pour la diversité de stratégies pour marquer la politesse (Nishimura et al., 2008 : 790).

Hall et Hall (1990) placent le Japon en tête de la liste des cultures à haut contexte en raison du style communicatif indirect et digressif qui inclut l'emploi d'un nombre réduit de mots, la dépendance des indices contextuels, le respect des silences et de la prise de parole de l'autre personne. Dans une conversation en japonais, il faut écouter attentivement l'interlocuteur pour trouver le contexte et comprendre le sens au-delà des mots (Nishimura et al., 2008 : 790). L'écoute attentive est également associée à une valeur culturelle importante au Japon, centrée sur le concept d'*omoiyari*. *Omoi* dans *omoiyari* signifie « prendre soin des autres avec attention », tandis que *yari* est la forme nominale du verbe *yaru*, qui signifie « envoyer quelque chose à autrui ». Par conséquent, *omoiyari* signifie littéralement « envoyer ses sentiments altruistes à autrui » (Hara, 2006 : 27). Ce concept se rapporte ainsi à la création et au maintien d'une harmonie et d'une compréhension mutuelle en étant empathique envers les idées et les souhaits d'autrui, même lorsqu'ils sont en opposition avec les siens (Lebra, 1976 ; Travis, 1998 ; White, 1989 ; Wierzbicka, 1997). L'*omoiyari* peut donc être associé au concept d'altruisme (Hara, 2006).

L'importance de l'*omoiyari* au Japon peut aussi s'expliquer par le fait qu'il a été promu dans le système éducatif japonais en tant que principe moral clé pour interagir avec les autres. Selon une enquête menée par le ministère de l'Éducation au Japon citée dans le journal *Yomiuri-shimbun* (1994), les enseignants d'écoles primaires et secondaires au Japon accordent la plus grande importance à l'*omoiyari* dans l'éducation morale (Hara, 2006 : 28). De plus, dans une enquête sur la naissance d'enfants au Japon (*Yomiuri-shimbun*, 2005), 86,7 % des parents souhaitent que leurs enfants soient des enfants ayant de l'*omoiyari* (Hara, 2006 : 28).

Ainsi, l'utilisation des *aizuchi* reflète la notion d'*omoiyari*, car ces signaux expriment l'empathie et la compréhension mutuelle dans la communication interpersonnelle. En les utilisant, les locuteurs japonais montrent qu'ils écoutent attentivement leur interlocuteur, renforçant de cette manière les liens de confiance. Pour cette raison, les *aizuchi* sont très fréquents dans les conversations japonaises et les étrangers ont souvent du mal à en saisir le sens (Lebra, 1976 ; Mizutani, 1982).

Dans ce premier chapitre, on a présenté la problématique, l'hypothèse et les questions de recherche. Les études relatives aux éléments qui constituent la structure de l'interaction verbale ont ensuite été synthétisées. Le deuxième chapitre sera consacré aux signes non verbaux, qui incluent les signes statiques relatifs à l'apparence physique, les signes

cinétiques lents, c'est-à-dire les attitudes et les postures, et les signes cinétiques rapides, qui sont les regards, les mimiques et les gestes (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 137). On répertoriera d'abord les gestes, ce qui est nécessaire pour l'analyse de ceux qui apparaissent dans les corpus à proximité des régulateurs discursifs. Mais notre attention portera surtout sur les hochements de tête, qui ont souvent été considérés comme des régulateurs discursifs et qui touchent donc au sujet d'étude. On dédiera également une section au regard, afin de comprendre s'il influence la production de régulateurs discursifs.

Chapitre 2 : Les éléments non verbaux de l'interaction

Dans ce chapitre, on présente les travaux qui portent sur les éléments communicatifs non verbaux. Cela permettra d'interpréter certains comportements interactionnels dans le corpus à l'étude.

En effet, toute interaction verbale est étroitement liée aux activités non verbales des interlocuteurs. Les regards, les gestes et les mouvements corporels contribuent à créer le message, car « nous parlons avec nos organes vocaux, mais c'est avec tout le corps que nous conversons » (Abercrombie, 1972 : 64). Dans les recherches récentes sur la communication non-verbale, l'expression « embodied actions » ou « actions incarnées » est employée (Heath et Luff, 2013 ; Goodwin, 2018). L'« incarnation » est une « collection complexe de différents types de ressources créant du sens qui sont généralement utilisées ensemble pour construire l'action »³⁷ (Goodwin, 2018).

Dans la première section, on synthétise les théories relatives aux gestes, certains d'entre eux apparaissant dans les données. Ensuite, on se focalise sur les hochements de tête et sur le regard.

Les hochements de tête ne sont pas aléatoires. Ils marquent la structure du discours et sont utilisés pour réguler l'interaction (Maynard, 1987 ; McClave, 2000 ; Poggi, 2010). L'orientation du regard contribue également à la répartition des tours de parole et à l'accomplissement d'actions sociales (Rossano, 2013 : 308). Notre objectif est de comprendre si cette orientation influence également la production des signaux d'écoute.

2.1 La communication non verbale

Les signes communicatifs peuvent être catégorisés selon leurs organes d'émission et de réception. Il existe des signes vocaux-acoustiques, des signes émis par les canaux olfactifs, dermiques, tactiles et thermiques, et des signes corporo-visuels (Cosnier et Brossard, 1984 ; Poyatos, 1983).

Les signes vocaux-acoustiques peuvent être répartis en éléments verbaux (phonologiques, lexicaux et morphosyntaxiques) et éléments paraverbaux, prosodiques et

³⁷ « Embodiment is a complex collection of very different kinds of meaning-making resources that are typically used together to build action ».

vocaux (intonation, pauses, intensité articulatoire, débit, caractéristiques de la voix, particularités de la prononciation).

Les indicateurs olfactifs et dermiques sont constitués par les odeurs naturelles et artificielles du corps et par des messages comme les rougeurs du visage, qui surgissent généralement en concomitance avec des mouvements émotifs. Les signes tactiles sont ceux qui relèvent du contact de la peau, par exemple la poignée de main. Les réactions thermiques incluent l'augmentation ou la chute de la température du corps, lesquels se vérifient par exemple pendant des sensations de bonheur, de chagrin ou de mépris (Poyatos 1983 : 129).

Les signes non verbaux corporo-visuels, peuvent être répartis en « statiques » (tout ce qui constitue l'apparence physique et l'appartenance socio-culturelle), « cinétiques lents » (les attitudes et les postures) et « cinétiques rapides » (les regards, les mimiques et les gestes). Les signaux statiques et cinétiques lents contribuent à la définition contextuelle de la situation, tandis que les cinétiques rapides participent à la composition des énoncés (Cosnier et Brossard, 1984 : 6).

Dans les conversations à l'étude, certains signaux cinétiques rapides, c'est-à-dire les gestes et le regard, sont employés à proximité ou en concomitance des régulateurs discursifs. Il est donc nécessaire de comprendre leurs fonctions dans la structuration du discours. Pour commencer, dans 2.2, les études relatives à la gestualité sont exposées.

2.2 La gestualité

La gestualité agit sur trois niveaux : le niveau de l'énoncé, le niveau du processus énonciatif et le niveau de la pragmatique interactionnelle.

Au niveau de l'énoncé, la gestualité illustrative mime l'action dans l'espace et contribue à renforcer l'aspect dénotatif de la chaîne discursive en connotant le contenu du discours et l'attitude des locuteurs par rapport à l'énoncé (Cosnier et Brossard, 1984 : 13). De plus, elle contribue à l'énonciation à travers des gestes déictiques-spatiaux.

Au niveau du processus énonciatif, l'activité gestuelle facilite l'activité cognitive qui se réalise dans le processus de création de la chaîne verbale. En effet, cette dernière est le résultat de la transformation des représentations et des images mentales en une suite signifiante homogène et linéaire (*ibid.* : 19 ; Kendon, 1972 ; Schefflen, 1963 ; Wagner et *al.*,

2014). La gestualité est isomorphe³⁸ au discours : aux longues périodes verbales correspondraient des postures lentes et espacées, alors qu'aux propositions et aux mots plus courts correspondraient des mouvements segmentaires brefs (Kendon, 1972).

Au niveau de la pragmatique interactionnelle, la gestualité comporte l'autosynchronie et la synchronie interactionnelle (Condon, 1970 ; Condon et Ogston, 1966 ; Cosnier et Brossard, 1984). L'autosynchronie définit la correspondance entre la parole et les mouvements segmentaires corporels chez le locuteur. La synchronie interactionnelle indique la correspondance entre les mouvements segmentaires corporels chez l'allocataire et la parole produite par son interlocuteur. Cette inter-régulation est possible grâce aux regards phatiques, aux hochements de tête régulateurs souvent accompagnés par des signaux verbaux tels que « oui », « hum » et à l'activité mimique de l'allocataire (Cosnier et Brossard, 1984 : 18)³⁹. C'est à ce niveau qu'on s'intéresse dans cette recherche. Avant de présenter les études sur les hochements de tête et sur le regard, on répertorie les types de gestes qui existent. À travers cette catégorisation, on pourra analyser ceux qui sont produits avant ou après un régulateur discursif.

- **Les types de gestes**

Les gestes peuvent être classés en cinq types : les emblèmes, les illustateurs, les manipulateurs, les régulateurs, les expressions d'émotions (Ekman, 1969, 2004). Les participants à notre étude les ont mobilisés tous.

Les emblèmes sont des signaux culturellement codés, émis délibérément par l'émetteur. Leur sens est connu par les interactants et par leur groupe culturel (Efron, 1968 ; Ekman, 2004 ; Kendon, 2004). Les emblèmes peuvent être iconiques, s'ils représentent le message qu'ils expriment, ou arbitrairement codés. Généralement, ils sont utilisés quand le langage

³⁸ Qui a la même forme.

³⁹ Un autre aspect important du comportement kinesthésique des interactants est constitué par la synchronie mimétique : les rires appellent les rires, les pleurs appellent les pleurs ou des mimiques compassionnelles, etc. (Cosnier, 1992 : 36). Par ailleurs, certaines mimiques, postures et activités corporelles peuvent engendrer des affects spécifiques (Ekman *et al.*, 1983 ; Bloch, 1989). Cette « induction émotionnelle » pourrait être un des éléments de base de la convergence communicative, c'est-à-dire l'expression positive de l'engagement, de l'affiliation et de l'intimité, qui pourrait s'exprimer à travers le contact oculaire, les sourires et les mimiques syntones, les hochements de tête, l'orientation frontale du tronc, l'inclinaison intérieure, la gesticulation co-verbale (Cosnier, 1992 : 37). Au contraire, la divergence serait marquée par l'absence de sourire, l'asynchronie des mimiques, l'inclinaison postérieure, la rareté des hochements de tête, la fréquence des extra-communicatifs autocentrés, le mouvement des jambes et l'immobilité des bras (*ibid.*).

verbal seul ne suffit pas, par exemple à cause du bruit, ou quand ils peuvent emphatiser le langage verbal et le rendre plus intéressant⁴⁰ (*ibid.*).

Les illustreurs désignent des mouvements qui « illustrent » le discours (Efron, 1968 ; Ekman et Friesen, 1969 ; Kendon, 1997 ; McNeill', 1985). Cinq types d'illustreurs ont été mis au jour : les « baguettes » (« bâtons »), qui emphatisent un mot ou une phrase et qui « marquent le tempo de la locomotion mentale »⁴¹ ; les « idéographes » (« ideographs ») qui « tracent l'itinéraire d'un trajet logique »⁴² ; les mouvement déictiques qui pointent les objets ; les « kinéto-graphes » (« kinetographs »), qui représentent les actions corporelles ; les mouvements dans l'espace, qui indiquent les relations spatiales ; les « pictographes » (« pictographs ») qui « dressent un portrait » de ce dont ils se réfèrent ; les mouvements rythmiques qui désignent le rythme d'un événement (Ekman, 2004 : 41). Les illustreurs, tout comme le langage, sont appris socialement. Ces gestes aident à expliquer mieux ce qui est décrit verbalement et ils permettent au locuteur de garder la parole. De plus, ils sont nombreux si l'interactant est impliqué dans la conversation et diminuent s'il est fatigué, ennuyé ou moins impliqué (*ibid.* : 42).

Les manipulateurs sont les mouvements que l'on fait quand on « manipule » une partie de notre corps avec une autre partie, par exemple quand on se caresse ou on se gratte (Ekman, 2004 : 43). Ces actes n'ont pas de but précis et on les utilise majoritairement quand on converse avec des amis ou avec des personnes avec lesquelles on est à l'aise (*ibid.*).

Les régulateurs sont

des actions qui maintiennent et régulent le va-et-vient de la parole et de l'écoute entre deux ou plusieurs interactants. Ils indiquent au locuteur de continuer, de répéter, d'élaborer, de se dépêcher, de devenir plus intéressant, moins salace, de donner à l'autre une chance de parler, etc. Ils indiquent à l'allocutaire de prêter une attention particulière, d'attendre encore une minute, de parler, etc.⁴³ (Ekman et Friesen, 1969 : 82)

⁴⁰ Plusieurs « dictionnaires des emblèmes » ont été rédigés (Ekman et Friesen, 1969 ; Wylie, 1977 ; Morris et *al.*, 1979 ; Kendon, 1981 ; Calbris et Montredon, 1986 ; Calbris, 1990 ; Ricci Bitti et Poggi, 1991 ; Payrató, 1993 ; Pooringa, Schoots et van de Koppel, 1993 ; Hauge, 1998, 1999 ; Brookes, 2001 ; 2005).

⁴¹ « beat out the tempo of mental locomotion ». Par exemple, McNeill montre que les mouvements rythmiques de la main, qu'il appelait « beats », marquent la différence entre des informations nouvelles et des informations déjà connues (1992, cité par Kendon, 1997 : 113).

⁴² « tracing the itinerary of a logical journey ».

⁴³ « actions which maintain and regulate the back-and-forth nature of speaking and listening between two or more interactants. They tell the speaker to continue, repeat, elaborate, hurry up, become more interesting, less salacious, give the other a chance to talk, etc. They tell the listener to pay special attention, to wait just a minute more, to talk, etc. ».

Bien que les emblèmes et les illustateurs puissent également réguler le flux de la conversation, les régulateurs ont cette fonction spécifique (Ekman, 2004 : 44). Il s'agit de hochements de tête, de sourires d'accord, d'inclinaisons vers l'avant, de sourcils levés (Dittman, 1972) qui représentent des « expressions d'accord de l'allocutaire » (*agreement listener responses*), des « signaux pour garder la parole » (*floor holders*), ou des « signaux pour obtenir le tour » (*turn seekers*) (Ekman, 2004 : 44).

Pour finir, les expressions d'émotion sont des signaux involontaires qui sont produits en réponse à des événements qui provoquent une émotion. Ces expressions ne s'apprennent pas, mais on apprend culturellement et socialement à les gérer (Ekman, 2004 : 45). L'expression des émotions a lieu dans le visage, dans la voix, dans la posture et dans la position de la tête et du corps (*ibid.* : 46). Il existe des « émotions qui manifestent du malheur », comme la tristesse, le désarroi, la culpabilité, la honte, le découragement, la déception, qui partagent certaines expressions faciales, et des « émotions qui manifestent du bonheur » qui en partagent d'autres (Ekman, 1992b). Les expressions faciales pour les émotions du même groupe ne sont pas exactement les mêmes mais les variations sont minimales⁴⁴ (Ekman, 2004 : 46).

Dans nos données, les gestes qui appellent des régulateurs discursifs en français et en japonais sont notamment les gestes pictographiques. Les gestes déictiques entraînent les régulateurs verbaux en japonais et accompagnent parfois les régulateurs verbaux en français. Dans la troisième partie de la thèse, on verra des extraits tirés des données illustrant l'emploi de ces gestes. Des gestes régulateurs, tels que les hochements de tête, sont également employés. Dans les sections suivantes, leurs caractéristiques et leurs fonctions vont être présentées. On commence par une catégorisation générale des mouvements de la tête

⁴⁴ Lorsqu'il y a de la visibilité entre les interlocuteurs, les gestes sont généralement plus larges et ont souvent des fonctions interactives claires comme la régulation des tours de parole (Bavelas, 1994). Cela dit, des gestes-bâtons non référentiels et des gestes iconiques non obligatoires ont été observés à la fois dans des conditions de visibilité et de non-visibilité (Alibali et al., 2001 ; De Ruiter et al., 2012). Cela signifie que ces gestes facilitent principalement la production de la parole, tandis que d'autres ont une nature communicative.

2.3 Les mouvements de la tête

L'amplitude, la position dans le discours et la fréquence des mouvements de la tête peuvent en définir les fonctions principales (Wagner et *al.*, 2014 : 213). Par exemple, les changements posturaux dans les mouvements de la tête se produisent surtout entre les phrases ou les propositions et sont associés à l'adoption ou à la cession du tour de parole (Hadar et *al.*, 1984a). Lorsqu'ils accompagnent des vocalisations, ces mouvements ont des fonctions sémantiques, discursives et interactives diverses (McClave, 2000 : 860-869).

Ainsi, des mots comme « tout » ou « tous » peuvent être prononcés avec un grand mouvement de tête latéral qui exprime de l'inclusivité. Quand des mots comme « très », « beaucoup », « grand », « vraiment », « exactement » sont employés avec des mouvements latéraux de la tête, ceux-ci expriment de l'intensification. Quand la trajectoire du mouvement est assez retenue et des expressions telles que « je suppose », « je pense » sont prononcées, le mouvement marque l'incertitude. Les mouvements de la tête sont également utilisés pour effectuer une citation : la tête du locuteur prend une nouvelle orientation quand on passe du discours indirect au discours direct. La tête peut aussi exprimer une fonction de déixis, en localisant un référent dans l'espace et en s'orientant vers ce référent. Le locuteur bouge souvent la tête au moment de faire un listage, cela étant révélateur de la conceptualisation spatiale des entités.

Les mouvements de la tête sont particulièrement fonctionnels car ils fournissent des informations sur le déroulement de la communication sans perturber le discours de l'interlocuteur (Włodarczak et *al.*, 2012 ; Heldner et *al.*, 2012). Ils peuvent également signaler la volonté d'obtenir le tour (Duncan, 1972 ; Hadar et *al.*, 1984), la volonté de garder le tour et un changement du discours direct au discours indirect (McClave, 2000), ainsi que le changement du thème conversationnel (Kendon, 1972). Compte tenu de cela, au moment d'interpréter les mouvements de tête, il est important de ne pas négliger les éléments linguistiques co-occurents, tel que les régulateurs verbaux qui les précèdent ou qui se chevauchent, les expressions faciales concomitantes, le regard ou les gestes manuels (Poggi et *al.*, 2010 ; Rosenfeld et Hancks, 1980). Les mouvements de la tête peuvent être catégorisés en différents types.

2.3.1 Les différents types de mouvements de la tête

Pendant l'interaction, on bouge la tête de différentes façons. Bien que la variation paramétrique de ces mouvements soit limitée, le nombre de gestes réalisés et la diversité des fonctions exprimées sont multiples (Heylen, 2008 : 241). Plusieurs types de mouvements de la tête sont possibles : secouements, balayages, penchements, hochements (Birdwhistell, 1970 ; Heylen, 2008).

Les secouements de la tête sont des mouvements similaires aux hochements de tête, mais au lieu d'être des mouvements verticaux, ils sont horizontaux. Ils se produisent avec des négations explicites ou implicites ou à des points d'hésitation et expriment plusieurs fonctions : négation, inclusivité, intensification et incertitude (Heylen, 2008 : 253).

Les balayages sont des mouvements latéraux qui diffèrent des secouements par leur configuration, leur amplitude et leur vitesse. Il s'agit de mouvements relativement rapides de taille moyenne, souvent utilisés pour exprimer un focus dans le discours (*ibid.*).

Les hochements sont des mouvements de tête allant de haut en bas ou de bas en haut. Il existe des hochements de tête complets et des demi-hochements soit vers le haut, soit vers le bas. À la fin d'un hochement complet, il peut y avoir un petit « rebond » (Birdwhistell, 1970). Ce type de mouvement, lorsqu'il est répété plusieurs fois, exprime de l'insistance sur le discours émis (Heylen, 2008 : 252). Il est également possible de distinguer les mouvements de tête linéaires, équivalents à des hochements simples, des mouvements cycliques, équivalents à des hochements multiples. Les premiers sont généralement associés aux signaux de prise de tour et les deuxièmes à des réponses⁴⁵ (Hadar et al., 1985). Dans ce travail, on s'intéresse particulièrement à ce type de mouvement de la tête, parce qu'il peut être employé par l'allocutaire en tant que signal d'écoute (McClave, 2000 : 860-869).

2.3.2 Le hochement de tête

Le hochement de tête est une unité kinésique couvrant une classe de mouvements de la tête qui vont de bas en haut (Birdwhistell, 1970 : 164). Ces mouvements sont produits dans

⁴⁵ D'autres mouvements latéraux ou horizontaux sont possibles, par exemple, des détournements de la tête que l'on fait quand on change de position de la tête ou quand on regarde une personne et qu'ensuite on regarde devant nous (Heylen, 2008 : 254). Ces mouvements peuvent être rapides ou lents.

le plan sagittal médian, dans n'importe quelle partie d'un arc s'étendant d'environ 5 degrés à environ 15 degrés. La durée d'un hochement de tête complet de 15 degrés peut s'étendre d'environ 0,5 seconde à environ 1,5 seconde. En tant que tel, le hochement de tête contraste avec les autres mouvements de la tête ayant une vitesse et une ampleur majeures ou inférieures (*ibid.*).

Les hochements de tête sont corrélés avec différents paramètres prosodiques, tels que les variations mélodiques ou la proéminence (Swerts & Kraemer, 2008). Quand les hochements de tête sont synchronisés avec des accents de hauteur, ils sont souvent restreints et linéaires (par exemple, un seul hochement de faible amplitude est produit) (Wagner *et al.*, 2014).

Les fonctions des hochements de tête ont été mises en évidence dans un large éventail d'études. Certains chercheurs ont approfondi leurs effets psychologiques et persuasifs (Tom *et al.*, 1991 ; Briñol et Petty, 2003 ; Tom *et al.*, 2006), d'autres les relations avec le genre et le statut des interactants (Dixon et Foster, 1998 ; Helweg-Larsen *et al.*, 2004), d'autres les effets sur les agents conversationnels non humains (Cassell et Thorisson, 1999 ; Cowie *et al.*, 2010), d'autres encore leurs fonctions par rapport à la parole (Dittmann et Llewellyn, 1968 ; Hadar *et al.*, 1983a, 1983b ; Hadar, Steiner et Rose, 1984b ; Kendon, 2004 ; Allwood *et al.*, 2007).

2.3.2.1 Les fonctions des hochements de tête

Le hochement de tête est universellement considéré comme une expression d'accord. Toutefois, selon le nombre de cycles, l'amplitude, la durée, et les indices concomitants qui ressortent du contexte de l'interaction, il peut exprimer d'autres fonctions (Bousmalis *et al.*, 2013 : 206).

Par exemple, quand le hochement de tête est répété et de grande amplitude, il exprime une affirmation (*ibid.*). Quand il est petit et unidirectionnel, il exprime généralement de l'implication dans la conversation (Rosenfeld et Hancks, 1980 ; Argyle, 1988). Quand il est rapide, il peut signaler de l'impatience (Hadar *et al.*, 1985) ou la volonté de prendre la parole (Argyle, 1988 ; Dittman, 1972 ; Duncan, 1972 ; Rosenfeld *et al.*, 1978, 1980). Un hochement de tête combiné à un sourire pourrait être considéré comme un accord ironique et donc un désaccord (Bousmalis *et al.*, 2013 : 207).

Chez le locuteur, les hochements de tête ont une fonction emphatique lorsqu'ils sont produits en synchronisation avec la parole ou avec les gestes de la main. Ils peuvent avoir une fonction interrogative quand ils sont combinés à certaines expressions faciales et à une position de la tête inclinée (Bousmalis et *al.*, 2013 : 207).

Mais l'une des fonctions pragmatiques les plus importantes des mouvements de tête est sans doute l'établissement d'un *common ground* par l'allocutaire. À travers les hochements de tête, parfois co-produits en même temps que les régulateurs verbaux, le récepteur du message exprime de l'attention et de la compréhension et affiche un comportement d'écoute approprié (Allwood et Cerrato, 2003 ; Bevacqua, 2009 ; Heylen et *al.*, 2011).

Par ailleurs, ce mouvement de la tête revendique l'accès aux événements rapportés dans le récit du locuteur sans risque d'intrusion ou de déraillement du récit (Stivers, 2008). Les hochements de tête sont donc stratégiquement calibrés au cours de la narration et transmettent l'adhésion (*affiliation*⁴⁶) de l'allocutaire (*ibid.* : 50). Autrement dit, à travers le hochement de tête, l'allocutaire montre partager le même point de vue du locuteur sur un événement ou une situation de l'histoire. Les hochements de tête peuvent donc avoir une fonction régulatrice (Duncan, 1972 ; Wlodarczak et *al.*, 2012) et, combinés à certaines vocalisations, peuvent exprimer un accord (Rosenfeld et Hancks, 1980).

Les fonctions des hochements de tête en japonais et en français vont maintenant être exposées.

2.3.2.2 Les hochements de tête en japonais

En japonais, les hochements de tête apparaissent dans 30-40% des locutions ayant des « frontières fortes », comme des questions, des requêtes, des tours où un locuteur garde la parole, des locutions où l'on retrouve un « achèvement prosodique de l'énoncé »⁴⁷, des locutions où l'on achève un énoncé et on cède le tour (Ishi et *al.*, 2014 : 238).

⁴⁶ Pour Stivers (2008), il y a une différence entre « affiliation » et « alignement ». Par « affiliation », elle entend le soutien et l'approbation que l'allocutaire affiche envers les propos du locuteur. L'alignement est plutôt le processus à travers lequel l'allocutaire montre avoir reçu les informations transmises par le locuteur ; ce faisant, il soutient la progression du récit.

⁴⁷ Il s'agit de locutions caractérisées par une ambiguïté entre garder le tour et le céder car, même s'il y a un achèvement prosodique, il n'y a pas forcément un achèvement syntaxique (Ishi et *al.*, 2014 : 238).

Les hochements de tête se produisent rarement dans des locutions ayant des « frontières faibles », c'est-à-dire quand il n'y a pas de pause entre une locution et l'autre et quand le locuteur laisse comprendre qu'il n'a pas encore terminé de parler (*ibid.*).

Les hochements de tête uniques ou multiples sont accompagnés dans le 80% des cas d'un régulateur court comme *un* (« oui », « mh ») ou *hai* (« oui ») et dans le 60% des cas d'un régulateur plus long comme *uuuun*, *heeee* (« je vois », exprimant de la surprise) (*ibid.*).

Dans une conversation en japonais, ce mouvement corporel est une stratégie mise en place pour la gestion des tours de parole.

Le locuteur peut produire un hochement de tête simultanément avec la dernière syllabe du discours pour indiquer la limite de la proposition. Il y a alors deux possibilités : soit aucun changement de tour ne se produit et la personne qui effectue le hochement continue son tour, soit un changement de tour se produit et le hochement de tête du locuteur marque la fin de son tour⁴⁸ (Maynard, 1993 : 595-596). Parfois, le locuteur emploie ce mouvement de la tête pendant la période de transition de tour, immédiatement avant un tour, après une pause pendant laquelle il n'y a pas de mouvement de la tête, ou dans un énoncé où il n'y a pas de prééminence phonologique ou d'expressions d'affirmation. Dans ce cas, le hochement de tête préannonce la possibilité de prendre le tour, ce qui peut se vérifier ou pas.

Le hochement de tête employé par l'allocutaire, quant à lui, fonctionne principalement comme un régulateur qui sollicite l'avancement du discours et peut être accompagné ou pas de courtes verbalisations (Maynard, 1993 : 595-596). L'allocutaire peut également employer un hochement de tête pour signaler qu'il a compris que le locuteur veut renoncer au tour suivant et qu'il est donc prêt à prendre la parole.

La relation interpersonnelle avec l'interlocuteur a une influence sur la fréquence de ces mouvements de la tête. En effet, lorsque les interactants entretiennent une relation proche, la fréquence des hochements de tête est moindre, car probablement ils ne se sentent pas dans l'obligation d'exprimer ou de montrer de l'attention. En revanche, la fréquence des hochements de tête et en particulier des hochements multiples est élevée lorsqu'il y a une distance sociale entre les interactants (*ibid.* : 243).

⁴⁸ Le hochement de tête chez le locuteur peut coïncider avec une prééminence phonologique aussi à l'intérieur d'une proposition. La fonction principale est alors l'emphase d'une syllabe déjà accentuée. Le locuteur peut également employer le hochement de tête pour donner un rythme à la conversation (Maynard, 1993 : 595-596).

Les hochements de tête en japonais peuvent apparaître dans des « séquences en boucle » (*loop sequences*), c'est-à-dire des séquences de *backchannels* consécutifs produits par les interactants lors du changement de locuteur (Iwasaki, 1997 : 662). Les hochements de tête silencieux apparaissent dans le 85% des séquences en boucle, notamment pendant la négociation de la prise de parole (Kogure, 2007 : 1279). De ce fait, les hochements de tête en japonais expriment clairement la volonté des interactants de maintenir une atmosphère coopérative pendant des silences des séquences en boucle⁴⁹ (*ibid.* : 1282). Des telles séquences peuvent être associées à l'instauration d'un sentiment positif pour les deux interlocuteurs (Kita et Ide, 2007 : 1250).

En japonais, une telle adhésion, généralement montrée par les hochements de tête et par les *aizuchi*, ne dépend pas du contenu de la conversation, elle est plutôt omniprésente dans l'échange interactionnel. L'échange de hochements de tête et d'*aizuchi*, qui ont peu de contenu référentiel, pourrait avoir la même fonction de « communion phatique » attribuée par Malinowski (1936 : 314) à l'échange de salutations et de formule de politesse⁵⁰ (Kita et Ide, 2007 : 1250). La conversation japonaise se constitue donc de deux types d'activités entrelacées : la communion phatique et l'échange d'informations référentielles (*ibid.* : 1251).

Les hochements de tête en japonais ont été mis en regard avec ceux d'autres langues comme l'anglais.

- **Les études interculturelles sur le hochement de tête en japonais**

Des études contrastives sur les hochements de tête en japonais et en anglais américain montrent qu'aussi bien en japonais qu'en anglais, les hochements de tête les plus fréquents sont ceux employés par l'allocutaire en tant que régulateurs discursifs (Maynard, 1993 : 177).

Néanmoins, en japonais, le hochement de tête est souvent produit en concomitance avec la fin des phrases ou des énoncés, comme s'il s'agissait d'un « point » ou d'une « virgule ». En anglais américain, ce type de hochement de tête se vérifie très peu (*ibid.*).

⁴⁹ Cette fonction qui peut être également accomplie par le sourire (Kogure, 2007 : 1287).

⁵⁰ Cependant, les hochements de tête et les *aizuchi* diffèrent des salutations et des formules de politesse car ces dernières se produisent dans des séquences très spécifiques. Par exemple, « bonjour » est utilisé immédiatement après une rencontre pour ouvrir une conversation potentielle. En revanche, les hochements de tête et les *aizuchi* peuvent être utilisés de manière flexible et fréquente dans une variété de contextes interactionnels (Kita et Ide, 2007 : 1250).

Une autre différence importante est que dans une conversation, les interactants japonais utilisent souvent les hochements de tête au même moment, dans le but de donner un rythme coopératif à l'interaction. Ce n'est pas le cas pour les Américains, qui utilisent plutôt les hochements de tête pour mettre l'accent sur un mot (*ibid.* : 178).

Par ailleurs, contrairement à l'anglais, en japonais, les hochements de tête apparaissent fréquemment à l'intérieur du tour de parole et sont souvent accompagnés par des vocalisations courtes comme *un* (« oui »), *hontō* (« c'est vrai »), *sō* (« c'est ça »). Les hochements de tête qui n'accompagnent pas les signaux verbaux restent plus fréquents en japonais qu'en anglais.

Les hochements de tête du japonais n'ont pas été mis en regard avec ceux du français. L'analyse des données qu'on mène permettra de comprendre s'il y a des différences et des similitudes dans la façon dans laquelle les allocutaires des deux langues emploient ces mouvements de la tête.

Dans la section suivante, les études sur les hochements de tête en français vont être synthétisées.

2.3.2.3 Les hochements de tête en français

Tout comme en japonais, en français, les hochements de tête utilisés par le locuteur et ceux utilisés par l'allocutaire sont différents, en raison de la différence de statut entre les deux interactants (Poggi et al., 2010 : 2571).

Par exemple, si l'acte de discours est une question fermée (oui/non) ou une phrase informative exprimant des opinions, le hochement de tête transmet respectivement une « confirmation demandée » ou une « confirmation spontanée » (*ibid.*).

Après une offre ou une proposition, le hochement de tête peut indiquer une approbation. Quand les interactions sont asymétriques et que l'allocutaire a le pouvoir sur le locuteur, s'il y a une demande de permission, le hochement de tête représente une autorisation. Au contraire, lorsque l'on répond à un ordre péremptoire contre notre volonté, le hochement de tête exprime de la soumission⁵¹ (*ibid.*).

⁵¹ Les types de hochements cités jusque-là partagent la même polysémie du mot « oui » ; mais il y a deux hochements qui ne sont pas synonymes de « oui ». Le premier est utilisé pour *saluer*, le deuxième pour *remercier* (Poggi et al., 2010 : 2571).

En ce qui concerne les hochements de tête chez l'allocutaire, trois sous-types sont des régulateurs discursifs et représentent en quelque sorte trois degrés croissants d'engagement (*ibid.* : 2572). Effectivement, à travers le hochement de tête, l'allocutaire peut confirmer qu'il suit le discours du locuteur, informer qu'il « prend note » de ce que le locuteur dit, exprimer un accord.

Généralement, dans le cas d'une confirmation, le premier hochement de tête peut être ample, mais les deux hochements de tête qui suivent sont brefs et répétés rythmiquement. Les hochements de tête utilisés pour « prendre note » sont très courts et rapides. Les hochements de tête qui expriment un accord sont généralement simples, amples et accentués. Cependant, lorsque l'allocutaire sourit sarcastiquement en hochant la tête au locuteur, l'expression de l'accord est ironique et elle indique, en réalité, un désaccord (*ibid.*).

Parfois, on hoche la tête pour dire oui à soi-même, en réfléchissant à ce que l'autre dit, en planifiant une réponse, ou en confirmant à soi-même qu'on a compris ce que le locuteur a dit (*processing nod*). Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un hochement de tête communicatif, parce qu'on ne s'adresse pas à l'autre, mais à soi-même (*ibid.*). Ce signe de tête est souvent répété et accompagné d'un froncement de sourcils qui indique de la concentration. Il diffère du signal d'accord parce que, dans ce cas, l'allocutaire ne regarde pas le locuteur, mais plus probablement vers le bas.

Les hochements de tête d'un troisième allocutaire (*third listener*) peuvent également véhiculer une confirmation (après une information), un accord (après un avis évaluatif), une reconnaissance ou des remerciements (après un acte prosocial), un *back-agreement* et un *processing nod*.

Dans le cas du locuteur, le hochement de tête peut signaler de l'emphase et marquer le rythme du discours, l'importance d'une information ou une demande de confirmation (*ibid.* : 2573).

Ce tour d'horizon des études relatives aux hochements de tête a montré qu'aussi bien en japonais qu'en français, ces signaux expriment de l'attention et de la compréhension et établissent un « terrain d'entente commun ». À travers les hochements de tête, l'allocutaire met donc en place un processus de régulation du discours. Une analyse détaillée du phénomène de régulation discursive doit nécessairement tenir compte de ces signaux.

Un deuxième élément non verbal qu'il faut considérer dans ce cadre est le regard. En effet, il est nécessaire de comprendre si son orientation ou son absence influencent la production de régulateurs discursifs.

2.4 Le regard

Le regard humain est un système complexe qui a évolué au fil du temps. Contrairement à l'orbite des autres primates, l'orbite humaine s'est transformée jusqu'au point d'en afficher la sclère (le « blanc » de l'œil). Le contour de l'œil s'est ainsi allongé (Rossano, 2013 : 308). Cette caractéristique physiologique facilite la détection de la direction du regard de l'autre et a donc une fonction communicative (Kobayashi 1997, 2001 ; Morris, 1985)⁵². L'image ci-dessous montre bien la différence entre les yeux d'un chimpanzé et ceux d'un être humain.



Figure 1. Yeux d'un chimpanzé et yeux d'un être humain

L'étude de la fonction du regard humain dans les interactions sociales remonte au début des années 1960. Les approches utilisées pour l'analyse de ce sujet sont diverses. La plupart des recherches ont été menées par des psychiatres et des psychologues sociaux (Birdwhistell, 1970 ; Brossard, 1992 ; Brossard et *al.*, 2006 ; Cosnier et Brossard, 1984 ; Kleinke, 1986 ; Kendon, 1967). L'objectif principal des psychologues sociaux a été de déterminer si l'orientation du regard au cours d'une interaction dyadique dépend de facteurs

⁵² L'étude de Tomasello et *al.* (2007) sur des enfants en bas âge et des grands singes montre qu'au moment de suivre le regard d'un expérimentateur humain, les enfants se basent principalement sur la direction de ses yeux, tandis que les grands singes suivent celle de sa tête. Cela suggère que la présence d'une sclérotique blanche a évolué avec l'interaction coopérative humaine pour faciliter la perception de ce que l'autre regarde.

tels que la personnalité, l'âge, le sexe, les relations asymétriques, le statut social, la disposition des sièges.

Parallèlement à l'approche psychosociale, les linguistes et les anthropologues ont analysé tout type de comportement visible lors de l'interaction. Les fonctions interactionnelles du regard représentent un sujet d'étude important en analyse conversationnelle.

2.4.1 Le fonctionnement du regard dans l'interaction

Au cours d'une interaction, on regarde l'autre dans les yeux pour le menacer ou pour créer de l'intimité (Eibl-Eibesfeldt, 1989). Toutefois, la plupart du temps, on essaie de présenter notre regard comme « normal » (« ordinary ») (Sacks, 1984), car on ne veut pas qu'il soit considéré comme marqué ou déviant. Cette stratégie indique qu'il existe des normes associées à la manière d'utiliser le regard pendant l'interaction sociale : ces normes, qui pourraient se structurer différemment selon les cultures, doivent être apprises pour éviter des divergences par rapport à ce qui est socialement attendu (Rossano, 2013 : 310).

Dans une interaction dyadique, on observe une tendance à regarder son interlocuteur davantage quand on l'écoute que quand on parle (Argyle et Cook, 1976 ; Argyle et Dean, 1965 ; Argyle et Graham, 1976 ; Bavelas, Coates et Johnson, 2002 ; Duncan et Fiske, 1977 ; Exline, 1963 ; Goodwin, 1981 ; Kendon, 1967, 1973, 1990a ; Kleinke, 1986 ; Nielsen, 1962 ; Rutter, 1984). La plupart des dyades « ont une régularité frappante : le temps passé à regarder l'autre diminue lorsque le temps passé à parler augmente et augmente lorsque le temps passé à écouter augmente »⁵³ (Nielsen, 1962 : 141).

L'allocutaire passe beaucoup de temps à regarder le locuteur, détournant parfois rapidement le regard, tandis que pour le locuteur, les intervalles de temps passés à regarder l'allocutaire et ceux passés à regarder ailleurs ont une durée approximativement égale (Argyle et Cook, 1976 ; Kendon, 1967).

Le nombre de contacts oculaires dépend de facteurs tels que la distance entre les interlocuteurs, la nature du sujet de discussion (gai, triste, passionnant, inintéressant, etc.), le temps de parole et le temps de silence (Barrier, 2019 : 64). Deux règles rendent compte du comportement du regard dans la conversation :

⁵³ « ...show a striking regularity: looking [at the other] decreased when speaking increased and looking [at the other] increased while listening increased. »

1. « Le locuteur doit obtenir le regard de [son] allocutaire pendant le tour de parole » (Goodwin, 1980 : 275, 287)
2. « L'allocutaire doit regarder le locuteur quand ce dernier est en train de le regarder »⁵⁴ (Goodwin, 1981 : 57)

Le regard des interlocuteurs contribue à donner une orientation à l'interaction (Goodwin, 1979). Si l'allocutaire ne regarde pas le locuteur, le locuteur peut le solliciter à travers différentes stratégies, par exemple en faisant une pause, en interrompant son énoncé, en recommençant le tour. Les interactants sont relativement libres de détourner leur regard des coparticipants, à condition qu'ils le dirigent vers une activité dans laquelle ils sont engagés, par exemple manger (Goodwin, 1981). Toutefois, cette liberté de détourner le regard est relative car certaines activités langagières, par exemple une narration, nécessitent un regard soutenu de la part de l'allocutaire vers le locuteur (Rossano, 2012 : 67-70). D'autres, comme des questions, déclenchent le regard du locuteur vers l'allocutaire si la réponse n'est pas donnée (*ibid.* : 209).

Les interactants utilisent leur regard de façon différente selon qu'ils sont impliqués dans des tours composés de plusieurs unités, par exemple des récits, ou dans des conversations où les tours sont distribués équitablement.

Dans le cas des tours étendus, pour que le récit puisse continuer aisément, l'allocutaire est censé regarder le locuteur à l'achèvement de l'unité de construction du premier tour (Rossano, 2006a, 2012). En revanche, dans un discours tour à tour tel que des séquences de questions-réponses, le regard du destinataire n'est pas forcément requis⁵⁵.

Les études rapportées ci-dessus montrent que le regard des interactants est affecté par le rôle interactionnel. Elles indiquent également qu'il peut y avoir des attentes normatives sur le regard de l'allocutaire vers le locuteur, du moins lorsqu'il n'est pas impliqué dans des activités concurrentes ou qu'il écoute un discours d'une longue durée.

⁵⁴ 1. « A speaker should obtain the gaze of [her] recipient during the course of a turn - at - talk. »

2. « A recipient should be gazing at the speaker when the speaker is gazing at the hearer. »

⁵⁵ Pour reconnaître le type de séquence que le locuteur initie, lors de la construction du premier tour, les allocutaires s'appuient sur des « découvertes rapides » basées sur les domaines sémantiques inclus dans l'énoncé (Rossano, 2013 : 314). En effet, les différentes catégories de mots que les participants choisissent pour concevoir les actions constructrices d'une séquence fournissent des indications aux allocutaires. Par exemple, dans les tours initiant des récits il y a souvent un sujet à la première personne (du singulier ou du pluriel), des références temporelles au passé ou au futur et un accès épistémique aux événements rapportés ou à une troisième personne non citée précédemment. Dans les tours qui initient des paires adjacentes, le sujet est par contre souvent à la deuxième personne (du singulier ou du pluriel) et il y a des déictiques et des verbes modaux.

- **La fonction régulatrice du regard**

Le regard peut avoir une fonction régulatrice et influencer la distribution des tours de parole et des réponses, ainsi que l'organisation de la séquence.

Le locuteur a tendance à détourner le regard quand un tour commence et à regarder à nouveau vers l'allocutaire lorsqu'il s'approche de la fin du tour, afin de signaler qu'il est prêt à céder la parole (Kendon, 1967 ; Duncan, 1975 ; Duncan et *al.*, 1974, 1977).

L'allocutaire

a tendance à répondre lorsque le locuteur le regarde, et le locuteur a tendance à détourner le regard peu après que l'allocutaire a répondu. Ensemble, le locuteur et l'allocutaire créent et utilisent la « fenêtre du regard » (*gaze window*) pour coordonner leurs actions.⁵⁶ (Bavelas et *al.*, 2002 : 576-577)

La notion de *gaze window* décrit une situation dans laquelle non seulement le regard du locuteur suscite une réponse, mais aussi, un régulateur de la part de l'allocutaire met fin au regard du locuteur. Le locuteur ne regarde donc pas l'allocutaire pour surveiller ses actions, mais plutôt pour solliciter une réponse (*ibid.*). Ce type de regard est d'une durée brève, pour qu'il ne soit pas considéré comme une occasion pour le passage du tour (Cosnier, 1992 : 35). De son côté, à travers le regard, l'allocutaire montre sa perception et sa compréhension en répondant immédiatement et de manière appropriée. Comme on le verra dans la troisième partie de la thèse, ce type de phénomène est assez récurrent dans nos données. Aussi bien en français qu'en japonais, le locuteur regarde rapidement l'allocutaire dans le but d'obtenir un signal d'écoute.

Lorsque le locuteur regarde l'allocutaire pendant une évaluation ou d'autres actions non canoniques, l'allocutaire répond à l'évaluation initiale (Stivers et Rossano, 2010). Les évaluations qui n'obtiennent pas de réponses sont généralement produites en l'absence de regard du locuteur ou sans d'autres éléments qui appellent une réponse.

Lorsque le locuteur pose des questions fermées qui n'ont pas de contour intonatif interrogatif prototypique, il est bien plus susceptible de regarder vers l'allocutaire que lorsqu'il pose des questions prototypiques à intonation montante (Rossano, 2010). Après

⁵⁶ « tended to respond when the speaker looked at her, and the speaker tended to look away soon after the listener responded. Together, speakers and listeners created and used the gaze window [mutual gaze] to coordinate their actions ».

des questions fermées, si le locuteur regarde l'allocutaire, ce dernier répond plus rapidement (Stivers et *al.*, 2009).

La culture exerce une grande influence sur la façon dont le regard est initié, développé et maintenu (Evans-Pritchard, 1950 ; Hall, 1974 ; Li, 2004 ; Patterson, 1990 ; Rossano et *al.*, 2009 ; Watson, 1970).

En ce qui concerne le français, à notre connaissance, aucune étude sur le regard n'a été effectuée. Dans son ouvrage « Décrire le français parlé en interaction », Traverso (2016) rapporte notamment les travaux de Goodwin (1981) et de Rossano (2012) sur le rôle du regard dans la répartition des tours de parole. Dans ce travail de recherche, on essaiera de comprendre dans quelle mesure il influence le comportement de l'allocutaire, notamment en ce qui concerne la production des régulateurs verbaux et des hochements de tête. Pour le fonctionnement du regard en japonais, plusieurs études ont été menées.

2.4.2 Les études sur le regard en japonais

D'une façon générale, dans la culture japonaise, la quantité de regards vers l'autre lors d'une conversation est très faible (Kanayama, 1977). Les enfants japonais apprennent à l'école à diriger le regard aux alentours de la pomme d'Adam de leur supérieur (Morsbach, 1973 : 269). Cela est également écrit dans l'un des livres sur les mœurs les plus populaires à l'Archipel d'Ogasawara, le *Ogasawara-Ryu Reihou Nyumon* (1984). Cela signifie qu'il existe une conscience régulatrice différente derrière le comportement visuel dans chaque culture (Hattori 1985b).

Les travaux sur le regard en japonais ont été généralement conçus en termes de fréquence, de durée et de position dans la séquence discursive.

On sait par exemple que les interactants japonais établissent un contact visuel moins long que les interactants américains (Kunihiro, 1977 ; Nishihara, 1995). Généralement, les interactants japonais détournent leur regard au début d'un « énoncé substantiel » (*jisshitsuteki hatsuwa*)⁵⁷ et tendent à regarder l'allocutaire plutôt vers la fin de cet énoncé

⁵⁷ Dans son travail, Sugito (1987 : 88) distingue deux types d'énoncé : l'« énoncé substantiel » (実質的発話, *jisshitsuteki hatsuwa*) et l'« énoncé basé sur les *aizuchi* » (相槌的発話, *aizuchiteki hatsuwa*). Le premier type inclut des énoncés ayant du « contenu », par exemple des jugements, des questions, des réponses, des explications, des requêtes. Le deuxième type inclut différentes variétés d'*aizuchi* selon la classification de Sugito : des répétitions, des paraphrases, les « *aizuchi* basés sur la voix » comme *hai* (« oui »), *un* (« oui »), et les « *aizuchi* basés sur un concept » comme *naruhodo* (« je vois »).

(Ikeda et Ikeda, 1996). Par conséquent, en anglais et en japonais, il y a des attentes différentes par rapport au regard de l'interlocuteur. En anglais, le locuteur s'attend à ce que l'allocutaire le regarde au début de la construction du tour, tandis que pour le locuteur japonais il est plus important que l'allocutaire montre son attention à travers les *aizuchi* et les hochements de tête à la fin du tour.

Le regard, les *aizuchi* et les hochements de tête sont interreliés (Szatrowski, 2000, Yamada, 1992). Quand un locuteur regarde l'allocutaire, ce dernier tend à utiliser un *aizuchi* et à hocher la tête. À l'inverse, l'emploi d'un *aizuchi* accompagné d'un hochement de tête de la part de l'allocutaire est rare si locuteur ne le regarde pas. Dans ce cas, l'allocutaire hoche simplement de la tête. Par ailleurs, si un regard mutuel entre allocutaire et locuteur se vérifie, il est maintenu jusqu'au moment où l'allocutaire utilise un *aizuchi* ou un hochement de tête (Szatrowski, 2000).

En japonais, il y a cinq moments de la construction du discours où les interactants regardent leur interlocuteur : au début d'un tour de parole, à l'approche d'une pause, à d'autres endroits variés dans le tour de parole, avant la fin d'un tour de parole, après la fin du tour de parole (Yamada, 1992 : 52).

Dans le cas du locuteur, les regards vers l'allocutaire sont nombreux à l'approche d'une pause. Au début des tours de parole, le locuteur regarde l'allocutaire seulement dans le cas d'une question. Avant et après la fin du tour de parole, le locuteur regarde lors d'une question ou quand il espère que l'allocutaire prenne la parole (*ibid.*).

Si le locuteur accompagne le regard d'un hochement de la tête, l'allocutaire réagit par un régulateur discursif verbal ou un hochement de tête. À proximité d'une pause, après un hochement de tête du locuteur, l'allocutaire réagit dans 58.81% des cas. Si le hochement de tête est accompagné par le regard, l'allocutaire réagit dans 83.58% des cas (*ibid.* : 53). D'après les recherches précédentes, le regard joue donc un rôle très important dans la sollicitation des *aizuchi*. On vérifiera ces constats à travers l'analyse du corpus japonais.

Dans ce deuxième chapitre, on a présenté les éléments non verbaux qui touchent à notre sujet d'étude. On a commencé par une catégorisation des gestes qui a permis d'identifier ceux qui entraînent des régulateurs verbaux et ceux qui les accompagnent. Un type particulier de mouvement corporel, le hochement de tête, a été mis en valeur en raison de sa fonction régulatrice au sein de l'interaction. Le rôle du regard dans la gestion des tours

de parole et dans la construction du discours a également été souligné, notamment en japonais.

Dans le chapitre suivant, on synthétise les travaux qui portent sur les éléments conversationnels dont on se préoccupe dans cette recherche : les régulateurs discursifs.

Chapitre 3 : Les régulateurs discursifs

Dans la plupart des conversations, il y a un moment où un interlocuteur prend la parole et l'autre se concentre sur l'écoute (Heinz, 2003 : 1114). Pendant ces moments, les interactants « co-construisent » le fil du discours activement : l'émission de mots du locuteur est accompagnée par une activité parallèle, surimposée et subordonnée de l'allocutaire (De Gaulmyn, 1987 : 203). Lyons définit les signaux d'écoute comme des « éléments paralinguistiques » nécessaires au bon déroulement de l'interaction :

Si les éléments paralinguistiques sont omis, les locuteurs deviennent désorientés, nerveux ou irritables : ils perdent le fil de la conversation, deviennent plus ou moins incohérents et cessent parfois de parler ; bref, la conversation est inhibée, sinon rendue impossible, par l'absence d'indications paralinguistiques appropriées. (1978 : 58)

Les fonctions des signaux d'écoute produits par l'allocutaire ont été étudiées par de nombreux chercheurs, mais une définition univoque n'en a pas été donnée. Dans ce chapitre, on récapitule d'abord les études relatives à ces signaux. Ensuite, on se concentre sur les signaux d'écoute du japonais, appelés *aizuchi*, qui représentent un véritable trait distinctif de cette langue. Pour finir, on donne notre propre définition des « signaux d'écoute » en cernant clairement les éléments linguistiques qui représentent l'objet d'analyse de la recherche.

3.1 Les signaux d'écoute et leurs fonctions dans l'interaction

Il existe un large éventail terminologique qui permet de définir les signaux d'écoute, selon les époques et les auteurs qui les ont analysés. La liste ci-dessous offre un aperçu des différentes expressions qui ont été utilisées. À partir de cette liste, on se rend compte qu'un positionnement par rapport aux études antérieures est nécessaire.

1. *conventional signals of attention* (Fries, 1952)
2. *backchannel* (Yngve, 1970 ; Maynard, 1986 ; Laforest, 1992, 1993 ; Knutson, 2009)
3. *backchannel feedback* (Ward et Tsukahara, 2000)
4. *backchannel message* (Tottie, 1991)
5. *backchannel item* (Tottie, 1991 ; Oreström, 1983)

6. *backchannel communication* ou *backchannel response* (Duncan, 1972)
7. *verbal listener response* (Dittman et Llewellyn, 1968)
8. *accompaniment signal* (Kendon, 1967)
9. *minimal vocalization* (Schlegoff, 1982)
10. *acknowledge act* (Sinclair et Coulthard, 1975)
11. *hearer signal* (Bublitz, 1988)
12. *reactive token* (Clancy, Thompson, Suzuki et Tao, 1996 ; Mori, 1999, 2004) ;
13. *feedback* (Allwood, 1979, 1988a, 1988b ; Allwood et al., 1992 ; Allwood, 1993 ; Fontaney, 1987 ; Prevot et Bertrand, 2012)
14. *minimal feedback* (Holmes, 1997)
15. *minimal response* (Zimmerman et West, 1975 ; Maltz et Borker, 1982 ; Young et Miller, 2004)
16. *minimal response token* (Young et Miller, 2004)
17. *minimal token* (Mori, 2004)
18. *receipt token* (Heritage, 1984)
19. *continuer* (Schegloff, 1982) ou *continuer token* (Young & Miller, 2004)
20. *acknowledgement token* (Jefferson, 1984)
21. *carry-on signal* (Stenstrom, 1987)
22. *marginal word* (Dubois, Schuetze-Coburn, Cumming, et Paolino, 1993)
23. *interjectory utterance* (Imaishi, 1994)
24. *newsmarker* (Heritage, 1984; Gardner, 2001)
25. régulateurs pour les interactions en français (De Gaulmyn, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Traverso, 2007)
26. *aizuchi* pour les interactions en japonais (Maynard, 1986 ; Horiguchi, 1997 ; Kita et Ide, 2007 ; LoCastro, 1987 ; Szatrowski, 1993, 2000).

Parmi ces termes, les plus répandus dans la littérature sont *backchannel* et *feedback*. Les chercheurs ont employé ces mots pour décrire des types de signaux d'écoute bien définis. Les premiers indiquent des vocalisations courtes qui n'interrompent pas la parole, les deuxièmes des marqueurs qui évaluent ce qui a été dit.

Les analystes de la conversation, quant à eux, ont employé le terme *continuer* (« élément de continuation ») pour catégoriser des vocalisations qui encouragent la progression du discours et affichent la réception d'une information.

En japonais, ces signaux sont nommés *aizuchi* (cf. *infra* 3.6). Il s'agit d'un terme qui, au-delà d'être utilisé dans le milieu scientifique, circule dans la vie quotidienne.

Pour ce qui est du français, certains chercheurs ont abordé les signaux d'écoute en les définissant comme des *backchannels*, d'autres comme des régulateurs discursifs.

Dans les sections suivantes, on synthétise les études relatives à ces signaux pour ensuite délimiter le phénomène qu'on étudie dans cette recherche.

3.2. Les *backchannels*

Dans son travail sur les conversations téléphoniques en anglais, Fries (1952) a été le premier à remarquer que des interjections simples telles que *yes* (« oui »), *uh huh* (« mhmh »), *yeah* (« ouais »), *i see* (« je vois »), *oh* (« oh ») étaient utilisées par l'allocutaire pour montrer une attention continue. Il a nommé ces interjections *conventional signals of attention to continuous discourse* (« signaux conventionnels d'attention au discours continu »). Deux décennies après, Yngve (1970) a attiré à nouveau l'attention sur ces signaux et les a appelés *backchannel*, mot qui peut être traduit en français par « canal de retour ».

Yngve (1970) utilise le terme *backchannel* pour désigner des signaux utilisés par l'allocutaire pendant le tour de parole du locuteur afin de créer un espace partagé dans l'interaction. Ce terme implique qu'il existe deux canaux de conversation qui fonctionnent simultanément : le canal « principal », par lequel le locuteur envoie des messages et le canal « de retour » par lequel l'allocutaire envoie des informations utiles sans réclamer la parole.

Lorsque deux personnes sont engagées dans une conversation, généralement, elles échangent des tours de parole... En fait, la personne qui a le tour et son partenaire sont simultanément engagés à la fois à parler et à écouter. C'est dû à l'existence de ce que j'appelle le *backchannel*, sur lequel la personne qui a le tour reçoit des messages courts tels que « oui » et « mhmh » sans céder le tour.⁵⁸ (Yngve, 1970 : 568)

Ces signaux peuvent être des interjections comme « oui » ou « mhmh », mais aussi de brefs commentaires ou des questions courtes (*ibid.* : 574). Ils peuvent être à la fois des réponses lexicales et non lexicales qui ont « des fonctions spéciales par lesquelles

⁵⁸ « When two people are engaged in conversation, they generally take turns ... In fact, both the person who has the turn and his partner are simultaneously engaged in both speaking and listening. This is because of the existence of what I call the backchannel, over which the person who has the turn receives short messages such as yes and uh-huh without relinquishing the turn. »

l'allocutaire informe le locuteur que son message a été reçu, compris, accepté et/ou a causé un certain effet »⁵⁹ (Oreström, 1983 : 23). Si l'allocutaire émet un énoncé sans essayer de prendre la parole, cet énoncé pourra être considéré comme un *backchannel*.

Les *backchannels* peuvent être considérés comme des éléments de continuation ou d'évaluation. Les éléments de continuation expriment une fonction de régulation, tandis que les éléments d'évaluation expriment une fonction de soutien (Goodwin et Goodwin, 1987 ; Tottie, 1991). Une évaluation peut avoir lieu à la fin d'un tour prolongé, tandis qu'un élément de continuation se produit pendant le tour prolongé. De plus, les éléments de continuation sont utilisés seulement par l'allocutaire, tandis que les évaluations peuvent être exprimées par l'allocutaire ou par le locuteur.

Nous avons alors, selon Goodwin, affaire à deux manières structurellement différentes de traiter le discours d'un autre. Les évaluations commentent ce que l'autre a dit, sans le traiter comme un préalable à quelque chose d'autre, et les éléments de continuation... traitent le discours auquel ils répondent comme un élément émergent dans une structure plus large, encore incomplète.⁶⁰ (Gardner, 2001 : 6)

Plusieurs chercheurs ont souligné que les rires peuvent fonctionner comme des *backchannels* (Gardner, 2001 ; Maynard, 1986 ; Tottie, 1991). D'autres ont étudié le sourire en avançant qu'il peut être considéré comme une sorte de *backchannel* parce qu'il se produit souvent à des points similaires à ceux des *backchannels* verbaux (Brunner, 1979).

Les soupirs et les inspirations peuvent également être significatifs. Des bruits tels que des « grognements » peuvent être considérés comme des vocalisations « faites sur mesure pour l'occasion, avec chacun des éléments de la vocalisation constituant un élément de sens... c'est-à-dire qu'un symbolisme sonore peut être présent »⁶¹ (Ward et Tsukahara, 2000 : 1200).

Le concept développé par Yngve a été élargi par d'autres chercheurs, qui y incluent, au-delà des interjections courtes et de brefs commentaires, des achèvements de phrases, des

⁵⁹ « special functions where the listener informs the speaker that his message has been received, understood, agreed to and/or has caused a certain effect » (Oreström, 1983 : 23).

⁶⁰ « We are then, according to Goodwin, dealing with two structurally different ways of dealing with another's talk. Assessments comment on what another has said, without treating it as a preliminary to something else, and continuers... treat the talk to which they are responding as an emerging element in a larger, as yet incomplete structure ».

⁶¹ « custom-made for the occasion, with each of the various elements of the pronunciation of vocalization contributing some element of meaning... that is, sound symbolism may be present » (Ward et Tsukahara, 2000 : 1200).

demandes de clarification, de brèves reformulations et des réponses non verbales telles que les hochements et les secouements de tête (Duncan et Fiske, 1977 : 200-201).

3.2.1 *Backchannels* et tour de parole

Pour certains chercheurs, les *backchannels* ne constituent pas un tour de parole (Oreström, 1983). Pour déterminer si un énoncé est un *backchannel* ou un tour, cela dépend de ce qui le suit (Tottie 1991). Lorsque l'énoncé appelle une réponse du locuteur, il constitue alors un tour et non un *backchannel*. Parfois, un élément qui est un *backchannel* peut finir par devenir un tour, si le locuteur cesse de parler. Il semble donc que la frontière entre *backchannel* et tour soit très ténue. Pour définir le *backchannel*, il est nécessaire de se baser sur le concept de « locuteur principal », car « les *backchannels* ne perturberont normalement pas le flux de parole du locuteur »⁶² (Tao et Thompson, 1991 : 210).

De même, on peut définir le *backchannel* par la négative : « est *backchannel* toute parole qui ne constitue pas un tour de parole, toute parole qui n'est pas perçue comme une interruption de la part du locuteur principal et qui n'entraîne donc pas un changement de locuteur » (Laforest, 1992 : 164). Maynard, de son côté, s'appuie sur les théories des analystes de la conversation pour lesquels chaque énoncé constitue un tour, et affirme : « nous définissons le *backchannel* de l'allocutaire dans le contexte du 'tour' - qu'il soit émis par l'allocutaire pendant le tour de parole de l'autre participant ou pas »⁶³ (1986 : 1084). Les chercheurs sont donc divisés sur l'opportunité de considérer les *backchannels* comme des tours de parole. Cependant, ils sont généralement d'accord sur le fait que la notion de locuteur primaire est essentielle à la description de ces éléments (Brunner, 1979 ; Clancy et al., 1996 ; Maynard, 1986 ; Kubota, 1991 ; Schegloff, 1982 ; Tao et Thompson, 1991).

Le terme *backchannel* a également été employé dans des études sur les signaux d'écoute en français.

⁶² « *backchannels* will normally not disrupt the primary speaker's speakership » (Tao et Thompson, 1991 : 210).

⁶³ « we define the listener's back channel in the context of 'turn'-whether the listener's utterance is given during the other participant's speaking turn or not » (Maynard, 1986 : 1084).

3.2.2 Les *backchannels* en français

Les types de *backchannels* les plus fréquents en français sont les réponses minimales comme « hum » ou « humhum » (signifiant « j'écoute, continue ») et « oui » ou « oui oui » (signifiant « je vois », « tu as raison », ou « j'accepte ») (Knutson, 2009 : 1183). À l'exception des doublets plus emphatiques comme « oui oui », ces réponses minimales ne commentent pas ce qui est dit mais servent plutôt le niveau relationnel du discours (*ibid.*). Les éléments phatiques utilisés par le locuteur comme « hein ? », « tu vois ? », « non ? », « tu ne crois pas ? », « tu sais », appellent des *backchannels* souvent plus longs que des unités minimales⁶⁴ (Knutson, 2009).

Les *backchannels* en français peuvent aussi être non verbaux (Bertrand et al., 2007). Lorsque le locuteur regarde l'allocutaire, ce dernier produit une succession de *backchannels* gestuels. Si le *backchannel* gestuel n'est pas suivi par un *backchannel* vocal, cela est dû au fait que l'allocutaire sait que son *backchannel* gestuel sera vu par le locuteur (*ibid.* : 3). Dans des contextes où le locuteur ne regarde pas l'interlocuteur, ce dernier emploie aussi bien des *backchannels* gestuels que vocaux. Les *backchannels* gestuels apparaissent notamment après les noms, les verbes et les adverbess (Bertrand et al., 2007 : 3).

3.2.2.1 Les fonctions des *backchannels* en français

Les fonctions des *backchannels* en français sont variées. Des signaux comme « humhum » manifestent de l'attention ou la réception du message, d'autres comme « oui », « ah bon », « d'accord » signalent la compréhension ou un accord. Des exclamations comme « s'il te plaît ! » expriment un désaccord, des brèves questions comme « t'es sûre ? » montrent que l'allocutaire a un doute. Ce dernier peut également faire une évaluation à travers des *backchannels* comme « c'est intéressant » ou montrer de l'intérêt à travers des expressions comme « oh là là », la répétition des mots du locuteur, ou un méta-commentaire d'anticipation (Knutson, 2009 : 1185).

Au-delà des réponses minimales, des questions courtes, des répétitions des derniers mots du locuteur⁶⁵, des reformulations, des complétions de phrases, des demandes de

⁶⁴ Parfois, ils peuvent même engendrer un changement de tour de parole ou de rôle interactionnel (Knutson, 2009 : 1183).

⁶⁵ Tannen définit ces éléments comme des « répétitions ratifiantes », c'est-à-dire des énoncés échoïques validant ce que l'interlocuteur a dit (1989 : 61).

clarification et des méta-commentaires anticipatifs sont aussi considérés comme des *backchannels*.

L'étude des *backchannels* en français a aussi été approfondie dans le cadre d'entrevues sociolinguistiques. En particulier, Laforest (1992) cherche à comprendre l'influence de la loquacité de l'informateur sur la quantité de *backchannels* produits par l'intervieweuse, qui est la même dans toutes les entrevues. Les résultats montrent que la proportion de *backchannels* varie largement d'une entrevue à l'autre. D'une façon générale, la quantité de *backchannels* augmente avec la longueur moyenne d'intervention des informateurs d'une section à l'autre d'une même entrevue (*ibid.* : 168). Il y a une tendance nette dans la production de *backchannels* chez l'intervieweuse lorsqu'elle passe d'un informateur taciturne à un informateur plus loquace.

Les fonctions des *backchannels* qui apparaissent dans ces données ont été regroupées en quatre catégories : l'accusé de réception, pour montrer une simple attention à propos de ce qui a été dit, le support, pour exprimer un accord mais aussi des émotions de soutien (« la pauvre », « incroyable », « mon dieu », etc.), la relance, pour décliner une invitation à prendre la parole et encourager le locuteur à poursuivre son discours, la fonction indéterminable, quand une distinction entre une fonction d'accusé de réception et une fonction d'accord ne peut pas être faite (*ibid.* : 170).

La fonction d'accusé de réception est la plus fréquente (63% d'occurrences sur l'ensemble du corpus) (*ibid.* : 172). Concernant la fonction de support, elle peut être mise en relation avec un élément important, la réussite de l'interaction, c'est-à-dire « l'impression de réussite ou d'échec d'une interaction qui se dégage a posteriori de son écoute par un tiers non participant à cette interaction. » (*ibid.*). Dans tous les cas, le résultat le plus évident est que la loquacité de l'informateur, représentée par la longueur moyenne de ses interventions, influence le nombre et la distribution fonctionnelle des *backchannels* produits par l'intervieweuse (*ibid.* : 176).

3.2.2.2 La position des *backchannels* en français

Les *backchannels* en français sont souvent produits après un contour de continuation majeure ascendante (*rising major continuation*), un contour final ascendant (*rising terminal contour*) et une configuration plate (Marandin, 2006).

Le choix d'un contour de continuation ascendante par le locuteur est une manière de demander à l'interlocuteur de valider une nouvelle information. En produisant un *backchannel* après un tel contour, l'allocutaire indique avoir compris l'information et le fait que le locuteur n'a pas encore fini de parler (Bertrand et al., 2007 : 3).

Les *backchannels* peuvent également apparaître dans un contour final ascendant, ce qui s'explique par le fait que l'allocutaire décide de ne pas prendre la parole à un endroit potentiel de transition et produit juste un *backchannel*.

Les *backchannels* apparaissent également de manière significative après une configuration plate, qui se réalise souvent quand le locuteur introduit dans la narration un élément « parenthétique » (Selting, 2000). Il s'agit d'expressions comme « je sais pas si tu vois ce que je veux dire », dont le locuteur se sert pour créer un *common ground* avec l'allocutaire.

Enfin, des *backchannels* gestuels peuvent apparaître juste après le début d'une nouvelle phrase intonative ou d'une nouvelle phrase accentuée, avec une combinaison d'indices morphologiques et prosodiques (un début de phrase accentuée accompagnée par un nom ou un verbe ou un début de phrase intonative accompagnée par un nom ou un verbe). Une des pistes d'interprétation peut être la différence temporelle dans la production des *backchannels* vocaux et gestuels, les *backchannels* gestuels étant produits en retard par rapport aux *backchannels* vocaux (Bertrand et al., 2007 : 3).

Au niveau des marqueurs discursifs, les deux types de *backchannels* n'apparaissent pas après un connecteur, sans doute parce que les connecteurs indiquent que l'unité de construction du tour n'a pas encore atteint l'accomplissement sémantique, ou après un mot de ponctuation (*ibid.* : 4).

Ces résultats confirment que les *backchannels* jouent un rôle non seulement dans le processus d'écoute et de compréhension, mais aussi dans l'élaboration du discours en marquant les différentes étapes de la conversation.

3.3 Les *feedbacks*

Allwood (1979, 1988a, 1988b, 1993) emploie le terme *feedback*, traduisible en français par « retour » et initialement employé dans le domaine de la cybernétique par Wiener (1948) pour définir un ensemble vaste de signaux de réaction qui ne recouvre pas seulement les signaux d'écoute.

À un niveau primaire, les *feedbacks* impliquent généralement des morphèmes très courts (« oui », « non », « mh »), des mécanismes tels que la répétition ou encore des mouvements corporels simples (hochements de tête, secouements de tête) en combinaison.

À un niveau secondaire, il s'agit de mécanismes phonologiques, morphologiques et syntaxiques assez simples qui modifient et développent les *feedbacks* primaires.

D'un point de vue pragmatique et sémantique, les *feedbacks* peuvent aussi être considérés comme des stratégies qui permettent aux interactants d'exprimer quatre fonctions communicatives de base :

- le contact : l'interlocuteur veut et peut continuer l'interaction ;
- la perception : l'interlocuteur veut et peut percevoir le message ;
- la compréhension : l'interlocuteur veut et peut comprendre le message ;
- l'attitude : l'interlocuteur veut et peut montrer ses attitudes à l'égard des informations communiquées. (Allwood et *al.*, 1992 : 4)

Les *feedbacks* sont caractérisés par un contenu conventionnel très abstrait qui se combine à une sensibilité élevée au contexte (*ibid.* : 9). Par exemple, les expressions *yes*, *no* et *ok* peuvent être caractérisées de la manière suivante : *yes* - acceptation, *no* - rejet, *ok* - accord. Cependant, ce contenu dépend aussi de la prosodie et du contexte qui peuvent moduler l'information attitudinale et affecter, dans certains cas, la vérité de l'information de l'énoncé précédent.

Les *feedbacks* sont déclenchés par des paramètres contextuels spécifiques. Parmi les plus importants, il y a les caractéristiques de l'acte de communication immédiatement précédent dont notamment le type d'acte de discours, la polarité factuelle, l'état des informations (*ibid.* : 11). Le tableau suivant illustre les types de *feedbacks* et leurs fonctions.

Énoncé précédent	Réponse de l'allocutaire	Fonction
It's raining (<i>Il pleut</i>)	yes (<i>oui</i>)	Acceptation de la déclaration
It's raining (<i>Il pleut</i>)	yes (<i>oui</i>)	Engagement envers un fait positif
Open the door! (<i>Ouvre la porte !</i>)	yes (<i>oui</i>)	Acceptation d'une requête
Would you like some coffee? (<i>Tu veux du café ?</i>)	yes (<i>oui</i>)	Acceptation d'une offre

Tableau 1. Effets du statut de l'acte de parole sur le feedback *yes* (Allwood et al., 1992 : 9)

Dans le cas des déclarations et des requêtes, la polarité positive entraîne l'acceptation (*oui*) et le rejet (*non*), tandis que la polarité négative entraîne le rejet inverse (*oui si*) et l'acceptation (*non*). Dans le cas des questions et des offres oui-non, le changement de polarité ne semble pas avoir le même effet : *oui* signale un engagement envers un fait positif et *non* signale un engagement envers un fait négatif, quelle que soit la polarité de l'énoncé précédent.

Néanmoins, dans les exemples donnés, « oui » ne nous paraît pas être un signal d'écoute, mais plutôt une réponse, surtout dans les cas où les énoncés représentent une requête et une offre. Dans les deux premiers cas, il faudrait vérifier si l'énoncé « il pleut » se situe dans le fil d'un discours que l'allocutaire n'interrompt pas, ou s'il s'agit de simples déclarations.

Une troisième caractéristique qui semble importante pour l'interprétation du *oui* ou *non* est le statut de l'information de l'énoncé précédent, c'est-à-dire s'il s'agit d'une information nouvelle ou déjà connue par l'allocutaire. Par exemple, les *feedbacks* exprimant de la surprise, comme « ah bon ? », indiquent que l'information de l'énoncé précédent est nouvelle pour l'allocutaire. Souvent, ils ont aussi une fonction évocatrice, c'est-à-dire qu'ils imposent au locuteur de réagir à son tour et de faire un retour sur les *feedbacks* de l'allocutaire⁶⁶ (Allwood et al., 1992 : 17).

⁶⁶ Comme toute autre information communiquée au niveau verbal ou non verbal, les informations communiquées par les *feedbacks* peuvent être données à différents niveaux de conscience et d'intentionnalité. Quand l'allocutaire emploie ces signaux de façon non consciente, il réagit instinctivement au discours du locuteur. Par exemple, il peut inconsciemment bâiller et se montrer ennuyé ou non intéressé par le discours (Bevacqua, 2009 : 17). De même, l'allocutaire peut consciemment décider d'employer ces signaux pour montrer sa réaction au discours du locuteur. Parfois,

En résumé, les *backchannels* peuvent être considérés comme des signaux d'attention ou d'évaluation employés par l'allocutaire sans interrompre le tour de parole du locuteur. Ils incluent de courtes vocalisations, des éléments paraverbaux comme le rire et le sourire, de brefs commentaires, des achèvements de phrases, des demandes de clarification, de brèves reformulations, des mouvements corporels comme les hochements de tête.

Les *feedbacks* peuvent être associés à tout acte communicatif d'évaluation sur ce qui a été dit précédemment. En raison de leur nature, ils ont souvent été appariés aux *backchannels* évaluatifs, et puisqu'il est difficile de les distinguer systématiquement, la plupart des études empiriques proposent de considérer ces phénomènes comme un ensemble. Ward et Tsukahara, par exemple, utilisent le terme de *backchannel feedback*⁶⁷ (2000).

En analyse conversationnelle, ces éléments ont été définis comme des *continuers*.

3.4 Les signaux d'écoute en analyse conversationnelle

Au moment de définir les signaux d'écoute, les chercheurs américains en analyse conversationnelle se sont abstenus d'adopter des termes comme *backchannel* ou *feedback*. Alors que les chercheurs dans d'autres domaines ont utilisé leur intuition ou ont émis des hypothèses sur le fonctionnement de ces signaux, Sacks, Schegloff et Jefferson ont maintenu le principe selon lequel ce n'est qu'après une analyse approfondie de la structure de la conversation spontanée qu'il est possible de découvrir leurs fonctions. Sacks a déclaré qu'« il serait difficile de dire que 'uh huh' (« mhmh ») exprime de la compréhension »⁶⁸ (1992 : 746), et qu'attribuer une intention à un interactant ne fait pas partie de l'approche de l'analyse de la conversation.

Schegloff, quant à lui, signale que traiter des éléments comme *uh huh* (« mhmh ») comme des signaux d'attention ou de compréhension tout court n'est pas pertinent, car pratiquement tous les éléments qui suivent un énoncé montrent de l'attention ou de la

le degré de conscience est plus élevé et l'allocutaire est non seulement conscient d'employer un *feedback*, mais décide également d'en utiliser un en particulier pour susciter un certain effet chez son partenaire : il peut, entre autres, le regarder fixement pour montrer de l'incrédulité ou de la surprise et attendre ensuite sa réponse (*ibid.*).

⁶⁷ Le *feedback* positif est également appelé *acknowledgement* (« accusé de réception ») (Prévoit et Bertrand, 2012-2015).

⁶⁸ « it would be difficult to say that 'uh huh' exhibits understanding » (Sacks, 1992 : 746).

compréhension par rapport à celui-ci (1982 : 79). Cette explication n'aiderait donc pas à discriminer *uh huh* des autres éléments linguistiques et n'expliquerait pas pourquoi un interactant pourrait choisir cet élément plutôt qu'un autre. Dans certains cas, l'analyse pourrait par exemple montrer que *uh huh* ou un hochement de tête ont été produits en réponse à un regard prolongé du locuteur qui semblait solliciter un signe d'attention ou d'intérêt. Dans d'autres cas, l'analyse peut montrer que certains comportements du locuteur appellent un signal de compréhension. Il est donc nécessaire de contextualiser les éléments dans la séquence discursive et de les mettre en relation avec le comportement du locuteur (Schegloff, 1982). Mais d'une façon générale, l'allocutaire utilise ces signaux pour montrer son intention de laisser passer l'occasion de prendre la parole (*ibid.* : 81). C'est pourquoi, les analystes de la conversation les appellent *continuers* (« éléments qui incitent à poursuivre ») (Sacks, 1971 ; Schegloff, 1982) ou *acknowledgement tokens* (« accusé de réception ») (Jefferson, 1984).

La fonction de *uh huh* est également expliquée à travers le mécanisme de réparation, un des objets d'étude fondamentaux de l'analyse conversationnelle (Schegloff, 1982 : 88).

S'il est vrai que n'importe quelle conversation peut être une source de malentendu, alors n'importe quel endroit de la conversation peut être le lieu où une réparation peut être initiée (Schegloff, Jefferson et Sacks, 1977 : 363). Le locuteur fait souvent de petites pauses pour s'assurer que son discours ait été bien compris et que l'allocutaire veuille demander une réparation. Si ce dernier utilise des signaux comme « *uh huh* » ou encore hoche la tête, ces signaux laissent alors entendre que la réparation n'est pas nécessaire. Cette interprétation est moins forte au regard de l'interprétation selon laquelle *uh huh* montre assurément de la compréhension.

Ainsi, du point de vue de l'analyse conversationnelle, la liste des fonctions des signaux d'écoute ne comprendrait que 1) l'incitation à poursuivre et 2) l'accusé de réception.

Examinons maintenant les travaux menés par les interactionnistes français.

3.5 Les régulateurs français

Les interactionnistes français ont nommé les signaux d'écoute « régulateurs » et les ont catégorisés en régulateurs vocaux, régulateurs verbaux et régulateurs non verbaux.

Les régulateurs vocaux sont des vocalisations comme « *mhmh* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 18). Parmi les régulateurs verbaux, il y a des morphèmes exclamatifs ou à valeur

d'approbation comme « oui », « d'accord », ainsi que des reprises avec reformulation ou sans reformulation (*ibid.*). Parmi les régulateurs non verbaux, il y a :

- le regard ;
- le hochement de tête ;
- le froncement de sourcils ;
- de brefs sourires ;
- de légers changements posturaux. (*ibid.*)

Les régulateurs verbaux sont généralement accompagnés d'un signe non verbal. La régulation peut être « graduée » sur la base du nombre d'unités associées (Cosnier, 1987).

Les régulateurs discursifs n'interrompent pas la parole du locuteur. Au contraire, ils encouragent ce dernier à continuer son intervention (De Gaulmyn, 1987 : 204). En les employant, l'allocutaire « émet un segment d'énoncé en restant allocutaire, sans devenir interlocuteur, mais en étant co-locuteur (ou locuteur en écho) » (*ibid.*). En effet, le locuteur et l'allocutaire collaborent. Les régulateurs apparaissent souvent en réponse à une sollicitation du locuteur, que ce soit un élément verbal phatique ou un élément paraverbal comme un regard, un léger mouvement de la tête, un geste (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 20). Ce fonctionnement constitue un exemple clair de la synchronisation interactionnelle théorisée par Condon et Ogston (1966) et par Kendon (1972) (cf. *supra* 2.2), car

le prochain locuteur commence à parler précisément lorsque le précédent arrête mais que, déjà avant que celui-ci ne s'arrête de parler, il a commencé à bouger dans un pattern rythmiquement coordonné avec sa parole. (Laffineur 1986a : 15)

- **Les fonctions des régulateurs en français**

Les fonctions des régulateurs peuvent être catégorisées selon leur nature formelle (De Gaulmyn, 1987). Tout d'abord, l'allocutaire emploie des régulateurs comme « oui », « d'accord », « mh » pour « *enregistrer l'énonciation et/ou l'énoncé du locuteur* », comme dans cet exemple :

- Dialogue 1 36-37 réaction de F :
 - H₁ la mode des che=veux si on peut dire p=rce que ça : :
 - H₁ ça va ensemble
 - [F] oui' (*ibid.* : 206)

Dans le deuxième exemple qui suit, l'allocutaire « *évalue positivement* » l'énoncé du locuteur par « c'est vrai ». À la place de « c'est vrai », on pourrait également trouver « c'est juste », « oui, oui », « oui, bien sûr » (*ibid.* : 207).

- Dialogue 1 68-69 :

F p=ce que ça ça tient de l'uniforme en fait ,,

H1 c'est vrai (*ibid.*)

L'allocutaire peut également réguler le discours de l'autre en répétant en écho un segment de l'énoncé du locuteur ou « collaborer à l'énoncé » en anticipant le mot que ce dernier va prononcer, probablement dans le but de l'aider à compléter sa phrase (*ibid.* ; Kerbrat Orecchioni, 1990), comme dans l'exemple suivant :

- Dialogue 3, 117 :

F c'est à nous de savoir les : : [travailler ((murmure))

[H₂] [les traiter

F les traiter oui (De Gaulmyn, 1987 : 208)

Les régulateurs discursifs sont souvent placés au moment d'une pause à la fin d'une unité d'énonciation qui peut être interprétée comme achevée. Ils ponctuent, incitent et stimulent les articulations syntaxiques et les argumentations du locuteur et « sont probablement des traces des opérations de compréhension et de stockage en mémoire chez l'auditeur » (*ibid.* : 210). L'allocutaire ne saisit pas l'occasion pour placer une intervention, mais emploie cette contribution minimale qui amène à une reprise du locuteur (*ibid.* : 209).

Les régulateurs jouent un rôle dans le changement des tours de parole et dans la négociation de la transition d'un locuteur à l'autre.

Si le locuteur fait une pause et donne à l'allocutaire la possibilité de prendre la parole, l'emploi d'un régulateur discursif de la part de ce dernier pousse le locuteur à continuer à parler. En même temps, à travers l'emploi d'un régulateur, l'allocutaire peut signaler qu'il veut prendre la parole et pousser le locuteur à terminer rapidement. Dans ce cas, le régulateur est placé dans des pauses d'hésitation et contribue à accélérer la fin du tour de parole du locuteur. (*ibid.* : 216).

L'interprétation sémantique des régulateurs (accord, désaccord, approbation, réticence) doit être réalisée en prenant en considération les marqueurs prosodiques, expressifs et moteurs (*ibid.*: 218 ; Gardner, 2001 ; Müller, 1996). Par exemple, contrairement aux

signaux non-affiliatifs, les signaux affiliatifs ont plus de variation dans l'intonation, dans les réalisations lexicales et la gamme de longueur (Müller, 1996).

Pour résumer, les signaux d'écoute présentés jusqu'ici peuvent être verbaux ou non verbaux. La gamme d'expressions verbales comprend des énoncés courts (De Gaulmyn, 1987 ; Drummond et Hopper, 1993 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Yngve, 1970), des évaluations (De Gaulmyn, 1987 ; Goodwin, 1986), des achèvements de phrases, des brèves demandes de clarification, des répétitions et des reformulations (De Gaulmyn, 1987 ; Duncan, 1974 ; Duncan et Fiske, 1977 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Laforest, 1992). L'éventail des éléments non verbaux comprend les hochements de tête (Dittman et Llewellyn, 1968 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990), les secouements de tête (Duncan, 1974 ; Kubota, 1991), le sourire (Brunner, 1979 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Laforest, 1992), le contact visuel/le regard (Dittman et Llewellyn, 1968 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990), le haussement d'épaules (Dittman et Llewellyn, 1968), le rire (Clancy et *al.*, 1996 ; Kendon, 1967 ; Laforest, 1992), le sourire et de légers changements posturaux (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Ces signaux sont utilisés pour :

- laisser la parole au locuteur et lui signaler qu'il peut continuer à parler (Yngve, 1970 ; Schegloff, 1982 ; Laforest, 1992 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990) ;
- signaler de l'attention (Fries, 1952 ; Dittman et Llewellyn, 1968) ;
- montrer de l'engagement dans la conversation (Fries, 1952) ;
- montrer de la compréhension (Allwood et *al.*, 1992 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990) ;
- exprimer une évaluation (Prévot et Bertrand, 2007) ;
- indiquer un accord (Kendon, 1967) ou un désaccord/un manque de compréhension (Brunner, 1979 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990) ;
- demander des clarifications (Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Duncan et Fiske, 1977) ;
- terminer l'énoncé du locuteur (Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Duncan et Fiske, 1977) ;
- exprimer un soutien émotif (Laforest, 1992) ;
- montrer un désengagement (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Comme on l'a évoqué *supra* (3.1), en japonais, le mot utilisé pour désigner ces éléments est *aizuchi*. Plusieurs études ont été effectuées au sujet de cette catégorie. On les présente dans la section suivante.

3.6 Les *aizuchi* japonais

En japonais, les signaux d'écoute employés par l'allocutaire au sein d'une conversation sont appelés *aizuchi*. Profondément ancré dans la langue et dans la culture nippones, il se retrouve dans les journaux, dans les romans, dans les chansons et dans les conversations quotidiennes (Horiguchi, 1997).

L'étymologie d'*aizuchi* renvoie à un terme technique utilisé par les forgerons lors de la fabrication des sabres traditionnels japonais (Kita et Ide, 2007 : 1251). Pour fabriquer le sabre, le maître et son assistant martelaient alternativement le fer à un rythme régulier. Le maître, avec un petit marteau, réglait la vitesse et indiquait à son assistant où marteler ensuite. Les coups de l'assistant modelaient le sabre à partir d'un morceau de fer chaud. Le mot *aizuchi* référerait à l'origine à la synchronisation entre les coups de l'assistant qui devaient suivre avec attention tous ceux du maître et jouaient ainsi un rôle essentiel dans la formation du sabre.

Cette étymologie souligne la corrélation et la collaboration entre le maître et l'assistant pendant la création d'un sabre d'un côté. C'est la raison pour laquelle ce terme vint à désigner l'effort mutuel de la part du locuteur et de l'allocutaire pendant l'interaction. Le premier transmet des informations, utilisant des éléments phatiques pour réclamer l'attention, le deuxième réagit avec des *aizuchi* pour montrer sa participation active et l'encourager à poursuivre son discours.

La preuve de la nature populaire de cette notion réside dans son écriture. En effet, avant la réforme de la Langue Nationale promue en 1945 après la guerre pour unifier la langue écrite et la langue orale, le terme *aizuchi* était transcrit avec une combinaison de caractères chinois, dont le plus commun était 相槌, où 相 (*ai*) signifie « mutuel, réciproque » et 槌 (*zuchi*), signifie « marteau, maillet », mais aussi « frapper, donner un coup ». Ce *kanji* continue à être utilisé aujourd'hui, en alternative aux transcriptions en *hiragana* あいづち、あいずち et à la forme 相づち, constituée d'un *kanji* et d'*hiragana*. Les différentes possibilités graphiques montrent qu'il s'agit d'un mot qui a commencé à circuler avant tout à l'oral, plutôt que dans la littérature scientifique (Miller, 1983 : 10). L'existence d'un terme qui circule à tous les niveaux de la société japonaise indique que les *aizuchi*, et plus généralement la coordination entre les participants à la conversation, sont considérés comme très importants (Kita et Ide, 2007 : 1251).

La synchronie rythmique des participants se réalise également à travers les mouvements de tête. Pour Maynard, en effet

les mouvements de tête répétitifs contribuent au rythme en battant le tempo de la conversation. Dans les données examinées, la vitesse de chaque mouvement de tête semble correspondre à la vitesse globale de la conversation : une conversation rapide s'accompagne d'un mouvement de tête rapide, une conversation plus lente d'un mouvement de tête plus lent. Lorsque des mouvements de tête apparaissent en groupe, ils ne se produisent pas de manière aléatoire, mais sont répartis de manière à être synchronisés avec le tempo de la parole⁶⁹. (1997 : 151)

Mizutani (1983) a inventé le terme *kyōwa* (共話, dont le premier kanji « 共 » signifie « ensemble, avec les deux » et le deuxième kanji « 話 » signifie « parler, raconter ») pour capturer les caractéristiques du style conversationnel japonais, où les phrases sont construites de manière coopérative par les interactants. À propos de la conversation japonaise, Lebra signale :

L'allocutaire rompt constamment le silence pour faire savoir à l'orateur qu'il écoute avec intérêt et accord. Le locuteur, pour sa part, s'attend à entendre ces interjections rassurantes comme des signaux pour continuer. [...] Un allocutaire japonais est susceptible d'utiliser ces interjections rassurantes aussi lors d'une conversation en anglais - « Oui, oui » -, mais en anglais, elles semblent être une expression d'accord trop forte. Cela conduit souvent les interactants anglais à sous-estimer la compréhension de l'anglais des japonais et à croire, à tort, que les Japonais ont accepté la proposition du locuteur avant de la connaître. On m'a par ailleurs rapporté qu'un locuteur américain pouvait considérer ces interjections comme un signe d'impatience et comme un désir d'achèvement rapide de la déclaration de l'autre⁷⁰. (1976 : 39)

Les *aizuchi* sont extrêmement courants dans des conversations en japonais. Les non-Japonais peuvent être perturbés par la fréquence de ces signaux et en même temps, les locuteurs japonais peuvent être dérangés par leur absence (Mizutani, 1982).

⁶⁹ « Repetitious head movement contributes to the rhythm by beating the tempo of the conversation. In the data examined, the speed of each head movement seems to match the overall speed of conversation: fast-paced conversation is accompanied by fast head movement, slower conversation by slower head movement. When head movements appear in groups, they do not occur randomly, but are distributed in such a way as to be synchronized with the tempo of the talk. ».

⁷⁰ « The listener constantly breaks his silence to let the speaker know that he is listening with interest and agreement. The speaker, for his part, expects to hear such assuring utterances as signals to go on. [...] Conversely, a Japanese listener in an English conversation is likely to make such assuring interjections in English –“Yes, yes”- which sound too strongly expressive of agreement. This often leads the English speaker to underestimate the Japanese listener's comprehension of English, and to believe, wrongly, that the Japanese agreed before knowing the speaker's proposition. Furthermore, an American speaker, I am told, would take such interjections as a sign of the listener's impatience and demand for a quick completion of the statement. ».

Les variétés, la position, les fonctions et la fréquence des *aizuchi* dans l'interaction ont été étudiées à partir des années 1980 (Horiguchi, 1997 ; Maynard, 1986, 1987, 1989, 1990a, 1990b ; Matsuda, 1988 ; Mizutani, 1984, 1988 ; Saft, 2007 ; Szatrowski, 1993 ; Ward et Tsukahara, 2000 ; White, 1989).

3.6.1 Les variétés des *aizuchi*

Ces signaux se présentent souvent comme des éléments phrastiques, des éléments non lexicaux ou des locutions (Iwasaki, 1997 ; Ono et Suzuki, 2018). Les éléments phrastiques sont constitués de mots à valeur sémantique tels que *hai* (« oui »), *yappari* (« comme je pensais »), *hontō* (« tout à fait ») ou *hontō ni ?* (« vraiment ? »). Les éléments non lexicaux sont des éléments qui n'ont aucune valeur sémantique, tels que *hē* (expression de surprise) ou *n* (« mh ») (Ono et Suzuki, 2018). Les locutions sont des questions ou des interventions courtes qui, en aucun cas, attribuent la parole à l'allocutaire (Maynard, 1987 ; Tajima, 2001).

Si pendant l'activité d'écoute l'allocutaire répète une partie du discours du locuteur, cette répétition peut être également considérée comme un *aizuchi* comme l'illustre cet exemple :

1A : *sō iu kakudo kara mono o miru nanika hitotsu no shakudo ga honto wa areba ii n da kedo*

1A : ce serait bien s'il y avait un critère pour regarder les choses de ce point de vue

2B : *areba ii n desu yo ne.*

2B : ce serait bien s'il y en avait un.

3A : *zannen nagara nai nā.*

3A : malheureusement il n'y en a pas.

4B : *nai desu yo ne.*

4B : il n'y en a pas.

(Horiguchi, 1997 : 63)⁷¹

Cependant, il est compliqué de définir une répétition comme un *aizuchi*, car plusieurs éléments doivent être considérés, notamment l'intonation. Si elle est montante, il s'agit plutôt d'une demande d'explication ou de confirmation (Szatrowski, 1993 : 84, cité par Horiguchi 1997 : 64).

⁷¹ Cet extrait est tiré du corpus « Subarashiki Nakama ». Il s'agit d'un talk-show diffusé par la chaîne japonaise TBS de 1976 à 1992.

Parfois, une partie de l'énoncé du locuteur est répétée par l'allocutaire avec d'autres mots. D'après Mizutani (1984, 1988), Matsuda (1988) et Horiguchi (1997) cette activité peut être également considérée comme une forme d'*aizuchi*. Horiguchi propose cet exemple :

A : *zanpan nado ga*

A : les restes de nourriture...

B : *ningen no tabenokoshita mono o ne.*

B: la nourriture que les gens n'ont pas mangée.

(1997 : 68)

Ce genre d'*aizuchi* est défini comme un « renforcement ». En reformulant l'énoncé avec ses propres mots, l'allocutaire ne se limite pas à montrer qu'il est attentif, mais il montre également qu'il a bien saisi les informations reçues (Mizutani, 1984 : 271, cité par Horiguchi, 1997 : 68).

Certains *aizuchi* de nature non verbale ont également fait l'objet d'études. Ces formes impliquent les rires, les sourires, les expressions du visage et les hochements de tête (Maynard, 1989 ; Ikeda et Ikeda, 1996 ; Miyazaki, 2007 ; Kogure, 2007).

3.6.2 La position et la fréquence des *aizuchi* dans le discours

En ce qui concerne la place des *aizuchi* au sein d'une conversation, des particules connectives telles que *kara* (« parce que »), *te* (particule connective) et *kedo* (« mais ») prononcées avec une intonation basse sollicitent des *aizuchi* (Maynard, 1990 ; Mizutani, 1988 ; Ward et Tsukahara, 2000).

Les particules finales telles que *ne* (« n'est-ce pas ? »), qui apparaissent elles aussi souvent à des endroits en intonation basse et qui fonctionnent comme un moyen de « rechercher un accord » ou d'« inviter à la collaboration » (Cook, 1992), appellent la production d'*aizuchi* (Ward et Tsukahara, 2000).

L'allocutaire peut utiliser des *aizuchi* non seulement entre un tour et l'autre, c'est-à-dire en présence d'une « place de transition possible », mais aussi pendant le tour du locuteur, c'est-à-dire au milieu de l'unité de construction du tour (Clancy et al., 1996 ; Maynard, 1986 ; Iwasaki, 2011).

Par ailleurs, la fréquence des *aizuchi* a été analysée notamment en comparaison avec les régulateurs de langues comme l'anglais ou le chinois (cf. *supra* 1.1.3). La variation interculturelle de ce phénomène linguistique peut montrer comment les traits culturels

influencent la conversation. Par exemple, les locuteurs japonais utilisent les signaux d'écoute 2,6 fois plus fréquemment que les locuteurs américains (Maynard, 1986).

Un des objectifs de cette thèse est de mener une analyse contrastive approfondie qui montre les différences et les similarités dans les régulateurs discursifs du japonais et du français.

3.6.3 Les fonctions des *aizuchi*

Les *aizuchi* ont des fonctions aussi bien linguistiques que socioculturelles et affectives.

Au niveau linguistique, l'allocutaire emploie ces signaux pour rassurer le locuteur et indiquer qu'il est engagé dans la conversation (Horiguchi, 1997 ; Maynard, 1989 ; Shariff, Mamat et Halim, 2016 ; Szatrowski, 1993). Par ailleurs, les *aizuchi* sont employés pour indiquer que l'allocutaire a compris le contenu du discours (Maynard, 1989 : 171 ; Szatrowski, 1993 : 70) et pour manifester une approbation aux idées et au point de vue du locuteur (Maynard, 1989 : 171 ; Szatrowski, 1993 : 70). À travers les *aizuchi*, l'allocutaire peut également manifester une forte réponse émotionnelle (Maynard, 1989 : 171 ; Szatrowski, 1993 : 70).

À ces fonctions, s'ajoutent :

- les informations adjointes, les corrections ou les requêtes de l'allocutaire (Maynard, 1993) ;
- les expressions de négation, utilisées afin de démentir des excuses ou des remerciements de la part de l'interlocuteur (Horiguchi, 1988 ; Matsumoto, 1988 ; Szatrowski, 1993) ;
- les « expressions de terminaison », dont l'allocutaire se sert afin de mettre fin à la conversation en cours (Szatrowski, 1993) ;
- les « *aizuchi* personnels » qui renvoient à un genre d'*aizuchi* employé par le locuteur même, dans le but de scander son propre discours (*ibid.*).

Toutefois, il nous semble que les expressions permettant d'émettre un avis, les expressions de négation et les expressions de terminaison jouent un rôle de réaction ou de commentaire dans une conversation plutôt qu'un rôle d'*aizuchi*. Les « *aizuchi* personnels » nous semblent avoir une fonction de *filler* que le locuteur emploierait dans le but de trouver les mots pour construire son discours ou pour en souligner une partie importante.

- **Les fonctions socioculturelles et affectives**

Au niveau socioculturel et affectif, les *aizuchi* apportent un soutien de nature empathique au locuteur (Maynard, 1989 : 171 ; Szatrowski, 1993 : 70). Dans ce cas, ils sont généralement employés après des formes verbales comme *deshō* (« n'est-ce pas ? ») ou *da* (copule, registre informel) suivies des particules énonciatives *yo* et *ne* qui demandent une confirmation de la part de celui qui écoute (Szatrowski 1993 : 70). À travers l'emploi des *aizuchi*, l'allocutaire manifeste donc sa volonté de bâtir des relations positives (Mizutani, 1984 : 278) et son désir de maintenir l'harmonie (Maynard, 1987 : 91), l'*omoiyari* (« considération ») et la coopération (Mizutani, 1984 ; Maynard, 1990a ; Clancy et al., 1996 ; Kita, 1999) avec son interlocuteur.

Iwasaki a montré l'effet de certains traits culturels japonais sur la conversation à travers l'étude des séquences en boucles (*loop sequences*), qu'il définit comme « des échanges successifs de *backchannels* »⁷² (1997 : 662) (cf. *supra* 2.3.2.2). La fréquence élevée de ce type de phénomène dans la conversation japonaise souligne l'importance de la « dépendance mutuelle », une valeur culturelle qui contraste fortement avec la valeur d'indépendance et d'individualisme de certaines autres cultures.

Lorsque deux personnes ou plus conversent en japonais, elles « dépendent psychologiquement l'une de l'autre ». Elles essaient de comprendre les sentiments de l'autre (*omoiyari*), en restreignant leurs actions pour éviter d'affecter les autres (*enryo*), en sollicitant l'attention du partenaire (*amae*) et en maintenant une atmosphère harmonieuse (*wa*) (Iwasaki, 1997 : 688). La dépendance mutuelle est établie et préservée par des comportements de « reconnaissance de l'interdépendance ». Il s'agit d'une norme culturelle spécifique qui échappe au principe de politesse universelle de Brown et Levinson (1987) (Matsumoto, 1988 : 410).

La séquence en boucle montre cette dépendance mutuelle. Soit l'allocutaire assume la responsabilité de la prise de parole, soit il se montre impuissant et continue la boucle avec un autre élément (Iwasaki, 1997 : 689). Autrement dit, prendre la parole dans une conversation est parfois une obligation. « Nous partageons la parole et l'interaction, et nous partageons aussi le fardeau d'avoir à parler »⁷³ (Yamada, 1992 : 83, cité par Iwasaki, *ibid.*)

⁷² « successive exchanges of backchannel expressions ».

⁷³ « we share the floor and the interaction, and we also share the burden of having to talk ».

⁷⁴. Ainsi, lorsqu'une séquence en boucle apparaît dans un contexte où le droit à la parole est ouvert à tous, le déclencheur de cette séquence montre une dépendance envers son interlocuteur, confiant que celui-ci s'alignera sur sa position, créant ainsi un « common ground » (Strauss et Kawanishi, 1996).

3.6.4 Le point de vue des locuteurs japonais

Pour résoudre les divergences autour de la définition de *aizuchi* et celles relatives aux fonctions de ces régulateurs, on a décidé de prendre aussi en considération le point de vue des locuteurs japonais. Puisqu'au Japon le mot *aizuchi* circule dans la vie quotidienne, les Japonais sont plus conscients de la façon d'employer ces signaux que les locuteurs d'autres langues (Kita et Ide, 2007 ; Miyata et Nishisawa, 2007). Dans la société japonaise, un bon interlocuteur est quelqu'un qui « emploie suffisamment d'*aizuchi* dans un temps optimal et qui est donc un partenaire conversationnel idéal » ⁷⁵ (Miyata et Nishisawa, 2007 : 1256).

Par conséquent, comme les locuteurs japonais ont un niveau de conscience linguistique assez élevé sur les *aizuchi*, ils peuvent fournir des informations clarificatrices qui doivent être prises en considération. Avant d'introduire les études qui portent sur ce sujet, il est nécessaire de présenter brièvement l'approche méthodologique de la linguistique populaire.

3.6.4.1 La linguistique populaire

Le terme « linguistique populaire » (*folk linguistics*) fait référence à un domaine disciplinaire qui se propose d'explorer les connaissances des non-linguistes en matière de langage. Les chercheurs dans ce domaine soulignent l'importance des savoirs spontanés dans la construction de toute discipline scientifique.

Nous devons nous intéresser non seulement (a) à ce qui se passe (le langage), mais aussi (b) à la façon dont les gens réagissent à ce qui se passe (avec le langage : ils sont persuadés, ou dissuadés, etc.), et (c) à ce que les gens disent (concernant le langage). Je n'écarterai surtout pas les deuxième et troisième types de comportements sous prétexte qu'ils seraient sources d'erreur. (Høenigswald, 1966 : 20)

⁷⁴ Ce type de négociation de la parole n'est pas exclusif de la conversation japonaise. Le phénomène des « échanges terminaux » (*terminal exchanges*) dans la conversation anglaise semble répondre à des besoins interactionnels similaires (Schegloff et Sacks, 1973, cités par Iwasaki, 1997 : 687).

⁷⁵ « someone who delivers sufficient *aizuchi* with optimal timing and is therefore an ideal conversation partner ».

Ce champ a été parcouru par des sociolinguistes comme Labov (1966), lequel a travaillé, entre autres, sur la stratification de l'anglais à New York et sur la dialectologie sociale. Mais les sociolinguistes se sont intéressés plutôt aux *speech communities* qu'à la perception des normes linguistiques (Kauhanen, 2006). Ce n'est qu'avec l'ouvrage *Folk Linguistics* de Niedzielski et Preston (2006) que des phénomènes comme le vernaculaire ont été expliqués à travers les évaluations et les attitudes des locuteurs.

Preston (2008) explique pourquoi il faut prendre en considération ce que les non-linguistes⁷⁶ savent du langage. D'abord, pour des questions ethnolinguistiques : les éléments fournis par les non-linguistes sont indispensables à la réalisation de l'ethnographie complète d'une communauté linguistique (*ibid.* : 2). De plus, les intuitions des non savants peuvent présenter des pistes d'enquête pour les chercheurs, notamment en ce qui concerne la variation et le changement linguistique. Par ailleurs, les résultats d'une enquête *folk* peuvent être utilisés en linguistique appliquée pour comprendre les représentations du groupe d'étudiants avec lequel on travaille (*ibid.*).

Une étude émiqque a également été conduite sur le français (Knutson, 2009). En réponse à la question « Comment savez-vous qu'on vous écoute ? », tous les interactants⁷⁷ ont été d'accord sur l'importance des gestes et du langage corporel (*ibid.* : 1187). Une fonction significative a été attribuée au regard par plus d'un participant, cependant, des locuteurs francophones du Bénin ont indiqué qu'il est important de baisser les yeux dans une conversation face à une personne âgée dans un contexte culturel traditionnel pour montrer du respect. Globalement, les notions d'échange, de réaction et de continuité ont été évoquées par tous les participants. Des femmes européennes ont cité l'importance de signaux d'acquiescement comme « ah oui », « ah vraiment ». L'étude d'Allen sur les *aizuchi* japonais va être introduite *infra*.

3.6.4.2 L'étude de Allen (2019) sur les *aizuchi* japonais

Des études émiqques sur la conscience linguistique à l'égard des signaux d'écoute ont dévoilé que pour les locuteurs japonais, ces signaux servent à montrer de la compréhension,

⁷⁶ Dans leur ouvrage, Niedzielski et Preston (2006) utilisent le terme de *nonlinguists* pour faire référence à ceux qui possèdent les savoirs populaires sur la langue.

⁷⁷ L'étude de Knutson porte sur cinq conversations spontanées se déroulant entre dix interactants de langue maternelle française de France, de Suisse, du Togo, du Sénégal et du Bénin résidant aux États-Unis.

manifester de l'empathie et inciter l'autre personne à continuer son discours (Cutrone, 2005 ; Allen, 2015).

Dans une étude récente sur les *aizuchi*, Allen (2019) a demandé à des locuteurs natifs du japonais⁷⁸ de décrire les *aizuchi* à l'aide d'entrevues réflexives. Les questions, similaires à celles qui se retrouvent dans l'étude de Miyazaki (2010) sur la conscience linguistique chez des apprenants du japonais, concernaient l'acquisition des *aizuchi*, les différences dans la façon d'écouter dans les deux régions du Kantō et du Kansai, des anecdotes et des histoires personnelles sur les *aizuchi*, la conscience sur les caractéristiques interactionnelles des *aizuchi* (variété, fréquence, fonctions), les influences du contexte sur la façon d'écouter (Allen, 2019 : 10).

Tous les participants ont pu répondre. Les *aizuchi* ont été définis selon leurs fonctions interactionnelles, c'est-à-dire qu'ils servent à montrer qu'on écoute, qu'on comprend, à encourager la progression du discours, ou encore à réagir⁷⁹.

Les fonctions socio-affectives, comme « manifester du support, de la compassion (*sympathy*), de la politesse et de l'empathie » ou « mettre l'autre personne à l'aise » ont également été citées (*ibid.* : 12). Dans ce contexte, le terme de « politesse » réfère au comportement qui est considéré comme socialement approprié par les participants (Allen, 2019 : 12). Un comportement poli contribue à tisser de bons liens sociaux entre les interactants. Les *aizuchi* sont considérés dans ce cadre comme ayant une fonction affective.

D'après Allen, les fonctions socio-affectives sont liées aux concepts culturels de « *wa* » (harmonie) et *omoiyari* (empathie). Les participants ont également indiqué que les *aizuchi* sont employés dans tout type de conversation, familière ou formelle.

⁷⁸ Le chercheur a choisi des participants issus du même milieu social, c'est-à-dire 24 étudiants. Les étudiants étaient originaires des régions du Kantō (Tokyo, Saitama, Kanagawa) et du Kansai (Osaka, Kyoto), dans le but de prendre en compte les perceptions et les comportements de locuteurs venant de régions avec des différences linguistiques distinctives. Toutefois, aucune différence significative dans la description des *aizuchi* n'a été démontrée (*ibid.* : 9). Le chercheur a demandé aux participants de converser avec une personne du même sexe, afin de contrôler des facteurs qui peuvent influencer le discours tels que le genre, les relations hiérarchiques et le contexte.

⁷⁹ Les réponses des participants ont été analysées selon le « modes de conscience » (*modes of awareness*) de Preston (1993, 1996), qui incluent :

- la disponibilité⁷⁹ (*availability*), ou ce que les participants rapportent ;
- le degré de précision (*accuracy*) des informations transmises par les participants par rapport aux informations déjà connues ;
- le degré de détail (*detail*) où jusqu'à quel point un phénomène peut être expliqué par les participants ;
- le control (*control*), ou la capacité des participants de produire un certain phénomène linguistique au cours d'une étude (Allen, 2019 : 10).

En ce qui concerne les types d'*aizuchi*, des variétés verbales courtes come *hai* (« oui »), *un* (« oui »), *sō desu ne* (« ah oui c'est ça ») ou non-verbales comme les hochements de tête ont été évoquées. Voici quelques-unes des réponses des participants (*ibid.* : 11-12) :

« **KM:** It's a reply to the person speaking to show you are listening and that you understand. Usually it is positive but there are times when you say *aizuchi* and may not understand.

KH: Also to show reaction. For example, when I'm surprised or sad

Excerpt 1 Male Kansai group: *aizuchi* description »

« **MN:** It is something that shows you are listening carefully.

KI: It is a reply to the person speaking. It shows you are listening carefully

Excerpt 2 Female Kansai group: *Aizuchi* description »

« **AM:** Umm. Like nodding

RI: To show you understand, or show your partner *dōjō* ('sympathy').

Excerpt 3 Female Kantō group : *Aizuchi* description »

« **Researcher:** Why do you think the listener uses *aizuchi*?

MS: To show respect and politeness. I think in Japanese conversation it is very important to show politeness or respect to try and understand others. I think the difference between western culture and Japanese culture is I think western people describe themselves like generally even though even for the first time I meet some people in western countries they just talking about themselves but in Japan, it is considered better to ask questions to other person rather than talking about myself.

Excerpt 9 Male Kansai Group: Politeness and *Aizuchi* Report

Un des participants utilise l'onomatopée *dan dan dan* pour indiquer que les *aizuchi* donnent un rythme à la conversation tout en exprimant du soutien à l'autre. Les *aizuchi* sont liés aux attentes sociales : la coordination, la compréhension, la coopération, l'attention et la politesse (*ibid.*).

Un autre précise que les *aizuchi* peuvent être « négatifs » ou « agressifs » s'ils sont utilisés de manière excessive, car ils peuvent être interprétés comme une volonté de terminer la conversation.

La différence entre les affirmations des participants et celles des chercheurs réside principalement dans le langage utilisé. Effectivement, les chercheurs s'appuient sur le langage scientifique. Les participants, ne connaissant pas ce type de langage, sont plus libres et définissent les *aizuchi* seulement sur la base de leur perception. De plus, les participants citent des fonctions affectives comme « intensité », « état d'esprit » et « gaité », affirmant que l'allocutaire, à travers les *aizuchi*, peut influencer l'atmosphère de la conversation. Cela relève des normes et des attentes culturelles (*ibid.*).

Allen a posé des questions explicites sur les *aizuchi*, afin d'obtenir une distinction claire entre ce phénomène linguistique et d'autres phénomènes tels que les répétitions, les réparations, l'achèvement collaboratif d'un tour, les questions courtes, qui avaient été classifiés comme *aizuchi* dans des recherches précédentes (Sugito, 1989 ; Horiguchi, 1997 ; Yang, 2006 ; Liu, 2003 ; Ohama, 2006). Les participants ont défini ces autres phénomènes comme des « réactions » et non pas comme des *aizuchi*.

À partir de l'analyse de la réaction des interactants, on peut donc relever la distinction entre deux catégories : les *aizuchi* et les réactions.

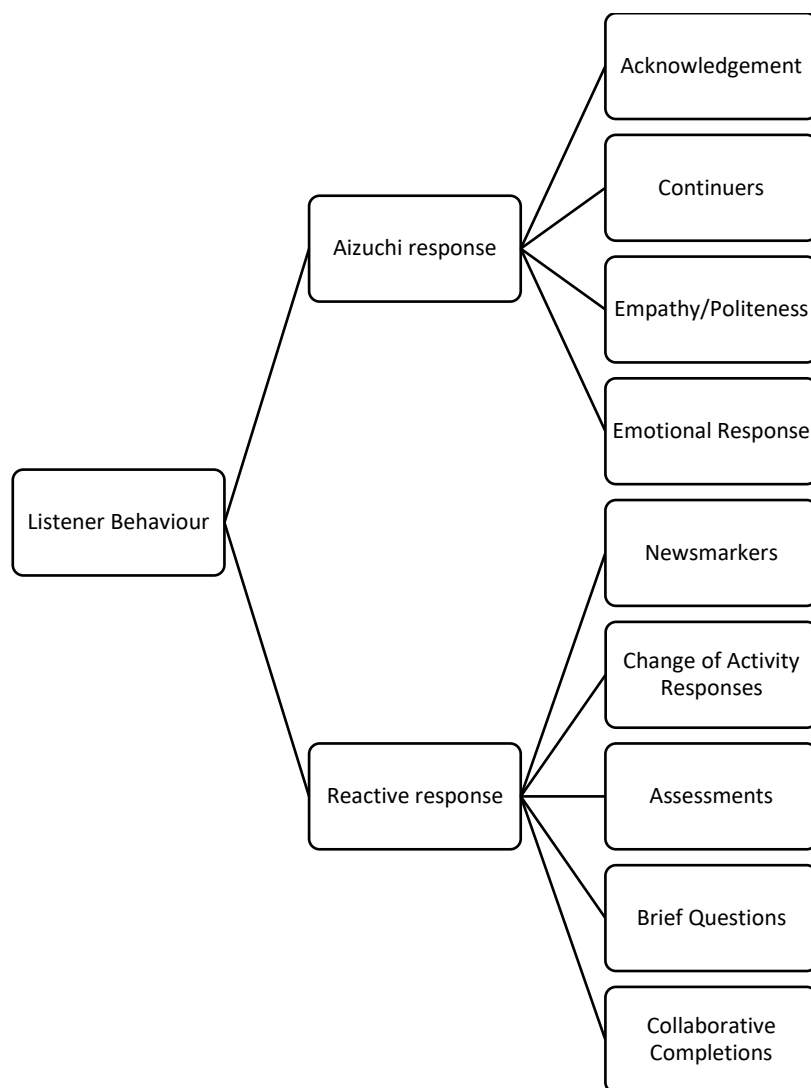


Figure 2. Les *aizuchi* et les réactions selon les locuteurs japonais (Allen, 2019 : 16)

À la lumière de cette enquête, selon les locuteurs natifs du japonais, les *aizuchi* seraient seulement des vocalisations courtes ou des hochements de tête. Ces signaux peuvent exprimer un accusé de réception, de l'attention, de l'empathie et de la politesse, du support envers le discours du partenaire, ou une réponse émotive. Ces fonctions correspondent à celles qui ont été repérées par des chercheurs comme Maynard et Szatrowski (cf. *supra* 3.6.3). On tiendra compte de ce type de signaux en japonais et on examinera les mêmes en français, afin d'assurer la comparabilité des deux corpus. On vérifiera leurs fonctions à travers l'analyse du contexte séquentiel dans lesquels ils sont employés dans les corpus à l'étude.

3.7 Synthèse de la première partie

Dans cette première partie, on a posé les bases théoriques nécessaires à la compréhension des dynamiques autour desquelles s'articulent les interactions verbales.

Tout d'abord, on a introduit un type particulier d'interaction, la conversation, en décortiquant sa structure en unités significatives pour son analyse. On a vu que les notions de tour de parole et plus précisément d'« unité de construction du tour » et de « place de transition possible » occupent une place fondamentale, car elles représentent les contextes dans lesquels les régulateurs discursifs apparaissent.

On a pu constater en outre la tendance en japonais à construire le tour « morceaux par morceaux », ce qui implique une projectabilité de mi-tour limitée et la préférence chez l'allocutaire à attendre avant de prendre la parole (Tanaka, 2000 ; Hayashi, 1999, 2003).

Un tour d'horizon des études sur le tour de parole en français qui concerne notamment la gestion des chevauchements et plus généralement, de la prise de parole, a permis de comprendre que le chevauchement n'est pas toujours traité comme étant problématique en français (Oloff, 2009 ; Traverso, 2011). Par ailleurs, l'étude de Cosnier sur les régulateurs discursifs, qu'il appelle régulateurs « voco-verbaux », révèle qu'environ 60% de ces émissions verbales brèves sont placées à l'intérieur du tour de parole du locuteur principal (1989 : 243).

Ensuite, on s'est concentrée sur quelques éléments de la communication non verbale pertinents pour l'analyse. On a synthétisé les études sur la gestuelle (Cosnier et Brossard, 1984 ; Condon, 1970 ; Ekman, 1969, 2004 ; Kendon, 1997 ; Poyatos, 1983 ; Schefflen, 1963 ; Wagner *et al.*, 2014) et dégagé les différents types de gestes qui peuvent être réalisés. Bien que la gestuelle ne fasse pas partie des entrées d'analyse de cette thèse, ces catégories ont été traitées car elles nous aideront à comprendre le fonctionnement de certains gestes et leur relation avec les régulateurs discursifs.

Parmi les autres éléments non verbaux, on a décrit les hochements de tête et on a vu qu'ils ont eux aussi une fonction régulatrice aussi bien en français (Poggi *et al.*, 2010) qu'en japonais (Ishi *et al.*, 2014 ; Kita et Ide, 2007 ; Kogure, 2007 ; Maynard, 1987).

On a également abordé les études sur le regard pour montrer le lien de cette expression avec les régulateurs discursifs. Certains chercheurs (Duncan, 1975 ; Duncan *et al.*, 1974, 1977 ; Kendon, 1967) soutiennent qu'il y a un lien entre le regard et la prise de parole, alors que d'autres (Beattie, 1978 ; Torres *et al.* 1997 ; De Ruyter, 2005) ne partagent pas cet avis.

Des études sur le regard en japonais montrent que le regard, les *aizuchi* et les hochements de tête sont interreliées (Sugito, 1987 ; Szatrowski, 2000) et que les interactants japonais établissent un contact visuel moins long que les interactants américains (Kunihiro, 1977 ; Nishihara, 1995). À notre connaissance, aucune étude sur la relation entre le regard et les régulateurs discursifs n'a été conduite sur le français, ni dans une optique interlinguistique ni dans une optique intralinguistique.

Pour finir, un aperçu a été présenté des études relatives aux signaux d'écoute. L'existence d'un large éventail terminologique nous a amenée à nous positionner par rapport aux différents termes existant en nous appuyant sur des entretiens effectués auprès de locuteurs natifs du japonais, lesquels ont une conscience linguistique élevée sur la façon d'écouter l'autre. Dans ce travail, on tiendra compte des vocalisations courtes et des hochements de tête employés par l'allocutaire pendant que son partenaire de conversation a la parole.

Dans la deuxième partie de la thèse, on présentera les données en exposant les démarches méthodologiques et les défis qui se sont présentés au moment de les recueillir, de les classer, de les annoter et de les transcrire.

DEUXIÈME PARTIE : METHODOLOGIE ET CORPUS

Dans cette deuxième partie, on s'attache à examiner les questions méthodologiques relatives à la constitution et à l'analyse d'un corpus de langue parlée en interaction.

Pour commencer, on présente l'approche méthodologique de l'analyse conversationnelle qui étudie comment les phénomènes verbaux et non verbaux structurent le déroulement des échanges. La notion de corpus en linguistique interactionnelle est également précisée. Celle-ci correspond à une collection de données orales authentiques recueillies dans des contextes variés. Puis, on montre les contraintes qui s'imposent au moment de récolter des données orales authentiques telle que la nécessité de respecter les normes éthiques en matière de recherche.

Dans un deuxième moment, on expose l'approche pour le traitement du corpus en expliquant en détail la méthode utilisée pour annoter les données. Le logiciel mobilisé pour effectuer cette tâche, ainsi que les critères suivis pour effectuer les annotations sont également présentés.

Pour finir, les enjeux liés aux conventions de transcription et à la traduction sont abordés. En effet, plusieurs interrogations se posent, notamment quand il s'agit de langues idéographiques et syntaxiquement éloignées du français comme le japonais.

En définissant ces concepts clés, l'objectif poursuivi est de fournir une base solide pour la compréhension de la méthodologie de recherche utilisée dans la thèse.

Chapitre 4 : Collecte et analyse des données

Dans ce chapitre, l'approche méthodologique sur laquelle on prend appui est décrite. Tout d'abord, le courant théorique de l'analyse conversationnelle est mis en avant, de même que les méthodes qualitatives et quantitatives utilisées pour l'étude des données. Dans cette perspective, on définit la notion de corpus et les démarches adoptées pour l'enregistrement et l'exploitation de données orales authentiques. On montre ainsi comment ces étapes ont été mises en pratique dans l'étude, en présentant les données récoltées.

Finalement, on traite les enjeux relatifs à la transcription et à la traduction des données.

4.1 Les approches pour l'analyse des interactions

Dans l'approche interactionnelle, la priorité est donnée à l'étude des structures dialogales. On considère que les structures monologiques sont dérivées du dialogue, forme primitive et basique du langage (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 37). Les méthodes d'analyse sont descriptives et inductives et concernent notamment la structure de la parole en interaction (les tours, les réparations, les échanges et leurs expansions, etc.), ainsi que d'autres dimensions des pratiques interactionnelles comme l'identité et la catégorisation ou la politesse (*ibid.*).

L'étude des interactions remonte aux travaux des sociologues américains sur la délinquance (Matza, 1964 ; Cicourel, 1968). Dans ce cadre méthodologique, on s'interroge sur « les influences réciproques que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres » (Lambert, 1983 : 75) et on se préoccupe de « cerner la manière dont les agents sociaux agissent les uns sur les autres à travers l'utilisation qu'ils font de la langue » (*ibid.*).

Ces recherches se basent sur une approche ethnographique. La parole est considérée comme un processus de communication à étudier en contexte social (Hymes, 1962) et les pratiques communicatives et discursives sont toujours mises en relation avec le contexte physique et socio-culturel dans lequel elles se réalisent (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 59). L'objectif est de décrire l'utilisation du langage dans la vie quotidienne et les normes qui règlent les interactions dans une société donnée, y compris les échanges institutionnels et cérémoniels, le fonctionnement de l'écriture, l'élaboration esthétique du langage et les

évolutions diachroniques des systèmes linguistiques et des variations codiques d'une communauté à l'autre.

À côté de l'ethnographie s'est développée l'ethnométhodologie selon laquelle tous les comportements observables dans les échanges sociaux sont routinisés. On essaie alors de décrire les procédures et les savoirs que les membres d'une société utilisent afin de résoudre les problèmes qu'ils ont dans la vie quotidienne. Tout comme l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie adopte une démarche inductive empirique, mais seules les données qui permettent de découvrir des régularités dans les interactions sont prises en considération pour être analysées⁸⁰.

La même importance est accordée aux interactions sociales par l'école de Palo Alto. Cette école, née en Californie au début des années 1950, regroupe différents psychiatres et psychothérapeutes, dont Paul Watzlawick était l'une des figures de proue. À travers l'analyse des interactions familiales, ces chercheurs étudient les dysfonctionnements du système relationnel dans lesquels certains individus se trouvent, pour ensuite développer des méthodes de résolution des problèmes psychologiques. Parallèlement à ces approches, l'analyse conversationnelle s'est développée aux États-Unis dans les années 1970. Son but est de décrire le déroulement des conversations dans des situations naturelles et spontanées.

4.1.1 L'analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle considère l'interaction sociale comme une action organisée collectivement par tous les participants à travers la mobilisation de ressources vocales, verbales, visuelles, gestuelles. L'idée-pivot est que les phénomènes interactionnels doivent être interprétés comme des pratiques socialement organisées, plutôt que comme des manifestations de la psychologie individuelle ou de processus cognitifs abstraits. Cette approche se différencie d'autres approches telles que l'ethnographie, dans la mesure où les ethnographes recueillent les données à travers l'observation participante et la prise de note, cette dernière étant soumise à des limitations de mémoire et de sélection.

⁸⁰ En France, l'ethnographie de la communication, fortement influencée par le structuralisme de Lévi-Strauss, s'est plutôt occupée d'analyser des phénomènes culturels comme les rites, les mythes et les systèmes de parenté, sans vraiment s'intéresser à comment la communication interpersonnelle s'y articule (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 53). Par ailleurs, elle s'est souvent penchée sur les sociétés exotiques, et seulement dans un deuxième moment sur les sociétés endotiques (*ibid.*).

Certains chercheurs en analyse conversationnelle, comme Sacks, Schegloff et Jefferson, travaillent notamment à partir d'enregistrements audio, d'autres, comme Goodwin et Heath, à partir d'enregistrements vidéo.

L'analyse conversationnelle diffère également d'autres champs disciplinaires tels que la linguistique prescriptive, où les chercheurs utilisent leur propre savoir pour juger si une phrase est correcte grammaticalement. Les analystes de la conversation se limitent à étudier leurs données sans exprimer de jugement normatif. De plus, la méthodologie utilisée contraste avec celle d'autres approches telles que les entretiens, qui sont considérées par les chercheurs comme un objet d'analyse et non comme une ressource méthodologique pour recueillir des données. L'analyse conversationnelle refuse les expériences, qui sont au contraire privilégiées par les sciences cognitives et par les psychologues, dont le but est de tester les performances des sujets afin de vérifier des hypothèses préétablies (Mondada, 2013 : 33). En revanche, elle vise à comprendre la manière dont les actions sociales s'organisent en contexte. Plus précisément, la démarche recommandée par les analystes de la conversation pour l'analyse des données est la suivante :

- repérer des modèles récurrents dans les données et émettre des hypothèses sur les attentes séquentielles des participants ;
- montrer que les participants orientent ces attentes séquentielles ;
- montrer qu'à la suite de telles attentes, certains problèmes d'organisation sont résolus et d'autres sont créés, ce qui demande la mise en place de nouvelles stratégies. (Levinson 1983 : 326)

Le premier point fait référence au processus d'examen des données conversationnelles dans le but d'identifier les pratiques ou les structures de l'interaction. Ce processus peut provenir de l'intuition d'un modèle d'interaction récurrent (Heritage 1995 : 399), ou alternativement il peut être utilisé pour formuler des hypothèses sur les phénomènes étudiés (Tanaka, 1999 : 13). Ensuite, afin de montrer l'orientation des participants vers un certain phénomène, on recherche les preuves de cette orientation dans les données. Si un comportement attendu ne se vérifie pas, il est pertinent de voir comment les interactants justifient cela au sein de l'interaction⁸¹ (Heritage, 1988 : 127).

⁸¹ En effet, dans l'analyse conversationnelle, il faut également tenir compte des cas exceptionnels ou « déviants », car ils permettent de découvrir un ordre de généralité différent qui peut expliquer l'exception. Cette technique est normalement appelée « analyse de cas déviant » (Schegloff 1968, 1996b : 192-199 ; Heritage 1984b : 248-253, 1995 : 399-402). Selon Heritage, paradoxalement, ce sont

Une autre technique employée par les analystes de la conversation est « l'analyse de cas uniques » qui se base sur l'idée que des cas isolés peuvent éclairer la compréhension de certaines activités sociales.

La machinerie analytique que nous développons, destinée à expliquer les procédures ordonnées des participants à l'interaction (conversationnelle ou autre), devrait être capable de traiter de manière éclairante des épisodes uniques de discours tirés du « vrai monde ». Il y a un ordre constitutif à ces occasions singulières et à l'organisation de leurs actions. C'est le fondement de la vie sociale - ce que j'ai appelé plus tôt le site primordial de la socialité⁸². (Schegloff, 1988 : 137)

En d'autres termes, l'analyse du travail interactif des participants au cours d'un seul épisode peut révéler le développement du flux d'une conversation ou la signification d'un élément dans un contexte plus large⁸³.

Bien que l'analyse conversationnelle se soit développée parmi les sociologues travaillant principalement sur l'anglais américain, elle a inspiré des études relatives à d'autres langues et cultures, parmi lesquelles le français (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 56).

4.1.2 L'analyse interactionnelle en France

La linguistique interactionnelle française apparaît comme la continuité de l'analyse du discours, de la pragmatique et de la théorie des actes de langage (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 9).

L'analyse du discours et la pragmatique ont, par tradition, une perspective « monologale » (*ibid.* : 11). En analyse du discours, il s'agit de décrire des discours produits par un seul émetteur⁸⁴. En pragmatique, on s'intéresse plutôt aux traces de l'énonciation,

souvent les cas déviants qui « fournissent la preuve la plus forte du caractère normatif » de certaines orientations ou structures (1984b : 248-249).

⁸² « the analytic machinery which we develop, intended as it is to explicate the orderly procedures of the participants in interaction (conversational or otherwise), should be able to deal in an illuminating manner with single episodes of talk taken from "the real world." There is a constitutive order to singular occasions of interaction and to the organization of action within them. This is the bedrock of social life - what I called earlier the primordial site of sociality. »

⁸³ Par exemple, Jefferson, Sacks et Schegloff (1987) ont étudié les stratégies mises en place par un locuteur afin d'obtenir l'adhésion de l'allocutaire au cours d'une conversation téléphonique. Dans une autre étude, Schenkein (1972) a examiné un fragment d'une séance de thérapie pour comprendre ce que l'interactant essayait d'accomplir à travers le signal « heheh ».

⁸⁴ Dans des travaux récents, l'analyse du discours est exploitée pour l'étude de supports de formation et de discours des formateurs en langue. Dans ce cadre, les catégories mobilisées sont issues des champs de l'énonciation et de l'analyse interactionnelle. Cela permet donc l'analyse des différents genres de l'oral (Claudel, 2013 : 23).

souvent réduites à celles de l'énonciateur (*ibid.*). Dans la théorie des actes de langage on tient compte de l'effet des certains actes sur l'allocutaire, mais on se limite à en faire un repérage et une brève description. De plus, ces actes de langages, sont considérés comme universels et analysés en dehors de leur situation interlocutive.

Quoi qu'on dise, la relation interlocutive est la grande absente de la pragmatique du discours issue d'Austin. (...) C'est en effet un des scandales intellectuels de la pragmatique que l'analyse des *speech acts* s'est développée indépendamment d'une théorie bien fondée de l'interaction verbale. (Jacques, 1985 : 24)

Avec le développement de l'approche interactionnelle, l'objet d'étude passe des productions écrites aux productions orales authentiques. C'est une nouveauté. Dans les années 1960, les linguistes fondaient les descriptions linguistiques principalement sur des exemples fabriqués. Au cours des années 1980, avec l'approche interactionnelle, les constructions théoriques sont mises au service des données empiriques et non le contraire. Du moment où la priorité est accordée à l'oral, on prend en compte non seulement les éléments verbaux, mais aussi les aspects prosodiques, vocaux et gestuels, car la communication est multicanale et pluricodique (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 47).

Le postulat de l'approche interactionnelle est ainsi que « tout discours est une construction collective » ou comme Schegloff l'avance une « réalisation interactive » (*interactional achievement*) (1982 : 73). Tout acte de langage, à l'exception des cas comme le monologue, comporte une allocution, c'est-à-dire la présence d'un destinataire autre (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 13).

Cela signifie que l'allocutaire se trouve déjà impliqué dans le discours du locuteur avant de produire toute réponse ou réaction. Il l'est parfois explicitement à travers des marques d'allocution comme « tu vois », « tu comprends », parfois implicitement. De son côté, l'allocutaire met en place une « validation interlocutive » à travers les régulateurs verbaux, paraverbaux et non verbaux. Comme l'indique Montaigne, « la parole est à moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 14). Dans tout acte de langage il y a donc une interlocution, laquelle sollicite une réponse ou au moins, une réaction (*ibid.*). Cela vaut pour les questions et les réponses, mais aussi pour des actes

comme l'assertion, car l'absence d'une réaction amènerait à un échec perlocutoire⁸⁵. C'est ainsi que la notion d'*interaction* s'ajoute à celle d'interlocution.

En France, les premières études dans ce domaine sont menées par André-Larochebouvy (1984), Roulet et *al.* (1985), Cosnier et Kerbrat-Orecchioni (1986), Bange (1987). Dans les années 1990, des descriptions approfondies de certains types d'interaction sont publiées, telles que celles de Laforest (1992) et de Traverso (1996). Le réseau *Langage et Travail*, avec les travaux de Boutet, Gardin et Lacoste (1995), ainsi que ceux de Borzeix et Fraenkel (2001) influence de manière remarquable les méthodes de traitement des données et les relations entre la linguistique et d'autres disciplines (Traverso, 2012b : 5). Des chercheurs comme Gülich (1991, 1999), Mondada (1995) et Barthélémy et *al.* (1999) s'inspirent des travaux relevant de l'analyse conversationnelle d'orientation ethnométhodologique (Traverso, 2012b : 5). Les choix théoriques et méthodologiques qui opposent l'analyse de discours à l'analyse conversationnelle restent pertinent, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la notion d'acte de langage pour aborder l'action, la conception du contexte comme un principe explicatif externe ou en constante reconstruction dans l'activité, et l'utilisation de données naturelles pour étudier l'interaction (*ibid.*). Toutefois, dans les pratiques analytiques, ces oppositions sont souvent moins tranchées. On observe, en réalité, une variété de nuances dans les approches des chercheurs. Les changements majeurs sont liés, entre autres, au développement des bases de données, de la vidéo et des études multimodales (*ibid.*).

Pour résumer, la période entre les années 1970 et 1990 a marqué un développement important dans le domaine de l'analyse interactionnelle, avec des avancées significatives réalisées par des chercheurs des deux côtés de l'Atlantique. Les choix théoriques et méthodologiques qui ont émergé de ces travaux continuent à influencer les recherches actuelles. Dans le cadre de cette thèse, on s'appuie sur les travaux des analystes de la conversation tant américains que français. En intégrant leurs théories, on prend en compte des questions clés telles que la notion d'acte de langage pour l'interprétation des fonctions des régulateurs discursifs, le rôle du contexte et l'utilisation de données naturelles.

Ayant présenté l'approche sur laquelle on se base, on définit maintenant la notion de corpus et les démarches à mettre en place pour la récolte des données. La façon dans

⁸⁵ Certains dialogues sont adressés mais n'attendent pas de réponses en raison du dispositif énonciatif dans lequel ils s'inscrivent (des textes écrits, des discours médiatiques, des lectures poétiques, des conférences magistrales par exemple).

laquelle ces paramètres ont été appliqués à notre recherche sera par la suite exposée dans le détail *infra* (cf. 4.3).

4.2 Constitution d'un corpus authentique : démarche scientifique

Qu'est-ce que c'est qu'un corpus ? La réponse dépend du domaine de recherche. Dans le champ de l'analyse interactionnelle, le terme « corpus » fait référence à des « ensembles d'interactions présentant une certaine homogénéité » (plateforme CLAPI⁸⁶). Cette homogénéité existe lorsque les interactions sont issues d'un même site, d'une même activité interactionnelle, d'une même unité de terrain comportant plusieurs sites et activités (Traverso, 2008 : 314) ou d'un même type d'interaction (Maynard, 1990a : 400).

Les corpus de langue parlée en interaction se composent de données naturelles qui ne sont pas provoquées par le chercheur et qui sont collectées dans des situations sociales authentiques. Ce type de données permet de mettre en avant les pratiques sociales et interactionnelles telles qu'elles sont accomplies par les individus, ainsi que les ressources linguistiques qui les caractérisent. Elles constituent ainsi une ressource fondamentale pour les chercheurs qui souhaitent mener une description fidèle de la langue étudiée et des éléments typiques de l'interaction orale comme les embrayeurs du discours, les chevauchements, les hésitations, les marqueurs discursifs, les régulateurs discursifs, etc. La constitution et l'exploitation d'un corpus de données authentiques nécessite la mise en place d'une démarche scientifique rigoureuse.

Dans cette recherche, on se base principalement sur les réflexions théoriques et méthodologiques proposées par CORINTE, site dédié à la recherche sur les corpus de langue parlée en interaction. Le choix de s'appuyer sur CORINTE repose sur la réputation et la fiabilité de l'équipe de recherche qui l'a conçu, c'est-à-dire l'équipe ICOR (Interaction CORpus) de l'UMR 5191 (CNRS/Université Lumière Lyon 2/ENS LSH), laquelle garantit la rigueur et la validité des informations et des ressources mises à disposition.

⁸⁶ CLAPI (Corpus de Langue Parlée en Interaction) est une banque de données multimédia conçue par le laboratoire ICAR qui inclut des corpus récoltés en situation réelle dans des contextes variés.

4.2.1 Le positionnement envers les participants

La première étape de constitution du corpus consiste à concevoir les enregistrements *in situ*. Cette démarche à visée ethnographique situe la linguistique interactionnelle dans le champ de la linguistique de terrain. En entrant sur le terrain, le chercheur doit tisser un lien avec les acteurs sociaux concernés qui peuvent être des « informateurs », des « observés » ou des « participants ». Le recours à des observations participantes ou non participantes dépend notamment du domaine de recherche. Par exemple, les anthropologues ethnographes collectent souvent les données « en immersion », à l'aide d'une prise de note.

Le chercheur en analyse conversationnelle ne se mêle pas aux participants et reste extérieur à l'interaction afin d'en préserver les traits « spontané » et « naturel ». Dans tous les cas, il doit se positionner par rapport aux conduites à adopter vis-à-vis des participants. Par exemple, il peut se présenter comme un « ami », mais ce positionnement risque de poser des problèmes au moment de l'enregistrement des activités. Cette tâche est en effet davantage liée à la catégorie « chercheur » qu'à celle d'« ami ». De plus, si l'on imagine que l'enregistrement se passe dans un lieu informel comme chez soi, il peut y avoir des avantages, comme le fait de connaître les éléments relatifs à la situation et aux activités sans avoir à les reconstituer, mais il peut aussi y avoir des désavantages tels que la nécessité d'un détachement de l'expérience du terrain plus fort lors de la transcription et de l'analyse des données.

Concernant les traits « spontané » et « naturel » des interactions enregistrées, plusieurs critiques ont été adressées. Celles-ci insistent notamment sur le paradoxe de l'observateur de Labov (1972c) selon lequel les données naturelles n'existent pas parce que le simple fait de les enregistrer les perturbe et les transforme. Les réponses à cette objection concernent d'une part la manière dont les enregistrements sont mis en place, des techniques spécifiques pouvant rendre les dispositifs aptes à être facilement oubliés par les participants. D'autre part, les chercheurs en analyse conversationnelle soutiennent que les moments dans lesquels les participants s'orientent vers les dispositifs d'enregistrement peuvent être identifiés et étudiés. De tels moments révèlent en outre souvent des enjeux pertinents pour la compréhension de l'action en cours (Heath, 1986 ; Laurier et Philo, 2006 ; Speer et Hutchby, 2003).

À un niveau conceptuel, la notion de « naturel » n'est pas utilisée pour opposer une conduite « sociale » à une conduite « naturelle », mais renvoie plutôt à ce que Schütz

(1962a) appelle une « attitude naturelle », c'est-à-dire une posture qui caractérise la vie telle qu'elle est vécue par les gens de manière ordinaire et spontanée, sans calcul ni conjecture. Dans ce contexte, l'expression « organisé naturellement » (*naturally organized*) fait référence à un ordre d'activité qui est spontané, local, incarné, produit de manière endogène et exécuté comme une évidence (Lynch, 2002 : 534).

Conformément aux principes de l'analyse conversationnelle, les données examinées dans cette étude ont été enregistrées sans prendre part aux interactions entre les participants. Le positionnement adopté a été celui de doctorante chercheuse en Sciences du langage.

4.2.2 L'enregistrement des données

Une fois établi le positionnement à adopter envers les participants, pour que l'enregistrement puisse être mis en place, ceux-ci doivent nécessairement être informés de l'objectif de l'expérience. L'auteur doit alors soumettre une demande d'autorisation accompagnée d'un formulaire de consentement éclairé, conçu en réponse à plusieurs questions de nature éthique et juridique :

- qui sont les personnes concernées par l'enquête ?
- quand les informer ?
- sous quelle forme les informer (écrite, orale, filmée) ?
- quoi dire à propos du projet de recherche ?
- quels sont les objets, les activités, les domaines concernés par la demande d'autorisation ? (CORINTE)

Après cette étape, l'enregistrement peut finalement être mis en place. L'enregistrement de corpus est l'opération technique par le biais de laquelle le chercheur capture des données et rend disponibles les éléments linguistiques, situationnels et éventuellement multimodaux (cadre physique, regards, gestes, mouvements) pertinents pour l'analyse. Les dispositifs choisis pour l'enregistrement doivent tenir compte du degré d'intrusion qu'ils peuvent représenter et que les participants sont prêts à accepter. Le choix d'une source sonore ou multimodale dépend également de facteurs liés aux objectifs de la recherche, ou encore aux contraintes situationnelles. En fonction de ces éléments, les modalités d'enregistrement peuvent inclure une ou plusieurs sources, audio et/ou vidéo, un traitement des sources en cours d'enregistrement (compression/montage en production) ou en post-production, une

prise de vue statique ou mobile. Par ailleurs, l'enregistrement peut être effectué par le chercheur, par un tiers ou par les participants eux-mêmes (Béal, 2010 : 36 ; CORINTE).

Le placement de la caméra et du microphone dépend de facteurs liés au temps, à l'espace, à la multimodalité, aux participants et aux objets. Le début et la fin de l'enregistrement sont subordonnés aux caractéristiques du dispositif : l'autonomie du support physique d'enregistrement, l'autonomie de l'alimentation, la possibilité d'intervenir au cours de l'enregistrement. L'enregistrement peut couvrir plusieurs lieux, si les activités se déroulent dans des lieux proches, par exemple les salles d'un bureau ou les pièces d'un appartement. Pour que tous les détails multimodaux soient accessibles au moment de l'analyse, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser des dispositifs d'enregistrement multivues, comme plusieurs caméras dans le même lieu ou dans les différents lieux concernés. Le dispositif doit ainsi permettre de n'exclure aucun des participants lors de la prise de vue ou de son. Si le chercheur est intéressé par la manière dont les participants manipulent les objets, il pourra avoir recours à l'emploi d'instruments supplémentaires tels qu'un zoom. S'il y a un objet qui évolue dans l'interaction à travers l'action des participants, par exemple un document rédigé ou un écran défilant, le chercheur devra se préoccuper d'en capturer la dynamique (CORINTE).

Dans le cadre de cette thèse, on a informé les participants à travers un formulaire de consentement éclairé. Une caméra a été placée en face de chaque dyade.

4.2.3 La numérisation des données

Une fois le corpus enregistré, afin de pouvoir être lu, transcrit, annoté et aligné, il doit être numérisé. La numérisation constitue une étape importante qui assure la conservation et l'exploitation des données, notamment à travers des logiciels de lecture, d'alignement et d'interrogation adéquats. Pour que les analyses soient effectuées dans les meilleures conditions, il est important de maintenir la qualité des données originales non digitales, notamment au moment de la compression. Si la démarche s'avère nécessaire, d'autres données primaires comme les données manuscrites, les photos, les ouvrages utilisés pendant l'interaction, les notes du collecteur, doivent également être numérisées. En ce qui

concerne les formats des données informatiques, ils doivent être choisis pour assurer la compatibilité avec les lecteurs et les outils d'exploitation⁸⁷.

Les données qu'on a enregistrées ont été numérisées pour pouvoir être transcrites et annotées. Les seules données primaires numérisées sont constituées par les formulaires de consentement éclairé.

4.2.4 L'anonymisation des données

L'étape suivante consiste à anonymiser les données pour que les informations sensibles relatives aux personnes enregistrées ne soient pas diffusées. L'anonymisation concerne les enregistrements et leur transcription mais aussi les données primaires vidéo et audio, les données primaires textuelles, comme les documents recueillis sur le terrain, les données secondaires comme les notes de terrain, les métadonnées, les analyses, les descriptions ethnographiques et les données secondaires visuelles, comme des éventuelles copies d'écran, des représentations de la voix (oscillogrammes, spectrogrammes), etc. En général, les formes concernées par l'anonymisation touchent à tous les éléments qui peuvent contribuer à l'identification d'une personne : nom et prénom, sigle d'entreprise, adresse, numéro de téléphone, numéro de passeport, date et lieu de naissance, profession, statut, parenté, références à des lieux, référence à des caractéristiques physiques et culturelles de la personne, etc. Une fois anonymisé, le corpus peut être transcrit, et lorsque celui-ci a une visée publique comme c'est le cas des données destinées à la plateforme CLAPI, il peut être préparé en vue d'une intégration en ligne. Ce processus d'anonymisation a également été mis en place dans cette thèse : les prénoms des participants et des personnes citées ont été remplacés par des prénoms fictifs, ainsi que les autres données personnelles.

On va maintenant montrer plus précisément comment on a appliqué les procédures décrites jusqu'ici à ce travail.

⁸⁷ Par exemple, pour le corpus CLAPI, le format de stockage dans la médiathèque est .WAV pour les enregistrements audios. Pour les fichiers audio mis en ligne, le format choisi est .mp3 pour en minimiser le poids et faciliter leurs accès. Concernant les enregistrements vidéo, les données originales ont été conservées sous formes de cassettes DV ou de fichiers DV-natifs ; ensuite, plusieurs compressions ont été effectuées, dans le but de garder des fichiers de qualité et de poids différents. Le format adopté est généralement .MOV ou AVI.

4.3 Présentation du corpus

Les données à l'étude s'articulent autour de deux corpus, l'un en français et l'autre en japonais. Tout d'abord, afin d'assurer la comparabilité des deux corpus, les enregistrements ont été effectués sur les mêmes sites, à savoir deux universités qui se trouvent dans chacun des pays concernés, la France et le Japon. On a choisi d'analyser les interactions se déroulant dans ce cadre parce qu'il nous a paru utile d'étudier la langue telle qu'elle est parlée par les jeunes lors d'une conversation familière avec des camarades, pour pouvoir réfléchir, dans une recherche future, à des enseignements *ad hoc* pour des jeunes de la même tranche d'âge. Par ailleurs, ayant travaillé dans les deux universités, ces sites ont été facilement accessibles. Les données japonaises ont été récoltées en 2018-2019 au cours du séjour de recherche que l'on a effectué à l'université de Kobe, les données françaises en 2020 au sein de l'université Paris Nanterre.

La majorité des études en ethnographie de la communication montrent que, d'une façon générale, les communautés linguistiques partagent des règles communicationnelles qui dépassent les particularités individuelles (Béal, 2010 : 20). Les critères sociaux (l'âge, le sexe, le niveau d'éducation) pour le choix des participants doivent donc être les mêmes pour les deux groupes (*ibid.*). C'est le cas des participants à cette étude qui ont des profils similaires. Cinq participants de sexe masculin et cinq participantes de sexe féminin ont été sollicités pour chaque langue. L'âge des participants français est entre 19 et 24 ans, celui des participants japonais entre 18 et 20 ans.

Les participants japonais ont été contactés à l'aide de l'enseignant d'un cours d'anglais à l'université de Kobe, les français à l'aide d'une collègue assurant un cours de linguistique à l'université de Nanterre. Les étudiants n'ont pas été rémunérés, mais les deux enseignants leur ont proposé un point bonus sur la note finale des cours respectifs. Dans les deux pays, on a expliqué aux étudiants qu'on s'intéressait à l'étude de la conversation quotidienne, sans entrer dans les détails pour ne pas influencer leur comportement quant aux régulateurs discursifs. Comme la méthodologie de l'analyse conversationnelle le préconise, on a demandé aux premiers participants qui se sont manifestés de choisir un partenaire avec lequel converser librement en dyade, de façon à ce que les interactions soient le plus spontané possible.

Avant l'enregistrement, on a demandé de signer un formulaire de consentement éclairé (voir annexes aux pages 427-428). Dans ce formulaire, l'autorisation à filmer les

participants, ainsi qu'à utiliser les données enregistrées à des fins de recherche scientifique, a été demandée. L'autorisation à diffuser ces données dans leur forme enregistrée ou transcrite de manière anonymisée sur un site internet dédié à la recherche a également été demandée. Par ailleurs, on a précisé que, pour des raisons techniques, il ne serait pas possible d'anonymiser complètement les images vidéo, mais qu'on s'engagerait à ne pas diffuser d'extraits compromettant les personnes filmées.

Pour chaque langue, cinq conversations ont pu être recueillies⁸⁸. L'enregistrement dans un lieu extérieur à l'université comme un café ou un appartement s'avérant difficile à cause de contraintes relatives à la gestion du temps des participants, les interactions ont été enregistrées à l'université. Notre intention était de mettre en place les enregistrements dans un cadre le plus naturel possible (cantine, salles d'étude communes, etc.). Cependant, pour des raisons liées à la qualité du son, on a dû demander aux participants de converser dans une salle choisie expressément pour l'enregistrement, pour éviter les bruits autour et pouvoir détecter tous les régulateurs discursifs émis, y compris ceux prononcés à voix basse. Dans l'optique de préserver l'écologie des données, on n'a pas participé aux échanges.

En ce qui concerne la disposition physique, les participants étaient toujours assis côte-à-côte. On a placé une caméra en face et le microphone de notre téléphone portable à côté d'eux. On a décidé de ne pas placer de microphone directement sur eux pour qu'ils puissent en oublier la présence rapidement et converser d'une façon la plus spontanée possible. Le dispositif d'enregistrement garantissant une autonomie d'environ 22 minutes, on a pu exploiter 18,30 minutes pour chaque enregistrement. En effet, on n'a pas tenu compte de la première minute, qu'on a considérée comme étant nécessaire aux participants pour s'acclimater à la présence de la caméra et l'« oublier ».

Le tableau *infra* présente le profil des participants auxquels on a attribué des prénoms fictifs pour garantir l'anonymat. Au-delà des prénoms, il comprend leur sexe, leur âge et leur provenance géographique.

⁸⁸ Au début, on avait pu contacter 12 étudiants pour le japonais et enregistrer 6 conversations dyadiques. Pendant le recueil des données françaises, la crise pandémique liée au covid-19 s'est diffusée et on a été obligée d'arrêter les enregistrements car l'université était fermée. On avait néanmoins pu enregistrer les conversations de 10 étudiants (5 conversations dyadiques), c'est pourquoi on a décidé de garder le même nombre de conversations pour le japonais. On n'a pas continué l'enregistrement des données françaises à la réouverture de l'université car les étudiants étaient obligés de porter le masque, ce qui aurait sans doute engendré des différences dans le déroulement de l'interaction par rapport aux interactions enregistrées auparavant.

Participants français	Participants japonais
<p>1. Marie Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 23 ans Provenance géographique : région parisienne</p>	<p>1. Sanae Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Nagoya</p>
<p>1. Jade Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 21 Provenance géographique : variée (née à Orléans, puis 2 ans à Tours, 3 ans à Stockholm, 7 ans à Angers, 2 ans à Tours, 2 ans à Nantes, puis région parisienne)</p>	<p>1. Noriko Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 18 Provenance géographique : Kobe</p>
<p>2. Julie Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : région parisienne</p>	<p>2. Yukiko Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 18 Provenance géographique : Osaka</p>
<p>3. Hélène Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 20 Provenance géographique : région parisienne</p>	<p>3. Keiko Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Osaka</p>
<p>4. Jeanne Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 20 Provenance géographique : région parisienne</p>	<p>4. Haruhi Sexe : F <input checked="" type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Âge : 18 Provenance géographique : Osaka</p>
<p>5. François Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 22 Provenance géographique : né au Paraguay de parents français, déménagement en Danemark après 10 ans, à Paris depuis deux ans</p>	<p>5. Keizō Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Osaka</p>
<p>6. Thomas Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 20 Provenance géographique : Nantes</p>	<p>6. Daisuke Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 20 Provenance géographique : Hakodate</p>
<p>7. Thibaut Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 23 Provenance géographique : région parisienne</p>	<p>7. Aki Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Wakayama</p>
<p>8. Pierre : Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 22 Provenance géographique : Annecy</p>	<p>8. Hiro Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Osaka</p>
<p>9. Guillaume : Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 24 Provenance géographique : Annecy</p>	<p>9. Shinnosuke Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> Âge : 19 Provenance géographique : Fukui</p>

Tableau 2. Le profil des participants

- **Les thèmes de discussion**

De façon générale, les thèmes de discussion envisagés par les participants français ont concerné la vie universitaire, notamment les relations entre camarades et les cours. Pour la première et la deuxième dyade, on retrouve également le thème des relations familiales (le mariage d'un frère et la visite à une grand-mère). Les autres thèmes traités sont le travail et quelques événements se passant à l'extérieur de l'université, comme le match de volley d'une des participants, Jeanne, et la fête d'anniversaire de son partenaire de conversation Thibaut. La conversation entre les participants de la cinquième dyade est un peu particulière : l'un des deux, Guillaume, raconte histoire tirée d'un jeu virtuel auquel il a joué et son camarade Pierre joue le rôle de récepteur de discours tout au long de l'enregistrement.

Pour ce qui est des interactants japonais, le thème de la vie universitaire est aussi récurrent. Deux participants, Keizo et Haruhi, parlent de certains membres du *bukatsu*⁸⁹ et deux autres, Sanae et Noriko, discutent des camarades de leur promotion. Par ailleurs, la famille, les activités faites pendant le week-end, les goûts en matière de cuisine, ainsi que des sujets variés comme la musique, les livres et le sport sont également traités. Les thèmes abordés par les deux groupes semblent donc être assez similaires. La conversation entre Shinnosuke et Hiro prend la même direction que celle se déroulant entre Guillaume et Pierre. C'est principalement Shinnosuke qui a la parole tout au long de la conversation, avec quelques successions d'échanges et de demande de clarification intercalés.

Le tableau *infra* récapitule les thèmes de discussions abordés par les interactants.

Français	Japonais
<p>1^{ère} dyade : Jeanne - Thibaut Jeanne et Thibaut commencent la discussion en parlant des devoirs maison qu'ils ont à faire, dont un sur la phonétique. Thibaut raconte des anecdotes sur son anniversaire et sur sa grand-mère, Jeanne raconte des anecdotes sur son match de volley et sur son chat. Pour finir, ils ont des échanges sur le cours de débat en anglais.</p>	<p>1^{ère} dyade : Haruhi - Keizo Haruhi et Keizo conversent sur leur <i>bukatsu</i> (club scolaire) de musique et sur un film qu'ils veulent aller voir au cinéma.</p>

⁸⁹ Abréviation de *bukatsudō*, activité en club. Il s'agit d'activités parascolaires sportives ou culturelles qui prennent une place importante dans la vie des japonais, depuis l'école primaire jusqu'à l'université.

<p>2^{ème} dyade : Hélène - Julie Hélène et Julie discutent sur l'Enape (l'association des Étudiants de Nanterre en Anthropologie, Histoire et Ethnomusicologie) et des relations entre les camarades de leur promotion. Ensuite, elles changent complètement de thème, en parlant du mariage du frère de Julie et du travail d'Hélène.</p>	<p>2^{ème} dyade : Sanae - Noriko Sanae et Noriko ouvrent leur discussion en parlant de la relation avec les camarades de leur promotion. Ensuite, elles parlent des activités qu'elles ont pratiquées à l'école, notamment le ping-pong, et du fait que Sanae a fréquenté une école de jeunes filles.</p>
<p>3^{ème} dyade : Marie - Jade Tout comme Hélène et Julie, Marie et Jade ont une conversation sur l'Enape et échangent des opinions sur les camarades de leur promotion.</p>	<p>3^{ème} dyade : Yukiko - Keiko Yukiko et Keiko discutent de l'emploi du temps à l'université, des examens, des langues étrangères étudiées.</p>
<p>4^{ème} dyade : François – Thomas Cette conversation se compose de deux parties. Dans la première, Thomas explique le sujet d'un livre qu'il est en train de lire pour son cours d'anthropologie, et dans la deuxième François fait la même chose.</p>	<p>4^{ème} dyade : Hiro - Shinnosuke Hiro et Shinnosuke discutent autour de différents sujets. Tout d'abord, ils donnent leurs avis concernant les bibliothèques du campus et une autre bibliothèque extérieure à l'université. Ensuite, ils parlent des livres qu'ils sont respectivement en train de lire et des chansons privilégiées au karaoké selon les saisons. Puis, ils parlent de la famille de Shinnosuke et de la Chine, puisqu'une partie de la famille de Shinnosuke se trouve là-bas. Pour finir, ils parlent de la préfecture de Fukui où la maison familiale de Shinnosuke se trouve.</p>
<p>5^{ème} dyade : Pierre - Guillaume Dans cette conversation, Guillaume monopolise la parole en racontant une histoire tirée d'un jeu virtuel auquel il a joué et Pierre joue le rôle de récepteur du discours.</p>	<p>5^{ème} dyade : Aki - Daisuke Les deux jeunes racontent ce qu'ils ont fait le jour précédent, puis échangent autour de leurs préférences culinaires.</p>

Tableau 3. Les thèmes de discussion

Dans la section suivante, on présente le logiciel d'annotation dont on s'est servie pour l'annotation des données ainsi que des exemples tirés de ces annotations.

4.4 Annotation et catégorisation des régulateurs discursifs

Pour commencer, on a annoté les régulateurs verbaux, les régulateurs non verbaux et le regard à travers un logiciel d'annotation. L'utilisation d'un logiciel présente plusieurs

avantages par rapport à une annotation manuelle : il permet d’annoter rapidement et efficacement les conversations, tout en personnalisant les schémas d’annotation et en adaptant le processus aux besoins spécifiques de la recherche. Par ailleurs, en utilisant un logiciel d’annotation, il est plus facile de documenter et de partager les méthodes d’annotation utilisées. Cela rend la recherche plus transparente et facilite la réplique des études par d’autres chercheurs.

On a choisi de se servir d’ELAN, développé par le *Marx Plank Institute for Psycholinguistics* de Nijmegen aux Pays Bas. Le choix de ce logiciel a été motivé par ses performances et sa simplicité d’utilisation qui ont permis une analyse rigoureuse et approfondie des comportements étudiés. En effet, ELAN permet de créer des lignes d’annotation, appelées tiers, qui peuvent être alignées avec le son et/ou l’image et qui peuvent être découpées en segments temporels. De surcroît, ces lignes peuvent être complétées par la transcription de la parole de l’interlocuteur. Un autre avantage d’Elan réside dans la possibilité de réduire la vitesse d’élocution au gré de l’annotateur ce qui a rendu possible la compréhension de certains énoncés qui avaient été prononcés très rapidement. La capture d’écran ci-dessous est un exemple représentatif du travail d’annotation effectué à partir du logiciel. Sur la colonne de gauche, les lignes d’annotation, avec leurs différentes dénominations, sont marquées. La ligne horizontale avec le minutage représente le déroulement temporel de l’interaction.

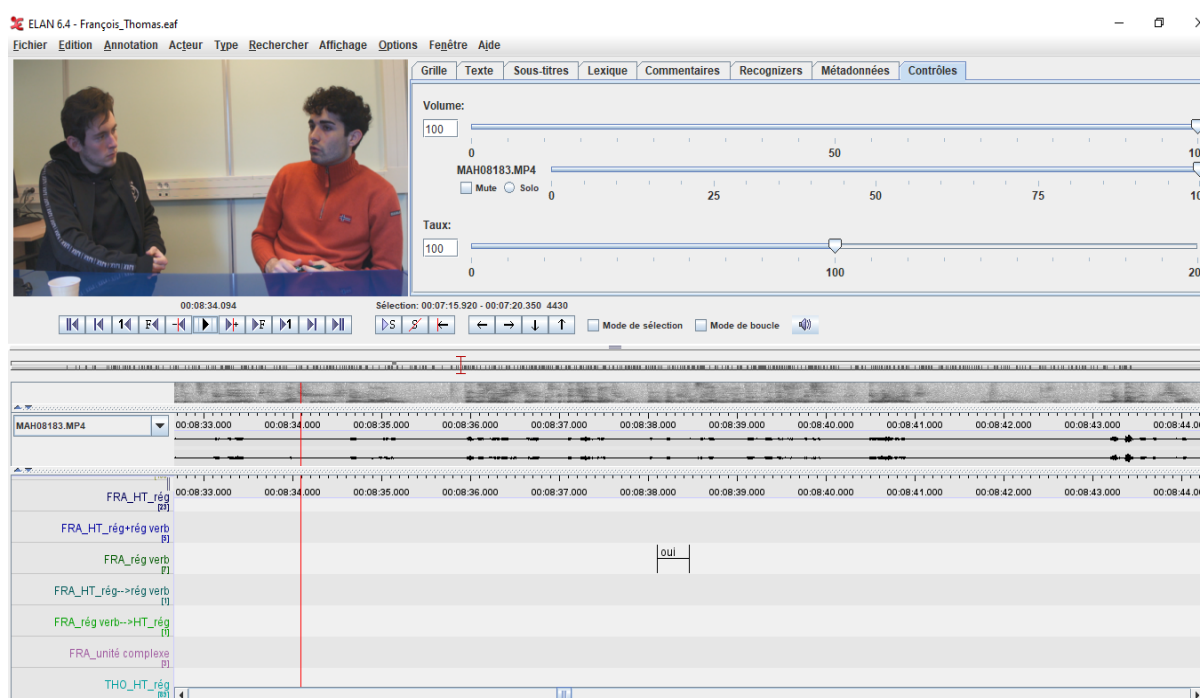


Figure 3. Capture d’écran d’annotation sur ELAN

Une fois les annotations effectuées, elles ont été extraites à l'aide de la fonction « Exporter vers » du logiciel. Le format « Texte délimité par des tabulations » a été choisi.

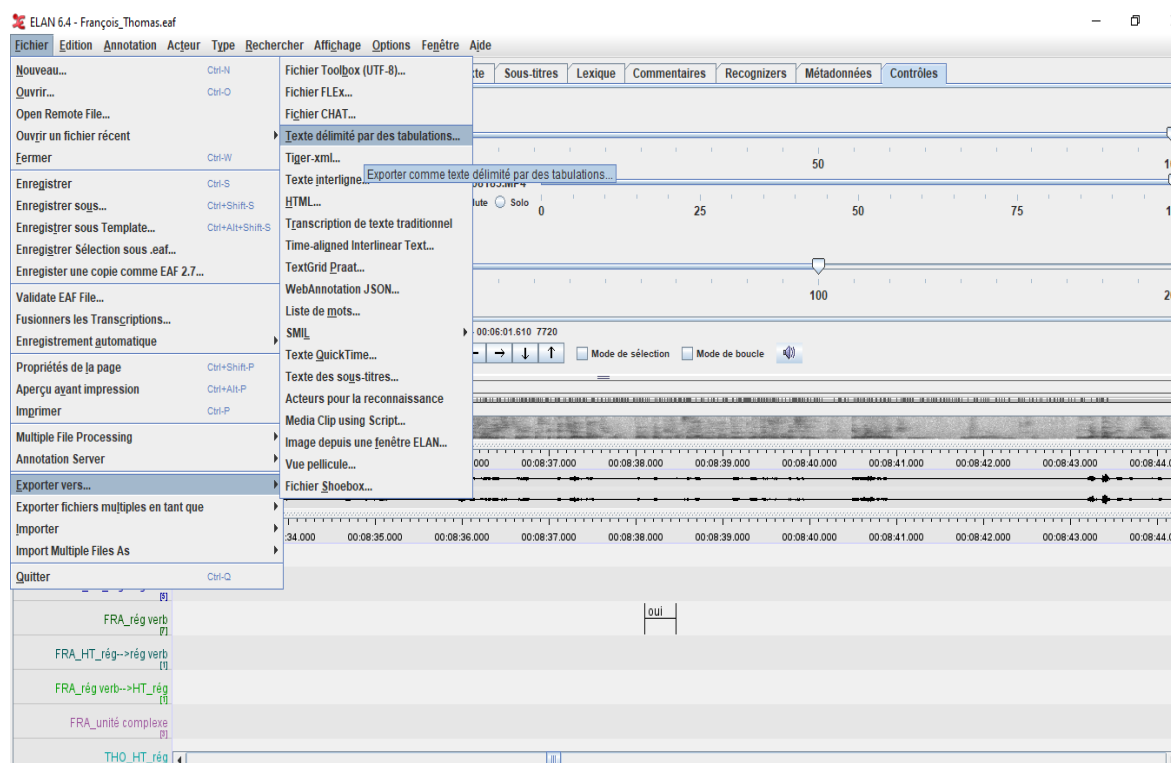


Figure 4. Extraction des données

Les régulateurs ont ensuite pu être catégorisés. Pour le classement des occurrences de nature verbale, on s'est appuyée sur les catégorisations effectuées par Iwasaki (1997) et Ono et Suzuki (2018) (cf. *supra* 3.6.1) pour les régulateurs japonais et on les a adaptées selon nos propres critères d'analyse. On a ainsi catégorisé ces variétés en *unités lexicales*, qui sont des éléments à valeur sémantique comme « oui » en français et *naruhodo* (« je vois », « je suis d'accord ») en japonais, et *unités non-lexicales*, qui n'ont pas de valeur sémantique, comme « ah » en français et *hē* (« oh », « wow ») en japonais. Ces unités peuvent être réalisées seules ou avec un hochement de tête. À côté de ces unités, on a annoté des *unités complexes*, constituées de plusieurs régulateurs verbaux et non verbaux qui se suivent. Pour le classement des types non verbaux, on a effectué une distinction entre les hochements de tête unimodaux, qui sont employés seuls, et les hochements de tête bimodaux, qui accompagnent et renforcent les régulateurs verbaux.

Les conversations ont été découpées en différentes unités conversationnelles. La démarche a permis de cerner à quels endroits du discours les régulateurs discursifs

apparaissent. Avant de présenter les unités annotées, les études antérieures sur lesquelles on a pris appui vont être synthétisées.

4.5 Les unités conversationnelles

À un niveau de « surface », on peut dire qu'une conversation est constituée de plusieurs séquences : une séquence d'ouverture, caractérisée par la prise de parole, le corps de la conversation, qui peut être découpé en plusieurs morceaux, et une séquence de clôture qui met fin au canal communicatif (Remi-Giraud, 1987 : 18)⁹⁰. Pour chacune de ces étapes, il est possible d'identifier des actes, des rituels, des procédures qui les caractérisent. Par exemple, dans l'ouverture, on remarquera la recherche d'un thème sur lequel converser.

Si l'on réfléchit à un niveau local, une conversation est un échange ou une succession d'échanges (Roulet, 1981 : 8). L'échange est à la conversation ce que la phrase est au discours, et toute comme la phrase, il peut être décomposé en unités plus petites emboîtées les unes dans les autres (Rémi-Giraud, 1987 : 17). Par ailleurs, l'échange peut être traité en tant qu'unité constituée de différents constituants (interventions, actes) qui ont différentes fonctions, et en tant qu'unité constituante d'un ensemble d'unités donnant lieu à une conversation et s'enchaînant de façon différente (*ibid.*). Mais comment délimiter un échange d'un autre ?

Il existe un échange simple, qui peut être l'unité de segmentation du dialogue, et un échange complexe, constitué par au moins deux échanges. Ces deux échanges peuvent être coordonnés, donc l'un égal à l'autre, ou liés par un rapport de subordination. L'échange simple « se présente comme une unité thématique et fonctionnelle présentant une rupture forte avec ce qui précède » (*ibid.* : 21), l'échange complexe est composé de deux unités thématico-fonctionnelles distinctes mais liées entre elles par une solidarité logique et thématique.

Le passage d'un échange à l'autre se vérifie « par une rupture thématique *faible*, qui fait qu'on parle d'autre chose sans véritablement *passer à autre chose* » (*ibid.*). Il faut encore

⁹⁰ Ventola, propose une segmentation plus détaillée : salutations, adresse, approche (qui correspond aux premières séquences), centrage, prise de congé, au revoir (1979). D'après elle, certaines phases comme les salutations sont strictement localisées et d'autres comme les approches sont plus mobiles. André-Larochebouvy affirme que dans une conversation il peut y avoir des pré-salutations comme « V'là une bonne surprise ! » (1984 : 67) et des « salutations complémentaires » qui correspondraient aux « approches » de Ventola.

préciser que si les échanges sont coordonnés, le deuxième, en prenant la place du premier, occupera à son tour le premier plan du dialogue. S'ils sont liés par une subordination, le deuxième a une simple fonction accessoire dans le déroulement de l'échange principal (*ibid.*).

La théorie de la segmentation du dialogue en échanges permet de comparer les rôles tenus par les participants à l'interaction dans la structuration du dialogue. Elle permet également de suivre l'évolution du dialogue et de voir comment se structurent les échanges. Parfois, une véritable « guerre des échanges » est mise en place, guerre qui peut durer jusqu'au moment où l'un des interlocuteurs affirme son rôle dominant dans la structuration du dialogue (*ibid.* : 68). Cette théorie distingue la « forme » du dialogue, c'est-à-dire la structure de surface qui peut être soumise à la segmentation en échanges, et son « contenu », une structure profonde qui ne correspond pas forcément à la frontière des échanges et peut la franchir.

Une série d'échanges donne lieu à une séquence.

4.5.1 La séquence

La séquence est « un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 218). Le niveau sémantique fait référence à la thématique, le niveau pragmatique au but de la séquence. Le découpage en séquences peut être donc effectué sur la base de la nature du contenu de la séquence envisagée⁹¹. Pour mieux comprendre ce concept, il suffit de penser à des séquences qui sont facilement reconnaissables en raison de leur contenu sémantique et pragmatique, c'est-à-dire aux séquences d'ouverture et de clôture. L'organisation interne des séquences varie selon le type d'interaction, le but poursuivi, les circonstances de la rencontre, la nature des relations entre les participants. Elle est également influencée par les rituels qui existent dans chaque société (*ibid.* : 221).

Selon les chercheurs en analyse conversationnelle, toutes les actions sociales qui se réalisent au long d'une séquence sont composées d'actions connectées et adjacentes, qu'ils nomment « paires adjacentes » (Sacks, 1992 : 521-575 ; Heritage, 1984 : 265-280). Par

⁹¹ D'autres termes utilisés pour désigner la notion de séquence sont « transaction » (Burton, 1980), « épisode » (André-Larochebouvry, 1984 ; Labov et Fanshel, 1977), « phase » (Edmonson, 1981), « section » (Owen, 1981), « serial unit » (Jefferson, 1972).

exemple, une salutation est suivie d'une autre salutation, une invitation d'une offre ou d'un refus, etc. D'après Schegloff et Sacks (1973), les paires adjacentes ont pour caractéristiques d'être composées de deux tours, d'être produites par différents locuteurs, d'être placées de manière adjacente (c'est-à-dire l'une après l'autre). Cette séquence de base peut être développée par des expansions (Schegloff, 2007). Il y a trois formes principales d'expansion : la pré-expansion, l'insertion, la post-expansion (Stivers, 2013 : 193).

Une pré-expansion est une séquence qui jette les bases de la première paire d'une paire adjacente ⁹². Alors que les pré-expansions précèdent la séquence, les insertions interviennent entre le début de celle-ci et la réponse à celle-ci⁹³ (Stivers, 2013 : 194). Quant à la post expansion, Schegloff (2007) en identifie deux types principaux : minimale et non minimale. Les formes minimales de post-expansion offrent une réaction à la deuxième partie de la séquence, mais elles ne commencent pas une nouvelle séquence. Il s'agit généralement de réactions telles que *oh* (Heritage, 1984a), *ok* (Beach, 1993), *great* (« super »), etc. Les post-expansions non minimales traitent la réponse comme n'étant pas adéquate à la fermeture de la séquence, probablement parce que l'allocutaire veut en savoir plus, ou encore à cause de problèmes d'élocution, d'audition, de compréhension. L'une des formes les plus courantes de post-expansion non minimale est le marqueur *really* (« vraiment ») (Stivers, 2013 : 198). Les post-expansions peuvent être associées à la catégorie des *feedbacks* présentée *supra* (cf. 3.3).

Une forme courante d'organisation séquentielle est constituée de longues séquences. Dans ce cas, le locuteur garde longtemps la parole et l'allocutaire montre sa participation active et son engagement à l'interaction. Ce type de structuration est intéressant dans le cadre de cette recherche, car elle pourrait être riche en régulateurs discursifs.

⁹² Les pré-expansions sont fréquentes dans les récits : à travers des formules comme « Est-ce que je t'avais déjà dit que... ? », le locuteur s'assure que l'allocutaire n'est pas déjà au courant de l'information qu'il va transmettre et qu'il lui fournira des ressources pour comprendre de quel type de récit il s'agit (Jefferson, 1978 ; Sacks, 1974).

⁹³ Les insertions peuvent faire référence à la séquence qui commence l'action ou peuvent être préliminaires à la deuxième partie de la séquence (*ibid.*). Une fois qu'une question a été suivie d'une réponse, qu'une offre ou une invitation ont été acceptées ou refusées, une séquence atteint son achèvement. Cependant, de telles séquences peuvent être développées ultérieurement.

- **Les longues séquences**

S'appuyant, entre autres, sur l'étude de Psathas (1992)⁹⁴, Traverso définit les longues séquences comme « des morceaux d'interaction d'une certaine longueur qui forment un tout reconnaissable » (2012b : 54). À cette définition correspondent deux types d'entités : d'un côté, de larges ensembles qui s'articulent en plusieurs échanges et qui accomplissent ou amplifient une certaine action, de l'autre, toutes les autres entités qui ne s'inscrivent pas au niveau de l'échange et que Sacks (1992) appelle les *big packages*, parmi lesquelles figurent les *storytelling* (récit conversationnel) (*ibid.*).

Le travail d'analyse des longues séquences consiste d'abord à en cerner l'ouverture et la clôture à travers l'étude des mécanismes linguistiques utilisés dans la transition d'une séquence à l'autre. Ces éléments peuvent être de nature différente : syntaxique (constructions figées ou en voie de figement), lexicale (marqueurs, formules et formes stéréotypées, reprises lexicales, échos et répétitions), phonétique, prosodique et rythmique, gestuelle (gestes proprement dits, postures, regards) (*ibid.*). Par exemple, dans nos données, on retrouve les marqueurs « en gros », « en fait » en ouverture.

Une autre notion clé pour l'étude des longues séquences est la projection qui montre que l'action effectuée dans la préface anticipe le récit et sa chute. Cette projection peut viser soit une action que le locuteur va faire lui-même, soit une action qu'il amène les autres participants à faire, engendrant, dans tous les cas, une dépendance conditionnelle. Par exemple, le locuteur peut annoncer métadiscursivement ce qui va être fait : « je voudrais poser une question, c'est parce que j'ai entendu dire... » (*ibid.* : 57).⁹⁵

Le récit constitue une forme de longue séquence. Dans le récit, les participants interrompent provisoirement la prise de parole « ordinaire » et un des interlocuteurs, une fois la parole obtenue, a le droit de la garder jusqu'à ce que le récit ne soit achevé (Jefferson, 1978 ; Sacks, 1974 ; Schegloff, 1982). Dans les corpus à l'étude, on retrouve différents récits qu'on a répertoriés sous la catégorie plus générale de « tour prolongé » (cf. *infra* 4.7).

⁹⁴ « Extended sequences in interaction need to be understandable and analyzable as whole units because they represent complex systems of action or activity system ».

⁹⁵ En analysant une réunion qui regroupe environ 30 participants, Traverso a pu montrer que la projection sous la forme de préséquences est l'un des éléments les plus récurrents (2012). La configuration des cadres participatifs montre comment les participants construisent le cadre de participation, notamment à travers le regard et les gestes, ainsi que les jeux d'adresse (*c'est toi qui en parlais*), de regard et de citation (*ibid.* : 70).

Les récits sont construits autour de la prise de position vis-à-vis d'un événement (Stivers, 2013 : 201). En particulier, ils commencent généralement par une préséquence prenant la forme d'énoncés tels que « As-tu entendu ce qui est arrivé à Debbie ? » ou « Devine ce que j'ai à faire aujourd'hui » (*ibid.*). Des indices lexicaux, phonétiques, grammaticaux, syntaxiques donnent une indication sur le type d'histoire qui va être racontée, sur le moment où le récit sera achevé et sur la position que le destinataire doit être prêt à adopter pour s'affilier au conteur (*ibid.* ; Jefferson, 1978 ; Sacks, 1974 ; Stivers, 2008).

Généralement, dans un tel contexte, l'allocutaire ne contribue pas au discours, sauf dans le cas où il veut rajouter quelque chose au récit en cours (Goodwin, 1986 ; Goodwin M. H., 1980 ; Jefferson, 1983b ; Schegloff, 1982 ; Stivers, 2008).

La compréhension se développe au fur et à mesure et lors de l'achèvement d'une nouvelle unité de construction du tour de parole, l'allocutaire fournit différents types de régulateurs discursifs (Stivers, 2013 : 201). Dans nos données, des éléments comme « mhmh » ou des hochements de tête sont courants au début du récit. Des signaux comme « oh », « ah », « wow » sont plutôt utilisés quand le locuteur donne une nouvelle information ou quand il fournit un aperçu de son point de vue sur l'événement qu'il est en train de raconter.

Une autre caractéristique des récits est que l'allocutaire est beaucoup plus susceptible de fixer le regard sur le locuteur (*ibid.* : 201). En revanche, lorsque le locuteur parle tour à tour, comme dans l'organisation séquentielle basée sur des paires adjacentes, l'allocutaire ne sent pas l'obligation de regarder le locuteur (*ibid.* ; Rossano, Brown et Levinson, 2009). C'est un aspect que l'on a également constaté dans les conversations recueillies.

4.5.2 Annotation et catégorisation des unités conversationnelles

On a vu qu'une conversation se compose d'échanges et de séquences à un niveau macro et de tours de parole à un niveau micro. Après une observation fine des conversations, on a effectué notre propre segmentation, en définissant les unités conversationnelles sur la base de leur contenu sémantique, syntaxique et pragmatique. Il s'agit d'une segmentation qui relève aussi bien du niveau micro que du niveau macro de l'interaction. En particulier, on a annoté :

- les tours prolongés qui sont des tours pendant lesquels l'un des interactants garde la parole pendant un certain temps et l'autre joue le rôle d'allocutaire. Ce type de

tour correspond aux longues séquences et aux récits. Il peut être interrompu par des séquences de clarification, de réparation, de demandes d'informations ou des évaluations et ensuite être repris par le locuteur ;

- les séquences de réparation qui servent à résoudre un malentendu, par exemple un mot qui n'a pas bien été entendu, ou encore un mot qui n'a pas été bien prononcé⁹⁶ ;
- les séquences de clarification qui servent à demander des éclaircissements sur une information tout juste donnée ;
- les séquences de demande d'information qui servent à obtenir des informations supplémentaires à propos de ce qui vient d'être dit ;
- les successions d'échanges où les deux interactants co-construisent activement le discours. Il s'agit, par exemple, d'achèvements collaboratifs du discours ou de questions-réponses qui se succèdent ;
- de brèves interventions, généralement des commentaires, qui interrompent le locuteur ;
- des activités « latérales » qui se ne sont pas en lien avec la construction du discours. Par exemple, Guillaume interrompt la construction du discours pour offrir du chocolat à Pierre, Keizō et Haruhi recherchent des informations sur le téléphone.

Par ailleurs, on a repéré des séquences spécifiques aux interactions collectées par le biais d'un dispositif d'enregistrement dans le cadre d'une expérience scientifique :

- la prise de contact avec la caméra, quand les interactants s'adressent directement au « public » derrière la caméra ;
- la sollicitation/gestion du temps et de l'espace, quand un des interactants sollicite l'autre à parler aux fins de l'enregistrement, à fermer la porte à cause du bruit extérieur, etc.

Une fois les données annotées, on les a extraites et catégorisées. La liste des annotations est disponible dans les annexes (voir *infra* p.373).

Afin de pouvoir être exploitée et analysée, une grande partie des enregistrements doit être transcrite. Mais comment se positionner par rapport aux différents systèmes de translittération, de transcription et de traduction ?

⁹⁶ Dans nos données, elles sont toujours hétéro-initiées.

4.6 La transcription des données

Dans le processus d'analyse des données, la transcription constitue un aspect fondamental. C'est en effet l'activité qui permet de découvrir et d'identifier les phénomènes interactionnels. D'un côté, la transcription se veut être une représentation fidèle des données, bien qu'elle soit accomplie à travers le transfert d'un code oral à un code écrit. Par ailleurs, la transcription constitue une préanalyse qui se fait à travers le cadre théorique choisi pour répondre aux questions de recherche. De plus, elle doit être clairement lisible pour autrui (Traverso, 2002 : 79).

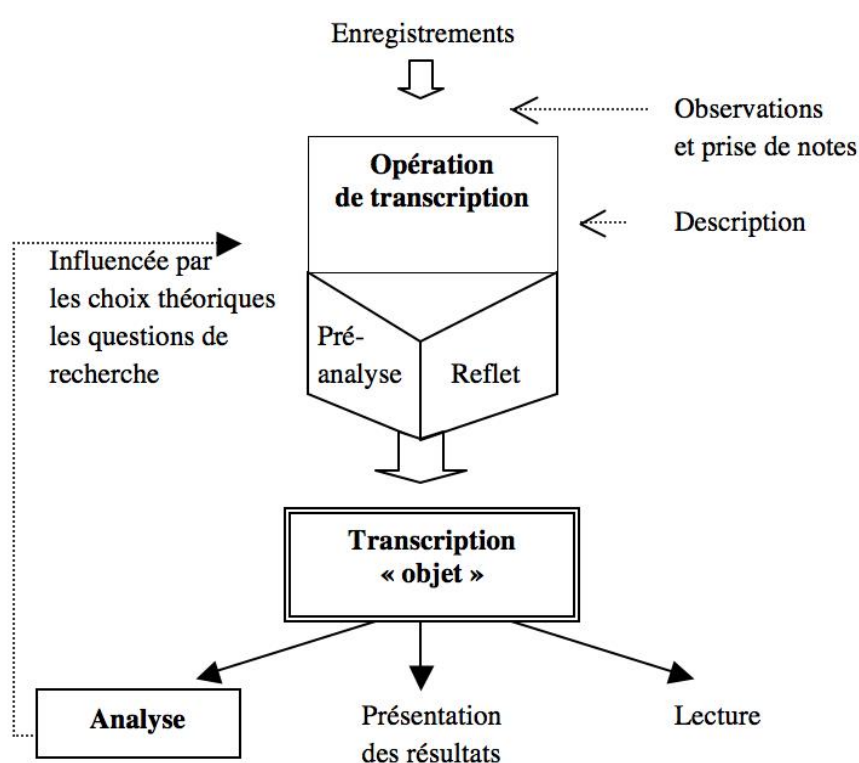


Figure 5. Le processus de transcription selon Traverso (2002 : 79)

4.6.1 L'orthographe

Dans cette thèse, on utilise l'orthographe française standard, mais si les caractéristiques phoniques le requièrent, elle peut être adaptée (ex. « chui » au lieu de « je suis »). En effet, la transcription d'une interaction spontanée comporte des difficultés qu'il convient de surmonter. Un des premiers défis auquel le chercheur est confronté est de choisir un type de codage qui puisse restituer les enregistrements sous une forme écrite intelligible au public. Par exemple, on peut opter pour une orthographe adaptée qui donne une idée la plus

proche possible de ce qui est prononcé. Mais du fait de caractère inhabituel de cette orthographe, la lecture peut être compliquée (Traverso, 2002 : 89). Dans tous les cas, il convient d'opter pour une approche qui soit conforme à l'objectif de recherche, tout en étant conscient du fait qu'une transcription peut masquer ou éclairer des éléments importants.

4.6.2 Les conventions de transcription

D'après CORINTE, un certain nombre de principes s'appliquent au moment de transcrire. Tout d'abord, il faut que les symboles utilisés soient simples et facilement maniables et que les notations n'entrent pas en contradiction entre elles. Par ailleurs, il est nécessaire d'explicitier le principe de sélectivité et de justifier les dimensions qui font ou non l'objet d'une transcription. Certaines dimensions sont optionnelles, tandis que d'autres doivent être transcrites obligatoirement. C'est le cas de la dimension temporelle (les pauses, les types d'enchaînement de tours de parole, les changements de locuteurs, etc.). Une transcription peut être effectuée à différents niveaux de granularité, en fonction du public, de l'étape du travail ou de l'objet⁹⁷. Une fois ces principes établis, il faut élaborer des conventions de transcriptions qui permettent d'observer et d'examiner les modèles récurrents dans la conversation ou le style d'un participant à une conversation.

4.6.2.1 Le système de transcription de Jefferson

À ce jour, les conventions de transcriptions les plus utilisées dans le domaine de la linguistique interactionnelle sont notamment celles de Jefferson (2004) et celles de l'école de Santa Barbara (Dubois, 1992) qui ont été développées aux Etats Unis, ainsi que le GAT⁹⁸ 2 (Selting et *al.*, 2011) et les conventions de l'Institut für deutsche Sprache⁹⁹ qui ont été

⁹⁷ D'autres principes s'appliquent. Le principe de transformabilité, selon lequel une transcription a toujours tendance à être reprise et retravaillée, soit pour être approfondie, soit pour être adaptée à un public ou à des usages particuliers. Le principe d'évolutivité, selon lequel les conventions peuvent être modifiées pour être ajustées à une nouvelle perspective analytique. Le principe de transférabilité qui fait référence à l'exigence de production de transcriptions « flexibles » aptes à être transférées d'une plateforme informatique à une autre, d'un logiciel à un autre, d'un format de surface à un autre (CORINTE).

⁹⁸ Acronyme pour *Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem* (Système de transcription d'analyse conversationnelle).

⁹⁹ Parmi les différents systèmes qui ont été élaborés, les quatre qui ont été majoritairement exploités sont celui de Fribourg (1971-1975), celui de Ehlich et Rehbein (1975-1976), celui de Henne et Rehboch (1979), celui de Ehlich et Rhebein (1981) (Welke, 1986).

développés en Allemagne. En français, on dispose de la convention ICOR (2013) conçue par le laboratoire ICAR (CNRS, ENS de Lyon et Université Lyon 2) et d'une convention multimodale pour les gestes, les regards et les mouvements du corps conçue par Mondada (2008).

Le système de transcription de Gail Jefferson est un des premiers systèmes de transcription créé. Il reste aujourd'hui un point de repère pour tous les chercheurs en analyse de la conversation. En 1965, en tant qu'étudiante inscrite au cours magistral et plus tard dans à poste de dactylographe, Jefferson entreprit de taper tout ce qui était dit dans les cours enregistrés par Sacks (Lerner, 2004b). Cette tâche, apparemment simple, jeta les bases d'un système de transcription de la parole et des autres conduites interactionnelles sur lequel la plupart des analystes de la conversation s'appuient encore aujourd'hui. L'idée-pivot de l'analyse conversationnelle est que toutes les caractéristiques de l'élocution et toutes les conduites corporelles sont fondamentales pour comprendre la façon dont les interlocuteurs construisent les actions et répondent à celles des autres. C'est pour cette raison qu'à partir du système créé par Jefferson, on continue à développer, encore aujourd'hui, des manières de représenter l'interaction capables de capturer de plus en plus la riche subtilité de la structure.

La volonté de saisir non seulement ce qui est dit, mais aussi la façon dont c'est dit, se base sur l'hypothèse qu'« aucun niveau de détail dans l'interaction ne peut être rejeté *a priori* comme étant désordonné, accidentel ou sans importance »¹⁰⁰ (Heritage, 1984b : 241). Transcrire à partir d'un tel constat demande une importante quantité de temps. Il faut fournir tous les détails concernant les actes, les mouvements, les interactions entre les acteurs, la gestion des tours de parole, ainsi que toutes les informations vocales et les détails prosodiques (les silences, l'intonation, la prolongation des sons, l'accentuation etc.). Cependant, les transcriptions ne peuvent jamais être traitées comme un remplacement des données, car elles sont nécessairement sélectives au regard des détails qui se déroulent dans la réalité.

¹⁰⁰ « no order of detail in interaction can be dismissed a priori as disorderly, accidental, or irrelevant ».

4.6.2.2 Les symboles utilisés

Les analystes de la conversation utilisent une mise en page standard pour présenter leurs transcriptions. Les locuteurs sont identifiés à chaque tour de parole, la parole est représentée le plus fidèlement possible et non pas telle qu'elle « aurait dû » être produite, et une taille de police de caractère fixe permet d'aligner les paroles qui se chevauchent et/ou les comportements visibles, comme dans cet exemple :

- (1) NSPCC DG Daughter and Fleas. 1.59
- 1 CPO: It's a bit acrimonious [is it,]
2 Caller: [Ye:s]iddis.
3 CPO: Ri:ght. Okay, .hh ER:m (0.3)tk (.) Ri:ght.
4 (0.5)
5 CPO: .hh I MEAN THERE MAY BE (.) VARIous rea:sons, (Hepburn
et Bolden, 2013 : 58)

Chaque ligne de la transcription est numérotée pour faciliter la référence à des endroits spécifiques de l'interaction. Les crochets indiquent les chevauchements, les deux points (« : ») indiquent le prolongement d'un son, le « tk » indique le bruit d'ouverture de la bouche, les chiffres entre parenthèses indiquent les pauses en millisecondes¹⁰¹, le soulignement est utilisé pour indiquer une forme d'accentuation (soit par une amplitude accrue, soit par un ton plus élevé ou les deux).

Un autre symbole employé est par exemple le signe égal « = » qui signale l'enchaînement immédiat entre deux tours, c'est-à-dire l'absence de silence entre deux tours ou entre des parties d'un tour. L'enchaînement peut se produire entre les tours de locuteurs différents ou au sein du tour du même locuteur, par exemple quand un locuteur se précipite afin de prolonger son tour après la fin d'une unité de construction du tour pour continuer à garder la parole. On constate donc que l'une des contributions les plus importantes de l'analyse conversationnelle à travers la transcription des données a été l'explicitation de la position séquentielle dans l'interaction, qui a permis de montrer la précision avec laquelle

¹⁰¹ Les analystes de la conversation font une distinction entre les intervalles, qui sont des silences qui se produisent entre les unités de construction du tour, et les pauses, qui sont des silences qui se produisent au sein d'une même unité de construction du tour. Les silences sont mesurés au dixième de seconde près et signalés entre parenthèses, entre les différentes lignes des tours pour les intervalles et sur la même ligne du discours pour les pauses.

les interlocuteurs coordonnent leurs discours (Jefferson, 1973, 1983a, 1986b, 1989b ; Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 ; Schegloff, 2000b).

Les signes de ponctuation (point, virgule, point d'interrogation, point d'interrogation inversé) sont employés pour représenter l'intonation finale d'une unité de construction du tour. Par exemple, le point indique une intonation finale descendante, le point d'interrogation indique une intonation fortement montante, la virgule indique une intonation légèrement montante, le trait de soulignement à la fin d'un tour représente une intonation de niveau/neutre.

D'autres symboles sont utilisés, parmi lesquels : la combinaison de symboles « supérieur à » et « inférieur à » « > < » qui indique que l'élocution est plus rapide ; la livre sterling « £ », qui signale une voix souriante ou un rire réprimé ; le dièse « # », qui indique une voix grinçante ; le tilde « ~ » pour une voix tremblante ; les flèches « ↑ » et « ↓ » qui signalent respectivement une intonation montante et descendante à l'intérieur d'un mot. Les doubles parenthèses sont utilisées pour marquer la description des événements, par exemple « ((toux)) » ou « ((le téléphone sonne)) ». Lorsque on n'est pas sûr de ce qu'on a entendu, on transcrit le mot ou la phrases dans des parenthèses simples.

Quant aux conventions de transcription de l'équipe de recherche française ICOR (2013), elles s'appuient sur les mêmes principes promus par les sociologues américains. Quelques petites différences concernent entre autres l'emploi de la barre verticale « | » devant un mot où une liaison obligatoire qui n'a pas été faite, l'emploi des barres obliques « / » et « \ » pour les montées et chutes intonatives. Le transcripteur peut choisir entre plusieurs niveaux de transcription : un niveau de base, dans lequel sont notés les changements de locuteur, les chevauchements et les pauses, un niveau intermédiaire, dans lequel il peut ajouter les phénomènes vocaux et les commentaires, un niveau spécialisé dont les spécificités sont établies selon les objets de recherche.

Nos conventions de transcription consistent en un aménagement des deux systèmes, celui conçu par Jefferson et celui conçu par l'équipe ICOR. On a marqué les pauses entre parenthèses et les chevauchements entre crochets. L'enchaînement immédiat entre deux tours de parole est transcrit par le signe égal, les sons allongés par les deux points « : » et la vitesse d'élocution par les symboles inférieurs et supérieurs. Les mots incompréhensibles sont signalés par un triplement de x (« xxx »), l'intonation montante par une flèche vers le haut (« ↑ ») et l'intonation descendante par une flèche vers le bas (« ↓ »). Une baisse dans le volume de la voix est signalée par (« ° ° »), l'accentuation d'un segment phonique par

(« __ ») et l'amorce d'un mot par (« - »). L'aspiration à l'intérieur ou à la fin d'un mot est marquée par le « h ». On n'a pas transcrit les phénomènes comme l'absence de liaison car ils ne sont pas en lien avec les objectifs de la recherche.

4.6.2.3 La transcription des données non verbales

Les phénomènes non verbaux sont l'objet des conventions de transcription différentes.

[I]es kinèmes se combinent pour former des kinémorphes, qui peuvent être analysés en classes kinémorphémiques qui se comportent comme des morphèmes linguistiques. Ces derniers, analysés, abstraits et combinés dans le flux comportemental du corps entier, se révèlent former des kinémorphes complexes qui peuvent être analogiquement liés aux mots. Enfin, ceux-ci sont combinés par des arrangements syntaxiques, encore partiellement compris, en organisations comportementales liées étendues, les constructions cinémorphiques complexes, qui ont de nombreuses propriétés de la phrase syntaxique parlée. (Birdwhistell, 1970 : 1)

Contrairement à la chaîne verbale qui est composée d'unités discrètes unilinéaires, la chaîne posturo-mimo-gestuelle est continue dans le temps et tridimensionnelle dans l'espace. Il est possible d'émettre plusieurs signes non-verbaux simultanément, lesquels peuvent être aussi bien complémentaires qu'indépendants ou contradictoires (*ibid.* : 9). Par conséquent, il faut d'abord choisir entre une micro-analyse ou une macro-analyse.

Pour la micro-analyse, plusieurs modèles ont été proposés. Birdwhistell (1970) a développé un modèle pour étudier les mouvements du corps, Ekman et Friesen (1976) ont proposé un modèle pour analyser les mimiques faciales, Frey et *al.* (1981) ont introduit un modèle pour l'analyse séquentielle des activités corporelles, tandis que Condon (1976) a présenté un modèle pour étudier les événements verbomoteurs synchroniques. Au niveau macro-analytique, l'éthologie animale est souvent utilisée pour décrire les activités en se référant à des gestes globaux tels que « marcher », « courir », « sauter », etc. Cosnier (1975, 1994), quant à lui, propose une classification fonctionnelle des gestes.

Dans le champ de l'analyse conversationnelle, un système de transcription des gestes a été conçu par Mondada (2008). Dans cette convention de transcription, après avoir identifié le participant, on délimite d'abord le geste effectué en indiquant le début et la fin à l'aide d'un astérisque « * ». On indique également la trajectoire temporelle du geste (émergence, maintien, retrait), et la continuation d'une ligne de la transcription à l'autre, notamment avec la flèche « → ».

Dans cette thèse, les seuls éléments non verbaux signalés sont les hochements de tête et le regard. Une transcription plus approfondie n'est pas en lien avec notre recherche. On a fait le choix de transcrire le regard entre des barres ([rg]) et le hochement de tête entre astérisques (*HT*). Les gestes sont transcrits entre doubles parenthèses si cela s'avère pertinent pour l'analyse du contexte séquentiel. Tout comme pour les éléments vocaux, les conventions de transcription des éléments non verbaux sont jointes dans l'avant-propos du manuscrit.

Parallèlement aux réflexions liées au codage de la transcription des données verbales et non verbales, les chercheurs travaillant sur des langues idéographiques comme le japonais sont confrontés aux problèmes relatifs à la translittération en alphabet romain et à la traduction. Cela notamment parce que, comme le rappelle Labrune (2000 : 341, citée par Claudel et Tréguer-Felten, 2006), à la différence d'autres pays comme la Chine où la romanisation se fait à travers un seul système qui est le *pin yin*, le gouvernement japonais n'a jamais imposé l'emploi d'un système plutôt que d'un autre. On va voir dans la section 4.7 les différents modes de saisie sur lequel on peut s'appuyer quant au japonais.

4.7 Translittération et traduction du japonais

Lorsqu'on entreprend de translittérer le japonais en caractères latins, on a le choix entre deux systèmes : le *hepburn* et le *kunrei*. Le premier, inventé par le missionnaire américain James Curtis Hepburn en 1867, consiste en la retranscription phonétique de la langue. Le deuxième, introduit par le ministère japonais de l'éducation dans une série de circulaires de 1937 à 1954, préserve la régularité du système syllabique plus fidèlement que le *hepburn*, surtout en ce qui concerne les particules enclitiques. Par exemple, la particule « を » est translittérée dans sa prononciation courante « o » en *hepburn* et « wo » en *kunrei*. Par conséquent, si l'on envisage de restituer la prononciation des sons, on fera référence au système *hepburn*, alors que si l'on souhaite privilégier la graphie et la phonologie on utilisera le système *kunrei*. On peut éventuellement opter pour un aménagement des deux, la pertinence du mode de transcription relevant des perspectives de recherche et de la langue de référence (Claudel et Tréguer-Felten, 2006 : 8). Si la recherche s'adresse à un public de japonisants, on peut décider de se passer de la translittération et opter pour une transcription en japonais. Cela en sachant qu'en japonais, on retrouve la coexistence de trois systèmes d'écriture : le *hiragana*, qui est un syllabaire utilisé pour écrire les mots japonais,

notamment les terminaisons des verbes et les particules grammaticales, le *katakana*, qui est un deuxième syllabaire utilisé pour écrire les mots étrangers et les onomatopées, et les *kanji*, idéogrammes d'origine chinoise utilisés pour écrire la plupart des mots.

Une fois établi le mode de translittération, il faut s'interroger sur la place et le statut de la traduction, outil indispensable pour permettre l'accès de ses travaux aux non-spécialistes de la langue en question : quelle sorte de traduction choisir ? Faut-il traduire tout le corpus ou seulement les occurrences étudiées ? Faut-il effectuer une traduction mot-à-mot ? La traduction doit-elle être libre ou littérale ? (*ibid.*)

Le japonais étant une langue agglutinante, les différents affixes permettent d'étendre le morphème lexical. C'est ainsi qu'à travers un suffixe, un verbe peut exprimer le temps, l'aspect, la voix, la négation, etc. De plus, l'ordre d'apparition du suffixe n'est pas aléatoire mais suit des contraintes rigides. Dans le cas où la langue de travail du chercheur est le français, le recours à la traduction mot-à-mot permet donc de montrer la fonction de certains marqueurs et de signaler leur place dans l'énoncé. Quant à la traduction libre, dans une étude conduite sur l'arabe syrien, Traverso énumère les problèmes qui se posent au moment de traduire une langue éloignée (2002 : 83-84). Il y a, par exemple, les mots techniques liés à la réalité culturelle, que le chercheur devra expliquer afin qu'ils puissent être compris dans la langue cible. Il y a également les expressions idiomatiques et imagées, qu'on peut traduire soit par une tournure « neutre » qui ne garde pas la métaphore, soit par une expression équivalente. Pour ce qui est des équivalents pragmatiques, il peut y avoir des difficultés à traduire des éléments comme les termes d'adresses, qui expriment la proximité, la distance et la hiérarchie des relations sociales. Traverso propose plusieurs alternatives :

Lorsque ces différents phénomènes sont précisément l'objet des analyses, par exemple dans la comparaison des usages dans les deux langues, la solution est d'opter pour des traductions littérales, qui sont commentées. La solution est plus difficile à trouver en revanche, lorsque l'analyse porte sur autre chose. Il peut alors sembler préférable de choisir une traduction ne produisant pas d'effets inutiles, et qui rende ce qui est neutre dans la langue de départ par ce qui l'est aussi dans la langue d'arrivée. (*ibid.*)

En ce qui concerne les régulateurs discursifs, le rendu de cet aspect de l'interaction peut être également problématique (*ibid.*). Les régulateurs servent en effet à co-construire le discours et sont liés au rythme et à des structures conversationnelles telles que les tours de parole et les autres unités. En japonais, certains régulateurs sont placés à des points possibles d'abandon de tour, par exemple, après un verbe final. D'autres sont placés au

milieu ou au début du tour. En conséquence, on peut se demander où les placer dans la traduction en français.

Plusieurs solutions sont envisageables. Tout d'abord, si l'objectif de la recherche le requiert, on peut recourir à la coprésence de différents niveaux de traduction : le mot-à-mot, présentant éventuellement le découpage en morphèmes, la traduction littérale suivie d'une traduction libre. Ensuite, on peut intégrer des notes et des commentaires au texte, pour expliquer ce qui ne peut pas être rendu par le biais d'une simple traduction. Ce qui reste compliqué est de donner au lecteur l'impression qu'il lit une interaction dans sa propre langue. En effet, même en essayant de rendre la transcription la plus « transparente » possible, il est presque impossible de transmettre la « projectabilité », c'est-à-dire « le fait qu'un locuteur dans une langue donnée projette en général la suite du tour de son interlocuteur, le fait qu'il va bientôt céder la parole, ou qu'au contraire il va poursuivre » (Traverso, 2002 : 96). Par ailleurs, dans la plupart des cas, le traducteur confère des attributs aux locuteurs et à leur culture. Il doit donc être prudent afin de ne pas renforcer des stéréotypes ou rendre la culture peu compréhensible ou opaque (*ibid.*).

Dans ce travail, on a fait le choix de recourir à la traduction mot-à-mot, car elle permet de signaler à quel endroit de l'énoncé apparaissent les régulateurs discursifs. À un niveau global, on a opté pour une traduction libre, en ajoutant des notes ou des commentaires en cas de nécessité. Pour la translittération du japonais en caractères latins, s'agissant des données orales, on a décidé de rester fidèle à la prononciation des sons et s'utiliser donc le système *hepburn*.

Une analyse quantitative a également été nécessaire pour calculer la distribution des régulateurs dans les deux corpus.

4.8 L'analyse quantitative

Pour effectuer une analyse quantitative des données, les analystes de la conversation, dont notamment Schegloff, se basent sur les notions de « domaine ou univers dans lequel une fraction ou une proportion est à catégoriser »¹⁰². Ils s'appuient aussi sur les notions de « numérateur » (*nominator*) et de « dénominateur » (*denominator*) (1993 : 103-104).

¹⁰² « the domain or the universe on which such a fraction or proportion is taken to report ».

Le « domaine » fait référence à « une conception justifiée d'univers analytiquement cohérents qui sont pertinents pour une statistique »¹⁰³. Autrement dit, il faut tenir compte du type d'interaction que l'on étudie. En effet, les interactions ne sont pas toutes organisées de la même manière et les résultats de l'analyse dépendent également de leur délimitation et de leur définition (*ibid.* : 110). Dans cette optique, il est utile de distinguer la conversation des entretiens, les réunions des procédures judiciaires, les interactions politiques des interactions académiques.

Le « numérateur » est l'ensemble des occurrences dont la présence compte comme des événements et dont la non-occurrence compte comme des absences. Tout d'abord, il est fondamental de cerner clairement le phénomène dont on entend calculer les occurrences. De plus, dans le cas de la non-occurrence, il faut comprendre quels types d'occurrences ou de pratiques alternatives sont employées par les participants. Autrement dit, une non-occurrence doit être examinée finement pour déterminer si, dans la non-occurrence même, il y a la trace d'une orientation vers une pratique, vers une organisation ou vers un phénomène.

Par « dénominateur », on entend les contextes où une occurrence peut se vérifier. Si l'on prend l'exemple des régulateurs discursifs, d'après Schegloff, l'environnement le plus courant dans lequel ils sont produits est très probablement le tour prolongé qui, en analyse de la conversation, est appelé une « unité de construction de tour multi-tours » (Sacks, Schegloff, et Jefferson, 1974 ; Schegloff, 1982, 1987a) et qui peut être, par exemple, une unité de discours de forme canonique comme un récit (Schegloff, 1993 : 105). Par conséquent, pour Schegloff, s'il y a beaucoup de tours prolongés, il y aura un nombre important de régulateurs. Si les interlocuteurs organisent ensemble leur discours en tours d'une seule unité, il y en aura moins. Maynard, quant à elle, au moment de comparer la fréquence de ces signaux en anglais et en japonais, ne se limite pas aux tours prolongés. Elle tient compte de tous les types de tour dans la totalité des conversations et porte une attention particulière sur la position des régulateurs dans le tour (1986 : 1091). Pour effectuer ses analyses, Maynard utilise le test statistique « t test » ou « test de student », qui peut être mis en place à travers une formule Excel. Cet outil permet d'évaluer si un seul groupe diffère d'une valeur connue, si deux groupes diffèrent l'un de l'autre, ou s'il existe une différence significative dans des mesures associées.

¹⁰³ « a warranted conception of analytically coherent universes that it is relevant for a statistic to refer to ».

Dans ce travail, on a choisi de s'appuyer sur l'étude de Maynard qui représente une référence incontournable dans le champ de la pragmatique interactionnelle. En recourant au t-test, on calcule d'abord la fréquence des régulateurs discursifs verbaux et non verbaux dans la totalité des conversations des deux langues, puis, celle des hochements de tête unimodaux.

Néanmoins, une analyse quantitative ne suffit pas. L'intérêt principal est de savoir, en premier lieu, comment les catégories d'analyses sont organisées et comment elles sont liées les uns aux autres. Ceci est la condition préalable pour pouvoir effectuer une quantification par la suite.

Dans cette deuxième partie de la thèse, on a présenté la méthodologie mise en place pour le recueil du corpus. En partant de l'entrée sur le terrain, on a montré la façon dont on a traité les données lesquelles se composent de dix conversations dyadiques entre étudiants à l'université de Paris Nanterre et à l'université de Kobe (5 en français, 5 en japonais). Le système adopté pour l'annotation des données et pour la catégorisation des régulateurs et des différentes unités conversationnelles a ensuite été présenté. Les différentes conventions de translittération, de transcription et de traduction dont on s'est inspirée pour concevoir les nôtres ont également été synthétisées. Pour finir, on a exposé les paramètres pris en considération pour l'analyse quantitative des données.

Dans la troisième partie, à travers une analyse fine du contexte séquentiel dans lequel les régulateurs apparaissent, on déterminera les types et les fonctions des régulateurs discursifs en français et en japonais, leur position dans le discours et leur fréquence dans les deux langues.

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES

Dans cette partie de la thèse, on répond aux questions de recherche :

- Quels sont les types de régulateurs discursifs en français et en japonais ?
- Quelle est leur position dans le discours ?
- Quelles sont leurs fonctions pragmatiques ?
- Quelle est leur fréquence dans les deux langues ?

Comme on l'a précisé *supra* (cf. 3.6.4.2), les régulateurs discursifs sont des vocalisations courtes ou des hochements de tête employés par l'allocutaire pendant la prise de parole du locuteur. Ces signaux n'interrompent ni ne complètent le discours, leur but principal est de manifester l'écoute attentive du récepteur du message.

Pour l'interprétation des fonctions pragmatiques, on se base sur le contenu sémantique et pragmatique des unités de construction du tour dans lesquelles les régulateurs s'inscrivent et sur le contenu sémantique et pragmatique des régulateurs mêmes qu'on a cerné à l'aide de leur définition lexicale.

L'achèvement de la transmission d'une information complément d'information est marqué syntaxiquement, prosodiquement, ainsi que pragmatiquement (Ford et Thompson, 1996). Si le locuteur communique une information saillante, le régulateur qui suit peut signaler la compréhension ou la manifestation d'une émotion. Si le locuteur exprime une émotion ou raconte un événement difficile pour lui, le régulateur manifeste de l'empathie¹⁰⁴. Si le locuteur exprime un propos, un point de vue, une opinion, le régulateur peut exprimer de la compréhension ou un accord. L'accord peut parfois être exprimé également au milieu de l'UCT (unité de construction du tour), quand l'allocutaire connaît déjà le point de vue du locuteur. Lorsque le régulateur est mobilisé au milieu de l'unité de construction du tour ou à la fin de l'une unité de construction du tour et qu'aucune information saillante n'est transmise, il sert à encourager la progression du discours.

Cette approche théorique, qui tient compte de l'environnement séquentiel dans lequel les éléments linguistiques sont mobilisés, a été qualifiée de *positionally-sensitive grammar* et distingue la linguistique interactionnelle des autres approches linguistiques (Schegloff, 1996a : 63).

¹⁰⁴ Pour la définition d'empathie, cf. *supra* (1.1.2).

Chapitre 5 : Typologie, position et fonctions des régulateurs discursifs en français

Dans ce chapitre, on analyse les types, la position et les fonctions des régulateurs discursifs verbaux et non verbaux relevés dans le corpus français.

5.1 Les unités lexicales en français

Les unités lexicales sont composées de lexèmes¹⁰⁵ ayant une valeur sémantique. Dans le corpus français, on a repéré 15 lexèmes employés seuls ou en combinaison avec d'autres lexèmes. Il s'agit de « (c'est) ça », « carrément », « (c'est) clair », « d'accord », « grave », « mais », « merde », « non », « ok », « oui », « putain », « sûr », « totalement », « voilà », « wow ». Afin de cerner le contenu sémantique et les fonctions pragmatiques de ces unités, on a d'abord vérifié leur définition dans le portail lexical du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*¹⁰⁶. On a parfois recouru à d'autres dictionnaires dans lesquels des emplois plus récents sont attestés (*Dictionnaire de la Zone, Bob, dictionnaire d'argot, du français populaire et du français familier*). Par ailleurs, on s'est basée sur les travaux antérieurs menés sur ces unités, bien que certaines d'entre elles n'aient pas encore fait l'objet d'étude en linguistique.

Dans les sections suivantes, on les analyse une par une, en citant des exemples d'emploi tirés des données. L'étude prend en considération tous les régulateurs, y compris ceux qui sont mobilisés de manière peu fréquente, dans le but de fournir un cadre le plus exhaustif possible sur l'utilisation de ces signaux. À la fin du chapitre, une synthèse des analyses sur la base des fonctions des régulateurs est proposée.

¹⁰⁵ « Unité minimale de signification appartenant au lexique » <https://www.cnrtl.fr/definition/lexème>.

¹⁰⁶ Le CNRTL est présenté de la façon suivante : « le CNRTL fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue. Le CNRTL intègre le recensement, la documentation (métadonnées), la normalisation, l'archivage, l'enrichissement et la diffusion des ressources. La pérennité du service et des données est garantie par l'adossement à l'UMR ATILF (CNRS – Nancy Université), le soutien du CNRS ainsi que son intégration dans le projet d'équipement d'excellence ORTOLANG. » (<https://www.cnrtl.fr/>, consulté le 16/06/2022)

5.1.1 « C'est ça »

En français, il existe différentes manières d'exprimer son accord lors d'une conversation. L'une d'entre elles est la locution « c'est ça ». Lorsque le locuteur exprime un jugement et que l'allocutaire réagit par « c'est ça », ce dernier montre une approbation envers ce qui a été dit. Cette locution est composée de deux éléments : « c'est » et « ça ». « C'est » est la contraction de « ce est », « ça » est la forme orale du pronom démonstratif « cela ». Dans le Cnrtl, « c'est ça » est défini comme une locution familière de la langue parlée signifiant « c'est juste, c'est exact, c'est comme il faut, [...] c'est entendu, nous sommes d'accord. » (<https://www.cnrtl.fr/definition/ça>).

En linguistique, cette expression a été classée comme un marqueur de confirmation (Delahaie, 2009 : 23) et comme un morphème d'accord (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 28). À notre connaissance, aucune recherche n'a été effectuée sur ses fonctions en tant que régulateur discursif. Cependant, dans le corpus, on en observe deux occurrences. Dans la première, « c'est ça » est introduit par l'interjection « ah » et suivi d'un hochement de tête unimodal. Il exprime la compréhension d'une information. Dans la deuxième, il est précédé du lexème « ouais » et accompagné d'un hochement de tête coverbal. Dans ce cas, ce régulateur a plutôt une fonction d'accord.

Dans l'exemple suivant, tiré d'une longue séquence où Guillaume raconte une histoire qui s'est passée dans un jeu virtuel auquel il a joué, le premier cas de figure est présent. Guillaume explique que pour combattre son ennemi il lui a donné une « baffe de cowboy ».

(1) PIE – GUI 00:14:20.379 – 00:14:25.216

1. GUI je lui mets une grosse |baffe de |cowboy
|---->
PIE |---->
- | (0.5)
GUI |---->
PIE |---->
2. **PIE ah| [c'est ça] *HT***
---->|
GUI [évidemment]|
---->|
3. GUI une |gro:::sse baffe de |cowboy|
|rg|
PIE |---->>

À la fin de l'unité de construction du tour dans laquelle Guillaume donne l'information, après une pause de 0,5 second, Pierre réplique « ah c'est ça ». Il montre ainsi qu'il a compris le déroulement de l'action, notamment grâce à l'emploi de l'interjection « ah », qui renforce la manifestation de la compréhension. En effet, « ah », tout comme « oh », « oui », « non », « voilà », exprime la « récupération de connaissances dans un autre contexte, avec un réajustement possible plus ou moins important suivant les cas » (Caron-Pargue et Caron 2000 : 59). Immédiatement après l'emploi de ce signal, Pierre hoche la tête. À travers ce régulateur non verbal, il prolonge et consolide la fonction exprimée par le régulateur verbal. Ensuite, Guillaume continue à parler et à raconter son histoire. « Ah c'est ça » peut donc être considéré comme un régulateur discursif qui signale la compréhension d'une nouvelle information sans interrompre la progression du discours.

Le deuxième exemple, « ouais c'est ça », est employé au sein d'une unité complexe pour signaler un accord. L'analyse de cette occurrence ne peut être effectuée de manière isolée, mais doit être considérée dans le contexte plus large de l'unité dans laquelle elle apparaît. Cette analyse contextuelle permettra une compréhension plus approfondie des fonctions et des implications de l'utilisation de ce régulateur. Elle sera donc effectuée dans la section 5.3 *infra*.

5.1.2 « Carrément »

La signification de « carrément » donnée par le Cnrtl¹⁰⁷ ne correspond pas totalement à celle repérée dans le corpus, laquelle témoigne d'un nouvel emploi répandu notamment parmi les jeunes. Quelques mots sont écrits à ce propos dans *Bob, dictionnaire d'argot, du français populaire et du français familier*, dans lequel « carrément » est cité comme un synonyme de « oui » avec une fonction intensive (<https://www.languefrancaise.net/Bob/6030>). En effet, dans le langage des jeunes,

¹⁰⁷ C.– *Au fig., fam.*

1. [En parlant de l'attitude, du maintien d'une pers.] [...]

2. Fam. [En parlant du comportement d'une pers.] Avec franchise, sans ambages ni détours. [...]

– P. anal., sens concr., rare. Directement, tout droit, sans détours [...]

– En partic.

a) Sans hésitation, d'une manière décidée. [...]

b) Tout à fait, absolument. [...]

– P. ext. [Pour souligner une précision numérique] Sûrement. [...]

(<https://www.cnrtl.fr/definition/carrément>)

« carrément » est une expression d'approbation ou d'accord signifiant « oui, absolument, sans faute ». « Carrément » peut également être utilisé pour renforcer une affirmation ou une opinion, de la même manière que « complètement » ou « absolument ».

Toutefois, cette explication ne nous paraît pas suffisante. Dans le langage familier, « carrément » peut également être employé également pour manifester de l'étonnement. L'exemple ci-dessous, où Jade et Marie discutent des camarades de leur promotion, le montre bien :

(2) JAD – MAR 00:11:48.788 – 00:11:54.042

1. MAR |chui même allée en soirée avec eux et tout =
|--->
JAD |--->
2. MAR =|j'me [faisais chier °tu vois°]
JAD [ah ouais carrément]
MAR |--->
JAD |--->
3. MAR |c'était juste vrai[ment aha on aurait]=
JAD [|oui ok d'accord]
MAR |--->
JAD --->|
4. MAR =|dit qu'on était au collègue t'sais= xxx
|--->
JAD |--->
5. JAD |oui
|--->>
MAR |--->>

Tout au long de la conversation, Marie et Jade affirment ne pas avoir de bonnes relations avec les camarades de leur promotion. Dans l'extrait (2), Marie informe Jade qu'elle a participé à une soirée avec eux. Jade, qui ne s'attendait pas une telle information, mobilise le régulateur « ah ouais carrément », puis continue à écouter le reste du discours. Comme précisé *supra*, dans le langage informel, « carrément » peut être utilisé pour exprimer de l'étonnement. En l'utilisant, l'allocutrice semble vouloir dire « ah oui, tu es allée jusqu'à ce point-là ! ». Dans le corpus, il est employé immédiatement après la fin de l'UCT où Marie donne l'information. L'étonnement est renforcé par l'utilisation de « ah ouais »¹⁰⁸,

¹⁰⁸ On analysera les fonctions de « ah ouais » *infra* dans 5.1.10.

par l'expression du visage et par l'intonation de la voix qui exprime de la surprise. Par ailleurs, l'engagement émotif des interactantes se manifeste également à travers le regard mutuel tout au long de la construction du discours. « Ah ouais carrément » peut donc être considéré comme un régulateur, parce que tout en donnant un indice de la réception de la nouvelle information chez l'allocutrice, il n'interrompt pas la construction du discours.

5.1.3 « C'est clair »

« C'est clair » est une autre expression qui relève de la langue des jeunes. L'emploi cité par le Cnrtl¹⁰⁹ ne correspondant pas à celui du corpus, il faut encore faire référence au dictionnaire *Bob* pour avoir des détails supplémentaires sur son utilisation dans un contexte informel. Tout comme « carrément », « c'est clair » est souvent utilisé pour manifester son approbation par rapport à quelque chose qui vient d'être dit :

Oui, mot d'accord ; c'est simple, c'est évident, facile à comprendre, sans mystère ;
indubitable, évident, certain, visible, patent.
(<https://www.languefrancaise.net/Bob/56143>)

À travers cette expression, l'allocutaire montre qu'il a bien compris la situation et qu'il est en accord avec les propos exprimés.

Dans le corpus, « c'est clair » est utilisé 1 fois en tant que régulateur. Cette occurrence, bien qu'unique, témoigne du rôle que cette expression peut avoir en tant que régulateur discursif. Il est donc pertinent d'analyser le contexte dans lequel elle apparaît.

Dans l'extrait suivant, Hélène et Julie parlent des étudiants de la promotion d'Anthropologie qui, n'ayant pas adhéré à l'Enape (l'association des étudiants de Nanterre en Anthropologie, Préhistoire et Ethnomusicologie), se sentent souvent exclus.

(3) HEL – JUL 00:14:16.201 – 00:14:30.596

1. JUL |mais c'est pa:::s (0.4) | (1.1)
HEL |>>--->|

2. JUL l'enape qui gère les relations (0.6)

¹⁰⁹ [En parlant d'événements, d'une situation] Dont la compréhension ou l'interprétation n'offre pas de difficulté pour quiconque cherche à comprendre. *Les faits sont clairs*. Synon. *patent, évident*; anton. *embrouillé, mystérieux*. [...] **3. Domaine de l'expression**. Qui consiste à s'exprimer de manière à être compris sans ambiguïté et donc vite. [...] (<https://www.cnrtl.fr/definition/clair>)

3. JUL >moi ché pas< c'est pas *l'enape qui::*
- HEL *HT*
4. HEL ((toussotement)) **non mais oui c'est clair**
- (0.8)
5. JUL >c'est pas p'ce que les gens<
6. JUL qui font |pas partie de l'e|nape (1.1)
- HEL |rg|
7. JUL que::: i' doivent être exclus (.) ou se sentir
exclus

Dans ce passage, Julie est en train de développer son point de vue en affirmant que ce n'est pas l'Enape qui gère les relations entre les étudiants. Après une petite pause, elle reprend le même énoncé et met du temps à l'articuler, en allongeant le son « i » du pronom relatif « qui ». Pendant la construction de ce tour, Hélène hoche la tête. Ce régulateur non verbal anticipe le régulateur verbal « non mais oui c'est clair ». Comme on l'a signalé *supra*, dans le langage familier, « c'est clair » marque une approbation. Dans le contexte analysé, l'allocutrice l'emploie après l'expression de l'opinion de la locutrice pour manifester son accord. Cet accord intervient alors que la locutrice n'a pas encore terminé son tour. Il est renforcé par le hochement de tête qui l'anticipe et par « non mais oui », expression qui manifeste la conviction de l'allocutaire. Cela laisse entendre qu'Hélène a compris ce que Julie voulait dire et tient à lui signaler qu'elle partage la même opinion. On peut considérer « non mais oui c'est clair » comme un régulateur, car il est intercalé dans le discours de la locutrice sans l'interrompre tout en donnant un indice du point de vue de l'allocutrice. Ayant reçu cette démonstration d'écoute, la locutrice peut continuer à exposer son point de vue.

5.1.4 « D'accord »

« D'accord » est une expression courante dans la langue parlée et peut avoir différentes significations en fonction du contexte d'emploi. En général, elle est utilisée pour exprimer l'approbation, la compréhension ou l'acceptation de ce qui est dit (<https://www.cnrtl.fr/definition/accord>). Par exemple, si le locuteur propose de faire une activité, la réponse « d'accord » signifie que l'allocutaire est d'accord avec cette proposition.

Si le locuteur explique une situation complexe, « d'accord » signale la compréhension de ce qui vient d'être dit.

Les études en linguistique sur « d'accord » montrent qu'il s'agit d'un marqueur employé par l'allocutaire dans le but de ratifier une assertion émise par l'autre comme vraie (Delahaie, 2009 : 25-27 ; Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 28 ; Cervoni, 2019 : 158).

Dans les données, ce régulateur apparaît de cette façon :

- *d'accord* + HT (1 fois), en fin de UCT
- *ouais d'accord* (1 fois), en fin de UCT
- *oui ok d'accord* (2 fois), en fin de UCT
- *ok d'accord* + HT (1 fois), en fin de UCT

Dans tous les cas, il sert à manifester la compréhension d'une nouvelle information, comme le régulateur « ah c'est ça » vu *supra* (cf. 5.1.1). Voici un exemple tiré du corpus, dans lequel Marie relate une anecdote concernant un devoir maison qu'elle a dû préparer avec d'autres camarades.

(4) JAD – MAR 00:07:11.300 – 00:07:19.932

1. MAR |en gros genre il a dit j't- euh|
|>>--->|
JAD |rg|
2. MAR ((imite la voix du camarade))
|ça vous dit moi j'fais en gros |le lien entre les deux
|--->
JAD |--->
3. MAR |en gros il a rien branlé
|--->
JAD |--->
4. JAD |**ouais** | [**d'accord**]
MAR |elle elle s'est ta]pée le |gros texte=
JAD |--->| |--->
MAR |--->
5. MAR |et moi le petit texte
|--->
JAD |--->
6. JAD |**ou::i** [**ok d'accord**]
MAR |elle était d'accord avec]=
JAD |--->

MAR |--->

7. MAR =|ça e:::t il a rien [branlé| après] il faisait genre
 JAD [xxx]
 MAR --->|
 JAD |--->>

Marie explique qu'un de ses camarades a contribué très peu à la réalisation d'un devoir de groupe. Tout au long de ce tour prolongé, à la fin des différentes UCT, Jade utilise le régulateur « d'accord ». La première fois il est accompagné de « ouais » (« ouais d'accord ») et la deuxième fois de « oui ok » (« oui ok d'accord »). Lorsque l'accord est renforcé par « ouais » et par « oui ok », cela valide la compréhension de l'information. Dans l'extrait analysé *supra*, la réaction émotive de mécontentement n'est pas exprimée à travers le contenu sémantique du régulateur discursif, mais plutôt à travers l'expression du visage et l'intonation de la voix, ces deux éléments signalant que l'allocutrice est contrariée par l'attitude de ce camarade qu'elle connaît aussi.

En examinant l'exemple 2, on peut constater que « oui ok d'accord » constitue également un signal de compréhension. Effectivement, il est employé après l'UCT où Marie affirme s'être ennuyée à la soirée avec les camarades. À travers l'emploi de ce régulateur, Jade montre qu'elle écoute attentivement et qu'elle comprend les informations transmises, sans interrompre la construction du discours.

On peut donc affirmer que le régulateur « d'accord », employé seul ou en combinaison avec d'autres lexèmes, est utilisé pour exprimer que la réception d'une nouvelle information est validée par l'allocutaire. Cela confirme les résultats des études précédentes (*ibid.*).

5.1.5 « Grave »

Après « carrément » et « c'est clair », « grave » est le troisième lexème repéré dans le corpus qui témoigne d'un emploi non normatif. Le *Dictionnaire de la Zone*¹¹⁰ offre une définition qui s'écarte du fonctionnement prototypique de l'adjectif qualificatif synonyme de « sérieux » :

¹¹⁰ Il s'agit d'un dictionnaire qui inclut plus de 2700 mots et expressions de l'argot classique et moderne.

~ adverbe.

2. Beaucoup, excessivement, très. Syn. vachement.

[...]

étym. 1. De l'adjectif grave « sérieux ». - 2. De l'adverbe gravement « de manière importante ». (<https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/definition/grave>)

En français, le mot « grave » peut avoir plusieurs significations, mais dans le langage des jeunes francophones européens il est souvent utilisé en tant qu'adverbe pour exprimer une forte intensité ou une grande importance (Zribi-Hertz, 2015 : 65). Cette transformation peut dériver d'une forme apocopée de « gravement », adverbe de haut degré ou d'une simple recatégorisation de l'adjectif en adverbe (*ibid.* : 83). Le « grave » adverbial s'apparente ainsi aux adverbes de degré élevé (Gaatone, 2008, 2013 ; Rouanne, 2013), aux intensifs-quantitatifs (Molinier et Levrier, 2000), aux adverbes d'intensité (Fohlin, 2008), et aux intensifs universels (Roggero, 1979 : 122, cité par Zribi-Hertz, 2015 : 68) qui, combinés avec des expressions scalaires, marquent un haut degré d'intensité (*ibid.*). En tant qu'adverbe, « grave » a une polarité positive, qui se retrouve par exemple dans d'autres adverbes comme « incroyablement », « vachement », « absolument » (*ibid.* : 74-75).

Dans cet emploi, il peut aussi être utilisé à l'extérieur des structures phrastiques, en tant que tour de parole isolé. De ce fait, en raison de sa désémantisation et de sa pragmatization, il est catégorisé comme un marqueur discursif (Ghidali, 2022 : 134). L'exemple suivant, tiré du corpus CLAPI, montre ce phénomène (*ibid.* : 129) :

JUD : les pauvres ils doivent avoir froid

PAT : ah mais grave hein

Dans ce cas, la portée sémantique de « grave » couvre le tour de parole précédent. Ce type d'emploi anaphorique, qui se retrouve également pour d'autres marqueurs tels que « bien sûr », « bon », « sérieux », « vrai », « pas vrai », correspond à la classe des « caractérisants résomptifs » (Lefeuvre, 2020 ; Ghidali, 2022 : 129). Le terme résomptif est proposé pour la première fois par Maillard pour désigner un élément anaphorique qui renvoie à « un énoncé plus ou moins long », en opposition à un élément qui renvoie à un simple segment du discours (anaphore segmentale) (1974 : 57).

En tant que marqueur discursif résomptif, « grave » peut être mobilisé suite à un énoncé à valeur interrogative ou suite à un énoncé à valeur assertive.

Dans l'extrait suivant, Jade et Marie discutent d'un de leurs camarades.

(5) JAD – MAR 00:17:42.771 – 00:17:52.758

1. JAD |tu vois genre dans son attitude c'est vraiment genre
(0.4)
MAR |>>--->
2. JAD |j'ai pas besoin de demander t- l'autorisation en fait=
|--->
MAR |--->
3. JAD =|c'est certain qu'on va m'écouter
|--->
MAR |--->
4. JAD [que ché pas] si tu vois >ce que je veux dire<?|=
MAR [ouais]
JAD --->|
MAR |--->
5. **MAR =non mais gr[ave]**
JAD [moi|]non plus chui|pas peut-être pas|
forcément=
MAR --->| |rg|
6. JAD =pour |lever |les mains machin fin tout ce qu'on fait
|--->>
7. JAD |*j'en sais rien mais* (0.2)
|--->>
MAR *HT*
|--->>

Jade est en train d'exprimer son opinion concernant l'attitude d'un camarade. Au début de ce passage, Marie n'utilise aucun régulateur, sans doute est-ce parce qu'elle manifeste son engagement à la construction du discours à travers le regard. Le premier régulateur utilisé est « ouais » (ligne 4), qui apparaît à la fin d'une série d'UCT. Jade sollicite alors une autre réaction de Marie à travers l'expression « ché pas si tu vois ce que je veux dire » (ligne 3). Elle semble avoir besoin de comprendre ce que l'allocutrice pense pour continuer à construire son discours. Il s'agit d'une expression parenthétique et non d'une véritable question, car Jade n'insère pas de pause dans la construction du discours pour permettre à Marie de répondre. Bolly définit les constructions parenthétiques comme

des unités linguistiques fortement dépendantes des types de texte dans lesquels elles peuvent apparaître. Bien que présentes aussi à l'écrit, elles sont spécifiques à l'oral et sont dès lors considérées comme des indicateurs du caractère informel des textes. (2010 : 675)

Ces unités linguistiques (d'autres exemples sont « fin », « t'sais ») s'éloignent de leur sens premier référentiel et se caractérisent plutôt par leur orientation pragmatique vers l'interlocuteur. En les employant, le locuteur segmente et réorganise l'information donnée en vue de créer un territoire d'entente commun (*common ground*) (*ibid.* : 676). Effectivement, dans l'exemple *supra*, la réaction de Marie « non mais grave » s'enchaîne immédiatement et Jade continue à parler, le début de la nouvelle UCT se chevauchant avec la fin du mot « grave ».

Comme on l'a lu dans la définition du *Dictionnaire de la zone*, dans le langage argotique, « grave » signifie « beaucoup », « très ». Ce terme est précédé et est renforcé par la locution « non mais », qui est définie dans le *Cnrtl* comme « [...] marquant de manière renforcée le refus, exprimant l'indignation, l'incrédulité [...] »¹¹¹. En employant « non mais grave » Marie montre non seulement qu'elle a compris ce que sa camarade a dit, mais aussi qu'elle partage totalement son indignation. Immédiatement après avoir reçu la réaction de sa partenaire de conversation, Jade continue à exprimer son opinion. L'expression « non mais grave » peut ainsi être considérée comme un régulateur verbal signalant au locuteur que l'allocataire comprend les propos explicités et les partage sans vouloir prendre la parole.

5.1.6 « Mais »

La conjonction de coordination « mais » peut servir à reprendre les propos de l'interlocuteur pour les contester. Elle peut être utilisée seule ou en combinaison avec d'autres mots, tels que « mais comment est-ce possible ? » ou « mais non, ce n'est pas vrai ! ». À l'oral, en tant que marqueur discursif, « mais » peut recouvrir plusieurs fonctions : celle de connecteur logique contre-argumentatif ou concessif, celle de connecteur de renforcement-renchérissement et celle de phatique dans laquelle il perd sa nuance adversative et exprime plutôt une affirmation (<https://www.cnrtl.fr/definition/mais> ; Schlamberger Brezar, 2012 : 228). Dans ce dernier cas, il est complété par des marqueurs modaux comme « mais évidemment », « mais bien sûr », « mais justement » (*ibid.* 2002, 2012).

On a déjà vu un exemple dans la section précédente dans lequel « non mais » est employé pour renfoncer le contenu sémantique de « grave » (« non mais grave »). Dans le

¹¹¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/non>.

corpus, « mais » est utilisé par une des interactantes pendant la construction du discours de la locutrice principale, avec une fonction phatique. Cet emploi peut être observé dans l'exemple suivant, tiré d'une séquence où Marie et Jade discutent de l'attitude de certains camarades :

(6) JAD – MAR 00:09:05.095 – 00:09:16.402

1. MAR |ou alors t'sais les mecs |qui parlent de fémini|sme et
tout=
|>>--->|
JAD |--->
2. MAR =|et après t'es autour |d'une [table dans un] groupe
tranquille=
JAD |---> **[mais !]** ((tend les deux
bras vers MAR))
MAR |--->
JAD |--->
3. MAR =|et i' | parlent qu'aux |meecs (.)
--->| |--->
JAD |--->
4. JAD voi[là mais (.) tu vois i' font| des trucs]
MAR [i' rigolents qu'aux blagues des mecs et dès| que]=
--->|
JAD --->|
5. MAR =i y a une meuf= |qui fait une blague i' font genre (.)=
JAD |--->
6. MAR =|aha= ((imite une expression désintéressée))
JAD |--->
7. JAD =|**mais !**= ((tape les deux mains sur ses jambes))
|--->
8. MAR ((se retourne en faisant semblant de parler avec
quelqu'un, pointe du doigt et imite une voix enfantine))
=|ah oui mec chui trop [d'accord avec toi hahah]
JAD [non mais tu vois ce que je veux
dire] ((en tendant un bras vers
MAR))
|--->
9. MAR =|c'est |vraiment énervant
|--->>
JAD |--->>

Dans cet extrait, Marie critique certains garçons de l'Enape qui, d'après elle, tout en promouvant le féminisme, ont une attitude antiféministe. Cette unité conversationnelle dure 11 secondes et constitue une brève intervention de Marie à l'intérieur d'un tour prolongé de Jade, laquelle avait précédemment exprimé son opinion sur ces mêmes garçons. Jade, qui partage les mêmes idées que Marie, utilise à plusieurs reprises « mais ! ». La première fois, il est accompagné d'un geste des bras tendus vers l'interlocutrice. On peut interpréter le sens de ce geste déictique (cf. *supra* 2.2.1) comme « voilà, c'est comme tu dis » et par extension « mais oui », « mais c'est ça ». Ce régulateur est employé au milieu de l'UCT. Jade imagine probablement la suite du discours car elle a déjà vécu cette situation. La deuxième fois, après s'être exclamée en utilisant « mais », elle tape ses mains sur ses jambes, ce qui peut être interprété comme « mais c'est pas possible ! », « mais tu te rends compte de ça ! ». Ce geste peut être catégorisé parmi les gestes manipulateurs repérés par Ekman (cf. *supra* 2.2.1). Toutefois, à notre avis, il s'agit plutôt d'un geste relevant de la catégorie des « expressions d'émotions » (*ibid.*), en raison de la réaction d'indignation qu'il entraîne chez l'allocutrice. Ces emplois renvoient au « mais » phatique décrit par Schlamberger Brezar, qui exprime une affirmation et pas une contestation.

Dans le corpus, « mais » peut donc être considéré comme un régulateur discursif qui permet à l'allocutrice de montrer son adhésion au propos de la locutrice, sans interrompre son discours. Jade est la seule interactante qui utilise « mais » en tant que régulateur, le nombre total d'occurrences étant de sept. Mises à part ces deux occurrences qu'on vient d'analyser, elle l'utilise encore trois fois seul, une fois au sein d'une unité complexe (cf. *infra* 5.3) puis une fois en combinaison avec le lexème « non » (« non mais ! »). « Non mais » a été considéré comme un marqueur de structuration discursive qui exprime un enchaînement linéaire envers un constituant du discours de l'interlocuteur (Auchlin, 1981 : 96). En tant que régulateur discursif, il exprime l'accord de l'allocutrice aux propos de sa partenaire de conversation. Dans tous les autres contextes aussi, le régulateur « mais » exprime un accord et une réaction émotive d'indignation.

5.1.7 « Merde »

En français, « merde » est une interjection relevant du langage vulgaire. Cette interjection peut être utilisée pour marquer l'émotion du locuteur sans s'adresser directement à un interlocuteur. Dans ce cas, elle exprime plusieurs états émotifs tels que

l'irritation, l'exaspération, l'indignation, le désespoir, l'impuissance, la déception ou encore l'impatience. De plus, elle peut également exprimer l'étonnement, la surprise ou l'admiration (<https://www.cnrtl.fr/definition/merde>). Toutefois, lorsqu'elle s'adresse directement à quelqu'un, elle peut constituer une réponse insultante pour marquer la désapprobation ou le refus.

Les interjections peuvent être classées en deux catégories : les interjections « instinctives » ou primaires et les interjections secondaires (Świątkowska, 2020). Les interjections primaires sont des expressions qui font naturellement référence à des émotions comme la douleur, la surprise, la peur. Des exemples d'interjections primaires sont « ah ! », « aïe ! », « oh ! ». Les interjections secondaires, quant à elles, ont perdu leur sens d'origine et sont devenues de simples exclamations utilisées pour exprimer des émotions. « Merde » appartient à cette catégorie, avec d'autres interjections comme « mon dieu » (*ibid.*).

Grâce aux renvois résomptifs que « merde » opère envers les segments de discours qu'il évalue, son emploi a été associé à celui d'autres marqueurs tels que « grave » (Ghidali, 2022 : 138). Lorsqu'il est employé en tant que marqueur du discours, « merde » peut être une manifestation de micro-émotions, c'est-à-dire d'émotions qui naissent et disparaissent dans le flux de l'interaction, à la différence des grandes émotions qui y font retour à plusieurs reprises sous différentes formes (Plantin, 2015 : 5).

Dans l'exemple suivant, où Julie parle de son frère et Hélène l'écoute, « merde » est utilisé en tant que régulateur discursif exprimant de l'empathie.

(7) HEL – JUL 00:15:56.595 – 00:16:03.342

1. JUL |surtout qu'en fait là en plus de son déménagement il a
des soucis au travail (0.5)
HEL |>>--->
2. HEL |**ah merde**
|--->
3. JUL |puis là il vient de changer de |travail fin du coup=
|--->
HEL |--->
4. JUL =il a d'autres trucs à penser [pour l'instant]| que ça
HEL [|oui]hh ((sourit))
JUL |--->|
HEL |--->|

Dans cet échange, Julie, en parlant des préparatifs pour le mariage de son frère, raconte que ce dernier a rencontré des problèmes au travail. En entendant cela, Hélène exprime sa compassion envers la situation difficile du frère de Julie en utilisant l'interjection « ah merde ». Ce régulateur, placé en milieu de tour, a donc pour fonction d'exprimer l'empathie¹¹². En effet, cette réaction montre qu'Hélène partage les sentiments négatifs de Julie concernant les difficultés rencontrées par son frère.

Par ailleurs, Julie continue son discours en affirmant qu'à cause de ces problèmes au travail, son frère ne peut pas s'occuper des préparatifs pour le mariage. À la ligne 3, au milieu de l'UCT où Julie relate qu'il vient de changer de travail, Hélène commence à hocher la tête. Ce hochement se poursuit jusqu'à la fin de l'UCT suivante et aboutit à l'émission du régulateur verbal « oui » qui signale la compréhension de l'information concernant la situation du frère de Julie.

Bien que l'utilisation de l'interjection « merde » ne puisse être analysée en profondeur à partir d'une seule occurrence, il est toutefois possible de constater qu'elle peut jouer un rôle régulateur dans la construction du discours. Dans l'exemple *supra*, cette interjection permet de structurer la progression du discours en signalant l'écoute attentive de l'interlocutrice qui exprime sa solidarité envers la locutrice et sa famille. Cette utilisation contribue à créer un échange harmonieux entre les deux interactantes.

5.1.8 « Non »

Le mot « non » est largement employé dans le discours pour dénier un énoncé positif ou pour refuser l'état des choses. Dans une première utilisation, il intervient en réponse à une affirmation, un ordre ou une question. Dans une deuxième utilisation, « non » exprime une réaction de rejet envers à une situation inattendue considérée comme inacceptable, voire scandaleuse (<https://www.cnrtl.fr/definition/non>).

Tout comme la conjonction « mais », l'adverbe « non » tel qu'il se présente dans le corpus est utilisé pour moduler la signification de certaines unités lexicales (« non mais grave », « ah oui non c'est sûr », « non mais oui c'est clair »). Dans ces cas, il n'exprime pas une opposition mais renforce plutôt l'évaluation véhiculée par ces marqueurs. Par ailleurs, on le retrouve également associé à l'interjection « oh », qui est généralement

¹¹² Cf. *supra* 1.1.2 pour la définition de l'empathie.

classée comme une interjection invariable et syntaxiquement autonome. « Oh » ne dérive pas d'un mot lexical et est utilisé pour exprimer « l'état d'esprit, l'action, l'attitude ou la réaction d'un locuteur face à une situation »¹¹³ (Ameka, 1992 : 106). D'après la catégorisation de Bert et *al.* « oh », mobilisé en dehors d'une paire adjacente, correspond à la catégorie des exclamations (2008 : 693). Quand il accompagne des jurons comme « putain » et « merde », ou quand il est utilisé dans la forme « oh la là », il est généralement placé au début de tours de parole courts et suivi d'une explicitation de ce qui provoque l'exclamation (*ibid.*). Dans l'exemple repéré dans le corpus, cette explicitation n'est pas présente. « Oh non » est une forme verbale courte qui peut donc être considérée comme un régulateur discursif. Afin de préciser ce type d'emploi, on va analyser l'exemple suivant où Julie raconte à Hélène que son frère a trompé sa future épouse et que toute la famille en est au courant.

(8) HEL – JUL 00:16:39:150 – 00:16:46.636

1. JUL |et et la |meuf (0.4)
|---->
HEL |---->
2. JUL |a*vec qui il l'a trompée est arrivée*à la maison
|---->
HEL ***HT***
HEL |---->
- | (0.4) | (0.2)
JUL ---->|
HEL |----> ((fronce les sourcils, a une expression surprise))
3. JUL comme si elle| |vi[vait ici]|
HEL **[oh non]**
JUL |rg|
HEL ---->|
4. JUL super gênant |c'était gênant [pour tout le mon]|de (0.2)
HEL [bah |bien sûr]
JUL |rg|
HEL |---->

Dans ce passage, Julie informe Hélène que la femme avec qui son frère a trompé sa compagne actuelle est arrivée chez elle sans prévenir. Pendant la construction du tour,

¹¹³ « a speaker's mental state, action or attitude or reaction to a situation ».

Hélène hoche la tête pour signaler qu'elle suit le développement de l'histoire. Ce hochement de tête peut donc être considéré comme un régulateur discursif. À la fin de l'unité de construction du tour, pendant une petite pause lors du discours de Julie, elle fronce les sourcils et a une expression de surprise. Ensuite, après avoir détourné le regard, elle utilise le régulateur « oh non ». Avant d'utiliser ce régulateur, Hélène fronce les sourcils. L'emploi de « oh non » signale une réaction de gêne, presque de rejet face à cette situation inattendue. Julie continue ensuite son récit. Comme le contenu sémantique du tour relève d'un événement émotivement difficile pour la locutrice, on peut interpréter ce marqueur comme un soutien émotif de l'allocutrice envers sa partenaire de conversation. Dans ce cadre, « non » est donc un régulateur discursif mobilisé pour montrer de l'empathie.

La deuxième occurrence de « oh non » se retrouve dans un contexte similaire. Jade a la parole et est en train de raconter à Marie des histoires qui se sont passées en cours. Elle lui dit avoir entendu deux garçons faire des commentaires vulgaires sur une fille de la même classe. À la fin de cette UCT, Marie réagit par « oh non », en fronçant les sourcils tout comme Hélène dans l'extrait qu'on vient d'analyser. Jade continue à parler. Comme dans l'exemple *supra*, dans cet autre exemple, le régulateur « oh non », employé en fin d'UCT, témoigne d'un sentiment de gêne et de rejet. Toutefois, en raison du contenu sémantique du discours, on ne peut pas conclure que dans ce cas il exprime de l'empathie.

5.1.9 « Ok »

« Ok » est un terme couramment utilisé pour indiquer que l'on est d'accord avec une proposition ou une suggestion. Dans le Cnrtl, il est défini comme un synonyme de « (c'est) d'accord, bien, bon, oui, parfaitement. [...] (<https://www.cnrtl.fr/definition/o.k>).

« Ok » peut également indiquer que l'on a compris une information ou une instruction. Dans ce contexte, il peut être considéré comme un synonyme de « compris », « entendu », ou encore « bien reçu ».

Ce terme est un emprunt à la langue anglo-américaine qui a commencé à circuler en France après 1945 (Lambert, 2019 : 40). D'après Lefevre (2020), au niveau interactionnel, il s'agit d'un marqueur discursif résomptif (cf. *supra* 5.1.5) qui relève de la caractérisation et de l'évaluation du discours, en affichant le positionnement du locuteur par rapport au message émis. Il s'apparente donc à d'autres marqueurs discursifs, notamment à des adjectifs ou à des adverbes (rarement à des noms ou à des pronoms), employés seuls ou

avec une copule (« ben », « bon », « eh bien », « eh ben », « (c'est) vrai », « pas vrai », « bien sûr », « oui oui », « d'accord », « ok », « sérieux », « grave », « (ma) parole », « c'est ça », « n'est-ce pas », « hein », « quoi »), parmi lesquels certains renvoient au locuteur (par exemple « d'accord ») (*ibid.*). Delahaie catégorise « ok » comme un marqueur de confirmation, employé notamment par les jeunes ayant entre vingt et trente ans (2009 : 28). Lambert constate que le degré d'acquiescement de « ok » est de faible intensité et contribue au rééquilibrage des rôles conversationnels, ce qui débouche sur une signification souvent concessive de ce marqueur, explicitée par des tournures de type « ok...mais... » (2019 : 55). Parallèlement, « ok », met fin aux tensions préexistantes entre les interlocuteurs, et dans ce cas, il contribue à rééquilibrer les rôles des interactants. Sur le plan thématique, il permet de changer de sujet ou de passer à autre chose (*ibid.*).

L'emploi de « ok » en tant que régulateur verbal n'est pas mentionné dans la littérature, mais il est bien attesté dans nos données. On retrouve en effet 8 occurrences de « ok », dont une réalisée en même temps qu'un hochement de tête coverbal et trois autres immédiatement après un hochement de tête unimodal. Un exemple apparaît dans l'extrait (9) tiré d'un tour prolongé où Thomas parle d'un livre qu'il est en train de lire.

(9) FRA – THO 00:08:43.090 – 00:08:51.039

1. THO mais y a pas d' |évolution (.) on parlait avant et après=|
 FRA |rg|

2. THO mais y a cette évolution en cours |qu*oi↓ (0.4)*
 |--->
 FRA ***HT***

3. FRA **ok**

 | (2.2)
 THO |--->

4. FRA |il est sorti dans quelle année le texte ?
 THO |--->>

Dans les tours précédant cet extrait, Thomas explique à François qu'à un moment, l'auteur du livre, un anthropologue qui a mené une observation participante au sein de groupes islamistes radicaux, analyse et motive la radicalisation des combattants. Tout au long de ces tours, François manifeste son écoute à travers des hochements de tête, le régulateur « mh », le régulateur « oui » et un achèvement collaboratif de tour. À la fin de

l'unité de construction du tour qu'on a transcrit, Thomas explique que les combattants se radicalisent au fur et à mesure, qu'il n'y a pas vraiment un « avant » et un « après » dans leur évolution. On peut comprendre que c'est la fin de l'explication grâce à l'intonation descendante qui porte sur le marqueur conclusif « quoi ». Par ailleurs, Thomas tourne son regard vers François. On peut constater qu'ici, « quoi », accompagné par le regard, sollicite l'emploi du régulateur discursif.

« Quoi » est une particule énonciative qui a perdu les propriétés de sa catégorie morphologique d'origine (pronom) (Chanet, 2004 ; Lefevre, 2006). Cette particule signale une hésitation au sujet des informations données et indique un ensemble de possibilités énonciatives et cognitives (Chanet, 2001). En conséquence, « quoi » manifeste la volonté du locuteur de co-construire le discours avec l'allocutaire et « le désir de voir sa propre parole entrer en résonance avec une possible parole de l'autre » (*ibid.* : 79)¹¹⁴. La particule « quoi » peut servir à la fermeture ou à la correction de l'unité sur laquelle il porte (Hölker, 2010 : 95). Dans l'extrait qu'on a cité, « quoi » est immédiatement suivi de « ok ». « Ok » signale que l'allocutaire a compris l'explication du locuteur, cette manifestation de compréhension étant précédée d'un hochement de tête. « Quoi », en raison de sa nature, joue également un rôle phatique, appelant une réaction de l'allocutaire.

Après « ok », une pause suit et aucun des deux interactants ne prend la parole. François profite alors de cette place de transition possible pour poser une question afin d'avoir des renseignements supplémentaires sur l'histoire.

Dans le corpus, le régulateur « ok » est précédé d'un hochement de tête qui se produit à deux reprises : une fois après une nouvelle information donnée par le locuteur et une fois en milieu de tour. Dans ce dernier cas, le hochement de tête « silencieux » en milieu de tour est probablement employé pour que l'allocutaire puisse écouter et encourager la fin du développement de l'UCT. « Ok » est prononcé directement à la fin du tour après la nouvelle information pour en signaler la compréhension.

Le régulateur « ok » est également employé immédiatement après le lexème « oui », en fin d'UCT, comme le montre l'exemple suivant, qui s'inscrit dans une séquence de

¹¹⁴ Chanet (2001) remarque que *quoi* est stigmatisé et associé à une appartenance sociolinguistique pas très valorisée. D'autres études sur la valeur sociolinguistique de « quoi » ont été menées par exemple par Beeching (2002, 2007) laquelle soutient qu'il est davantage employé par les hommes que par les femmes et par les locuteurs jeunes que par les plus âgés.

clarification. Jeanne demande à Thibaut si dans le groupe de débat d'anglais dont il fait partie il y a les mêmes personnes qu'au premier semestre.

(10) JEA – THI 00:15:54.190 – 00:16:04.856

1. THI |bah d'ailleurs i a le::::: (0.5)
JEA |>>--->
2. THI bah le gars où je t'avais dit à un moment en AG que|
JEA |--->|
3. THI [je disais oui donc xxx] ché pas si tu vois
JEA [*mhmh*]
HT
4. THI blond cheveux mi-longs et avec un col roulé ((imite
la forme du col roulé))
5. JEA **oui (.) |*ok*|**
HT* *HT
|rg|
6. THI il a souvent des cols roulés ben lui il est en bah il
est en philo du coup

Thibaut est en train de formuler sa réponse et à un certain moment, il introduit un nouveau personnage. Pour continuer à développer son discours, il doit s'assurer que Jeanne comprenne de qui il parle. C'est pourquoi il utilise l'expression « ché pas si tu vois », qui entraîne une réponse de la part de Jeanne. À la fin de la description, Jeanne réagit par « oui → ok + HT → HT », et pendant qu'elle dit ok, elle regarde Thibaut. À travers cette unité combinée, elle communique ainsi avoir compris de quelle personne il s'agit. Thibaut peut alors continuer son discours.

Par ailleurs, « ok » est employé en collocation avec le lexème « d'accord », qu'on a analysé *supra* (cf. 5.1.4). Les unités combinées repérées dans les données sont les suivantes :

- *oui ok d'accord* (2 fois), en fin d'UCT, pour montrer la compréhension d'une nouvelle information ;
- *ok d'accord + HT* (1 fois), en fin d'UCT, pour exprimer la compréhension d'une nouvelle information.

Il apparaît également en collocation avec lexème « ouais » :

- *ok ouais ouais ouais ouais + HT* (1 fois) ;

- *ah ouais ok* (1 fois).

On analysera ces occurrences dans la section dédiée au régulateur « ouais » (cf. *infra* 5.1.10.3).

5.1.10 « Oui »

« Oui » est un marqueur qui exprime l'accord, l'approbation, la confirmation, la reconnaissance ou qui constitue une réponse positive à une question ou une proposition (<https://www.cnrtl.fr/definition/oui>).

Quand il n'est pas mobilisé après une question mais en réaction à ce qui a été dit, « oui » peut ouvrir un nouveau tour de parole, signalant alors l'adhésion envers le message émis et la validation du discours, ayant ainsi une fonction mimésique.

« Oui » a été défini comme un marqueur d'accord (Delahaie, 2009 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016) et comme un évaluateur résomptif (Lefevre et Legallois, 2020). Les études sur l'emploi de « oui » (*yes*) en tant que régulateur discursif sont nombreuses pour l'anglais (voir par exemple Schegloff, 1982 et Goodwin, 1986). En français, dans le travail de Cosnier, « oui » est cité, avec « mh mh », avec les « interactions courtes qui n'interrompent pas le tour du parleur principal » et transmettent ainsi une « offre de poursuite » de l'activité langagière (1987 : 310). Deng (2017) et Kerbrat-Orecchioni (2016) remarquent également que « oui » peut avoir une fonction régulatrice.

Dans le corpus, on retrouve 21 occurrences de cet emploi de « oui », dont 13 réalisées en même temps qu'un hochement de tête coverbal.

(11) JEA – THI 00:06:25.141 – 00:06:34.577

1. JEA j'crois pas qu'on ait des partiels de prévu |non plus|
|rg|
2. JEA p'ce que ça sera la semaine d'après pou::r diachronie
(1.0)
3. THI |**oui**
JEA |---->
(0.6) |
JEA ---->|
4. JEA donc::: (0.2) |ouais ça devrait le faire
|---->>

Dans cette séquence, Thibaut et Jeanne sont en train de discuter des devoirs et des partiels. Il s'agit d'une séquence coconstruite dans laquelle les deux interactants échangent les informations qu'ils connaissent. Jeanne garde la parole pendant différents tours, et affirme, entre autres, qu'il n'y a pas de partiel prévu pour la semaine d'après dans le cadre du cours de diachronie. Après avoir fait une pause d'une seconde pour prendre en compte l'information communiquée, Thibaut réplique « oui ». L'emploi de ce marqueur manifeste une approbation envers le propos de Jeanne, tout en confirmant que Thibaut est bien informé de la situation. Cette réponse est un exemple de réaction courte qui peut être utilisée pour poursuivre la conversation sans interrompre le locuteur principal. Après la réception de ce régulateur, Jeanne poursuit alors la construction du discours.

5.1.10.1 « Oui » dans des unités combinées

« Oui » peut subir des procédés de renforcement à travers la répétition du morphème (« oui oui ») ou à travers la combinaison avec d'autres morphèmes : « ah oui », « ben oui », « oui très bien », « oui oui très bien », « oui d'accord » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 27-28¹¹⁵). Dans sa forme redoublée, « oui oui » perd sa valeur prédicative et peut donc être considérée comme un marqueur discursif (Leufoevre et Legallois, 2020 : 197).

Dans le corpus, le régulateur « oui » apparaît dans les collocations suivantes : « ah oui » + HT, « ah oui ben oui », « ah mais oui », « ah oui non c'est sûr », « bah oui », « mais oui » + HT, « non mais oui c'est clair », « oui ben » + HT, « oui ok d'accord », « oui oui » + HT, « oui totalement » + HT.

« Ah oui » accompagné d'un hochement de tête apparaît 2 fois, l'un en milieu d'UCT et l'autre en fin d'UCT. En milieu d'UCT, il est employé pour montrer la compréhension d'une information dont l'allocutrice est déjà au courant. En effet, Hélène, en parlant de la composition des groupes d'amis dans la classe, affirme : « avant autour de la table c'était que ». Avant qu'elle n'ait terminé de construire son tour, Julie affirme « ah oui » et hoche la tête, signalant savoir de qui elle parle, même si elle n'a pas encore écouté toutes les informations. Le hochement de tête lié à ce régulateur est répété rapidement. Il se poursuit

¹¹⁵ D'autres exemples cités sont : « oui oui parfaitement », « oui tout à fait », « oui en effet », « oui effectivement », « oui certes », « oui bien sûr », « oui sans doute », « oui oui justement », « oui exactement », « oui parfaitement », « oui absolument », « oui naturellement », « oui c'est ça voilà », « oui tout à fait bien sûr » (*ibid.*).

jusqu'au milieu du tour suivant. Par ailleurs, « ah oui » + HT est mobilisé à la fin de l'UCT pour montrer la compréhension d'une nouvelle information. Jeanne raconte à Thibaut qu'au match de volley auquel elle a participé il y avait « une pote d'un gars de L2 ». Thibaut réagit alors en utilisant ce régulateur. Dans ce cas, l'interjection « ah », avec les sourcils levés, manifeste de la surprise. Le hochement de tête qui accompagne ce régulateur est simple et lent.

« Ah mais oui » est utilisé 1 fois en fin d'UCT après une nouvelle information. Jade utilise ce régulateur après que Marie ait donné des informations sur un camarade de leur promotion, qui « découvre pour la première fois l'occup »¹¹⁶. Ce régulateur est réalisé avec un ton de voix qui marque l'absence d'étonnement, Jade montre donc qu'elle a entendu l'information sans exprimer une réaction émotionnelle particulière.

« Mais oui », accompagné d'un hochement de tête est employé 1 fois. Ce régulateur s'inscrit dans un tour prolongé de Marie qui raconte qu'un camarade l'a accusée de parler trop fort. Tout au long de ce tour, Jade utilise des régulateurs de contact et de compréhension pour montrer qu'elle suit le développement du discours et qu'elle comprend les informations transmises. À la fin d'une UCT argumentative où Marie affirme qu'elle parlait à voix haute parce qu'elle s'adressait à un enseignant, Jade réagit par « mais oui », en hochant la tête et en tendant un bras vers sa partenaire de conversation. On a déjà vu dans l'exemple (6) que *mais*, accompagné par un bras tendu vers l'autre, exprime un accord. C'est également le cas ici, où Jade, à travers l'unité combinées « mais oui + HT » montre qu'elle est d'accord avec la motivation donnée par Marie.

« Oui ben » + HT est utilisé 1 fois en fin d'UCT après une opinion personnelle de la locutrice. Julie exprime son point de vue sur une critique qui a été adressée au « groupe qui fume », dont elle fait partie. Immédiatement après, Héléne réagit par « oui ben » + hochement de tête. « Ben » est une particule orale qui sert à structurer le flux discursif (Bruxelles et Traverso, 2001). Lorsqu'elle est employée après un marqueur de l'oral, elle renforce ce dernier en insistant sur son sens (Dostie, 2012 : 116). À travers l'emploi du « oui ben », Héléne rend compte qu'elle est de l'avis de Julie, laquelle continue ensuite à garder la parole et construire son discours.

« Oui ok d'accord » est employé 2 fois à la fin de l'UCT pour manifester la compréhension d'une information. Les deux fois, c'est Jade qui l'utilise. Concernant la

¹¹⁶ L'occupation de bâtiments universitaires à des fins politiques.

première occurrence, on a analysé son emploi dans l'exemple (4) (cf. *supra* 5.1.4). Quant à la deuxième occurrence, Jade l'utilise à la fin d'une UCT où Marie raconte son expérience en soirée avec certains membres de l'Enape (cf. *supra* ex. 2). Marie laisse entendre qu'elle n'a pas aimé cette soirée (« je me faisais chier tu vois »). La réaction de Jade montre qu'elle a compris que Marie ne s'est pas amusée.

Quant à la forme redoublée « oui oui » accompagnée d'un hochement de tête, elle est mobilisée 1 fois en milieu d'UCT, pour montrer que l'allocutaire comprend une information car on la connaît déjà. En particulier, François est en train de donner des précisions sur le voyage du protagoniste du livre qu'il est en train de lire. Parmi ces précisions, il y en a une qu'il avait déjà donnée avant. Lorsqu'il articule son énoncé, « il a commencé au Ghana, c'est là qu'il a rencontré », Thomas intervient en employant le régulateur « oui oui » et en hochant la tête, car il sait déjà que le Ghana est l'endroit où le protagoniste a rencontré l'autre personnage du texte.

« Ah oui non c'est sûr », « oui totalement » + HT, « bah oui », « non mais oui c'est clair » sont utilisés une fois chacun en fin d'UCT pour montrer un accord (cf. *infra* ex. 20, 21, 29 et *supra* ex. 3).

« Ah oui ben oui » est employé une fois à la fin de l'UCT pour montrer la compréhension d'une information déjà connue, comme on peut le voir dans cet exemple :

(12) HEL – JUL 00:14:39.001 – 00:14:49.423

1. HEL |t'as fait quoi ce week-end ?
|--->

- HEL | (1.4)
HEL |--->

2. JUL |eu:::::::::h (0.7)
HEL |--->

3. JUL j'suis allée chez le méde|cin [((rigole))]|
HEL [ah oui ben oui]
JUL |rg|
--->|

4. JUL et aprè:::s (1.1)

5. JUL ché pas j'ai vu mon frère |(0.4) |j'ai rien fait de ouf|
|rg|
HEL |rg|

4. JEA hmmmmm il était bon celui-là |((rigole))|
|rg|
5. JEA j'peux te dire qu'il est pas resté longtemps
6. JEA sur |la table (0.4)|
|rg|

(0.3)
- 7. THI ouip**

(0.9)
8. JEA ah sinon quand chui arrivée en fait chui arrivée pile
à l' |heure=
|--->
9. JEA =ils avaient même pas| commenc[é::]*(0.7)* l'AG donc
THI [mh]
THI *HT*
JEA --->|

Dans cet extrait, Jeanne est en train de raconter une partie du déroulement de son match de volley. Initialement, Thibaut ne donne pas l'impression de s'impliquer dans la construction du discours, car il ne regarde pas Jeanne et n'emploie pas de régulateurs verbaux ou non verbaux. Après la fin d'une unité de construction du tour où Jeanne informe ironiquement que le gâteau aux pommes et aux framboises n'est pas resté longtemps sur la table, une petite pause se produit. Thibaut utilise alors le régulateur « ouip » pour signaler qu'il a compris l'information. Jeanne continue alors son récit, en informant que quand elle était arrivée l'assemblée générale n'avait pas encore commencé, et Thibaut continue à écouter, cette fois-ci signalant sa participation et sa compréhension à travers le régulateur « mh » suivi d'un hochement de tête.

5.1.10.3 « Ouais »

« Ouais » est la forme familière de « oui ». Dans les conversations quotidiennes, il s'entend beaucoup plus souvent que « ouip ».

« Ouais » peut être utilisé pour introduire une phrase exclamative ou interrogative, ou peut représenter une exclamation ou une interrogation seules manifestant un doute, une perplexité, ou une sensation de surprise. Souvent, il a une connotation ironique ou sceptique et est synonyme de « oui » (<https://www.cnrtl.fr/definition/ouais>).

Tout comme « oui », dans certains cas, « ouais » peut perdre son rôle prédicatif et devenir un marqueur discursif. Dans ce cas, il peut indiquer un enchaînement linéaire entre deux constituants ou effectuer une ouverture de constituant sans indexation du niveau de textualisation du constituant qui le précède ou de celui qui le suit (Auchlin, 1981 : 96, cf. *supra* 5.1.6).

Dans le corpus, « ouais » simple est utilisé 55 fois avec une fonction régulatrice, dont 25 fois avec un hochement de tête coverbal. Il s'agit du deuxième régulateur verbal le plus utilisé (le premier étant le régulateur « mh », cf. *infra* 5.2.2). Voici des exemples représentatifs de son emploi.

(14) GUI – PIE 00:06:29.010 – 00:06:37.200

- | | |
|--------|---|
| 1. GUI | et on va dans la ville de rey ¹¹⁷ |
| | >>---> |
| PIE | ---> |
| 2. GUI | lui c'est un fils c'est un méchant quoi |
| | ---> |
| PIE | ---> |
| | (0.5) |
| GUI | ---> |
| PIE | ---> |
| 3. PIE | haha[haha] |
| GUI | [c'est vraiment c'est] un méchant (0.4) |
| PIE | ---> |
| | ---> |
| | (0.5) |
| PIE | rg |
| 4. PIE | ou[ais] |
| GUI | [e:::::]:::~:~:t (0.5) |
| 5. GUI | >et oui< i' savent qu'on est là |
| | --->> |

Dans cet extrait, Guillaume raconte la suite de son histoire où il arrive avec les personnages de son équipe dans la « ville de rey ». En apportant une précision concernant ce personnage, il le qualifie de « méchant », mais juste avant d'utiliser ce terme il en utilise un autre, qu'il ne complète pas, car il s'agit probablement d'un terme vulgaire. Suite à cette

¹¹⁷ S'agissant d'un jeu vidéo que l'on ne connaît pas, on a transcrit le nom de la ville selon la prononciation, mais on n'est pas sûre que la graphie soit correcte.

réparation, il effectue une petite pause et regarde son allocutaire. Ce regard mutuel déclenche le rire de Pierre, lequel comprend que Guillaume a modéré son langage car il est en train d'être filmé et que ses mots vont être entendus par d'autres personnes. Guillaume répète alors que ce personnage est vraiment un méchant, et après une petite pause, Pierre utilise le régulateur « ouais » qui laisse entendre qu'il a compris cette nouvelle information et qui exprime également une nuance ironique. Guillaume continue à raconter la suite de l'histoire. « Ouais » peut ainsi être considéré comme un régulateur discursif parce qu'il contribue à la structuration du discours.

(15) JEA – THI 00:04:02.121 – 00:04:08.000

1. THI |en vrai ça a l'air stylé hein c'est==
JEA |>>--->
 2. THI =i' faut juste rajouter j'sais plus| de (0.4)
JEA --->|
 3. THI genre de l'huile d'olive un peu d'eau e:[::t]
JEA [ouais]
- (1.7)
4. THI [et j'sais plus quoi d'autre xxx]
JEA [|des œufs non] du lait ?
|--->>

Thibaut raconte à Jeanne qu'il a reçu plusieurs cadeaux pour son anniversaire. Parmi ces cadeaux, il y a la préparation pour un gâteau indien. Dans ce passage, il explique ce qu'il faut ajouter à cette préparation pour obtenir le gâteau. Il montre qu'il n'est pas trop sûr de ce qu'il faut ajouter (« j'sais plus »), probablement (« genre ») de l'huile d'olive et de l'eau. À la fin de cette UCT, Jeanne réplique « ouais ». Ce signal indique qu'elle est d'accord avec la supposition de Thibaut. Après une pause de presque deux secondes, qui laisse supposer que Thibaut réfléchit aux autres ingrédients nécessaires à la préparation, les deux interactants prennent la parole en même temps. Jeanne achève alors collaborativement le tour en suggérant qu'il faut peut-être ajouter des œufs et du lait. Dans la suite du dialogue, Thibaut répond qu'effectivement, il faut ajouter ces ingrédients, puis il reprend la parole et commence un nouveau tour prolongé dans lequel il continue à raconter des événements liés à son anniversaire.

Le régulateur « ouais », placé à la fin du tour, peut donc exprimer la compréhension d'une nouvelle information ou bien un accord avec le propos ou la supposition formulée par le locuteur principal.

- « Ouais » dans des formes répétées

Une des interactantes, Jade, utilise le régulateur « ouais » dans des formes répétées. L'échange suivant s'inscrit dans la même séquence que celui de l'exemple 33 *infra*. Les deux camarades discutent du comportement de certains membres de l'association dont elles font partie en les critiquant.

(16) JAD – MAR 00:15:53.694 – 00:16:02.983

- MAR |((rigole)) ça |s'appelle juste avoir raté|[ton ton |ton]
JAD ((rigole)) **[*oui*]**
HT

MAR |>>--->
JAD |rg| |--->

| (0.8)
|--->
|--->
- MAR |[fin tu vois]
|--->
JAD **[*oui*] ((rigole))**
HT
|--->
- JAD |non mais oui|[mais moi après tu sais quand chui
arrivée]

MAR |après i'xxx i'|font comme|i'veut tu v-|
MAR |--->
JAD |rg|
- MAR |[comme ils veulent quoi] en fait dans les faits
JAD **[*ouais ouais |ouais ouais*]**
HT

MAR |--->
JAD |--->>
- MAR |c'est ça [tu vois]
|--->>
JAD **[*ouais*]|**
HT
--->|

Marie critique l'attitude de certains membres de l'Enape qui disent être féministes mais qui, d'après elle, ont un comportement antiféministe. Au début de l'extrait, à la fin de l'UCT où Marie affirme ironiquement que « ça s'appelle avoir raté », Jade rigole et dit « oui » en hochant la tête, ce qui témoigne de son accord avec sa partenaire de conversation. Ensuite, bien que Marie ne trouve pas les mots pour définir ce qui a été raté et pour terminer sa phrase, Jade répète à nouveau « oui » en hochant la tête. Probablement, l'allocutrice n'a pas besoin de cette précision pour comprendre le sens global de la phrase. Quand Marie termine son UCT, Jade essaie de prendre la parole, mais Marie reprend immédiatement le fil du discours. Jade lui cède alors la parole. Suite à l'affirmation de Marie « ils font comme ils veulent », elle réagit par « ouais ouais ouais ouais » en hochant la tête, et quand Marie retorque par « dans les faits c'est ça » elle réplique à nouveau en disant « ouais » + HT.

Dans l'extrait, l'utilisation répétée de nombreux « ouais » consécutifs témoigne d'un accord encore plus fort de l'allocutrice envers le point de vue de sa partenaire que celui qui si elle avait exprimé un seul « ouais ». Le hochement de tête consolide la manifestation de l'engagement à la conversation.

(17) JAD – MAR 00:12:29.397 – 00:12:46.838

1. MAR |c'est comme >ché pas si je t'avais raconté ou pas<?(.)
|>>--->
JAD |>>--->
2. MAR |dans la classe ils ont têje un mec rebeu
|--->
JAD |--->
3. JAD ouais tu [m'avais tout raconté des trucs| FN]
MAR [parce qu'il| avait dit |un truc raciste]
JAD --->|
MAR --->| |--->
4. JAD et tout machin [les mecs]
MAR [des trucs co|mme ça] mais
MAR --->|
5. MAR [|en fait c'est ju]*ste i' |i' repro*duisent[des trucs] |
JAD [**ouais**] [***ouais***]
HT *HT* *HT*
MAR |rg|
JAD |--->
6. MAR |bourgeois [qu'ils critiquent (.) voilà c'est ça]
JAD [élitistes blancs| machin ouais ouais ouais

ouais]

MAR |--->
 JAD |--->|

7. MAR |et ils |ont absolument *pas con[science]
 JAD |--->| **[*ouais*]**
 *--->

MAR |--->
 JAD |--->

8. MAR |et moi j'ai envie de leur* dire mais à chaque fois
 j'ai la flemme tu vois
 MAR |--->
 JAD |--->*
 |--->

9. MAR |mais il faudrait que j'y aille|
 |--->
 JAD |--->|

Dans ce deuxième extrait, où Marie critique encore le comportement de certains camarades de sa promotion, Jade utilise à plusieurs reprises le régulateur « ouais ». La première fois, à la ligne 5, Jade l'utilise immédiatement après que Marie a brièvement résumé ce qu'elle voulait raconter. En employant « ouais », renforcé par un hochement de tête, Jade signale avoir compris de quel fait il s'agit, notamment car elle le connaît déjà. Dans ce cas, « ouais » sert à signaler la compréhension d'une information déjà connue.

Puis, Jade continue à hocher la tête en milieu de tour, pour montrer son engagement à la construction du discours, et juste après le verbe « reproduisent » qui signale la proximité de la fin de l'UCT, elle emploie à nouveau le régulateur « ouais » accompagné d'un hochement de tête. Dans cette UCT, Marie donne son opinion sur le comportement de ses camarades. Le « ouais » peut donc être considéré comme un signal d'approbation par rapport au jugement exprimé. C'est confirmé par le fait que Jade achève le tour de Marie de façon collaborative, car elle connaît le sujet et elle est d'accord, ce qui est signalé par le « ouais ouais ouais ouais ». Dans ce contexte, à la différence de l'exemple (16), ce « ouais » répété 4 fois renforce une affirmation mais n'est pas un régulateur discursif, car il est employé dans un achèvement collaboratif de tour.

Par ailleurs, à la fin de l'UCT à la ligne 7 dans laquelle Marie avait exprimé un autre point de vue, Jade emploie à nouveau le régulateur « ouais » accompagné d'un hochement de tête. Ce « ouais », précédé d'un hochement de tête et suivi d'un autre qui se poursuit jusqu'au milieu du tour suivant, exprime encore une fois un accord de l'allocutrice.

On remarque donc que le régulateur « ouais » peut être utilisé dans une séquence qui inclue plusieurs « ouais » pour renforcer l'accord vis-à-vis de ce qui a été dit.

Le « ouais » répété (« ouais » + HT x6) est utilisé par la même interactante dans un autre contexte, c'est-à-dire à la fin d'une UCT où Marie commente l'attitude d'un de leurs camarades de cours en disant « il faisait trop le mec ». L'emploi de ce régulateur, qui confirme ce qui a été dit, permet à l'allocutrice de renforcer une nouvelle fois son accord avec sa partenaire de conversation.

- **« Ouais » dans des unités combinées**

Dans le corpus, le régulateur « ouais » apparaît également dans les collocations suivantes : « ah ouais », « ah ouais ok », « ah ouais putain », « ah ouais carrément », « ben ouais », « mh ben ouais », « ok ouais ouais ouais ouais » + HT, « ouais ben ouais », « ouais d'accord ».

« Ah ouais » est mobilisé 4 fois, dont 2 avec un hochement de tête co-verbal. La première fois, il est utilisé à la fin d'un tour où la locutrice principale, Hélène, informe sa partenaire de conversation que le soir elle donnera un cours qui finit tard. Julie réagit par « ah ouais ». Dans ce cas, l'interjection « ah », réalisée tout en levant les sourcils, dénote la surprise. La deuxième fois, Julie emploie à nouveau ce régulateur à la fin d'une UCT où Hélène, en parlant de son travail, dit qu'elle doit terminer de préparer son cours. L'expression du visage de Julie est neutre et le contenu de l'énoncé est purement informatif. On peut donc interpréter ce régulateur comme un signal de compréhension. La troisième fois, c'est toujours Julie qui emploie ce régulateur, mais cette fois-ci, elle ajoute un hochement de tête co-verbal. Ce régulateur est employé pendant un tour prolongé à valeur argumentative de Hélène, qui, en donnant son opinion sur un des camarades de la promotion, affirme qu'« il écoute rien de ce que tu lui dis ». À la fin de cette UCT, Julie réagit par « ah ouais » tout en hochant la tête. Ce hochement module le contenu sémantique du lexème qui devient ainsi un signal d'accord envers l'opinion qui a été formulée. « Ah ouais » + HT est également mobilisé par Jade, à la fin d'une UCT où Marie l'informe que c'est l'Enape qui organise les réunions dont elle est en train de parler. À travers ce régulateur, elle montre qu'elle a compris l'information livrée.

« Ah ouais ok » est employée une fois en fin d’UCT par Pierre. Ce régulateur signale la compréhension d’une explication donnée par Guillaume. Le « ah ouais » exprime que l’information n’était pas connue auparavant.

« Ah ouais putain » est employé une fois en fin d’UCT pour exprimer de l’indignation (cf. *infra* 5.1.11).

« Ah ouais carrément » est utilisé une fois en fin d’UCT pour manifester une réaction émotive de surprise (cf. *supra* exemple 2).

« Ben ouais » est mobilisé une fois en fin d’UCT. « Ben ouais » est la forme orale de « eh bien, oui ». Il est utilisé par Jeanne à la fin d’un UCT où Thibaut affirme qu’une de leurs camarades n’est jamais intervenue dans un groupe de discussion en ligne créé dans le but d’organiser une présentation orale. En utilisant « ben ouais », Jeanne montre qu’elle est d’accord avec cette information, probablement car elle en déjà au courant.

« Mh ben ouais » est employé une fois par Hélène, à la fin de l’UCT de Julie, pour exprimer qu’elle est d’accord avec le fait que son frère pourrait trouver un moment pour la voir. « Mh ben ouais » a donc la même fonction que « ben ouais », le marqueur « mh » renforçant la manifestation de l’accord.

Jade emploie le régulateur « ok ouais ouais ouais ouais » + HT une fois à la fin d’une UCT où Marie, en parlant d’un camarade, affirme qu’il vote pour le « PS » et clarifie ensuite « Parti Socialiste ». En réagissant par « ok ouais ouais ouais » + HT, l’allocutrice montre qu’elle a compris de quel parti politique s’agit-il.

« Ouais ben ouais » est mobilisé deux fois en fin d’UCT. Ce régulateur est utilisé par Hélène, la première fois pour montrer à Julie qu’elle est d’accord avec ce qu’elle soutient concernant une camarade de leur promotion, la deuxième fois suite à une affirmation de Julie qui dit que pendant une année ils peuvent se passer beaucoup de choses. Tout comme pour « mh » dans « mh ben ouais », dans « ouais ben ouais », le premier « ouais » sert à renforcer l’accord.

« Ouais d’accord » est mobilisé une fois en fin d’UCT. Ce régulateur est utilisé une fois pour signaler la compréhension d’une nouvelle information (cf. *supra* exemple 4)¹¹⁸.

Pour finir, « ouais » est employé au sein de certaines unités complexes, qu’on analysera *infra* dans la section 5.3 dédiée à ce type de régulateur.

¹¹⁸ Par ailleurs, deux fois, « ouais » est suivi par des mots inaudibles. Il s’agit d’unités qui n’interrompent pas le flux du discours et qu’on considère donc comme des régulateurs, mais puisqu’on n’entend pas le mot on n’est pas en mesure d’en juger la fonction.

5.1.11 « Putain »

« Putain » est une interjection qui relève du langage vulgaire et qui peut avoir une connotation émotionnelle. En effet, elle est souvent utilisée pour exprimer un sentiment intense de surprise, d'indignation ou d'admiration. Dans ce sens, elle peut être utilisée comme un juron ou une exclamation pour marquer l'intensité de l'émotion ressentie (<https://www.cnrtl.fr/definition/putain>).

Tout comme « merde », « putain » peut être classé dans la catégorie des interjections secondaires (Świątkowska, 2020) et peut être considéré comme un marqueur résomptif (Ghidali, 2022) (cf. *supra* 5.1.7).

Dans le corpus, « putain » est employé 3 fois en tant que régulateur : une fois seul, comme on va le voir dans l'exemple (18), une fois précédé par l'interjection « oh » (« oh putain ») et une fois précédé par la locution « ah ouais » (« ah ouais putain »).

(18) FRA – THO 00:16:39.026 – 00:16:45.053

1. FRA les jours de |paie ven|dredi et same||di t'as tout le
temps=
THO |rg| |rg|
2. FRA =|quelqu'un qui attend dans un coin donné
|--->
3. FRA |avec un |couteau| quoi
|--->
THO |rg|
| (0.6)
FRA |--->
4. THO **pu[tain]**
FRA [et do]nc| il racontait comment (0.5)
--->|

Dans cet extrait, François est en train de relater les aventures d'un anthropologue qui effectue un voyage à Naples pour étudier le trafic de drogue international. Parmi les différents crimes et affaires inquiétantes racontés, il y a le jour de paie des drogue-dealers, pendant lequel il y a « tout le temps quelqu'un qui attend dans un coin donné avec un couteau ». À la fin de cette unité de construction de tour, après le mot phatique « quoi » et

après une petite pause, Thomas emploie l'interjection « putain » pour exprimer une sensation de surprise. Dans ce cadre, « putain » peut être considéré comme un régulateur discursif car l'allocutaire témoigne de sa participation à l'interaction à travers une réaction émotive qui n'interrompt pas le flux du discours du locuteur principal. En effet, François continue ensuite à relater les péripéties de son personnage.

« Oh putain » et « ah ouais putain » apparaissent dans des contextes similaires. La première occurrence est employée par Jeanne à la fin d'une UCT où Thibaut explique s'être taché le pantalon avec des bougies flambeaux. Le deuxième est employé par Marie à la fin d'une UCT où Jade décrit et critique le comportement d'un de leurs camarades à l'AG de l'Enape.

« Oh » et « ah » sont des interjections qui expriment la surprise (cf. *infra* 5.2.1 et 5.2.3). « Oh putain » étant une forme verbale courte par laquelle l'allocutrice ne prend pas la parole, elle peut être considérée comme un régulateur discursif exprimant l'attitude de Jeanne. De même, « ah ouais », combiné à un mouvement de tête horizontal renforce l'indignation envers ce qui a été raconté. Tout comme « oh putain », « ah ouais putain » n'interrompt pas la progression du discours.

Ces deux unités combinées peuvent jouer le rôle de régulateurs discursifs qui aident à maintenir le flux de la conversation tout en exprimant les émotions de l'allocutaire.

5.1.12 « Sûr »

En français, l'adjectif « sûr » peut être employé dans certaines tournures pour indiquer que l'on est convaincu de la véracité d'un fait, d'un événement ou pour signaler son accord. Une de ces tournures, qui apparaît dans le corpus, est « bien sûr ». Elle est utilisée pour « indiquer à propos d'une constatation ou d'une conclusion qui vient d'être énoncée ou va l'être, que le locuteur l'avait déjà faite ou tirée auparavant » (<https://www.cnrtl.fr/definition/sûr>). Dans le corpus, elle est précédée de l'interjection familière « bah » laquelle

exprime, suivant la nature du ton, l'étonnement mêlé de doute, l'absence de surprise ou de désappointement ; ou au contraire, et le plus souvent, l'indifférence ou l'insouciance [...] (<https://www.cnrtl.fr/definition/bah>)

En fonction de l'intonation, « bah » peut ajouter à « bien sûr » différentes nuances telles que l'étonnement associé à un certain scepticisme, l'absence de surprise, ou plus

Il est intéressant de constater que l'allocutrice, qui ne regardait pas l'interlocutrice, tourne les yeux vers elle au moment de cette réaction. Cette attitude pourrait représenter un signal qui accompagne et renforce la manifestation d'empathie.

Hélène mobilise une deuxième fois l'adjectif « sûr » en tant que régulateur discursif, dans l'expression « c'est sûr » précédée de la locution « ah oui non » (« ah oui non c'est sûr »). Dans le Cnrtl, « c'est sûr » est ainsi défini :

[...]

2. [Constr. impers.: la pers. à l'origine du jugement est le locuteur de l'énoncé] Dont on tient pour certain que ce que décrit le complément se réalisera ou correspond à quelque chose dans le monde réel (passé, présent ou futur). *Synon. assuré, certain; anton. douteux, incertain.* (<https://www.cnrtl.fr/definition/sûr>)

Il s'agit donc d'une construction impersonnelle utilisée pour indiquer qu'il n'y a aucun doute sur une situation ou un événement et pour exprimer une forte certitude ou une conviction.

Hélène l'emploie dans un tour prolongé de Julie lorsque celle-ci parle d'un des étudiants de la promotion qui a abandonné ses études d'anthropologie à cause des mauvaises relations qu'il avait avec les autres camarades.

(20) HEL – JUL 00:07:00.061 – 00:07:08.095

1. JUL |on peut être |amis avec des des gens
|---->
HEL |>>---->
2. JUL même si on a|pas(.)|
---->|
HEL ---->|
3. HEL **ah oui [non c'est sûr]**
JUL [et même si des et même] au-delà d'être ami=
4. JUL =c'était pas |mon ami clairement| c'était pas mon ami
|rg|
5. JUL mais (0.5)
6. JUL j'ai pu avoir des débats intéressants |avec lui
HEL |---->>

Dans le passage précédant cet échange, Julie avait affirmé être triste et contrariée par le fait qu'il ait quitté les études, et qu'elle avait bien aimé discuter avec lui car ils avaient plusieurs intérêts communs. En (20), elle essaye de développer son opinion concernant les

liens d'amitié qui peuvent naître entre les personnes, mais ne complète pas sa phrase. Pendant qu'elle cherche ses mots pour terminer son UCT, Hélène emploie le régulateur « ah oui non c'est sûr », pour montrer qu'elle a compris ce que Julie entend et qu'elle est d'accord avec elle. « Ah oui » exprime une confirmation. « Non », dans ce cas, ne marque pas une opposition mais plutôt le renforcement de ce qui suit. Le régulateur « sûr », dans le corpus, est utilisé seulement deux fois et les deux fois par la même interactante. On a vu que dans le premier exemple, il sert à manifester de l'empathie, dans le deuxième il exprime l'accord. Le nombre d'occurrences peu élevé pourrait suggérer l'existence de styles d'interaction où chaque interactant privilégie certains régulateurs et n'en utilise pas d'autres. Cette piste de réflexion mériterait d'être approfondie à travers une étude qui prenne en compte un nombre majeur de participants.

5.1.13 « Totalement »

Un autre régulateur qui apparaît une fois dans le corpus en tant qu'expression d'accord est « totalement ». Il s'agit d'un adverbe synonyme de « complètement », « absolument » (<https://www.cnrtl.fr/definition/totalement>) dont la portée interactionnelle a, jusqu'à présent, été négligée. Pourtant, « totalement » peut jouer le rôle de régulateur discursif et faciliter la structuration du discours, comme en témoigne l'extrait (21). Hélène et Julie sont toujours en train de discuter des problèmes relatifs aux relations entre leurs camarades de la promotion :

(21) HEL – JUL 00:07:49.031 – 00:08:00.066

1. HEL |fi:::n |on peut aussi inverser les *trucs et=|
|rg|
JUL *---->
|>>---->
2. HEL =ça se trouve*:::~::~|:::~| (0.4)
|---->
JUL ---->*
---->|
3. HEL *on*| aurait aussi très bien|quitté la promo:: ou qui-
---->| |---->
JUL *HT*
4. HEL ou pas être en |xx|xx à cause de |ça| tu vois=
---->| |---->
JUL |rg|
5. JUL =*|oui totalement*
HT
HEL |---->

(0.3)
6. HEL fi:::n|(.)fin l'inverse est vrai quoi
---->|

Hélène exprime son point de vue et Julie hoche la tête à plusieurs reprises pour signifier une écoute attentive. À la fin de l'UCT elle utilise le marqueur phatique « tu vois » qui appelle une réaction de la part de Julie, laquelle réplique « oui totalement » tout en hochant la tête. En (20), « totalement » vient renforcer l'accord contenu dans « oui ». Cet accord est conforté par un hochement de tête. Julie manifeste de la sorte qu'elle partage l'avis de sa partenaire de conversation qui poursuit son propos. « Totalement » peut donc être considéré comme un régulateur qui facilite la construction du discours chez le locuteur à travers une manifestation d'accord.

5.1.14 « Voilà »

Quant à « voilà », c'est un adverbe généralement utilisé pour présenter quelqu'un ou quelque chose, pour mettre en évidence une action ou en marquer la fin. Il peut également être utilisé pour introduire une idée, un concept ou une opinion et pour montrer un accord (<https://www.cnrtl.fr/definition/voilà>).

Lorsqu'il est précédé d'interjection comme « ah », cet adverbe montre une compréhension soudaine ou une prise de conscience. Parfois, il exprime de l'ironie (<https://www.cnrtl.fr/definition/ah>).

« Voilà » est considéré comme un marqueur d'accord (Delahaie, 2009 ; Oppermann-Marsaux, 2019) ou comme un marqueur d'acceptation et de confirmation (Cervoni, 2019) appartenant à la langue orale et familière (Lambert, 2019 : 40). Suite à l'analyse multimodale d'une réunion de travail entre architectes, Bruxelles et Traverso (2020) repèrent trois fonctions principales de « voilà » : une fonction déictique-présentative, fondamentalement ostensive, une fonction de marqueur de structuration, et une fonction d'accord, caractérisée par sa position réactive. Selon Delahaie, « voilà » est souvent utilisé pour répondre à une « demande de confirmation », à savoir une question qui « s'appuie sur un savoir partagé » (2013 : 110). Dans le corpus, « voilà » est mobilisé une fois en tant que régulateur discursif, dans l'unité combinée « ah bah voilà ».

(22) JAD – MAR 00:01:39.086 – 00:01:53.083

1. MAR |i a longtemps genre i a (0.6) deux se|maines (0.6)
|---->
JAD |>>---->
2. MAR |j'ai pris une douche (0.3) avec un pote ((rigole))=
|---->
JAD |---->
3. MAR =|juste| un [pote (inaud.) hahaha]
JAD [hahaha]
MAR |---->
JAD ---->|
4. MAR |et à un moment |il m'a mis le jet dessus mais genre
(0.2)
|---->
JAD |---->
5. MAR |pile dans l'oreille tu vois sans le faire exprès
|---->
JAD |---->

| (0.6)
MAR |---->
JAD |---->
6. JAD |**ah bah voilà:::::**
|---->
MAR |---->

```

          | (0.4)
JAD      |---->
MAR      |---->

7. MAR   |mais sauf qu'après genre j'ai (0.2) j'ai eu plus la
          | sensation (0.6) |
          |         ---->|
JAD      |---->>

```

Dans l'extrait (22), qui s'inscrit dans une succession d'échanges et une co-construction du discours, Marie est en train d'expliquer pourquoi elle a mal à l'oreille. À la fin de l'UCT, après avoir donné une explication et après une petite pause, Jade utilise « ah bah voilà » pour afficher qu'elle a compris. Même dans ce cas, on trouve l'expression parenthétique « tu vois » placée à la fin du tour du locuteur pour appeler une réaction de la part de l'allocutrice. Le « bah », comme on a pu le voir *supra* dans l'exemple (19), marque l'absence d'étonnement. « Ah bah voilà » peut ainsi être considéré comme un régulateur employé par l'allocutaire pour montrer à son partenaire de conversation la compréhension d'une information sans interrompre la construction du discours.

5.1.15 « Wow »

Pour manifester de la surprise ou de l'admiration on peut recourir à l'interjection « wow » qui relève du langage informel (<https://fr.wiktionary.org/wiki/wow>).

« Wow » peut être utilisé seul ou accompagné d'autres mots pour renforcer la réaction émotionnelle ressentie, comme dans le cas de « Wow, c'est incroyable ! ». La manifestation des émotions peut être nuancée par la façon dont « wow » est prononcé, l'intonation joue dans ce cas un rôle essentiel.

À notre connaissance, à ce jour, les fonctions interactionnelles de « wow » en français n'ont pas été étudiées. Dans le corpus, on a repéré une occurrence de « wow » employé pour réguler la construction du discours du locuteur. Elle apparaît dans l'exemple (23) où Jeanne parle d'un garçon que Thibaut connaît.

(23) JEA – THI 00:07:31.004 – 00:07:42.063

```

1. JEA   i a une photo qui a été prise c'est assez rigolo et
2. JEA   =t'en as qui disent ah ouais non mais là ça fait ro
          bert pa|ttinson quoi [((rigole))] |
          |rg|

```


THI

[wow]

3. JEA ((rigole)) donc c'était violent

4. JEA donc au début il était pas du tout dans |le ma|tch
|rg|

Cet extrait s'inscrit dans un tour prolongé dans lequel Jeanne garde la parole pour relater son match de volley. Ici, elle raconte qu'un garçon, que Thibaut connaît aussi, a été pris en photo et d'autres personnes se sont moqués de lui en le comparant à Robert Pattinson¹¹⁹. Thibaut marque alors sa surprise pour l'« intensité » de cette comparaison en réagissant par « wow ». Jeanne n'interrompt pas la construction du discours, au contraire, elle continue à parler. On peut donc affirmer que « wow » a une fonction régulatrice, l'allocutaire l'employant pour montrer sa position à propos de ce qui a été dit sans vouloir prendre la parole. Bien qu'une seule occurrence ait été repérée pour cet emploi de « wow », elle constitue quand même un indice de la façon d'écouter l'autre en français. Il faudrait donc la prendre en compte comme point de départ pour des études plus approfondies.

Dans cette section, on a analysé les unités lexicales du corpus français.

On a pu voir qu'elles expriment des fonctions de compréhension, d'accord, d'empathie et de manifestation d'émotions. Parmi ces unités, on retrouve des gros mots (« merde », « putain ») et des expressions typiques de la langue des jeunes (« carrément », « grave », « c'est clair »).

Certaines unités (« ouais », « oui ») sont employées beaucoup plus souvent que d'autres. Par ailleurs, certains régulateurs sont mobilisés seulement par certains interactants (« mais » par Jade, « sûr » par Hélène, « wow » par Thibaut). Le nombre d'occurrences n'est pas élevé au point de permettre de faire des interprétations, mais il serait intéressant, dans une recherche future, d'élargir les données afin de comprendre s'il existe un « style d'écoute » privilégié par chacun.

Dans la section suivante, on va observer les caractéristiques des unités non lexicales.

¹¹⁹ Un acteur qui a interprété un vampire dans un film connu.

5.2 Les unités non lexicales en français

Les unités non lexicales sont composées de lemmes qui n'ont pas de valeur sémantique. Il s'agit d'interjections ou de petites vocalisations qui jouent un rôle important dans la construction du discours. Leur signification dépend souvent du contexte et de l'intonation.

Dans le corpus on en a repéré quatre : « ah », « mh », « oh », « rhô ». On va les analyser une par une.

5.2.1 « Ah »

« Ah » est une interjection ayant plusieurs fonctions. Elle peut exprimer divers mouvements affectifs : la douleur, l'indignation, l'impatience, la joie, la surprise, l'admiration par exemple. « Ah » peut également être employé pour introduire une nouvelle idée (<https://www.cnrtl.fr/definition/ah>).

Les interjections pourraient être considérées comme des pures vocalisations « que l'on jette dans le discours pour exprimer un mouvement de l'âme, un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel » (Grevisse, 1969 : 1027, cité par Caron-Pargue et Caron, 2000 : 52). Pourtant, il s'agit de signes linguistiques qui ne constituent pas une simple expression de l'affect, mais plutôt un signifiant de celui-ci (*ibid.* : 53). Leur fonction est d'informer l'interlocuteur sur l'état mental du locuteur. Plus précisément, les interjections marquent le moment où survient une certaine pensée et signalent la pertinence conversationnelle de celle-ci (*ibid.* : 54).

« Ah » a été catégorisé comme une interjection qui garde son sens primaire (Świątkowska, 2020, cf. *supra* 5.1.7) et comme un « cri parlé de sens affectif » (Olivier, 1986). Dans le corpus, il apparaît trois fois en tant que régulateur du discours.

Dans l'extrait (24), Julie parle de la relation entre son frère et sa future épouse.

(24) HEL – JUL 00:16.20.023 – 00:16.24.042

```
1. JUL |e::::::::::::t
   HEL |>>---->

      | (1.4)
   HEL |---->

2. JUL |j'sais
   HEL |---->
```

```

          | (0.3) * (0.6) | * (0.2)
JUL      |rg|
HEL      |--->
HEL          *HT*

3. JUL   |qu'il |l'a trompée
          |--->
HEL      |--->

          | (0.7)
JUL      |--->
HEL      |--->

4. HEL  |ah|
          |--->>
JUL      --->|

```

Julie affirme ne pas être en faveur de ce mariage et en donne les motivations. Elle raconte, entre autres, qu'elle et les autres membres de sa famille savent que son frère a trompé sa fiancée. À la fin de cette UCT (ligne 3), et après une petite pause, Hélène réagit en employant l'interjection « ah » (ligne 4), qui montre que cette nouvelle information n'était pas attendue. Le ton de la voix et l'expression étant neutre, la réaction transmise est un étonnement assez neutre. « Ah » peut être considéré comme un régulateur car ensuite, Hélène ne prend pas la parole et Julie continue à parler.

« Ah » peut être également employé pour exprimer une surprise plus forte. Dans ce cas, le son est prolongé, comme dans l'exemple (25) :

(25) JAD – MAR 00:19:23.523 – 00:19:29.534

```

1. MAR   |et i' l'ont tège (0.2)
          |--->
JAD      |--->

2. MAR   |de la conversation (0.4)
          |--->
JAD      |--->

3. JAD  |a: [::::::::::h]
MAR      [genre et après] j'ai vu maxime machin a tège=
          |--->
JAD      |--->

4. MAR   =|de la conversation
          |--->>
JAD      |--->>

```

Dans cet extrait, les deux interactantes parlent du comportement de certains membres de l'Enape qu'elles n'estiment pas être correct. En particulier, Marie raconte qu'un de ces membres a éliminé une personne d'une conversation de groupe sur un réseau social. Tout comme dans l'extrait (24), dans cet extrait, le régulateur « ah » est employé pour manifester de la surprise. Toutefois, dans ce cas, l'expression de l'émotion est beaucoup plus forte : Jade ouvre la bouche et la garde grande ouverte pendant quelques secondes avant d'émettre le son, le « ah » est prolongé, et l'expression de son visage laisse percevoir qu'elle est profondément étonnée d'apprendre cette information. Cela peut être dû au fait que, dans ce cas, l'allocutrice connaît les personnes dont la locutrice parle et elle est donc plus impliquée émotionnellement. Jade réutilise à nouveau le même régulateur dans un contexte similaire, en manifestant toujours une réaction d'étonnement fort.

L'interjection « ah » est également utilisée en collocation avec d'autres lexèmes en formant des unités combinées : « ah c'est ça » (cf. *supra* ex. 1), « ah ouais carrément » (cf. *supra* ex. 2), « ah merde » (cf. *supra* ex. 7), « ah oui » et « ah mais oui » (cf. *supra* 5.1.10.1), « ah oui ben oui » (cf. *supra* ex. 12), « ah oui non c'est sûr » (cf. *supra* ex. 20), « ah ouais » et « ah ouais ok » (cf. *supra* 5.1.10.3.2), « ah ouais putain » (cf. *supra* 5.1.14), « ah bah voilà » (cf. *supra* ex. 20).

La prochaine unité non lexicale qu'on analyse est « mh ».

5.2.2 « Mh »

Pour le marqueur « mh », plusieurs transcriptions sont proposées dans la littérature scientifique (« mh », « hm », « mmh » par exemple). Dans ce travail, on a opté pour la graphie « mh » qui nous paraît correspondre le mieux au son prononcé par les interactants.

Dans le Cnrtl, « mh » (« hm ») est défini comme un mot invariable qui s'emploie pour attirer l'attention, marquer de la distance par rapport au propos de l'interlocuteur, formuler un message gênant ou reprendre le fil du discours suite à une digression (<https://www.cnrtl.fr/definition/hm>).

Sur le plan interactionnel, la fonction de « mh » dépend du contexte dans lequel il est utilisé, mais cet aspect n'est pas facile à interpréter. On pourrait tout d'abord penser à « mh » comme un signal d'acquiescement. Néanmoins,

Les marqueurs d'assentiment sont pour la plupart ambigus : si l'interprétation d'expressions telles que « c'est vrai », « c'est juste », « tu as raison », ne pose guère de problèmes, il n'en est pas de même de morphèmes tels que « oui », « d'accord », ou plus obscurément encore, des différentes variantes du « hm hm », qui fonctionnent selon les cas, et sans doute selon leur prosodie, comme des marqueurs d'accord sur le contenu, mais aussi comme des simples régulateurs, ou des ponctuations conclusives.
(Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 335)

Alors que certains marqueurs ont une fonction d'accord est assez claire en raison de leur contenu sémantique, d'autres, tels que « oui », « d'accord » et les variantes du « mh mh », peuvent être ambigus et servir également à réguler la conversation ou à ponctuer les phrases de manière conclusive.

Détrie définit « mh » comme un « signal vocal minimal de convergence interactionnelle » (2014 : 23), Cervoni comme un marqueur épistémique d'acceptation ou de confirmation (2019 : 159).

On va essayer de détecter ses fonctions à partir des occurrences du corpus.

Dans le corpus, « mh » est le régulateur le plus fréquent. On en a repéré 62 occurrences, dont 33 accompagnées d'un hochement de tête coverbal. Ce régulateur est mobilisé en milieu de l'UCT et à la fin de l'UCT, pour encourager la progression du discours et pour montrer qu'on a compris une information. Voici des exemples représentatifs de son emploi.

(26) JEA – THI 00:05.22.034 – 00:05:45.002

1. THI l'emballage de la boutique éclair des délices
2. THI avec même le petit sti|cker|::
JEA |rg|
3. THI joyeux anniversaire [dessus donc] ((sourit))
JEA [oooh] |c'est s|uper mignon
|rg|
4. THI |°non c'était| bien° (0.6)
JEA |rg|
5. JEA |((sourit))| (0.4)
|rg|
6. **JEA** | *mh* |
HT *HT* *HT*
|rg|
7. THI même xxx va sûrement (.) regretter mon anniversaire
8. THI du coup juste en * |(0.4)|(0.4)*
JEA *HT*

|rgl|

9. THI [avec la fami]
JEA [la famille]

10. THI ouais >la fami- j'sais-< (.)

11. THI là avec la famille j'sais pas trop quand (0.3)

12. JEA mh

(0.6)

13. THI mai::::::::::::s (1.7)

Thibaut est en train de parler des cadeaux qu'il a reçus pour son anniversaire. Après avoir exprimé ses ressentis par rapport à cela (« c'était bien ») Jeanne sourit. À ce moment il y a une pause, qui peut être une place de transition possible pour que l'allocutrice prenne la parole. Toutefois, Jeanne hoche la tête, emploie ensuite le régulateur « mh » tout en continuant à hocher la tête, puis hoche encore la tête. Elle montre ainsi qu'elle a compris le point de vue de Thibaut (« c'était bien »), mais qu'elle ne veut pas prendre la parole. Effectivement, ensuite, Thibaut continue à développer son discours, en disant qu'il devrait fêter son anniversaire avec sa famille mais qu'il ne sait pas trop quand le faire. À la fin de cette UCT, Jeanne montre à nouveau qu'elle a saisi la nouvelle information à travers le régulateur « mh ».

« Mh » est mobilisé non seulement pour manifester la compréhension d'une information, mais aussi pour encourager la progression du discours en signalant sa présence. Dans ce cas, on le retrouve au milieu de l'UCT.

(27) JEA – THI 00:03:32.500 – 00:04:03.001

1. THI |du coup un- un ami avait raconté un:::::
JEA |>>--->

2. THI espèce d'anecdote de (0.5) |
JEA --->|

3. THI >alors j'sais plus si c'est< son |(0.4)< cousin> ou son
JEA |--->

4. THI |>fin j'ai plus un de< ses membres de famille
JEA |--->

5. THI que je (0.4) connaissais| pas

JEA --->|

6. THI qui était un (0.4) un bon fumeur et qui ben sou|vent
 JEA |--->

7. THI |bah tu sais quand tu
 JEA |--->

THI |(0.8)
 ((fait un geste circulaire répété avec la main droite))
 JEA |--->

8. THI |quand t'as [ta] ta cigarette (0.7)
 JEA [mh]
 JEA |--->

9. THI i peut y avoir de des cendres de de tabac qui|
 JEA --->|

10. THI tombent sur les vê|tements|
 JEA |rg|

11. THI et bon bah ça fait exactement la même chose=

12. JEA =[|ouais]
 THI [ça fait des] trous (0.6)
 JEA |--->

13. THI et donc sa mère même quand il était| *encore adulte*
 JEA *HT*
 --->|

14. JEA *mhmh*=
 HT

15. THI =sa mère lui prenait ses chemises trouées

16. THI |et en fait pour les rapiécer elle mettait |des pe
 tites fleurs|
 |--->
 JEA |rg|

17. JEA [hahaha]
 THI [elle cousait des petites fleurs dessus|]
 --->|

Cet exemple est tiré d'un tour prolongé de Thibaut qui, dans la séquence précédente, avait montré à Jeanne un trou dans ses pantalons dû à une bougie flambeau. Dans cet extrait, il relate une anecdote qui lui a été racontée par un ami concernant une situation similaire. Au début de ce tour prolongé, il construit différentes unités de tour pour introduire ce

personnage. Jeanne n'emploie aucun régulateur pour encourager la progression du discours, mais son regard vers Thibaut est assez régulier. Cela peut donc indiquer que le regard a une fonction régulatrice dans la co-construction interactionnelle. Il est très intéressant de constater également que Jeanne emploie un régulateur, à l'occurrence « mh », immédiatement après un geste pictographe (cf. *supra* 3.1) à travers lequel Thibaut montre l'action à laquelle il fait référence. « Mh », mobilisé après ce geste, qui fait suite au début de question « tu sais quand... », arrive en milieu de tour et signale que Jeanne écoute et attend la suite de l'explication. En effet, une fois l'explication terminée (« et bon bah ça fait exactement la même chose »), Jeanne réplique par « ouais », regardant Thibaut et manifestant qu'elle a compris l'explication.

Ensuite, Thibaut continue à relater cette anecdote. Au milieu de l'UCT suivante (ligne 13), elle détourne le regard mais elle continue à signaler sa présence en hochant la tête. À la fin de l'UCT, elle réagit par « mhmh » + HT. On ne peut pas considérer ce régulateur comme un signal de compréhension car Thibaut n'a pas encore donné l'information principale, il s'est limité à dire « sa mère, quand il était encore adulte ». Ce régulateur peut alors être considéré plutôt comme un signal d'encouragement de la progression du discours.

Observons maintenant un autre exemple.

(28) HEL – JUL 00:13:48.588 – 00:14:23.632

1. JUL |en fait le truc c'est que les gens pensent que
 l'enape c'est|
 |>>--->|
 HEL |--->
- (1.2)
2. JUL |l'association de tous les étudiants |d'anthropologie
 (0.4) |
 |rg|
 HEL |--->
3. JUL |de nanterre
 HEL |--->
- (0.7) |
 HEL |rg|
4. JUL représentative |des étudiants| d'anthro|pologie de
 nanterre
 |rg|
 HEL --->|

5. JUL alors que clairement |pas (0.3)|
|rg|

6. HEL **mh=**

7. JUL =c'est une association cultu|relle d'anthropologie|
(0.4)
|rg|

8. JUL faite par |des étudiants (0.8)|
|rg|

9. JUL et ceux qui veulent y viennent

10. JUL et ceux qui veulent pas y |viennent pas e:::t(0.4)
|--->

11. JUL |et l'ena- et l'enape ne fait pas figure d'autorité
|--->
| (0.4)
JUL |--->

12. HEL |***HT*** [***mh***]
HT
JUL [elle peut]faire figure d'autorité auprès des
profs
|--->
| (0.4)
|--->

13. JUL |quand il y a besoin (0.2)
|--->
HEL |--->

14. HEL |***HT*** |
|--->
JUL --->|

15. JUL mais c'est pa:::s (0.4) | (1.1)
HEL --->|

16. JUL l'enape qui gère les relations (0.6)

17. JUL >moi ché pas< c'est pas *l'enape qui:::*
HEL ***HT***

18. HEL ((tousotement) non mais oui c'est clair

Cet extrait est tiré d'un tour prolongé de Julie où elle argumente son point de vue concernant l'attitude des camarades de sa classe envers l'Enape. Elle introduit l'argumentation par « le truc c'est que », résume ensuite ce que d'après elle les autres étudiants pensent de l'enape et finalement donne son point de vue « alors que clairement pas ». À la fin de cette UCT, Hélène réagit par « mh ». Julie continue son discours et après l'UCT où elle affirme que « l'enape ne fait pas figure d'autorité », Hélène réagit à nouveau par « mh », en hochant la tête. Comment interpréter ce régulateur ? Considérant qu'à la ligne 18, Hélène utilise le régulateur « non mais oui c'est clair », on aurait plutôt la tendance à affirmer que « mh » dans ce cas, soit un marqueur d'accord, de partage d'opinion. Toutefois, son étant donnée l'absence d'un contenu sémantique dans ce mot, cela voudrait dire attribuer des intentions à un interactant. On préfère donc interpréter ce signal comme une marque de contact et d'encouragement à la progression du discours.

- **Les formes redoublées de « mh »**

Dans l'exemple 27, on a vu l'emploi de la forme redoublée « mhmh ». Dans le corpus, cette forme redoublée est utilisée 33 fois, dont 19 fois en concomitance avec un hochement de tête coverbal (« mhmh » + HT). Observons quelques exemples.

(29) JAD – MAR 00:13:41.981 – 00:14:01.222

1. MAR |d'jà tu sais pourquoi j'y[vais] pas à ce-cette AG=|
JAD |non|
MAR |>>--->|
JAD |--->
2. MAR =|p'ce que c'est |genre (0.5)|
|--->
JAD |--->
3. MAR |ça fait| deux ans qu'i a des des trucs::
--->|
JAD |--->
4. MAR |poli[tiques et tout sur] (0.5)|
JAD |***mhmh***|
|***HT***|
MAR |--->
JAD |--->
5. MAR |ben qui| concernent bah en fait les anthro|pologues|
((mime des guillemets avec les doigts))

--->| |rg|
 JAD |--->

6. MAR [|doctorants |gna]*gna gna ((regard perplexe)) (0.3)
 JAD [***mhmh**]
 *--->
 MAR |--->
 |--->

7. MAR |en fait| on est xxx* |privilégiés [genre=]
 JAD [|*ouais*]
 --->* *HT*
 --->| |--->
 |--->

8. MAR |*j'ai pas| envie de les aider (0.4)
 --->|
 JAD *--->
 |--->

9. MAR |*s'i a des gens que j'aide ou |dans lesquels| je
 m'investis |rg|
 JAD *--->
 |--->

10. MAR |ça sera des*gens vraiment en ga|lère=
 |--->
 JAD --->*
 MAR = [|pas| des gens]*qui ont
 JAD [|*ouais*]
 HT *--->
 MAR --->|
 JAD |--->
 |*(0.5)
 JAD *--->
 |--->

11. MAR |peur parce qu'ils ont pas leur*poste
 JAD --->*
 |--->

12. MAR |d'anthropo|[logue fin ché] *pas pff*
 HT
 JAD [↑ba:::h oui↓]
 MAR |--->>
 JAD |--->>

Cet extrait s'inscrit dans un tour prolongé de Marie qui explique pourquoi elle ne participe pas aux assemblées générales de l'Enape (« tu sais pourquoi j'y vais pas à cette AG ? »). Marie commence son explication en affirmant que depuis deux ans il y a des

« trucs politiques », et Jade réagit avec « mhmh » réalisé en même temps qu'un hochement de tête coverbal. On ne peut pas interpréter ce régulateur comme un signal de compréhension, car l'explication n'est pas encore terminée. Il s'agit plutôt d'un signal qui montre que Jade est attentive au développement du discours.

À la fin de l'UCT suivante, dans laquelle Marie détaille à qui ces « trucs politiques » sont destinés, c'est-à-dire les anthropologues et les doctorants en anthropologie, Jade réagit encore une fois avec le régulateur « mhmh » + HT et continue ensuite à hocher la tête jusqu'au milieu du tour suivant. Ce faisant, elle continue à montrer qu'elle est en train d'écouter attentivement la suite de l'explication de Marie. Il est intéressant de voir que, une fois formulées les bases de l'argumentation, le régulateur employé par l'allocutaire change.

En effet, immédiatement après, Marie donne un jugement sur les personnes qui organisent ces événements politiques, en les appelant des privilégiés. Jade réagit par « ouais » et hochement de tête coverbal, qui, dans ce cas, suivant un jugement, peut être interprété comme un signal d'accord. Ce hochement de tête continue tout au long du tour successif et jusqu'au milieu du tour suivant, montrant l'écoute active de Jade à l'expression des opinions de Marie. Ensuite, après que Marie affirme vouloir aider les gens vraiment en difficulté, Jade utilise le régulateur verbal « ouais » + HT et continue à hocher la tête jusqu'au milieu de l'UCT successive. Dans ce cas, ces régulateurs signalent que Jade a compris les intentions de Marie et qu'elle veut continuer à écouter la suite de son discours. Quand Marie termine le tour, elle réagit par « bah oui » suivi par un hochement de tête. Dans ce cas, « bah oui » → HT peut être interprété comme signaux d'accord : « bah » montre l'absence d'étonnement (cf. *supra* ex. 19), l'adhésion à ce qui a été dit, et « oui » suivi par le hochement de tête montre l'accord. Cela est évident aussi parce que, ensuite, après un petit silence de Marie, Jade tente de prendre la parole en commençant le tour par « c'est ça », mais la parole lui est coupée par Marie qui continue à argumenter ses motivations.

Dans l'extrait *infra*, François est en train de relater le début de la rencontre entre l'anthropologue-protagoniste du livre qu'il est en train de lire et une personne qu'il avait rencontrée en Afrique, qui se trouve maintenant à Naples.

(30) FRA – THO 00:10:20.060 – 00:10:29.959

1. FRA |il-i qui lui dit en gros
THO |--->
2. FRA |hé salut |chui en europe maintenant chui à Naples*::|
|rg|
THO *--->
THO |--->
3. FRA |alors* que ça faisait genre
THO --->*
|--->
4. FRA |trois ans qu'il l'avait pas vu [tu vois]|
THO [***mhmh***]
HT
FRA |rg|
THO |--->
(1.5)
4. FRA |et du coup en gros ça ça co|mmence comme ça*:: (0.2)*
|--->
THO *HT*
|--->
5. FRA in medias re|s (0.5)|
--->|
THO --->|

François commence en citant les mots de la personne qui appelle l'anthropologue et l'informe d'être à Naples. Thomas hoche alors la tête, en signalant discrètement sa présence à travers ce régulateur non verbal, qui peut être interprété comme un signal de contact et pas vraiment de compréhension car l'information principale est en train d'être développée. À la fin de l'UCT à la ligne 3, Thomas emploie le régulateur « mhmh » réalisé avec un hochement de tête coverbal, qui indique la compréhension de cette nouvelle information. Ce signal de compréhension, prononcé en même temps que le phatique « tu vois » sollicitant une réaction de l'allocataire, permet à François d'être sûr que les informations aient bien été réceptionnées. Il peut alors continuer à développer son discours.

Dans le corpus, on retrouve également les formes « mhmhmh » + HT et « mhmhmhmh ». « Mhmhmh » + HT est employé 1 fois en fin d'UCT par Pierre. Guillaume est en train de raconter l'histoire du jeu virtuel auquel il a joué, et, immédiatement après qu'il relate ce

qu'un autre personnage lui a dit Pierre emploie ce régulateur tout en hochant la tête. Ce faisant, il montre qu'il a compris cette nouvelle information.

« Mhmhmmh » est également employé 1 fois en fin d'UCT. Jeanne emploie ce régulateur à la fin d'une UCT où Thibaut explique que dans la préparation pour gâteau qu'il a reçu, il y a des fruits, dont des abricots et des pruneaux. Au moment de prononcer le mot pruneaux, Thibaut a une expression surprise et rigole légèrement. Jeanne réagit alors par « mhmhmmh », l'intonation est montante et un peu ironique. Elle montre ainsi qu'elle a compris cette information et qu'elle est amusée par cela tout comme son partenaire.

« Mh » est aussi mobilisé dans l'unité combinée « mh ben ouais » pour montrer un accord (cf. *supra* 5.1.10.3.2). Par ailleurs, il se retrouve au sein d'unités complexes, qu'on analysera dans la section 5.3 *infra*.

5.2.3 « Oh »

Dans la section 5.1.8, on a vu que « oh » est une interjection qui peut être utilisée dans des unités combinées comme « oh non » et « oh putain » pour renforcer des émotions négatives de surprise, de gêne ou d'indignation. Dans les données, il est également mobilisé seul. Dans ce cas, il s'agit d'une interjection qui exprime une réaction de désapprobation, de désaccord ou l'étonnement, à propos d'un événement ou d'une situation (<https://www.cnrtl.fr/definition/oh>).

Goffman a été un des premiers à reconnaître le rôle interactionnel des signes paralinguistiques comme « oh », en affirmant qu'il faut les considérer comme des indices directs de l'état de leur transmetteur (1987a : 25). En effet, en anglais, *oh* peut signaler un changement d'état suite à une nouvelle information ou à une réparation, peut mettre en évidence certains éléments conversationnels, peut signaler un trait inattendu et surprenant d'un tour et peut servir à revendiquer le caractère personnel d'une opinion (Heritage 1984, 1998, 2002).

Une recherche sur l'emploi de « oh » en français a été conduite par Bert et *al.* (2008). En menant une analyse fine de 211 occurrences de ce marqueur dans le corpus CLAPI, les chercheurs ont constaté qu'« oh » peut être employé aussi bien dans des paires adjacentes que dans des tours qui ne sont pas inscrits dans des séquences (*ibid.* : 692). Dans cette deuxième catégorie, ils citent notamment :

- le « oh » *response cries*, exclamation souvent suivie par des jurons (cf. *supra ex.* en 5.1.11) ;
- le « oh » employé dans un tour évaluatif exclamatif (« X, oh que c'est » + axiologique, « X, oh quel (le) », « X, oh (la là) ») ;
- le « oh » qui introduit un discours rapporté (*ibid.* : 693-694).

Toutefois, dans le corpus, l'interjection « oh », mobilisée à l'extérieur d'une séquence de paires adjacentes, apparaît seule. Dans l'extrait (31), Thibaut parle à Jeanne des cadeaux reçus pour son anniversaire.

(31) JEA – THI 00:04:29.224 – 00:04:41.001

1. THI oui et autre chose que j'ai:::|::: que j'ai eu (0.6)
JEA |--->
2. THI c'est une espèce de::|
JEA --->|
3. THI une préparation |pour gâ|teaux (0.3)
JEA |--->
4. JEA ↑o::[:h]↓
THI [|et c'est un truc] déjà dans une boîte=
JEA |--->
5. THI =avec|[la farine]les| machins comme ça
JEA [*ouais]
JEA --->|
JEA | (0.2)* (0.6)
JEA --->*
JEA |--->
6. THI euh pour faire un gâteau style indienne| donc i' avait
(0.5)
JEA --->|

Cet extrait est tiré d'un tour prolongé de Thibaut qui raconte comment il a passé son anniversaire. Ici, il annonce qu'il a reçu une préparation pour gâteaux en tant que cadeau. À la fin de cet UCT, Thibaut regarde Jeanne, ce qui sollicite une réaction de sa part. Jeanne réagit alors par « ooh », prononcé avec une intonation montante puis descendante. Les sourcils se lèvent et l'expression du visage est intéressée. Dans ce contexte, « oh » peut être

donc considéré comme la manifestation d'une émotion positive de surprise, de curiosité, jouant le rôle de régulateur discursif. Cette fonction n'est pas mentionnée dans Bert et *al.* (2015).

5.2.4 « Rhô »

« Rhô » est un bruit de la bouche, souvent utilisé dans la langue parlée, dont la définition ne figure pas sur les dictionnaires. Il peut exprimer du dégoût, de l'aversion, plus en général, un mouvement émotif négatif par rapport à ce qui a été dit. Dans le corpus, il est mobilisé une fois en tant que régulateur.

(32) JAD – MAR 00:15:01.330 – 00:15:06.584

1. MAR |ben| elle en fait en gros elle est es-
|rg|
JAD |--->

2. MAR |elle est sortie avec (.) maxime
JAD |--->

| (0.8)
JAD |--->

**3. JAD |rhô : :
|--->
MAR |--->**

| (0.4)
JAD |--->
MAR |--->

4. MAR |e:::t| (.) et je [pense que]
--->|
JAD |--->

JAD [xxx] |
--->|

Dans cet extrait, Marie informe Jade qu'une fille de leur promotion, dont elles sont en train de parler pour des affaires relatives à l'Enape, est sortie avec un garçon que toutes les deux connaissent et n'aiment pas. À la fin de l'unité de tour et après une petite pause, Jade réplique avec « rô », qui laisse entendre qu'elle est déçue, voir dégoûtée, d'apprendre cette nouvelle. Ensuite, Marie, continue à développer son discours.

5.3 Les unités complexes en français

En observant nos données, on a constaté qu'au sein de certaines séquences, des *unités complexes* sont mobilisées. Les unités complexes sont des unités constituées d'une suite de régulateurs qui s'enchaînent. La nécessité d'analyser ces unités dans leur intégrité et pas en tenant compte de chaque régulateur singulièrement est évidente. On reporte ci-dessous les unités complexes repérées dans le corpus français.

(33) JAD – MAR 00:15:38.076 – 00:15:53.093

- MAR |et au même temps i i i fin
|--->
JAD |>>--->
- MAR |i'les déforment [presque]
JAD [***mh***
HT
MAR |--->
JAD |--->
- MAR [|parce que tu vois]quand tu| parles
JAD [***mh***
***--->**
MAR --->|
JAD |--->
- MAR d'an*ti|[racismes et ché]pas quoi
JAD [***ouais c'est ça***
--->* ***--->**
MAR |--->
JAD |--->
- MAR |mais qu'après en fait* (.) tous les rebeus de [ta
promo] (0.3)
JAD [**ouais**]|
--->* --->|
MAR |--->
- MAR |ils traînent *qu'|entre eux
|--->
JAD ***--->**
JAD |--->
- MAR |et i' disent que [les gens de l'enape] sont des
cons
JAD [**ouais***
--->*
MAR |--->
JAD |--->

```
8. JAD | *ouais
      | *---->
      | ---->
MAR   | ---->

9. MAR |ben en fait ça s'appelle juste* avoir raté quoi|
      | ---->
JAD   |                                     ---->*
      |                                     ---->|

10. JAD |ha[haha]
     MAR  [hahaha]
      | ---->>
```

Dans cet extrait, Jade et Marie sont en train d'échanger autour de leurs impressions personnelles concernant les camarades de l'Enape. Les deux ne semblent pas avoir des bonnes relations avec eux, notamment avec les garçons. Marie est en train d'exprimer pourquoi elle n'aime pas l'attitude et les idées de certains membres de l'association. Elle garde donc la parole pendant un certain temps, en mettant en place un tour prolongé à valeur argumentative. Tout au long du tour prolongé de Marie, Jade utilise des régulateurs discursifs. Le premier qu'elle emploie est « mh » accompagné par un hochement de tête, placé à la fin de la première unité de construction de tour dans laquelle Marie affirme que d'après elle, certains membres de l'Enape déforment certains concepts dont ils se servent. Ce « mh » + HT pourrait être interprété comme un signal d'accord envers l'opinion de la locutrice, notamment parce que Jade a déjà montré de partager le point de vue de Marie dans les séquences précédentes. Toutefois, comme on l'a vu *supra* dans la section 5.2.2, il est compliqué d'attribuer une fonction exacte à « mh », car il ne véhicule aucun contenu sémantique. Par conséquent, il pourrait s'agir d'un signal d'accord ou d'un simple acquiescement pour « accepter » l'information et encourager la progression du discours.

Ensuite, Marie développe son argumentation, en utilisant le connecteur « parce que » et le marqueur phatique « tu vois », auxquels se chevauche le deuxième régulateur « mh » + HT à travers lequel Jade continue à manifester son encouragement à la construction du discours. Jade poursuit l'activité de régulation avec un hochement de tête simple, qui ne dérange pas la prise de parole de Marie, et dès que Marie tourne le regard vers elle, elle emploie le régulateur « ouais c'est ça » + HT, réalisé à travers différents canaux de communication.

Au niveau verbal, « ouais » et « c'est ça » expriment un accord, qui est renforcé au niveau non verbal par un hochement de tête et au niveau paraverbal par un regard, qui

souligne l'engagement de l'allocutaire. Ce régulateur se trouve au milieu de l'unité de construction de tour, et à la fin de l'UTC on retrouve un autre régulateur exprimant l'accord, « ouais » + HT accompagné par une expression faciale d'acquiescement. Le hochement de tête se poursuit jusqu'au milieu de l'UTC suivante, qui se termine avec l'expression de l'opinion de Marie, laquelle déclenche un rire commun chez les deux interactantes. La fonction de cette unité complexe est donc de soutenir activement la construction de l'argumentation et montrer un accord envers l'opinion du locuteur.

Dans l'extrait suivant, Marie explique pourquoi elle adhère plutôt aux principes d'autres d'associations qu'à ceux de l'ENAPE.

(34) JAD – MAR 00:14:32.236 – 00:14:45.855

1. MAR |c'est juste que genre≈
|rg|
JAD |>>--->

2. MAR |j'ai l'impression que j'ai |atterri plus vi[te]=
((mouvement des mains de droite à gauche))
|--->
JAD |---> **[*ou]ais***
HT

3. MAR |*dans un truc qui était plu::s
|--->
JAD ***--->**
|--->

4. MAR |*que je [trouve plus] *concret*[fin| voilà]
--->|
JAD **[ouais]** **[ouais]**
***--->**
|--->

5. MAR |là-bas on faisait des légumes*=
JAD |--->
--->*****

6. MAR |=|tous ensemble[la journée]
|--->
JAD **[*ouais*]**
HT
|--->

7. MAR |*et après t'avais ton panier de lé[gumes]
|--->
JAD **[ben ouais]**
***--->**

```

      |--->
8. MAR |*du coup là| on parlait d'anarchie et ça=
      --->|
      JAD *--->
      |--->

9. MAR |[ça avait du sens tu vois]
      |--->
      JAD [ouais ouais ouais ouais ouais*|]
      --->*
      --->|

10. JAD [mais oui] ((hochement de tête horizontal))
      MAR [alors que là] dans la fac où t'es ju|ste en train de
      faire le mec et tout
      --->|

```

Cette séquence est principalement constituée de tours ayant une valeur explicative. Jade soutient activement la construction de cette explication, à travers une unité complexe constituée par le régulateur « ouais » + HT et des hochements de tête unimodaux. À la ligne 6, le régulateur « ouais », renforcé par « ben », peut être interprété comme un marqueur de compréhension de l'information « après t'avais ton panier de légumes ».

Jade continue ensuite à hocher la tête pendant le tour suivant, où Marie affirme son point de vue (« du coup là on parlait d'anarchie ») et réutilise le régulateur verbal « ouais », répété 5 fois et accompagné par des hochements de tête co-verbaux pendant le tour qui suit (« ça avait du sens tu vois »). Le « ouais » + HT répété 5 fois encourage le développement de l'opinion personnelle de Marie. Immédiatement après « tu vois », Jade réagit par « mais oui ». Dans ce cas, elle ne hoche pas la tête verticalement mais horizontalement. Ce régulateur verbal exprime un accord. L'engagement et l'intérêt de l'allocutrice à la construction du discours se manifestent également à travers le regard, qui est fixe en direction de la locutrice du début à la fin de cette séquence. À travers cette unité complexe, l'allocutrice encourage le discours, manifeste de la compréhension et pour finir, montre qu'elle est d'accord avec le point de vue de la locutrice.

Les autres unités complexes mobilisées sont :

- « aaah → ben oui + HT → ouais + HT → HT → ouais + HT → HT → ouais ouais + HT » ;
- « ouais + HT ouais + HT ouais + HT → HT → mais ! » ;
- « mh + HT → ouais + HT → ouais + HT → HT → ouais + HT → HT » ;
- « ouais + HT → ouais c'est vrai + HT → HT » ;

- « mh + HT → mh + HT → mh + HT → HT → ouais + HT » ;
- « ouais + HT → HT → ouais + HT → HT » ;
- « ouais + HT → HT → mhmh + HT → HT → mhmh + HT → HT → oui ouais ».

« Aaah → ben oui + HT → ouais + HT → HT → ouais + HT → HT → ouais ouais + HT » est utilisé par Jade lors de la construction d'un tour où Marie explique pourquoi elle ne participe pas aux assemblées générales de l'Enape. Au début du tour, Marie affirme que pendant ces assemblées, les enseignants parlent de choses inutiles comme les magazines. Jade demande alors quels magazines et Marie débute son explication, en disant qu'il s'agit des magazines d'anthropologie, information qui est suivi par le régulateur de compréhension « aaah ». Ensuite, elle continue en ajoutant que ces magazines ne sont pas intéressants et que personne ne les lit. Jade utilise alors différents marqueurs d'accord « ben oui », « ouais », « ouais ouais » en succession, tous renforcés par des hochements de tête co-verbaux. Cette unité complexe témoigne donc la compréhension d'une information suivie d'un accord très fort de la part de l'allocutrice envers le propos de sa partenaire de conversation.

Jade utilise une autre unité complexe, « ouais + HT ouais + HT ouais + HT → HT → mais ! », tout au long de la construction d'un tour où Marie critique le comportement des certains de leurs camarades. Ici, les « ouais » + HT répétés expriment un accord, le hochement de tête est mobilisé pour écouter et encourager le tour suivant où Marie continue à exposer son point de vue. « Mais ! », réalisé en même temps qu'un geste déictique de la main vers Marie et suivi d'un mouvement de la main qui tape sur la jambe, exprime un mouvement émotif d'indignation (cf. *supra* 5.1.6).

À un moment de la conversation, Marie explique à Jade son rapport avec l'anarchie, qu'elle affirme vivre de façon « profonde et spirituelle ». Pendant la construction de cette information, Jade emploie une unité complexe constituée du régulateur « mh » + HT, plusieurs « ouais » + HT et plusieurs hochements de tête unimodaux. Cette unité complexe signale que Jade encourage la progression du discours (« mh » + HT, HT unimodal) et qu'elle comprend les informations transmises à la fin de l'UCT (« ouais » + HT).

Lorsque Marie donne son opinion concernant une camarade de la promotion qui adhère également à l'Enape, en affirmant « elle fait trop la meuf, genre elle connaît tous les trucs et tout », Jade soutient la construction du discours à travers l'unité complexe « ouais + HT → ouais c'est vrai + HT → HT ». Les régulateurs « ouais » + HT et « ouais c'est vrai » + HT, placés respectivement après la fin de la première UCT et la fin de la deuxième UCT,

expriment un accord. Ensuite, Jade hoche la tête au début et au milieu de l'UCT suivante pour encourager la progression du discours, qui porte sur l'Enape en général.

Juste après cette unité complexe, Jade en utilise une autre, « mh + HT → mh + HT → mh + HT → HT → ouais + HT ». Marie exprime son opinion sur l'Enape : « après je trouve ça bien en même temps que ça sensibilise sur des sujets, que ça fasse réfléchir, mais du coup c'est juste pas abouti ». Tout au long de la construction de ce tour, Jade emploie le régulateur « mh » + HT, répétés trois fois, suivi d'un hochement de tête unimodale et de « ouais » + HT.

Dans la section relative au régulateur « mh » (cf. *supra* 5.2.2), on a vu qu'il est compliqué de lui attribuer une fonction exacte du moment qu'il n'a pas de contenu sémantique. Dans cet exemple, ces « mh » + HT répétés, tout comme le hochement de tête unimodal qui suit, peuvent exprimer un encouragement le développement du tour. Quant à « ouais » + HT à la fin de l'UCT, il signale un accord de l'allocutrice avec l'opinion exprimée par sa partenaire de conversation.

Jade emploie l'unité complexe « ouais + HT → HT → ouais + HT → HT » dans des tours où Marie développe son opinion personnelle concernant l'Enape. Les « ouais » + HT sont mobilisés à la fin des UCT pour manifester un accord, les hochements de tête sont employés en début et milieu de l'UCT pour en encourager la progression.

Pour finir, l'unité complexe « ouais + HT → HT → mhmh + HT → HT → mhmh + HT → HT → oui ouais » est utilisée au sein d'un tour prolongé de Marie qui relate à Jade la conversation qu'elle a eu avec un de leur camarades. Jade encourage la construction du discours en utilisant un régulateur verbal à chaque fin d'UCT et plusieurs hochements de tête unimodaux infra-tour.

Jade est la seule interactante à mobiliser des unités complexes. La première hypothèse qu'on a formulée pour expliquer ce résultat est que l'allocutrice soutient plus activement la construction du discours de la locutrice car les thématiques abordées par cette dyade touchent à des expériences partagées, qui déclenchent un engagement et un intérêt plus forts. Par conséquent, l'encouragement du discours est mis en place tout au long des différentes UCT et les manifestations de compréhension et d'accord sont renforcées par des hochements de tête co-verbaux et par des particules (« ben ouais », « mais oui »).

L'intérêt et la participation active de l'allocutrice sont également manifestés à travers le regard fixe en direction de la locutrice. La dyade Julie-Hélène discute également d'expériences partagées, mais dans leur conversation, aucune unité complexe n'est

mobilisée. S’agirait-il, alors, d’un « style d’écoute » propre à l’interactante Jade ? Les données actuelles ne nous permettent pas de répondre à cette question. Pour le comprendre, il serait intéressant et nécessaire de mettre en comparaison un nombre majeur de conversations ayant des expériences partagées comme thématique.

5.4 Les variétés non verbales en français

Tout au long des chapitres précédents, on a vu que les hochements de tête mobilisés par l’allocutaire pendant la construction du discours du locuteur peuvent jouer le rôle de régulateurs discursifs. Ces mouvements peuvent être bimodaux ou unimodaux. Les premiers sont réalisés en même temps que des éléments co-verbaux, les deuxièmes sont réalisés seuls.

Les fonctions des hochements de tête bimodaux ont été analysées dans les sections 5.1, 5.2, 5.3. Ils accompagnent et renforcent généralement les fonctions exprimées par les régulateurs verbaux. Quant aux hochements de tête unimodaux, ils sont utilisés à différents endroits de l’UCT pour signaler la compréhension d’une information ou pour encourager la progression du discours. On retrouve 368 occurrences dans le corpus.

Les exemples qui suivent vont permettre de saisir la manifestation de ces fonctions.

(35) FRA – THO 00:06:23.510 – 00:06:47.780

1. THO |>fin bref< en gros| (0.3)
FRA |>>--->|

2. THO il arrive sur le terrain

| (0.2) |
THO |rg|

3. THO |*et la* veille |cette ville| a été:::: libérée
|rg|
FRA ***HT***
|--->

| (0.9) |
FRA |--->
THO |rg|

4. THO par par les |combattants du jihad|
|rg|
FRA --->|

(0.6)

5. THO parce qu'en gros la la ville é|tait::: mh (0.9)| (0.2)
 FRA |rg|
6. THO |sous l'emprise::: bah du régime syrien†
 FRA |--->

 | (0.2)
 FRA |--->
 THO |--->
7. FRA |mhmh [xxx]
 THO [|et ils s'en|] sont emparés |donc|
 |rg| |rg|
 FRA |--->

 *(0.5)
 FRA *--->
8. THO |donc voilà et il arrive dans ce contexte un peu
 d'effervescence tu vois où (.)
 FRA |--->
9. THO |ben forcément |tout le monde| est super heur|eux::|
 |rg| |rg|
 FRA |--->

Dans cet extrait, on retrouve deux hochements de tête unimodaux. Le premier est utilisé à la ligne 3, immédiatement après l'UCT où Thomas introduit l'expérience de l'anthropologue protagoniste du livre qu'il est en train d'étudier et immédiatement après un regard de ce dernier. Ce premier hochement de tête, sollicité par le regard du locuteur, peut être interprété comme un signal d'encouragement à la progression du récit, car aucune information saillante n'a été donnée, Thomas se limitant à dire que le protagoniste arrive sur le terrain.

Le deuxième hochement de tête unimodal est employé après l'UCT à la ligne 8. Cette UCT constitue la fin de l'explication qui commence à la ligne 5. En effet, Thomas explique dans les détails pourquoi la ville avait été libérée la veille (ligne 3), probablement car suite à cette information aucun signal de compréhension avait été mobilisé par François. À ce moment, François hoche la tête. S'agissant d'un régulateur qui fait suite à une explication, on peut l'interpréter comme un signal de compréhension. Un autre exemple de l'emploi du hochement de tête en fin de tour a été analysé dans l'exemple 30 de la section dédiée au régulateur « mh » (cf. *supra* 5.2.2).

Cet autre extrait montre l'emploi des hochements de tête unimodaux en tant que signaux d'encouragement à la progression du discours :

(36) HEL – JUL 00:02:13.908 – 00:02:42.113

1. HEL ouais vraiment fin elle faisait |un amalgame énorme
|--->

2. HEL elle nous mettait tous dans le |même pa|*nier alors
qu'au final*
JUL |---> |--->| ***HT***
|--->

3. HEL |fin je sais que moi
JUL |--->

4. HEL |b-beaucoup beaucoup de fois je me sentais super
coupable
JUL |--->

| (0.6)
JUL |--->

5. HEL |parce que::: j'avais l'impression qu'il était
JUL |--->

6. HEL |>parce qu'au final genre< ce qui s'est passé |en tout
cas de mon côté *(0.3)*|
JUL |---> |rg| ***HT***
|--->

7. HEL |c'était vraiment petit
JUL |--->

8. HEL |par rapport à::: à d'autre*::s attaques que j'ai pu*
avoir tu vois
JUL |---> ***HT***
|--->

9. JUL | [***oui***]
HT
HEL [c'était pa]*::s| (0.6) genre*
|--->|
JUL ***HT***
|--->

| (0.4)
JUL |--->

10.HEL |oui ça a fait appel à d'autres choses
 JUL |--->

11.HEL |et ça fait |pas plaisir
 |--->
 JUL |--->

12.HEL *mais c'était pas* la plus grosse::|*fin(.)tu vois*
 genre
 JUL ***HT*** ***HT***
 --->|

13.HEL j'ai j'ai eu pire quoi

Dans cet extrait, Hélène prend la parole pour argumenter son point de vue à propos du comportement d'une des camarades de l'Enape. À la fin de la ligne 2, elle dit « elle nous mettait tous dans le même panier ». À ce moment Julie hoche la tête. Étant donné que Julie connaît les faits dont Hélène parle et qu'elle est incluse parmi les personnes indiquées par le mot « nous », car elle fait également partie de l'association, on pourrait interpréter ce hochement de tête comme un signal d'accord envers l'opinion exprimée par Hélène. Toutefois, le hochement de tête étant dépourvu de contenu sémantique, tout comme dans le cas du régulateur « mh », on ne peut pas être sûr de cette interprétation. Il est plus pertinent de le considérer comme un signal d'encouragement à la construction de cette opinion personnelle.

En analysant les tours successifs, on peut constater qu'aucun régulateur n'est utilisé de la ligne 3 à la ligne 5. Julie manifeste son écoute à travers le regard en direction d'Hélène. Elle hoche à nouveau la tête au milieu de deux UCT (lignes 6 et 8) où Hélène est en train d'exprimer ses ressentis par rapport à son expérience personnelle. Ce faisant, elle continue à encourager la progression du discours.

À la ligne 10, suite à la sollicitation d'Hélène mise en place à travers le phatique « tu vois », elle mobilise le régulateur de compréhension « oui » réalisé avec un hochement de tête bimodal et continue ensuite à hocher la tête. Comme on le verra *infra*, on soutient que les hochements de tête qui suivent un régulateur verbal renforcent la fonction exprimée par ce régulateur. S'étant assurée que Julie ait compris la première partie de son point de vue, elle peut continuer à le développer.

Le regard de Julie est toujours en direction d'Hélène. Elle n'utilise pas de régulateur pendant la construction de l'UCT suivante mais elle l'utilise à la fin, immédiatement après « ça fait pas plaisir ». S'agissant d'une situation émotivement difficile pour la locutrice, on pourrait interpréter ce hochement de tête comme un signal d'empathie, mais encore une

fois, n'ayant pas de contenu sémantique, ce serait une interprétation poussée, car aucun contenu sémantique n'accompagne le régulateur. De plus, l'expression du visage de l'allocutrice est neutre. On considère donc ce signal comme la manifestation de la compréhension d'un ressenti.

Cette manifestation de compréhension se répète à travers un autre hochement de tête à la fin du tour successif (ligne 14). On constate ainsi que, tout au long du développement du point de vue d'Hélène, Julie écoute silencieusement, en encourageant la construction du discours à travers des hochements de tête unimodaux et en employant seulement un régulateur verbal, à l'occurrence « oui » + HT renforcé par un hochement de tête unimodal, suite à la sollicitation « tu vois » de sa partenaire.

- **Les hochements de tête prolongés**

Certains hochements de tête unimodaux sont prolongés et peuvent s'étendre pendant plusieurs tours. Ce constat revêt une importance particulière dans l'analyse des données, car il pourrait indiquer qu'en français, on privilégie la manifestation d'une écoute plus discrète.

(37) FRA – THO 00:13:19.090 – 00:13:46.310

- FRA c'est (1.0) que | ces (0.9) s-set of skills (.) ces
atouts↑

THO |---->

| (0.3)

FRA |---->

THO |---->
- THO** |*mh|
*---->

|---->

FRA ---->|
- FRA euh| que*:: (0.3) que les |que les jeunes pêcheurs|

THO ---->*

---->| |rg|

(0.9)
- FRA ont ont acquis (1.2)
- FRA pendant leur |vie:: [au| ghana] (1.2)

|rg|

THO	[*mhmh*] *HT*	
6. FRA	leur ont(.)fin leur semblaient *à eux-mêmes >tu vois genre<	
THO		rg *--->
7. FRA	*complètement inutiles xxx ils s'en serviraient jamais	
THO	*---> --->	rg
8. FRA	dans leur vie en euro pe (0.3) où ils d- ils ont besoin d'aller*	
THO		rg --->* --->
	(0.6)	
9. FRA	bah finalement c'est grâce à ça qu'ils ont pu aller en europe	
		--->
10.FRA	parce que (0.9) ben en fait (0.8)	
	--->	

Dans cet extrait, François garde la parole et raconte que les pêcheurs africains protagonistes du livre qu'il étudie ont réussi à aller en Europe grâce à leurs capacités. À la ligne 1, après avoir utilisé le mot anglais « set of skills », il en donne la traduction française (« atouts ») pour être sûr que son partenaire comprenne de quoi il parle. Thomas réagit alors par « mh » et un hochement de tête coverbal qui manifeste de la compréhension. Il continue ensuite à hocher la tête pendant quelques secondes. Ce hochement de tête unimodal qui suit le régulateur verbal renforce la fonction exprimée par le régulateur verbal.

La fin de la ligne 5 correspond au milieu d'un UCT où François précise faire référence aux atouts que les jeunes pêcheurs ont acquis au cours de leur vie au Ghana. Thomas utilise alors un autre régulateur verbal, « mhmh » + HT pour encourager le développement de la construction du tour.

Ensuite, à partir de la fin du tour successif et pendant les deux tours qui suivent, Thomas hoche la tête lentement mais d'un mouvement rythmique. Ce faisant, il encourage la construction des différentes unités du tour qui permettent d'aboutir à l'information principale (ligne 9, « finalement c'est grâce à ça qu'ils ont pu aller en Europe »), qui est

développée dans le détail dans la suite de la conversation. Ce hochement de tête prolongé est également mobilisé par Pierre à certains moments de la construction du récit de Guillaume.

Bien que le nombre d'occurrences ne soit pas élevé, on peut supposer qu'en français, au moment d'écouter la construction d'un récit, les hochements de tête lents et prolongés peuvent être employés pour signaler une écoute attentive sans compromettre la prise de parole de l'interlocuteur.

Les hochements de tête unimodaux peuvent être employés également immédiatement avant ou immédiatement après un régulateur verbal. Dans le corpus, on les retrouve :

- Avant ou après le régulateur « ouais » ;
- Avant ou après le régulateur « oui » ;
- Avant ou après le régulateur « mh » ;
- Avant ou après le régulateur « ok » ;
- Avant le régulateur « non mais oui c'est clair » ;
- Après le régulateur « ah c'est ça ».

Quand un hochement de tête précède un régulateur, il signale soit un encouragement à la progression du discours, soit la compréhension d'une information ou un accord qui sont ensuite manifestés explicitement à travers un régulateur verbal (« ouais », « oui », « ok », « ah c'est ça » pour la compréhension, « non mais oui c'est clair » pour l'accord). Quand le hochement de tête suit le régulateur, il exprime la même fonction du régulateur. S'il est prolongé, il encourage la construction du tour suivant (voir, par exemple, 1, 3, 9, 17, 23, 29). En continuant l'activité de régulation à travers le hochement de tête unimodal, l'allocutaire montre ne pas vouloir prendre la parole.

5.5 Synthèse des analyses

Dans ce chapitre, on a analysé les variétés, les fonctions et la position des régulateurs discursifs en français.

On a vu que ceux-ci peuvent être employés pour signaler la compréhension d'une nouvelle information ou d'une information déjà connue, pour manifester un accord, pour encourager la progression du discours, pour exprimer une réaction émotive ou de l'empathie.

La compréhension d'une nouvelle information est indiquée par les régulateurs « ok », « ok » + HT, « d'accord » + HT, « mh » et ses formes répétées, « ouais », « oui oui », « ouip », employés seuls ou en collocation avec d'autres lexèmes : « ok d'accord », « ok ouais ouais ouais » + HT, « oui ok d'accord ». Le hochement de tête et les unités combinées renforcent la manifestation de la compréhension. Dans des unités telles que « ah bah voilà », « ah c'est ça », « ah mais oui », « ah ouais » + HT, « ah ouais ok », « ah oui » + HT, l'interjection « ah » exprime le changement d'état et souligne donc l'acquisition de l'information. Tous ces régulateurs sont mobilisés à la fin de l'UCT. « Ah oui » + HT apparaît également une fois au milieu de l'UCT. Dans ce cas, l'allocutrice connaît déjà l'information transmise par sa partenaire de conversation.

L'accord se manifeste à la fin de l'UCT par des unités combinées comme « ah ouais » + HT, « ben ouais », « mh ben ouais », « non mais grave », « oui totalement ». À un niveau plus simple, il est signalé par « oui » et « ouais », ce dernier étant également mobilisé dans des formes répétées. Lorsque l'allocutaire saisit la suite du discours sans besoin d'informations supplémentaires, l'accord est aussi exprimé en milieu d'UCT par des régulateurs tels que « ah oui non c'est sûr », « mais ! », « non mais oui c'est clair », « ouais c'est ça ».

Certains régulateurs expriment une réaction émotive. C'est le cas de « ah » et « aaah », le premier signifiant un simple étonnement, le deuxième une surprise plus forte. La surprise se manifeste également à travers les régulateurs « ah ouais », « ah ouais carrément », « ooh », « putain », « oh putain », « wow ». D'autres régulateurs peuvent exprimer des émotions négatives, comme « rhô » qui signale le dégoût, « oh non » qui est plutôt un indice de gêne, « mais ! », « non mais » et « ah ouais putain » qui manifestent de l'indignation.

À la fin des UCT dans lesquelles le locuteur relate une situation difficile, des régulateurs qui montrent de l'empathie sont mobilisés : « ah merde », « bah bien sûr », « oh non », « oui ».

Pour encourager l'avancement du discours, c'est notamment le régulateur « mh » et ses formes répétées qui sont utilisés.

Certaines unités, qu'on a appelées unités complexes, expriment la compréhension d'informations et l'accord. Ce sont des régulateurs qui recouvrent plusieurs UCT : s'agissant d'expériences partagées, l'intérêt et l'engagement émotif de l'allocutrice qui les utilise est majeur.

Les régulateurs non verbaux sont mobilisés dès le début de l'UCT, pour encourager la progression du discours ou pour signaler la compréhension d'une information. Ils sont également employés au sein d'unités complexes, où l'alternance entre régulateurs verbaux et non verbaux permet de montrer un accord sans couper la parole à son partenaire de conversation.

Pour finir, on a vu que la position des régulateurs discursifs n'est pas aléatoire. Généralement, ils sont mobilisés après une pause, après un geste ou un regard du locuteur, après des particules énonciatives comme « quoi » ou après des expressions parenthétiques comme « tu vois », après une intonation descendante qui laisse entendre que la construction du tour est terminée.

On reporte dans les annexes les régulateurs utilisés par chaque dyade. Dans le tableau *infra*, on propose un récapitulatif des types relevés dans le corpus français, en précisant leur position dans le discours et leurs fonctions.¹²⁰

Régulateur	Position			Fonctions				
	Début	Milieu	Fin	Compr.	Accord	Émotion	Encour.	Empathie
ah			X			X (étonnement)		
aaah			X			X (surprise)		
ah bah voilà			X	X				
ah c'est ça			X	X				
ah mais oui			X	X				
ah merde			X					X
ah ouais			X	X				
			X			X (surprise)		
ah ouais + HT			X	X	X			
			X					
ah ouais carrément			X			X (surprise)		
ah ouais putain			X			X (indignation)		
ah ouais ok			X	X				
ah oui + HT		X	X	X				
ah oui ben oui			X	X				
ah oui non c'est sûr		X				X		
bah bien sûr			X					X
ben ouais			X		X			

¹²⁰ Le symbole « + » indique que le régulateur verbal et le hochement de tête sont produits en même temps, le symbole « → » indique que le régulateur verbal est suivi d'un hochement de tête ou vice-versa.

d'accord + HT			X	X				
mais !		X			X			
			X			X (indignation)		
mh			X	X				
		X					X	
mh + HT			X	X				
		X					X	
mh ben ouais			X		X			
mhmh			X	X				
			X				X	
mhmh + HT			X	X				
		X	X				X	
mhmhmh + HT			X	X				
mhmhmhmh			X	X				
non mais !			X			X (indignation)		
non mais grave			X		X			
non mais oui c'est clair		X			X			
ooh			X			X (surprise, curiosité)		
oh non			X			X (surprise, gêne)		
			X					X
oh putain			X			X (surprise)		
ok			X	X				
ok + HT			X	X				
ok d'accord			X	X				
ok ouais ouais ouais + HT			X	X				
ouais			X	X				
			X		X			
ouais + HT			X		X			
ouais + HT x4			X		X			
ouais + HT x6			X		X			
ouais c'est ça		X			X			
oui			X		X			
			X					X
oui + HT			X		X			
oui totalement			X		X			
oui ok d'accord			X	X				
oui oui			X	X				
ouip			X	X				

putain			X			X (sur- prise)		
rhô			X			X (dé- goût)		
wow			X			X (sur- prise)		
HT unimodal			X	X				
	X	X	X				X	

Tableau 4. Régulateurs relevés dans le corpus français

Dans le chapitre suivant, on analyse la typologie et les fonctions des régulateurs discursifs en japonais. Ensuite, on examine la fréquence des régulateurs dans les deux langues.

Chapitre 6 : Typologie, position et fonctions des régulateurs discursifs en japonais

Dans ce chapitre, on analyse les types, la position et les fonctions des régulateurs discursifs repérés dans le corpus japonais. Ensuite, on répond à la dernière question de recherche en comparant la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais.

Tout comme pour le corpus français, on distingue les types verbaux, constitués d'unités lexicales, d'unités non lexicales et d'unités combinées et les types non verbaux. Les unités complexes sont constituées d'un enchaînement de régulateurs verbaux et non verbaux.

L'état du traitement de l'information par le locuteur est un élément important pour déterminer la fonction d'un régulateur discursif. En japonais, l'achèvement de la transmission de l'information est généralement signalé à travers une intonation descendante après un prédicat qui correspond à une éventuelle clôture de tour (Tanaka, 1999, 2000). Il est également déterminé par le contenu sémantique du tour même. Parfois, certains énoncés syntaxiquement et prosodiquement complets transmettent seulement des informations secondaires par rapport à l'information principale (Ford et Thompson, 1996 ; Furo, 1998 ; Tanaka, 1999). D'autre part, dans les cas où le locuteur a initié son récit en anticipant la nature ou le résultat de l'information (Goodwin, 1984 ; Jefferson 1978 ; Sacks, 1974), l'information n'est pas considérée comme pragmatiquement complète tant qu'elle ne véhicule pas le contenu qui correspond au résultat mentionné précédemment (Mori, 2006 : 1192). On tiendra compte de ces paramètres pour l'analyse du corpus. Si l'information principale n'est pas donnée, le régulateur aura une fonction d'encouragement, dans le cas contraire, on parlera plutôt de compréhension de la nouvelle information.

6.1 Les unités lexicales en japonais

Comme on l'a vu dans le chapitre 5, les unités lexicales sont des unités qui possèdent un contenu sémantique. Parmi les unités lexicales japonaises citées dans la littérature, on retrouve notamment *hai* (Horiguchi, 1997 ; Kokugo Gakkai, 1980 ; Komiya, 1986 ; Miller, 1983 ; Mizutani & Mizutani, 1977 ; Nakajima, 2011 ; Nomoto, 1978), *hontō* (Iwasaki, 1997 ; Maynard, 1986), *maji* (Iwasaki, 1997), *naruhodo* (Miller, 1983 : 15), *sō* (Miller, 1983 ; Maynard 1986), *un* (Horiguchi, 1997 ; Maynard, 1986 ; Nakajima, 2011). Dans notre corpus, on a recensé 9 unités lexicales : *hai* (« oui »), *maji* (« vraiment ? »), *naruhodo* (« je vois »), *sō* (« oui », litt. : « cela »), *sō iu koto* (« c'est ça », litt. : « c'est cette chose »),

tashika ni (« effectivement », « en effet », « sûrement »), *un*¹²¹ (« oui »), *uso* (« c'est pas vrai », litt. : « mensonge »), *wakaru* (« je comprends »). Dans les sections suivantes, elles seront analysées une par une. D'abord, on donne la définition proposée dans le dictionnaire, afin de cerner le contenu sémantique. Puis, on interprète leurs fonctions à travers une analyse séquentielle d'extraits tirés des données.

6.1.1 *Hai* (« oui »)

En japonais, trois formes de réponse positive existent : *hai*, *ee* et *un*, chacune étant utilisée dans une variété de contextes selon le niveau de politesse ou de formalité (Angles et al., 2000 : 55). Dans le dictionnaire *Daijisen*, *hai* est décrit comme un

Mot prononcé pour répondre poliment ou pour exprimer un contenu affirmatif vis-à-vis de ce qui a été dit par une autre personne. « Oui, je comprends bien ».¹²²
(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Hai est donc un mot employé pour acquiescer dans un registre poli. Il se différencie du marqueur *un*, qui porte la même signification mais qui apparaît plutôt dans des contextes informels, et du marqueur *ee* qui est inapproprié dans des situations formelles¹²³ bien que *ee* puisse être utilisé avec des formes verbales humbles comme *hai* (Angles et al., 2000 : 55).

Plus généralement, *hai* peut être une réponse à une question oui/non, un signal de perception qui introduit une réponse, un signal d'auto-confirmation, une réponse à une suggestion, une réponse à un ordre ou à une requête, un marqueur pour réclamer l'attention ou pour répondre à une demande d'attention, un *aizuchi* (*ibid.*).

D'après Mizutani et Mizutani, *hai* est mobilisé plus souvent en tant qu'*aizuchi* qu'en tant que réponse affirmative (1977 : 113).

Nakajima quant à lui considère *un* et *hai* comme des *aizuchi* ayant la même fonction lorsqu'ils sont mobilisés après une réponse positive du locuteur, comme dans le cas suivant :

- *Eto, Osakafu no Ikeda desu.*
Euh, c'est Ikeda du département d'Osaka.

¹²¹ Pour rappel, *un* se prononce /uN/.

¹²² 丁寧に応答するとき、また、相手の言葉に肯定の意を示すときに発する語。「一、よく分かりました」。Traduit du japonais par nous-même.

¹²³ Par exemple lorsque l'allocutaire répond à une personne de statut social supérieur ou à un inconnu.

- *Ikeda.*

Ikeda.

- *Hai.*

Oui.

- *Hai.*

Oui. (2011 : 155)

Toutefois, on ne partage pas l'avis de Nakajima. Dans ce cas, pour nous, *hai* n'est pas un régulateur mais plutôt un *feedback*, car il est mobilisé après une réponse et pas à l'intérieur d'une véritable UCT. Pour Iwasaki, *hai* est un régulateur (*backchannel*) non-lexical (1997 : 666). Même dans ce cas, on ne partage pas ce jugement car *hai* véhicule un contenu sémantique.

Concernant les fonctions de *hai*, d'après Horiguchi, l'allocutaire l'utilise dans le but de montrer qu'il est en train d'écouter activement (1997 : 52). Cela correspond à ce qu'on a catégorisé comme fonction d'« encouragement à la progression du discours ».

Dans le corpus, le régulateur *hai* est utilisé 1 fois tout seul et 3 fois dans sa forme redoublée *hai hai*. Cette forme redoublée, comme on le verra dans les paragraphes suivants, exprime une nuance différente du *hai* simple.

L'exemple *infra* montre l'emploi de *hai* chez les interactants.

(38) HAR – KEI 00:09:09.240 - 00:09:20.995

((Keizō recherche des informations sur le portable pendant toute la durée de l'extrait))

1. HAR kyō to ashita taberu bun aru ?
aujourd'hui P^{coord} demain manger ration exister
tu as à manger pour aujourd'hui et demain ?

| (0.5)

HAR |--->

2. KEI aru|
exister
oui

HAR --->|

(0.2)

3. HAR a (.) yokatta
ah bien.ACCOMPLI
ah tant mieux

(0.5)

4. KEI suwītopoteto ga tairyō ni aru kara
patate douce NOM grande quantité en exister puisque
j'ai beaucoup de patates douces

(0.3)

5. HAR ((sourit)) *HT*

6. KEI *un*
oui
oui c'est ça

7. HAR **hai**
oui
oui

(2.2)

8. KEI dō na n yarō na
comment COP NMLZ CONJ PÉ
est-ce que ça peut faire l'affaire ?

Cet extrait est tiré d'une succession d'échanges à propos du retour de Keizō chez ses parents pour le week-end. Parmi les différentes questions que pose Haruhi, celle de la ligne 1 concerne la nourriture. Keizō dit avoir assez de nourriture pour les jours précédant son départ et Haruhi réagit par *a, yokatta* (« ah, tant mieux »). Suite à cette réaction, Keizō explique qu'il a une grande quantité des patates douces à la maison. On sait qu'il s'agit d'une explication parce que l'UCT termine par la particule *kara*. Haruhi sourit, probablement car s'alimenter uniquement de patates douces est un peu drôle. Elle hoche la tête. Ce régulateur non verbal, accompagné d'un sourire, signale la compréhension de l'explication mais aussi une sensation de surprise. Keizō renforce son propre énoncé par *un* (« oui c'est ça »), qui est un filler prononcé à voix haute, comme si le locuteur s'adressait à lui-même. Ce *un* est suivi par le régulateur verbal *hai* (« oui ») qui est un prolongement du hochement de tête de Haruhi. À travers la verbalisation du régulateur, Haruhi signale encore plus clairement avoir compris l'explication et être prête à écouter la suite. Keizō reprend la parole en demandant si cela pourrait faire l'affaire.

Dans la section suivante, on explique la différence entre *hai* et *hai hai* à l'aide d'exemples tirés du corpus.

6.1.1.1 *Hai hai* (« oui oui »)

Si l'on prononce le mot *hai* deux ou plusieurs fois de suite, ce régulateur peut être interprété comme une invitation à avancer rapidement dans la construction du discours et à le terminer¹²⁴ (Angles et *al.*, 2000 : 80 ; Mizutani et Mizutani, 1977 : 113). En effet, en répétant *hai* (« oui »), on souligne fortement qu'on a compris, et que, par conséquent, on n'a pas besoin d'entendre plus. Pour cette raison, cette forme répétée doit être utilisée avec prudence, afin qu'elle ne soit pas interprétée comme un manque d'intérêt ou une marque d'impatience.

L'extrait suivant, dans lequel Aki raconte comment il a passé le dimanche, montre bien la différence entre les régulateurs *hai* et *hai hai*.

(39) AKI – DAI 00:02:23.940 – 00:02:39.865

1. AKI |okitara|
se réveiller.ACCOMPLI
quand je me suis réveillé
|rg|

(0.4)
2. AKI jūichi ji han [°ya nen°]
onze heure demi COP% PÉ*
il était onze heures et demie
DAI [*a:::] naruhodo*
ah je vois
aaaah je vois
HT
3. AKI [°nani° soko]kara
quoi et après
et après
DAI [**hai hai**]
oui oui
oui oui

(0.3)
4. AKI oki|te
se lever.PC
je me suis levé
DAI |--->
5. DAI |*n*

¹²⁴ Deux ou trois fois est le nombre de répétitions le plus courant, mais un nombre majeur de répétitions est également possible (Angles et *al.*, 2000 : 80).

rég.
mh
HT
|--->

6. AKI hara hetta na::↑ [to omo]tte↓
ventre se vider.ACCOMPLI PÉ CIT penser.PC
je me suis rendu compte que j'avais faim
DAI [*n*|]
rég.
mh
HT
--->|

(0.4)

7. AKI soku|seki rāmen tsukut[te]
instantané ramen préparer.PC
j'ai préparé des ramen instantanés
8. DAI [|*n]
rég.
mh
HT
DAI |--->

9. AKI ku|t[te]|
manger.PC
AKI *j'ai mangé*
DAI [|*n*]
rég.
mh
HT
|--->

(0.4) |
DAI --->|

10. AKI de
et
et puis

(0.7)

11. AKI ma zutto guu|tara=
bon tout le temps paresseux
tout mon temps à glander
DAI |--->

12. AKI =|shitotta [n ya kedo]
AKI faire.PASSÉ NMLZ COP⁸ PC
*j'ai passé*¹²⁵
DAI [*n*]
rég.
mh

¹²⁵ *J'ai passé tout mon temps à glander.*

HT

- DAI |--->
- (0.9) |
- DAI --->|
13. AKI ban meshi *ni*
soir repas pour
pour le diner
14. DAI *|HT*
|--->
- DAI |(0.6)
|--->
15. AKI ano|:: |ōshō ikō↑ to omotte↓
euh ōshō aller.VOL CIT penser.PC
euh j'ai pensé aller chez ōshō
- AKI |--->
- DAI |--->
16. DAI |hai hai
oui oui
oui oui
|--->>
- AKI |--->>

Dans cet extrait, on constate que l'allocutaire emploie le régulateur n^{126} (« mh ») très souvent dans le but d'encourager la progression du discours. *Hai*, dans sa forme redoublée *hai hai* n'est utilisé que deux fois : une fois en début d'UCT et une fois à la fin de l'UCT. Au-delà de ces occurrences, *hai hai* est utilisé seulement une autre fois, toujours par Daisuke. Cet extrait s'inscrit dans un tour prolongé d'Aki. Il s'agit de la deuxième partie de ce tour prolongé, qui est introduite par *sokokara* (« et après... »). Immédiatement après cet adverbe, Daisuke emploie le régulateur *hai hai* (« oui oui ») pour encourager la progression du discours. On peut imaginer qu'ici, Daisuke, ayant déjà reçu pas mal d'informations essaie d'encourager Aki à en venir à l'information principale.

Ensuite, Aki continue à examiner les actions qu'il a faites. Après la première action (*okite*, « je me suis réveillé »), Daisuke réagit par n renforcé par un régulateur non verbal. Cette première action est exprimée à travers la forme verbale en *-te*, qui sert à relier deux ou plusieurs actions. Daisuke peut donc imaginer que le discours n'est pas terminé. Les

¹²⁶ Pour rappel, n se prononce /N/.

unités de construction de tour jusqu'à la ligne 12 s'enchaînent toutes à travers des verbes à la forme *-te* : chaque UCT est suivie par le régulateur verbal *n* accompagné d'un hochement de tête coverbal. Puisque les actions sont construites à l'aide de la particule connective *te*, on peut interpréter ce régulateur comme un signal de compréhension et aussi un encouragement à construire la suite du discours. À la ligne 15, Aki termine l'UCT avec la conjonction *kedo*. Encore une fois, Daisuke peut comprendre que la construction du discours n'est pas terminée, car *kedo* est normalement suivi d'une autre proposition, ici éludée. Il mobilise alors à nouveau le régulateur *n* + HT pour montrer qu'il a compris l'information (« j'ai passé tout mon temps à glander ») et encourager la progression. Immédiatement après le début de la nouvelle UCT (*ban meshi ni*, « pour le dîner »), Daisuke emploie un hochement de tête simple pour continuer à solliciter la progression du discours.

Aki informe alors son partenaire avoir eu l'intention d'aller chez Ōshō, une chaîne de restaurants chinois célèbre notamment pour ses gyozas¹²⁷. Au moment de donner cette information, l'intonation monte puis descend. On peut donc comprendre que le moment saillant du discours approche. Par ailleurs, le locuteur dirige son regard en direction de son interlocuteur. Daisuke mobilise alors à nouveau le régulateur *hai hai* (« oui oui »), pour inciter Aki à avancer rapidement. Dans ce cas précis, ce régulateur exprime également la compréhension de cette nouvelle information. On remarque donc l'emploi de *hai hai*, en alternance avec *n*, est la manifestation d'une écoute plus explicitée et peut-être plus impatiente.

La troisième occurrence de *hai hai* s'observe dans un contexte différent. Aki et Daisuke sont en train de parler de *nekutai*, une partie de la viande correspondant au cou du bœuf. Aki dit vouloir en manger et informe ensuite Daisuke qu'on en vend dans le magasin où il travaille (*uchi no baito saki ni mo utteru shi*), Daisuke réplique ainsi avec le régulateur *aaa* (« aaah ») pour montrer qu'il a compris cette nouvelle information. Aki continue rapidement en disant qu'on en trouve également dans les commerces alimentaires de luxe. Au milieu de l'UCT, c'est-à-dire immédiatement après le substantif relatif au lieu (*kōkyū ryōri mise*), Daisuke réagit par *hai hai*, se chevauchant à la fin de l'UCT. On peut donc penser que Daisuke connaît cette information et la valide sans avoir besoin d'écouter l'intégralité du tour de parole.

¹²⁷ Les gyozas sont des raviolis chinois.

6.1.1.2 Hai hai dans des unités combinées

Le régulateur *hai hai* est également mobilisé dans des unités combinées. Un premier exemple se trouve dans l'extrait *infra*, où Aki raconte sa journée.

(40) AKI – DAI 00:03:19.980 – 00:03:34.985

1. DAI |de dō shita n
et comment faire.PASSÉ NMLZ
et t'as fait quoi ?
|--->
- DAI |(0.3)
|--->
2. AKI e mō (0.4) nakayoshi ikimashita|
euh filler nakayoshi aller.PASSÉ
euh oui je suis allé chez nakayoshi
DAI --->|
3. DAI haha[haha xxx
hahahaha
hahahaha
AKI [haha |naka-] nakayoshi de a|nō (0.4)
haha naka- nakayoshi LOC euh
haha euh chez nakayoshi
DAI |rg|
4. AKI |gyūsara tte an nen|
gyūsara CIT exister* PÉ*
il y a un plat qui s'appelle gyūsara
DAI |rg|
5. DAI a:[::::]
aaah
aaah
6. AKI [gyūdon]no ue no yatsu [ya to omou nen kedo]
gyūdon P^{DET} dessus P^{DET} truc COP* CIT croire PÉ* PC
je crois que c'est la partie au-dessus du gyūdon
DAI [*hai hai hai hai]n*
oui - oui - oui -oui - mh
oui oui oui oui mh
HT *HT*
7. AKI kutte mitakute
manger.PC essayer.DES.PC
j'ai voulu tester
8. DAI |*n*

rég.
mh
HT
|--->>

Aki dit être allé au restaurant Nakayoshi qui propose un plat nommé *gyūsara*. Cette UCT se conclut avec la particule *nen*, qui s'apparente à une particule énonciative. Néanmoins, stricto sensu, *nen* correspond à la tournure *na no da* en japonais standard qui, à travers la forme déterminante de la copule *na*, un nominalisateur et la copule *da* fournit une explication. Daisuke mobilise alors le régulateur *aaa* (*aaah*) pour montrer qu'il voit de quoi Aki parle. Dans l'UCT suivante, Aki explique tout de même en quoi consiste ce plat. Daisuke n'attend pas la fin de l'UCT pour employer un régulateur. Immédiatement après la définition *gyūdon no ue no yatsu* (« la partie du-dessus du gyūdon »), il réagit par *hai hai hai hai* + HT *n* + HT → HT (« oui oui oui oui + HT mh + HT → HT »), se chevauchant au milieu-fin de tour et au début du tour successif, montrant ainsi qu'il connaît déjà cette information.

Les autres unités combinées dans lesquelles le régulateur *hai hai* apparaît sont : *aaa naruhodo hai hai* (« aaah je vois oui oui »), *a hai hai* (« ah oui oui ») + HT, *hai hai hai naruhodo* (« oui oui oui je vois »).

Aaa naruhodo hai hai (« aaah je vois oui oui ») est employé une fois par Daisuke à la fin d'une UCT où Aki lui explique son idée de *ebi furia*¹²⁸ en faisant un geste pictographe (cf. *supra* 2.2.1). Tout comme en français, ce type de geste sollicite une réaction de l'allocutaire. À travers l'emploi de cette unité combinée, qui inclut différents régulateurs de compréhension (*a* « a », *naruhodo* « je vois », *hai hai* « oui oui »), Daisuke exprime sa compréhension. *Hai hai* représente le « climax » de cette unité. Elle commence par l'unité non lexicale *a*, se poursuit par une unité lexicale exprimant clairement la signification « je vois » et se termine par « oui oui », qui renforce les deux régulateurs précédents. On remarque également qu'au milieu de cette UCT, Aki regarde Daisuke et détourne ensuite le regard après l'emploi du régulateur. Ce phénomène constitue le *gaze window*, autrement dit, un contact visuel rapide qui appelle une réaction de l'allocutaire tout en montrant que le locuteur n'est pas prêt à céder la parole et une réaction de l'allocutaire met fin au regard du locuteur (cf. *supra* 2.4.1).

¹²⁸ Mot argotique pour *ebi furai*, crevettes panées. Dans une des séquences précédentes, Daisuke lui avait parlé de ce plat et Aki avait l'air de ne pas être sûr de le connaître.

L'unité combinée *a hai hai* (« ah oui oui ») + HT apparaît dans une séquence de co-construction du discours dans laquelle les deux interactants discutent des parties comestibles de la viande et du poisson. Aki explique la texture du *hachi no su*, une partie de la panse du bœuf. Daisuke emploie ce régulateur à la fin d'une UCT dans laquelle Aki affirme que dans cette partie de l'estomac, il y a une assimilation maximale de nourriture (*saidai kyūshū-ryō mitai na*). Il montre ainsi avoir compris une des différentes informations données par Aki sur ce sujet. La manifestation de la compréhension est renforcée par un hochement de tête. Durant la construction de cette UCT, Aki regarde vers Daisuke, qui le regarde aussi. Dans ce contexte, le regard mutuel semble aider le locuteur dans le développement de l'explication. Encore une fois, Aki détourne le regard après l'emploi du régulateur discursif.

Daisuke emploie une troisième unité combinée avec *hai hai, hai hai hai naruhodo* (« oui oui je vois »). Ce régulateur est mobilisé à la fin d'une UCT qui correspond à la fin d'une explication dans laquelle Aki précise à quelle partie du bœuf correspond le Chateaubriand. L'UCT se termine par la formule *ya nen*¹²⁹ (*chateaubriand wa uchimomo no uchi no mannaka ya nen*, « le chateaubriand est le cœur de la partie intérieure de la cuisse »). Dans ce contexte aussi (cf. *supra* ex. 40), la particule *nen* sollicite une réaction de l'allocutaire. Pour manifester la compréhension de cette explication, Daisuke emploie alors le régulateur *hai hai hai naruhodo* (« oui oui oui je vois »). L'utilisation répétée de *hai* (« oui ») renforcée par *naruhodo* (« je vois ») montre que l'explication a été assez claire pour l'allocutaire.

Mise à part l'occurrence qu'on a analysée dans l'exemple (38), Daisuke est le seul interactant à employer les régulateur *hai* et *hai hai*. Ces résultats corroborent ceux d'études antérieures ayant montré que *hai* n'était employé que rarement (Nakajima 2011), peu importe la formalité du contexte et l'âge de l'interlocuteur.

6.1.2 *Maji* (« sérieusement », « pour de vrai ? »)

Maji est la forme abrégée de l'adjectif *majime* (« sérieux ») (Ohashi, 2008 : 298). Il est également employé suivi de la particule *de*, dans la forme *maji de*. *Maji* est moins formel

¹²⁹ Relevé du dialecte du Kansai, en japonais standard *ya nen* est l'équivalent de *nan da yo/da yo*.

que *maji de* mais les deux ont la même signification. La définition de *majime* est la suivante :

(adjectif) (abréviation de *majime*). Qui est exact. Qui est vrai. « Une histoire vraie (majime) », « vraiment (maji) ennuyeux ». ¹³⁰

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Majime est donc un adjectif employé pour signaler qu'une chose est vraie, exacte. Lorsqu'il est utilisé dans sa forme abrégée *maji*, il peut se traduire par l'adverbe « vraiment », « très ». Quand *maji* est employé seul, ou dans sa forme *maji de*, il s'agit généralement d'une exclamation ou d'une question signalant de la surprise, comme « sérieusement ? ».

Les études sur *maji* concernent notamment sa fonction en tant que marqueur d'intensité (*maji ureshii*, « très heureux »). Iwasaki (1997 : 666) le cite parmi les backchannels phrastiques. D'après Horiguchi (1997 : 60) il s'agit d'un *aizuchi* pouvant représenter aussi bien un signal d'émotion (感情の注目表示, *kanjō no chūmoku hyōji*) que de confirmation (確認の注目表示, *kakunin no chūmoku hyōji*). Dans le corpus, il est mobilisé dans l'échange suivant :

(41) AKI – DAI 00:17:17.420 – 00:17:27.534

1. DAI yakiniku na::: (1.0) °yakiniku°
viande grillée PÉ viande grillée
ah la viande grillée ¹³¹
 2. DAI a demo konshū |mō ikkai yakiniku iku kamoshiren|
sono|
ah mais cette semaine encore une fois yakiniku aller
peut-être ce
 3. *ah mais cette semaine je vais peut-être aller encore
une fois manger du yakiniku*
- |rg|
AKI |rg|
4. **AKI maji de?**
sérieusement
sérieusement ?
 5. DAI rakkī |meshi de
rakkī meshi LOC
chez rakkī meshi

¹³⁰ (形動) (まじめの略) 本気であるさま。本当であるさま。「一な話」、「一、うざい」。
Traduit du japonais par nous-même.

¹³¹ Viande grillée à la coréenne.

- AKI |--->
- (0.8) |
- AKI --->|
5. DAI wanchan¹³² nishū renzoku |yakiniku aru na
 peut-être deux semaines continuité bœuf grillé
 exister PÉ
*avec un peu de chance y aura du bœuf grillé pour deux
 semaines consécutives* |--->
6. AKI metcha ee yan (.) sore wa| urayamashii
 trop bien.DIAL COP[§].NÉG. cela TH jaloux
c'est trop bien, je suis jaloux
- DAI --->|

Dans cet extrait, qui fait partie d'une succession d'échanges autour du *yakiniku*, Daisuke informe Aki vouloir se rendre encore une fois dans un restaurant pour en manger. Tout en donnant cette information, il regarde Aki. Ce dernier réagit alors par *maji de* (« sérieusement, t'es sérieux ? »), placé en fin d'UCT, qui manifeste une surprise. *Maji de* peut être considéré comme un régulateur parce que, même s'il s'agit d'une question, il n'interrompt pas le discours du locuteur. Effectivement, Daisuke comprend que c'est une question rhétorique et qu'aucune réponse n'est nécessaire. Il continue ainsi à parler, en précisant vouloir aller chez *Rakkī meshi* (une chaîne de restaurants japonais). Cette fois-ci, Aki ne réagit pas avec un régulateur mais plutôt avec une évaluation et un commentaire. Cette occurrence de *maji de* en tant que régulateur est la seule que l'on trouve dans le corpus. Le marqueur *naruhodo* va maintenant être introduit.

6.1.3 *Naruhodo* (« je vois », « je suis d'accord »)

Naruhodo est un marqueur employé par l'allocutaire pour montrer qu'il a compris le propos du locuteur et qu'il est d'accord. Dans le *Daijisen*, il est catégorisé comme un adverbe.

¹³² *Wanchan* est un mot appartenant au langage des jeunes (*wakamono kotoba*). La définition donnée sur [weblio.jp](https://www.weblio.jp) est la suivante : « Abréviation de 'one chance', signifiant littéralement « une chance ». En plus de signifier qu'il n'y a qu'une seule chance, il est souvent utilisé dans le sens de « On peut difficilement s'y attendre, mais c'est peut-être bon » et « la possibilité n'est pas nulle ». 「ワンチャンス」の略で、字義通りには「1回の機会」を意味する語。チャンスは1回、という意味の他、俗に「ほぼ期待できないが、もしかするとイケるかもしれない」「可能性はゼロではない」といった意味合いで用いられることがある。 <https://www.weblio.jp/content/ワンチャン>, consulté le 8/12/2022. Traduit du japonais par nous-même.

1. (Adverbe) Montre qu'on accepte le discours d'autrui et qu'on est d'accord avec lui
Sûrement. Vraiment. « Cela est sûrement bon »
(Émotion) Exprime le sentiment d'être d'accord avec l'interlocuteur. « Je vois. C'est
comme tu dis. ». ¹³³

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Les linguistes le définissent comme une « expression de réponse » (応答表現, *ōtō hyōgen*) (Moriyama 1989, 2015) ou comme un « adverbe de réponse » (副詞の応答, *fukushi no ōtō*) (Hasunuma, 2018).

Les expressions de réponse sont des indicateurs du développement du discours qui existent sous trois conditions : la présence d'un contexte antérieur (généralement un énoncé), le fait d'être reconnues idiomatiquement en tant que signaux de réponse, le fait d'être utilisées en rapport à un acte de transmission d'information du locuteur (Moriyama, 1989). Ces réponses ne sont pas limitées à des interjections ou à des « mots de réponse », elles incluent aussi des unités du discours plus larges. Afin d'identifier et catégoriser les réponses, il faut tenir compte de l'énoncé qui les précède. *Naruhodo* est généralement utilisé après les « énoncés de reconnaissance » (認識的文, *ninshikitekibun*) qui sont des énoncés qui transmettent le contenu des propositions et après des éléments comme *deshō* (« n'est-ce pas ? ») (Hasunuma, 2018 ; Moriyama, 1989).

Les énoncés de reconnaissance sont des énoncés basés sur la supposition que l'allocutaire peut avoir ou ne pas avoir des informations liées au message transmis. D'une manière générale, si l'allocutaire réagit par *naruhodo* (ou encore par *wakaru*, « je comprends », *shitte iru*, « je sais »), le locuteur considère l'information comme intégrée dans son système cognitif (Moriyama, 1989 : 66).

Quant à *deshō* (« n'est-ce pas ? »), il s'agit d'un élément « évoquant une compréhension commune ». En répondant par *naruhodo*, l'allocutaire manifeste sa compréhension de l'énoncé non pas comme une demande de confirmation, mais comme l'expression d'une opinion, et accepte l'opinion de l'autre en exprimant son accord (Hasunuma, 2018 : 19).

Les réponses peuvent être catégorisées en plusieurs groupes. *Naruhodo* appartient aux réponses « introductives » (導入類, *dōnyūru*), qui signalent l'introduction d'une nouvelle information parmi les connaissances de l'allocutaire sans manifester un renforcement ou

¹³³ 1. 他人の言葉を受け入れて、自分の同意見であることを示す。確かに。まことに。「一それはいい」。(感)相手の言葉に対して、そのとおりであると同意する気持ちを表す。「一。おっしゃる通りですね」。Traduit du japonais par nous-même.

du scepticisme (Moriyama 2015, cité par Hasunuma 2018 : 6)¹³⁴. Il tend à être utilisé lors d'une conversation avec un interlocuteur hiérarchiquement équivalent ou de rang inférieur (*ibid.* : 17)¹³⁵, se rapprochant du régulateur *sō sō* (« oui oui »).

En tant que régulateur discursif, *naruhodo* a été étudié par des chercheurs comme Iwasaki (1997), Komiya (1986), Kurosaki (1987).

Iwasaki (1997) définit *naruhodo* comme un *backchannel* phrastique (cf. *supra* 3.6.1), Komiya (1986) comme un *aizuchi* exprimant un concept (概念的表現, *gainenteki hyōgen*). Kurosaki (1987) catégorise *naruhodo*, avec *honto* (« vrai »), parmi les *aizuchi* appartenant à une « autre catégorie », « autre » par rapport à des *aizuchi* tels que *sō* (« cela ») qui sont eux catégorisés dans leur propre catégorie (*sō keishiki no hyōgen*).

Dans le corpus, *naruhodo* apparaît 8 fois : 5 fois seul, dont 1 fois accompagné d'un hochement de tête coverbal et 3 fois suivi par la particule énonciative *ne*. Parmi ces 3 fois, il est une fois réalisé avec un hochement de tête coverbal. Analysons des exemples.

L'extrait suivant est tiré d'une succession d'échanges autour du choix d'un lieu où Keizō et Haruhi pourraient regarder un film en MX4D, car ce type de cinéma n'existe pas partout.

(42) KEI – HAR 00:08:07.415 – 00:08:16.770

1. KEI yakara kagawa kara (0.3)
 pour cela* kagawa de
 pour cela, de kagawa

2. KEI MX4D mi ni iku toshitara
 MX4D voir DIR aller en supposant
 en supposant qu'on aille voir le MX4D

3. HAR *n*
 rég.
 mh
 HT

- | (0.5) |
HAR |rg|

4. KEI so-| (0.3) |re ga ichiban (0.3)
 ça NOM le plus

¹³⁴ Les autres types de réponses sont les réponses « de renforcement » (強化類, *kyōkarui*), qui renforcent une vérification ou une hypothèse, comme *aaa* (« oui »), *hontō da* (« c'est vrai »), *honto* (« vrai ») et les réponses exprimant un sentiment de surprise (意外表示類, *igai hyōjirui*), comme *uso* (« c'est pas vrai ! ») ou *hontō ?* (« c'est vrai ? »).

¹³⁵ Hasunuma étudie le Corpus de conversations spontanées de Nagoya, qui contient environ 100 heures de 129 conversations de 199 locuteurs natifs japonais (37 hommes et 162 femmes) âgés entre l'adolescence et les 90 ans.

oui c'est le plus
|rg|

(0.5)

5. HAR **naruhodo**
je vois
je vois

6. KEI *chikai n ya kedo*
proche NMLZ COP. mais*
proche mais

(0.2)

7. HAR *un*
oui
oui

(0.3)

8. KEI *shin|doi na| tte iu hanashi*
pénible PÉ CIT dire discours
j'ai entendu dire que c'est fatiguant
HAR |rg|

Dans les tours précédents, Keizō avait proposé d'aller voir le film à Okayama. Dans cet extrait, il précise que le cinéma d'Okayama est le plus proche du département de Kagawa (il se trouvera probablement à Kagawa le jour où ils iront regarder le film). *Naruhodo* est mobilisé par Haruhi au milieu de l'UCT, entre *ichiban* (le plus) et *chikai* (proche) pendant une pause de 0,3 secondes. Haruhi n'a pas besoin d'écouter toute l'information, probablement car elle sait où se trouvent Kagawa et Okayama. À travers l'emploi de *naruhodo*, elle montre qu'elle a compris qu'en partant de Kagawa, Okayama est le lieu le plus proche pour voir le film. Par ailleurs, après la fin de l'UCT se terminant avec le qualificatif *chikai* (« proche ») suivi par les particules modales *n* et *kedo*, elle réagit avec *un* (« oui »), régulateur qui peut être interprété comme une confirmation de la compréhension de l'information ou comme un signal d'accord.

Haruhi utilise *naruhodo* encore une fois à la fin d'une UCT, cette fois-ci après une explication de Keizō (*rimeiku ban de agatteru dake na no de*, « parce qu'ils passent juste la version remake »). À la fin du tour immédiatement précédent introduisant l'explication (*mx4D ja nai ban de* « ce n'est pas la version MX4D »), Haruhi avait employé le régulateur *aaaaaa* (« aaaaaah »), qui, comme on le verra dans la section relative à cette unité non

lexicale (cf. *infra* 6.2.1), indique un changement d'état tout en montrant que l'interactant a une connaissance préalable de certaines parties de l'information (Endo, 2018 : 164).

Concernant les autres occurrences de *naruhodo* mobilisé seul, tout d'abord, Keizō l'emploie immédiatement après une information donnée par Haruhi (*kitaku made shika kaitenai*, « il n'est écrit que les informations jusqu'à l'arrondissement de Kita ») pendant que les deux interactants recherchent des informations sur le téléphone. Il est précédé d'un hochement de tête et ici est probablement utilisé pour expliciter verbalement la compréhension d'une information signalée à travers le régulateur non verbal.

Une autre occurrence apparaît dans la conversation entre Daisuke et Aki. Aki explique à quelle partie du bœuf correspond le Chateaubriand (*innā massuru no domannaka ya nen*, « c'est en plein milieu du muscle interne »). On remarque ici l'emploi de la copule dialectale *ya* suivie par la particule dialectale *nen*. Daisuke manifeste la compréhension de cette information à travers le régulateur *naruhodo*.

Comme on l'a précisé *supra*, *naruhodo* peut être réalisé accompagné d'un hochement de tête. En parlant de soupe miso, Daisuke explique qu'il utilise, parmi les ingrédients, le daikon râpé. Cela surprend Aki et une séquence d'explication est mise en place. À la fin de cette séquence, Daisuke affirme que la soupe miso préparée avec cet ingrédient n'est pas bonne si elle est tiède, mais que, si on la déguste bien chaude, elle réchauffe le corps (*nurui to amari oishikunai kedo shikkari attamete attamatta jōtai de taberu to metcha atatakau no*). Au milieu du tour (*taberu to*, « en la mangeant »), Aki mobilise d'abord un hochement de tête pour afficher la compréhension des premières informations. À la fin du tour, il verbalise la compréhension à travers le régulateur *naruhodo* qui est renforcé par un hochement de tête coverbal. Dans ce cas, l'allocutaire affiche une compréhension à tous les niveaux langagiers probablement dans le but de bien signaler que ce qui n'était clair auparavant l'est maintenant.

6.1.3.1 *Naruhodo ne* (« je vois »)

Naruhodo peut être suivi de la particule énonciative *ne*. Dans cet exemple, Noriko et Sanae discutent au sujet de connaissances de l'université.

(43) SAN – NOR 00:01:42.388 – 00:01:55.999

1. NOR ayaechan to wa

- ayaechan P^{COORD} TH
avec ayaechan
2. SAN *n*
rég.
mh
HT
3. NOR ano sa (.) furansugo no toki ni chotto shabetta
|no to
euh PÉ français P^{DET} temps LOC un peu parler.PASSÉ
NMLZ P^{COORD}
euh on a parlé un peu au cours de français
|--->
4. SAN |*un un*|
oui oui
oui oui
HT
|--->
NOR --->|
5. NOR |minori|chan wakaru? sei[butsuka no]
minori-chan connaître biologie P^{DET}
minori-chan tu vois qui c'est ? du département de
biologie
SAN [*n n] n [n*]
rég. rég. rég. rég.
mh mh mh mh
HT
NOR |--->
SAN |--->
6. NOR [|ano ko|] to
celle-là – fille P^{COORD}
avec cette fille
--->|
SAN |--->
- (0.5)
7. NOR |ayaechan |ga ano
ayaechan NOM euh
ayaechan euh
|--->
SAN |--->
8. SAN *|aaa[aaa]*
aaaaah
aaaaah
HT
|--->
NOR |--->
NOR [|badominton] no tomodachi?
badminton P^{DET} ami

- c'est une amie du badminton*¹³⁶
- NOR |--->
SAN |--->
9. SAN *|a a [a* sō da °ne°]
ah ah ah cela COP PÉ
ah ah ah c'est ça
HT
|--->
NOR |--->
10. NOR [dakara chotto shabe|]tta|
du coup un peu parler.PASSÉ
du coup on a parlé un peu
--->|
SAN --->|
- 11. SAN naruhodo ne**
je vois PÉ
je vois
- (1.1)
12. SAN °sokka°
d'accord
d'accord

Dans cet extrait, Noriko introduit un nouveau thème, *Ayae chan*, suivi des particules *to* (« avec ») et *wa* (particule qui désigne le thème d'un énoncé). Immédiatement après cela, Sanae emploie le régulateur *n* (« mh »), renforcé par un hochement de tête, pour signaler qu'elle est prête à écouter la suite du discours. Ensuite, Noriko informe Sanae qu'elle a parlé avec cette fille lors du cours de français. Sanae réagit alors par le régulateur *un un* (« oui oui »), accompagné d'un hochement de tête, qui exprime la compréhension de cette nouvelle information et l'encouragement à poursuivre le discours.

Noriko introduit alors un autre thème, *Minori-chan*, mais elle veut d'abord s'assurer que Sanae sait bien de qui elle parle. Elle le fait à travers la question *wakaru ?* (« tu vois ? ») et la précision « du département de biologie », à laquelle Sanae réagit par *un un un un* (« oui oui oui oui ») et un hochement de tête co-verbal. Dans ce cas, on ne peut pas parler d'un régulateur mais plutôt d'une réponse à une question.

La co-construction du discours continue dans les tours suivants avec l'emploi de régulateur tels que *aaaaaa* (« aaaaaah ») réalisé en même temps qu'un hochement de tête

¹³⁶ *Ayaechan est une amie du badminton de cette fille.*

et *a a a* + HT *sō da ne* (« ah ah ah c'est ça »). Le premier laisse entrevoir que Sanae a déjà compris ce qui va être annoncé, c'est-à-dire le lien entre Ayae et Minori. Le deuxième affiche clairement la compréhension de cette information qui finit par être donnée par Noriko. On pourrait interpréter *sō da* (« c'est ça ») et *ne* (particule énonciative indiquant l'adhésion) comme des indices du fait que l'allocutrice avait déjà connaissance de cette information.

Effectivement, après ces séquences d'information sur Minori qui représentent une expansion par rapport à la séquence initiale, Noriko transmet l'information principale, c'est-à-dire le fait qu'elle a parlé avec Minori car elle est une amie d'Ayae. À ce moment-là, dans le but d'afficher la compréhension, Sanae emploie le régulateur *naruhodo* suivi par la particule *ne*. La particule *ne* est une particule énonciative qui, comme les autres particules énonciatives, exprime la position du locuteur par rapport au contenu propositionnel. En particulier, à travers *ne*, l'interactant signale l'adhésion aux propos de son partenaire de conversation et suppose qu'il comprendra totalement le contenu et les émotions liés à ce qui vient d'être dit (cf. *supra* 1.6.2). Ici, en attachant la particule *ne* à *naruhodo*, Sanae renforce la manifestation de la compréhension de l'information donnée par Noriko. Comme on l'a précisé *supra*, *naruhodo* montre l'intégration d'une nouvelle information dans le système cognitif. Il s'oppose donc au régulateur *sō da ne* qui, comme on le verra dans la section 6.1.4, signale que l'information était déjà connue.

Naruhodo est suivi par *ne* dans deux autres occurrences. Tout d'abord, Haruhi l'emploie à la fin d'une UCT dans laquelle Keizō explique que pendant la performance de son groupe de musique, on entendait le bruit des avions et des trains pas loin. Keizō semble être à la fois amusé et un peu frustré par cette situation qu'il raconte tout en riant légèrement. Haruhi réagit alors par *naruhodo ne*, utilisant elle aussi des éléments paraverbaux comme le rire et un élément non verbal comme le hochement de tête qui accompagne le régulateur. Le partage d'éléments paraverbaux (l'emploi du rire), ainsi que l'emploi du hochement de tête et de la particule énonciative *ne* peuvent être interprétés comme des expressions claires et nettes de l'adhésion de l'allocutaire aux propos qui viennent d'être tenus.

La seconde occurrence apparaît dans la conversation entre Noriko et Sanae. Noriko raconte à Sanae avoir été surprise de rencontrer des gens ayant un caractère peu sociable au club de tennis de table (*takkyūbu tte konna inkya nan da*). Sanae rit et Noriko commence la construction de l'unité de tour suivante avec l'adverbe « normalement » (*futsū ni*). À ce moment-là, Sanae mobilise le régulateur *naruhodo ne* qui fait plutôt référence au tour

précédent, dans lequel Noriko avait communiqué l'information, et qui montre la compréhension et l'adhésion de l'allocutrice.

6.1.3.2 *Ā naruhodo* (« aaah je vois »)

Dans certains cas, *naruhodo* est précédé de l'interjection *a* (« ah »). Comme on le verra plus précisément dans la section relative à cette unité non lexicale (cf. *infra* 6.2.1), *a* exprime l'acquisition d'une nouvelle information et la reconnaissance d'un point de changement. Sa variante *ā* a la même fonction mais elle est également mobilisée lorsque l'information transmise est déjà connue. Par conséquent, une réaction contenant uniquement *naruhodo* affiche l'intégration de nouvelles informations chez l'allocutaire en tant qu'informations logiquement cohérentes, alors qu'une réaction telle que *ā naruhodo* affiche la reconnaissance de l'information chez l'allocutaire après vérification dans ses propres connaissances (Hasunuma, 2018 : 20).

Dans l'extrait *infra*, Aki raconte comment il a passé le jour précédent.

(44) AKI – DAI 00:02:21.240 – 00:02:26.300

1. AKI neta no| san ji de
 dormir.PASSÉ NMLZ trois heures et
 c'est à trois heures que je me suis couché
 DAI --->|
2. DAI [(e kekkō)]
 oh très
 oh, très
 AKI [de de okitara]
 et et se réveiller.ACCOMPLI
 et et quand je me suis réveillé
3. AKI |okitara|
 se réveiller.ACCOMPLI
 quand je me suis réveillé
 |rg|
 (0.4)
4. AKI |jūichi ji han [°ya nen°]
 onze heure demi COP[§] PÉ[§]
 il était onze heures et demie
 DAI [***a:::**] **naruhodo***
 ah je vois
 aaaah je vois
 HT

Aki dit s'être couché à trois heures. À la fin de cette première UCT, Daisuke réagit en essayant de placer un commentaire, mais Aki continue son récit. Pendant la construction du récit, le regard de Daisuke est détourné, ses yeux bougent lentement vers plusieurs directions comme s'il était en train de réfléchir aux informations qu'il reçoit au fur et à mesure. Quand Aki parvient à donner la première information importante du récit *okitara jūichiji han ya nen* (« quand je me suis réveillé il était onze heure et demie »), Daisuke signale la compréhension de cette information par *aaaa naruhodo*, *aaaa* étant renforcé par un hochement de tête. À travers *aaaa* l'allocutaire montre qu'il effectue une « comparaison » avec les informations qu'il possède déjà. Ici, il n'en avait pas connaissance, et avec l'emploi de *naruhodo* combiné à *aaaa* montre qu'il a désormais intégré cette information, qui s'inscrit logiquement dans la progression du discours (il est normal qu'il se réveille tard s'il s'est couché à trois heures et demie).

Dans notre corpus, on retrouve 3 occurrences de l'unité combinée *a naruhodo ne* et 1 occurrence de l'unité combinée *a naruhodo naaa*. La particule énonciative *ne* est un autre indice de la relation entre la nouvelle information transmise et la connaissance préalable du répondant. La tendance à utiliser l'interjection *a* et la particule *ne* en collocation avec *naruhodo* est un phénomène qui peut donc être compris comme une conséquence naturelle de la forte affinité fonctionnelle entre elles (Hasunuma, 2018 : 20).

6.1.3.3 *Un/N naruhodo* (« oui/mh je vois »)

Naruhodo peut également être introduit par *un* (« oui ») ou *n* (« mh », cf. *infra* 6.1.7), comme dans l'exemple qui suit. Dans la séquence d'où est tiré cet extrait, Yukiko relate son expérience d'un *baito* (travail à temps partiel) dans une *jukukō*, notion qui correspond globalement au concept français de cours privée.

(45) KEI – YUK 00:15:51.310 – 00:16:02.200

1. YUK |shain sa| (0.6) shain dewanai kedo
 employé PInt employé COP.NÉG PC
je ne suis pas une employée
 KEI |rg|
 (0.4)
2. KEI *n*

rég.
mh
HT

(0.3)

3. YUK |yakara shifuku de mo okkē da shi| (0.2)
du coup vêtement personnel même si ok COP PC
du coup je peux même garder ma tenue de ville¹³⁷
---->|

KEI |---->

4. KEI |*nnn* (.) naruhodo|
rég. je vois
mmmh je vois
HT

|---->

YUK ---->|

(0.4) | (2.2)

KEI ---->|

5. YUK kinpatsu de mo okkē ya shi
cheveux blonds même si ok COP* PC
même les cheveux blonds c'est aussi ok

6. KEI ((sourit))

Yukiko apporte une précision concernant ses conditions de travail : puisqu'elle n'est pas une employée à temps plein, elle peut s'habiller comme elle veut. Elle n'est pas obligée de porter un uniforme particulier. Keiko réagit alors par *nnn naruhodo* (« mmmh je vois »). *Un/n* peut être employé pour montrer les résultats de l'intégration d'une nouvelle information (cf. *infra* 6.1.7). Dans ce cas, il s'agit d'un résultat positif : Keiko a compris cette précision et elle le signale à travers l'emploi de l'unité lexicale *naruhodo* immédiatement après. Il est intéressant de remarquer qu'après la transmission de l'information, Yukiko regarde en direction de Keiko et ce regard déclenche l'emploi du régulateur discursif. Après s'être assurée que l'allocutrice a compris, Yukiko continue à parler.

Cette unité combinée est également mobilisée par Sanae pendant un tour prolongé de Noriko qui raconte le déroulement d'un spectacle de musique auquel elle a participé. À la fin d'une UCT où Noriko dit que les mezzo-sopranos ont été divisées en deux groupes (*dakara mezo ga nibunka sarete*), Sanae réagit par *un naruhodo ne* tout en hochant la tête.

¹³⁷ Sous-entendu : « je ne suis pas obligée de mettre un uniforme ».

On peut estimer que l'emploi de cette unité combinée, affichant la compréhension et l'adhésion aussi bien au niveau verbal que non verbal, est motivé par la volonté de l'allocutrice de transmettre un signal de compréhension fort et clair qui permette à sa partenaire de continuer à construire une explication complexe incluant beaucoup de précisions.

6.1.3.4 Autres occurrences de *naruhodo*

Naruhodo peut également être mobilisé en combinaison avec *hai*. Dans notre corpus on a repéré deux occurrences : *hai hai hai naruhodo* (« oui oui oui je vois ») et *a naruhodo hai hai* (« ah oui je vois oui oui »), qu'on a analysées *supra* dans la section 6.1.1 relative au régulateur *hai*.

Par ailleurs, les interactants l'utilisent parfois de façon répétée, dans le but de renforcer la manifestation de la compréhension. On retrouve les occurrences suivantes :

- *aaa naruhodo ne + HT naruhodo* ;
- *a naruhodo ne naruhodo ne* ;
- *naruhodo naruhodo + HT naruhodo + HT*.

La prochaine unité lexicale qu'on analyse est *sō* (« cela »).

6.1.4 *Sō* (« c'est cela », « c'est ça »)

Le mot *sō* peut être traduit par « cela ». Dans le *Daijisen*, il est défini comme un

(Émotion)

1. Mot qu'on utilise pour confirmer/montre son accord envers ce que l'interlocuteur dit. « Oui, c'est ça »

2. Mot utilisé pour poser une question ou exprimer un sentiment de doute envers ce que l'interlocuteur dit. « Oh, c'est ça ? », « C'est ça, je ne peux pas y croire »¹³⁸

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Le dictionnaire Japonais-Français *Taishukan* (1970) propose la définition suivante qui tient compte de son emploi en collocation avec la copule *desu/da* :

¹³⁸ (感)

1. 相手の言うことに肯定・同意するときに用いる語。「一、そのとおり」

2. 相手の言葉に対する問い返しや、半信半疑の気持ちを表すときに用いる語。「あら、一」「一、信じられないな」 Traduit du japonais par nous-même.

[*shikari*], « c'est ça ». [*sono yō ni*], « comme cela » (ça). → *sō da* « c'est ça ».
sō desu, « c'est cela ». *sō janai*, « ce n'est pas ça ».
sō desu to mo, « mais oui ! » / « bien sûr ! » / « certainement ! »
sō desu ka ?, « je vois », « c'est vrai ? » / « vraiment ? » / « vous (en) êtes bien sûr ? » « vous le croyez ? »
aah sō, « ah bon ! » / « ah oui ! » « ah bien oui ! »

Utilisé avec la copule *desu*, *sō* exprime un accord dans un registre formel. Si la phrase se termine par la particule interrogative *ka*, il s'agit plutôt d'une expression qui manifeste soit de la compréhension, soit un léger étonnement. Suivi de la copule au style neutre *da* (*sō da*, « c'est ça »), ou précédé par l'interjection *ā* (*ā sō*, « aah bon ! », « aah oui ! », « aah bien oui ! »), il relève plutôt d'un registre informel.

Dans notre corpus, *sō* est employé dans différentes formes. Il apparaît 7 fois seul, dont 4 fois accompagné d'un hochement de tête. L'exemple suivant montre comment l'interactant Hiro emploie ce régulateur. Shinnosuke explique qu'il n'aime pas étudier à la bibliothèque car les personnes qui tapent au clavier d'ordinateur font du bruit :

(46) HIR – SHI 00:03:53.780 – 00:04:13.331

1. SHIN futsū no |hito| tte sa na n darō
normal P^{DET} gens CIT. PINT COP NMLZ COP.CONJ
et (qu'en est-il) pour les gens normaux ?
HIR |rg|
(0.4)
2. SHIN >|tata|tatatatata*takataka|kataka< mitai kedo
tatatatatatatakatakakataka APP mais
font un bruit comme tatatatatatatakatakakataka
((imite le geste de taper sur un clavier))
|rg|
HIR *---->
|--->
- HIR |(0.7)*
--->*
|--->
3. SHIN |entā osu toki sa=
touche enter appuyer quand PINT
quand ils appuient sur la touche enter
HIR |--->
4. HIR =|*sō (.) sō e[ntā*]
cela cela touche enter
oui oui, la touche enter

- *HT*
|--->
5. SHIN [tata]ta tatata*tattatatata*|tatata[de |sore ya nen|]
((imite le geste de taper sur un clavier))
tatatatatatatatatatatatata et cela COP^s. PÉ
tatatatatatatatatatatatatata c'est ça
|rg|
- HIR *HT*
--->|
6. HIR [|pa] pa tte yaru no ga|
pa pa CIT faire NMLZ NOM
ils font pah¹³⁹
|rg|
7. SHIN rizumu rizumu *kizamidasu yatsu iru deshō*
rythme rythme graver-commencer à gens exister COP.CONJ
il y en qui commencent à battre le rythme
8. HIR *HT*
9. SHIN >°dakara°< tantantan [tan tan] ((imite le geste
de taper sur un clavier))
du coup tantantantantan
du coup tantantantantan
- HIR **[*sō*]**
cela
c'est ça
HT
10. SHIN *>|takatakata< >takatakata< no yatsu mo| (0.5)
*takatakatakatakata P^{DET} gens aussi
il y en a aussi qui font takatakatakatakata
|rg|
- HIR *--->
11. SHIN *|wakaru yo| (0.5)sono >|tatatatatata<
comprendre PÉ ce tatatatatata
tu comprends ce tatatatatata
|rg| |--->
- HIR *--->
12. SHIN *|mitai na kanji ja nakute
APP P^{DET} aspect COP.NÉG.PC
ce n'est pas quelque chose comme ça
|--->
- HIR *--->
|--->
- HIR |(0.8)*
--->*

¹³⁹ Bruit du doigt qui tape sur le clavier.

SHI |--->
 SHI |--->

13. SHIN yaru kara| >tte koto deshō<
 faire puisque CIT chose n'est-ce pas
c'est probablement parce qu'ils font comme ça

SHI --->|
 HIR --->|

14. HIR **sō**
cela
c'est ça

Tout au long de la construction de l'explication, Hiro hoche la tête pour encourager la progression du discours. À la ligne 6, il répète le mot *entā* (« touche enter ») précédé de *sō* (*sō* « oui oui »). Bien que cette expression manifeste le partage du point de vue du locuteur chez l'allocutaire, dans ce cas, on ne peut pas considérer *sō* comme un régulateur car il introduit une répétition.

Hiro mobilise le régulateur *sō*, accompagné d'un hochement de tête de renforcement, à la ligne 11, au milieu d'une nouvelle UCT où Shinnosuke reprend le bruit provoqué par la saisie sur un clavier d'ordinateur. Au vu de son contenu sémantique, *sō* exprime un accord, en montrant que l'allocutaire partage la même expérience du locuteur. À la ligne 20, à la fin d'une UCT se terminant par *deshō*, *sō* est à nouveau employé. Considérant que *deshō*, dans ce cas, sert à faire une conjecture, on peut affirmer qu'ici, *sō* est un régulateur qui exprime à nouveau l'adhésion de Hiro avec le point de vue de Shinnosuke.

En regardant les autres occurrences, on remarque qu'il est utilisé une troisième fois par Hiro et 4 fois par Daisuke. Dans tous les cas, il marque l'accord de l'allocutaire. On constate dans notre corpus que ce ne sont que les locuteurs de sexe masculin qui l'utilisent, ce qui pourrait contredire la théorie de Tajima selon laquelle *sō* est mobilisé de manière égale par les interactants des deux sexes (2001). Toutefois, le nombre d'occurrences peu élevé ne nous permet pas de soutenir cette hypothèse.

6.1.4.1 Les formes répétées de *sō*

Sō apparaît également 5 fois dans des formes répétées. Une d'entre elles apparaît l'exemple *infra*, où Aki et Daisuke discutent du *hachi no su*, la panse de la vache :

(47) AKI – DAI 00:13:11.550 – 00:13:18.405

1. AKI °nanka° sai|shō (.) |saishō taiseiki de
 euh minimum minimum volume avec
euh comment un volume minimum
 |---->
 DAI |---->
2. DAI |sō sō s[ō]
cela cela cela
oui oui oui
 AKI [sa]idai kyūshūryō
 maximal absorption
a une absorption maximale de nourriture
 DAI |---->
 AKI |---->
3. DAI |*a hai hai*|
 ah oui oui
ah oui oui
 HT
 |---->
 AKI --->
4. AKI °aru| yan ka° aru yan¹⁴⁰
 exister COP[®].NÉG INTER exister COP[®].NÉG
n'est-ce pas
 DAI --->|
5. DAI *HT*
6. AKI metcha kōritsu no ii katachi [|mi|tai na]
 très efficacité NOM bien forme APP p^{DET}
la forme a l'air super adaptée
 DAI [***sō sō***]
cela cela
oui oui
 HT
 DAI |---->>
 AKI |---->>

Les deux interactants co-construisent le discours en citant les différentes caractéristiques de la panse de la vache. Ici, Aki évoque sa contenance et Daisuke réagit par *sō sō sō*, montrant par-là être d'accord avec cette information, probablement car il la connaît déjà. Il continue ensuite en disant que dans cette partie de l'estomac, il y a une absorption maximale de nourriture. Cette fois-ci Daisuke mobilise le régulateur *a hai hai*, réalisé en hochant la tête. A montre un changement d'état, d'une information qui n'était pas présente dans le système de « stockage » du locuteur à une information qui est maintenant comprise.

¹⁴⁰ Forme dialectale pour *aru deshō*.

Daisuke mobilise à nouveau une forme répétée de *sō*, *sō sō* renforcé par un hochement de tête, à la fin d'une UCT où Aki exprime son opinion concernant la capacité de la panse (*metcha kōritsu no ii katachi mitaina*). Il montre ainsi être encore une fois d'accord avec son partenaire de conversation. Daisuke emploie ces formes répétées deux autres fois (*sō sō* + HT, *sō sō sō* + HT). Noriko emploie également une forme répétée (*sō sō sō sō sō sō*). Dans tous les cas, ce régulateur est utilisé pour renforcer l'approbation de l'allocutaire.

6.1.4.2 A *sō* (« ah c'est ça »)

Dans une occurrence, *sō* est introduit par *a*. Cet extrait s'inscrit dans une succession d'échanges dans lesquels Keizō et Haruhi parlent de sécher le *bukatsu*.

(48) KEI – HAR 00:04:22.490 – 00:04:29.177

1. KEI °sa[borō ka]°
sécher.VOL INTER
si on séchait le bukatsu?
- HAR [shorai] shūshokushi|te nihon kita toki ni
futur trouver un emploi.PC japon venir.ACCOMPLI
quand LOC
*plus tard quand il viendra au japon après avoir
trouvé un travail*
- KEI |--->
2. HAR |futari sabotteta ne
les deux sécher les cours.PASSÉ PÉ
je sais que vous avez séché le bukatsu
- KEI |--->
3. HAR |to iwareru gurai to wa| [hyottoshitara]
CIT dire.PASSIF environ CIT TH peut-être
peut-être au pire il nous dira juste¹⁴¹
- KEI [***a**] (.) **sō***
ah cela
ah c'est ça
HT
- HAR |--->
- KEI --->|
4. HAR |*HT*
|--->>
- KEI |--->>

¹⁴¹ *Peut-être qu'au pire il nous dira juste « je sais que vous avez séché le bukatsu ».*

Dans les tours immédiatement précédents cet extrait, les deux interactants se rappelaient être filmés pour cette expérience et craignent soudain que quelqu’un faisant partie de leur club puisse écouter l’enregistrement. Ils parlaient en particulier de David (*Dabiddo-san*), mais à un moment ils se sont montrés rassurés car étant rentré dans son pays, il n’aurait donc pas l’opportunité de découvrir leur intention de ne pas participer au *bukatsu*. Ici, Keizō reprend le sujet principal à travers une nouvelle proposition « *saborō ka* » (*on sèche le bukatsu ?*), mais Haruhi ajoute encore une supposition concernant David-san, en disant qu’au pire, s’il revenait travailler au Japon dans le futur, il leur reprocherait peut-être de ne pas être allés au *bukatsu* une fois. Pour faire cela, elle imagine et rapporte les mots de David. À la fin de cette citation, elle regarde Keizō, qui réagit alors par *a sō* (ah c’est ça). Ici, *a* montre que dans un premier moment Keizō intègre l’avis exprimé par Haruhi. Ensuite, à travers *sō* renforcé par des hochements de tête rapides et multiples, Keizō manifeste être d’accord avec ce qu’elle pense. Le regard appelle l’utilisation de ce régulateur. Lorsque cette expression est utilisée avec une intonation montante, elle représente plutôt une question qui remet en cause le propos de l’interlocuteur.

6.1.4.3 *Eeee sō* (« ooooh, c’est vrai ? »)

Sō peut également être introduit par *eeee*, interjection qui, comme on le verra *infra* (cf. 6.2.2), manifeste de la surprise. On peut le constater dans cet exemple, dans lequel Sanae et Noriko discutent de certaines filles de l’université qu’elles fréquentent.

(49) SAN – NOR 00:02:18.073 – 00:02:29.285

- | | | | |
|----|-----|---|-----------|
| 1. | SAN | demo nanka hitori no ko | [ano] |
| | | mais euh seule P ^{DET} jeune euh | |
| | | <i>mais la fille seule</i> | |
| | NOR | | [*n*] |
| | | | rég. |
| | | | <i>mh</i> |
| | | | *HT* |
| | | | (0.9) |
| 2. | SAN | kagaku no ko to nanka nakay- | |
| | | science P ^{DET} jeune avec euh bien s’entendre | |
| | | <i>avec la fille du cours de science</i> | |
| 3. | NOR | *HT* | |

4. SAN nakayoku shiteru mitai demo nanka
 bien s'entendre APP mais euh
 elles semblent être amies

5. NOR ↑**eeee sō**↓
 oh cela
 ooooh c'est vrai ?

(2.1)

6. SAN *HT*

7. NOR a ano ko ?
 ah celle-là fille
 ah cette fille ?

En lisant cet extrait, on peut remarquer que le régulateur *sō* joue une fonction tout à fait différente de celles vues auparavant. Sanae informe Noriko que les deux filles dont elles sont en train de discuter sont amies. L'allocutrice est étonnée par cette information qu'elle ne connaissait pas et elle l'exprime à travers le régulateur *eeee sō*, qui représente une unité combinée constituée par l'interjection *eeee* qui exprime de la surprise et *sō*. Cette interjection, ainsi que l'intonation d'abord montante puis descendante avec laquelle l'unité combinée est prononcée, prête à *sō* la fonction de manifestation de l'étonnement.

6.1.4.4 *Sō da ne/sō ya na* (« c'est ça »)

Dans deux contextes, *sō* est suivi de la copule *da* et de la particule énonciative *ne*. Il est intéressant de remarquer que, dans les deux cas, ce régulateur est introduit par *a* (ah). Comme *sō*, le type *sō da ne* relève du langage informel et est utilisée aussi bien par les hommes que par les femmes (Tajima, 2001 : 57).

Dans cette séquence, Aki et Daisuke discutent des différents types de viande et des endroits où il est possible d'en acheter.

(50) AKI – DAI 00:16:09.960 – 00:16.14.820

1. AKI metchakutchi sukunai no ga
 très peu NMLZ NOM
 ce qui est rare est

2. DAI *n*
 rég.
 mh

HT

3. AKI sono (.) chaburian chatoburian
ce chaburian chateaubriand
ce *chabriand chateaubriand*

4. DAI *aaa sō da ne*
ah cela COP PÉ
ah oui c'est ça
HT

Aki affirme qu'il est rare de trouver de la viande Chateaubriand. Syntactiquement, on a d'abord la dislocation du sujet de la phrase à travers les particules *no* et *ga*. Aki fait une toute petite pause dans laquelle Daisuke transmet le premier régulateur, *n* (« mh ») + HT, qui laisse entendre qu'il est prêt à recevoir l'information principale. Aki transmet alors l'information, suite à laquelle Daisuke réagit avec l'unité combinée *aaa sō da ne*. La première partie de cette unité montre la compréhension de l'information, la deuxième l'accord de l'allocutaire envers l'opinion du locuteur. Cette unité combinée est également mobilisée par Sanae (cf. 6.1.3.1, exemple 43). Dans ce cas, elle signale la compréhension d'une information que l'allocutrice connaissait déjà.

S'agissant de données qui ont été recueillies dans le Kansai, il n'est pas étonnant de retrouver également la forme dialectale : la copule *da* devient *ya* et la particule énonciative *ne* devient *na*. Analysons un autre extrait où Keizō et Haruhi discutent sur le fait de sécher le *bukatsu* pour aller au cinéma.

(51) HAR – KEI 00:13:36.907 – 00:13:46.230

1. KEI majime ni |kiteiru |kara koso| (0.2)
sérieusement venir.DUR parce que précisément
précisément parce que je participe toujours
sérieusement

|rg|

HAR |--->

2. HAR |n
rég.
mh
|--->

HAR |(0.3)
|--->

3. KEI kitsudzuketai| n ya kedo
continuer à venir.DÉSIR NMLZ COP* PC
je veux continuer à participer mais

HAR ---> |

4. HAR **sō** **ya** **na**
 cela **COP**⁸ **PÉ**
 ben oui c'est ça

| (0.5) |

HAR |rg|

5. KEI soko o oshite [yappari moku]yōbi made |shika=
 là P^{CO}D maintenir effectivement jeudi jusqu'à seulement
 tout en gardant ça effectivement comme c'est seulement
 jusqu'à jeudi

HAR [nnnn]
 mh
 mmmmh

|--->

6. KEI =jōei shitenai kara|
 projeter.NÉG parce que
 qu'ils le projettent

HAR --->|

7. HAR sō ya na kikan mijikakunai?
 cela COP⁸ PÉ période court.NÉG
 c'est ça la période de projection est courte non ?

Keizō exprime son point de vue, il veut quand même continuer à participer aux activités du *bukatsu* même s'il a l'intention de sécher une fois pour aller voir le film. À la fin de cette UCT (ligne 3), Haruhi emploie le régulateur *sō ya na* pour manifester son accord. Dans ce contexte, il ne semble pas être sollicité par un regard. Ce régulateur est mobilisé une deuxième fois par Haruhi et une fois par Aki. Il montre, dans tous les cas, l'accord de l'allocutaire envers ce qui a été dit.

Sō ya na est employé également par deux interactants en combinaison avec la forme répétée *sō sō*. Daisuke mobilise l'unité combinée *sō ya na* + HT *sō sō* à la fin d'une UCT où Aki affirme que la partie interne des muscles des animaux est plus tendre car elle n'est pas beaucoup mobilisée. Ce faisant, il montre son accord avec cette affirmation. Cette unité combinée est employée aussi par Yukiko, lors d'un échange où elle et Keiko discutent des examens et des cours de langue. Keiko, en parlant du cours d'anglais, affirme que l'enseignant n'a pas suggéré d'étudier particulièrement pour préparer l'exercice d'écoute (*datte risuningu toka sa benkyō shiyō ga nakute sa*), Yukiko manifeste alors son accord avec cette information en employant le régulateur *a sō ya na* + HT *sō sō sō ya na*, où l'interjection *a* correspond à une prise de conscience.

6.1.4.5 *Sō na n da/sō na n ya* (« ah bon »)

Sō est parfois suivi de *na* (forme nominale de la copule assertive *da*), du nominalisateur *n* (forme orale de *no*) et de la copule *da* (forme affirmative atemporelle, style neutre). D'après Yoshida (1988), Szatrowski, tout comme *sōka* et *hontō* ?, *sō na n da* est un signal de demande de confirmation (1993 : 70). Dans l'exemple *infra*, *sō na n da* est mobilisé à la fin de plusieurs UCT dans lesquelles Noriko rapporte le contexte où s'est déroulée l'information principale (le fait qu'elle ait rencontré une fille à un cours de l'université de Kobe).

(52) NOR – SAN 00:04:48.463 – 00:04:55.893

1. NOR |de nanka shindai toppa rekuchā mitai no ga atte
 puis euh université de kobe toppa rekuchā APP NMLZ
 NOM exister.PC
*il y avait le cours toppa rekuchā¹⁴² de l'université
 de kobe*
 |--->
 SAN |--->
2. SAN |*n n*
 rég. rég.
mh mh
 HT
 |--->
 NOR |--->
3. NOR |itta n yo|
 aller.PASSÉ NMLZ PÉ
j'y suis allée
 --->|
 SAN |--->
4. SAN |*n*
 rég.
mh
 HT
 |--->
5. NOR |soshitara sono hito |ite|
 et donc cette personne exister.PC
et il y avait cette personne
 |rg|

¹⁴² *Toppa rekuchā* est un cours spécial donné pour préparer le concours d'une université. Ici, il s'agit du cours de préparation au concours de l'université de Kobe.

- SAN |--->
6. SAN |*un*
oui
oui
HT
|--->
7. NOR |e (.) mi|tai na
quoi APP P^{DET}
j'ai été surprise
|--->
SAN |--->
8. NOR [|hahaha]
hahaha
hahaha
|--->
9. SAN [|hahaha]
hahaha
hahaha
|--->
10. SAN |sō na n da
cela COP NMLZ COP
ah bon
|--->>
NOR |--->>

Tout au long de l'explication du contexte, Sanae encourage la progression du discours et affiche la compréhension de certaines informations à travers les régulateurs *nn* (« mh mh »), *n* (« mh ») et *un* (« oui »), ainsi qu'à travers le regard fixe en direction de sa partenaire de conversation, qui la regarde à son tour. Après la transmission de l'information principale, le fait que Noriko ait rencontré une fille dont elle était en train de parler auparavant dans un cours de l'université de Kobe amuse les deux interactantes, Sanae manifeste sa surprise à travers l'emploi de *sō nan da* (« ah bon ! »). Ce régulateur est donc mobilisé à la fin de la séquence, après avoir montré de la compréhension à travers d'autres régulateurs, pour exprimer l'état d'esprit de l'allocutrice.

En outre, *sō nan da* est employé 4 fois de plus par Sanae et 1 fois par Hiro. Suite à l'analyse de ces occurrences, on soutient que la fonction exprimée par *sō nan da* est plutôt la manifestation d'un sentiment de surprise et pas vraiment une demande de confirmation (確認の注目表示, *kakunin no chūmoku hyōji*) comme soutenu par Yoshida (1988) et Szatrowski (1993).

Sō na n da peut être introduit par l’interjection *a* (« ah »), qui renforce la manifestation de l’introduction d’une nouvelle information parmi les connaissances de l’allocutaire. On retrouve trois occurrences dans le corpus : *aaa sō na n da* et *a sō na n da* + HT mobilisées par Sanae et *a sō na n ya*, avec la copule *da* dans sa forme dialectale *ya*, mobilisé par Haruhi :

(53) HAR – KEI 00:15:23.807 – 00:15:28.208

1. KEI nande baito de tsunagari o tsuyoku shinai kan no
 ka wakaran
 pourquoi job LOC lien P^{COD} fort faire.NÉG
 devoir.DIAL NMLZ INTER comprendre*.NÉG
*je ne comprends pas pourquoi je devrais renforcer les
 liens au travail*

(0.6)

2. HAR **a sō na n [ya]**
ah cela COP NMLZ COP*
ah bon ?

KEI [da]tte sa
 mais PINT
mais

3. HAR un
 oui
oui

4. KEI jukukō yan (0.4)
 école de cours privés COP*.NÉG
c’est une école de cours privés non ?

Dans cet extrait, Keizō et Haruhi discutent des amitiés qui peuvent se créer sur le lieu de travail. Keizō affirme ne pas vouloir tisser ce genre de rapport et exprime son opinion en disant « je ne vois pas pourquoi je devrais renforcer les liens au travail ». Après cette UCT, Haruhi réagit par *a sō na n ya*. A témoigne d’une information nouvelle, inattendue, et vient donc appuyer la sensation de surprise exprimée par *sō na n ya* simple.

Sō na n da peut être également utilisé dans sa forme abrégée *sō na n*. Il s’agit d’une forme qui relève du dialecte du Kansai mais son emploi est désormais répandu dans toutes les autres régions du Japon. Dans ce passage, Noriko donne des détails concernant la vie universitaire et certaines difficultés que les nouveaux arrivés doivent envisager.

(54) NOR – SAN 00:06:21.546 – 00:06:30.853

1. NOR |nanka jūhakkin jūkin¹⁴³ mitai na
 euh 18 carats 10 carats APP P^{DET}
euh il y a 18 carats, 10 carats, etc.
 |--->
 SAN |--->
- | (0.7)
- NOR |--->
 SAN |--->
2. NOR |iwareteru n deshō nanka haitta
 dire.PASSIF NMLZ COP.CONJ euh entrer.PASSÉ
*on donne ces surnoms non ? euh il est entré dans
 cette école*
- NOR |--->
 SAN |--->
- | (2.0)
- NOR |--->
 SAN |--->
3. SAN |*sō na n ?*
 cela COP NMLZ
ah bon ?
 HT
 |--->
 NOR |--->
4. NOR |nanka| tomodachi ga na*go*ya |e
 euh ami NOM nagoya P^{DIR}
euh cet ami à nagoya
- SAN |--->| *HT* |--->
 NOR |--->| |--->
- SAN |--->
5. NOR |ot[te]| ((fait un geste indiquant la direction))
 aller.PC
est allé
- SAN [*nn*|]
 rég.
mmh
 HT
- NOR |--->|
 SAN |--->>

Pendant toute la durée de cet extrait, les deux interactantes se regardent mutuellement. Noriko explique qu'à l'école et l'université, on donne des surnoms sur la base de l'ancienneté : 18 carats, 10 carats. Après une pause de deux secondes, durant laquelle il se

¹⁴³ Surnom que l'on donne selon l'ancienneté à l'école.

passe probablement une recherche de l'information dans la mémoire interdiscursive de l'allocutrice, cette dernière réagit par *sō na n*, réalisé avec un hochement de tête court et rapide et une intonation montante. Ce régulateur montre que l'information n'était pas connue et que Sanae est même étonnée. Ce régulateur est également mobilisé deux fois par Yukiko toujours dans le but de montrer une sensation de surprise face à une information inconnue. On peut considérer *sō na n* comme un régulateur discursif car, même s'il s'agit d'une sorte de question, il est traité comme une question rhétorique et n'interrompt pas le fil du discours. Si, comme dans le cas suivant, il était traité comme une véritable question, à laquelle le locuteur répond, on n'en tient pas compte dans les analyses :

(55) KEI – YUK 00:15:34.180 – 00:15:39.815

1. YUK demo are yan anō (0.8) °nani?°
 mais ce COP[§].NÉG euh quoi
 mais c'est ça non

2. YUK sore igai baito igai jukuchō shika oran kara
 kana
 cela hormis baito hormis directeur seulement
 exister[§].NÉG parce que PÉ
 *c'est peut-être parce qu'au-delà de ça, au-delà
 du baito¹⁴⁴ il n'y a que le directeur de l'école*

3. KEI **a sō na n**
 ah cela COP NMLZ
 ah bon ?

4. YUK **un**
 oui
 oui

Dans cet extrait, Yukiko parle des types de contrat qui existent dans son lieu de travail. Une fois l'information donnée, Keiko réagit par *a sō na n*, avec une intonation interrogative. Dans ce cas, cette expression est interprétée comme une véritable question, à laquelle Yukiko répond par *un* (« oui »). On ne le considère donc pas comme un régulateur.

6.1.4.6 *Sōka/sokka* (« je vois »)

¹⁴⁴ *Baito* désigne les étudiants qui travaillent en tant que job.

Une autre forme de *sō* repérée dans notre corpus est *sōka/sokka*. Il s'agit de la forme neutre de l'expression *sō desu ka*, question rhétorique généralement employée pour montrer qu'on a compris une nouvelle information. On retrouve 1 occurrence pour *sokka*, employé par Sanae et 1 pour *sōka* employé par Hiro. Dans deux cas, dont 1 accompagnée par un hochement de tête, *sokka* est introduit par *a* (*a sokka*, Keizō et Keiko). Une fois, mobilisé par Haruhi, il est précédé par *aaa* (*aaa sokka*). Toutes les occurrences montrent que ce marqueur indique la compréhension d'une nouvelle information. À titre d'exemple, on analyse l'extrait *infra* où Keizō et Haruhi discutent de leur expérience au cinéma MX4D.

(56) HAR – KEI 00:07:27.100 – 00:07:38.490

1. KEI are chau n
 cela là-bas être différent[§] NMLZ
 c'est pas ça

2. KEI anō hoka no sō iu (.) body x toka to
 euh autre NOM cela dire body x etc. P^{coord}
 avec d'autres (cinémas) comme body x par exemple

3. HAR **aaa sokka**
 ah je vois
 ah je vois

4. KEI kubetsu o tsuketakatta kara
 différence P^{cod} mettre.DESIR.PASSÉ parce que
 *comme ils voulaient se distinguer*¹⁴⁵

5. HAR un
 oui
 oui

6. KEI maa soko ga uri desu yo mitai na
 eh bien là-bas NOM vente COP.POLI PÉ APP P^{DET}
 eh bien genre ils ont mis ça en avant

Dans les tours précédant cet extrait, Haruhi avait affirmé avoir eu mal aux jambes à cause des effets spéciaux qui faisaient trembler les chaises. Ici, Keizō explique pourquoi on utilise ces effets spéciaux. On remarque que le régulateur *aaa sokka* est placé au tout début de l'explication, Keizō ayant fourni seulement une précision, c'est-à-dire le nom d'un autre cinéma. On peut alors imaginer que cette précision suffit à Haruhi pour comprendre

¹⁴⁵ *Comme ils voulaient se distinguer d'autres cinémas comme body-x par exemple.*

l'explication, probablement car elle en connaît déjà au moins une partie, comme l'interjection *aaa* le témoigne.

6.1.4.7 Les autres unités combinées avec *sō*

Sō peut également être mobilisé aussi dans d'autres unités combinées. Dans le corpus on a repéré l'unité *n + HT sō da/sō da yo/sō kamo* (cela a été impossible de discriminer la fin de l'unité à cause du ton de voix trop bas). Elle a été mobilisée par Daisuke à la fin d'une UCT où Aki affirme qu'aller chez Osho sans manger des gyozas n'a pas de sens pour lui (*sore wa chotto, oshō ni wa sa gyōza kui ni kiten nenkara sa*). Puisqu'on la retrouve immédiatement après un jugement, on peut considérer qu'elle est mobilisée pour exprimer le fait que l'allocutaire partage le même point de vue du locuteur.

Sō est donc un régulateur qui joue différentes fonctions. Utilisé seul, dans sa forme répétée (par ex. *sō sō*) ou introduit par les interjections *a* ou *n*, il exprime un accord. Les formes *sō da ne*, *aaa sō da ne*, *sō ya na* expriment également un accord. Quand il est précédé par *eee*, ou suivi par *na n*, *na n da*, *na n ya*, *sō* exprime un léger étonnement. Les formes *sōka*, *sokka*, *a sokka*, *aaa sokka* manifestent la compréhension d'une nouvelle information.

Sō est employé aussi dans la tournure *sō iu koto* (« c'est ça », litt. « cette chose »), qu'on analyse dans la section suivante.

6.1.5 *Sō iu koto* (« c'est ça », litt. « cette chose »)

L'expression *sō iu koto* est constituée par *sō* qui, comme vu *supra* signifie « cela », *iu* qui signifie « dire » et *koto* qui veut dire « chose ». Elle peut donc se traduire par « cette chose » ou « c'est ça » et est généralement utilisée pour montrer que l'on a compris une nouvelle information.

Dans le corpus, *sō iu koto* apparaît au sein de deux unités combinées avec une fonction régulatrice. La première est utilisée dans l'extrait qui suit. Keizō a la parole et parle de certains membres du groupe avec lesquels il a fait un spectacle musical.

(57) KEI – HAR 00:03:22.515 – 00:03:28.255

1. KEI kare mo |are ya kara sōsha enshu|tsu ya kara
 lui aussi cela COP[®]. parce que musicien mise en scène

- COP[®]. parce que
comme lui aussi fait cette performance
 HAR |rg|
2. HAR |aaaaa
 aaaaah
 aaaaah
 |--->
3. KEI ichiō kyasto ya kara na|
 en tout cas casting COP[®]. parce que PÉ
en tout cas parce qu'il fait partie du casting
 HAR --->|
4. KEI [sore wa kettei jikō na node un]
 cela TH décision point COP PC oui
comme c'est une chose confirmée oui
 HAR [aaaa sō iu koto na n ya]
 ah cela dire chose COP NMLZ COP[®]
 aaaaah c'est donc ça
5. KEI shaa nai
 choix[®] exister.NÉG
il y a pas le choix

Dans cet extrait, Keizō apporte des précisions concernant les rôles de certaines personnes. Suite à une UCT où il donne une explication (na node, « parce que »), Haruhi mobilise l'unité combinée *aaaa sō iu koto nan ya*. *Aaaa* montre l'acquisition d'une nouvelle information, dans ce cas, une explication. *Na n est* une tournure (cf. *supra* 6.1.4.5) utilisée lorsque le locuteur et l'allocutaire partagent des informations et connaissent le contexte d'une situation. Dans cet échange, Keizō et Haruhi connaissent effectivement la situation générale dans laquelle ces détails s'inscrivent. Cette expression témoigne donc du passage d'un état où on ne connaît pas une information à un état où on l'a intégrée. Elle renforce et rend encore plus explicite la manifestation de la compréhension qui avait été entamée au début de l'extrait (ligne 2), à travers l'unité non lexicale simple *aaaa* mobilisée suite à la tournure explicative *ya kara*.

La compréhension de l'information à travers la tournure *sō iu koto* est également affichée à travers l'unité combinée *n sō iu koto ne un + HT wakarū* (« mh c'est ça oui je comprends »). Dans l'extrait *infra*, Noriko raconte une anecdote relative à un spectacle de chant auquel elle a participé.

1. NOR |yamete to mo [ienai shi sono ko] wa
arrêter.PC CIT non plus dire.POT.NÉG PC cela jeune TH
et elle ne pouvait pas non plus lui dire d'arrêter
SAN [*n n*]
rég. rég.
mh mh
HT
- NOR |--->
SAN |--->
2. NOR |metcha kimochi yoku utatteru na n da yo=
très sensation bien chanter.PROGR COP NMLZ COP PÉ
elle chantait très bien
|--->
SAN |--->
3. **SAN** =|n sō iu koto ne [***un*** wakaru]
mh cela dire chose PÉ oui comprendre
mh c'est ça oui je comprends
HT
- NOR [de warui] ko dewanai kara
et méchante jeune COP.NÉG puisque
elle n'est pas méchante
- SAN |--->>
NOR |--->>

Cette fois-ci, la compréhension est affichée par la particule énonciative *ne*, emblème d'adhésion au discours de l'autre interactant, le régulateur *un* signifiant « oui » et *wakaru*, « je comprends ». On peut remarquer une différence avec l'unité analysée *supra*. Dans ce contexte, la compréhension semble être plus immédiate, car l'allocutrice utilise des régulateurs comme *n* et *un* qui n'explicitent un changement d'état tout comme *aaa*.

La prochaine unité lexicale à être analysée est *tashika ni*.

6.1.6 *Tashika ni* (« effectivement », « en effet », « sûrement »)

Tashika ni est un adverbe qui dérive de l'adjectif *tashika* (« sûr », « certain »).

(Adverbe) Un mot utilisé quand on juge ou on déduit que quelque chose est assez fiable. D'abord, sûrement. « Tu devrais sûrement pouvoir l'acheter à prix réduit. »¹⁴⁶
(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Il est donc employé pour exprimer qu'un fait est sûr, certain. Cette expression a été catégorisée de différentes façons.

¹⁴⁶ (副) かなり信頼できると判断・推察するときに用いる語。まず、間違いなく。「一、割引で買えるはずだ」。Traduit du japonais par nous-même.

Tout d'abord, *tashika ni* a été défini comme un « adverbe phrastique » (Sawada, 1978) et comme un « adverbe non propositionnel » servant à énoncer un jugement vrai-faux (Nakau, 1980). D'après Moriyama (2015), *tashika ni* est une « réponse de renforcement », c'est-à-dire une réponse qui montre une attitude positive de confirmation par rapport à une nouvelle information. En ce sens, il a les mêmes fonctions que *sō da ne* (« c'est ça »), qui appartient aussi au groupe des réponses de renforcement (*ibid.*).

Selon l'approche de l'analyse conversationnelle, il y a trois types d'emploi pour *tashika ni* : un emploi dépendant (非独立用法, *hidokuritsu yōhō*) et deux emplois indépendants (独立用法, *dokuritsu yōhō*) (Harada, 2010). L'emploi dépendant est mis en place lorsque *tashika ni* est mobilisé à l'intérieur d'un tour et qu'il n'y a pas de pauses entre ce tour et le tour suivant. Le premier type d'emploi indépendant se vérifie lorsque *tashika ni* est employé dans une pause entre deux tours, le deuxième lorsqu'il est utilisé à la fin d'un tour sans qu'il n'y ait de pause d'unité de construction de tour successive (Harada, 2010 : 139).

Par ailleurs, les fonctions de *tashika ni* sont également établies sur la base du type d'énoncé qui précède. Si l'énoncé précédent est une demande de confirmation relative à une information dont le locuteur se souvient, *tashika ni* sert à confirmer le souvenir. Si l'énoncé précédent est l'expression d'un doute, *tashika ni* exprime le partage du doute. Si l'énoncé précédent est un jugement, *tashika ni* manifeste l'acceptation de ce jugement (*ibid.* : 141). *Tashika ni* peut également jouer le rôle d'*aizuchi* et montrer que l'allocutaire est en train d'écouter et d'encourager la progression du discours sans vouloir prendre la parole (*ibid.* : 142).

Les énoncés qui apparaissent avant *tashika ni* sont limités à des énoncés déclaratifs et à des énoncés de demande de vérification. Les énoncés « vrai-faux » n'apparaissent pas. Dans le cas d'énoncés déclaratifs, *tashika ni* peut transmettre aussi bien un jugement ou une opinion personnelle qu'une information objective. Quand il est employé après un énoncé déclaratif, il correspond à l'« acceptation d'un jugement » (判断受容, *handan juyō*, Adachi, 1997), quand il est employé après une demande de vérification, il correspond à une « confirmation des faits » (事実確認, *jijitsu kakunin*, Morimoto, 1994) (Hasunuma, 2018 : 16). Dans le cas d'une demande de vérification, *tashika ni* peut être suivi d'un énoncé se terminant avec les particules énonciatives *ne* ou *yo ne* (*ibid.* : 16).

Pour résumer, *tashika ni* est utilisé pour établir une compréhension commune entre locuteur et allocutaire et pour vérifier une information en mettant en correspondance des connaissances partagées (*ibid.*).

Dans le corpus, le régulateur *tashika ni* apparaît une fois seul, dont une accompagnée d'un hochement de tête, et 1 fois dans l'unité combinée *un + HT a tashika ni tashika ni tashika ni + HT*.

Dans cet échange, Keizō et Haruhi organisent une sortie au cinéma.

(59) HAR – KEI 00:03:08.910 – 00:03:18.735

1. KEI |sakugawa san zenzen (.)daijōbu ya °to omou [kedo°]
 sakugawa HON du tout ok COP[§] CIT penser PC
je pense que pour sakugawa c'est bon mais
 HAR [*n*]
 rég.
 mh
 HT
 |>>--->
- HAR |(0.7)
 |--->
2. KEI kawamura kun ga tsui|te iken kamoshiren
 kawamura HON NOM accompagner[§].NÉG peut-être
kawamura ne peut peut-être pas venir
 HAR --->|
3. HAR a naruhodo [ne] |naruhodo ne|
 ah je vois PÉ je vois PÉ
ah je vois je vois
 KEI [*n*]
 rég.
 mh
 HT
 HAR |rg|
4. KEI *n*
 rég.
 mh
 HT
5. HAR **tashika ni**
effectivement
effectivement
6. KEI megu ni |tsuiteiku |no ka
 megu P^{COI} suivre NMLZ INTER
s'il suit megu
 |--->
 HAR |--->
7. HAR |*HT*
 |--->
 KEI |--->

8. KEI rei|sei ni tsukkonde iku| no ka wa shiran nen kedo
 calmement contrer NMLZ INT TH savoir*.NÉG*. PÉ PC
 ou s'il la contre calmement, je ne sais pas
 --->|
 HAR --->|

Dans cet extrait, le régulateur *tashika ni* (« effectivement », « en effet », « sûrement ») est employé après *naruhodo* (« je vois »).

L'emploi de *naruhodo* et celui de *tashika ni* ont été mis en regard à travers l'analyse du Corpus de conversations spontanées de Nagoya (Hasunuma, 2018). L'analyse montre qu'il est tout à fait possible de remplacer *naruhodo* par *tashika ni*, notamment quand *naruhodo* est employé en tant qu'*aizuchi* (*ibid.* : 21). En d'autres termes, les deux peuvent exprimer que l'allocutaire écoute ou comprend ce que l'autre dit, sans pour autant impliquer un processus de vérification des connaissances préexistantes. D'ailleurs, *tashika ni* est privilégié par les jeunes par rapport à *naruhodo*, cela parce que *naruhodo* aurait une nuance plus autoritaire (*ibid.*). Inversement, il n'est pas toujours possible de remplacer *tashika ni* par *naruhodo*, car *tashika ni* peut être utilisé par l'allocutaire pour afficher un accord envers le jugement du locuteur. Dans ce cas, il ne serait pas approprié d'utiliser *naruhodo* car celui-ci afficherait simplement que cette information aurait été introduite parmi les connaissances de l'allocutaire.

Lorsque *naruhodo* et *tashika ni* sont utilisés l'un après l'autre, *naruhodo* apparaît en premier et *tashika ni* en deuxième position (*ibid.* : 22). L'inverse n'est pas naturel est la raison en est dans l'ordre des opérations mentales : l'information nouvellement introduite est d'abord affichée en tant que nouvelle connaissance par *naruhodo*, ensuite elle est comparée avec les informations et les souvenirs passés et renforcée par *tashika ni*. Dans l'exemple *supra* Keizō introduit l'information *kawamura kun ga tsuiteiken kamoshiren* (« kawamura kun ne peut peut-être pas venir »). Haruhi montre d'abord l'intégration de cette nouvelle information à travers le régulateur *a naruhodo ne naruhodo ne* (« ah je vois je vois »), et après le filler *n* (« mh ») de Keizō elle signale partager la supposition de son interlocuteur à travers *tashika ni*.

L'exemple suivant montre que *tashika ni* peut être utilisé non seulement en tant que régulateur mais aussi en tant que réponse. Noriko a la parole et parle d'une fille qui voulait à tout prix prendre des photos pendant l'examen d'admission à l'université.

1. NOR |soshitara sono kamera ni |shashin o u- utsushitai=
 et donc ce appareil photo LOC photo P^{CO}D prendre.DESIR
et donc je veux prendre des photos avec cette caméra
 |--->
- SAN |--->
2. NOR =|*iidasu tanin no*
 dire-commencer autre personne NMLZ
elle a dit, les autres personnes
- SAN *HT*
 |--->
3. NOR [|keitai] xxx| ((pointe du doigt))
 téléphone
*le téléphone*¹⁴⁷
- SAN [*n*]
 rég.
mh
 HT
 |--->
- NOR --->|
4. NOR |senman |mo sa
 dix millions jusqu'à PINT
dix millions (de photos)
 |--->
- SAN |--->
5. SAN |*n*
 rég.
mh
 HT
 |--->
- NOR |--->
- NOR |(0.7)
 |--->
- SAN |--->
6. NOR |ko- komaru jan
 ko- être embêté COP.NÉG
c'est un problème n'est-ce pas
 |--->
- SAN |--->
7. SAN |*tashika ni*
en effet
en effet
 HT
 |--->>
- NOR |--->>

¹⁴⁷ Le téléphone des autres personnes [xxx].

Dans cet extrait, Noriko émet un jugement, « c'est un problème n'est-ce pas ». Cette UCT se termine par l'abréviation de la forme négative neutre de la copule *desu, jan*. Il s'agit d'une demande de confirmation qui sollicite la réaction d'allocutaire. Sanae réagit alors par *tashika ni*, montrant ainsi partager le point de vue de son interlocutrice (Harada, 2010). Dans ce cas, *tashika ni*, placé après une question, apparaît dans son emploi indépendant (cf. *supra* Harada, 2010) et ne représente pas un régulateur discursif mais plutôt une réponse.

6.1.6.2 *Tashika ni* dans des unités combinées

Dans le corpus, *tashika ni* apparaît aussi dans l'unité combinée *un + HT sō a tashika ni tashika ni tashika ni + HT* (« oui + HT c'est ça effectivement, effectivement, effectivement »), qui est mobilisée par Aki lors de cet échange où il discute de nourriture avec son camarade :

(61) AKI – DAI 00:12:00.760 – 00:12:14.700

1. AKI e shippo taberu n ya
euh queue manger PÉ COP*.
euh tu manges la queue

2. DAI taberu wa
manger PÉ
oui je la mange

(0.8)

3. DAI iya ano s- yakizakana no kawa to mo taberu
non euh s- poisson grillé GEN peau avec aussi manger
non, je veux dire je la mange avec la peau du poisson grillé

(0.7)

4. AKI aaa[aa sore wa] kuu ka na↑
ah cela TH manger INTER PÉ
ah ça je le mange peut-être

DAI [°xxx°]

5. DAI demo sono sakana no kawa mo sa
mais ce poisson GEN peau aussi PINT
mais aussi cette peau du poisson

6. DAI mi taberu sai no kawa yan ka
 chair manger quand P^{DET} peau COP^{*}.NÉG INTER
c'est la peau qui vient quand on mange la chair non
7. DAI saisho wa kawa o bī to taberu to sore to issho
 début TH peau P^{COU} d'un coup manger P^{COORD} cela P^{COORD} pareil
c'est comme quand on mange la peau d'un coup au début
8. AKI ***un*sō° tashika ni tashika ni tashika ni tashi[ka ni]**
oui cela en effet en effet en effet en effet
oui c'est ça effectivement effectivement effectivement effectivement
HT
- DAI [sō]
 cela
c'est ça
9. DAI sore to issho
 cela P^{COORD} pareil
c'est pareil

Dans cet extrait, à la ligne 5, Daisuke commence la construction d'un tour où il explique pourquoi il mange la peau du poisson. La non-négociabilité de la prise de parole est montrée par l'emploi de la particule *sa*, qui affiche que la construction du tour est en cours (cf. *supra* 1.6.2). À la fin de cette explication, Aki réagit par un régulateur montrant un accord, c'est-à-dire la forme répétée de *tashika ni* consolidée par le régulateur *un* (« oui ») + HT et le régulateur *sō* (« cela »). Aki signale donc être fortement en accord avec son interlocuteur.

Dans la section qui suit, les fonctions du régulateur *un* sont présentées dans le détail.

6.1.7 *Un* ([/uN/], « oui »)

Un est un mot, qui, tout comme *hai* (cf. *supra* 6.1.1) peut être traduit par « oui ». Par rapport à *hai*, *un* relève d'un langage plus familier, comme indiqué dans le dictionnaire *Daijisen* :

Son que l'on produit lorsque l'on est d'accord avec ce que quelqu'un dit. On l'utilise vis-à-vis de personnes proches, est moins soigné que *hai* ou *ee*. « Qui, rentrons ensemble à la maison. » « Qui, d'accord. »¹⁴⁸

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

¹⁴⁸ 相手の言ったことに同意するときなどに発する声。親しい人に対して用い、「はい」「ええ」よりも丁寧さが低い。「一緒に帰ろうか」「一いいよ」。Traduit du japonais par nous-même.

Un est plus utilisé que *hai*, peu importe l'âge du partenaire de conversation ou le degré de formalité du contexte (Nakajima, 2011 : 154).

Un appartient à une catégorie assez vaste qui inclut des interjections comme うん ([/uN/]), ん ([/N/]), ううん ([/uuN/]), ふうん ([/fuuN/]). Les traits phonétiques tels que la longueur et le ton peuvent varier (Sudo, 2008 : 100). Aux variations des caractéristiques vocales correspond un large éventail de fonctions : salutations, questions, réponses affirmatives et réponses négatives (*ibid.*).

Dans le corpus, on a repéré les variétés *un* ([/uN/] « oui ») et *n* ([/N/], « mh »). La prononciation étant très proche dans les deux cas, les différencier n'a pas été simple. En ce qui concerne la première catégorie, les *un* sont réalisés en ouvrant légèrement la bouche et en avançant les lèvres. Le son peut être nasal ou non. Dans la deuxième, *n* est réalisé avec la bouche fermée. Le marqueur *fuun* ([/fuuN/]) n'a pas été utilisé. Quant à *uun* ([/uuN/]), s'agissant d'un marqueur qui exprime une réponse négative, on n'en a pas tenu compte.

Un a plusieurs fonctions. Lorsqu'il est mobilisé en réponse à l'énoncé de l'autre personne, mais également au milieu de son propre énoncé ou au milieu de l'énoncé de l'autre personne, il montre l'acceptation d'un fait (Sudo, 2008 : 102). *Un* peut également exprimer un accord, un renforcement de son propre énoncé, une simple écoute, la réception d'une information en train d'être construite (*ibid.*). Au niveau prosodique, quand *un* affiche un traitement positif d'informations, un traitement d'informations incompréhensibles, un résultat négatif dans la saisie d'informations, un changement de perception, un non-traitement, il est court. Quand il signale une hésitation ou le stockage d'informations inconnues, il est plus long (*ibid.*).

Concernant le ton, quand *un* montre un traitement positif des informations (acceptation, réponse affirmative à un énoncé de demande de réponse ou de demande d'action), il est réalisé avec un ton descendant. Lorsqu'il affiche le début du traitement d'une information (et donc un changement de perception) ou une hésitation dans le traitement des informations, le ton est plat. Quand il montre la saisie d'informations incompréhensibles il est réalisé avec une intonation montante brusque, quand il affiche le stockage d'informations inconnues avec une intonation montante légère. S'il affiche une saisie négative d'informations l'intonation est descendante puis montante (*ibid.*).

Dans le corpus, *un* est mobilisé 55 fois, dont 34 renforcées par un hochement de tête coverbal. Il est possible d'observer quelques occurrences dans l'exemple suivant, où Aki relate ce qu'il a fait le jour précédent.

(62) AKI – DAI 00:02:15.378 – 00:02:21.000

1. AKI kinō na |kinō ban-
AKI hier PÉ hier soir
AKI hier, hier, soir-
DAI |--->
2. DAI [***un***]
DAI oui
DAI oui
HT
AKI [|ki]nō
AKI hier
AKI hier
DAI |--->
- (0.2) |
DAI --->|
3. AKI ore::
AKI je très quoi
AKI je, euh, comment dire
DAI |--->
4. AKI >kuso mitai na seikatsu shitotten<
AKI merde comme P^{DET} vie mener[§].DUR
AKI j'ai une vie de merde
5. DAI |***un***
DAI oui
DAI oui
HT
|--->>

Dans cet extrait, le régulateur *un*, réalisé avec un hochement de tête, exprime l'encouragement à la progression du discours. Effectivement, à la ligne 2, il est mobilisé immédiatement après le début du tour de parole, indiquant l'attention de l'allocataire qui est prêt à écouter la suite. À la ligne 6, il est mobilisé après une nouvelle information. Il ne s'agit pas de l'information principale mais juste d'un détail, le début de la séquence laissant entendre que Aki veut raconter une anecdote qui concerne le jour précédent. En employant le régulateur *un*, avec un ton plat, Daisuke montre être réceptif du discours et attendre activement la transmission de l'information principale. *Un* remplit une fonction d'encouragement au discours dans la plupart des occurrences qu'on a repérées. Dans certains cas, (cf. *supra* ex. 42) il peut être interprété comme un signal de compréhension d'une information ou comme un signal d'accord.

6.1.7.1 Les formes répétées et combinées de *un*

Tout comme *hai, sō, naruhodo, tashika ni* et d'autres régulateurs, *un* peut être mobilisé dans des formes répétées et dans des unités combinées. Les formes répétées qui apparaissent dans le corpus sont les suivantes :

- *un + HT un + HT*
- *un un + HT*
- *un un un, un un un + HT*
- *un un un un, un un un un + HT*
- *uuuuun un un un + HT*
- *un un un un un + HT*

L'extrait suivant permet de comprendre comment ces formes répétées sont utilisées. Dans les tours de parole précédents Keizō avait informé Haruhi avoir consulté un *senpai*¹⁴⁹ sur le fait de sécher le *bukatsu* pour aller au cinéma. Ici, Keizō apporte quelques précisions concernant l'échange avec cette personne.

(63) KEI – HAR 00:12:49.005 – 00:12:59.100

((Haruhi lit des messages dans le portable de Keizō))

1. KEI sō iu sōdan irete=
cela dire consultation insérer.PC
j'en ai profité pour lui demander ce conseil
2. KEI =uta makurosu tte iu sumaho |appuri hanashi natte
chanson macross CIT dire smartphone application
discours devenir.PC
*on a parlé d'une appli qui s'appelle uta macross*¹⁵⁰
|--->
3. KEI =[|rizumu gemu na n ya kedo]
rythme jeu COP NMLZ COP%. PC
il s'agit de jeux rythmiques
HAR [eeeeee]↑

¹⁴⁹ Membre d'un groupe considéré comme supérieur. Par exemple, étudiant plus âgé.

¹⁵⁰ Macross est une série japonaise d'animation de science-fiction créée par le studio Nue et Shōji Kawamori en 1982.

ooooooh
 ooooooh
 KEI |--->

(0.4) |
 KEI --->|

4. KEI anō uta (.)
 euh chanson
euh, les chansons

5. KEI [makurosu ni detekuru |gakkyoku| de]
 macross LOC sortir œuvre musicale P^{coord}
avec les chansons qu'il y a dans macross

6. HAR [uuuuun] *un un un*=
 ouiiiiii oui oui oui
 ouiiiiii oui oui oui
 HT

KEI |rg|

7. KEI =|rizumu gemu shima|shō mitai na
 rythme jeu faire.VOL APP P^{DET}
on va faire genre des jeux rythmiques

HAR |rg|

8. HAR |ooo|oo
 oooooh
 oooooh
 KEI |rg|

Keizō dit que, pendant la conversation avec le *senpai*, le thème de la conversation a glissé sur une application appelée « uta macross », consistant notamment en des jeux rythmiques. Haruhi réagit à cette première information avec le régulateur *eeeeee* (cf. *infra* 6.2.2), qui dénote un sentiment de surprise. Ensuite, il explique encore mieux sur quoi portent ces jeux. Au milieu de l'unité de construction du tour, Haruhi encourage la progression à travers le régulateur *uuuuun un un un*, accompagné en partie par un hochement de tête coverbal. L'emploi d'une forme répétée, appuyée par un hochement de tête, témoigne d'un intérêt et d'une écoute très attentive. Effectivement, en analysant les autres occurrences, on constate que *un*, dans ses formes répétées, manifeste toujours un encouragement à la progression du discours. Cette fonction correspond à la fonction d'« acceptation » d'informations nouvelles citée par Sudo (2008).

Un est également employé dans deux unités combinées analysées *supra* :

- *un* + HT *sō a tashika ni tashika ni tashika ni* + HT (cf. 6.1.6.2, ex. 61) ;
- *un naruhodo ne* + HT (cf. 6.1.3.3).

Par ailleurs, on le retrouve aussi dans l'unité complexe $a + HT \rightarrow HT \rightarrow un + HT \rightarrow HT$ qu'on analysera *infra* dans la section 6.3. Dans la section suivante, la variante phonétique n [/N/] est introduite.

6.1.7.2 N (« mh »)

N est une variante phonétique de un qui recouvre les mêmes fonctions. Il s'agit d'un

Mot utilisé pour montrer qu'on a compris, reconnu ou accepté les intentions d'une autre personne. *Un*. « Oui, c'est bon. »¹⁵¹

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

N est le régulateur le plus mobilisé dans le corpus, avec 264 occurrences, dont 224 accompagnées d'un hochement de tête coverbal. On a déjà observé de multiples exemples témoignant de l'emploi de n (cf. *supra* ex. 39, 42, 43, 45, 49, 50, 51, 52, 58, 59 et *infra* 67). Dans l'exemple suivant, Daisuke emploie ce régulateur pendant la construction du discours d'Aki, qui relate ce qu'il a fait le jour précédent.

(64) AKI – DAI 00:02:39.800 – 00:02:53.515

- | | | | | | |
|--------|--------------------------------------|---------------|------|-------|-------|
| 1. AKI | ōshō itte | *nan*ka (0.2) | | | |
| | ōshō aller.PC euh | | | | |
| | je suis allé chez ōshō, euh | | | | |
| DAI | | *HT* | | | |
| DAI | >>----> | | | | |
| 2. AKI | ore ōshō no apuri motteru | n | ya | kedo= | |
| | je ōshō P ^{DET} appli avoir | NMLZ | COP* | PC | |
| | j'ai l'appli d'ōshō | | | | |
| | | | | | ----> |
| 3. DAI | n | | | | |
| | rég. | | | | |
| | mh | | | | |
| | ----> | | | | |
| AKI | ----> | | | | |
| | (0.3) | | | | |
| DAI | ----> | | | | |
| AKI | ----> | | | | |
| 4. AKI | kūpon | d*e* | | | |

¹⁵¹相手の意向を理解・承諾したときに用いる語。うん。「一、いいよ」。Traduit du japonais par nous-même.

- bon de réduction avec
avec un bon de réduction
- DAI |--->
DAI *HT*
5. AKI ninin mae no |gyōza tanonda[ra]=
deux personnes pour P^{DET} gyoza demander.ACC
si tu commandes des gyozas pour deux personnes
- DAI [*n*]
rég.
mh
HT
- DAI --->|
6. AKI =ichi nin mae bun tada ni narimasu|
une personne pour part gratuit devenir.POLI
une portion est gratuite
- DAI --->|
7. AKI >[°tte|iu kupon ga| atte°]<
CIT dire coupon NOM exister.PC
il y a ce genre de coupon
- DAI [e::metcha ii]
oh très bien
oh trop cool
- AKI |rg|
8. AKI kore tsu|kaō to omotte[i|ta]ra
cela utiliser.VOL CIT penser.DUR.ACC
j'ai pensé utiliser ce coupon
- DAI [*n*]
rég.
mh
HT
- AKI |rg|
DAI |--->
9. AKI |ōshō it|*tara*|
ōshō aller.ACC
et quand je suis allé chez ōshō
- DAI *HT*
- AKI |rg|
DAI |--->
10. AKI gyōza |urekire desu| [tte]
gyōza tous vendus COP.POLI CIT
ils m'ont dit qu'il n'y avait plus de gyoza
- DAI |rg| --->|
DAI [haha] [hahahaha]
AKI [hahahaha]

En lisant cet extrait, il semble évident que le régulateur *n* est employé pour encourager la construction du discours. Ici, on le retrouve notamment à la fin de l'UCT après *kedo* et après des verbes à la forme conditionnelle *-tara*, qui laissent entendre que, même si prosodiquement et syntaxiquement la construction du tour a été finalisée, l'information principale n'a pas encore été transmise. Pour cette raison, l'allocutaire encourage la progression à travers le régulateur *n*.

Tout comme *un*, *n* peut être mobilisé dans des formes répétées. On retrouve notamment les formes suivantes :

- *n n* + HT (25 occurrences)
- *n n n* + HT (10 occurrences)
- *n n n n* + HT (6 occurrences)
- *n n n n n* + HT (3 occurrences)
- *n n n n n n* + HT (1 occurrence)

Ces formes servent également à solliciter la progression du discours (cf. ex. 43, 52, 58).

6.1.8 *Uso* (« c'est pas vrai ! »)

Littéralement, le mot *uso* veut dire « mensonge » :

Qui n'est pas vrai. Paroles mensongères dites pour tromper les gens. Fausseté. « Dire un mensonge » « Il n'y a pas de mensonges dans cette histoire »¹⁵²
(Daijisen, version électronique, 2013)

À l'oral, dans des contextes informels, il s'agit d'une exclamation utilisée pour manifester de l'incrédulité, de la surprise, de l'étonnement. On pourrait la traduire en français par « c'est pas vrai ! » « t'es sérieux ? ». Dans le corpus, *uso* est mobilisé par Noriko dans une séquence où elle et sa partenaire de conversation discutent des uniformes qu'elles portaient au lycée :

(65) NOR – SAN 00:07:52.084 – 00:07:56.843

1. SAN e sō na no watashi wa metcha metcha dasa | katta yo

¹⁵² 事実でないこと。また、人をだますために言う、事実とは違う言葉。偽り。「一をつく」「この話に一はない」。Traduit du japonais par nous-même.

oui cela COP NMLZ moi TH très très moche.ACCOMPPLI PÉ
 oui c'est ça moi j'étais très très moche |--->

| (0.2)
 SAN |--->

2. NOR |uso
 mensonge
 c'est pas vrai

SAN |--->

3. SAN |nanka| janpā |sukato mitai na↓ *(.) yatsu de*
 euh jumper skirt APP P^{DET} truc et
 euh je portais genre un jumper skirt et
 NOR *HT*

SAN --->| |--->>

NOR |--->>

Dans ce passage, Sanae parle de sa propre expérience, en affirmant que son uniforme était très moche (*metcha metcha dasakatta*). Noriko réagit alors par *uso*, « c'est pas vrai ! », qu'ici est traité comme un régulateur. En effet, Sanae continue à garder la parole et à fournir des détails complémentaires concernant l'uniforme. L'exclamation *uso* témoigne d'une sensation d'étonnement de la part de l'allocutrice. Cet indice permet à la locutrice de décider comment poursuivre la construction de son discours. Cette occurrence est la seule que l'on a repérée dans le corpus.

6.1.9 *Wakaru* (« je comprends »)

Le verbe *wakaru* (« je comprends ») peut afficher la compréhension d'une information et avoir donc une fonction régulatrice. En utilisant ce verbe, l'allocutaire montre que

Le sens et la différence sont clairs. Comprendre. Reconnaître. « Je comprends les bons côtés et les mauvais côtés des choses » « Je comprends ce que vous essayez de dire » « Je ne comprends pas pourquoi »¹⁵³

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Dans le corpus, le mot *wakaru* est utilisé au sein de trois unités combinées. Dans le passage qui suit, Keizō et Haruhi discutent sur les amitiés qui peuvent se créer sur le lieu de travail, dans ce cas, l'école de cours privés.

¹⁵³ 意味や区別などがはっきりする。了解する。「ものよしあしがーる」「言わんとすることはよくーる。」「訳がーらない」。Traduit du japonais par nous-même.

(66) HAR – KEI 00:15:28.107 – 00:15:37.100

1. KEI |jukukō yan↓ (0.2)|
école de cours privés COP[§].NÉG
c'est une école de cours privés non ?
HAR |>>--->|
2. HAR e demo [uchi wa]
oui mais moi TH
oui mais moi
KEI [|tomoda]chi |ga dekiru yan
amis NOM faire COP[§].NÉG
tu peux te faire des amis non ?
|--->
HAR |--->
- | (0.5)
KEI |--->
HAR |--->
3. HAR |un
oui
oui
KEI |--->
4. KEI |tomodachi ga yasunda| tōki ni
amis NOM se reposer.ACCOMPLI quand
quand les amis ne viennent pas au travail
|--->
HAR --->|
5. HAR |aaaa [wakaru]
ah je vois
ah je vois
KEI [kawatte] mitai na|
remplacer.PC APP P^{DET}
ils demandent de les remplacer
HAR |rg|
KEI |rg|
6. HAR [a naruhodo ne]
ah je vois PÉ
ah je vois
KEI [kawatte] mitai na|
remplacer.PC APP P^{DET}
des services genre tu me remplaces
7. KEI |tomodachi wa kawatte yan mitai na
ami TH remplacer.PC COP[§].NÉG. APP P^{DET}
les amis demandent de les remplacer
HAR |--->

Dans les tours qui précèdent cet extrait, Keizō avait affirmé ne pas vouloir tisser de liens amicaux dans ce milieu. Dans ce passage, il explique pourquoi. À la ligne 4, il commence à développer son explication. Comme on peut le constater, au milieu de l'UCT, Haruhi montre déjà avoir compris ce qu'il veut dire, en mobilisant le régulateur *aaaa wakaru* (aaah je vois). On a vu *supra* (cf. 6.1.32.) que l'interjection *aaaa* affiche qu'une partie de l'information est connue par l'allocutaire. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ce régulateur au milieu de l'UCT, alors que l'information principale n'a pas encore été donnée. En effet, Haruhi montre qu'elle a déjà compris ce que Keizō va dire. Il est intéressant de constater que, une fois l'information transmise, l'allocutrice réitère la compréhension à travers le régulateur *a naruhodo* suivi par la particule *ne*.

Le verbe *wakaru* est mobilisé en tant que régulateur dans deux autres unités combinées :

- *naruhodo ne naruhodo ne wakatta wakatta imi ga*, qu'on a analysé dans la section relative à *naruhodo* (cf. *supra* 6.1.3.4).
- *n sō iu koto ne un wakaru*, qu'on a analysé dans la section relative à *sō iu koto* (cf. *supra* 6.1.3.5).

6.2 Les unités non lexicales en japonais

Comme vu *supra*, les unités non lexicales sont des unités qui n'ont pas de valeur sémantique. Celles repérées dans le corpus japonais sont : *a* (« ah »), *heee* (« wow », « oooh »), *e* (« wow », « quoi ? »), *maa* (« c'est à peu près ça »), *ooo* (« oh »), *ho* (« oh ! »).

6.2.1 A (« ah »)

A est une interjection qui peut avoir plusieurs significations, selon la longueur et l'intonation. Tout d'abord, il faut distinguer *a* (あ)/*a'* (あっ) de *ā* (あー). Dans le *Daijisen*, *a* est défini comme un

Mot prononcé involontairement lorsque l'on se souvient soudainement de quelque chose. Équivalent de « a' » あっ « Ah, zut ! »¹⁵⁴

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

¹⁵⁴ 何かを急に思い出したりしたときに思わず発す語。あっ。「ーしまった」 Traduit du japonais par nous-même.

Quant à \bar{a} , il est défini comme une

[...] (Émotion) Réponse qui montre un consentement ou une affirmation. « Aah, j'ai compris »¹⁵⁵

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Mais aussi comme

Un mot qui fait référence à des choses connues aussi bien par le locuteur que par l'allocutaire. C'est comme ça. « Aaah, c'est cher et je ne peux pas me le permettre. »¹⁵⁶

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

A/A' sont mobilisés uniquement pour exprimer la découverte d'une nouvelle information. Il s'agit donc d'un signal de changement d'état, qui signifie « j'ai désormais compris. \bar{A} est également mobilisé dans le cas d'une nouvelle information, pour afficher une simple écoute, une compréhension mutuelle ou de la surprise. Mais, à la différence de *a/a'*, \bar{a} peut être mobilisé également suite à des informations déjà connues. Dans ce cas, il est prononcé avec une intonation descendante et il a les mêmes fonctions que *un* (« oui »), *hai* (« oui »), *ee* (« oui ») et affiche tout simplement l'écoute active de l'allocutaire (Endo, 2018¹⁵⁷ ; Moriyama, 1989 ; Nishizaka 1997, 2001¹⁵⁸ ; Takubo et Kinsui, 1997 ; Togashi, 2005). Par ailleurs, *a/a'* semble apparaître quand les liens entre les interactants sont plus éloignés, alors que quand les liens sont plus proches aussi bien *a/a'* que \bar{a} sont utilisés (Sudo, 2001).

Dans les études en analyse conversationnelle, *a* est considéré comme un *aizuchi* (Furukawa, 2010¹⁵⁹). En tant qu'*aizuchi*, *a* possède deux fonctions : l'acquisition de nouvelles informations (新情報の獲得, *shin jōhō no kakutoku*) et l'approbation (同調, *dōchō*). L'acquisition de nouvelles informations est le passage d'un état d'absence d'information à un état de connaissance de l'information, l'approbation est un état dans

¹⁵⁵ 〔感〕 「。。。」同意したり肯定したりする応答の語。「—、わかったよ」 Traduit du japonais par nous-même.

¹⁵⁶ 話してと聞き手の双方が知っている他の場面をさしている語。あのよう。「—高くては手が出ない」 Traduit du japonais par nous-même.

¹⁵⁷ La distinction effectuée par Endo s'appuie sur les notions élaborées par Golato (2010) pour l'étude de marqueurs allemands (recevoir une information versus marquer la compréhension) et sur celles élaborées par Koivisto (2013, 2015) (comprendre *versus* se souvenir), en confirmant leur pertinence en japonais.

¹⁵⁸ Nishizaka s'appuie sur la théorie de Heritage sur les *change of state tokens* (1984). Ce terme fait référence à des marqueurs linguistiques indiquant que « its producer has undergone some kind of change in his or her locally current state of knowledge, information, orientation or awareness » (Heritage, 1984 : 299).

¹⁵⁹ Pour Furukawa les *aizuchi* sont des expressions courtes qui ne transmettent pas de nouvelles informations, qui ne sollicitent pas de réponse et qui ne comportent pas de prise de parole (2010 : 240).

lequel le contenu/l'intention de l'énoncé du locuteur est compris à partir d'un état dans lequel il n'était pas compris auparavant (*ibid.* : 244).

On peut donc constater que bien que les linguistes définissent *a* de plusieurs manières (interjection, réponse ou *aizuchi*), ils s'accordent tous à dire qu'il exprime différents types de positions épistémiques. Lorsqu'il est court (*a/a'*), il signale l'acquisition d'une nouvelle information et la reconnaissance d'un point de changement, tout en exprimant parfois de la surprise. Lorsqu'il est plus long (*ā*) et prononcé avec un ton plat, il a les mêmes fonctions mais il peut également indiquer que l'information transmise est déjà partiellement connue.

D'autres écarts portent sur la nature des relations sociales entre les interactants. Les deux sont employés quand les relations sont proches mais seulement *a* semble apparaître quand les liens sont plus éloignés.

Dans le corpus, *a* est mobilisé 10 fois, dont 8 fois renforcé par un hochement de tête coverbal.

L'extrait suivant est tiré d'un tour prolongé de Aki qui parle des spécialités culinaires de sa ville natale.

(67) AKI – DAI 00:07:54.574 – 00:08:01.250

1. AKI maa (.) wakayama ni meisan nai na
 bon wakayama LOC spécialité exister.NÉG PÉ
 bon il n'y a pas de spécialités à wakayama

2. DAI n
 rég.
 mh

(0.7)

3. AKI maa ore shusshin wakayama [yan] ka
 bon moi lieu natal wakayama COP*.NÉG INTER
 bon moi je viens de wakayama tu sais

DAI [n]
 rég.
 mh

4. AKI wakayama no meisan tte kudamono ya kara
 wakayama P^{DET} spécialité CIT fruit COP* puisque
 la spécialité de wakayama sont les fruits

5. DAI a
 ah
 ah

À la fin d'une UCT où Aki explique que les spécialités de Wakayama sont les fruits, explication fournie à travers la tournure dialectale *yakara* (« puisque »), Daisuke réagit avec le régulateur *a*. L'emploi de ce régulateur montre que Daisuke a intégré cette information dont il n'avait pas connaissance auparavant. Comme démontré dans la littérature antérieure, *a* est donc un régulateur qui témoigne un changement d'un état où l'allocataire n'était pas au courant d'une information à un état dans lequel il l'intègre dans son système cognitif, tout en montrant de ne pas vouloir prendre la parole. Effectivement, Aki n'interrompt pas la construction du discours et continue à expliquer les traditions culinaires de Wakayama.

Concernant les autres occurrences de *a* simple, il est employé par exemple :

- par Aki à la fin d'un UCT où Daisuke décrit et explique la répartition des espaces chez lui (*kotchi kitchin yanka*, « ici c'est la cuisine n'est-ce pas ») à l'aide d'un geste déictique (Ekman, 2004 ; cf. *supra* 2.2.1) ;
- par Keizō à la fin d'une UCT où Haruhi donne une partie de l'information d'un fait qui s'était passé pendant la journée (*nihon kyōsantō desu mitaina kubattete*, « ils distribuaient un tract en disant genre nous sommes du parti communiste japonais ») ;
- par Sanae à la fin d'une UCT où Noriko donne une information sur le comportement d'une fille qu'elle avait rencontrée à l'examen d'admission à l'université (*iya da tsuttara ne nande mitai na*, « quand je lui ai dit non elle m'a répondu quelque chose comme hé pourquoi ? »).

Dans tous les cas, il exprime l'intégration d'une nouvelle information chez l'allocataire.

6.2.1.1 \bar{A} (« aaah »)

Concernant \bar{a} , au sein du corpus, on retrouve 33 occurrences, dont 12 accompagnées d'un hochement de tête co-verbal. L'allongement vocalique peut être réalisé sur plusieurs mores. Dans ce cas, elles sont toutes indiquées dans la transcription, dans le but de rendre plus évidentes l'effet qu'elles peuvent avoir dans l'interaction. Des exemples d'emploi ont déjà été donnés *supra* (cf. ex. 40, 57). On en donne un autre *infra*.

Dans cet extrait, Aki et Daisuke discutent de leurs préférences culinaires. Aki est en train d'expliquer quel type de soupe au miso il préfère.

(68) AKI – DAI 00:04:37.700 – 00:04.43.471

1. AKI hakusai miso shiru kanari suki
chou chinois miso soupe beaucoup aimer
j'aime beaucoup la soupe au miso avec le chou chinois

2. DAI [aaaa]
aaaah
aaah

AKI [awase] no
mélangé NOM
dans le (miso) mélangé¹⁶⁰

(0.6)

3. AKI awase miso no
melangé miso P^{DET}
dans le miso melangé

(1.4)

4. AKI hakusai mo (0.2) ii
chou chinois aussi bien
le chou chinois est aussi bon

Dans les tours qui précèdent cet extrait, Aki avait précisé utiliser du chou chinois dans la préparation de la soupe au miso. Cette affirmation avait surpris Daisuke. À la ligne 1, Aki affirme bien aimer ce type de soupe. Daisuke réagit alors par *aaaa* (« *aaaah* »), le ton de l'interjection est neutre. Aki continue son discours et entame une nouvelle UCT où il rajoute qu'il aime bien le chou chinois dans la soupe au miso mélangé. *Aaaa* peut donc être considéré un régulateur discursif car il n'interrompt pas la prise de parole du locuteur. En même temps, il montre la compréhension de la nouvelle information.

Comme dit *supra*, *aaaa* est un régulateur qui montre la compréhension d'une information que l'allocutaire ne connaissait pas ou la reconnaissance d'une information qui était déjà stockée dans son système cognitif.

6.2.1.2 A dans des unités combinées

A peut être utilisé en combinaison avec d'autres éléments. Dans ce cas, ses fonctions varient. Dans le corpus, on a repéré les unités combinées suivantes. On a déjà analysé la

¹⁶⁰ L'*awase miso* est un mélange de deux types de miso différents.

plupart d'entre elles dans les sections précédentes, les numéros des exemples sont précisés entre parenthèses.

- *a hai hai* + HT (cf. *supra* 6.1.1.2) ;
- *aaa naruhodo* + HT (cf. *supra* ex. 44) ;
- *a naruhodo ne* (cf. *supra* ex. 31) / *aaa naruhodo ne* / *a naruhodo naaa* ;
- *a naruhodo hai hai* (cf. *supra* 6.1.1.2) ;
- *aaa naruhodo ne* + HT *naruhodo* / *a naruhodo ne naruhodo ne* (cf. *supra* ex. 60) ;
- *a sō* + HT (cf. *supra* ex. 48) ;
- *a sokka* / *aaa sokka* + HT (cf. *supra* 6.1.4.6) ;
- *aaaa sō iu koto nan ya* + HT (cf. *supra* ex. 57) ;
- *a* + HT *a* + HT *a* + HT *a* + HT *a sō da ne* (cf. *supra* ex. 43) / *aaa sō da ne* + HT (cf. *supra* ex. 50) ;
- *a sō nan* ;
- *aaa sō nan da* / *a sō nan da* + HT / *a sō nan ya* (cf. *supra* ex. 53) ;
- *a* + HT *a* + HT *a* + HT *un* + HT ;
- *aaaa wakaru* (cf. *supra* ex. 66) ;
- *un* + HT *sō a tashika ni tashika ni tashika ni* + HT (cf. *supra* ex. 61).

La différence entre *a* et *ā* est moins importante lorsqu'ils sont mobilisés dans des unités combinées (Endo, 2018 : 155). Par exemple, aussi bien *a sō* (« ah oui »), que *ā sō* (« aaah oui ») sont utilisés pour signaler la réception d'une nouvelle information (*ibid.*).

Quand *a* ou *ā* sont combinés à des éléments comme *sō da ne* (« ah, c'est ça ») ou *tashika ni* (« en effet », « sûrement »), ils renforcent un accord ou ils confirment une information donnée. Lorsqu'ils accompagnent des éléments comme *hai hai* (« oui oui »), *naruhodo* (« je vois », « je suis d'accord »), *sokka* (« je vois »), *sō iu koto nan ya* (« c'est ça »), *sō nan da/sō nan ya/sō nan* (« ah bon »), *un* (« oui »), *wakaru* (« je comprends »), ils expriment la reconnaissance ou la compréhension d'une information. Ces résultats confirment ceux des études antérieures (Furukawa, 2010, Imaishi, 1993 ; Matsuda, 1988 ; Szatrowski, 1993).

Une autre interjection qui peut être employée en japonais avec une fonction régulatrice est *e*.

6.2.2 E (« oh » ; « quoi ? »)

E est une interjection qui montre l'étonnement.

(Émotion) Mot prononcé quand on est surpris.¹⁶¹ « Oh, c'est trop cool »
(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Lorsque l'allocutaire l'emploie sans l'intention de prendre la parole, *e* joue le rôle de régulateur discursif. Parfois, il est prononcé avec un allongement vocalique qui marque un étonnement encore plus fort.

Dans l'exemple *infra*, le sujet de discussion est la soupe au miso. Cet exemple s'inscrit dans la continuité du discours de l'exemple 68. En particulier, ici, Aki affirme ne pas aimer la soupe au miso avec du wakame.

(69) AKI – DAI 00:04:12.520 – 00:04:17.902

1. AKI |shokudō |mo sa
cantine aussi PINT
à la *cantine aussi*
|---->
DAI |---->
2. DAI |*n*|
rég.
mh
HT
|---->
AKI ---->|

DAI |(0.5)
|---->
3. AKI |wakame hait[teru yan]|
wakame être mis.DUR COP[§].NÉG
il y a du wakame non ?¹⁶²
DAI [*wakame haitteru*]
wakame être mis.DURR
il y a du wakame
HT

AKI |rg|
DAI |---->
4. AKI >dakara< amari miso shiru nomehen nen|
pour cela pas beaucoup miso soupe boire.NÉG[§] PÉ
du coup je ne prend presque pas de soupe au miso

¹⁶¹ (感) 驚きを感じたときに発する語。えっ。「一、すごいじゃないか」 Traduit du japonais par nous-même.

¹⁶² Sous-entendu : dans la soupe au miso.

DAI

--->|

5. DAI *HT*

(0.4)

6. DAI **eeee**
oooh
oooh

Dans la première UCT de ce passage, Aki introduit une précision, la cantine universitaire. Le focus sur ce nouveau thème est donné à travers la particule interjective *sa* et le regard vers l'interlocuteur, qui appellent une réaction. Daisuke se montre alors être prêt à écouter la suite en mobilisant le régulateur *n* accompagné d'un hochement de tête. Aki porte donc l'attention sur le fait que dans la soupe de la cantine il y a du wakame, en demandant une confirmation à Daisuke qui la lui donne à travers une répétition. Cette précision constitue le contexte explicatif de l'information principale, qui est transmise à la ligne 5, à travers l'emploi de la tournure explicative *da kara* notamment. Ayant reçu cette information, c'est-à-dire le fait qu'Aki ne boit presque jamais la soupe au miso de la cantine universitaire, Daisuke hoche d'abord la tête pour afficher sa compréhension, ensuite, après une pause de 0.4 millisecondes, il mobilise le régulateur *eeee*, qui signale une sensation de surprise, notamment à travers l'allongement vocalique. Ici, l'intonation reste assez neutre, mais dans d'autres cas elle est montante (cf. *supra* 6.1.7.1). Dans notre corpus, le régulateur *e* est mobilisé 8 fois, dont une fois par Aki, 2 fois par Haruhi, 1 fois par Noriko et 3 fois par Keiko. Il a toujours la même fonction : l'expression de l'étonnement.

Parfois, *e* est prononcé avec une intonation interrogative. Dans ce cas aussi, il exprime une sensation de surprise chez l'allocutaire. Sanae l'emploie deux fois lorsque Noriko relate le déroulement d'un cours de chant. Pendant ce cours, une des élèves chantait faux et l'enseignante cherchait de comprendre qui c'était.

(70) SAN – NOR 00:17:58.462 – 00:18:03.185

1. NOR ((bouge les deux bras vers la droite))
>|soshitara< kotchi no mezo|dewanai mitai ni natte|
alors par ici P^{DET} mezzo-soprano – COP.NÉG APP
devenir.PC
alors elle a dit ce n'est pas dans ce groupe de
mezzo-soprano

|rg|

SAN |>>--->

2. SAN |e?
expr.de surprise
quoi ?
SAN |--->
3. NOR ((bouge les deux bras vers la gauche))
|kotchi no mezo |desu mitai ni na[tte]
ici P^{DET} mezzo-soprano COP. APP devenir.PC
c'est dans ce groupe de mezzo-soprano
SAN [e?]
expr.de surprise
quoi ?
NOR |--->
SAN |--->
4. NOR |sensei ga kurukuru mawaridashita no
enseignant NOM en rond commencer à tourner.PASSÉ NMLZ
la prof a commencé à tourner en rond
SAN |--->>
NOR |--->>

Dans l'exemple *supra*, on peut considérer *e* comme un régulateur. Effectivement, même s'il est prononcé avec une intonation interrogative, il n'est pas traité comme une véritable question et n'interrompt pas la parole de la locutrice principale. On retrouve deux autres occurrences, une mobilisée encore une fois par Sanae et une mobilisée par Daisuke.

E est employé dans une seule unité combinée « *eee sō* » (« ooh vraiment ? »), qu'on a analysée dans le paragraphe relatif au régulateur *sō* (cf. *supra* 6.1.4.3).

6.2.3 *Hē* (« oh », « wow »)

Hē est une autre interjection qui manifeste une réaction émotive à propos d'une information reçue.

(Émotion) Son émis lorsqu'on est impressionné, étonné ou surpris. « Oh, je ne le savais pas »¹⁶³

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Cette interjection a été considérée comme un signal de réception d'une information nouvelle (Iwasaki, 1997 : 667), comme une expression de surprise (Moriyama 1989 : 79, Hayashi, 2001 : 326) et également comme une expression d'intérêt (Szatrowski, 1993 : 70).

¹⁶³ (感) 感心したり、あきれたり、驚いたりしたときに発する声。「一今初めて聞いたよ」
Traduit du japonais par nous-même.

Hē a différentes fonctions dans le développement des séquences d'information, qui peuvent être révélées par le contexte séquentiel, la forme du tour et la prosodie entre autres (Mori, 2006). Dans certains contextes, il peut exprimer une évaluation des informations reçues. Parfois, il est mobilisé alors que le discours du locuteur n'est pas syntaxiquement complet, mais l'information peut être considérée comme complète en termes de prosodie et de contenu transmis jusque-là (*ibid.* : 1192). Il peut également se produire au milieu d'une information projetée¹⁶⁴. Dans ce cas, il est alors traité comme un encouragement à la progression ou comme un « initiateur de réparation », c'est-à-dire un élément qui sert à insérer une clarification pour la transmission de l'information (*ibid.* : 1175). Dans les cas où il est utilisé après un signal de réception de nouvelles information (par exemple *a hontō*, « ah bon ? »), *hē* affiche la position ou l'évaluation de l'allocutaire à propos de l'information (*ibid.* : 1180).

Par ailleurs, les caractéristiques prosodiques de *hē*, comme la longueur et le contour de hauteur, peuvent varier considérablement (*ibid.*). Quand *hē* accompagne un signal de réception ou de compréhension d'une nouvelle information, il a tendance à être court et à être produit avec un ton plat (*ibid.* : 1188). Quand il anticipe un changement de sujet, il a tendance à être plus long et à être produit sur un ton plat. Quand il est mobilisé seul, la longueur et le ton peuvent varier. Plus une nouvelle information est surprenante ou significative, plus l'allocutaire allonge et augmente le ton de *hē* (*ibid.* : 1191)¹⁶⁵.

L'extrait suivant s'inscrit dans un tour prolongé de Daisuke dans lequel il déclare que le type de viande qu'il préfère manger est la langue de bœuf (*tan*). Il explique quelle est sa consistance et de quelle manière la déguster.

(71) AKI – DAI 00:14:47.800 – 00:14:54.821

```

1. DAI   ato      remon de |taberu n   da yo
         et puis citron avec manger NMLZ COP PÉ
         et puis je le mange aussi avec du citron
                               |--->

```

```

           | (1.0)
DAI       |--->

```

¹⁶⁴ Par projection, on entend le phénomène par lequel le locuteur indique, par la syntaxe, la prosodie, l'implication séquentielle ou d'autres moyens, qu'il y a encore d'autres informations à transmettre (Sacks, 1974 ; Jefferson, 1978 ; Goodwin, 1984).

¹⁶⁵ Mori affirme que la relation entre l'allongement et le contour ascendant dramatique (ce qu'elle appelle l'emphase prosodique) et la force des réactions exprimées peut probablement s'appliquer à d'autres marqueurs.

2. AKI ↑**heeee**[**eeeeeee**]
 quoi
 wooow, vraiment ?
 DAI |--->
3. DAI [dakara xxx]
 pour cette raison
 du coup xxx
 |--->

 |(0.8)
 DAI ((imite le geste de manipulation de baguette))
 |--->
4. DAI sō remon| |(.) de (0.4) kō |tsukete
 cela citron avec de cette façon ajouter.PC
 c'est ça tu ajoutes le citron comme ça
 --->| |--->>
 AKI |--->>

Dans les séquences précédentes, Aki avait affirmé ne jamais avoir goûté ce type de viande. Il ne connaît donc pas la façon de la cuisiner. Dans cette séquence, Daisuke informe Aki qu'il a l'habitude de l'assaisonner avec du citron. À la fin de cette UCT, après une pause d'une seconde pendant laquelle il « enregistre » probablement cette information, Aki mobilise le régulateur *hē*, qui dure 2 secondes et 210 millisecondes et a une intonation fortement montante. On retrouve donc l'emphase prosodique citée par Mori (2006). En employant ce régulateur, Aki se montre très surpris.

Ce régulateur est également mobilisé par Daisuke, à la fin d'une UCT où Aki explique à quelle partie du bœuf correspond le Chateaubriand (*innāmassuru no domannaka ya nen*, « c'est en plein milieu du muscle interne »). D'abord il réagit par *naruhodo*, ensuite, après une pause de quelques secondes, il réagit par *heeee*, réalisé sur un ton plat et une durée courte (1,1 second). À travers ce *heeee* Daisuke manifeste une sensation de surprise par rapport à cette information qu'il ne connaissait pas auparavant. Cela correspond aux résultats de Mori qu'on a rapportés *supra*. La troisième et dernière occurrence de *heee* est mobilisée par Keizō, à la fin d'une séquence dans laquelle Haruhi raconte son expérience avec les gens qui distribuent des tracts dans la rue, dont elle affirme ne pas comprendre les intentions. Le *heee* mobilisé par Keizō est très court (0,5 secondes) et le ton de la voix est assez bas et neutre. Le degré de significativité et de surprise chez l'allocutaire, ici, n'est pas très élevé.

6.2.4 *Maa* (« à peu près ça »)

Maa est généralement classé comme une interjection, un *filler* ou un marqueur de discours. Dans le dictionnaire *Daijisen*, il est catégorisé comme un adverbe (副, *fuku*) utilisé

Pour donner son avis tout en montrant quelques hésitations. « Il faudrait que tu devrais arrêter. » « Il devrait gagner. »¹⁶⁶

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Maa adoucit les énoncés (Nakada, 1991), transmet un sentiment d'ambiguïté et d'incertitude (Togashi, 2002), exprime une hésitation (Mizutani et Mizutani, 1981), ou indique une confirmation passive (Kawakami, 1993). À travers *maa*, le locuteur montre accepter les limites de la situation et se contenter d'un choix moins préférable (Morita, 1989) mais qui se présente comme le seul choix disponible pour tous les interactants (Okada, 1994). Cependant, les réponses introduites par *maa* sont normalement considérées comme des réponses positives car elles affichent une confirmation ou un accord partiel (Arita, 2021 : 16).

Dans notre corpus, *maa* est employé deux fois en tant que régulateur discursif, suivi par la particule énonciative *ne*. Dans l'extrait *infra*, Keiko et Yukiko discutent des examens à l'université. Yukiko raconte comment s'est passé son examen de français.

(72) KEI – YUK 00:03:34.917 – 00:03:40.619

1. YUK de |
et
et
---> |
KEI ---> |

(0.5)

2. YUK futsu narabikae wa |maa mada mashi |yatten
généralement constitution de phrases TH à peu près
pas catastrophique faire*.DUR
généralement les exercices de constitution de
phrases ça va à peu près
|--->
KEI |--->

¹⁶⁶ 多少のためらいを持ちながら、意見を述べるさま。「一やめたほうがいい」「まあ彼が勝つだろう」 Traduit du japonais par nous-même.

3. KEI |*n*|
 rég.
 mh
 HT
 |--->
 YUK --->|
4. YUK |kedo=
 mais
 mais
 KEI |--->
5. KEI =maa| ne
 à peu près PÉ
 oui à peu près
 --->|

 (0.3)
6. YUK |nanka |onaka nari sō yatte sa
 euh ventre sonner APP faire.PC PÉ
 mon estomac était sur le point de gargouiller
 |--->>
 KEI |--->>

En parlant des exercices qu'elle a dû faire dans le cadre de l'examen, Yukiko précise qu'il y a eu celui de constitution de phrases (*narabikae*). Elle affirme qu'en quelque sorte (*maa*), pour ce type d'exercices, elle s'est débrouillée. Dans un premier moment, Keiko acquiesce à travers le régulateur *n* (« mh ») accompagné d'un hochement de tête, immédiatement après elle remploie le mot *maa* utilisé d'abord par sa camarade en ajoutant *ne*. À travers ce signal, elle montre donc être plus ou moins d'accord avec ce qui a été dit par sa partenaire de conversation. Cet accord est renforcé par la particule énonciative *ne*, qui établit un terrain d'entente commun entre les interactants.

Dans ce deuxième exemple, Keizō parle de comment il se prépare pour le voyage vers sa ville natale.

(73) KEI – HAR 00:08:56.200 – 00:09:09.226

1. KEI reizoko no nakami wa kara ni naritsutsu aru
 frigo P^{DET} contenu TH vide RÉS devenir.PROGR exister
 mon frigo se vide progressivement
2. HAR ooo (.) kashi[koi]
 oh intelligent
 ooh c'est malin
 KEI [ato] edamame to sukiyakidon shika nai
 (.) reitō shokuhin

puis edamame P^{coord} sukiyakidon seulement exister.NÉG
surgelé nourriture
*et puis il me reste des edamame¹⁶⁷ et des sukiyakidon¹⁶⁸
de la nourriture surgelée*

(0.3)

3. HAR aaaa
ah
aaah

1. KEI un(0.5)iya kashikoi na tte iu ka oya kara iwareteru
kara
oui non intelligent PÉ CIT dire INT parents par
dire.PASS puisque
*oui je sais pas si c'est malin c'est plutôt parce que
mes parents m'ont dit de le faire*

2. HAR n maa ne
mh à peu près ça PÉ
mh c'est (à peu près) ça

(1.0)

Dans ce passage, Keizō dit vider son frigo en vue de son voyage imminent. Haruhi réagit alors avec une évaluation, « c'est malin » (*kashikoi ne*) et quand Keizō rétorque qu'il l'a fait parce que ses parents lui ont suggéré de le faire, Haruhi emploie le régulateur *n maa ne*. À travers ce signal, Haruhi montre une confirmation passive de ce qui a été dit (Kawakami, 1993).

Pour résumer, dans le premier extrait analysé, *maa ne* montre un accord total avec le propos du locuteur, car le locuteur-même utilise *maa* dans son propre discours. Dans le deuxième extrait, *maa ne* mitige l'affirmation du locuteur en exprimant une confirmation passive chez l'allocutaire.

6.2.5 Ō (« ooh »)

Ō est une interjection qui, tout comme ē ou hē, peut montrer de l'étonnement.

(Émotion)

1. Mot que l'on dit lorsqu'on est ému par quelque chose. « Oooh, c'est beau. »

¹⁶⁷ Les *edamame* sont des fèves de soja immatures consommée notamment au Japon, en Chine et en Corée.

¹⁶⁸ Il s'agit d'une recette à base de tranches de viande de bœuf, légumes, champignons shiitake, tofu.

2. Mot prononcé lorsqu'on est surpris par quelque chose d'inattendu ou que l'on se méfie de quelque chose. « Oooh, ça me surprend »
3. Mot prononcé lorsque l'on se souvient ou que l'on comprend soudainement à quelque chose. « Oooh, c'est vrai. »¹⁶⁹

(*Daijisen*, version électronique, 2013)

Dans certains cas, *ō* peut également manifester la reconnaissance d'une information déjà connue par l'allocutaire.

Lorsqu'il n'interrompt pas la construction du discours, *ō* peut jouer le rôle de régulateur discursif. Dans l'exemple *infra*, Keizō raconte le déroulement d'un spectacle auquel il a participé.

(74) HAR – KEI 00:02:41.600 – 00:02:48.860

1. KEI e >a|nō< [sono|] kyasuto ga
 euh euh ce casting NOM
euh le casting
 |rg|
 HAR |---->
 [un]
 oui
oui
2. HAR |un
 oui
oui
 |---->
3. KEI |sono hhh ryokōsha no
 ce hhh voyageur NMLZ
ce voyageur
 |---->
 HAR |---->
4. HAR |un
 oui
oui
 |---->
5. KEI |ichiban shaberu yaku ga kawamura kun |na n yo
 le plus parler personnage NOM kawamura HON COP NMLZ PÉ
le personnage qui parle le plus était kawamura-
kun
 |---->
 HAR |---->

¹⁶⁹ (感) 1. 物事に感動したときに発する語。「一、きれいだ」2. 意外なことに驚いたり不審に感じたりしたときに発する語。「一、驚いた」3. 急に思い出したり思い当たったりしたときに発する語。「一、そうだ」。Traduit du japonais par nous-même.

6. HAR |oo|oo
 ooooh
 ooooh
 |--->
 KEI --->|

7. KEI |de
 et
 et
 |--->>

Le premier régulateur qu'on retrouve dans cet extrait est *un*, que Haruhi mobilise immédiatement après un regard de Keizō dans sa direction. Dans les lignes suivantes, Haruhi continue à encourager la progression du discours à travers le régulateur *un*. Ensuite, Keizō informe Haruhi du fait que la personne qui jouait un rôle prépondérant était Kawamura-kun. On remarque l'emploi de la particule *yo* à la fin de l'UCT (ligne 6), particule énonciative mobilisée lorsqu'on transmet une information inconnue de l'allocutaire, et qui, tout comme les autres particules énonciatives, sollicite des régulateurs discursifs. Haruhi exprime alors une réaction émotive à travers l'interjection *oooo*. L'expression du visage est réjouie et le ton de voix, quoique neutre, dénote une sensation de surprise. *Oooo* peut être considéré comme un régulateur car il n'interrompt pas le discours du locuteur et, bien au contraire, lui fournit des éléments lui permettant de comprendre que l'allocutrice le suit et qu'il peut continuer sa narration.

Dans le corpus, ce régulateur est utilisé 6 fois, 5 fois par Haruhi et 1 fois par Noriko. Dans tous les cas, il montre de l'étonnement. On pourrait penser qu'il s'agit d'un régulateur privilégié par les interactantes de sexe féminin mais le faible nombre d'occurrences ne nous permet pas de soutenir cette hypothèse.

6.2.5.1 *Ho* (« oh ! »)

Dans nos données, l'interjection *ho* est utilisée une fois par l'allocutaire pendant la construction du tour du locuteur. Il s'agit de l'interjection *o* (« oh ») prononcée avec une inspiration initiale.

Cet extrait constitue la suite de l'exemple 48, dans lequel Keizō affirmait vouloir sécher le *bukatsu* pour aller au cinéma.

(75) HAR – KEI 00:11:07.300 – 00:11:16.872

6.3 Les unités complexes en japonais

On a vu dans la section 5.3 que les unités complexes étaient des unités assez longues constituées de régulateurs verbaux et non verbaux qui se suivaient au sein de plusieurs tours. Dans le corpus japonais, on en a repéré seulement une. La différence avec le français est probablement due au fait qu'en japonais, on segmente prosodiquement et pragmatiquement les unités de construction de tours. Par conséquent, les régulateurs courts et rapides, placés à la fin des UCT, sont privilégiés.

Dans cet extrait, Daisuke raconte ce qu'il a fait le soir avant et Aki montre son écoute active à travers plusieurs régulateurs successifs.

(76) AKI – DAI 00:19:19.960 – 00:19:28.340

1. DAI |oden| |katt oita n ya
 oden acheter.PC prévoir.PASSÉ NMLZ COP*
*j'ai acheté de l'oden*¹⁷⁰
 |--->
 AKI |>>--->|
2. **AKI *aaaa[a] |**
aaaaah
aaaaah
***--->**
- DAI [*nan]ka|ode- ichi|nin mae bun oden ga [aru]
 euh ode- une personne pour portion oden NOM exister
ils vendent de l'oden pour une personne
 --->| |--->
- AKI *--->**
- [|*un]
 oui
 oui
 *--->
3. DAI |*futafukuro setto ni natteru yatsu atte
 deux sacs menu RES devenir.DUR truc exister.PC
c'est un menu qui est dans deux sacs
 |--->
AKI *--->
4. DAI *oden tabeyō |to omotte|
 oden manger.VOL CIT penser.PC
j'ai voulu manger de l'oden
 --->|
- AKI *--->**

¹⁷⁰ Plat mijoté chaud avec des légumes, du tofu et des produits à base de poisson qui se mange généralement en hiver.

|---->

AKI | (1.6) * (0.2)
 |---->*
 |---->>

Le premier régulateur qu'Aki emploie est *aaaa* (« aaah ») avec un hochement de tête, qui est un signal de compréhension de la première information saillante. Il continue ensuite à hocher la tête pendant toute la construction de l'UCT qui suit, à la fin de laquelle il mobilise un autre régulateur de compréhension, *un* (« oui ») + HT. Le hochement de tête se poursuit jusqu'à la fin de l'UCT suivante et pendant le silence. En hochant la tête pendant ce silence, il montre ne pas avoir l'intention de prendre la parole. On voit donc que dans ce cas, le hochement de tête prolongé représente un encouragement à la construction du discours et, mobilisé après une information nouvelle, il signale la compréhension de celle-ci.

Les fonctions des hochements de tête régulateurs en japonais vont être analysées plus en détail dans la section *infra*.

6.4 Les unités non verbales en japonais

Comme dans le cas du français, en japonais, on retrouve des hochements de tête bimodaux et unimodaux. Ayant étudié les fonctions des hochements de tête bimodaux *supra*, dans cette section, on se focalise sur les hochements de tête qui sont mobilisés seuls.

Dans une conversation en japonais, les hochements de tête accompagnent la plupart du temps les *aizuchi* (Maynard, 1990), mais les hochements de tête unimodaux sont également courants. Les locuteurs japonais hochent la tête trois fois plus fréquemment que les locuteurs anglophones américains (Maynard 1993, cf. 2.3.2.2.1). L'une des explications principales de cette différence est le fait que, dans la conversation japonaise, le locuteur aussi hoche souvent la tête, en particulier à la fin d'une unité grammaticale, dans le but de solliciter des *aizuchi* chez l'allocutaire (Kita et Ide, 2007 ; Maynard 1986, 1987). Il a également été remarqué que, dans la conversation japonaise, le locuteur et l'allocutaire hochent souvent la tête simultanément (Maynard, 1987) et les hochements de tête simultanés peuvent former une séquence (Kita, 1996, 1999). Dans nos analyses, on n'a pas tenu compte de la fréquence des hochements de tête des locuteurs, mais on a pu

constater que ceux-ci influencent effectivement l'emploi des hochements de tête chez l'allocutaire.

Dans le corpus, on a repéré 268 hochements de tête unimodaux. L'exemple ci-dessous est tiré de la conversation entre Noriko et Sanae. Sanae pose une question à Noriko concernant sa photo de profil sur un réseau social.

(77) NOR – SAN 00:07:10.592 – 00:07:14.476

1. SAN e noriko¹⁷¹ |sa
hé noriko PINT
toi
|---->
2. NOR |*HT*
|---->
3. SAN |ima* toppu ga sa
maintenant photo de profil NOM PINT
maintenant dans la photo de profil
NOR ---->*
SAN |---->
NOR |---->
4. SAN |seifuku da yo ne
uniforme scolaire COP PÉ PÉ
tu portes l'uniforme n'est-ce pas ?
|---->
NOR |---->
5. NOR |a >*sō sō sō sō*<
ah cela cela cela cela
ah c'est ça oui oui oui
HT
|---->
SAN |---->
6. SAN |metcha kawaikunai ?
trop mignon.NÉG
tu es trop mignonne non ?
|---->>
NOR |---->>

Comme on peut le remarquer en observant les lignes 1 et 3, le hochement de tête est mobilisé en tant que régulateur verbal dès le début de l'unité de construction du tour. Dans cet extrait, il suit la particule *sa*. *Sa* est une particule interjective que le locuteur mobilise

¹⁷¹ L'interactante prononce le vrai prénom de son interlocutrice qui a été anonymisé avec le prénom qu'on lui a attribué.

pour garder la parole en affichant une non-négociabilité (cf. *supra* 1.6.2). Après *sa*, il est donc assez fréquent que l’allocutaire emploie un régulateur discursif pour manifester son écoute active, comme dans l’extrait ci-dessus. Le hochement de tête a, dans ce cas, une fonction d’encouragement à la progression du discours¹⁷².

Dans l’exemple 64, le hochement de tête sert aussi à appuyer la construction discours. Dans ce cas, il est mobilisé d’abord après la forme suspensive *-te*, ensuite, au tout début d’une nouvelle UCT, après la particule *de* (*kūpon de*, « avec un coupon »). On le retrouve également après la forme verbale *-tara*, qui laisse entendre que l’énoncé n’est pas terminé et que l’information principale n’a pas encore été donnée (cf. *supra* ex. 59).

Le hochement de tête peut également signaler la compréhension d’une information ou d’une explication. Dans ce cas, on le retrouve notamment après les particules explicatives *kara* et *na no de* et après une nouvelle information, généralement transmise avec une intonation descendante.

Les hochements de tête sont aussi mobilisés après des particules conjonctives comme *kedo* (« mais »), après des fillers comme *nanka* (« euh »), après des tournures comme *mitai na* (« comme »), après la copule *na* et le nominalisateur *n* suivis de la copule *ya*, après la particule suspensive *shi*. En début de tour, ils sont utilisés après les particules *ga*, *de*, *wa*, *to*, *no*. Parfois, ils sont accompagnés des éléments paraverbaux comme le rire ou le sourire.

Tout comme en français, on retrouve des hochements de tête longs qui se déroulent pendant un tour entier ou plusieurs tours. Ce sont notamment les interactants de sexe masculin qui les utilisent (Keizō, Aki, Hiro). On a vu déjà un exemple dans la section précédente (cf. ex. 76). Par ailleurs, comme dans le cas du français, les hochements de tête sont mobilisés avant ou après un régulateur verbal. Par exemple, dans l’extrait 64, on remarque une alternance régulière entre le hochement de tête et le régulateur *n* (« mh ») et *n* (« mh ») + HT. Cela correspond à ce qui avait démontré par Kogure (2007), autrement dit, les hochements de tête et les *aizuchi* peuvent former une séquence en boucle multimodale. Dans les données, ils apparaissent :

- Avant le régulateur *hai*
- Avant le régulateur *naruhodo*, *naruhodo* + HT

¹⁷² Dans ce cas, on ne peut pas considérer *a sō sō sō* + HT comme un *aizuchi*, car il est mobilisé en tant que réaction à une question (« tu portes l’uniforme, n’est-ce pas ? »). Il s’agit plutôt d’une réponse.

- Avant le régulateur $un + HT$, $un + HT un + HT$, $un un un un + HT$, $un un un un un + HT$, $n, n + HT$, $n n + HT$, $n n n + HT$.

Quand le hochement de tête est mobilisé avant le régulateur, soit il signale un encouragement à la progression du discours ($HT \rightarrow n + HT$, $HT \rightarrow n n + HT$, $HT \rightarrow un + HT$), soit il indique la compréhension d'une information qui est ensuite manifestée explicitement à travers un régulateur verbal ($HT \rightarrow hai$, $HT \rightarrow n + HT$, $HT \rightarrow naruhodo$). Dans le cas de $HT \rightarrow naruhodo + HT$, le hochement de tête signale un encouragement à la progression du discours, $naruhodo + HT$ signale la compréhension de l'information qui est finalement transmise (cf. *supra* 6.1.3).

Quand le hochement de tête suit le régulateur, il exprime la même fonction de régulateur. Il peut donc encourager la construction du tour suivant ($n + HT \rightarrow HT$, $un + HT un + HT \rightarrow HT$) ou renforcer la manifestation d'une compréhension.

6.5 Synthèse des analyses

Dans les sections 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4, on a étudié les régulateurs discursifs japonais à travers une analyse séquentielle des contextes où ils apparaissent.

On a vu qu'en japonais, les régulateurs verbaux sont mobilisés dès le début de la construction du tour du locuteur pour montrer un encouragement à la progression du discours. C'est le cas de n (« mh »), un (« oui ») et $uuuuun$, $un un un$ (« oui, oui oui oui ») + HT , ce dernier recouvrant toute l'UCT.

Tout comme en français, en milieu de l'UCT ils sont employés pour signaler un encouragement à la construction du discours ($n n$, « mh mh » et ses formes répétées) ou la compréhension d'une information déjà connue ($hai hai$, « oui oui », $naruhodo$, « je vois », « en effet »). Toutefois, ils ne sont pas utilisés pour signaler un accord.

À la fin d'UCT, ils manifestent un accord, la compréhension d'une nouvelle information, une réaction émotive.

Parmi les régulateurs ayant une fonction d'accord, il y a le régulateur $sō$ (« c'est ça »), employé seul, dans des formes répétées ou en collocation avec d'autres lexèmes : $a sō$ (« ah c'est ça ») + HT , $aaa sō da ne$ (« aaah c'est ça ») + HT , $a + HT a + HT a + HT a + HT a sō da ne$, (« ah ah ah ah ah c'est ça »), $sō ya na$ (« c'est ça »). $Maa ne$ (« c'est à peu près ça »), ainsi que $tashika ni$ (« effectivement », « sûrement »), un (« oui ») et $un + HT sō a$

tashika ni tashika ni tashika ni + HT (« oui + HT c'est ça ah effectivement, effectivement, effectivement ») expriment également l'accord.

La compréhension d'une information est signalée par *a* (« ah ») et *ā* (« aaah »). La différence entre les deux réside dans le fait que le premier marque seulement la compréhension d'une nouvelle information, le deuxième montre aussi que l'information est déjà stockée dans le système cognitif de l'allocutaire. Cette distinction disparaît lorsque *a* et *ā* sont utilisés dans des unités combinées : par exemple, aussi bien *a sō* (« ah oui ») que *ā sō* (« aaah oui ») signalent l'acquisition d'une nouvelle information. Dans des collocations avec des lexèmes tels que *hai hai* (« oui oui »), *naruhodo* (« je vois », « je suis d'accord »), *sokka* (« je vois »), *sō iu koto nan ya* (« c'est ça »), *sō nan da/sō nan ya/sō nan* (« ah bon »), *un* (« oui »), *wakaru* (« je comprends »), les deux expriment la reconnaissance ou la compréhension d'une information. Des régulateurs comme *hai* et *naruhodo*, mobilisés seuls, dans des formes répétées ou accompagnés de particules énonciatives telles que *ne* signalent également la compréhension d'une nouvelle information.

Par ailleurs, contrairement au français, les régulateurs discursifs japonais n'expriment pas d'émotions négatives. Les émotions dégagées sont la surprise, notamment à travers les régulateurs *a sō nan da* (« ah bon ! »), *a sō nan ya* (« ah bon ! »), *eeee sō* (« ooooh c'est vrai ? »), *heee* (« ooh », « wow »), *ho* (« oh »), *maji de ?* (« sérieusement ? »), *oooo* (« ooooh ») et l'étonnement à travers le régulateur *e ?* (« quoi ? »).

Certaines unités, qu'on a appelées unités complexes, recouvrent plusieurs UCT. L'unité complexe *aaaaa* (« aaaaah ») + HT → HT → *un* (« oui ») + HT → HT est employée pour manifester la compréhension d'une information et l'encouragement à continuer la construction du discours.

Les régulateurs non verbaux sont mobilisés dès le début de l'UCT pour encourager la progression du discours. Au milieu du tour ou à la fin, ainsi que dans les unités complexes, ils peuvent également manifester la compréhension d'une information.

On a également vu les contextes d'apparition des régulateurs discursifs. Généralement, ils sont mobilisés après une pause, après un geste ou un regard du locuteur, après la forme verbale suspensive *-te*, après une particule, après une particule conjonctive comme *kedo*, après une information, après une intonation descendante qui laisse entendre que la construction du tour est terminée.

Dans le tableau *infra*, on propose une catégorisation des régulateurs japonais basée sur leurs fonctions dans le discours.

Régulateur	Position			Fonctions			
	Début	Milieu	Fin	Compr.	Accord	Émotion	Encour.
<i>a</i> (« ah »)			X	X			
<i>ā</i> (« aaah »)			X	X			
<i>a hai hai</i> (« ah oui oui ») + HT			X	X			
<i>aaa naruhodo hai hai</i> (« aaah je vois oui oui »)			X	X			
<i>a naruhodo naaa</i> (« aaah je vois »)			X	X			
<i>a naruhodo ne naruhodo ne</i> (« ah je vois je vois »)			X	X			
<i>a sō</i> (« ah c'est ça ») + HT			X		X		
<i>aaa sō da ne</i> (« aaah c'est ça ») + HT			X		X		
<i>a + HT a + HT a + HT a + HT a sō da ne</i> (« ah ah ah ah ah c'est ça »)			X		X		
<i>aaa sokka</i> (« aaah je vois »)			X	X			
<i>a sō nan</i> (« ah bon »)			X	X			
<i>a sō nan da</i> (« ah bon ! »)			X	X			
<i>a sō nan da</i> + HT (« ah bon »)			X	X		X (surprise)	
<i>a sō nan ya</i> (« ah bon ! »)			X			X (surprise)	
<i>aaa sō nan da</i> (« ah bon »)			X	X			
<i>aaa sō nan ya</i> (« ah bon »)			X	X			
<i>aaaa sō iu koto nan ya</i> (« aaaah c'est ça »)			X	X			
<i>aaaa wakarū</i> (« aaah je vois »)			X	X			
<i>e ?</i> (« quoi ? »)			X			X (étonnement)	
<i>eeee sō</i> (« oooh c'est vrai ? »)			X			X (surprise)	
<i>hai</i> (« oui »)			X	X			
<i>hai hai</i> (« oui oui »)		X	X	X			X
<i>hai hai hai hai</i> (« oui oui oui oui ») + HT <i>n</i> (« mh ») + HT → HT			X	X			
<i>hee</i> (« oooh », « wow »)			X			X (surprise)	
<i>ho</i> (« oh »)			X			X (surprise)	
<i>maa ne</i> (« c'est à peu			X		X		

près ça »)							
<i>maji de ?</i> (« sérieusement ? », surprise)			X			X (surprise)	
<i>n</i> (« mh »)	X		X				X
<i>n n</i> (« mh mh ») + HT			X				X
<i>n n n</i> (« mh mh mh ») + HT		X	X				X
<i>n n n n</i> (« mh mh mh mh ») + HT		X	X				X
<i>n n n n n</i> (« mh mh mh mh mh ») + HT		X	X				X
<i>n n n n n</i> (« mh mh mh mh mh ») + HT		X	X				X
<i>n sō iu koto ne un</i> (« mh c'est ça oui ») + HT <i>wakaru</i> (« je vois »)			X	X			
<i>naruhodo</i> (« je vois »)		X	X	X			
<i>nnn naruhodo ne</i> (« mmmh je vois »)			X	X			
<i>oooo</i> (« ooooh »)			X			X (surprise)	
<i>sō</i> (« c'est ça »)			X		X		
<i>sō sō</i> (« oui oui ») + HT			X		X		
<i>sō sō sō</i> (« oui oui oui ») + HT			X		X		
<i>sō sō sō sō sō sō</i> (« oui oui oui oui oui oui »)			X		X		
<i>sō ya na</i> (« c'est ça »)			X		X		
<i>tashika ni</i> (« effectivement », « sûrement », « sûrement »)			X				
<i>un</i> (« oui »)			X	X			
	X		X		X		X
<i>un naruhodo ne</i> (« oui je vois ») + HT			X	X			
<i>un un</i> (« oui oui ») + HT			X				X
<i>un un un</i> (« oui oui oui »)			X				X
<i>un un un</i> (« oui oui oui ») + HT			X				X
<i>un un un un</i> (« oui oui oui oui »)			X				X
<i>un un un un</i> (« oui oui oui oui ») + HT			X				X
<i>uuuuun, un un un</i> (« oui, oui oui oui ») + HT	X	X	X	X			
<i>un un un un un</i> (« oui oui oui oui ») + HT			X				X
<i>un + HT sō a tashika ni tashika ni tashika</i>					X		

<i>ni + HT</i> (« oui + HT c'est ça ah effective- ment, effectivement, effectivement »)			X				
HT unimodal	X	X	X				X

Tableau 5. Régulateurs relevés dans le corpus japonais

Dans la section suivante, on aborde la dernière question de recherche : quelle est la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais ?

6.6 Analyse contrastive de la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais

Afin d'évaluer la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais, on s'est basée sur les paramètres établis par Schegloff (1993) : le domaine de référence, le dénominateur et le numérateur (cf. *supra* 4.8).

En partant de l'hypothèse que les locuteurs japonais utilisent un nombre majeur de régulateurs par rapport aux locuteurs français, deux analyses statistiques ont été effectuées.

Dans la première, le domaine de référence est la conversation, le dénominateur est la durée totale des conversations et le numérateur est le nombre de régulateurs discursifs verbaux et non verbaux dans les deux langues. Cette étape a permis de comparer la fréquence générale d'utilisation de ces marqueurs dans les corpus.

Dans la deuxième, le domaine de référence et le dénominateur sont les mêmes, mais le numérateur est constitué uniquement des hochements de tête unimodaux. Le but a été de comprendre si les français écoutent de façon plus « silencieuse ».

Pour le choix du test statistique, on s'est appuyée sur celui utilisée par Maynard (1986) pour calculer la fréquence des régulateurs discursifs (nommés, par elle, *backchannels*) en anglais et en japonais. Il s'agit du « test t » ou « test de student » (cf. *supra* 4.8).

6.6.1 Analyse de la fréquence des régulateurs verbaux et non verbaux dans les deux corpus

Dans cette analyse, le dénominateur est la durée totale des conversations (92 minutes et 30 secondes pour chaque langue) et le numérateur est le nombre total d'occurrences des régulateurs.

Le tableau suivant montre le nombre de régulateurs mobilisés dans chaque conversation ainsi que la moyenne générale pour chaque langue.

Dyades japonaises	Dyades françaises
KEI : 43 HAR : 97	JEA : 30 THI : 73
AKI : 33 DAI : 94	FRA : 31 THO : 116
HIR : 9 SHIN : 103	PIE : 84 GUI : 0
SAN : 172 NOR : 83	JUL : 39 HEL : 100
YUK : 61 KEI : 70	JAD : 126 MAR : 45
Moyenne générale : 76,5	Moyenne générale : 64,4

Tableau 6. Nombre de régulateurs mobilisés dans chaque conversation

La fréquence moyenne des régulateurs verbaux et non verbaux dans les conversations en japonais est plus élevée que celle des régulateurs verbaux et non verbaux dans les conversations en français. Néanmoins, la p-value obtenue à partir du t-test est 0,446832, ce qui dépasse la plupart des seuils de signification communément utilisés (tels que 0,05 ou 0,01). Ce résultat indique qu'il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les deux langues en ce qui concerne la fréquence des régulateurs verbaux et non verbaux. Dans le corpus, les locuteurs français et japonais les utilisent avec des fréquences similaires.

6.6.2 Analyse de la fréquence des hochements de tête unimodaux dans les deux corpus

On va maintenant examiner la fréquence des hochements de tête unimodaux en français et en japonais. Dans cette analyse, le dénominateur est également constitué de la durée totale des conversations. Le numérateur est le nombre d'occurrences des hochements de tête unimodaux dans les deux langues.

Dyades japonaises	Dyades françaises
KEI : 13 HAR : 11	JEA : 29 THI : 19
AKI : 6 DAI : 18	FRA : 21 THO : 72
HIR : 93 SHIN : 0	PIE : 70 GUI : 0
SAN : 34 NOR : 45	JUL : 25 HEL : 66
YUK : 31 KEI : 17	JAD : 35 MAR : 31
Moyenne générale : 26,8	Moyenne générale : 36,8

Tableau 7. Nombre de des hochements de tête mobilisés dans chaque conversation

La moyenne générale des hochements de tête dans les conversations en japonais est supérieure à la moyenne générale de ceux réalisés dans les conversations en français. Cependant, la p-value obtenue à partir du t-test est 0,257674. Tout comme pour l'analyse précédente qui tenait compte de la totalité des régulateurs verbaux et non verbaux, dans cette analyse, la p-value est supérieure aux seuils de signification communément utilisés. Cela suggère qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre la fréquence des hochements de tête dans les conversations en français et en japonais. L'hypothèse selon laquelle les interactants français emploient un nombre majeur de hochements de tête unimodaux n'est donc pas validée.

Les résultats obtenus dans cette troisième partie sont interprétés et commentés dans la conclusion de la thèse.

Conclusion

Cette thèse s'est attachée à décrire l'emploi des régulateurs discursifs en français et en japonais à partir de corpus de langues parlées en interaction.

On va maintenant récapituler les conclusions en commençant par une analyse contrastive des résultats obtenus. On interprétera ces résultats à l'aide de l'ethos communicatif, lequel fait référence aux normes et aux valeurs culturelles qui sous-tendent les pratiques discursives (cf. *supra* 1.7). En effet, l'utilisation des régulateurs est étroitement liée à la culture et à la manière dont les interlocuteurs perçoivent les interactions linguistiques.

Enfin, on montrera comment ce travail peut être utilisé pour améliorer l'enseignement des langues étrangères, en particulier celui du français et du japonais.

Les types de régulateurs discursifs en français et en japonais

L'analyse contrastive des données a permis de répondre aux questions de recherche :

- Quels sont les types de régulateurs discursifs en français et en japonais ?
- Quelle est leur position dans le discours ?
- Quelles sont leurs fonctions pragmatiques ?
- Quelle est leur fréquence dans les deux langues ?

Tout d'abord, les régulateurs ont été catégorisés en régulateurs verbaux et non verbaux. Parmi les régulateurs verbaux, on a repéré des unités lexicales qui ont un contenu sémantique, des unités non lexicales qui n'ont pas de contenu sémantique et des unités complexes, formées de plusieurs régulateurs verbaux et non verbaux qui s'enchaînent. On a constaté que dans les deux langues, les unités lexicales et non lexicales pouvaient être utilisées en collocation avec d'autres lexèmes en formant des unités combinées. Certaines d'entre elles peuvent subir un procédé de redoublement ou de répétition. C'est notamment le cas pour « oui », « ouais » et « mh » en français et *hai* (« oui »), *n* ([/N/], « mh »), *tashika ni* (« effectivement », « en effet », « sûrement »), *un* (« oui »), en japonais. Aussi bien en français qu'en japonais, la recherche a permis de montrer que ce procédé renforçait les fonctions exprimées par chaque régulateur.

L'étude révèle que le régulateur le plus utilisé dans le corpus français est « mh » et que son équivalent japonais *n* présente la même caractéristique. Cependant, « mh » est employé

62 fois, un nombre d'occurrences nettement mineur par rapport à son correspondant *n* qui est utilisé 264 fois¹⁷³. Dans tous les cas, aussi bien « mh » que *n* restent les régulateurs privilégiés par les interactants impliqués dans la recherche. Parmi les autres régulateurs les plus utilisés, on retrouve « ouais » en français (55 occurrences) et *un* (/uN/, « oui ») en japonais (55 occurrences).

Quant à « ah » et *a*, leurs fonctions sont légèrement différentes. Les deux régulateurs expriment la compréhension d'une information, tout en montrant un léger étonnement. Néanmoins, les formes prolongées « aaah » et \bar{a} n'ont pas les mêmes fonctions dans les corpus. En français, « aaah » est utilisé notamment pour exprimer une forte sensation de surprise, alors qu'en japonais, \bar{a} montre surtout que l'information était déjà connue par l'allocutaire.

Il a été observé que « oh » et \bar{o} expriment tous deux un étonnement, mais en japonais, \bar{o} est prononcé toujours avec un son prolongé. Par ailleurs, alors que l'emploi de « oh » est relativement rare en français avec une seule occurrence, en japonais, il est plus fréquent (6 occurrences).

En français, les unités complexes sont plus fréquentes (9 occurrences) et sont utilisées pour exprimer un accord. En japonais, on en a repéré seulement une et elle est mobilisée pour encourager la progression du discours et manifester la compréhension d'une information. Cela pourrait être dû au fait qu'en japonais, les particules interactionnelles segmentent les UCT de manière intonative (Morita, 2005 : 89) offrant l'opportunité aux interactants d'utiliser des régulateurs à des moments précis.

Concernant les régulateurs non verbaux, autrement dit les hochements de tête, on a pu constater que leurs fonctions dans les deux langues étaient similaires : soit ils accompagnent un régulateur verbal pour consolider ses fonctions, soit ils apparaissent seuls en début, au milieu ou à la fin du tour pour encourager la progression du discours ou pour signaler la compréhension d'une information.

Parfois, des hochements de tête prolongés sont réalisés. On pourrait croire qu'il s'agit d'une spécificité de la langue française dans laquelle une écoute plus « silencieuse » serait privilégiée. Pourtant, l'analyse des occurrences en japonais a montré que même dans cette langue, lors d'un tour prolongé du locuteur, on peut manifester son écoute à travers un hochement de tête long qui n'est pas accompagné d'un régulateur verbal.

¹⁷³ Il s'agit des formes simples, dans ce calcul on ne tient pas compte des formes répétées, des unités combinées ou complexes, etc.

Il convient également de remarquer qu'en français, certains gros mots, après avoir perdu leur sens propre, peuvent jouer le rôle de régulateur discursif. C'est notamment le cas de « merde » et de « putain ». Le premier est employé pour manifester de l'empathie face à une situation désagréable racontée par le locuteur. Le deuxième, mobilisé seul ou dans les unités combinées « oh putain », « ah ouais putain », exprime une sensation de surprise. Ce type d'emploi de gros mots n'est pas attesté dans le corpus japonais.

Les positions, les fonctions et la fréquence des régulateurs discursifs en français et en japonais

La position, les fonctions et la fréquence des régulateurs discursifs dans les deux langues vont maintenant être synthétisées.

La position des régulateurs dans le tour de parole montre qu'au début du tour, les interactants japonais emploient des régulateurs verbaux et non verbaux, alors que les interactants français mobilisent seulement des hochements de tête unimodaux. Les régulateurs en début de tour sont placés après *de* (« et »), après *ano* (« euh »), après des expressions comme *nanka sa* (« en fait »), après un nom suivi d'une particule. Ce résultat montre qu'en japonais, il est important d'encourager verbalement la construction du tour de parole du locuteur.

Au milieu et à la fin de tour, aussi bien les régulateurs verbaux que les régulateurs non verbaux sont utilisés par les interactants des deux langues.

Au milieu du tour de parole, en français, les régulateurs apparaissent après un regard, après un geste pictographe, à la suite d'une petite pause ou chevauchés aux mots du locuteur. En japonais, ils sont placés après un regard, après la particule *sa* suivie d'une petite pause, après la forme verbale suspensive *-te*, après une petite pause. En français, ils expriment les fonctions d'encouragement à poursuivre, d'accusé de réception, d'accord. En japonais, ce sont seulement l'encouragement et l'accusé de réception qui sont exprimés.

À la fin du tour de parole, en français, les régulateurs sont employés après une information donnée par le locuteur (accompagnée ou pas d'un regard), après des unités parenthétiques comme *tu vois*, après la particule énonciative *quoi*, à la suite d'une pause. En japonais, ils sont employés après une information donnée par le locuteur (accompagnée ou pas d'un regard), après la particule connective *kedo*, après une particule finale comme *ne*, après une pause. Dans les deux langues, ils signalent la compréhension d'une nouvelle

information, l'accord, l'incitation à poursuivre et la manifestation d'émotions. Néanmoins, en français, ces émotions sont également négatives : les interactants expriment aussi du dégoût et de l'indignation, tandis qu'en japonais ce ne sont que l'étonnement et la surprise qui sont manifestés.

Par ailleurs, l'étude montre qu'en français, les régulateurs sont également utilisés pour montrer de l'empathie. En japonais, l'empathie n'est pas exprimée au niveau verbal par les régulateurs discursifs, bien que cette fonction soit intrinsèque à leur emploi (Allen, 2019 ; Lebra, 1976 ; Maynard, 1989). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'aucune difficulté émotionnelle n'est évoquée par les interactants dans les conversations japonaises. Il conviendrait de procéder à une recherche ultérieure portant spécifiquement sur l'empathie, afin d'analyser comment l'expression de cette émotion est gérée dans les deux langues, tant sur le plan verbal que non-verbal. Dans tous les cas, ces fonctions correspondent à celles qui avaient été repérées par Maynard (1989) au sujet des *aizuchi* japonais¹⁷⁴.

Pour finir, en ce qui concerne la fréquence des régulateurs, l'hypothèse selon laquelle les locuteurs japonais en emploient un nombre plus important que les français n'a pas été validée. En effet, une analyse statistique effectuée avec le *test de student* a révélé qu'il n'y a pas de différence significative dans la fréquence des régulateurs en français et en japonais. Cela vaut pour l'ensemble des régulateurs verbaux et non verbaux et également pour les régulateurs non verbaux utilisés seuls.

Les résultats présentés jusqu'ici vont maintenant être interprétés à travers l'articulation entre les langues étudiées et les cultures dans lesquelles elles s'inscrivent. En adoptant cette approche, on s'écarte de la linguistique pure et on se rapproche d'une linguistique qui prend davantage en compte la nature réelle de son objet, produite par une société et une culture plutôt que par un système formel (Kerbrat Orecchioni, 2002 : 54).

Les régulateurs discursifs : un point de rencontre entre l'ethos communicatif français et l'ethos communicatif japonais

De façon générale, les cultures qui valorisent l'harmonie sociale et l'empathie sont des cultures à *ethos consensuel* dans lesquelles on a tendance à utiliser un style de

¹⁷⁴ Pour rappel, Maynard (1989) a classé les fonctions des *aizuchi* en cinq catégories : continuation, compréhension, accord, forte réponse émotionnelle, soutien envers le propos du locuteur. Elle en a ajouté une sixième quelques années plus tard, la demande de clarifications, mais pour nous cette fonction ne correspond pas aux régulateurs car elle interrompt la construction du discours.

communication indirect caractérisé par l'emploi de phatiques, de régulateurs, d'expressions qui adoucissent le propos (Béal : 2010, 60). La société japonaise, de même que les autres sociétés asiatiques, les pays anglo-saxons et les pays nordiques européens appartiennent à cette catégorie (*ibid.*).

En revanche, les cultures qui valorisent l'affirmation de soi et la confrontation verbale sont des cultures à *ethos confrontationnel*, où l'on privilégie un style de communication plus direct et catégorique sans forcément chercher à protéger la face¹⁷⁵ des autres. La France, tout comme les pays germaniques et méditerranéens, fait partie de ce type de sociétés (*ibid.*).

Les résultats de ce travail suggèrent que, bien qu'on attribue généralement au français et au japonais un *ethos* communicatif différent, ce n'est pas systématiquement le cas. En effet, dans cette étude, les différences principales résident dans le fait que les Japonais emploient des régulateurs verbaux dès le début de l'unité de construction du tour du locuteur, ce qui reflète l'importance accordée à l'harmonie sociale et à l'*omoiyari*¹⁷⁶, et qu'en français on utilise plus souvent des unités complexes marquant un accord fort, dans le but de montrer l'*engagement* dans l'interaction. Mais bien que ces modalités d'utilisation divergent, les locuteurs des deux langues ont recours aux régulateurs avec la même fréquence. Le japonais étant reconnu comme une langue à « haute fréquence » de régulateurs (Clancy et *al.*, 1996 ; Liu, 1987 ; Maynard, 1986 ; White, 1989), ces constatations mettent en évidence que l'emploi de ces signaux dans la gestion du flux conversationnel revêt une importance équivalente en français. Cette convergence dans l'emploi des régulateurs révèle un *ethos* communicatif commun entre les deux langues : celui de manifester la coopération dans la communication à travers une écoute active.

Ces conclusions peuvent constituer un point de départ solide pour l'enseignement des langues étrangères. En effet, « chaque culture a de la conversation une conception différente » (Béal, 1993 : 79) et pour cette raison, lorsque les conventions relatives aux dispositifs conversationnels ne sont pas partagées, des interprétations stéréotypées, des sensations de gêne et des malentendus peuvent surgir (*ibid.* ; Chick, 1985 ; Erickson, 1979 ; Gumperz, 1982 ; Tannen, 1980 ; White, 1989). Un exemple de « conséquence » du style interactionnel français est le fait que les Français soient considérés comme « impolis » ou « arrogants » par les anglophones australiens (Béal, 1993 : 18).

¹⁷⁵ Pour la définition de « face », cf. *supra* 1.1.2.

¹⁷⁶ Pour la définition d'*omoiyari*, cf. *supra* 1.7.2.

L'analyse conversationnelle permet de comprendre les systèmes culturels différents et de corriger les interprétations erronées que l'on peut faire de la culture de l'autre, en améliorant les relations entre individus (*ibid.*). Cette méthode est particulièrement utile pour le développement de la compétence communicative chez les apprenants d'une langue étrangère.

La compétence communicative

La compétence communicative ne se limite pas à la connaissance de la grammaire et du vocabulaire. Il s'agit d'une compétence globale qui englobe la capacité de produire et de comprendre des discours cohérents et structurés ainsi que la compréhension des règles sociales et culturelles qui régissent son utilisation dans différentes situations (Hymes, 1960 ; Moirand, 1982). Elle implique également la capacité de choisir la bonne stratégie de communication pour atteindre ses objectifs dans une situation donnée.

Dans une conversation, les objectifs principaux du locuteur sont pragmatiques et relationnels. Pour les atteindre, un message clair et compréhensible doit être fourni et, si nécessaire, ajusté en fonction des réactions de l'interlocuteur (par exemple en effectuant des reprises, des reformulations, des ajustements de débit, des restructurations de l'interaction, etc.) (Oursel, 2020 : 228). La compréhension en interaction repose sur un échange continu entre les participants : le locuteur est constamment attentif aux réactions de l'allocataire et s'y ajuste en conséquence, l'interlocuteur a la possibilité de négocier l'information et la signification au besoin (*ibid.* : 229).

Comme on a pu le constater dans cette recherche, les régulateurs discursifs jouent un rôle fondamental dans l'inter-gestion de la transmission du message. Pour cette raison, il est important que les apprenants maîtrisent ces signaux et sachent les employer correctement.

On pourrait supposer que la capacité à interagir ne nécessite pas d'enseignement particulier et qu'une immersion linguistique suffirait pour acquérir les éléments de cette compétence. Pourtant, différentes études, dont celle de Kasper et Rose (2002), montrent que cette approche ne permet pas d'acquérir une maîtrise complète et satisfaisante.

Exploitation des corpus : développement d'enseignements sur les signaux d'écoute

Une méthode pertinente dans l'apprentissage interculturel concerne le développement des compétences de réflexion critique, en faisant prendre conscience aux étudiants des variables culturelles et situationnelles en jeu dans l'interaction communicative et dans le style conversationnel (Erickson, 1986 : 314). De nombreux chercheurs en pragmatique préconisent une approche de l'apprenant en tant que chercheur, dans laquelle il observe et analyse des conversations réelles entre locuteurs natifs (Brown et Eisterhold, 2004 ; Riggenbach, 1999 ; Thonus, 2005).

L'apprentissage basé sur l'analyse de corpus oraux spontanés semble répondre parfaitement à ces besoins, car il permet d'avoir accès à des exemples authentiques de la langue telle qu'elle est réellement utilisée dans les situations de communication. Dans cette approche, les apprenants sont invités à formuler des hypothèses et à induire des règles à partir de l'examen des données, en découvrant les phénomènes et en mettant en lumière les particularités et les régularités qu'ils contiennent. Ce processus est mis en place à travers une série de supports qui permettent un accès à de nombreuses occurrences d'un même phénomène (Claudel, 2017b : 26). L'exposition à des conversations « brutes » aide les étudiants à développer des habitudes d'observation, à recueillir des informations sur les caractéristiques de l'interaction et les valeurs qu'elles reflètent (Knutson, 2009 : 1188), telles que l'engagement interpersonnel en français et l'*omoiyari* en japonais.

Cette approche peut être mise en place dans les cours de niveau avancé, dans lesquels les étudiants possèdent des compétences lexicales et grammaticales solides et peuvent donc mener une conversation assez aisément (*ibid.* : 1189). Mais il est possible d'acquérir, dès les niveaux débutants et intermédiaires, une connaissance des différents types de réactions telles que les régulateurs, la répétition, les réactions évaluatives, ainsi que des particules qui les appellent telles que « hein », « tu vois ? », « non ? » en français, ou les particules énonciatives en japonais.

Plus concrètement, l'exploitation des corpus de langues parlées en interaction, tels que les corpus constitués pour cette thèse, accompagnée d'un apprentissage des valeurs culturelles qui sous-tendent les deux communautés linguistiques, permettrait aux apprenants de ces deux langues de pouvoir :

- apprendre comment gérer l'organisation de l'interaction et notamment des tours de parole, dans les deux langues ;

- développer la capacité de montrer un accord, signaler d’avoir compris une information, manifester une réponse émotive ou de l’empathie ;
- comprendre des conversations informelles entre locuteurs natifs sur des sujets de la vie quotidienne ;
- acquérir une sensibilité aux valeurs culturelles de la France et du Japon.

Pour l’enseignement de la compétence interactionnelle, l’enseignant peut suivre les étapes d’exposition-conceptualisation, d’entraînement et de pratique libre (Oursel, 2020 : 234). Elles peuvent se dérouler individuellement, en groupes ou en binômes. À titre d’exemple, pour l’enseignement des régulateurs discursifs, les activités suivantes pourraient être proposées :

- anticipation : les apprenants répondent à des questions générales concernant le style interactionnel dans leur propre langue et dans la langue concernée. La notion de « régulateur discursif » est introduite ;
- sensibilité culturelle : les apprenants lisent un article sur l’ethos communicatif français ou japonais et discutent en groupes sur les différences et les similitudes avec leur propre pays ;
- compréhension globale : les apprenants écoutent et regardent plusieurs extraits du corpus et répondent à des premières questions sur l’attitude de l’allocutaire dans les conversations à l’étude ;
- repérage : à l’aide de la transcription écrite, ils repèrent les régulateurs discursifs mobilisés ;
- conceptualisation : les apprenants réfléchissent sur les fonctions des différents régulateurs et les répertorient dans un tableau ;
- entraînement contextualisé : à partir de consignes qui incluent un thème de discussion, des rôles interactionnels et des régulateurs discursifs donnés, ils construisent un dialogue ;
- pratique libre : les apprenants mènent une conversation informelle en binôme en essayant de réutiliser les expressions, les tournures et les régulateurs écoutés pour communiquer efficacement (Laurens, 2020 : 74).

Une telle séquence didactique rendrait également possible l’acquisition d’expressions idiomatiques courantes et de marqueurs de l’oral dont la signification et le sens n’apparaissent pas toujours dans les dictionnaires. On pense notamment à l’emploi non

normatif de certains lexèmes comme « carrément », « grave » ou « c'est clair » utilisés par les jeunes français ou à l'emploi des formes dialectales du Kansai par les jeunes japonais.

Perspectives

Cette thèse a fourni les premiers éléments de réflexions sur la manière dont les participants à une conversation en français et en japonais utilisent les régulateurs discursifs pour gérer et structurer les échanges. Cependant, elle présente certains aspects qui pourraient être développés à l'avenir.

Tout d'abord, le nombre de participants impliqués dans l'étude était assez limité. Il serait donc intéressant de tester les résultats obtenus sur un plus grand nombre d'interactants. De surcroît, l'emploi des régulateurs discursifs chez des locuteurs plus âgés pourrait également être examiné et être mis en rapport avec celui des jeunes. Il serait aussi intéressant de prendre en compte des données issues du japonais standard parlé dans la région de Tokyo.

Par ailleurs, l'analyse des traits prosodiques n'a pas été détaillée. Il pourrait être pertinent d'utiliser un logiciel tel que Praat pour analyser de manière plus précise les variations de ton et d'intonation chez les participants à la conversation. Cela pourrait aider à mieux comprendre comment ces indices prosodiques sont utilisés pour réguler le discours et comment ils peuvent être interprétés par les autres participants.

Bibliographie

- Abercrombie, D. (1972). « Paralanguage », *Communication in face to face interaction: selected readings*, 64-70.
- Adachi, T. (1997). « Fukushi ga bunmatsu keishiki ni ataeru eikyō [L'effet des adverbes sur la fin de la phrase] », *Hiroshima joshidaigaku kokusai bunkagakubu kiyō*, 3, 1-11.
- Adam, J. M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Bruxelles : Mardaga.
- Aiello, J. R. (1977). « A further look at equilibrium theory: Visual interaction as a function of interpersonal distance », *Environmental psychology and nonverbal behavior*, 1, 122-140.
- Alibali, M. W., Heath, D. C., Myers, H. J. (2001). « Effects of Visibility between Speaker and Listener on Gesture Production: Some Gestures Are Meant to Be Seen », *Journal of Memory and Language*, 44(2), 169-188.
- Allen, T. J. (2015). « Implications in *Aizuchi* Research: What can Japanese L1 participants tell researchers? Responses from a pilot study », *The Linguistic Journal*, 9(1), 153-172.
- Allen, T. J. (2019). « “It has the ability to make the other person feel comfortable”: L1 Japanese speakers’ folk descriptions of *aizuchi* », *Lingua*, 230, 1-20.
- Allwood, J. (1976). « Linguistic communication as Action and Cooperation », *Gothenburg Monographs in Linguistics*, 2, 637-663.
- Allwood, J. (1978). « On the analysis of communicative action », *Gothenburg Papers in Theoretical Linguistics*, 38, 1-18.
- Allwood, J. (1979). « Ickeverbale kommunikation: en översikt », *Papers in Anthropological Linguistics*, 2, 1-22.
- Allwood, J. (1988a). « Om det svenska systemet för språklig återkoppling », *Svenskans beskrivning*, 16, SIC 21, Universitét de Linköping, 89-106.
- Allwood, J. (1988b). « Återkoppling i vuxnas språkinläring », *Svenska som andraspråk*, 1, 1-10.
- Allwood, J. (1993). « Feedback in Adult Second Language Acquisition », *Adult Language Acquisition. Cross Linguistic Perspectives*, 2, Cambridge: Cambridge University Press, 196-235.

- Allwood, J., Nivre, J., Ahlsén, E. (1992). « On the semantics and pragmatics of the linguistic feedbacks », *Semantics*, 9(1), 1-26.
- Allwood, J., Cerrato, L. (2003). « A study of gestural feedback expressions », *First nordic symposium on multimodal communication*, 7-22.
- Allwood, J., Cerrato, L., Jokinen, K., Navarretta, C., Paggio, P. (2007). « The MUMIN coding scheme for the annotation of feedback, turn management and sequencing phenomena », *Language Resources and Evaluation*, 41(3), 273-287.
- Ameka, F. (1992). « Interjections: the universal yet neglected part of speech », *Journal of Pragmatics*, 101-118.
- André-Larochebouvy, D. (1984). *La conversation quotidienne*, Paris : Crédif.
- Angles, J., Nagatomi, A., Nakayama, M. (2000). « Japanese responses hai, ee, un: yes, no and beyond », *Language & Communication*, 20, 55-86.
- Argyle, M., Dean, J. (1965). « Eye-contact, distance and affiliation », *Sociometry*, 28(3), 289-304.
- Argyle, M., Ingham, R. (1972). « Gaze, mutual gaze and proximity », *Semiotica*, 6(1), 32-49.
- Argyle, M., Cook, M. (1976). *Gaze and mutual gaze*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Argyle, M., Graham, J. A. (1976). « The Central Europe experiment: Looking at persons and looking at things », *Journal of Environmental Psychology and Nonverbal Behavior*, 1(1), 6-16.
- Argyle, M. (1988). *Bodily communication*, Londres : Methuen, 2^{ème} édition.
- Arita, Y. (2021). « Display of concession: *Maa*-Prefaced responses to polar questions in Japanese conversation », *Journal of Pragmatics*, 186, 1-19.
- Ashino, F. (2017). « Le marqueur discursif *maa* en japonais », *Langage*, 3, 207, 117-132.
- Auchlin, A. (1981). « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Études de linguistique appliquée*, 44, 88-103.
- Auchlin, A. (2000). « Ethos et expérience du discours : quelques remarques », *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain : Peeters « BCILL », 77-95.
- Austin, J. L. (1962). *How to do Things with Words*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 2^{ème} édition.
- Bange, P. (1987). *L'analyse des interactions verbales. La Dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang.

- Baron-Cohen, S. (1995). *Mindblindness: An essay on autism and theory of mind*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Barrier, G. (2019). *La communication non verbale*, Montrouge : Esf éditeur.
- Bavelas, J. B., Chovil, N., Lawrie, D., Wade, A. (1992). « Interactive gestures », *Discourse Processes*, 15, 469-489.
- Bavelas, J. B. (1994). « Gestures as Part of Speech: Methodological Implications », *Research on Language and Social Interaction*, 27(3), 201-221.
- Bavelas, J. B., Coates, L., Johnson, T. (2000). « Listeners as co-narrators », *Journal of Personality and Social Psychology*, 79, 941-952.
- Bavelas, J. B., Coates, L., Johnson, T. (2002). « Listener responses as a collaborative process: The role of gaze », *Journal of Communication*, 52, 566-580.
- Bavelas, J. B., Gerwing, J., Sutton, C., Prevost, D. (2008). « Gesturing on the telephone: Independent effects of dialogue and visibility », *Journal of Memory and Language*, 58(2), 495-520.
- Bazantay, J., Claudel, C. (2019). « Manifester de l'empathie en français et en japonais dans des formules de réconfort et d'encouragement », *Studies in Comparative Pragmatics*, Cambridge : Cambridge Scholars Publishing, 65-84.
- Beach, W. A., Lindstrom, A. K. (1992). « Conversational universals and comparative theory: turning to Swedish and American acknowledgment tokens in interaction », *Communication Theory*, 2(1), 24-49.
- Beach, W. A. (1993). « Transitional regularities for casual 'okay' usages », *Journal of Pragmatics*, 19, 325-352.
- Béal, C. (1993). « Les Stratégies conversationnelles en français et en anglais : conventions ou reflet de divergences culturelles profondes ? », *Langue Française*, 98, 79-106.
- Béal, C. (2010). *Les interactions quotidiennes en français et en anglais : de l'approche comparative à l'analyse des situations*, Berne : Peter Lang.
- Beattie, G. W. (1978). « Floor apportionment and gaze in conversational dyads », *British Journal of Social and Clinical Psychology*, 17, 7-16.
- Beeching, K. (2007). « La co-variation des marqueurs discursifs bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez : une question d'identité ? », *Langue Française*, 154, 78-93.
- Beeching, K. (2002), *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Befu, H. (2001). *Hegemony of Homogeneity*, Melbourne : Trans Pacific Press.

- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1970). « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17(5), 12-18.
- Bert, M., Bruxelles, S., Etienne, C., Mondada, L., Teston, S., Traverso, V. (2008). « "Oh::, oh là là, oh ben...", les usages du marqueur "oh" en français parlé en interaction », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 685-701.
- Blanche-Benveniste, C. (2013). « Des grilles pour écrire le français parlé », *Tranel*, 58, 139-150.
- Berthoz, A. (1997). *Le sens du mouvement*, Paris : Éditions Odile Jacob.
- Bertrand R., Ferré G., Blache P., Espesser R., Rauzy S. (2007). « Backchannel revisited from a multimodal perspective », *Proceedings of Auditory-Visual Speech Processing*. 1-5.
- Bevacqua, E. (2009). « Computational model of listener behavior for Embodied Conversational Agents », Thèse de doctorat en Informatique, Université Paris 8 et Université « La Sapienza » de Rome.
- Birdwhistell, R. L. (1952). *Introduction to Kinesics: An Annotation System for Analysis of Body Motion and Gesture*, Washington, DC : Department of State, Foreign Service Institute.
- Birdwhistell, R. L. (1966). « Some relations between American kinesics and spoken American English », *Communication and culture*, 182-189, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Birdwhistell, R. L. (1970). *Kinesics and context. Essays on Body Motion Communication*, Philadelphia, PA : University of Pennsylvania Press.
- Bloch, S. (1989). « Émotion ressentie, émotion recréée », *Science et Vie*, 168, 68-75.
- Boden, D. (1981). « Talk International: an analysis of conversational turn taking and related phenomena in six Indo-European languages », Thèse de master non publiée, Université de Californie, Sainte Barbara.
- Boholm, M., Allwood, J., (2010). « Repeated head movements, their function and relation to speech », *Proceedings of the Workshop on Multimodal Corpora: Advances in Capturing, Coding and Analyzing Multimodality LREC*, 6-10.
- Bolden, G. (2010). « 'Articulating the unsaid' via and-prefaced formulations of others' talk », *Discourse Studies*, 12(1), 5-32.
- Bolly, C. (2010). « Pragmaticalisation du marqueur discursif *tu vois*. De la perception à l'évidence et de l'évidence au discours », *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010*, 673-693.

- Bond, M. H., Komai, H. (1976). « Targets of gazing and eye contact during interviews: Effect on Japanese nonverbal behavior », *Journal of Personality and Social Psychology*, 34(6), 1276-1284.
- Borzeix, A., Fraenkel, B. (2001). *Langage et Travail, Communication, Cognition, Action*, Paris : CNRS Éditions.
- Bouchard, R. (1987). « Structuration et conflits de structuration », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 73-104.
- Boulton, A., Tyne, H., (2014). *Des documents authentiques aux corpus. Démarches pour l'apprentissage des langues*, Paris : Didier.
- Bousmalis K., Mehu M., Pantic M. (2013). « Towards the automatic detection of spontaneous agreement and disagreement based on nonverbal behaviour: a survey of related cues databases and tools », *Image and Vision Computing*, 31(2), Amsterdam : Elsevier, 203-221.
- Boutet, J., Gardin, B., Lacoste, M. (1995). « Discours en situation de travail », *Langages*, 117, 12-32.
- Briñol, P., Petty, R. E. (2003). « Overt head movements and persuasion: A self-validation analysis. », *Journal of Personality and Social Psychology*, 84, 1123-1139.
- Brookes, H. J. (2001). « O clever 'He's streetwise'. When gestures become quotable: The case of the clever gesture ». *Gesture*, 1(2), 167-184.
- Brookes, H. J. (2005). « What gestures do: Some communicative functions of quotable gestures in conversations among Black urban South Africans », *Journal of Pragmatics*, 37(12), 2044-2085.
- Brooks, R., Meltzoff, A. N. (2005). « The development of gaze following and its relation to language », *Developmental Science*, 8(6), 535-543.
- Brossard, A. (1992) : *La Psychologie du regard. De la perception visuelle aux regards*, Neuchâtel / Paris : Delachaux & Niestlé.
- Brossard, A., Demingeon-Pessonneaux, S., Portalier, S. (2006). « Réexamen critique des fonctions des regards dans les interactions dyadiques en fonction de l'accès à la visibilité des interlocuteurs », *L'année psychologique*, 106(4), 609-631.
- Brown, P., Levinson, S. C. (1978). *Politeness*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Brown, P., Fraser, C. (1979). « Speech as a marker of situation », *Social markers in speech*, Cambridge : Cambridge University Press, 33-62.

- Brown, P. (1980). « How and why women are more polite. Some evidence from a Mayan community », *Women and Language in Literature and Society*, 111-135, New York : Praeger.
- Brown, P., Levinson, S. C. (1987). *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Brown, S., Eisterhold, J. (2004). *Topics in Language and Culture for Teachers*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Bruneau, T. (1980). « Chronemics and the verbal-nonverbal interface », *The relationship of verbal and nonverbal communication*, La Haye : Mouton, 101-117.
- Bruneau, T. (1988). « Conceptualizing and using empathy in intercultural contexts », *Human Communication Studies*, 16, 37-70.
- Brunner, L. (1979). « Smiles can be backchannels », *Journal of Personality and Social Psychology*, 37(5), 728-734.
- Bruxelles, S., Traverso, V. (2001). « Ben : apport de la description d'un "petit mot" du discours à l'étude des polylogues », *Marges linguistiques*, 2, 38-55.
- Bruxelles, S., Traverso, V. (2006). « Usages de la particule "voilà" dans une réunion de travail : analyse multimodale », *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques*, Berne : Peter Lang, 71-92.
- Bublitz, W. (1988). *Supportive fellow-speakers and cooperative conversations*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Burgoon, J.K., Guerrero, L.K., Floyd, K. (2009). *Nonverbal Communication*, Londres : Routledge.
- Burke, P. (1991). « The language of gesture in early modern Italy », *A Cultural History Of Gesture*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 71-83.
- Burton, D. (1980). *Dialogue and Discourse. A sociolinguistic approach to modern drama and naturally occurring conversation*, Londres : Routledge and Keegan Paul.
- Calbris, G., Montredon, J. (1986). *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris : Clé International.
- Calbris, G., Louis, P. (1989). *Geste et communication*, Paris : Crédif/Didier Hatier.
- Calbris, G. (1990). *The semiotics of French gestures*, Bloomington : Indiana University Press.
- Caron-Pargue, J., Caron, J. (2004). « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif », *Cahiers de praxématique*, 34, 51-76.
- Carrol, R. (1987). *Évidences invisibles*, Paris : Seuil.

- Cassell, J., Thorisson, K. R. (1999). « The power of a nod and a glance: Envelop vs. emotional feedback in animated conversational agents », *Applied Artificial Intelligence*, 13, 519-538.
- Cervoni, V. (2019). « Les marqueurs discursifs d'acceptation épistémique en français et en italien dialogiques : une étude sur corpus », Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Tours.
- Chanet, C. (2001). « 1700 occurrences de la particule quoi en français parlé contemporain : approche de la "distribution" et des fonctions en discours », *Marges Linguistiques*, 2, 56-80.
- Chanet, C. (2004). « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », *Recherches sur le français parlé*, 18, 83-106.
- Charaudeau, P. (1984). *Aspects du discours radiophonique*, Paris : Didier érudition.
- Charman, T. (2004). « Why is joint attention a pivotal skill in autism? », *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 358, 315-324.
- Chick, K. J. (1985). « The interactional accomplishment of discrimination in South Africa », *Language in Society*, 14(3), 299-326.
- Christodoulides G., Barreca, G. (2017). « Expériences sur l'analyse morphosyntaxique des corpus oraux avec l'annotateur multi-niveaux DisMo », *Corela* [En ligne], HS-21, mis en ligne le 16 février 2017.
- Cicourel, A.V. (1968). *The social organization of juvenile justice*, New York : Wiley.
- Clancy, P. M. (1982). « Written and spoken style in Japanese narratives », *Spoken and written language: Exploring orality and literacy*, Norwood : Ablex, 55-76.
- Clancy P. M., Thompson, S., Suzuki, R., Tao, H. (1996). « The conversational use of reactive tokens in English, Japanese, and Mandarin », *Journal of Pragmatics*, 26, 355-387.
- Clark, H. H., Wilkes-Gibbs, D. (1986). « Referring as a collaborative process », *Cognition*, 22(1), 1-39.
- Clark, H. H., Schaefer, E. (1989). « Contributing to discourse », *Cognitive Science*, 13, 259-294.
- Claudel C., Tréguer-Felten, G. (2006). « Rendre compte d'analyses comparatives sur des corpus issus de langues/cultures éloignées », *Les Carnets du Cediscor* [Online], 9, URL: <http://journals.openedition.org/cediscor/121>.
- Claudel, C. (2015). « Apologies and thanks in French and Japanese personal emails: a comparison of politeness practices », *Russia Journal of Linguistics* 23(4), 127-145.

- Claudel, C. (2017a). « L'apport des approches discursives en formation à la didactique des langues », *Expertise au service des acteurs du français dans le monde : mélanges pour les 50 ans du BELC*, CIEP : Centre international d'études pédagogiques, 109-117.
- Claudel, C. (2017b). « La place de l'analyse de discours en didactique du FLE », *Les Carnets du Cediscor* [Online], 13, URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/1006>.
- Clayman, Steven E. (2013). « Turn-Constructional Units and the Transition-Relevance Place », *The Handbook of Conversation Analysis*, 150-166, Hoboken : Wiley-Blackwell.
- Cohen, R. (1978). « Altruism: Human, cultural, or what? », *Altruism, sympathy, and helping: Psychological and sociological principles*, New York : Academic press, 79-98.
- Col, G., Bangerter, A., Knutsen, D., Brosy, J. (2019). « De quelles transitions discursives ok est il marqueur ? », *Lexique*, 25, 115-135.
- Condon, W. S., & Ogston, W. D. (1966). « Sound film analysis of normal and pathological behavior patterns », *Journal of Nervous and Mental Disease*, 143(4), 338-347.
- Condon, W. S. (1970). « Method of micro-analysis of sound films of behavior », *Behavioral Research Methods and Instrumentation*, 2(2), 51-54.
- Condon, S.L. (2001). « Discourse ok revisited: Default organization in verbal interaction », *Journal of Pragmatics*, 33, 491-513.
- Cook, H. (1992). « Meanings of non-referential indexes: A case study of the Japanese sentence-final particle, ne », *Text*, 7, 507-539.
- Cosnier, J. (1978). « Spécificité de l'attitude éthologique dans l'étude du comportement humain », *Psychologie Française*, 23(1), 19-26.
- Cosnier, J. (1985). « Oralité et gestualité dans l'interaction conversationnelle », *Oralità (atti del convegno di Urbino 1980)*, Milano : Edizioni dell'Ateneo.
- Cosnier, J. (1987). « Ethologie du dialogue », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 291-315.
- Cosnier, J. (1989). « Les tours et le copilotage dans les interactions conversationnelles », *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris : Éditions de minuit, 233-244.
- Cosnier, J. (1992). « Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle », *Protée*, 33-39.

- Cosnier, J. (2000). « Le non-verbal dans la relation duelle », *Communication et organisation*, 18, 1-13.
- Cosnier, J., Brossard, A. (1984). *La communication non verbale*, Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.
- Cosnier, J., Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Cosnier, J., Gelas, N., Kerbrat-Orecchioni, C. (1988). *Échanges sur la conversation*, Paris : Édition du CNRS.
- Cosnier, J., Vaysse, J. (1992). « La fonction référentielle de la kinésique », *Protée*, 40-47.
- Couper-Kuhlen, E., Selting, M. (1996). *Prosody in conversation: Interactional studies*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Couper-Kuhlen, E., Ford, C. E. (2004). *Sound patterns in interaction: Cross-linguistic studies from conversation*, Amsterdam : John Benjamins.
- Couper-Kuhlen, E., Barth Weingarten, D. (2011). « A system for transcribing talk-in-interaction: GAT 2 », *Gesprächsforschung-Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion*, 12, 1-51.
- Cowie, R., Gunes, H., Mckeown, G., Vaclau-Schneider, L., Armstrong, J., Douglas-Cowie, E. (2010). « The emotional and communicative significance of head nods and shakes in a naturalistic database », *Proceedings of LREC International Workshop on Emotion*.
- Cutrone, P. (2005). « A case study examining backchannels in conversations between Japanese-British dyads », *Multilingua* 24(3), 237-274.
- Cutrone, P. (2011). « Politeness and face theory: implications for the backchannel style of Japanese L1/L2 speakers », *Language Studies Working Papers*, 3, 51-57.
- D'Entremont, B., Hains, S. M. J., Muir, D. W. (1997). « A demonstration of gaze following in 3- to 6-month-olds », *Infant Behavior and Development*, 20(4), 569-572.
- Dannequin, C. (1989). « Quelques observations sur la genèse d'une compétence de communication », *L'interaction*, Paris : Association des Sciences du Langage, 107-114.
- Darwin, C. (1998). *The expression of the emotions in man and animals. Introduction, afterword and commentaries by Paul Ekman*. Londres : HarperCollins.

- Dawson, G., Toth, K., Abbott, R., Osterling, J., Munson, J., Estes, A. (2004). « Early social attention impairments in autism: social orienting, joint attention and attention to distress », *Developmental Psychology*, 40(2), 271-283.
- De Gaulmyn, M. M. (1987). « Reformulation et planification metadiscursives », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 167-198.
- De Ruiter, J. P. (2005). « The role of eye-gaze in visual dialogue tasks », *Architectures and Mechanisms for Language Processing*, Ghent, Belgium.
- De Ruiter, J. P., Bangerter, A., Dings, P. (2012). « The Interplay Between Gesture and Speech in the Production of Referring Expressions: Investigating the Tradeoff Hypothesis », *Topics in Cognitive Sciences*, 4(2), 232-248.
- Delahaie, J. (2009). « Oui, voilà ou d'accord ? Enseigner les marqueurs d'accord en classe de FLE », *Synergies Pays Scandinaves*, 4, 17-34.
- Delahaie, J. (2013). « Vers une analyse sémantique (presque) unitaire des multiples emplois de voilà à l'écrit et à l'oral », *Revue de Semantique et Pragmatique*, 99-120.
- Deng, D. (2017). « Oui and Voilà: Analysis of two discourse markers used by Chinese-L1 speakers of French in France », *Language, Discourse & Society*, 5(1), 43-69.
- Détrie, C. (2014). « De l'intersubjectivité benvenistienne à des modes plus hybrides : l'exemple de deux interview radiophoniques », *Semen*, 37, URL : <https://journals.openedition.org/semen/10233>.
- Dew, D., Jensen, P. J. (1977). *Phonetic processing: The dynamics of speech*, Columbus, OH : Merrill.
- Dideriksen, C., Fusaroli, R., Tylén, K., Dingemanse, M., Christiansen, M. H. (2019). « Contextualizing Conversational Strategies: Backchannel, Repair and Linguistic Alignment in Spontaneous and Task-Oriented Conversations », *Proceedings of the 41st Annual Conference of the Cognitive Science Society (CogSci 2019)*, 261-267.
- Dittmann, A.T., Llewellyn, L. G. (1967). « The phonemic clause as a unit of speech decoding », *Journal of Personality and Social Psychology*, 6, 341-349.
- Dittman, A.T. (1972). « Developmental factors in conversational behavior », *Journal of Communication*, 22, 404-423.
- Dittmann, A.T., Llewellyn, L. G. (1968). « Relationship between vocalizations and head nods as listener responses », *Journal of Personality and Social Psychology*, 9, 79-84.
- Dixon, J. A., Foster, D.H. (1998). « Gender, social context, and backchannel responses », *Journal of Social Psychology*, 138, 134-136.

- Dobrogaev, S. M. (1931). « The study of reflex in problems of linguistics », *Lazykovedenie i Materializm (Linguistics and Materialism)*, 2, 105-173.
- Doi, T. (1971). *Amae no kōzō (La structure de amae)*, Tokyo: Kobundō.
- Donaldson, S.K. (1979). « One kind of speech act: how do you know when we're conversing? », *Semiotica*, 28(3/4), 259-299.
- Dostie, G. (2012). « Ben en tant que collocatif discursif », *Travaux de linguistique*, 65(2), 105-122.
- Doury, M. (1995). « Duel sur la Cinq : dialogue ou trilogue ? », *Le Trilogue*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 224-249.
- Drew, P. (2013). « Turn Design », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 131-149.
- Drew, P., Heritage, J. (1992). *Talk at work*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Drummond, K., Hopper, R. (1993). « Back channels revisited: Acknowledgement tokens and speakership incipiency », *Research on language and social interaction*, 26(2), 157-177.
- Dubois, J.W. (1992). *Santa Barbara Papers in Linguistics, volume 4: Discourse Transcription*, Santa Barbara : Californie.
- Dubois, J.W, Schuetze-Coburn, S., Cumming, S., Paolino, D. (1993). « Outline of discourse transcription », *Talking data: Transcription and coding in discourse research*, Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbau, 45-89.
- Dubois J., Giacomo M., Guespin L. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Duncan, S. (1972). « Some signals and rules for taking speaking turns in conversations », *Journal of Personality and Social Psychology*, 23, 283-292.
- Duncan, S. (1974). « On the structure of speaker-auditor interaction during speaking turns », *Language and society*, 2, 161-180.
- Duncan, S. (1975). « Interaction units during speaking turns in dyadic, face-to-face conversations », *Organization of behavior in face-to-face interaction*, La Haye : Mouton, 199-212.
- Duncan, S., Niederehe, G. (1974). « On signalling that it's your turn to speak », *Journal of Experimental Social Psychology*, 10, 234-247.
- Duncan, S., Fiske, D.W. (1977). *Face to face interaction*, New York : John Wiley and Sons.
- Duncan, S., Fiske, D.W. (1985). *Interaction Structure and Strategy*, Cambridge : Cambridge University Press.

- Edmondson, W. (1981). *Spoken Discourse*, Londres : Longman.
- Eibl - Eibesfeldt, I. (1989). *Human ethology*, New York : Aldine de Gruyter.
- Efron, D. (1968). *Gesture and environment*, New York : King's Crown.
- Efron, D. (1972). *Gesture Race and Culture*, La Haye : Mouton.
- Ekman, P. (1979). « About brows: emotional and conversational signals », *Human ethology*, Cambridge : Cambridge University Press? 169- 248.
- Ekman, P. (1982). *Emotion and the human face*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Ekman, P. (1992a). « Are there basic emotions? », *Psychological Review*, 99(3), 550-553.
- Ekman, P. (1992b). « An argument for basic emotions », *Cognition and Emotion*, 6, 169-200.
- Ekman, P. (2004). « Emotional and conversational non-verbal signs », *Language, Knowledge and Representation*, Amsterdam : Kluwer Academic Publishers, 39-50.
- Ekman, P., Friesen, W. V. (1967). « *Perceptual and Motor Skills* », 24(3-1), 711-724.
- Ekman, P., Friesen, W. V. (1969). « The repertoire of nonverbal behavior: Categories, origin, usage and coding », *Semiotica*, 1, 49-98.
- Ekman, P., Levenson, R., Friesen, W. (1983). « Autonomic nervous system activity distinguishes between emotions », *Science*, 221, 1208-1210.
- Ekström, M. (2011a). « Coordinating talk and gaze in political media interviews », *International Communication Association Conference*.
- Eelen, G. (2001). *A Critique of Politeness Theories*, Manchester: St. Jerome.
- Ejzenberg, R. (2004). « The Juggling Act of Oral Fluency: A Psycho-Sociolinguistic Metaphor », *Repetition in Discourse: Interdisciplinary Perspectives*, 2, Norwood : Ablex, 287-313.
- Elzinga, R.H. (1978). « Temporal aspects of Japanese and Australian Conversation », Thèse de doctorat en Sociolinguistique, Université Nationale Australienne, Canberra.
- Endo, T. (2018). « The Japanese change of state tokens *a* and *aa* in responsive units », *Journal of Pragmatics*, 123, 151-166.
- Engeström, Y., Middleton, D. (1996). *Cognition and communication at work*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Erickson, F. (1979). « Talking down: Some cultural sources of miscommunication in interracial interviews », *Nonverbal behavior*, New York: Academic, 99-126.

- Erickson, F. (1986). « Listening and Speaking », *Languages and Linguistics: The Interdependence of Theory, Data, and Application*, Washington, D.C : Georgetown University Press, 294-319.
- Evans-Pritchard, E.E. (1950). « Marriage customs of the Luo of Kenya », *Africa*, 20, 132-142.
- Exline, R. V. (1963). « Explorations in the process of person perception: Visual interaction in relation to competition, sex, and need for affiliation », *Journal of Personality*, 31, 1-20.
- Fagard, B. (2019). « Ok - Une histoire connue ? », *Lexique*, 25, 11-38.
- Fohlin, M. (2008). « L'adverbe dérivé modifieur de l'adjectif : étude comparée du français et du suédois », *Acta Vexionensa*, 153, Göteborg : Växjö University Press.
- Fontaney, L. (1987). « L'intonation et la régulation de l'interaction », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 225-267.
- Ford, C. E., Thompson, S. A. (1996). « Interactional Units in Conversation: Syntactic, intonational, and pragmatic resources for the management of turns », *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 134-184.
- Fox, B. A. (2001a). « An exploration of prosody and turn projection in English conversation », *Studies in interactional linguistics*, Amsterdam : John Benjamins, 287-315.
- Fox, B. A. (2001b). « On the embodied nature of grammar: Embodied being-in-the-world », *Complex sentences in grammar and discourse*, Amsterdam : John Benjamins, 79-100.
- Fox, B. A., Hayashi, M., Jasperson, R. (1996). « Resources and repair: A cross-linguistic study of syntax and repair », *Interaction and grammar*, 185-237, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fraser, B., Nolen, W. (1981). « The association of deference with linguistic form », *International Journal of the Sociology of Language*, 27, 93-109.
- Fries, C. (1952). *The structure of English*, New York: Harcourt Brace and Co.
- Frith, U., Frith, C. (2001). « The biological basis of social interaction », *Current Directions in Psychological Science*, 10(5), 151-155.
- Furo, H., (1998). « Turn-taking in Japanese conversation: grammar, intonation and pragmatics », *Japanese Korean Linguistics*, 7, 41-57.
- Furukawa, T. (2010). « Aizuchi to shite mochiirareru 'a' no kinō (Les fonctions de 'a' en tant qu'aizuchi) », *Kotoba to bunka*, 11, 237-254.

- Fukushima, S. (2013). « An attentiveness perspective in metapragmatics of im/politeness », *The Tsuru University Graduate School Review*, 17, 19-34.
- Fujie, S., Ejiri, Y., Nakajima, K., Matsusaka, Y., Kobayashi, T. (2004). « A conversation robot using head gesture recognition as para-linguistic information », *Proceedings IEEE International Workshop on Robot and Human Interactive Communication*, 159-164.
- Fujimoto, D. (2009). « Listener Responses in Interaction : A Case for Abandoning the Term, Backchannel », *Osaka Jogakuin University Research Repository*, 37, 35-54.
- Fujiwara, M. (1993). « Taiwa ni okeru aizuchi hyōgen no kōsatsu ‘sō desu ka’ ‘sō desune’ nado o chūshin ni [Une étude sur les aizuchi employés dans la conversation, focus sur ‘sō desu ka’ ‘sō desu ne’] », *Tōhoku daigaku bungakubu nihongo gakka ronshū*, 3, 71-82.
- Gaatone, D. (2008). « Un ensemble hétéroclite : les adverbes de degré en français », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1, 2495-2504.
- Gaatone, D. (2013). « Esquisse d’un guide des perplexes : problèmes de définition et de classification des adverbes de degré en français », *Langue Française*, 177, 37-50.
- Gardner, R. (2001). *When Listeners Talk: Response Tokens and Listener Stance*, Amsterdam : John Benjamins.
- Gérard-Naef, J. (1987). *Savoir parler, savoir dire, savoir communiquer*, Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.
- Ghidali, I. (2022). « Grave : de l’adjectif à l’unité résomptive », *Studii de lingvistică*, 12(1), 127-140.
- Givens, D.B. (2002). *The Nonverbal Dictionary of Gestures, Signs and Body Language Cues*, Spokane, Washington : Center for Nonverbal Studies Press.
- Goffman, E. (1967). *Interaction Ritual: Essays on Face-to-face Behavior*, Garden City : Anchor Books.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 1 : la présentation de soi*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 2 : les relations en public*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d’interaction*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*, Oxford : Blackwell.
- Goffman, E. (1986). « La condition de félicité », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 64, 63-78.

- Goffman E. (1987a). *Façons de parler*, Paris : Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1987b). « L'ordre de l'interaction », *Sociétés*, 14, 8-16.
- Golato, A. (2010). « Marking understanding versus receipting information in talk: Achso and ach in German interaction », *Discourse Studies*, 12(2), 147-176.
- Goldschmidt, W. (1972). « An ethnography of encounters: a methodology for the inquiry into the relation between the individual and society », *Current Anthropology*, 13, 59-78.
- Goodwin, C. (1986a). « Audience diversity, participation and interpretation », *Text*, 6(3), 283-316.
- Goodwin, C. (1986b). « Between and within: Alternative sequential treatments of continuers and assessments », *Human Studies*, 9, 205-217.
- Goodwin, C. (1986c). « Gesture as a resource for the organization of mutual orientation », *Semiotica*, 62(1/2), 29-49.
- Goodwin, C. (1979). « The interactive construction of a sentence in natural conversation », *Everyday language: Studies in ethnomethodology*, New York : Irvington, 97-121.
- Goodwin, C. (1980). « Restarts, pauses, and the achievement of a state of mutual gaze at turn-beginning », *Sociological Inquiry*, 50, 272-302.
- Goodwin, M. H. (1980). « Processes of mutual monitoring implicated in the production of description sequences », *Sociological Inquiry*, 50 (3-4), 303-317.
- Goodwin, C. (1981). *Conversational Organization: Interaction between Speakers and Hearers*, New York : Academic Press.
- Goodwin, C. (1984). « Notes on story structure and the organization of participation », *Structures of social action: studies in conversation analysis*, 225-246, Cambridge : Cambridge University Press.
- Goodwin, C. (1986). « Between and within: Alternative sequential treatments of continuers and assessments », *Human Studies*, 9, 205-217.
- Goodwin, C., Goodwin, M.H. (1987). « Concurrent operations on talk: Notes on the interactive organization of assessments », *IPrA Papers in Pragmatics*, 1(1), 1-54.
- Goodwin, C. (2007). « Participation, stance and affect in the organization of activities », *Discourse & Society*, 18(1), 53-73.
- Goodwin, C. (2018). « Why Multimodality? Why Co-Operative Actions? », *Social Interaction. Video-Based Studies of Human Sociality*, 1(2).
- Grice, P., (1971). « Meaning », *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge : Cambridge University Press, 53-59.

- Grice, P., (1989). *Studies in the Way of Words*, Cambridge : Harvard University Press.
- Gullberg, M., Holmqvist, K. (2006). « What speakers do and what listeners look at. Visual attention to gestures in human interaction live and on video », *Pragmatics and Cognition*, 14(1), 53-82.
- Gumperz, J.J. (1982). *Discourse strategies. Studies in Interactional Sociolinguistics 1*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Gumperz, J. J., Jupp, T. C., Roberts, C. (1979). *Crosstalk: A study of cross-cultural communication*, Southhall : National Centre for Industrial Language Learning.
- Gülich, E. (1991). « Pour une ethnométhodologie linguistique : description des séquences conversationnelles explicatives », *Linguistische Interaktionsanalysen*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 325-346.
- Gülich, E. (1999). « Les activités de structuration dans l'interaction verbale », *Le français parlé. Variétés et discours*, Montpellier : Praxiling, 21-47.
- Gülich, E. Mondada, L. (2001). « Analyse conversationnelle », *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Tübingen : Niemeyer, 196-250.
- Hadar, U., Steiner, T.J., Grant, E.C., Clifford Rose, F. (1983a). « Kinematics of head movements accompanying speech during conversation », *Human Movement Science*, 2, 35-46.
- Hadar, U., Steiner, T. J., Grant, E. C., Rose, F. C. (1983b). « Head movement correlates of juncture and stress at sentence level », *Language and Speech*, 26, 117-129.
- Hadar, U., Steiner, T.J., Grant, E.C., Clifford Rose, F. (1984). « The timing of shifts of head postures during conversation », *Human Movement Science*, 3, 237-245.
- Hadar, U., Steiner, T.J., Grant, E.C., Clifford Rose, F. (1984a). « The involvement of head movement in speech production and its implications for language pathology », *Progress in Aphasiology*, New York : Raven Press, 247-262.
- Hadar, U., Steiner, T.J., Grant, E.C., Clifford Rose, F. (1984b). « The relationships between head movements and speech dysfluencies », *Language and Speech*, 27, 333-42.
- Hadar, U., Steiner, T.J., Rose, Clifford F. (1985). « Head movement during listening turns in conversation », *Journal of Nonverbal Behavior*, 9, 214-228.
- Haddington, P. (2006). « The organization of gaze and assessments as resources for stance taking », *Text & Talk*, 26(3), 281-328.
- Hall, E. (1974). *Handbook for proxemic research*, Washington, DC: Society for the Anthropology of Visual Communication.
- Hall, E. (1983). *The dance of life*, New York: Random House.

- Hall, E., Hall, M. (1990). *Understanding cultural differences: Germans, French and Americans*. Yarmouth : Intercultural Press.
- Hansen, M. B. M. (1995). « Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de 'bon' et de 'ben' », *Français moderne*, 63(1), 20-41.
- Hanzawa, C. (2012). « Listening behaviours in Japanese: Aizuchi and head nod use by native speakers and second language learners », Thèse de doctorat en Acquisition des langues secondes, Université de l'Iowa.
- Hara, K. (2006). « The concept of *Omoiyari* (Altruistic Sensivity) in Japanese Relational Communication », *Intercultural Communication Studies*, 15(1), 24-32.
- Harada, K. (2010). « Gendai Tokyo no hanashi kotoba ni okeru gengo keishiki 'tashika ni' : daigakusei ni yoru nichijō kaiwa wo dētā to shite [L'emploi de l'expression 'tashika ni' dans la langue parlée de Tokyo contemporaine : une étude sur un corpus de conversations spontanées chez des étudiants à l'université] », *Shakai gengo kagaku*, 13(1), 136-150.
- Hasunuma, A. (1995). « Taiwa ni okeru kakunin kōi : 'darō', 'janai', 'yo ne' no kakunin yōhō [Actes de confirmation dans le dialogue : l'emploi de 'darō', 'janai', 'yo ne'] », *Fukubun no kenkyū (shita)*, Tokyo : Kurushio Shuppan, 389-419.
- Hasunuma, A. (2018). « Shizen kaiwa ni okeru fukushi no ōto yōhō : 'mochiron', 'tashika ni', 'naruhodo' wo rei ni- [Utilisation des adverbes de réponse dans la conversation spontanée : l'exemple de 'naturellement', 'en effet', 'je vois'] », *Nihongo nihonbungaku*, 28, 1-26.
- Hattori, T. (1985a) « Communication Pattern and Culture Relationship between Japan and the United States », *Meeting of the Federation of English Language Education Societies*, Narita, Japan.
- Hattori, T. (1985b). « Teaching Cultural Backgrounds as a Means of Motivation », *Meeting of the Institute for Research in Language Teaching*, Tokyo University of Foreign Studies.
- Hauge, E. (1998). « Gesture in the EFL class: an aid to communication or a source of confusion? », *Cross-cultural capability - The why, the ways and the means: new theories and methodologies in language education*, Compte-rendu de la conference à l'université métropolitaine de Leeds (Dec. 1997), 271-280.
- Hauge, E. (1999). « Some common emblems used by British English teachers in EFL classes », *Cross-cultural capability - Promoting the discipline: Marking boundaries*

- and crossing borders*, Compte-rendu de la conference à l'université métropolitaine de Leeds (Dec. 1998), 405-420.
- Haugh, M. (2013). « Politeness and metapragmatics. », *Understanding Politeness*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Haugh, M. (2016). « The role of English as a scientific metalanguage for research in pragmatics: reflections on the metapragmatics of 'politeness' in Japanese », *East Asian Pragmatics*, 1(1), 39-71.
- Hayashi, M. (1999). « Where grammar and interaction meet: a study of co-participant completion in Japanese conversation », *Human Studies*, 22, 475-499.
- Hayashi, M. (2001). « Postposition-initiated utterances in Japanese conversation: an interactional account of a grammatical practice », *Studies in Interactional Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 317-343.
- Hayashi, M. (2003). *Joint Utterance Construction in Japanese Conversation*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Hayashi, M. (2013). « Turn allocation and Turn Sharing », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 167-190.
- Hayashi, M., Mori, J., Takagi, T. (2002). « Contingent achievement of co-tellership in a Japanese conversation: An analysis of talk, gaze, and gesture », *The language of turn and sequence*, Oxford : Oxford University Press, 81-123.
- Heath, C. (1984). « Talk and reciprocity: sequential organization in speech and body movement », *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 247-265.
- Heath, C. (1986). *Body movement and speech in medical interaction*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Heath, C., Luff, P. (2013). « Embodied Action and Organizational Activity », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 281-307.
- Heinrich, P. (2019). « Language Life (Gengo seikatsu) », *Routledge Handbook of Japanese Sociolinguistics*, Londres : Routledge, 407-419.
- Heinz, B. (2003). « Backchannel responses as strategic responses in bilingual speakers' conversations », *Journal of Pragmatics*, 39, 1113-42.
- Heldner, M., Hjalmarsson, A., Edlund, J., (2012). « Continuer relevance spaces », *Nordic Prosody. Proceedings of the XIth Conference, Tartu 2012*, 137-146.

- Helweg-Larsen, M., Cunningham, S. J., Carrico, A., Pergram, A. M. (2004). « To nod or not to nod: An observational study of nonverbal communication and status in female and male college students », *Psychology of Women Quarterly*, 28, 358-361.
- Hepburn, A., Bolden, G. B., (2013). « The conversation analytic approach to transcription », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 57-76.
- Heritage, J., Watson, R. (1979). « Formulations as conversational objects », *Everyday Language: Studies in Ethnomethodology*, New York : Irvington, 123-162.
- Heritage, J. (1984a). « A change of state token and aspects of its sequential placement », *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 299-345.
- Heritage, J. (1984b). *Garfinkel and Ethnomethodology*, Cambridge: Polity Press.
- Heritage, J. (1988). « Explanations as Accounts », *Analysing Lay Explanation: A casebook of methods*, Londres : Sage, 127-144.
- Heritage, J. Greatbatch, D. (1991). « On the Institutional Character of Institutional Talk: The case of news interviews », *Talk and Social Structure: Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, 93-137, Cambridge : Polity Press.
- Heritage, J. (1995). « Conversation Analysis: Methodological aspects », *Aspects of Oral Communication*, Berlin: Walter de Gruyter, 391-418.
- Heritage, J. (1998). « Oh-prefaced responses to inquiry », *Language in society*, 27, 291-334.
- Heritage, J. (2002). « Oh-prefaced responses to assessments: a method of modifying agreement/disagreement », *The language of turn and sequence*, 196-224.
- Heylen, D. (2005). « Challenges ahead: head movements and other social acts in conversations », *Proceedings of AISB*, 45-52.
- Heylen, D. (2008). « Listening Heads », *Modeling Communication with Robots and Virtual Humans*, Berlin : Springer, 241-259.
- Heylen, D., Bevacqua, E., Pelachaud, C., Poggi, I., Gratch, J., Schroder, M. (2011). « Generating listening behaviour », *Emotion-oriented systems: The Humaine handbook*, Berlin: Springer, 321-347.
- Higashi, T. (2009). « Fonction discursive et interactionnelle de toka », *Modalité et discours - Linguistique japonaise*, Paris : Les Indes savantes, 87-106.
- Higashi, T. (2011a). « Analyse interactionnelle des séquences de l'accord dans une conversation », *Japon Pluriel*, 8, Arles : Philippe Piquier, 63-76.

- Higashi, T. (2011b). « Fonctions pragmatiques de « -te » et « (-nda) kedo » dans une interaction conversationnelle », *Japon pluriel*, 8, Arles : Philippe Piquier, 237-249.
- Hinds, J. (1982). *Ellipsis in Japanese*, Carbondale : Linguistic Research.
- Hirschman, L. (1994). « Female-male differences in conversational interaction », *Language in society*, 23, 427-442.
- Høenigswald, H. M. (1966), « A Proposal for the Study of Folk-linguistics », *Sociolinguistics: Proceedings of the UCLA Sociolinguistic Conference 1964*, 16-26, The Hague : Mouton.
- Hölker, K. (2010). « Frz. *quoi* als Diskursmarker », *Linguistik online*, 44, 87-97.
- Holmes, J. (1997). « Story-telling in New Zealand women's and men's talk », *Gender and Discourse*, Londres: Sage, 263-293.
- Horiguchi, S. (1988). « Komyunikēshon ni okeru kikite no gengo kōdō [Le comportement linguistique de l'allocutaire] », *Nihongo kyōiku*, 64, 13-26.
- Horiguchi, S. (1997). *Nihongo kyōiku to kaiwa bunseki* [Enseignement du japonais et analyse du discours], Tokyo : Kurushio Shuppan.
- Holler, J., Beattie, G. (2003). « How iconic gestures and speech interact in the representation of meaning: are both aspects really integral to the process? », *Semiotica*, 146, 81-116.
- House, J. (1996). « Developing Pragmatic Fluency in English as a Foreign Language: Routines and Metapragmatic Awareness », *Studies in Second Language Acquisition*, 18(2), 225-52.
- Hymes, D. H. (1962). « The ethnography of speaking », *Anthropology and human behaviour*, Washington D.C. : The Anthropological Society of Washington, 13-53.
- Hymes, D. H. (1972). « Models of the interaction of Language and Social Life », *Directions in Sociolinguistics*, New York : Holt, Rinehart and Winston INC, 35-72.
- Hymes, D. H. (1974). *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Hymes, D. H. (1984). *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier-Crédif.
- Ikeda, H., Ikeda, T. (1996). « Nihonjin no taiwa kōzō » [Structure de la conversation des japonais], *Gengo*, 25, 1, 48-55.
- Ikeda, K. (2004). « "Listenership" in Japanese: An Examination of Overlapping Listener Responses », National Foreign Language Resource Center: Université d'Hawaii à Mānoa.

- Imaishi, S. (1993). « Kikite no kōdō : Aizuchi no kitei jōken [Le comportement de l'allocutaire : les conditions nécessaires pour les *aizuchi*] », *Osaka nihongo kenkyū*, 5, 95-109.
- Imaishi, S. (1994). « Hanashite no hatsuwa to aizuchi no kankei ni tsuite [Sur la relation entre le discours du locuteur et les *aizuchi*] », *Nihongakuho*, 13, 107-121.
- Iribarne, de, P. (1989). *La logique de l'honneur*, Paris : Seuil.
- Ishi C.T., Ishiguro H., Hagita N. (2014). « Analysis of relationship between head motions events and speech in dialogue conversations », *Speech Communication*, 57, 233-243.
- Ito, K. (1998a). *Omoiyari no kokoro wo hagukumu dotoku jugyō: Shogakkō ni okeru togoteki puroguramu no tenkai* [Cours d'éducation morale pour développer l'esprit *omoiyari* : Développement de programmes dans les écoles primaires], Tokyo: Meiji Tosho Shuppan.
- Ito, K. (1998b). *Omoiyari no kokoro wo hagukumu dotoku jugyō: Chugakkō ni okeru togoteki puroguramu no tenkai* [Cours d'éducation morale pour développer l'esprit *omoiyari* : Développement de programmes dans les collèges], Tokyo: Meiji Tosho Shuppan.
- Iwai, T. (2010). « Becoming a good conversationalist: Conversational competence as a target of JFL instruction », Thèse de doctorat en Psychologie, Université d'Hawaï à Mānoa.
- Iwano, Y., Kageyama, S., Morikawa, E., Nakazato, S., Shirai, K. (1996). « Analysis of head movements and its role in spoken dialogue », *International Conference of Spoken Language Processing*, 2167-2170.
- Iwasaki, S. (1990). « Cohesive Force in Japanese Conversation », *The Annual Meeting of the Association for Asian Studies*, Chicago.
- Iwasaki, S. (1997). « The Northridge earthquake conversations: the floor structure and the 'loop' sequence in Japanese conversation », *Journal of Pragmatics*, 28(6), 661-693.
- Iwasaki, S. (2011). « The multimodal mechanics of collaborative unit construction in Japanese conversation », *Embodied Interaction: Language and the Body in the Material World*, Cambridge : Cambridge University Press, 106-120.
- Jacques, F. (1985). *L'espace logique de l'interlocution*, Paris : PUF.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- Jakobson, R. (1972). « Motor signs for 'yes' and 'no' », *Language in Society*, 91-96.
- Jefferson, G. (1972). « Side sequences », *Studies in social interaction*, New York : Free Press, 294-338.

- Jefferson, G. (1973). « A case of precision timing in ordinary conversation: Overlapped tag-positioned address terms in closing sequences », *Semiotica*, 9, 47-96.
- Jefferson, G., Schenkein, J. (1977). « Some sequential negotiations in conversation : unexpanded and expanded versions of projected action sequences », *Sociology*, 11, 87-103.
- Jefferson, G. (1978). « Sequential aspects of storytelling in conversation », *Studies in the organization of conversational interaction*, New York: Academic Press, 219-248.
- Jefferson, G. (1983a). « Notes on Some Orderliness of Overlap Onset », *Two Explorations of the Organization of Overlapping Talk in Conversation: Tilburg Papers in Language and Literature*, 1-28.
- Jefferson, G. (1983b). « On a Failed Hypothesis: ‘Conjunctionals’ as overlap-vulnerable », *Two Explorations of the Organization of Overlapping Talk in Conversation: Tilburg Papers in Language and Literature*, 28, 1-33.
- Jefferson, G. (1983c). « Issues in the transcription of naturally - occurring talk: Caricature vs. capturing pronunciation particulars », *Tilburg papers in language and literature*, 34, 1-12.
- Jefferson, G. (1983d). « Notes on a systematic deployment of the acknowledgement tokens ‘yeah’ and ‘mm hm’ », *Two papers on transitory recipientship*, 1-18.
- Jefferson, G. (1984a). « On stepwise transition from talk about a trouble to inappropriately next - positioned matters », *Structures of social action: Studies in conversation analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 191-222.
- Jefferson, G. (1984b). « On the organization of laughter in talk about troubles », *Structures of social action: Studies in conversation analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 346-369.
- Jefferson, G. (1986a). « Colligation as a device for minimizing repair or disagreement », *Talk and social structure: An international conference in conversation analysis and the sociology of language*, Université de Californie, Santa Barbara.
- Jefferson, G. (1986b). « Notes on latency in overlap onset », *Human Studies*, 9(2-3), 153-183.
- Jefferson G., Sacks H., Schegloff, E.A. (1987). « Notes on laughter in the pursuit of the intimacy », *Talk and Social Organisation*, Clevedon : Multilingual Matters, 152-205.
- Jefferson, G. (1989a). « Letter to the editor re: Anita Pomerantz’ epilogue to the special issue on the sequential organization of conversational activities », *Western Journal of Speech Communication*, 53, 427-429.

- Jefferson, G. (1989b). « Preliminary notes on a possible metric which provides for a ‘standard maximum’ silences of approximately one second in conversation », *Conversation: An interdisciplinary perspective*, Clevedon : Multilingual Matters, 166-196.
- Jefferson, G. (1993). « Caveat speaker: Preliminary notes on receipt topic-shift implicature », *Research on Language and Social Interaction*, 26(1), 1-30.
- Jefferson, G. (1996). « A case of transcriptional stereotyping », *Journal of Pragmatics*, 26, 159-170.
- Jefferson, G. (2004). « Glossary of transcript symbols with an introduction », *Conversation analysis: Studies from the first generation*, 13-31, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Jocelyne Fernandez, M. M. (1994). *Les particules énonciatives dans la construction du discours*, Paris : PUF.
- Jones, S. E., LeBaron, C. D. (2002). « Research on the relationship between verbal and nonverbal communication: Emerging integrations », *Journal of Communication*, 52(3), 499-521.
- Jouin-Chardon, E., Etienne, C., Traverso, V. (2018). « Du corpus oral à la ressource didactique », *9e Journées Internationales de la Linguistique de Corpus*, Grenoble, France.
- Kamada, M., Komeyama, T. (1992). *Daikangorin*, Tokyo : Shūkan Shoten.
- Kanayama, N. (1977). *Hikaku Seikatsu Bunka Jiten-Nippon America Mexico (Encyclopédie comparative de la vie Culturelle–Japon Amérique Mexique)*, Tokyo : Taishūkan Shoten.
- Kapoor, A., Picard, R.W. (2001). « A real-time head nod and shake detector », *Proceedings ACM International Conference on Perceptive User Interfaces*, 15, 1-5.
- Kasper, G., Rose, K. (2002). *Pragmatic development in a second language*. Oxford : Blackwell.
- Kawakami, K. (1993). « Danwa ni okeru ‘maa’ no yōhō to kinō : ōtōgata yōhō no bunrui (Emploi et fonctions de ‘maa’ dans le discours : classification des fonctions des types de réponses) », *Sonoda Kokubun*, 14, 69-79.
- Kawato, S., Ohya, J. (2000). « Real-time detection of nodding and head-shaking by directly detecting and tracking the “between-eyes” », *Proceedings Fourth IEEE International Conference on Automatic Face and Gesture Recognition*, 40-45.

- Kendon, A. (1967). « Some functions of gaze direction in two-person conversation », *Acta Psychologica*, 26, 22-63.
- Kendon, A. (1970). « Movement coordination in social interaction: Some examples described », *Acta Psychologica*, 32, 100-125.
- Kendon, A. (1972). « Some relationships between body motion and speech », *Studies in dyadic communication*, Elmsford, New York : Pergamon, 177-210.
- Kendon, A. (1973). « The role of visible behavior in the organization of social interaction », *Social communication and movement: Studies of interaction and expression in man and chimpanzee*, New York : Academic Press, 29-74.
- Kendon, A. (1980). « Gesticulation and speech: Two aspects of the process of utterance », *The relationship of verbal and nonverbal communication*, La Haye : Mouton Publishers, 207-227.
- Kendon, A. (1981). « Current issues in the study of “Nonverbal communication” », *Nonverbal communication, interaction, and gesture – Selections from Semiotica*, La Haye : Mouton Publishers, 1-53.
- Kendon, A. (1990). « Some functions of the face in a kissing round », *Conducting interaction*, Cambridge : Cambridge University Press, 117-152.
- Kendon, A. (1990a). *Conducting interaction: Patterns of behavior in focused encounters*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Kendon, A. (1994). « Do gestures communicate? A review », *Research on Language and Social Interaction*, 27(3), 175-200.
- Kendon, A. (1995). « Gestures as illocutionary and discourse structure markers in Southern Italian conversation », *Journal of Pragmatics*, 23, 247-79.
- Kendon, A. (1997). « Gesture », *Annual Review of Anthropology*, 26, 109-128.
- Kendon, A. (2002). « Some uses of the head shake », *Gesture*, 2(2), 147-182.
- Kendon, A. (2004). *Gesture: Visible action as utterance*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kennett, B., Nagata, Y. (2017). *Learning Japanese: Voices of Experience*, Central, Hong Kong : Candling & Maynard ePublishing.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1987). « La mise en place », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 319-352.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales, Tome I*, Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales, Tome I*, Paris : A. Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », *Langue Française*, 117, 51-67.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques*, 2, 99-120.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). « Système linguistique et ethos communicatif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38, mis en ligne le 1 janvier 2010, URL : <http://praxematique.revues.org/540>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). « L'impolitesse en interaction », *Lexis* [En ligne], HS-2, mis en ligne le 6 septembre 2010, URL: <http://journals.openedition.org/lexis/796>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016). « Oui et ses variantes en français : l'expression de l'accord dans les débats présidentiels », *Testi e Linguaggi*, 10, 15-38.
- Kerbrat-Orecchioni, C., Petitjean, A. (2017). *Cadre participatif et adresse*, En ligne : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01704097/document>.
- Kerbs, D. (1975). « Empathy and altruism », *Journal of Personality and Social Psychology*, 32, 1134-1146.
- Kidwell, M. (2005). « Gaze as social control: How very young children differentiate 'the look' from a 'mere look' by their adult caregivers », *Research on Language and Social Interaction*, 38(4), 417-449.
- Kidwell, M. (2006). « 'Calm down!': The role of gaze in the interactional management of hysteria by the police », *Discourse Studies*, 8(6), 745-770.
- Kita, S. (1993). « Language and thought interface: a study of spontaneous gestures and Japanese mimetics », Thèse de doctorat en Psychologie et en Linguistique, Université de Chicago.
- Kita, S. (1996). « Japanese face to face communication: data from aizuchi (back-channel like behavior) and head nods », *Nihongogaku*, 15(1), 58-66.
- Kita, S. (1999). « Japanese ideology of conversation and its structural manifestations: a study of aizuchi and head nods », *Language and Ideology: Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*, 1, 262-269.
- Kita, S., Ide, S. (2007). « Nodding, aizuchi and final particles in Japanese conversation: How conversation reflects the ideology of communication and social relationship », *Journal of Pragmatics*, 39, 1242-1254.
- Klinke, C. L. (1986). « Gaze and eye contact: A research review », *Psychological Bulletin*, 100(1), 78-100.

- Knoblauch, H., Schnettler, B., Raab, J., Soeffner, H. G. (2006). *Video analysis: Methodology and methods*, Frankfurt-am-Main : Peter Lang.
- Knutson, E. (2009). « On being heard: a study of listening behaviour in French conversation », *The French Review*, 82(6), 1180–1193.
- Kobayashi, H. (1997). « Unique morphology of the human eye », *Nature*, 387, 767-768.
- Kobayashi, H. (2001). « Unique morphology of the human eye and its adaptive meaning: comparative studies on external morphology of the primate eye », *Journal of Human Evolution*, 40, 419-435.
- Kogure, M. (2007). « Nodding and smiling in silence during the loop sequence of backchannels in Japanese conversation », *Journal of Pragmatics*, 39, 1275-1289.
- Koivisto, A. (2013). « On the preference for remembering : acknowledging an answer with Finnish ai nii(n) (“Oh that's right”) », *Research on Language and Social Interaction*, 46(3), 277-297.
- Koivisto, A. (2015). « Displaying now-understanding: the Finnish change-of-state token aa », *Discourse Process*, 52(2), 111-148.
- Kokugo Gakkai, (1980). *Kokugogaku Daijiten* (Grand Dictionnaire de japonais), Tokyo : Tokyodo Shuppan.
- Komiya, C. (1986). « Aizuchi shiyō no jittai : shutsugen keikō to sono shūhen », (Circonstances d'emploi des *aizuchi* : moments et situations où ils ont tendance à apparaître), *Gokaku kyōiku kenkyū ronsō*, 3, 43-62.
- Kubota, M. (1991). « The Use of Back Channel Behaviors by Japanese and American Bilingual Persons », Thèse de doctorat en Communication, Université de l'Indiana.
- Kunihiro, T. (1977). « Nihonijn no gengo kōdō to higengo kōdō [Le comportement verbal et non verbal des japonais] », *Iwanami kōza nihongo*, 2 (*gengo sekatsu*), Tokyo : Iwanami shoten, 3-32.
- Kuno, S. (1973). *The structure of the Japanese language*, Cambridge : MIT Press.
- Kurosaki, Y. (1987). « Danwa shinkō ue no aizuchi no unyō to kinō : Hyōgoken Takino hōgen ni tsuite » [La mise en place et les fonctions des aizuchi dans le discours : à propos du dialecte de Takino dans la préfecture de Hyōgo], *Gengogaku*, 150, 122-109.
- Labov, W. (1972a). *Language and the inner city: Studies in the Black English vernacular*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. (1972b). « Rules for ritual insults. », *Studies in social interaction*, 120-169, New York : Free Press.

- Labov, W. (1972c). *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Labov, W., Fanshel, D. (1977). *Therapeutic Discourse*, New York : Academic Press.
- Labrune, L. (2000). « Transcrire le japonais », *Daruma Revue d'Etudes Japonaises*, 6/7, Arles : Éditions Picquier, 340-356.
- Labrune, L., Bazantay, J., Nakamura-Delloye, Y. (2019). *Précis de linguistique japonaise* (Traduction française augmentée et commentée de l'ouvrage original : *Nihongo Gaisetsu* par Okimori, T., Akutsu, S., Ijima, M., Kimura, H., Kimura, Y., Sasahara, H., 2012, Asakura : Tokyo), Paris : Ophrys.
- Laffineur, J.Y. (1986a). « La synchronie interactionnelle : repérages », *Les cahiers de psychologie sociale*, 29, 11-27.
- Laffineur, J.Y. (1986b). « Analyse temporelle d'une interaction mère-enfant et père-enfant », *Les cahiers de psychologie sociale*, 29, 28-45.
- Laforest, M. (1992). « L'influence de la loquacité de l'informateur sur la production de signaux backchannel par l'intervieweur en situation d'entrevue sociolinguistique », *Language Variation and Change*, 4, 163-177.
- Laforest, M. (1993). « Le Back-channel en situation d'entrevue sociolinguistique », Thèse de doctorat en Communication, Université Laval.
- Laforest, M., Nicole, J., Paradis, C (1995). « Back-channel Signals in Quebec French: Phonetic Description and Frequency of Use », *Proceedings of the XIIIth International Congress of Phonetic Sciences*, 3, 688-691.
- Laforest, M. (1996). « Stratégies d'écoute et modes d'organisation discursive en situation d'entrevue », *Interaction et cognitions*, 1, 23-40.
- Laforest, M. (1996). « De la manière d'écouter les histoires : la part du narrataire », *Autour de la narration : les abords du récit conversationnel*, Québec : Nuit Blanche, 73-95.
- Lakoff, R. (1989). « The limits of politeness: therapeutic and courtroom discourse », *Multilingua*, 8, 101-129.
- Lambert, E. (1983). « La "Nouvelle Communication". Lignes de force », *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 29, 69-81.
- Lambert, F. (2019). « Quelques observations sur les emplois de *ok* en français contemporain », *Lexique*, 25, 39-56.
- Laurier, E., Philo, C. (2006). « Natural problems of naturalistic video data », *Video analysis: Methodology and methods*, Frankfurt-am-Main : Peter Lang, 183-192.

- Laurens, V. (2020). *Le français langue étrangère, entre formation et pratiques. Construction de savoirs d'ingénierie*. Paris : Didier.
- Lebra, T. S. (1976). *Japanese patterns of behavior*. Honolulu: The University of Hawaii Press.
- Lefevre, F. (2006). *Quoi de neuf sur quoi ? Étude morphosyntaxique du mot quoi*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lefevre, F., Morel, M.-A., Teston-Bonnard, (2011). « Valeurs prototypiques de *quoi* à travers ses usages en français oral », *Neuophilologische Mitteilungen*, 37-59.
- Lefevre, F. (2020). « Les marqueurs discursifs averbaux résumptifs », *Le Français innovant*, Berne : Peter Lang.
- Lefevre, F. Legallois, D. (2020). « Les marqueurs discursifs rédupliques : le cas de *oui oui oui* », *Représentations du sens linguistique : modalité intra- et extraphrastique*, 181-198, fhalshs-03132235v2f.
- Lehmann, C. (1982). « Directions for interlinear morphemic translations », *Folia Linguistica*, 16, 199-224.
- Lerner, G.H. (1987). « Collaborative Turn-Sequences: Sentence construction and social action », Thèse de doctorat en Psychologie, Université de Californie.
- Lerner, G.H. (1989). « Notes on Overlap Management in Conversation: The case of delayed completion », *Western Journal of Speech Communication*, 53, 165-177.
- Lerner, G.H. (1991). « On the Syntax of Sentences in Progress », *Language in Society*, 20, 441-458.
- Lerner, G.H. (1996). « On the 'Semi-Permeable' Character of Grammatical Units in Conversation: Conditional entry into the turn-space of another speaker », *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 238-276.
- Lerner, G.H. (2003). « Selecting next speaker: The context sensitive operation of a context-free organization », *Language in Society*, 32, 177-201.
- Lerner, G.H. (2004a). « Collaborative turn sequences », *Conversation analysis: Studies from the first generation*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 225-256.
- Lerner, G. H. (2004b). « Introductory remarks », *Conversation Analysis: Studies from the first generation*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 1-11.
- Lerner, G. H. (2004c). « On the place of linguistic resources in the organization of talk-in-interaction: Grammar as action in prompting a speaker to elaborate », *Research on Language and Social Interaction*, 37(2), 151-184.

- LePape, J. (1980). « Shisen to Gengo no Dentatsu Hyougen (Communication linguistique du regard et de la parole) », *Machikaneyama Ronsō, Nihongakuhen*, 14, 1-23.
- Levinson, P. (1983). *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Li, H.Z. (1994). « Inter- and intra-cultural information transmission », Thèse de doctorat non publiée, Université of Victoria, British Columbia, Canada.
- Li, H.Z. (2004). « Culture and Gaze Direction in Conversation », *RASK* 20, 3-26.
- Lindstrom, A. (1994). « Identification and recognition in Swedish telephone conversation openings », *Language in Society*, 23, 231-252.
- Linell, P., Luckmann, T. (1991). « Asymmetries in dialogue: some conceptual preliminaries », *Asymmetries in dialogue*, Hemel-Hempstead : *Harvester Wheatsheaf*, 1-20.
- Liu, J. (1987). « Denwa de no aizuchi hindo no chuunichi hikaku » [Comparaison de la fréquence des aizuchi dans des conversations téléphoniques en chinois et en japonais], *Gengo*, 16(12), 93-97.
- Liu, C. (2003). « The use of back-channels by advanced Taiwanese students of Japanese: a case study for advanced Taiwanese students of Japanese who have not lived in Japan for a long-term », *Gengo bunka to nihongo kyōiku*, 25, 66-77.
- Liu, X., Allen, T. J. (2014). « A Study of Linguistic Politeness in Japanese », *Open Journal of Modern Linguistics*, 4, 651-663.
- Llewellyn, N., Hindmarsh, J. (2010). *Organisation, interaction and practice*, Cambridge : Cambridge University Press .
- LoCastro, V. (1987). « Aizuchi: A Japanese conversational routine », *Discourse Across Cultures: Strategies in World Englishes*, New York: Prentice Hall, 101-113.
- Loehr, D. (2014). « Gesture and prosody », *Body-Language-Communication. An International Handbook on Multimodality in Human Interactions*, 2, Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 1381-1391.
- Loveland, K. A., Landry, S.H. (1986). « Joint attention and language in autism and developmental language delay », *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 16(3), 335-349.
- Luscher, J.M., Piaget, S., Rubattel, C. (1996). « La notion de tour de parole dans une perspective syntaxique », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 24, 7-24.
- Lynch, M., Bogen, D. (1994). « Harvey Sacks' primitive natural science », *Theory Culture & Society*, 11(4), 65-104.

- Lynch, M. (2002). « From naturally occurring data to naturally organized ordinary activities: Comment on Speer », *Discourse Studies*, 4, 531-537.
- Lyons, J. (1978). *Éléments de sémantique*, Paris : Larousse.
- Magno Caldognetto, E., Poggi, I. (2001). « Dall'analisi della multimodalità quotidiana alla costruzione di agenti animati con facce parlanti ed espressive », *Multimodalità e multimedialità della comunicazione, Atti delle XI Giornate di Studio del G.F.S.*, Padova: Unipress.
- Magno Caldognetto, E., Poggi, I., Cosi, P., Cavicchio, F., Merola, G. (2004). « Multimodal score: an ANVIL based annotation scheme for multimodal audio-video analysis », *Proceedings of the LREC-Workshop on Multimodal Corpora*, 29-33.
- Maillard, M. (1974). « Essai de typologie des substituts diaphoriques [supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore], *Langue française*, 21, *Communication et analyse syntaxique*, 55-71.
- Malinowski, B. (1936). « The problem of meaning in primitive languages », *The Meaning of Meaning*, Londres : K.Paul, Trench, Trubner, 296-336.
- Maltz, D., Borker, R. (1982). « A cultural approach to male-female miscommunication », *Language and social identity*, Cambridge : Cambridge University Press, 195-216.
- Marandin, J.-M. (2006). « Contours as Constructions in Schoenefeld », *Constructions all over: case studies and theoretical implications*, <http://www.constructions-online.de/articles/specv011>.
- Martell, C. (2002). « Form: An extensible, kinematically based gesture annotation scheme », *Proceedings of ICSLP*, 353-356.
- Matsuda, Y. (1988). « Taiwa no nihongo kyōikugaku : aizuchi ni kanren shite [Enseignement du dialogue japonais : à propos des *aizuchi*] », *Nihongogaku*, 7(13), 59-65.
- Matsumoto, Y. (1988). « Reexamination of the universality of face: Politeness phenomena in Japanese », *Journal of Pragmatics*, 12, 403-426.
- Matsumoto, D. (2006). « Culture and Nonverbal Behavior », *The Sage handbook of nonverbal communication*, Thousand Oaks, Californie : Sage Publications Inc., 219-235.
- Matza, D. (1964). *Delinquency and drift*, New York : Wiley.
- Maynard, S. (1986). « On back-channel behavior in English and Japanese conversations », *Linguistics*, 24(6), 1079-1108.

- Maynard, S. (1987). « Interactional function of a non-verbal sign Head movement in Japanese dyadic conversation », *Journal of Pragmatics*, 11(5), 589-606.
- Maynard, S (1989). *Japanese conversation, self-contextualization through structure and interactional management*, New Jersey, Ablex Publishing Corporation Norwood.
- Maynard, S. (1990a). « Conversation management in contrast: listener response in Japanese and American English », *Journal of Pragmatics*, 14(3), 397-412.
- Maynard, S., (1990b). « Understanding interactive competence in L1/L2 contrastive context: a case of back-channel behavior in Japanese and English », *Language Proficiency: Defining, Teaching, and Testing*, New York : Plenum Press, 41-52.
- Maynard, S. (1993). *Kaiwa bunseki* [Analyse de la conversation], Tokyo : Kurushio Shuppan.
- Maynard, S. (1997). *Japanese Communication. Language and Thought in Context*, Honolulu : Hawaii University Press.
- Maynard, S. (2002). *Linguistic Emotivity. Centrality of place, the topic-comment dynamic, and an ideology of pathos in Japanese Discourse*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- McBride, G. (1975). « Interactions and the control of behavior », *Organization of behavior in face-to-face interaction*, La Haye : Mouton, 415-423.
- McClave, E.Z. (2000). « Linguistic functions of head movements in the context of speech », *Journal of Pragmatics*, 32 (7), 855-878.
- McDowall, J.J. (1978). « Interactional synchrony: A reappraisal », *Journal of Personality and Social Psychology*, 36(9), 963-975.
- McHoul, A.W. (1978). « The Organization of Turns at Formal Talk in the Classroom », *Language in Society*, 7, 183-213.
- McNeill, D. (1970). *The acquisition of language: The study of developmental psycholinguistics*, New York : Harper & Row.
- McNeill, D. (1985). « So you think gestures are nonverbal? », *Psychological Review*, 92, 350-71.
- McNeill, D. (1992). *Hand and Mind*, Chicago: University of Chicago Press.
- Miller, L. (1983). « Aizuchi: Japanese listening behavior », Mémoire de Master, Université de Californie.
- Mills, S. (2003). *Gender and Politeness*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Miyata, S., Nishisawa, H.Y. (2007). « The acquisition of Japanese backchanneling behavior: observing the emergency of aizuchi in a Japanese boy », *Journal of Pragmatics*, 39(7), 1255-1274.
- Miyazaki, S. (2002). « Backchannels in Japanese telephone and face-to-face conversation », *Japanese Language Teaching Association in Honor of Professor Fumiko Koide*, 10, 71-86.
- Miyazaki, S. (2003). « Kikite no kōdō o dō oshieru ka: samā kōsu chūkyū kurasu de no shidō rei [Comment enseigner à écouter ? Un exemple d'enseignement de niveau intermédiaire dans un cours d'été] », *The Research Center for Japanese Language Education Annual Bulletin*, 12, 45-62.
- Miyazaki, S. (2007). *Japanese women's listening behavior in face-to-face conversation: The use of reactive tokens and nods*. Tokyo : Hitsuji Shobō.
- Miyazaki, S. (2009). « Listener's nodding as politeness strategy », *Sophia Junior College Faculty Journal*, 29, 55-72.
- Miyazaki, S. (2010). « Learners' performance and awareness of Japanese listening behavior in JFL and JSL environments », *Sophia Junior College Faculty Journal*, 30(1), 23-34.
- Mizuno, Y. (1988). « Chūgokugo no aizuchi [Les *aizuchi* du chinois] », *Nihongogaku*, 7(12), 18-23.
- Mizutani, N. (1982). « The listener's responses in Japanese conversation », *Sociolinguistic Newsletter*, 13(1), 33-38.
- Mizutani, N. (1983). « Aizuchi to ōtō [*Aizuchi* et réponses] », *Kōza nihongo to hyōgen 3, Hanashikotoba no hyōgen*, 37-44, Tokyo : Chikuma Shobō.
- Mizutani, N. (1984). « Nihongo kyōiku ni okeru hanashi kotoba no jittai [Langage familier utilisé dans l'enseignement du japonais] », *Kindaichi Haruhiko hakushi koki kinen ronbunshū*, 2, 261-279.
- Mizutani, N. (1988). « Aizuchiron [Théorie des *aizuchi*] », *Nihongogaku*, 7(12), 18-23.
- Mizutani, N. (2001). « Aizuchi to pōzu no shinrigaku [Psychologie des *aizuchi* et des pauses] », *Gengo*, 30(7), 46-53.
- Mizutani, N, Mizutani, O. (1977). *Nihongo Notes 1: Speaking and living in Japan*, Tokyo : The Japan Times.
- Mizutani, N., Mizutani, O. (1981). *Nihongo Notes 4 : Understanding Communication in Japanese*, Tokyo : The Japan Times.
- Mizutani, N, Mizutani, O. (1987). *How to be polite in Japanese*, Tokyo : The Japan Times.

- Moerman, M. (1972). « Analysis of Lue Conversation: Providing accounts, finding breaches, and taking sides », *Studies in Social Interaction*, 170-228, New York : Free Press.
- Moerman, M. (1977). « The preference for self-correction in a Tai conversational corpus », *Language*, 53(4), 872-882.
- Moerman, M. (1988). *Talking Culture: Ethnography and Conversation Analysis*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Moirand, S. (1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris : Hachette.
- Molinier, C., Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève : Droz.
- Mondada, L. (1995). *Cahiers de l'ILSL n° 7 : Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*, Lausanne : Université de Lausanne.
- Mondada, L. (2007). « L'interprétation *online* par les co-participants de la structuration du tour *in fieri* en TCUs : évidences multimodales », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47, 7-38.
- Mondada, L. (2007). « Multimodal resources for turn taking: pointing and the emergence of possible next speakers », *Discourse Studies*, 9(2), 194-225.
- Mondada, L. (2011). « Understanding as an embodied, situated and sequential achievement in interaction », *Journal of Pragmatics*, 43, 542-552.
- Mondada, L. (2013). « The Conversation Analytic Approach to Data Collection », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken: Wiley-Blackwell, 32-56.
- Mondada, L., Traverso, V. (2005). « (Dés)alignement en clôture. Une étude interactionnelle de corpus de français parlé en interaction », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 31, 35-59.
- Morel, M.A., Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Paris : Ophrys.
- Morel, M. A. (2004). « Intonation, Regard et Genres dans le dialogue à bâtons rompus », *Langages*, 153, 15-27.
- Mori, J. (1999). *Negotiating agreement and disagreement in Japanese*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Mori, J. (2004). « Pursuit of understanding: Rethinking 'negotiation of meaning' in view of projected action », *Second language conversations*, Londres/New York : Continuum, 157-177.

- Mori, J. (2006). « The workings of the Japanese token *hee* in informing sequences – An analysis of sequential context, turn shape and prosody », *Journal of Pragmatics*, 38, 1175-1205.
- Morimoto, J. (1994). « Hanashite no shukan wo arawasu fukushi ni tsuite [Adverbes exprimant la subjectivité du locuteur] », *Nihonho kenkyū sōsho*, 7, Tokyo : Kurushio Shuppan.
- Morita, Y. (1989). *Kiso Nihongo Jiten* [Dictionnaire basique du japonais], Tokyo : Kadokawa Shoten.
- Morita, E. (2005). *Negotiation of Contingent Talk : The Japanese interactional particles ne and sa*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Moriyama, T. (1989). « Ōtō to danwa kanri shisutemu [Système de gestion des réponses et du discours] », *Handai nihongo kenkyū*, 1, 63-88.
- Moriyama, T. (2015). « Kandōshi to ōtō [Interjections et réponses] », *Kandōshi no gengokaku*, Tokyo : Hitsuji Shobō, 53-81.
- Morris, D., Collett, P., Marsh, P., O’Shaughnessy, M. (1979). *Gestures: Their origins and distributions*, Londres : Jonathan Cape.
- Morris, D. (1985). *Body watching*, Oxford : Equinox Ltd.
- Morris, D. (1994). *Bodytalk: A World Guide to Gestures*, Londres : Jonathan Cape.
- Morsbach, H. (1973). « Aspects of nonverbal communication in Japan », *The journal of nervous and mental disease*, 157(4), 262-277.
- Mullan, K. (2001). « How the French get engaged: An analysis of French interactional style », *Proceedings of the 2001 Conference of the Australian Linguistic Society*.
- Müller, F. (1996). « Affiliating and disaffiliating with continuers: Prosodic aspects of reciprocity », *Prosody in conversation*, Cambridge: Cambridge University Press, 131-176.
- Mundy, P. (1995). « Joint attention and social-emotional approach behavior in children with autism », *Development and Psychopathology*, 7, 63-82.
- Mundy, P., Newell, L. (2007). « Attention, joint attention and social cognition », *Current Directions in Psychological Science*, 16, 269-274.
- Nagahara, H., Iwasaki, S. (1995). « Tail Pitch Movement and the Intermediate Phrase in Japanese », *article présenté à la réunion annuelle de la Linguistic Society of America (LSA)*, janvier 1994.

- Nagasaki, Y. (1998). « Edo no shūjoshi 'sa' no kinō ni kansuru ichi kōsatsu [Une étude sur les fonctions de la particule *sa* en japonais de l'époque Edo] », *Kokugogaku*, 192, 13-26.
- Nagasaki, Y. (2008). « Gendaigo no shūjoshi 'sa' no kinō ni kansuru kōsatsu [Une étude sur les fonctions de la particule *sa* en japonais contemporain] », *Kawamuragakuen joshidaigaku kenkyū kiyō*, 19(2), 173-186.
- Nagata, R. (2004). « The function of backchannels: the focus of backchannels occurrence during utterance », *Nihongo Kyōiku*, 120, 53-62.
- Naito, M. (2003). « Speech levels of aizuchi and their shifts: differences between native Japanese and Korean learners of Japanese », *Japanese Language Education Around the Globe* 13, 109-125.
- Nakada, T., 1991. « Fukushi No Imi to Yōhō » [Signification et Emploi des adverbes], *Nihongo Kyōiku Shidō Sankōsho* [Livre de référence sur la pédagogie du japonais], 17, 83-107, Tokyo : Kokuritsu Kokugo Kenkyūsho.
- Nakajima, E. (2011). *Shizen kaiwa no bunpō: gimon hyōgen, ōtoshi, aizuchi, firā, mujoshi* [Grammaire du discours spontanée : questions, réponses, *aizuchi*, *fillers*, absence de particules], Tokyo, Ōfū.
- Nakane, C. (1970). *Japanese society*, Berkeley : University of California Press.
- Nakau, M. (1980). « Bunfukushi no hikaku [Comparaison des adverbes phrastiques] », *Nichieigo hikaku kōzakan* [Conférence comparative japonais-anglais], 2, Tokyo : Taishūkan shoten, 157-219.
- Niedzielski, N., Preston, D.R. (2000). *Folk Linguistics*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Nielsen, G. (1962). *Studies in self-confrontation*, Copenhagen : Munksgaard.
- Nishihara, S. (1995). « Ibunka sesshoku ni okeru higengo kōdō [Comportement non verbal en contact interculturel] », *Nihongogaku*, 3(14), 11-22.
- Nishimura, S., Nevgi, A., Tella, S. (2008). « Communication Style and Cultural Features in High/Low Context Communication Cultures: A Case Study of Finland, Japan and India », *Subject-Didactic Symposium*, 783-796.
- Nishizaka, A. (1997). *Sogo-koi bunseki to iu shiten: bunka to kokoro no shakaigakuteki kijutsu* [La perspective de l'analyse de l'interaction : description sociologique de la culture et de l'esprit], Tokyo: Kaneko Shobo.
- Nishizaka, A. (2001). *Kokoro to koi: esunomesodorōji no shiten* (Esprit et attitude: la perspective ethnométhodologique), Tokyo: Iwanami Shoten.

- Nomoto, K. (1978). *Nihonjin to nihongo* [Les Japonais et le japonais], Tokyo : Chikuma Shobo.
- Nordenstam, K. (1987). *Kannlig och manlig samtalsstil, research report*, Université de Gothenburg, Département de Langues Scandinaves.
- Norrick, N.R. (2010). « Humor in interaction », *Language and Linguistics Compass*, 4(4), 232-244.
- Ōhama, R. (2006). *Nihongo kaiwa ni okeru tĀn kōtai to aizuchi ni kan suru kenkyū* [Étude sur les tours de parole et les *aizuchi*], Hiroshima : Keisuisha.
- Ohashi, J. (2008). « Thanking episodes among young Japanese: a preliminary qualitative investigation », *Japanese Studies*, 28(3), 291-304.
- Okada, M. (1994). « Discourse function of *maa* ‘well’ in Japanese spontaneous conversation », *Papers of the Mid-America Linguistics Conference (MALC)*, 188-201.
- Oloff, F. (2009). « Contribution à l'étude systématique de l'organisation des tours de parole : les chevauchements en français et en allemand », Thèse de doctorat en Sciences du Langage et Germanistique, École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines Université de Lyon / Université de Mannheim.
- Oloff, F. (2014). « L'évaluation des complétions collaboratives : analyse séquentielle et multimodale de tours de parole co-construits », *CMLF 2014 - 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences*, 2125-2145.
- Olivier, C. (1986). « Traitement pragmatique des interjections en français », Thèse de doctorat en Linguistique, Université de Toulouse 2.
- Ono, T., Suzuki, R. (1992). « Word order variability in Japanese conversation: Motivation and grammaticization », *Text*, 12, 429-445.
- Ono, T., Suzuki, R. (2018). « The use of frequent verbs as reactive tokens in Japanese everyday talk: formulaicity, florescence, and grammaticization », *Journal of Pragmatics*, 123, 209-219.
- Oppermann-Marsaux, E. (2019). « De voilà a voilà voilà. L'évolution d'un marqueur discursif en français », *Studia Linguistica Romanica*, 2, 88-106.
- Oreström, B. (1983). *Turn-taking in English conversation (Lund studies in English 66)*, Lund: Gleerup.
- Oursel, É. (2020). « Didactiser des corpus de documents authentiques pour enseigner à interagir en langue étrangère », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 198(2), 225-240.

- Owen, M. (1981). « Conversational units and the use of ‘well...’ », *Conversation and Discourse : Structure and Interpretation*, Londres : Croom Helm, 99-116.
- Özyürek, A. (2012). « Gesture », *Sign Language. An International Handbook*, Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 626-646.
- Patterson, M. L. (1976). « An arousal model of interpersonal intimacy », *Psychological Review*, 83, 235-245.
- Patterson, M. L. (1990). « Functions of non-verbal behaviour in social interaction », *Handbook of Language and Social Psychology*, Chichester : John Wiley and Sons, 101-120.
- Paveau, M. A. (2007). « Les normes perceptives de la linguistique populaire », 1(119), 93-109.
- Payrató, L. (1993). « A pragmatic view on autonomous gestures: A first repertoire of Catalan emblems ». *Journal of Pragmatics*, 20, 193- 216.
- Peirce, C. S. (1955). *Philosophical writings of Peirce*, New York : Dover.
- Persson, R. (2013). « Intonation and sequential organization: Formulations in French talk-in-interaction », *Journal of Pragmatics*, 57, 19-38.
- Persson, R. (2014). *Ressources linguistiques pour la gestion de l’intersubjectivité dans la parole en interaction. Analyses conversationnelles et phonétiques*, Centre for Languages and Literature : Université de Lund.
- Persson, R. (2015a). « Indexing one’s own previous action as inadequate: On ah-prefaced repeats as receipt tokens in French talk-in-interaction », *Language in Society*, 44, 497-524.
- Persson, R. (2015b). « Registering and repair-initiating repeats in French talk-in-interaction », *Discourse Studies*, 17, 583-608.
- Persson, R. (2017). « La prosodie comme ressource pour l’organisation de l’interaction : état des lieux et illustrations », *Revue française de linguistique appliquée*, 22(2), 33-52.
- Philips, S. U. (1976). « Some sources of cultural variability in the regulation of talk », *Language in Society*, 5, 81-95.
- Philips, S. U. (1983). *The Invisible Culture: Communication in Classroom and Community on the Warm Springs Indian Reservation*, New York : Longman.
- Pigeot, J. (1983). « Les Japonais peints par eux-mêmes. Esquisse d’un autoportrait », *Le Débat*, 23(1), 19-33.

- Plantain, C. (2015). « Micro-émotions en interaction : « ah merde, ya rien pour maman » », *Voix Plurielles*, 12(1), 5-21.
- Poggi, I. (2005). « Backchannels: from human to embodied agents », *Conversational Informatics for Supporting Social Intelligence and Interaction – Situational and Environmental Information Enforcing Involvement in Conversation workshop in AISB '05*, Hatfield : Université du Hertfordshire.
- Poggi, I., D'Errico, F., Vincze, L. (2010). « Types of Nods. The polysemy of a social sign », *The International Conference of Language and Resources and Evaluation Proceedings*.
- Poortinga, Y. H., Schoots, N. H., van de Koppel, J. M H. (1993). « The understanding of Chinese and Kurdish emblematic gestures by Dutch subjects », *International Journal of Psychology*, 28, 31-44.
- Portes, C., Bertrand, R., (2005). « Some cues about the interactional value of the 'continuation' contour in French », *International Symposium of Discourse-Prosody as a complex interface (IDP)*, 1-14.
- Portes, C., Bertrand, R., Espesser, R. (2007). « Contribution to a grammar of intonation in French: Form and function of three rising patterns », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28, 155-162.
- Posner, M. I. (1980). « Orienting of attention », *The Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 32(1), 3-25.
- Poyatos, F. (1983). « Language and nonverbal systems in the structure of face-to-face interaction », *Language and Communication*, 3(2), 129-140.
- Preston, D.R., (1993). « Folk dialectology », *American Dialect Research*, Amsterdam : John Benjamins, 333-377.
- Preston, D.R. (1994). « Content-oriented discourse analysis and folk linguistics », *Language Sciences* 16(2), 285-331.
- Preston, D.R. (1996). « Whaddayaknow? The modes of folk linguistic awareness», *Language Awareness*, 5(1), 40-74.
- Preston, D.R. (2008). « Qu'est-ce que la linguistique appliquée ? Une question d'importance », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 139-140, 1-24.
- Prevot, L., Bertrand, R. (2012). « CoFee-Toward a multidimensional analysis of conversational feedback, the case of French language », *Workshop on Feedback Behaviors*, Portland, États-Unis.

- Psathas G. (1992). « The study of extended sequences: the case of the Garden Lesson », *Text in Context*, Londres : Sage, 99-123.
- Raymond, G. (2010). « Grammar and social relations: Alternative forms of yes/no - type initiating actions in health visitor interactions », *'Why do you ask?': The function of questions in institutional discourse*, New York : Oxford University Press, 87-107.
- Reischauer, E. O. (1977). *The Japanese*, Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Rémi-Giraud, S. (1987). « Délimitation et hiérarchisation des échanges », *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 17-72.
- Ren, J. (1989). « Turn-Taking in Mandarin Chinese Conversation », Mémoire de master non publié, Université de Californie, Sainte Barbara.
- Ricci Bitti, P. E., Poggi, I. (1991). « Symbolic Nonverbal Behavior: Talking through Gestures », *Fundamentals of Nonverbal Behavior*, Cambridge: Cambridge University Press, 433-457.
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. (2021). *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 8^{ème} édition.
- Riggenbach, H. (1999). *Discourse Analysis in the Language Classroom, vol. 1: The Spoken Language*, Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Robinson, J. D. (1998). « Getting down to business: Talk, gaze, and body orientation during openings of doctor-patient consultations », *Human Communication Research*, 25(1), 97-123.
- Roggero, J. (1979). « L'expression qualitative de la quantité », *Sigma*, 4, 109-152.
- Romaniuk, T. (2009). « The 'Clinton Cackle': Hillary Rodham Clinton's laughter in news interviews », *Crossroads of Language, Interaction, and Culture*, 7, 17-49.
- Roodenburg, H. (1992). « The 'hand of friendship': shaking hands and other gestures in the Dutch Republic », *A Cultural History of Gesture*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 152-189.
- Rosenfeld, H.M. (1978). « Conversational control functions of non-verbal behaviour », *Non-verbal Behavior Communication*, 291-338.
- Rosenfeld H.M., Hancks M. (1980). « The Nonverbal Context of Verbal Listener Responses », *The Relationship of verbal and nonverbal communication*, Berlin/Boston : De Gruyter Mouton, 193-206.
- Rossano, F. (2005a). « On sustaining vs. withdrawing gaze in face-to-face interaction », *91st Annual Convention National Communication Association*, Boston, US.

- Rossano, F. (2005b). « When it's over is it really over? On the effects of sustained gaze vs. gaze withdrawal at sequence possible completion », *International Pragmatics Association Conference*, Riva del Garda, Italy.
- Rossano, F. (2006a). « Gaze behavior in multi-unit turns », *The 92nd Annual Convention National Communication Association*, San Antonio, Texas.
- Rossano, F. (2006b). « When the eyes meet: Using gaze to mobilize response », *International Conference on Conversation Analysis*, Helsinki, Finland.
- Rossano, F., Brown, P., Levinson, S. C. (2009). « Gaze, questioning and culture », *Conversation Analysis: Comparative perspectives*, Cambridge : Cambridge University Press, 187-249.
- Rossano, F. (2010). « Questioning and responding in Italian », *Journal of Pragmatics*, 42(10), 2756-2771.
- Rossano, F. (2012). « Gaze behavior in face-to-face interaction », Thèse de doctorat en Linguistique, Radboud University Nijmegen, Nijmegen, Pays-Bas.
- Rossano, F. (2013). « Gaze in Conversation », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 308-329.
- Rouanne, L. (2013). « Quelle intensité pour les adverbes en -ment dits intensifs ? », *Langue française*, 177, 111-125.
- Roulet, E. (1981). « Echange, intervention et actes de langage dans la structure de la conversation », *Etudes de Linguistique Appliquée*, 44, 7-39.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C., Schelling, M. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Lang.
- Rutter, D. R. (1984). *Looking and seeing: The role of visual communication in social interaction*, Chichester : Wiley.
- Sacks, H. (1971). *Unpublished transcribed lectures*, (Transcrites et catégorisées par G. Jefferson), Université de Californie, Irvine.
- Sacks, H. (1974). « An analysis of the course of a joke's telling in conversation », *Explorations in the ethnography of speaking*, Cambridge : Cambridge University Press, 337-353.
- Sacks, H. (1984). « On doing 'being ordinary' », *Structures of social action: studies in conversation analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 412-429.
- Sacks, H. (1987). « On the preferences for agreement and contiguity in sequences in conversation », *Talk and Social Organisation*, Clevedon : Multilingual Matters, 54-69.

- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation (1964-72)*, Oxford : Blackwell.
- Sacks, H., Schegloff, E.A., Jefferson, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », *Language*, 50(4), 696-735.
- Saft, S. (2007). « Exploring aizuchi as resources in Japanese social interaction: the case of a political discussion program », *Journal of Pragmatics*, 39(7), 1290-1312.
- Sawada, H. (1978). « *Nichieigo bunfukushirui no taigengogakuteki kenkyū : Speech act rironteki no shitenkara* [Recherche en linguistique contrastive sur les adverbes phrastiques en japonais et en anglais : point de vue théorique des Speech Act] », *Gengo kenkyū*, 74, 1-36.
- Schefflen, A.E. (1963). « Communication and regulation in psychotherapy », *Psychiatry: Journal for the Study of Interpersonal Processes*, 26(2), 126-136.
- Schegloff, E.A. (1968). « Sequencing in Conversational Openings », *American Anthropologist*, 70(4), 1075-1095.
- Schegloff, E.A. (1979). « The Relevance of Repair to Syntax-for-Conversation », *Discourse and Syntax*, New York : Academic Press, 261-288.
- Schegloff, E.A. (1982). « Discourse as an interactional achievement: some uses of ‘uh huh’ and other things that come between sentences », in *Analyzing Discourse: Text and talk*, Washington D.C. : Georgetown University Press, 71-93.
- Schegloff, E.A. (1986). « The routine as achievement », *Human Studies*, 9, 111-151.
- Schegloff, E.A. (1987a). « Analyzing single episodes of interaction: An exercise in conversation analysis », *Social Psychology Quarterly*, 50, 101-114.
- Schegloff, E.A. (1987b). « Some sources of misunderstanding in talk-in-interaction », *Linguistics*, 25, 201-218.
- Schegloff, E.A. (1987c). « Between micro and macro: contexts and other connections », *The Micro-Macro Link*, Berkeley : University of California Press, 207-234.
- Schegloff, E.A. (1991a). « Conversation analysis and socially shared cognition », *Perspectives on socially shared cognition*, Washington : American Psychological Association, 150-171.
- Schegloff, E.A. (1991b). « Reflections on talk and social structure », *Talk and social structure*, Berkeley: University of California Press, 44-70.
- Schegloff, E.A., (1992). « Repair after next turn: The last structurally provided defense of intersubjectivity in conversation », *American Journal of Sociology*, 97, 125-145.

- Schegloff, E.A. (1996a). « Turn Organization: One intersection of grammar and interaction », *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 52-133.
- Schegloff, E.A. (1996b). « Confirming Allusions: Toward an empirical account of action », *American Journal of Sociology*, 102 (1), 161-216.
- Schegloff, E.A. (2000a). « On granularity », *Annual Review of Sociology*, 26, 715-720.
- Schegloff, E.A. (2000b). « Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation », *Language in Society*, 29 (1), 1-63.
- Schegloff, E.A. (2000c). « When ‘others’ initiate repair », *Applied Linguistics*, 21(2), 205-243.
- Schegloff, E.A. (2002). « Reflections on research on telephone conversation: issues of cross-cultural scope and scholarly exchange, interactional import and consequences », *Telephone Calls: Unity and Diversity in Conversational Structure across Languages and Cultures*, Amsterdam: John Benjamins, 249-281.
- Schegloff, E.A. (2006). « Interaction: the infrastructure for social institutions, the natural ecological niche for language, and the arena in which culture is enacted », *Roots of Human Sociality: Culture, Cognition and Interaction*, Oxford: Berg, 70-96.
- Schegloff, E.A. (2007). *Sequence organization in interaction: A primer in conversation analysis*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Schegloff, E.A, Sacks, H. (1973). « Opening up closing », *Semiotica*, 8(4), 289-327.
- Schegloff, E.A., Ochs, E, Thompson, S. (1996). « Introduction », *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press, 1-51.
- Schenkein, J. (1972). « Towards an Analysis of Natural Conversation and the Sense of Heheh », *Semiotica*, 6, 344-377.
- Schiffrin, D. (1987). *Discourse markers*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Schlamberger Brezar, M. (2002). « Le rôle syntaxique et pragmatique des connecteurs dans le discours argumentatif français », *Linguistica*, 42, 89-110.
- Schlamberger Brezar, M. (2012). « Les marqueurs discursifs « mais » et « alors » en tant qu’indicateurs du degré d’oralité dans les discours officiels, les débats télévisés et les dialogues littéraires », *Linguistica*, 225-237.
- Schourup, L. (1999). « Discourse markers », *Lingua*, 107, 227-265.
- Schütz, A. (1962a). *Collected papers, volume 1: The problem of social reality*, The Hague : Martinus Nijhoff.

- Schütz, A. (1962b). « Commonsense and scientific interpretations of human action », *Alfred Schütz collected papers, volume 1: The problem of social reality*, The Hague : Martinus Nijhoff, 3-47.
- Searle, J. (1969). *Speech acts: an essay in the philosophy of language*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Sekine, K., Stam, G., Yoshioka, K., Tellier, M., Capirci, O. (2015). « Cross-linguistic views of gesture usage », *Vigo-International Journal of Applied Linguistics*, 12, 91-105.
- Selting, M. (2000). « The construction of 'units' in conversational talk », *Language in Society*, 29, 477-517.
- Selting, M., Auer, P., Barth-Weingarten, D., *et al.* (2011). « A system for Transcribing talk-in-Interaction : GAT 2 », *Gesprächsforschung-Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion*, 12, 1-51.
- Shariff, M.H., Mamat, R., Halim, H.A. (2016). « An analysis of Japanese conversation in interview context », *Journal of Language and Communication*, 3(2), 185-198.
- Shibatani, M. (1990). *The languages of Japan*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Shinmura, I.E. (1991). *Kōjien*, Tokyo: Iwanami Shoten, 4^{ème} édition.
- Sidnell, J. (2001). « Conversational turn-taking in a Caribbean English Creole », *Journal of Pragmatics*, 33, 1263-1290.
- Sidnell, J. (2006). « Coordinating gesture, talk, and gaze in reenactments », *Research on Language and Social Interaction*, 39(4), 377-409.
- Sidnell, J., (2007a). *Conversation Analysis: Comparative Perspectives*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sidnell, J. (2007b). « Comparative studies in Conversation Analysis », *Annual Review of Anthropology*, 36, 229-244.
- Simon, M. E. (1989). « An analysis of the postposing construction in Japanese », Thèse de doctorat en Linguistique, Université du Michigan.
- Sinclair, J., & Coulthard, M. (1975). *Towards an analysis of discourse: The English used by teachers and pupils*, Londres : Oxford University Press.
- Speer, S.A., Hutchby, I. (2003). « From ethics to analytics: Aspects of participants' orientations to the presence and relevance of recording devices », *Sociology*, 37(2), 315-337.
- Stenstrom, A. (1987). « Carry-on signals in English conversation », *Corpus linguistics and beyond*, Amsterdam: Rodopi, 87-11.

- Stivers, T. (2008). « Stance, Alignment, and Affiliation During Storytelling: When Nodding Is a Token of Affiliation », *Research on Language and Social Interaction*, 41(1), 31-57.
- Stivers, T. (2013). « Sequence organization », *The Handbook of Conversation Analysis*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 191-209.
- Stivers, T., Enfield, N. J., Brown, P., Englert, C., Hayashi, M., Heinemann, T., Hoyman, G., Rossano, F., de Ruiter, J.P., Yoon, K., Levinson, S.C. (2009). « Universals and cultural variation in turn-taking in conversation », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 106(26), 10587-10592.
- Stivers, T., Rossano, F. (2010). « Mobilizing response », *Research on Language and Social Interaction*, 43(1), 3-31.
- Strauss, S., Kawanishi, Y. (1996). « Assessment strategies in Japanese, Korean, and American English », *Japanese/Korean Linguistics*, 5, 149-165.
- Streeck, J., Goodwin, C., LeBaron, C. (2011). *Embodied interaction: Language and the body in the material world*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Stubbe, M. (1998). « Are you listening? Cultural influences on the use of supportive verbal feedback in conversation », *Journal of Pragmatics*, 29, 257-289.
- Sudō, J. (2001). « Kandōshi ‘a’ no onseiteki tokuchō to kaiwa sankashakan no shakaiteki kankei [Les caractéristiques phonétiques de l’interjection ‘a’ et les relations sociales entre les participants à la conversation] », *Nihongo/Nihon bunka kenkyū*, 11, 117-128.
- Sudō, J. (2007a). « Hitei no kandōshi ‘uun’ ‘iya’ no onseiteki tokuchō ni kansuru ichikōsatsu [Une étude sur les caractéristiques vocales des interjections négatives ‘uun’ et ‘iya’] », *Shakai gengo kagakukaidai 19kai, taikai happyō ronbunshū*, 14-17.
- Sudō, J. (2007b). « Nihongo kandōshi ‘un’ no imi kinō no bunrui kara onseiteki tokuchō no bunseki [De la classification sémantique et fonctionnelle de l’interjection japonaise ‘un’ à l’analyse de ses caractéristiques phonétiques] », *Onsei kenkyū*, 11(3), 94-106.
- Sudō, J. (2008). « ‘Un-kei’ kandōshi no inritsu-teki tokuchō ni kansuru ichikōsatsu : ‘ukeire’ ni kakawaru imi kinō o megutte [Une étude sur les caractéristiques prosodiques des interjections ‘un’ : sur le sens et la fonction de l’‘acceptation’] », *Polyglossia*, 15, 99-108.
- Sugito, S. (1987). « Hatsuwa no uketsugi. Danwa kōdō no shoshō: zadan shiryō no bunseki [Obtention de la parole. Responsabilité dans le comportement verbal :

- analyse de matériaux de tables rondes] », *Kokugoken Hōkoku*, 92, Tokyo : Sanseido Publishers.
- Sugito, S., (1989). « Kotoba no aizuchi to miburi no aizuchi: danwa kōdōni okeru higengoteki hyōgen [*Aizuchi* verbaux et *aizuchi* gestuels : expressions non verbales dans le comportement discursif] », *Nihongo Kyōiku*, 67, 48-59.
- Suzuki, R. (1990). « The role of particles in Japanese gossip », *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 315-324.
- Svinhufvud, K. (2016). « Nodding and note-taking: multimodal analysis of writing and nodding in student counseling interaction », *Language and Dialogue*, 6(1), 81-109.
- Szatrowski, P. (1993). *Nihongo no danwa no kōzō bunseki : kanyū no sutorateji no kōsatsu* [Analyse structurelle de la conversation japonaise : une étude sur les stratégies d'invitation], Tokyo : Kuroshio Shuppan.
- Szatrowski, P. (2000). « Relation between gaze, Head Nodding and *aizuti* 'Back Channel' at a Japanese Company Meeting », *Proceedings of the Twenty-Sixth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society General Session and Parasession on Aspect*, 283-294.
- Świątkowska, M. (2020). « L'interjection », *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Swerts, M., Kraemer, E. (2008). « Facial expressions and prosodic prominence: comparing modalities and facial areas », *Journal of Phonetics*, 36(2), 219-238.
- Tajima, K. (2001). « Pragmatic Use of Aizuchi in Japanese Discourse: A Comparison With English Backchannels », *Academic reports/The Faculty of Engineering, Tokyo Institute of Polytechnics*, 24, 54-60.
- Takubo, Y., Kinsui, S. (1997). « Ōtōshi kandōshi no danwateki kinō [Fonctions discursives des réponses et des interjections] », *Bunpō to onsei*, 257-279.
- Tan, W., Rong, G. (2003). « A real-time head nod and shake detector using HMMs », *Expert Systems with Application*, 25 (3), 461-466.
- Tanaka, H. (1999). *Turn-Taking in Japanese Conversation. A Study in Grammar and Interaction*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Tanaka, H. (2000). « Turn Projection in Japanese Talk-in-Interaction », *Research on Language and Social Interaction*, 33(1), 1-38.
- Tanaka, L. (2004). *Gender, Language and Culture: A Study of Japanese Television Interview Discourse*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

- Tanaka, L. (2010). « Is formality relevant? Japanese tokens *hai*, *ee* and *un* », *Pragmatics*, 20(2), 191-211.
- Tannen, D. (1980). « Toward a theory of conversational style: The machine gun question », *Sociolinguistic Working Paper*, 1-16.
- Tannen, D. (1982). *Analyzing Discourse: Text and Talk*, Washington (D.C.) : Georgetown University Press.
- Tannen, D. (1982). « Ethnic style in male-female conversation », *Language and Social Identity*, 217-231, Cambridge : Cambridge University Press.
- Tannen, D. (1984). *Conversational style. Analyzing talk among friends*, Norwood : Ablex.
- Tannen, D. (1986). *That's Not What I Meant!*, New York: William Morrow.
- Tannen, D. (1989). *Talking Voices: Repetition, Dialogue, and Imagery in Conversational Discourse*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tao, H., Thompson, S.A. (1991). « English backchannels in Mandarin conversations: A case study of superstratum pragmatic interference », *Journal of Pragmatics*, 16(33), 209-223.
- Teston-Bonnard, S., (2006). « Propriétés topologiques et distributionnelles des constituants non régis. Application à une description syntaxique des particules discursives », Thèse de doctorat en Linguistique, Université de Provence.
- Thibault, P., Vincent, D., (1990). *Un corpus de français parlé*, Québec : Université Laval.
- Thonus, T. (2005). « Backchannels as a Pragmatic Resource », *Seizième Conférence internationale sur la pragmatique et l'apprentissage des langues*.
- Tobback E., Lauwers, P. (2016). « L'emploi des marqueurs d'accord dans les débats télévisés néerlandophones et francophones », *Neuphilologische Mitteilungen*, 117(2), 371-398.
- Togashi, J. (2001). « Jōhō no kakutoku o shimesu danwa hyōshiki ni tsuite [Sur les marqueurs de discours indiquant l'acquisition d'informations] », *Tsukuba nihongo kenkyū*, 6, 19-41.
- Togashi, J. (2002). « Danwa hyōshiki 'fūn' no kinō [Les fonctions du marqueur discursif 'fūn'] », *Nihongo bunnpō*, 2(2), 95-111.
- Togashi, J. (2005). « Odoroki o tsutaeru to iu koto - kandōshi 'ā' to 'wā' no bunseki o tsūjite [Transmettre une émotion de surprise : analyse des particules 'a' et 'wa'] », *Katsudō to shite no bun to hatsuwa*, Tokyo : Hitsuji Shobō.

- Tom, G., Pettersen, P., Lau, T., Burton, T., Cook, J. (1991). « The role of overt head movement in the formation of affect », *Basic and Applied Social Psychology*, 12, 281-289.
- Tom, G., Ramil, E., Zapanta, I., Demir, K., Lopez, S. (2006). « The role of overt head movement and attention in persuasion », *Journal of Psychology*, 140, 247-253.
- Tomasello, M., Hare, B., Lehmann, H., Call, J. (2007). « Reliance on head versus eyes in the gaze following of great apes and human infants: the cooperative eye hypothesis », *Journal of Human Evolution*, 52, 314-320.
- Tomlison, R.D., Cheung, R., Blakeman, A., (2000). « Naso-occipital vestibulo-ocular reflex responses in normal subjects », *IEEE Engineering in Medicine and Biology Magazine*, 19(2), 43-47.
- Torres, O., Cassell, J., Prevost, S. (1997). « Modeling gaze behavior as a function of discourse structure », *First International Workshop on Human-Computer Conversations*, Bellaggio, Italy.
- Tottie, G. (1991). « Conversational style in British and American English: The case of backchannels », *English corpus linguistics*, 254-273, Londres et New York: Longman.
- Traverso, V. (1993). *La conversation familière : les interactions verbales dans les visites*, Thèse de doctorat en Linguistique, Université Lyon 2.
- Traverso, V. (1996). *La conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Traverso, V. (2000). « La conversation ordinaire », *Op. Cit*, 14, 13-23.
- Traverso, V. (2001). « Interactions ordinaires dans les petits commerces : éléments pour une comparaison interculturelle », *Éditions de la maison des sciences de l'homme*, 95(1), 5-31.
- Traverso V. (2002). « Transcription et traduction des interactions en langue étrangère », *Cahiers de praxématique*, 39, 77-99.
- Traverso, V. (2003). « Les genres de l'oral : le cas de la conversation », *Les genres de l'oral*, ffhalshs-01001725f.
- Traverso, V. (2006). « Repères pour la comparaison d'interactions dans une perspective interculturelle », *Les Carnets du Cediscor*, 9, 19-55.
- Traverso, V. (2008). « Analyser un corpus de langue parlée en interaction : questions méthodologiques », *Verbum XXX*, 4, 314-328.

- Traverso, V. (2011). « Chevauchements de parole, résolution et réparation dans la conversation en ligne », *Décrire la conversation en ligne : le face à face en distanciel*, Lyon : ENS Éditions, 117-143.
- Traverso, V. (2012a). « Analyses interactionnelles : repères, questions saillantes et évolution », *Langue Française*, 175(3), 3-17.
- Traverso, V. (2012b). « Longues séquences dans l'interaction : ordre de l'activité, cadres participatifs et temporalité », *Langue Française*, 175(3), 53-73.
- Traverso, V. (2013). *L'analyse des conversations*, Paris : Armand Collin.
- Traverso, V. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*, Paris : Ophrys.
- Traverso, V., Ginouvès, V. (2022). « Le droit, l'éthique et le terrain : qu'est-ce qui change dans les pratiques scientifiques ? », *Sonorités - Le Bulletin de l'AFAS*, 48.
- Travis, C. (1998). « Omoiyari as a core Japanese value: Japanese-style empathy? », *Speaking of emotions: Conceptualization and expression*, Berlin: Mouton de Gruyter, 55-81.
- Trippel, T., Gibbon, D., Thies, A., Milde, J.T., Looks, K., Hell, B., Gut, U. (2004). « Cogest: a formal transcription system for conversational gesture », *Proceedings of LRE*.
- Van Rullen, T., (2005). « Vers une analyse syntaxique à granularité variable », Thèse de doctorat en Informatique, Université d'Aix-Marseille.
- Ventola, E. (1979). « The structure of casual conversation in English », *Journal of Pragmatics*, 3(3-4), 267-298.
- Vincent, D. (1993). *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*, Québec : Nuit Blanche.
- Vincent, D. (1996). « La racontabilité du quotidien », *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel*, Québec : Nuit Blanche, 29-47.
- Vion, R. (1993). *La communication verbale*, Paris : Hachette.
- Wagner, P., Malisz, S., Kopp, S. (2014). « Gesture and speech in interaction: An overview », *Speech Communication*, 57, 209-232.
- Ward, N., Tsukahara, W. (2000). « Prosodic features which cue back-channel responses in English and Japanese », *Journal of Pragmatics*, 32(8), 1177-1207.
- Wardhaugh, R. (1985). *How conversation works*, Oxford : Basil Blackwell.
- Watzlawick, P., Helmick-Beavin, J., Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication*, Paris : Seuil.
- Watson, O. M. (1970). *Proxemic Behavior: A Cross-cultural Study*, La Haye : Mouton.

- West, C. (1979). « Against Our Will: Male interruptions of females in cross-sex conversations », *Annals of The New York Academy of Science*, 327, 81-97.
- Watts, R.J. (1989). « Taking the Pitcher to the ‘Well’: Native Speakers’ Perception of Their Use of Discourse Markers in Conversation », *Journal of Pragmatics*, 13(2), 203-237.
- Welke, D. (1986). « La semi-interprétativité dans les transcriptions en “analyse conversationnelle et pragmatique linguistique : travaux américains et allemands », *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes*, 34-35, (*Paroles inachevées. Études linguistiques pragmatiques et processuelles de conversations, brouillons et textes*), 195-213.
- West, C., Zimmerman, D. H. (1982). « Conversation analysis », *Handbook of Methods in Nonverbal Behavior Research*, 506-541.
- West, C. Zimmerman, D.H. (1983). « Small Insults: A study of interruptions in conversations between unacquainted persons », *Language, Gender and Society*, Rowley : Newbury House, 102-117.
- Whiffen, T. (1905). *The North West Amazons: Notes on some months spent among Cannibal tribes*, Londres : Constable.
- White, S. (1983). *The listener's power*, Manuscript non publié.
- White, S., (1989). « Backchannels across cultures: a study of Americans and Japanese », *Language in Society*, 18(1), 59-76.
- Wieland, M. (1991). « Turn-Taking Structure as a Source of Misunderstanding in French American Cross-Cultural Conversation », *Pragmatics and Language Learning*, 2, 101-118.
- Wiener, N. (1948). *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and in the Machine*, Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Wierzbicka, A. (1991). « Japanese key words and core cultural values », *Language in Society*, 20, 333-385.
- Wilson, T.P., Zimmerman, D.H. (1986). « The Structure of Silence between Turns in Two-Party Conversation », *Discourse Processes*, 9, 375-390.
- Włodarczak, M., Buschmeier, H., Malisz, Z, Kopp, S., Wagner P. (2012). « Listener head gestures and verbal feedback expressions in a distraction task », *Proceedings of the Interdisciplinary Workshop on Feedback Behaviors in Dialog, INTERSPEECH 2012 Satellite Workshop*, 93-96.
- Wylie, L. (1977). *Beaux gestes: A guide to French Body Talk*, Cambridge/Mass : The Undergraduate Press.

- Yamada, H. (1992). *American and Japanese business discourse: A comparison of interactional styles*, Norwood: NJ, Ablex.
- Yamada, M. (1992). « Danwa ni okeru higengo kōdō no ichisokumen: kubifuri dōsa, shisen to danwa to no kankei ni tsuite » [Un aspect du comportement non verbal dans le discours : la relation entre les mouvements du cou, le regard et le discours], *Handai nihongo kenkyū*, 4, 33-58.
- Yang, J. (2006). « A comparison between Chinese and Japanese in the timing of “Aizuchi” », *Journal of the Graduate School of Humanities and Sciences*, 9, 303-313.
- Yngve, V. (1970). « On getting a word in edgewise », *Papers from the Sixth regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 567-577.
- Yoshida, S. (1988). « No da keishiki no kōzō to hyōgen kōka [Structure et effets expressifs de no da] », *Kokubun ronsō*, 15, 46-56.
- Yoshino, K. (2015). « Nihonjin-ron [Discours sur les Japonais] », *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Race, Ethnicity and Nationalism*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 1-3.
- Young, R.F., Lee, J., (2004). « Identifying units in interaction: reactive tokens in Korean and English conversations », *Journal of Sociolinguistics*, 8(3), 380-407.
- Young, R. F., Miller, E. R. (2004). « Learning as changing participation: Discourse roles in ESL writing conferences », *The Modern Language Journal*, 88(4), 519-535.
- Zimmerman, D., West, C. (1975). « Sex roles, interruptions and silences in conversation », *Language and sex difference and dominance*, Rowley: Newbury House, 105-129.
- Zimmerman, D. (1999). « Horizontal and vertical comparative research in language and social interaction », *Research on Language and Social Interaction*, 32, 195-203.
- Zribi-Hertz, A. (2015). « De l'évolution des propriétés du mot grave en français européen moderne », *La dia-variation en français actuel*, Bern : Peter Lang, 63-98.

Sites internet :

- http://www.nbcnews.com/id/15625720/ns/technology_and_science-science/t/did-evolution-make-our-eyes-stand-out/#.XrGVQqgzBIU
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/converser/18996>
- <http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/index.htm>
- <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>

Dictionnaires :

Pour le français :

Bob, dictionnaire d'argot, du français populaire et du français familier

(<http://www.languefrancaise.net/bob/>)

Cnrtl (<https://www.cnrtl.fr/>)

Dictionnaire de la Zone (<https://www.dictionnairedelazone.fr/>)

Petit Robert en ligne (<https://dictionnaire.lerobert.com/>)

Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>)

Wiktionnaire (<https://fr.wiktionary.org/>)

Pour le japonais :

Daijisen (version électronique, 2013)

Taishukan (1970)

ANNEXES

Structure des conversations enregistrées

On joint ci-dessous les structures des conversations du corpus, qu'on a obtenues à travers l'extraction des annotations effectuées à l'aide du logiciel Elan.

Corpus français

1^{ère} dyade : Jeanne-Thibaut

00:01:00.990 – 00:01:30.135 : succession d'échanges

00:01:30.150 – 00:01:50.080 : THI TP

00:01:50.150 – 00:02:13.125 : succession d'échanges

00:02:13.110 - 00:02:50.490 : THI TP

00:02:50.510 - 00:03:32.162 : succession d'échanges

00:03:32.170 - 00:04:41.180 : THI TP

00:04:41.162 - 00:05:11.840 : séquence de clarification

00:05:11.840 - 00:05:32.330 : THI TP

00:05:32.340 - 00:05:56.180 : succession d'échanges

00:05:56.180 - 00:06:40.740 : succession d'échanges

00:06:40.740 - 00:06:58.610 : succession d'échanges

00:06:58.630 - 00:08:40.500 : JEA TP

00:08:38.815 - 00:09:07.365 : demande d'information

00:09:07.360 - 00:10:03.430 : JEA TP

00:10:03.420 - 00:10:12.310 : demande d'information

00:10:12.300 - 00:10:49.120 : JEA TP

00:10:49.130 - 00:11:05.200 : demande d'information

00:11:05.200 - 00:12:00.400 : JEA TP

00:12:00.380 - 00:12:24.290 : succession d'échanges

00:12:24.290 - 00:12:53.100 : JEA TP

00:13:06.160 - 00:13:35.390 : THI TP

00:13:35.390 - 00:14:02.440 : séquence de clarification

00:14:02.432 - 00:14:47.872 : THI TP

00:14:47.870 - 00:15:16.970 : succession d'échanges

00:15:16.970 - 00:15:47.185 : THI TP
00:15:46.290 - 00:16:12.737 : demande d'information
00:16:12.737 - 00:16:45.485 : succession d'échanges
00:16:45.502 - 00:17:27.132 : THI TP
00:17:27.130 - 00:17:35.582 : demande d'information
00:17:35.585 - 00:17:45.290 : THI TP
00:17:45.290 - 00:18:27.600 : succession d'échanges
00:18:27.600 - 00:19:13.810 : THI TP
00:19:13.810 - 00:19:42.138 : succession d'échanges

2ème dyade : Hélène – Julie

00:00:59.990 - 00:02:10.742 : JUL TP
00:02:10.494 - 00:03:24.436 : HEL TP
00:03:24.448 - 00:05:40.806 : JUL TP
00:05:40.815 - 00:05:52.686 : HEL TP
00:05:52.695 - 00:06:08.769 : succession d'échanges
00:06:08.761 - 00:06:31.058 : HEL TP
00:06:31.044 - 00:07:21.934 : JUL TP
00:07:21.943 - 00:08:00.556 : HEL TP
00:08:00.577 - 00:08:35.522 : succession d'échanges
00:08:35.549 - 00:09:02.274 : HEL TP
00:09:02.256 - 00:09:20.039 : JUL TP
00:09:20.063 - 00:09:26.990 : succession d'échanges
00:09:26.980 - 00:10:06.298 : JUL TP
00:10:06.307 - 00:10:23.289 : HEL TP
00:10:23.284 - 00:10:43.375 : JUL TP
00:10:43.347 - 00:10:48.462 : brève intervention de l'allocutaire
00:10:47.017 - 00:11:36.006 : JUL TP
00:11:36.011 - 00:11:44.723 : brève intervention de l'allocutaire
00:11:44.724 - 00:11:59.820 : JUL TP
00:11:59.825 - 00:12:25.743 : HEL TP
00:12:24.806 - 00:12:29.412 : brève intervention de l'allocutaire
00:12:29.417 - 00:12:58.889 : HEL TP
00:12:58.898 - 00:13:00.228 : brève intervention de l'allocutaire

00:13:00.220 - 00:13:14.053 : HEL TP
00:13:14.017 - 00:14:38.876 : JUL TP
00:14:38.885 - 00:14:50.908 : succession d'échanges
00:14:50.908 - 00:14:58.787 : succession d'échanges
00:14:58.797 - 00:15:10.908 : JUL TP
00:15:10.908 - 00:15:16.674 : demande d'information
00:15:16.678 - 00:16:11.394 : JUL TP
00:16:11.390 - 00:16:11.850 : brève intervention de l'allocutaire
00:16:11.853 - 00:18:07.091 : JUL TP
00:18:07.105 - 00:18:18.150 : brève intervention de l'allocutaire
00:18:18.164 - 00:18:30.899 : succession d'échanges
00:18:30.899 - 00:19:01.461 : succession d'échanges
00:19:01.504 - 00:19:34.306 : HEL TP

3^{ème} dyade : Marie - Jade

00:01:29.985 - 00:02:41.846 : succession d'échanges
00:02:41.846 - 00:03:11.962 : activité latérale (gestion de l'espace interactionnel)
00:03:11.969 - 00:03:32.129 : JAD TP
00:03:32.008 - 00:03:44.512 : demande d'information
00:03:44.512 - 00:04:02.968 : succession d'échanges
00:04:02.224 - 00:04:16.295 : JAD TP
00:04:16.038 - 00:04:53.666 : succession d'échanges
00:04:53.704 - 00:05:18.551 : JAD TP
00:05:18.551 - 00:05:51.602 : JAD TP
00:05:51.602 - 00:05:56.166 : séquence de clarification
00:05:56.166 - 00:06:21.166 : JAD TP
00:06:21.166 - 00:06:24.371 : séquence de réparation
00:06:24.371 - 00:07:00.572 : JAD TP
00:07:00.572 - 00:07:11.435 : succession d'échanges
00:07:11.435 - 00:07:28.602 : MAR TP
00:07:28.602 - 00:07:50.077 : succession d'échanges
00:07:50.045 - 00:08:31.794 : JAD TP
00:08:31.794 - 00:08:42.000 : brève intervention de l'allocutaire
00:08:42.000 - 00:09:01.192 : JAD TP

00:09:01.192 - 00:09:05.380 : succession d'échanges
00:09:05.380 - 00:09:16.591 : brève intervention de l'allocutaire
00:09:16.597 - 00:09:26.384 : JAD début TP
00:09:26.384 - 00:09:31.166 : brève intervention de l'allocutaire
00:09:31.166 - 00:10:05.743 : JAD TP
00:10:04.186 - 00:10:52.954 : succession d'échanges
00:10:52.942 - 00:11:14.844 : MAR TP
00:11:14.767 - 00:11:30.410 : succession d'échanges
00:11:30.410 - 00:11:55.705 : MAR TP
00:11:55.705 - 00:12:09.269 : JAD TP
00:12:08.461 - 00:13:08.144 : MAR TP
00:13:08.156 - 00:13:36.148 : JAD TP
00:13:35.860 - 00:13:43.774 : succession d'échanges
00:13:43.781 - 00:14:16.384 : MAR TP
00:14:16.380 - 00:14:31.765 : succession d'échanges
00:14:31.792 - 00:14:47.206 : MAR TP
00:14:47.227 - 00:14:52.195 : brève intervention de l'allocutaire
00:14:52.213 - 00:14:56.525 : MAR début TP
00:14:56.525 - 00:15:01.141 : séquence de clarification
00:15:01.141 - 00:15:10.756 : MAR TP
00:15:10.769 - 00:15:12.205 : séquence de réparation
00:15:12.205 - 00:16:02.851 : MAR TP
00:16:02.864 - 00:16:48.310 : JAD TP
00:16:48.326 - 00:17:21.577 : succession d'échanges
00:17:21.581 - 00:17:35.920 : JAD TP
00:17:35.910 - 00:18:48.620 : succession d'échanges
00:18:48.633 - 00:19:54.985 : MAR TP
00:19:54.998 - 00:20:00.010 : prise de contact avec la caméra

4^{ème} dyade : François - Thomas

00:01:00:000 - 00:01:08.780 : THO début TP
00:01:08.780 - 00:01:19.730 : demande d'information
00:01:19.730 - 00:01:54.090 : THO TP
00:01:53.980 - 00:02:21.860 : demande d'information

00:02:21.850 - 00:02:42.940 : THO TP
00:02:42.710 - 00:02:49.190 : demande d'information
00:02:49.190 - 00:05:39.617 : THO TP
00:05:39.620 - 00:05:54.000 : demande d'information
00:05:53.890 - 00:06:01.610 : THO TP
00:06:01.470 - 00:06:09.307 : séquence de clarification
00:06:09.281 - 00:07:09.901 : THO TP
00:07:09.901 - 00:07:15.911 : demande d'information
00:07:15.918 - 00:08:49.790 : THO TP
00:08:49.795 - 00:09:02.585 : demande d'information
00:09:02.600 - 00:13:03.800 : FRA TP
00:13:03.845 - 00:13:12.112 : succession d'échanges
00:13:12.106 - 00:14:15.170 : FRA TP
00:14:15.085 - 00:14:22.290 : séquence de réparation
00:14:22.300 - 00:14:47.720 : FRA TP
00:14:47.605 - 00:14:49.855 : brève intervention de l'allocutaire
00:14:49.850 - 00:17:25.165 : FRA TP
00:17:25.150 - 00:17:35.050 : demande d'information
00:17:35.100 - 00:17:52.520 : séquence de clarification
00:17:52.530 - 00:18:27.880 : FRA TP
00:18:27.565 - 00:18:29.305 : brève intervention de l'allocutaire
00:18:29.105 - 00:19:12.455 : FRA TP
00:19:12.485 - 00:19:17.900 : brève intervention de l'allocutaire
00:19:17.902 - 00:19:30.700 : THO TP

5ème dyade : Pierre - Guillaume

00:01:00.000 - 00:01:14.500 : GUI TP
00:01:14.520 - 00:01:42.770 : séquence de clarification
00:01:42.770 - 00:02:33.095 : GUI TP
00:02:33.090 - 00:02:46.595 : prise de contact avec la caméra
00:02:46.590 - 00:02:54.820 : GUI TP
00:02:54.820 - 00:02:57.290 : séquence de réparation
00:02:57.280 - 00:03:12.680 : GUI TP
00:03:12.690 - 00:03:42.080 : demande d'information

00:03:42.090 - 00:04:03.615 : GUI TP
00:04:03.600 - 00:04:10.930 : prise de contact avec la caméra
00:04:10.950 - 00:04:29.910 : GUI TP
00:04:29.921 - 00:04:34.191 : brève intervention de l'allocutaire
00:04:34.226 - 00:04:46.626 : GUI TP
00:04:46.631 - 00:05:16.611 : succession d'échanges
00:05:16.611 - 00:05:33.441 : GUI TP
00:05:33.445 - 00:06:05.940 : succession d'échanges
00:06:05.935 - 00:07:21.237 : GUI TP
00:07:21.102 - 00:07:40.270 : brève intervention allocutaire
00:07:40.270 - 00:07:44.780 : prise de contact avec la caméra
00:07:44.780 - 00:07:56.950 : succession d'échanges
00:07:56.970 - 00:08:07.480 : GUI TP
00:08:07.480 - 00:08:09.450 : gestion du temps
00:08:09.450 - 00:08:23.300 : GUI TP
00:08:23.300 - 00:08:33.100 : séquence de clarification
00:08:33.100 - 00:09:30.810 : GUI TP
00:09:30.810 - 00:09:35.270 : prise de contact avec la caméra
00:09:35.270 - 00:09:45.100 : demande d'information
00:09:45.100 - 00:09:48.010 : prise de contact avec la camera
00:09:48.010 - 00:10:03.300 : gestion du temps
00:10:03.300 - 00:10:17.650 : succession d'échanges
00:10:17.675 - 00:10:53.120 : GUI TP
00:10:53.120 - 00:11:01.210 : demande d'information
00:11:01.230 - 00:11:28.295 : GUI TP
00:11:28.300 - 00:11:34.925 : succession d'échanges
00:11:34.910 - 00:12:26.420 : GUI TP
00:12:26.420 - 00:12:37.860 : succession d'échanges
00:12:37.860 - 00:12:45.270 : séquence de clarification
00:12:45.270 - 00:12:50.900 : activité latérale (partage de chocolat)
00:12:50.900 - 00:13:12.680 : prise de contact avec la caméra
00:13:12.680 - 00:13:29.430 : gestion du temps
00:13:29.425 - 00:13:34.540 : GUI début TP
00:13:34.545 - 00:13:39.170 : demande d'information

00:13:39.190 - 00:14:35.170 : GUI TP
00:14:35.200 - 00:14:58.100 : succession d'échanges
00:14:58.110 - 00:15:10.425 : GUI début TP
00:15:10.240 - 00:15:16.290 : prise de contact avec la caméra
00:15:16.305 - 00:15:24.600 : GUI TP
00:15:24.590 - 00:15:25.760 : demande de clarification
00:15:25.750 - 00:15:36.340 : GUI TP
00:15:36.310 - 00:16:05.000 : prise de contact avec la camera
00:16:05.020 - 00:16:24.570 : GUI TP
00:16:24.635 - 00:18:08.160 : demande d'information et succession d'échanges
00:18:08.160 - 00:18:20.580 : GUI TP
00:18:20.580 - 00:18:46.995 : séquence de clarification
00:18:46.990 - 00:19:24.815 : GUI TP
00:19:24.800 - 00:19:30.240 : séquence de clarification

Corpus japonais

1^{ère} dyade : Haruhi – Keizō

00:01:00.000 - 00:01:02.690 : KEI début TP
00:01:02.690 - 00:01:05.550 : demande de clarification
00:01:05.530 - 00:01:42.080 : KEI TP
00:01:42.080 - 00:02:41.710 : succession d'échanges
00:02:41.730 - 00:03:02.895 : KEI TP
00:03:02.880 - 00:03:41.360 : succession d'échanges
00:03:41.360 - 00:04:59.015 : succession d'échanges
00:04:59.025 - 00:05:19.680 : KEI TP
00:05:19.690 - 00:06:31.935 : succession d'échanges
00:06:31.950 - 00:06:59.410 : succession d'échanges
00:06:59.410 - 00:07:17.680 : succession d'échanges
00:07:17.680 - 00:07:45.090 : succession d'échanges
00:07:45.090 - 00:08:16.770 : succession d'échanges
00:08:16.770 - 00:08:35.690 : succession d'échanges
00:08:35.690 - 00:09:20.010 : succession d'échanges

00:09:20.010 - 00:11:08.398 : succession d'échanges et activité latérale (recherche d'informations sur le portable)

00:11:08.410 - 00:11:29.700 : KEI TP

00:11:29.705 - 00:11:36.900 : demande d'information

00:11:36.900 - 00:11:57.910 : succession d'échanges

00:11:57.910 - 00:13:31.020 : KEI TP

00:13:31.020 - 00:13:36.140 : brève intervention de l'allocutaire

00:13:36.130 - 00:13:46.350 : KEI début TP

00:13:46.400 - 00:14:06.600 : demande d'information

00:14:06.600 - 00:14:29.790 : succession d'échanges

00:14:29.800 - 00:14:47.085 : KEI TP

00:14:47.070 - 00:15:01.570 : succession d'échanges

00:15:01.570 - 00:15:27.430 : succession d'échanges

00:15:27.415 - 00:15:49.410 : Keizo TP

00:15:49.420 - 00:16:09.800 : succession d'échanges

00:16:09.810 - 00:16:26.210 : HAR TP

00:16:26.210 - 00:16:28.880 : brève intervention de l'allocutaire

00:16:28.895 - 00:16:50.210 : HAR TP

00:16:50.210 - 00:17:00.400 : séquence de clarification

00:17:00.400 - 00:17:07.310 : HAR début TP

00:17:07.310 - 00:17:14.780 : demande d'information

00:17:14.780 - 00:17:18.230 : HAR TP

00:17:18.230 - 00:17:25.990 : demande d'information

00:17:25.990 - 00:17:38.180 : HAR TP

00:17:37.600 - 00:17:43.010 : demande d'information

00:17:43.010 - 00:18:18.690 : demande d'information

00:18:18.690 - 00:18:34.800 : HAR TP

00:18:34.800 - 00:18:59.460 : demande d'information

00:18:59.480 - 00:19:03.600 : demande d'information

00:19:03.620 - 00:19:12.980 : succession d'échanges

00:19:13.000 - 00:19:26.490 : succession d'échanges

00:19:26.510 - 00:19:30.770 : succession d'échanges

2ème dyade : Sanae – Noriko

00:00:58.090 - 00:01:12.475 : SAN TP
00:01:12.285 - 00:01:16.575 : brève intervention de l'allocutaire
00:01:16.570 - 00:01:28.065 : succession d'échanges
00:01:28.065 - 00:01:39.285 : NOR TP
00:01:39.290 - 00:01:42.530 : brève intervention de l'allocutaire
00:01:42.535 - 00:01:57.845 : NOR TP
00:01:57.880 - 00:02:11.450 : brève intervention de l'allocutaire
00:02:11.475 - 00:02:18.400 : demande d'information
00:02:18.400 - 00:02:47.271 : succession d'échanges
00:02:47.305 - 00:02:55.558 : succession d'échanges
00:02:55.570 - 00:03:14.169 : succession d'échanges
00:03:14.164 - 00:03:34.659 : NOR TP
00:03:34.681 - 00:04:00.380 : succession d'échanges
00:04:00.388 - 00:05:25.651 : NOR TP
00:05:25.668 - 00:05:52.440 : succession d'échanges
00:05:52.482 - 00:06:14.446 : succession d'échanges
00:06:14.458 - 00:06:49.932 : NOR TP
00:06:49.930 - 00:07:36.449 : succession d'échanges
00:07:36.457 - 00:07:52.057 : brève intervention de l'allocutaire
00:07:52.084 - 00:08:04.502 : SAN TP
00:08:04.550 - 00:08:09.864 : brève intervention de l'allocutaire
00:08:09.859 - 00:08:21.781 : SAN TP
00:08:21.762 - 00:08:25.296 : demande d'information
00:08:25.296 - 00:08:46.435 : demande d'information
00:08:46.456 - 00:08:59.007 : succession d'échanges
00:08:59.020 - 00:09:20.171 : SAN TP
00:09:20.174 - 00:10:06.075 : succession d'échanges
00:10:06.071 - 00:10:25.557 : NOR TP
00:10:25.389 - 00:10:29.211 : séquence de clarification
00:10:29.211 - 00:10:36.659 : NOR fin TP
00:10:36.660 - 00:10:57.592 : séquence de clarification
00:10:57.609 - 00:11:19.92 : succession d'échanges
00:11:19.932 - 00:12:34.177 : NOR TP

00:12:34.194 - 00:13:04.160 : succession d'échanges
00:13:04.168 - 00:13:33.806 : SAN TP
00:13:33.830 - 00:14:12.010 : NOR TP
00:14:12.016 - 00:14:14.575 : brève intervention de l'allocutaire
00:14:14.286 - 00:14:57.110 : NOR TP
00:15:02.465 - 00:15:28.381 : NOR TP
00:15:28.393 - 00:15:43.143 : brève intervention l'allocutaire
00:15:43.160 - 00:15:47.126 : début SAN TP
00:15:47.113 - 00:15:48.485 : brève intervention de l'allocutaire
00:15:48.506 - 00:16:21.903 : SAN TP
00:16:21.907 - 00:16:25.347 : demande d'information
00:16:25.275 - 00:16:51.346 : SAN TP
00:16:51.354 - 00:17:04.901 : brève intervention de l'allocutaire
00:17:04.898 - 00:18:32.423 : NOR TP
00:18:32.439 - 00:18:46.143 : brève intervention de l'allocutaire
00:18:46.143 - 00:19:25.032 : succession d'échanges
00:19:25.027 - 00:19:52.674 : SAN TP

3^{ème} dyade : Yukiko – Keiko

00:01:20.100 - 00:01:22.400 : demande d'information
00:01:22.410 - 00:01:42.565 : KEI TP
00:01:42.580 - 00:01:53.605 : succession d'échanges
00:01:53.620 - 00:02:06.730 : YUK TP
00:02:06.740 - 00:02:17.800 : KEI TP
00:02:17.810 - 00:02:53.010 : YUK TP
00:02:53.000 - 00:02:55.380 : demande d'information
00:02:55.385 - 00:03:10.842 : YUK TP
00:03:10.840 - 00:03:13.940 : demande information
00:03:13.940 - 00:03:25.582 : succession d'échanges
00:03:25.590 - 00:03:31.290 : xxx (impossible d'entendre)
00:03:31.295 - 00:03:34.905 : séquence de clarification
00:03:34.905 - 00:03:57.290 : YUK TP
00:03:57.310 - 00:04:34.995 : succession d'échanges
00:04:35.020 - 00:04:45.990 : prise de contact avec la caméra

00:04:46.010 - 00:06:10.410 : succession d'échanges
00:06:10.410 - 00:07:46.920 : succession d'échanges
00:07:46.950 - 00:08:08.110 : succession d'échanges
00:08:08.110 - 00:08:13.022 : brève intervention de l'allocutaire
00:08:13.022 - 00:08:36.730 : demande de clarification
00:08:36.770 - 00:08:52.745 : activité latérale (les interactantes touchent et commentent l'écharpe de YUK)
00:08:52.780 - 00:09:13.380 : succession d'échanges
00:09:13.380 - 00:09:22.705 : KEI TP
00:09:22.700 - 00:10:28.740 : séquence de clarification et demande d'information
00:10:28.765 - 00:11:23.490 : succession d'échanges
00:11:23.480 - 00:11:38.875 : YUK TP
00:11:38.870 - 00:12:20.010 : succession d'échanges
00:12:20.010 - 00:13:23.850 : succession d'échanges
00:13:23.880 - 00:14:51.990 : succession d'échanges
00:14:52.000 - 00:15:40.695 : succession d'échanges
00:15:40.710 - 00:15:54.605 : succession d'échanges
00:15:54.640 - 00:16:04.115 : KEI TP
00:16:04.122 - 00:16:25.282 : succession d'échanges
00:16:25.312 - 00:16:48.720 : succession d'échanges
00:16:48.720 - 00:17:23.510 : succession d'échanges
00:17:23.530 - 00:17:32.340 : xxx (impossible d'entendre)
00:17:32.360 - 00:18:58.040 : succession d'échanges
00:18:58.040 - 00:19:11.875 : YUK TP
00:19:11.590 - 00:19:39.580 : demande d'information
00:19:39.525 - 00:19:54.570 : YUK TP

4^{ème} dyade : Hiro - Shinnosuke

00:01:00.000 - 00:01:33.610 : SHI TP
00:01:33.600 - 00:01:36.890 : brève intervention de l'allocutaire
00:01:36.700 - 00:01:48.080 : SHI TP
00:01:47.900 - 00:02:07.640 : succession d'échanges
00:02:07.635 - 00:02:23.320 : SHI TP
00:02:23.320 - 00:02:27.460 : demande d'information

00:02:27.460 - 00:03:20.470 : succession d'échanges
00:03:20.480 - 00:03:41.400 : HIR TP
00:03:41.400 - 00:03:51.900 : demande de clarification
00:03:51.900 - 00:04:50.710 : SHI TP
00:04:50.720 - 00:05:04.890 : succession d'échanges
00:05:04.920 - 00:05:28.075 : SHI TP
00:05:28.075 - 00:05:50.490 : demandes de clarification
00:05:50.490 - 00:06:12.590 : demande d'information et succession d'échanges
00:06:12.590 - 00:06:31.090 : HIR TP
00:06:31.090 - 00:07:07.190 : succession d'échanges
00:07:07.190 - 00:08:18.400 : succession d'échanges
00:08:18.400 - 00:08:47.850 : succession d'échanges
00:08:47.860 - 00:09:07.200 : SHI TP
00:09:07.200 - 00:10:03.050 : succession d'échanges
00:10:03.050 - 00:10:29.775 : SHI TP
00:10:29.190 - 00:11:28.790 : succession d'échanges
00:11:28.800 - 00:11:59.690 : succession d'échanges
00:11:59.690 - 00:12:21.555 : succession d'échanges
00:12:21.550 - 00:13:18.560 : SHI TP
00:13:18.560 - 00:15:10.110 : demandes d'information, de clarification, succession d'échanges
00:15:10.115 - 00:15:32.510 : succession d'échanges
00:15:32.530 - 00:16:24.916 : succession d'échanges
00:16:24.890 - 00:16:58.560 : SHI TP
00:16:58.560 - 00:17:12.730 : succession d'échanges
00:17:12.740 - 00:17:36.050 : SHI TP
00:17:36.045 - 00:17:46.600 : demande de clarification
00:17:46.620 - 00:18:00.910 : SHI TP
00:18:00.920 - 00:18:21.630 : demandes d'information et réponses
00:18:21.650 - 00:18:58.620 : SHI TP
00:18:58.630 - 00:19:29.997 : succession d'échanges

5^{ème} dyade : Aki - Daisuke

00:01:29.980 - 00:02:15.370 : succession d'échanges

00:02:15.360 - 00:02:56.585 : AKI TP
00:02:56.585 - 00:02:59.850 : brève intervention de l'allocutaire
00:02:59.495 - 00:03:12.415 : AKI TP
00:03:12.410 - 00:03:19.560 : séquence de clarification
00:03:19.560 - 00:03:24.480 : demande d'information
00:03:24.310 - 00:03:40.295 : AKI TP
00:03:40.280 - 00:03:55.570 : succession d'échanges
00:03:55.570 - 00:04:20.990 : AKI TP
00:04:20.990 - 00:04:24.140 : séquence de clarification
00:04:24.140 - 00:05:04.010 : succession d'échanges
00:05:04.010 - 00:05:56.990 : succession d'échanges
00:05:56.990 - 00:06:24.500 : succession d'échanges
00:06:24.500 - 00:06:44.380 : succession d'échanges
00:06:44.380 - 00:07:18.640 : succession d'échanges
00:07:18.640 - 00:07:54.380 : succession d'échanges
00:07:54.380 - 00:08:12.200 : AKI TP
00:08:12.200 - 00:08:33.110 : séquence de clarification
00:08:33.110 - 00:08:55.070 : DAI TP
00:08:55.070 - 00:09:17.260 : séquence de clarification
00:09:17.260 - 00:09:42.300 : succession d'échanges
00:09:42.300 - 00:10:01.900 : séquence de clarification
00:10:01.900 - 00:10:47.100 : succession d'échanges
00:10:47.100 - 00:11:26.390 : succession d'échanges
00:11:26.390 - 00:12:24.110 : succession d'échanges
00:12:24.110 - 00:13:01.990 : succession d'échanges
00:13:02.990 - 00:14:44.460 : succession d'échanges
00:14:44.460 - 00:15:13.780 : DAI TP
00:15:13.780 - 00:16:40.120 : succession d'échanges
00:16:40.120 - 00:17:02.750 : AKI TP
00:17:02.365 - 00:17:19.500 : succession d'échanges
00:17:19.500 - 00:17:45.390 : succession d'échanges
00:17:45.390 - 00:17:48.000 : DAI début TP
00:17:48.000 - 00:17:49.760 : brève intervention de l'allocutaire
00:17:49.760 - 00:18:05.710 : DAI TP

00:18:05.710 - 00:18:08.000 : brève intervention de l'allocutaire

00:18:08.000 - 00:18:46.600 : DAI TP

00:18:46.600 - 00:18:53.640 : brève intervention de l'allocutaire

00:18:53.640 - 00:19:04.800 : DAI TP

00:19:04.800 - 00:19:06.780 : demande d'information

00:19:06.800 - 00:19:45.980 : DAI TP

00:19:45.980 - 00:19:58.990 : séquence de clarification

00:19:58.990 - 00:20:00.000 (20.11.4) : DAI TP

Régulateurs discursifs utilisés par chaque dyade

On reporte ci-dessous les régulateurs discursifs mobilisés par les interactants de chaque conversation.

Corpus français

1^{ère} dyade – Jeanne_Thibaut

00:01:19.770 - 00:01:20.170 ouais - JEA
00:01:44.090 - 00:01:44.310 ouais - JEA
00:01:46.910 - 00:01:47.110 ouais - JEA
00:02:00.700 - 00:02:01.390 mhmh - JEA
00:02:30.110 - 00:02:30.630 ouais - JEA
00:02:32.090 - 00:02:33.070 HT - JEA
00:02:46.115 - 00:02:46.600 mhmh - JEA
00:02:49.600 - 00:02:50.120 ouais - JEA
00:03:03.110 - 00:03:03.740 oh putain - JEA
00:03:17.270 - 00:03:17.580 ouais - JEA
00:03:47.400 - 00:03:47.630 mh - JEA
00:03:53.460 - 00:03:54.130 ouais - JEA
00:03:56.115 - 00:03:57.065 HT → mhmh + HT - JEA
00:04:34.100 - 00:04:34.675 oooh - JEA
00:04:35.370 - 00:04:36.730 ouais + HT → HT - JEA
00:04:50.875 - 00:04:51.860 mh + HT - JEA
00:04:56.100 - 00:04:56.940 mhmhmhmh - JEA
00:05:04.800 - 00:05:05.190 ouais - JEA
00:05:29.970 - 00:05:31.140 HT → mh + HT - JEA
00:05:31.750 - 00:05:32.570 HT - JEA
00:05:41.090 - 00:05:41.400 mh - JEA
00:06:31.690 - 00:06:32.040 oui - THI
00:06:35.700 - 00:06:36.720 HT - THI
00:07:00.620 - 00:07:01.080 HT - THI
00:07:37.905 - 00:07:38.185 wow - THI
00:07:48.490 - 00:07:48.730 mh - THI

00:08:17.870 - 00:08:18.630 HT - THI
00:08:28.080 - 00:08:28.600 ah oui + HT - THI
00:08:38.005 - 00:08:38.735 HT - THI
00:09:08.868 - 00:09:09.518 HT → mh + HT - THI
00:09:15.563 - 00:09:16.213 HT - THI
00:09:21.090 - 00:09:21.650 ok -THI
00:09:39.893 - 00:09:40.613 HT - THI
00:09:49.158 - 00:09:50.288 HT - THI
00:09:58.538 - 00:09:59.198 HT - THI
00:10:08.473 - 00:10:09.693 HT - THI
00:10:22.208 - 00:10:23.313 HT - THI
00:10:39.250 - 00:10:40.165 HT → mhmh - THI
00:10:48.007 - 00:10:49.107 oui + HT → HT - THI
00:10:57.095 - 00:10:58.105 HT - THI
00:11:17.310 - 00:11:17.830 ouip - THI
00:11:22.380 - 00:11:23.290 mh → HT - THI
00:11:33.290 - 00:11:34.120 HT - THI
00:12:06.085 - 00:12:07.820 mh + HT → HT - THI
00:12:13.740 - 00:12:14.730 HT - THI
00:12:57.660 - 00:12:58.217 HT - THI
00:13:28.752 - 00:13:29.492 HT - JEA
00:13:31.737 - 00:13:33.012 HT - JEA
00:13:44.529 - 00:13:45.509 HT → mh + HT - JEA
00:13:53.310 - 00:13:53.790 ben ouais - JEA
00:14:05.300 - 00:14:05.840 ouais - JEA
00:14:12.130 - 00:14:13.440 HT - JEA
00:14:19.550 - 00:14:20.470 HT → mhmh - JEA
00:14:35.550 - 00:14:37.555 HT - JEA
00:14:38.018 - 00:14:39.298 HT → mh + HT - JEA
00:14:41.927 - 00:14:43.822 HT - JEA
00:14:45.017 - 00:14:45.662 ouais + HT - JEA
00:14:59.599 - 00:15:01.194 HT - JEA
00:15:02.224 - 00:15:03.094 HT → mh + HT - JEA
00:15:26.100 - 00:15:28.420 mhmh → HT - JEA

00:15:40.640 - 00:15:40.930 mh - JEA
00:15:58.063 - 00:15:58.978 mhmh + HT - JEA
00:16:02.015 - 00:16:04.155 oui → oui ok + HT → HT - JEA
00:16:08.005 - 00:16:08.620 mhmh + HT - JEA
00:16:43.422 - 00:16:44.742 HT → mh + HT → HT - JEA
00:16:55.437 - 00:16:57.867 mh + HT → HT - JEA
00:17:34.690 - 00:17:35.680 mh + HT → HT - JEA
00:17:42.795 - 00:17:43.205 ouais - JEA
00:18:14.427 - 00:18:16.117 HT - JEA
00:18:17.700 - 00:18:18.880 mh → HT - JEA
00:18:19.587 - 00:18:20.027 HT - JEA
00:18:41.690 - 00:18:42.120 mh - JEA
00:18:45.840 - 00:18:46.790 HT - JEA
00:18:49.713 - 00:18:50.803 mh + HT → HT - JEA
00:19:01.670 - 00:19:02.860 HT - JEA
00:19:08.510 - 00:19:08.810 mh - JEA
00:19:11.955 - 00:19:12.345 oui - JEA
00:19:30.030 - 00:19:30.625 d'accord + HT - JEA
00:19:31.165 - 00:19:32.215 HT - JEA
00:19:41.378 - 00:19:42.138 HT → mh - JEA
00:19:47.595 - 00:19:48.172 HT - JEA
00:19:48.590 - 00:19:48.930 mh – JEA

2^{ème} dyade – Hélène_Julie

00:01:08.670 - 00:01:09.390 HT - HEL
00:01:13.409 - 00:01:14.015 oui + HT - HEL
00:01:26.000 - 00:01:26.590 HT - HEL
00:01:33.015 - 00:01:34.020 ouais + HT - HEL
00:01:50.725 - 00:01:51.365 HT - HEL
00:01:59.580 - 00:02:02.832 HT - HEL
00:02:17.500 - 00:02:18.170 HT - JUL
00:02:27.880 - 00:02:28.420 HT - JUL
00:02:31.335 - 00:02:33.160 HT - JUL
00:02:33.797 - 00:02:35.503 oui + HT → HT - JUL

00:02:38.029 - 00:02:38.579 HT - JUL
00:02:39.966 - 00:02:40.782 HT - JUL
00:02:55.119 - 00:02:57.611 HT - JUL
00:02:59.382 - 00:03:01.465 xxx + HT → HT - JUL
00:03:08.490 - 00:03:09.030 HT - JUL
00:03:41.680 - 00:03:42.820 HT - HEL
00:03:45.415 - 00:03:46.075 HT - HEL
00:03:56.782 - 00:03:57.182 ouais - HEL
00:03:59.590 - 00:04:00.340 HT - HEL
00:04:02.760 - 00:04:03.655 HT - HEL
00:04:07.265 - 00:04:07.885 HT - HEL
00:04:11.540 - 00:04:12.500 HT - HEL
00:04:15.795 - 00:04:16.915 HT - HEL
00:04:19.020 - 00:04:19.890 HT - HEL
00:04:22.560 - 00:04:23.600 HT - HEL
00:04:26.935 - 00:04:27.745 HT - HEL
00:04:29.415 - 00:04:30.375 HT - HEL
00:04:37.910 - 00:04:38.670 HT - HEL
00:04:58.081 - 00:04:58.481 ouais - HEL
00:05:08.890 - 00:05:09.250 HT - HEL
00:05:18.882 - 00:05:19.732 HT - HEL
00:05:22.000 - 00:05:22.610 HT - HEL
00:05:30.605 - 00:05:31.390 HT - HEL
00:05:31.707 - 00:05:32.537 HT - HEL
00:05:33.419 - 00:05:33.909 HT - HEL
00:05:37.579 - 00:05:39.614 HT - HEL
00:06:38.080 - 00:06:39.050 HT - HEL
00:06:48.325 - 00:06:50.050 HT - HEL
00:06:53.107 - 00:06:53.937 HT - HEL
00:07:02.467 - 00:07:03.577 ah oui non c'est sûr - HEL
00:07:15.107 - 00:07:15.617 mh + HT - HEL
00:07:38.100 - 00:07:38.409 oui + HT → HT - JUL
00:07:44.060 - 00:07:45.325 mh + HT → HT - JUL
00:07:50.720 - 00:07:51.605 HT - JUL

00:07:52.615 - 00:07:53.065 HT - JUL
00:07:57.499 - 00:07:58.632 oui totalement + HT - JUL
00:08:21.107 - 00:08:21.757 HT - HEL
00:08:23.417 - 00:08:24.297 HT - HEL
00:08:51.515 - 00:08:53.810 HT - JUL
00:08:55.315 - 00:08:56.285 ouais + HT - JUL
00:09:17.790 - 00:09:18.510 ouais - HEL
00:09:32.302 - 00:09:32.862 ouais - HEL
00:09:40.707 - 00:09:41.137 ouais - HEL
00:09:41.832 - 00:09:42.407 ouais ben ouais - HEL
00:09:48.697 - 00:09:49.377 ouais xxx - HEL
00:09:55.322 - 00:09:55.812 mh + HT - HEL
00:10:08.425 - 00:10:09.495 HT - JUL
00:10:16.973 - 00:10:18.229 ah oui + HT → HT - JUL
00:10:20.394 - 00:10:22.468 HT → oui + HT → HT - JUL
00:10:30.115 - 00:10:31.537 HT → oui ben + HT - HEL
00:10:37.977 - 00:10:38.717 HT - HEL
00:10:51.002 - 00:10:52.332 HT - HEL
00:10:55.432 - 00:10:55.692 HT - HEL
00:11:01.727 - 00:11:04.474 HT - HEL
00:11:16.905 - 00:11:18.674 HT - HEL
00:11:20.904 - 00:11:21.474 HT - HEL
00:11:27.614 - 00:11:29.304 HT - HEL
00:11:35.024 - 00:11:35.614 HT - HEL
00:11:41.140 - 00:11:42.740 HT - JUL
00:11:44.315 - 00:11:44.640 mhmh + HT - JUL
00:12:07.070 - 00:12:08.720 ah ouais + HT → HT - JUL
00:12:13.445 - 00:12:14.395 HT - JUL
00:13:08.718 - 00:13:10.718 oui + HT → HT - JUL
00:13:12.980 - 00:13:14.040 HT - JUL
00:13:18.913 - 00:13:19.283 HT - HEL
00:13:20.901 - 00:13:21.501 oui - HEL
00:13:28.723 - 00:13:29.323 HT - HEL
00:13:36.198 - 00:13:36.788 HT - HEL

00:13:54.879 - 00:13:55.567 HT - HEL
00:13:58.540 - 00:13:59.421 HT - HEL
00:14:01.127 - 00:14:01.375 mh - HEL
00:14:12.027 - 00:14:13.128 HT → mh + HT - HEL
00:14:15.543 - 00:14:16.383 HT - HEL
00:14:21.397 - 00:14:23.626 HT → non mais oui c'est clair - HEL
00:14:31.115 - 00:14:31.511 mh - HEL
00:14:34.801 - 00:14:35.246 ouais - HEL
00:14:43.770 - 00:14:44.513 ah oui ben oui - HEL
00:15:05.405 - 00:15:07.220 HT - HEL
00:15:08.312 - 00:15:09.292 HT - HEL
00:15:11.872 - 00:15:12.882 HT - HEL
00:15:26.012 - 00:15:28.137 HT - HEL
00:15:32.007 - 00:15:32.687 HT - HEL
00:15:37.210 - 00:15:37.788 HT - HEL
00:15:46.135 - 00:15:47.275 HT - HEL
00:15:56.005 - 00:15:56.690 ouais + HT - HEL
00:15:59.646 - 00:16:00.058 ah merde - HEL
00:16:02.417 - 00:16:03.362 oui + HT - HEL
00:16:06.414 - 00:16:07.467 HT - HEL
00:16:08.790 - 00:16:09.720 ouais (xxx) - HEL
00:16:17.999 - 00:16:18.769 HT - HEL
00:16:23.550 - 00:16:24.190 HT - HEL
00:16:25.895 - 00:16:26.345 ah - HEL
00:16:29.520 - 00:16:30.510 HT - HEL
00:16:36.560 - 00:16:37.420 HT - HEL
00:16:40.815 - 00:16:41.955 HT - HEL
00:16:43.790 - 00:16:44.900 oh non - HEL
00:16:46.003 - 00:16:46.636 bah bien sûr - HEL
00:16:55.010 - 00:16:56.770 HT - HEL
00:17:20.475 - 00:17:20.861 HT - HEL
00:17:25.042 - 00:17:26.409 HT → mh ben ouais - HEL
00:17:29.650 - 00:17:30.350 HT - HEL
00:17:35.075 - 00:17:35.765 HT - HEL

00:17:36.185 - 00:17:36.495 xxx - HEL
00:17:41.688 - 00:17:44.422 HT → ouais - HEL
00:17:48.900 - 00:17:49.366 ouais + HT - HEL
00:17:52.026 - 00:17:52.412 ouais + HT - HEL
00:18:01.010 - 00:18:02.000 HT - HEL
00:18:11.641 - 00:18:11.935 ben oui - HEL
00:18:13.700 - 00:18:16.140 HT → ouais ben ouais - HEL
00:18:56.706 - 00:18:57.596 ah ouais - JUL
00:19:06.210 - 00:19:09.520 HT - JUL
00:19:12.024 - 00:19:13.712 ouais + HT → HT - JUL
00:19:19.600 - 00:19:20.140 ah ouais - JUL

3^{ème} dyade – Marie_Jade

00:01:50.202 - 00:01:51.404 ah bah voilà - JAD
00:02:08.100 - 00:02:08.420 ok + HT - JAD
00:02:08.795 - 00:02:09.275 ouais - JAD
00:02:19.420 - 00:02:20.120 HT - MAR
00:03:20.200 - 00:03:20.440 ouais - MAR
00:04:13.280 - 00:04:14.210 HT → ouais - MAR
00:04:26.965 - 00:04:27.415 HT - MAR
00:04:29.884 - 00:04:30.144 mh + HT - MAR
00:04:33.384 - 00:04:33.897 mais - JAD
00:04:35.192 - 00:04:35.692 non mais - JAD
00:04:36.923 - 00:04:37.385 mais - JAD
00:04:45.407 - 00:04:46.177 HT - MAR
00:04:47.887 - 00:04:48.717 HT - MAR
00:05:01.552 - 00:05:01.887 ouais - MAR
00:05:06.530 - 00:05:07.005 HT - MAR
00:05:07.445 - 00:05:08.000 HT - MAR
00:05:11.974 - 00:05:12.812 ah ouais putain - MAR
00:05:14.825 - 00:05:15.615 HT - MAR
00:05:21.360 - 00:05:22.890 HT - MAR
00:05:28.964 - 00:05:29.304 mhmh - MAR
00:05:34.405 - 00:05:35.215 HT - MAR

00:06:16.650 - 00:06:17.150 HT - MAR
00:06:35.690 - 00:06:36.250 mh + HT - MAR
00:06:41.100 - 00:06:41.700 HT - MAR
00:06:48.365 - 00:06:49.145 HT - MAR
00:06:49.890 - 00:06:50.350 HT - MAR
00:06:55.270 - 00:06:55.970 HT - MAR
00:07:15.120 - 00:07:15.805 ouais d'accord - JAD
00:07:17.363 - 00:07:18.273 oui ok d'accord - JAD
00:07:24.960 - 00:07:26.210 ouais + HT x6 - JAD
00:07:53.640 - 00:07:54.190 HT - MAR
00:07:55.610 - 00:07:56.305 HT - MAR
00:07:56.905 - 00:07:57.315 ouais - MAR
00:08:01.740 - 00:08:02.240 HT - MAR
00:08:10.895 - 00:08:11.305 oh non - MAR
00:08:13.910 - 00:08:14.520 HT - MAR
00:08:19.810 - 00:08:20.440 HT - MAR
00:08:21.670 - 00:08:22.335 HT - MAR
00:08:59.300 - 00:08:59.830 HT - MAR
00:09:07.514 - 00:09:07.904 mais - JAD
00:09:12.819 - 00:09:13.109 mais - JAD
00:09:37.105 - 00:09:37.415 ouais - MAR
00:09:49.725 - 00:09:49.990 HT - MAR
00:09:57.545 - 00:09:58.115 HT - MA
00:10:01.890 - 00:10:02.340 ouais - MAR
00:10:50.506 - 00:10:50.836 mais - JAD
00:10:52.627 - 00:10:54.437 HT - JAD
00:10:54.943 - 00:11:02.839 ouais + HT → HT → mhmh + HT → HT → mhmh + HT →
HT → oui ouais - JAD
00:11:03.705 - 00:11:04.375 ouais + HT - JAD
00:11:06.690 - 00:11:07.280 mais + HT - JAD
00:11:07.925 - 00:11:08.700 oui + HT - JAD
00:11:42.481 - 00:11:45.199 oui → HT - JAD
00:11:45.598 - 00:11:46.218 oui + HT - JAD
00:11:50.700 - 00:11:51.510 ah ouais carrément - JAD

00:11:52.100 - 00:11:52.805 oui ok d'accord - JAD
00:11:53.695 - 00:11:54.040 oui + HT - JAD
00:12:11.870 - 00:12:13.490 HT → mh + HT - JAD
00:12:15.426 - 00:12:16.144 mhmh + HT - JAD
00:12:17.215 - 00:12:20.385 mhmh + HT mhmh + HT mhmh + HT - JAD
00:12:22.311 - 00:12:24.465 HT → ah mais oui - JAD
00:12:26.422 - 00:12:28.075 mh + HT → HT - JAD
00:12:37.284 - 00:12:38.912 ouais + HT → HT - JAD
00:12:39.330 - 00:12:40.190 ouais + HT - JAD
00:12:43.267 - 00:12:44.703 HT → ouais + HT → HT - JAD
00:12:49.550 - 00:12:50.084 aaah ouais + HT - JAD
00:12:50.983 - 00:12:56.517 ouais + HT ouais + HT ouais + HT → HT → mais ! - JAD
00:13:00.402 - 00:13:03.696 ouais + HT → HT → ouais + HT → HT - JAD
00:13:46.962 - 00:13:47.732 mhmh + HT - JAD
00:13:50.693 - 00:13:52.718 mhmh + HT → HT - JAD
00:13:53.341 - 00:13:56.670 ouais + HT → HT - JAD
00:13:57.611 - 00:13:59.880 ouais + HT → HT - JAD
00:14:00.256 - 00:14:01.657 bah oui → HT JAD
00:14:03.119 - 00:14:04.709 HT - JAD
00:14:10.729 - 00:14:16.391 ah ben oui ouais + HT → HT → ouais + HT → HT → ouais
ouais + HT - JAD
00:14:34.127 - 00:14:44.056 ouais + HT → HT → ouais + HT → HT → ouais + HT → HT
→ ouais + HT → HT → ben ouais + HT → HT → ouais ouais ouais ouais ouais + HT →
mais oui + HT - JAD
00:15:04.598 - 00:15:05.038 rhô - JAD
00:15:14.795 - 00:15:15.660 ok d'accord + HT - JAD
00:15:18.162 - 00:15:20.972 ouais + HT → ouais c'est vrai + HT → HT - JAD
00:15:21.597 - 00:15:26.307 mh + HT mh + HT mh + HT → HT → ouais + HT - JAD
00:15:31.438 - 00:15:33.195 mh + HT → HT - JAD
00:15:37.810 - 00:15:38.120 ouais - JAD
00:15:41.423 - 00:15:45.435 mh + HT → mh + HT → ouais c'est ça + HT → HT - JAD
00:15:46.200 - 00:15:46.620 ouais - JAD
00:15:47.207 - 00:15:51.002 HT → ouais + HT → ouais + HT → HT
00:15:54.995 - 00:15:55.975 oui + HT - JAD

00:15:57.095 - 00:15:58.005 oui + HT - JAD
00:16:00.330 - 00:16:01.750 ouais ouais ouais ouais + HT - JAD
00:16:02.312 - 00:16:03.050 ouais + HT - JAD
00:16:14.220 - 00:16:15.981 HT → ouais + HT - MAR
00:16:18.670 - 00:16:19.115 HT - MAR
00:16:20.147 - 00:16:20.497 HT - MAR
00:16:22.617 - 00:16:22.927 HT - MAR
00:16:36.990 - 00:16:37.560 HT - MAR
00:16:38.110 - 00:16:38.660 HT - MAR
00:17:47.990 - 00:17:48.350 ouais - MAR
00:17:48.590 - 00:17:49.340 non mais grave - MAR
00:17:52.170 - 00:17:52.770 HT - MAR
00:18:08.435 - 00:18:08.655 mh + HT - JAD
00:18:11.749 - 00:18:16.339 mh + HT → ouais + HT → ouais + HT → HT → ouais + HT
→ HT - JAD
00:18:25.694 - 00:18:27.437 ouais → HT - JAD
00:19:08.965 - 00:19:09.285 ouais + HT - JAD
00:19:10.390 - 00:19:11.670 HT - JAD
00:19:14.200 - 00:19:14.810 ouais + HT - JAD
00:19:15.280 - 00:19:16.900 HT - JAD
00:19:19.110 - 00:19:19.865 ok ouais ouais ouais ouais + HT - JAD
00:19:26.080 - 00:19:27.160 aaaah - JAD
00:19:54.177 - 00:19:54.677 aaaah - JAD

4^{ème} dyade – François_Thomas

00:01:26.200 - 00:01:26.780 HT - FRA
00:01:36.595 - 00:01:37.145 HT - FRA
00:02:15.912 - 00:02:16.332 ouais + HT - FRA
00:02:30.287 - 00:02:30.867 HT - FRA
00:03:34.772 - 00:03:35.522 HT - FRA
00:04:01.602 - 00:04:02.602 HT - FRA
00:04:05.877 - 00:04:06.117 mh - FRA
00:04:07.904 - 00:04:09.194 oui → HT - FRA
00:04:35.697 - 00:04:36.887 mh + HT → HT - FRA

00:04:46.586 - 00:04:47.056 HT - FRA
00:05:03.480 - 00:05:04.245 HT - FRA
00:05:07.180 - 00:05:07.720 HT - FRA
00:05:38.200 - 00:05:38.610 ok - FRA
00:06:18.305 - 00:06:18.945 HT - FRA
00:06:25.820 - 00:06:26.400 HT - FRA
00:06:37.945 - 00:06:38.405 mhmh + HT - FRA
00:06:40.120 - 00:06:40.837 HT - FRA
00:06:53.153 - 00:06:53.808 HT - FRA
00:07:21.263 - 00:07:21.533 HT - FRA
00:07:42.413 - 00:07:43.123 HT - FRA
00:07:50.783 - 00:07:51.303 HT - FRA
00:07:53.513 - 00:07:53.923 mh - FRA
00:08:02.908 - 00:08:03.343 HT - FRA
00:08:38.105 - 00:08:38.465 oui - FRA
00:08:46.970 - 00:08:47.860 HT → ok - FRA
00:09:08.350 - 00:09:09.850 HT - THO
00:09:11.902 - 00:09:13.610 mh + HT → HT - THO
00:09:26.797 - 00:09:31.077 mhmh → HT - THO
00:09:43.809 - 00:09:45.669 mhmh → HT - THO
00:09:46.104 - 00:09:46.244 mh - THO
00:09:58.580 - 00:10:00.110 HT - THO
00:10:03.290 - 00:10:04.510 HT - THO
00:10:06.497 - 00:10:08.207 mh + HT → HT - THO
00:10:08.540 - 00:10:08.900 HT - THO
00:10:17.990 - 00:10:18.592 HT - THO
00:10:23.170 - 00:10:23.650 HT - THO
00:10:24.990 - 00:10:25.380 mhmh + HT - THO
00:10:28.330 - 00:10:28.785 HT - THO
00:10:33.360 - 00:10:34.020 ouais + HT - THO
00:10:44.400 - 00:10:47.240 HT - THO
00:10:49.880 - 00:10:50.995 HT - THO
00:10:51.460 - 00:10:52.185 HT - THO
00:10:58.490 - 00:10:59.010 HT - THO

00:10:59.210 - 00:10:59.520 mh + HT - THO
00:11:02.500 - 00:11:03.540 HT - THO
00:11:07.570 - 00:11:08.020 ouais - THO
00:11:16.535 - 00:11:19.095 HT - THO
00:11:22.780 - 00:11:24.400 HT → mh + HT → HT - THO
00:11:28.110 - 00:11:28.900 HT - THO
00:11:35.300 - 00:11:36.275 HT - THO
00:11:41.380 - 00:11:43.105 mhmh + HT → HT - THO
00:11:43.770 - 00:11:44.970 HT - THO
00:11:46.665 - 00:11:47.285 mhmh + HT - THO
00:11:48.085 - 00:11:49.615 HT → ok - THO
00:11:49.870 - 00:11:51.085 HT - THO
00:11:51.700 - 00:11:52.710 HT - THO
00:11:54.200 - 00:11:55.170 mh + HT → HT - THO
00:11:55.840 - 00:12:01.480 HT - THO
00:12:05.270 - 00:12:07.010 HT - THO
00:12:12.390 - 00:12:13.290 HT - THO
00:12:21.710 - 00:12:23.690 mh + HT → HT - THO
00:12:44.100 - 00:12:45.260 HT - THO
00:12:47.880 - 00:12:48.220 mhmh - THO
00:13:00.190 - 00:13:01.230 HT - THO
00:13:10.145 - 00:13:11.195 mh → HT - THO
00:13:24.460 - 00:13:25.780 mh → HT - THO
00:13:31.940 - 00:13:32.460 mhmh + HT - THO
00:13:35.490 - 00:13:40.837 HT - THO
00:13:49.720 - 00:13:50.405 mh + HT - THO
00:13:51.260 - 00:13:52.570 HT - THO
00:13:53.110 - 00:13:54.095 HT → mh - THO
00:14:00.510 - 00:14:01.325 mhmh + HT - THO
00:14:07.595 - 00:14:08.400 HT - THO
00:14:09.050 - 00:14:09.530 HT - THO
00:14:10.200 - 00:14:10.950 HT - THO
00:14:13.710 - 00:14:15.010 HT → mh - THO
00:14:23.205 - 00:14:26.002 HT - THO

00:14:30.270 - 00:14:31.770 HT - THO
00:14:33.295 - 00:14:35.165 HT - THO
00:14:36.820 - 00:14:39.980 mh + HT → mh + HT → HT - THO
00:14:53.700 - 00:14:54.015 ouais - THO
00:14:58.170 - 00:14:58.490 ouais + HT - THO
00:15:05.850 - 00:15:08.315 HT - THO
00:15:09.885 - 00:15:10.480 mhmh + HT - THO
00:15:12.630 - 00:15:13.300 HT - THO
00:15:16.460 - 00:15:18.350 HT - THO
00:15:19.375 - 00:15:19.585 mh - THO
00:15:24.210 - 00:15:24.730 HT - THO
00:15:28.005 - 00:15:28.515 HT - THO
00:15:39.740 - 00:15:44.712 HT - THO
00:15:59.110 - 00:15:59.960 HT → mhmh - THO
00:16:04.365 - 00:16:04.725 HT - THO
00:16:06.600 - 00:16:07.490 HT - THO
00:16:12.225 - 00:16:12.505 ouais - THO
00:16:14.800 - 00:16:16.410 HT - THO
00:16:31.680 - 00:16:32.350 HT - THO
00:16:32.900 - 00:16:33.590 HT → mh - THO
00:16:37.230 - 00:16:38.000 HT - THO
00:16:40.190 - 00:16:41.040 HT - THO
00:16:44.025 - 00:16:44.285 putain - THO
00:16:47.890 - 00:16:48.520 HT - THO
00:16:53.097 - 00:16:53.807 mh + HT - THO
00:16:58.250 - 00:16:59.090 HT → ok - THO
00:16:59.390 - 00:17:04.310 HT - THO
00:17:10.810 - 00:17:13.320 HT - THO
00:17:18.730 - 00:17:19.450 mh + HT - THO
00:17:21.880 - 00:17:23.160 HT - THO
00:17:23.500 - 00:17:25.780 HT - THO
00:17:56.911 - 00:18:00.540 mh + HT → oui oui + HT → HT - THO
00:18:03.490 - 00:18:04.790 HT - THO
00:18:06.265 - 00:18:07.155 mhmh + HT - THO

00:18:16.210 - 00:18:17.500 HT - THO
00:18:20.145 - 00:18:20.475 mhmh - THO
00:18:24.585 - 00:18:25.013 ouais ok - THO
00:18:35.147 - 00:18:35.377 ouais - THO
00:18:42.570 - 00:18:43.360 HT - THO
00:18:45.650 - 00:18:46.705 HT - THO
00:18:55.590 - 00:18:55.970 ok - THO
00:18:58.300 - 00:19:00.780 HT prolongé → mh + HT - THO
00:19:34.490 - 00:19:35.110 ouais + HT - FRA
00:19:36.317 - 00:19:37.357 HT - FRA
00:19:47.257 - 00:19:47.527 HT – FRA

5^{ème} dyade – Pierre_Guillaume

00:01:09.760 - 00:01:12.389 HT - PIE
00:01:13.129 - 00:01:14.469 HT - PIE
00:01:22.804 - 00:01:28.145 HT → ah ouais ok → HT - PIE
00:01:28.532 - 00:01:30.726 mhmh + HT → HT - PIE
00:01:31.162 - 00:01:32.680 HT - PIE
00:01:38.269 - 00:01:39.099 HT - PIE
00:01:50.310 - 00:01:50.580 mh - PIE
00:01:59.199 - 00:02:00.893 HT - PIE
00:02:05.650 - 00:02:06.160 HT - PIE
00:02:07.160 - 00:02:07.650 HT - PIE
00:02:14.415 - 00:02:15.000 HT - PIE
00:02:15.882 - 00:02:16.469 HT - PIE
00:02:20.110 - 00:02:20.710 HT - PIE
00:02:21.395 - 00:02:21.895 mhmh - PIE
00:02:24.580 - 00:02:24.825 mh - PIE
00:03:04.285 - 00:03:05.065 HT - PIE
00:03:08.450 - 00:03:10.057 HT - PIE
00:03:27.743 - 00:03:28.203 HT - PIE
00:03:28.683 - 00:03:29.223 HT - PIE
00:03:32.813 - 00:03:33.373 HT - PIE
00:03:34.970 - 00:03:35.780 HT - PIE

00:04:18.208 - 00:04:19.013 HT - PIE
00:04:27.140 - 00:04:27.517 HT - PIE
00:05:03.449 - 00:05:06.781 HT - PIE
00:05:10.620 - 00:05:11.600 HT - PIE
00:05:24.817 - 00:05:25.442 HT - PIE
00:05:47.414 - 00:05:47.879 HT - PIE
00:05:48.209 - 00:05:49.689 HT - PIE
00:06:10.094 - 00:06:11.034 HT - PIE
00:06:13.349 - 00:06:13.894 HT - PIE
00:06:15.094 - 00:06:15.564 HT - PIE
00:06:22.214 - 00:06:23.519 HT - PIE
00:06:25.691 - 00:06:26.643 HT - PIE
00:06:28.702 - 00:06:29.762 HT - PIE
00:06:34.405 - 00:06:34.965 ouais - PIE
00:06:45.712 - 00:06:46.192 mh - PIE
00:06:48.205 - 00:06:51.400 HT - PIE
00:06:58.550 - 00:06:59.300 HT - PIE
00:07:04.920 - 00:07:05.690 HT - PIE
00:08:15.212 - 00:08:16.002 HT - PIE
00:08:17.252 - 00:08:18.032 HT - PIE
00:08:21.537 - 00:08:22.217 HT - PIE
00:08:25.292 - 00:08:26.382 HT - PIE
00:08:27.252 - 00:08:28.362 HT - PIE
00:08:36.141 - 00:08:36.631 HT - PIE
00:08:43.302 - 00:08:44.497 HT - PIE
00:08:46.597 - 00:08:50.087 HT - PIE
00:08:56.490 - 00:08:56.920 HT - PIE
00:09:06.245 - 00:09:06.905 HT - PIE
00:09:07.510 - 00:09:08.280 HT - PIE
00:09:11.300 - 00:09:12.680 HT - PIE
00:09:14.915 - 00:09:16.125 HT - PIE
00:09:25.210 - 00:09:25.970 HT - PIE
00:10:21.095 - 00:10:21.610 mh - PIE
00:10:26.610 - 00:10:27.560 HT - PIE

00:10:35.790 - 00:10:36.790 HT - PIE
00:10:40.195 - 00:10:41.005 HT - PIE
00:10:56.265 - 00:10:57.146 HT - PIE
00:11:11.850 - 00:11:14.000 HT - PIE
00:12:01.170 - 00:12:02.040 HT - PIE
00:12:05.610 - 00:12:06.525 HT - PIE
00:12:17.002 - 00:12:17.762 HT - PIE
00:13:37.795 - 00:13:38.395 HT - PIE
00:13:38.600 - 00:13:39.410 HT - PIE
00:13:49.400 - 00:13:50.300 HT - PIE
00:14:01.730 - 00:14:06.015 HT - PIE
00:14:09.385 - 00:14:09.730 mh - PIE
00:14:19.325 - 00:14:20.680 HT - PIE
00:14:22.320 - 00:14:23.650 ah c'est ça → HT - PIE
00:16:11.300 - 00:16:12.150 HT - PIE
00:17:55.000 - 00:17:56.190 HT → mh + HT → HT - PIE
00:17:56.407 - 00:17:56.907 mh - PIE
00:17:57.195 - 00:18:02.650 HT - PIE
00:18:05.820 - 00:18:06.650 HT - PIE
00:18:32.905 - 00:18:33.295 mh - PIE
00:19:11.300 - 00:19:13.095 HT - PIE

Corpus japonais

1^{ère} dyade – Haruhi_Keizo

00:01:08.400 - 00:01:09.770 n n n n n + HT - HAR
00:01:10.400 - 00:01:11.305 n n n + HT - HAR
00:01:14.200 - 00:01:15.385 n + HT → HT - HAR
00:01:18.010 - 00:01:18.790 ooo - HAR
00:01:21.170 - 00:01:21.300 n + HT - HAR
00:01:28.040 - 00:01:29.050 naruhodo ne + HT - HAR
00:01:30.010 - 00:01:30.950 n n n n n + HT - HAR
00:01:35.505 - 00:01:35.945 HT - HAR
00:01:36.900 - 00:01:39.005 un un un un un + HT → HT - HAR

00:01:44.808 - 00:01:45.117 a sokka - KEI
00:01:49.585 - 00:01:49.865 un + HT - KEI
00:01:53.045 - 00:01:53.840 un + HT - KEI
00:02:19.395 - 00:02:19.595 n + HT - HAR
00:02:20.305 - 00:02:20.715 aaa - HAR
00:02:31.400 - 00:02:31.810 HT - KEI
00:02:33.125 - 00:02:33.555 aaa - KEI
00:02:33.677 - 00:02:35.637 aaa naruhodo ne + HT naruhodo - KEI
00:02:42.417 - 00:02:42.807 un + HT - HAR
00:02:43.045 - 00:02:43.445 un + HT - HAR
00:02:44.807 - 00:02:45.007 un + HT - HAR
00:02:47.275 - 00:02:48.315 ooo - HAR
00:02:49.500 - 00:02:50.560 HT → un + HT -HAR
00:02:57.295 - 00:02:57.485 n + HT -HAR
00:02:58.895 - 00:02:59.215 n + HT - HAR
00:03:02.000 - 00:03:02.370 n + HT - HAR
00:03:09.897 - 00:03:10.402 n + HT - HAR
00:03:12.992 - 00:03:14.492 a naruhodo ne naruhodo ne - HAR
00:03:14.692 - 00:03:15.355 tashika ni - HAR
00:03:15.900 - 00:03:17.149 HT - HAR
00:03:21.400 - 00:03:22.520 n + HT n + HT - KEI
00:03:25.100 - 00:03:25.890 aaa - HAR
00:03:26.220 - 00:03:28.129 aaa sō iu koto nan ya - HAR
00:03:28.250 - 00:03:28.980 HT - HAR
00:03:30.405 - 00:03:31.535 un un un un + HT → HT - HAR
00:03:43.100 - 00:03:43.350 n + HT - HAR
00:03:44.915 - 00:03:45.275 n + HT - HAR
00:03:49.490 - 00:03:49.785 n + HT - HAR
00:03:50.900 - 00:03:51.090 HT - HAR
00:04:10.710 - 00:04:11.110 n + HT - HAR
00:04:24.410 - 00:04:24.690 HT - KEI
00:04:26.990 - 00:04:27.686 a sō + HT - KEI
00:04:32.300 - 00:04:32.653 a + HT - KEI
00:04:43.126 - 00:04:43.417 HT - KEI

00:04:45.612 - 00:04:45.910 a + HT - KEI
00:05:02.149 - 00:05:02.513 n + HT - HAR
00:05:02.969 - 00:05:03.323 n + HT - HAR
00:05:04.310 - 00:05:05.150 HT - HAR
00:05:08.000 - 00:05:08.910 ooo - HAR
00:05:09.910 - 00:05:10.220 un + HT - HAR
00:05:12.115 - 00:05:12.315 un - HAR
00:05:53.200 - 00:05:53.700 aaa - HAR
00:06:25.000 - 00:06:25.400 sō ya na + HT - HAR
00:06:27.290 - 00:06:27.500 un + HT - HAR
00:06:33.095 - 00:06:33.425 n + HT - KEI
00:06:34.122 - 00:06:34.302 n + HT - KEI
00:06:35.117 - 00:06:35.417 n + HT - KEI
00:06:54.200 - 00:06:54.400 n + HT - HAR
00:07:13.717 - 00:07:13.957 n - HAR
00:07:19.484 - 00:07:19.794 n + HT - KEI
00:07:20.410 - 00:07:20.820 HT - KEI
00:07:23.510 - 00:07:23.700 un + HT - KEI
00:07:34.600 - 00:07:35.365 aaa sokka - HAR
00:07:36.505 - 00:07:36.915 un - HAR
00:08:10.385 - 00:08:10.695 n + HT - HAR
00:08:13.015 - 00:08:13.585 naruhodo - HAR
00:08:14.815 - 00:08:15.095 un - HAR
00:09:02.760 - 00:09:03.400 aaa - HAR
00:09:06.805 - 00:09:07.445 n maa ne - HAR
00:09:16.172 - 00:09:17.732 HT → hai - HAR
00:09:57.083 - 00:09:57.410 n + HT - HAR
00:10:02.310 - 00:10:03.380 aaa - HAR
00:10:12.202 - 00:10:12.492 un - HAR
00:10:16.100 - 00:10:16.810 n - HAR
00:10:53.204 - 00:10:53.504 n + HT - KEI
00:10:55.530 - 00:10:56.037 a + HT - KEI
00:11:07.000 - 00:11:07.190 n - HAR
00:11:13.090 - 00:11:13.450 ho - HAR

00:11:18.200 - 00:11:18.540 un - HAR
00:11:19.605 - 00:11:20.205 aaa - HAR
00:11:38.638 - 00:11:38.992 un + HT - HAR
00:11:59.690 - 00:12:00.009 n - HAR
00:12:03.010 - 00:12:03.324 n - HAR
00:12:04.305 - 00:12:04.615 n - HAR
00:12:21.790 - 00:12:22.410 aaa - HAR
00:12:26.508 - 00:12:27.338 un un un un - HAR
00:12:44.305 - 00:12:44.645 un - HAR
00:12:48.700 - 00:12:49.510 ooo - HAR
00:12:51.600 - 00:12:53.100 eee - HAR
00:12:55.198 - 00:12:56.998 uuuun un un un + HT - HAR
00:12:58.300 - 00:12:59.100 ooo - HAR
00:13:03.400 - 00:13:04.200 eee - HAR
00:13:24.400 - 00:13:24.800 un - HAR
00:13:39.590 - 00:13:39.800 un - HAR
00:13:41.400 - 00:13:42.090 sō ya na - HAR
00:13:55.706 - 00:13:56.715 aaaa - HAR
00:13:57.805 - 00:13:58.425 naruhodo - HAR
00:14:09.145 - 00:14:09.445 un + HT - HAR
00:14:12.508 - 00:14:14.493 un + HT un + HT → HT - KEI
00:14:26.290 - 00:14:26.687 un - HAR
00:14:28.908 - 00:14:29.344 un - HAR
00:14:36.315 - 00:14:37.460 n + HT n + HT - HAR
00:14:49.303 - 00:14:51.743 HT - KEI
00:14:55.900 - 00:14:56.270 un - HAR
00:14:56.810 - 00:14:57.220 un + HT - HAR
00:15:01.915 - 00:15:02.252 un + HT - HAR
00:15:11.610 - 00:15:12.682 HT - KEI
00:15:26.790 - 00:15:27.500 a sō nan ya - HAR
00:15:27.707 - 00:15:28.113 un - HAR
00:15:33.404 - 00:15:34.264 aaa waku - HAR
00:15:35.009 - 00:15:35.709 a naruhodo ne - HAR
00:15:37.310 - 00:15:38.170 HT - HAR

00:15:39.735 - 00:15:40.259 n + HT - HAR
00:15:41.210 - 00:15:42.310 aaa - HAR
00:15:42.705 - 00:15:43.595 aaa naruhodo ne - HAR
00:15:49.972 - 00:15:51.200 HT - KEI
00:16:10.312 - 00:16:10.742 un + HT - KEI
00:16:12.640 - 00:16:13.069 HT - KEI
00:16:13.905 - 00:16:14.205 n + HT - KEI
00:16:14.800 - 00:16:15.100 n + HT - KEI
00:16:15.682 - 00:16:16.063 n + HT - KEI
00:16:19.115 - 00:16:19.424 a + HT - KEI
00:16:21.295 - 00:16:21.655 a - KEI
00:16:30.700 - 00:16:31.060 n + HT - KEI
00:16:48.680 - 00:16:49.140 a + HT - KEI
00:17:15.790 - 00:17:16.320 un + HT - KEI
00:17:24.340 - 00:17:24.910 sō nan - KEI
00:17:28.669 - 00:17:29.123 HT - KEI
00:17:34.795 - 00:17:35.920 un + HT → HT - KEI
00:17:36.602 - 00:17:37.002 HT - KEI
00:18:03.900 - 00:18:04.200 n + HT - HAR
00:18:19.700 - 00:18:21.005 HT - KEI
00:18:27.502 - 00:18:27.892 HT - KEI
00:18:31.612 - 00:18:31.992 HT - KEI
00:18:44.920 - 00:18:45.229 un + HT - HAR
00:19:14.310 - 00:19:15.310 HT → naruhodo - KEI

2^{ème} dyade – Sanae_Noriko

00:00:58.677 - 00:00:58.914 n - NOR
00:01:28.607 - 00:01:28.940 n - SAN
00:01:30.515 - 00:01:30.745 n + HT - SAN
00:01:33.120 - 00:01:34.410 n n n + HT - SAN
00:01:37.385 - 00:01:38.415 HT - SAN
00:01:43.260 - 00:01:43.691 n + HT - SAN
00:01:46.075 - 00:01:46.585 un un + HT - SAN
00:01:50.210 - 00:01:51.260 aaa + HT - SAN

00:01:52.300 - 00:01:53.580 a + HT a + HT a + HT a + HT sō da ne - SAN
00:01:53.895 - 00:01:54.556 naru hodo ne - SAN
00:01:55.584 - 00:01:55.999 sokka - SAN
00:02:01.286 - 00:02:02.159 aaa + HT - NOR
00:02:19.517 - 00:02:19.779 n - NOR
00:02:21.425 - 00:02:21.755 HT - NOR
00:02:24.491 - 00:02:25.313 eee sō - NOR
00:02:40.107 - 00:02:41.225 aaa sō nan da - SAN
00:03:07.889 - 00:03:08.652 nnn - SAN
00:03:09.280 - 00:03:10.520 a + HT a + HT a + HT un + HT - SAN
00:03:15.710 - 00:03:16.030 n + HT - SAN
00:03:18.570 - 00:03:18.820 n + HT - SAN
00:03:20.894 - 00:03:21.499 aaa - SAN
00:03:24.259 - 00:03:24.429 n - SAN
00:03:32.818 - 00:03:33.487 naru hodo ne - SAN
00:04:00.887 - 00:04:01.141 n - SAN
00:04:04.075 - 00:04:04.445 n + HT - SAN
00:04:06.003 - 00:04:06.995 n + HT → HT - SAN
00:04:09.185 - 00:04:09.705 n + HT n + HT - SAN
00:04:13.300 - 00:04:14.056 n + HT n + HT - SAN
00:04:15.175 - 00:04:15.595 HT - SAN
00:04:16.425 - 00:04:16.850 n + HT - SAN
00:04:17.710 - 00:04:18.160 HT - SAN
00:04:18.800 - 00:04:19.110 HT - SAN
00:04:20.090 - 00:04:20.530 n + HT - SAN
00:04:20.995 - 00:04:21.584 n + HT - SAN
00:04:26.135 - 00:04:26.705 n + HT - SAN
00:04:28.345 - 00:04:28.953 n n n + HT - SAN
00:04:31.290 - 00:04:31.730 n n + HT - SAN
00:04:32.140 - 00:04:32.630 n n + HT - SAN
00:04:34.100 - 00:04:34.635 n + HT - SAN
00:04:36.060 - 00:04:36.811 n + HT n + HT n + HT n + HT - SAN
00:04:38.565 - 00:04:39.325 n + HT - SAN
00:04:39.710 - 00:04:40.390 n n + HT - SAN

00:04:42.060 - 00:04:42.850 n + HT n + HT n + HT - SAN
00:04:44.040 - 00:04:44.500 n + HT - SAN
00:04:45.505 - 00:04:46.045 n + HT - SAN
00:04:46.610 - 00:04:47.450 n + HT → HT - SAN
00:04:50.805 - 00:04:51.600 n + HT n + HT - SAN
00:04:51.860 - 00:04:52.300 n + HT - SAN
00:04:52.710 - 00:04:53.389 un + HT - SAN
00:04:55.090 - 00:04:55.930 sō nan da + HT - SAN
00:04:57.268 - 00:04:57.497 un - SAN
00:05:01.895 - 00:05:02.105 n + HT - SAN
00:05:04.420 - 00:05:04.962 n + HT - SAN
00:05:07.010 - 00:05:07.822 HT → n + HT
00:05:08.389 - 00:05:06.655 n + HT - SAN
00:05:10.410 - 00:05:10.780 n + HT - SAN
00:05:12.150 - 00:05:12.480 n + HT - SAN
00:05:14.210 - 00:05:14.660 HT - SAN
00:05:54.264 - 00:05:55.154 ooo - NOR
00:05:57.450 - 00:05:57.750 n + HT - NOR
00:06:00.568 - 00:06:01.500 n + HT → HT - NOR
00:06:14.850 - 00:06:15.275 n + HT - SAN
00:06:15.575 - 00:06:16.178 n + HT - SAN
00:06:16.968 - 00:06:17.239 n - SAN
00:06:20.815 - 00:06:21.536 nnnn HT - SAN
00:06:28.005 - 00:06:28.415 sō nan + HT - SAN
00:06:29.795 - 00:06:29.950 HT - SAN
00:06:30.280 - 00:06:30.850 nn + HT - SAN
00:06:34.000 - 00:06:34.500 HT - SAN
00:06:39.970 - 00:06:40.320 n + HT - SAN
00:06:43.960 - 00:06:44.610 n + HT - SAN
00:06:45.350 - 00:06:46.289 n + HT n + HT n + HT - SAN
00:06:54.680 - 00:06:55.627 n n n + HT - NOR
00:06:57.270 - 00:06:57.650 HT - NOR
00:07:11.397 - 00:07:11.770 HT - NOR
00:07:12.329 - 00:07:12.639 HT - NOR

00:07:27.365 - 00:07:28.155 un un un + HT - SAN
00:07:28.805 - 00:07:29.395 un + HT - SAN
00:07:39.475 - 00:07:39.715 un + HT - SAN
00:07:40.610 - 00:07:40.890 un + HT - SAN
00:07:43.525 - 00:07:43.835 n + HT - SAN
00:07:54.606 - 00:07:54.912 uso - NOR
00:07:56.000 - 00:07:56.830 HT - NOR
00:07:58.210 - 00:07:58.440 HT - NOR
00:08:00.310 - 00:08:01.090 HT - NOR
00:08:01.895 - 00:08:02.515 HT - NOR
00:08:03.460 - 00:08:03.720 HT - NOR
00:08:10.760 - 00:08:11.060 n + HT - NOR
00:08:12.155 - 00:08:12.455 HT - NOR
00:08:13.090 - 00:08:13.560 HT - NOR
00:08:34.230 - 00:08:34.480 HT - NOR
00:08:35.100 - 00:08:36.140 aaa + HT - NOR
00:08:37.995 - 00:08:38.305 n + HT - NOR
00:08:38.905 - 00:08:39.265 n + HT - NOR
00:08:40.589 - 00:08:41.352 eee - NOR
00:08:47.435 - 00:08:47.630 n - SAN
00:08:54.035 - 00:08:54.695 HT - SAN
00:09:00.435 - 00:09:00.855 n + HT - NOR
00:09:01.525 - 00:09:02.315 HT - NOR
00:09:03.745 - 00:09:04.435 HT - NOR
00:09:32.337 - 00:09:33.723 n + HT → HT - NOR
00:09:40.279 - 00:09:40.796 hee? - SAN
00:09:53.999 - 00:09:54.220 n + HT - SAN
00:09:57.291 - 00:09:57.740 n n + HT - SAN
00:10:08.695 - 00:10:09.035 n + HT - SAN
00:10:10.010 - 00:10:11.052 n n n n + HT -SAN
00:10:12.765 - 00:10:13.085 n + HT - SAN
00:10:15.020 - 00:10:15.635 n n + HT - SAN
00:10:16.040 - 00:10:16.980 n n n + HT - SAN
00:10:29.991 - 00:10:30.635 n n + HT - SAN

00:10:52.755 - 00:10:53.314 aaa + HT - SAN
00:10:59.385 - 00:10:59.725 HT - NOR
00:11:00.910 - 00:11:01.560 n + HT - NOR
00:11:08.519 - 00:11:09.121 HT - NOR
00:11:09.610 - 00:11:09.860 n + HT - NOR
00:11:14.720 - 00:11:16.875 HT - NOR
00:11:22.673 - 00:11:23.198 sō nan da - SAN
00:11:26.600 - 00:11:27.464 n n + HT - SAN
00:11:29.435 - 00:11:30.706 HT → n n + HT - SAN
00:11:31.630 - 00:11:32.100 n + HT - SAN
00:11:33.120 - 00:11:33.420 HT - SAN
00:11:35.715 - 00:11:36.275 n n + HT - SAN
00:11:37.490 - 00:11:38.030 HT - SAN
00:11:38.605 - 00:11:39.215 n + HT - SAN
00:11:40.400 - 00:11:41.080 HT - SAN
00:11:41.605 - 00:11:42.195 n + HT - SAN
00:11:43.755 - 00:11:44.175 n + HT - SAN
00:11:45.140 - 00:11:45.370 n + HT - SAN
00:11:45.720 - 00:11:46.090 HT - SAN
00:11:48.200 - 00:11:48.590 n + HT - SAN
00:11:50.646 - 00:11:51.290 n + HT - SAN
00:11:53.015 - 00:11:53.355 n + HT - SAN
00:11:53.720 - 00:11:54.240 HT - SAN
00:11:55.675 - 00:11:56.215 n + HT - SAN
00:12:00.571 - 00:12:00.783 n + HT - SAN
00:12:02.410 - 00:12:03.000 n n + HT - SAN
00:12:05.550 - 00:12:06.160 HT - SAN
00:12:06.780 - 00:12:07.180 n + HT - SAN
00:12:09.895 - 00:12:10.465 n n + HT - SAN
00:12:11.635 - 00:12:12.015 HT - SAN
00:12:21.010 - 00:12:21.490 un + HT - SAN
00:12:22.635 - 00:12:23.093 n + HT - SAN
00:12:24.033 - 00:12:24.940 n → HT - SAN
00:12:27.080 - 00:12:27.770 HT - SAN

00:12:41.535 - 00:12:42.275 n n n + HT - NOR
00:12:54.600 - 00:12:55.020 HT - NOR
00:12:56.175 - 00:12:57.680 HT - NOR
00:13:00.205 - 00:13:00.498 un + HT - SAN
00:13:06.735 - 00:13:07.505 n n n n + HT - NOR
00:13:08.835 - 00:13:10.129 n n n n + HT NOR
00:13:10.379 - 00:13:11.340 n + HT n + HT n + HT -NOR
00:13:12.595 - 00:13:13.325 HT - NOR
00:13:14.215 - 00:13:15.520 n + HT → HT - NOR
00:13:18.215 - 00:13:19.115 HT - NOR
00:13:19.254 - 00:13:19.449 n + HT - NOR
00:13:21.000 - 00:13:21.320 HT - NOR
00:13:22.855 - 00:13:24.015 HT - NOR
00:13:38.724 - 00:13:39.044 n + HT - SAN
00:13:40.744 - 00:13:41.007 n + HT - SAN
00:13:43.489 - 00:13:44.269 HT - SAN
00:13:46.094 - 00:13:46.854 n + HT - SAN
00:13:47.609 - 00:13:48.114 n + HT - SAN
00:13:48.704 - 00:13:49.406 n + HT - SAN
00:13:49.813 - 00:13:50.025 n + HT - SAN
00:13:52.034 - 00:13:52.864 HT - SAN
00:13:54.004 - 00:13:54.834 n n + HT - SAN
00:13:56.004 - 00:13:56.334 HT - SAN
00:14:03.029 - 00:14:03.509 n + HT - SAN
00:14:05.204 - 00:14:05.964 n n + HT - SAN
00:14:17.004 - 00:14:17.584 un + HT - SAN
00:14:18.529 - 00:14:18.999 un un + HT - SAN
00:14:25.319 - 00:14:26.169 aaa + HT - SAN
00:14:28.636 - 00:14:29.622 a sō nan da + HT - SAN
00:14:31.149 - 00:14:31.699 n + HT - SAN
00:14:32.419 - 00:14:33.167 n + HT - SAN
00:14:34.549 - 00:14:35.339 n + HT - SAN
00:14:38.009 - 00:14:39.479 HT → n + HT - SAN
00:14:40.814 - 00:14:41.224 n + HT - SAN

00:14:43.898 - 00:14:44.389 HT - SAN
00:14:45.655 - 00:14:45.833 a - SAN
00:14:48.995 - 00:14:49.418 n + HT - SAN
00:14:50.209 - 00:14:50.479 HT - SAN
00:15:00.390 - 00:15:01.220 sō nan da - SAN
00:15:06.149 - 00:15:06.403 n - SAN
00:15:11.109 - 00:15:11.349 HT - SAN
00:15:12.114 - 00:15:12.474 n + HT - SAN
00:15:13.389 - 00:15:13.749 n + HT - SAN
00:15:16.780 - 00:15:17.297 n + HT - SAN
00:15:18.154 - 00:15:18.898 n + HT - SAN
00:15:19.819 - 00:15:20.204 HT - SAN
00:15:39.425 - 00:15:39.845 HT - NOR
00:15:42.194 - 00:15:42.720 n + HT - NOR
00:15:54.190 - 00:15:54.690 HT - NOR
00:15:56.490 - 00:15:57.117 HT → n + HT - NOR
00:15:57.797 - 00:15:58.259 HT - NOR
00:15:58.714 - 00:15:59.004 n + HT - NOR
00:16:02.304 - 00:16:02.604 HT - NOR
00:16:13.019 - 00:16:13.239 HT - NOR
00:16:15.344 - 00:16:15.822 n + HT - NOR
00:16:17.294 - 00:16:18.004 HT - NOR
00:16:26.414 - 00:16:27.184 HT - NOR
00:16:28.364 - 00:16:28.899 n + HT - NOR
00:16:30.009 - 00:16:30.559 n + HT - NOR
00:16:31.489 - 00:16:31.859 HT - NOR
00:16:33.459 - 00:16:34.959 n + HT → HT - NOR
00:16:35.854 - 00:16:36.204 HT - NOR
00:16:37.353 - 00:16:38.573 un un un un + HT - NOR
00:16:44.794 - 00:16:45.684 HT → n + HT - NOR
00:16:56.414 - 00:16:56.714 HT - NOR
00:16:57.124 - 00:16:57.374 HT - NOR
00:16:57.704 - 00:16:58.034 HT - NOR
00:17:06.983 - 00:17:07.186 un - SAN

00:17:08.999 - 00:17:09.449 n + HT - SAN
00:17:10.906 - 00:17:11.270 n - SAN
00:17:14.355 - 00:17:14.533 n - SAN
00:17:15.919 - 00:17:16.209 n + HT - SAN
00:17:16.899 - 00:17:17.979 n + HT n + HT - SAN
00:17:19.879 - 00:17:20.454 n + HT - SAN
00:17:24.309 - 00:17:25.349 HT - SAN
00:17:26.354 - 00:17:26.964 n + HT - SAN
00:17:27.394 - 00:17:28.354 HT → n + HT - SAN
00:17:30.048 - 00:17:30.497 n + HT - SAN
00:17:32.477 - 00:17:34.731 naruhodo naruhodo + HT naruhodo + HT - SAN
00:17:36.033 - 00:17:36.863 n n + HT - SAN
00:17:38.148 - 00:17:39.425 n sō iu koto ne un + HT wakaru - SAN
00:17:40.523 - 00:17:41.203 un un + HT - SAN
00:17:41.718 - 00:17:42.243 n + HT - SAN
00:17:53.683 - 00:17:54.522 fun fun fun fun + HT - SAN
00:17:55.047 - 00:17:55.911 un naruhodo ne + HT - SAN
00:17:56.383 - 00:17:56.863 n + HT - SAN
00:17:57.708 - 00:17:58.458 HT - SAN
00:18:00.536 - 00:18:00.655 e? - SAN
00:18:01.819 - 00:18:01.912 e? - SAN
00:18:04.508 - 00:18:05.118 n + HT - SAN
00:18:10.508 - 00:18:11.503 HT - SAN
00:18:13.438 - 00:18:14.058 n n + HT - SAN
00:18:16.013 - 00:18:16.793 n + HT n + HT - SAN
00:18:18.278 - 00:18:18.798 n + HT - SAN
00:18:19.503 - 00:18:20.283 HT - SAN
00:18:22.018 - 00:18:22.618 n + HT - SAN
00:18:30.830 - 00:18:31.796 sō nan da - SAN
00:18:35.358 - 00:18:36.092 n + HT - NOR
00:18:38.447 - 00:18:39.600 sō sō sō sō sō sō - NOR
00:18:41.263 - 00:18:41.913 n + HT - NOR
00:18:48.770 - 00:18:49.140 n + HT - SAN
00:18:59.980 - 00:19:00.340 n + HT - SAN

00:19:01.622 - 00:19:02.270 sō nan da - SAN
00:19:18.920 - 00:19:19.705 nnnn + HT - NOR
00:19:20.210 - 00:19:21.200 HT - NOR
00:19:21.680 - 00:19:22.370 HT - NOR
00:19:26.414 - 00:19:26.609 n - NOR
00:19:29.490 - 00:19:30.000 n + HT - NOR

3^{ème} dyade – Yukiko_Keiko

00:01:24.950 - 00:01:25.305 HT - YUK
00:01:26.025 - 00:01:26.395 HT - YUK
00:01:30.145 - 00:01:30.575 n + HT - YUK
00:01:30.805 - 00:01:31.065 HT - YUK
00:01:32.100 - 00:01:32.850 HT - YUK
00:01:34.240 - 00:01:34.520 n + HT - YUK
00:01:37.955 - 00:01:38.255 HT - YUK
00:01:40.330 - 00:01:40.570 n + HT - YUK
00:01:56.297 - 00:01:56.617 HT - KEI
00:01:57.542 - 00:01:57.842 HT - KEI
00:02:03.190 - 00:02:04.065 aaa + HT - KEI
00:02:08.620 - 00:02:09.040 n + HT - YUK
00:02:12.515 - 00:02:12.915 n + HT - YUK
00:02:15.600 - 00:02:16.020 HT - YUK
00:02:17.175 - 00:02:17.650 n + HT - YUK
00:02:37.562 - 00:02:37.942 n + HT - KEI
00:02:39.267 - 00:02:40.447 n n n + HT - KEI
00:02:44.102 - 00:02:44.512 n - KEI
00:02:48.292 - 00:02:48.532 HT - KEI
00:02:51.927 - 00:02:52.197 n - KEI
00:03:03.117 - 00:03:03.457 n + HT - KEI
00:03:04.167 - 00:03:04.657 HT - KEI
00:03:09.577 - 00:03:09.972 HT - KEI
00:03:26.242 - 00:03:26.672 n + HT - KEI
00:03:37.407 - 00:03:37.922 n + HT - KEI
00:03:38.542 - 00:03:39.022 maa ne + HT - KEI

00:03:48.354 - 00:03:49.319 n n n n n + HT - KEI
00:03:51.796 - 00:03:52.221 n + HT - KEI
00:03:53.044 - 00:03:53.344 HT - KEI
00:04:13.119 - 00:04:13.369 n + HT - KEI
00:04:13.939 - 00:04:14.279 n + HT - KEI
00:04:16.524 - 00:04:17.179 eee - KEI
00:04:50.590 - 00:04:51.115 HT - YUK
00:04:59.930 - 00:05:00.230 HT - YUK
00:05:01.380 - 00:05:01.660 n + HT - YUK
00:05:11.585 - 00:05:11.905 HT - YUK
00:05:15.804 - 00:05:16.034 n + HT - KEI
00:05:17.934 - 00:05:18.414 sō nan - KEI
00:05:43.089 - 00:05:43.299 n - YUK
00:06:16.960 - 00:06:17.500 HT - YUK
00:06:19.069 - 00:06:19.329 n - YUK
00:06:23.114 - 00:06:23.714 sō nan - YUK
00:06:29.810 - 00:06:30.390 HT - YUK
00:06:30.765 - 00:06:31.165 HT - YUK
00:06:46.724 - 00:06:47.284 HT - KEI
00:06:52.055 - 00:06:52.585 n + HT - YUK
00:06:53.910 - 00:06:54.360 HT - YUK
00:06:56.265 - 00:06:56.645 n + HT - YUK
00:06:59.450 - 00:06:59.990 HT - YUK
00:07:00.350 - 00:07:00.820 HT - YUK
00:07:09.170 - 00:07:09.540 n + HT - KEI
00:07:11.860 - 00:07:12.210 n + HT - KEI
00:07:12.890 - 00:07:13.580 n n n n n + HT - KEI
00:07:29.510 - 00:07:30.425 n + HT → HT - YUK
00:07:40.790 - 00:07:41.365 sō nan + HT - YUK
00:08:17.700 - 00:08:18.600 aaa - KEI
00:08:20.250 - 00:08:20.600 HT - KEI
00:08:22.134 - 00:08:22.494 HT - KEI
00:08:28.699 - 00:08:28.979 n - YUK
00:09:01.410 - 00:09:01.940 HT - YUK

00:09:02.580 - 00:09:02.920 HT - YUK
00:09:16.700 - 00:09:17.450 HT → n + HT - YUK
00:09:19.780 - 00:09:20.180 HT - YUK
00:09:34.910 - 00:09:35.250 HT - YUK
00:09:35.485 - 00:09:36.405 HT - YUK
00:09:37.910 - 00:09:38.480 HT - YUK
00:09:40.680 - 00:09:41.250 HT - YUK
00:10:00.115 - 00:10:00.425 n + HT - KEI
00:10:00.815 - 00:10:01.345 n + HT - KEI
00:10:02.865 - 00:10:03.255 n + HT - KEI
00:10:09.435 - 00:10:09.745 n + HT - KEI
00:10:14.840 - 00:10:15.160 n - YUK
00:10:16.715 - 00:10:18.615 a sō ya na + HT sō sō sō ya na - YUK
00:11:07.330 - 00:11:07.570 HT - YUK
00:11:09.700 - 00:11:09.970 n + HT - YUK
00:11:25.105 - 00:11:25.585 n + HT - KEI
00:11:31.690 - 00:11:32.050 n + HT - KEI
00:11:33.155 - 00:11:33.485 HT - KEI
00:11:34.515 - 00:11:34.875 HT - KEI
00:11:35.400 - 00:11:35.630 n + HT - KEI
00:11:36.320 - 00:11:36.600 HT - KEI
00:11:37.895 - 00:11:38.215 n + HT - KEI
00:11:42.920 - 00:11:43.330 n + HT - KEI
00:12:32.775 - 00:12:33.095 n - KEI
00:12:40.295 - 00:12:41.005 eee - KEI
00:13:19.095 - 00:13:19.985 eee - KEI
00:13:54.470 - 00:13:55.185 n + HT - YUK
00:14:11.385 - 00:14:11.665 n - YUK
00:14:12.475 - 00:14:12.735 HT - YUK
00:14:15.440 - 00:14:15.980 HT - YUK
00:14:16.410 - 00:14:16.650 HT - YUK
00:14:17.950 - 00:14:18.450 n + HT - YUK
00:14:20.910 - 00:14:21.600 nnn + HT - KEI
00:14:24.145 - 00:14:24.840 aaa + HT - KEI

00:14:31.990 - 00:14:32.850 nnn + HT - KEI
00:14:46.490 - 00:14:47.280 n + HT n + HT - YUK
00:14:50.350 - 00:14:51.080 a naruhodo ne - KEI
00:14:55.580 - 00:14:55.870 n + HT - YUK
00:15:11.000 - 00:15:11.420 n + HT - KEI
00:15:12.055 - 00:15:12.535 n + HT - KEI
00:15:25.320 - 00:15:26.040 n + HT n + HT - KEI
00:15:53.600 - 00:15:53.910 n - KEI
00:15:56.310 - 00:15:57.700 nnn naruhodo + HT - KEI
00:16:03.170 - 00:16:03.400 n - KEI
00:16:22.835 - 00:16:23.555 aaa - KEI
00:16:51.805 - 00:16:53.030 n + HT → HT - KEI
00:16:54.232 - 00:16:54.462 n - YUK
00:17:03.310 - 00:17:03.700 n + HT - YUK
00:17:20.442 - 00:17:21.102 n + HT - KEI
00:17:49.620 - 00:17:49.870 HT - YUK
00:17:57.190 - 00:17:57.430 n - KEI
00:18:10.915 - 00:18:11.555 n + HT - KEI
00:18:18.730 - 00:18:18.960 n - YUK
00:18:19.990 - 00:18:20.220 n - YUK
00:18:29.605 - 00:18:30.215 n + HT - KEI
00:18:31.860 - 00:18:32.180 n - YUK
00:18:34.880 - 00:18:35.420 n + HT - YUK
00:18:36.010 - 00:18:36.570 HT - YUK
00:18:37.325 - 00:18:38.385 n n n + HT - YUK
00:18:59.820 - 00:19:00.100 n + HT - KEI
00:19:02.295 - 00:19:02.595 HT - KEI
00:19:04.210 - 00:19:04.920 HT - KEI
00:19:09.190 - 00:19:09.490 n + HT - KEI
00:19:15.380 - 00:19:15.965 a sokka + HT - KEI
00:19:17.555 - 00:19:18.415 nnn - KEI
00:19:30.205 - 00:19:31.335 n + HT n + HT - YUK
00:19:41.725 - 00:19:42.195 HT - KEI
00:19:44.885 - 00:19:45.555 HT - KEI

00:19:47.905 - 00:19:48.475 aaa - KEI

4^{ème} dyade – Hiro_Shinnosuke

00:00:59.824 - 00:01:00.567 HT - HIR

00:01:02.229 - 00:01:02.999 HT - HIR

00:01:04.837 - 00:01:05.837 HT - HIR

00:01:15.634 - 00:01:15.891 HT - HIR

00:01:17.743 - 00:01:18.148 HT - HIR

00:01:19.526 - 00:01:20.445 HT - HIR

00:01:30.431 - 00:01:30.921 HT - HIR

00:01:44.877 - 00:01:45.249 HT - HIR

00:01:46.026 - 00:01:47.701 HT - HIR

00:01:51.743 - 00:01:53.004 HT - HIR

00:02:14.147 - 00:02:15.811 HT - HIR

00:02:16.337 - 00:02:17.296 HT - HIR

00:02:20.608 - 00:02:21.567 HT - HIR

00:02:38.824 - 00:02:39.594 HT - HIR

00:02:40.999 - 00:02:41.836 HT - HIR

00:02:56.620 - 00:02:57.661 sō + HT - HIR

00:03:00.864 - 00:03:01.932 HT - HIR

00:03:11.211 - 00:03:11.461 HT - HIR

00:03:12.607 - 00:03:13.390 HT - HIR

00:03:23.391 - 00:03:23.641 un + HT - SHI

00:03:25.471 - 00:03:25.686 un - SHI

00:03:26.809 - 00:03:27.349 un + HT - SHI

00:03:28.824 - 00:03:28.994 un - SHI

00:03:30.234 - 00:03:31.219 un un un - SHI

00:03:34.329 - 00:03:34.489 n - SHI

00:03:37.384 - 00:03:37.544 un - SHI

00:03:57.445 - 00:03:59.350 HT - HIR

00:04:01.634 - 00:04:02.648 HT - HIR

00:04:05.080 - 00:04:06.101 HT - HIR

00:04:06.661 - 00:04:07.290 sō + HT - HIR

00:04:07.702 - 00:04:12.350 HT - HIR

00:04:13.091 - 00:04:13.331 sō - HIR
00:04:34.715 - 00:04:36.620 HT - HIR
00:04:44.013 - 00:04:45.040 HT - HIR
00:04:45.594 - 00:04:46.242 HT - HIR
00:04:47.040 - 00:04:47.837 HT - HIR
00:04:48.796 - 00:04:49.647 HT - HIR
00:05:15.648 - 00:05:16.891 HT - HIR
00:05:25.862 - 00:05:27.012 HT - HIR
00:05:36.035 - 00:05:36.435 HT - HIR
00:05:36.850 - 00:05:38.972 HT - HIR
00:05:40.202 - 00:05:40.945 HT - HIR
00:05:41.688 - 00:05:42.310 HT - HIR
00:05:43.175 - 00:05:43.775 HT - HIR
00:05:48.590 - 00:05:49.150 aaa - HIR
00:06:17.535 - 00:06:17.890 un + HT - SHI
00:06:23.740 - 00:06:24.010 n + HT - SHI
00:07:22.607 - 00:07:24.680 HT - HIR
00:07:25.797 - 00:07:26.391 HT - HIR
00:07:52.976 - 00:07:55.001 HT - HIR
00:08:05.918 - 00:08:08.512 HT - HIR
00:08:15.797 - 00:08:16.594 HT - HIR
00:08:17.838 - 00:08:18.388 HT - HIR
00:08:42.202 - 00:08:42.810 HT - HIR
00:08:50.323 - 00:08:50.980 n + HT - HIR
00:08:53.688 - 00:08:54.810 HT - HIR
00:08:55.607 - 00:08:57.412 HT - HIR
00:09:03.053 - 00:09:03.932 HT - HIR
00:09:05.688 - 00:09:06.702 HT - HIR
00:09:16.230 - 00:09:16.670 sō ka - HIR
00:09:28.295 - 00:09:29.747 HT - HIR
00:10:07.243 - 00:10:08.311 HT - HIR
00:10:16.812 - 00:10:17.562 sō nan da - HIR
00:10:27.185 - 00:10:27.986 HT - HIR
00:11:18.230 - 00:11:18.905 HT - HIR

00:11:22.166 - 00:11:22.876 HT - HIR
00:11:34.382 - 00:11:35.152 HT - HIR
00:11:36.935 - 00:11:37.306 HT - HIR
00:11:43.515 - 00:11:44.488 HT - HIR
00:11:45.196 - 00:11:46.858 HT - HIR
00:11:53.408 - 00:11:54.435 HT - HIR
00:11:55.252 - 00:11:56.319 HT - HIR
00:12:20.795 - 00:12:20.975 n - HIR
00:12:23.820 - 00:12:24.412 HT - HIR
00:12:28.582 - 00:12:29.515 HT - HIR
00:12:31.081 - 00:12:32.041 HT - HIR
00:12:33.817 - 00:12:34.282 HT - HIR
00:12:35.432 - 00:12:37.708 HT - HIR
00:12:38.187 - 00:12:38.768 HT - HIR
00:12:40.618 - 00:12:41.389 HT - HIR
00:12:42.604 - 00:12:43.361 HT - HIR
00:12:46.515 - 00:12:47.542 HT - HIR
00:12:49.467 - 00:12:50.372 HT - HIR
00:12:58.027 - 00:12:59.431 HT - HIR
00:13:22.750 - 00:13:23.150 HT - HIR
00:13:39.773 - 00:13:40.514 n + HT - HIR
00:13:40.914 - 00:13:41.444 HT - HIR
00:15:05.233 - 00:15:06.548 HT - HIR
00:15:39.749 - 00:15:40.214 HT - HIR
00:15:47.152 - 00:15:48.058 HT - HIR
00:16:11.747 - 00:16:12.297 HT - HIR
00:16:17.143 - 00:16:19.414 HT - HIR
00:16:26.349 - 00:16:27.011 HT - HIR
00:16:40.212 - 00:16:41.131 HT - HIR
00:16:44.532 - 00:16:45.522 HT - HIR
00:16:45.914 - 00:16:47.144 n + HT n + HT - HIR
00:16:51.054 - 00:16:52.527 HT - HIR
00:17:14.727 - 00:17:16.017 HT - HIR
00:17:17.205 - 00:17:18.718 HT - HIR

00:17:19.373 - 00:17:20.792 HT - HIR
00:17:23.013 - 00:17:24.193 HT - HIR
00:17:25.608 - 00:17:26.811 HT - HIR
00:17:28.229 - 00:17:29.472 HT - HIR
00:17:31.170 - 00:17:35.000 HT - HIR
00:17:41.286 - 00:17:42.502 HT - HIR
00:17:52.134 - 00:17:53.350 HT - HIR
00:17:54.613 - 00:17:55.992 HT - HIR
00:17:56.741 - 00:17:57.443 HT - HIR
00:17:58.398 - 00:17:59.348 HT - HIR
00:18:28.221 - 00:18:30.829 HT - HIR
00:18:41.931 - 00:18:42.688 HT - HIR
00:19:04.212 - 00:19:05.077 HT - HIR

5ème dyade – Aki_Daisuke

00:01:21.600 - 00:01:22.000 sō ya na - AKI
00:01:25.003 - 00:01:25.843 n + HT - AKI
00:01:44.480 - 00:01:44.915 aaa - DAI
00:01:49.575 - 00:01:49.895 sō sō + HT - DAI
00:02:00.525 - 00:02:00.795 HT - DAI
00:02:03.300 - 00:02:03.600 n - DAI
00:02:16.610 - 00:02:16.870 un + HT – DAI
00:02:20.770 - 00:02:21.000 un + HT - DAI
00:02:25.475 - 00:02:26.305 aaa naruhodo + HT - DAI
00:02:26.920 - 00:02:27.360 hai hai - DAI
00:02:28.550 - 00:02:28.840 n + HT - DAI
00:02:29.700 - 00:02:30.205 n + HT - DAI
00:02:31.500 - 00:02:31.840 n + HT - DAI
00:02:32.455 - 00:02:32.785 n + HT - DAI
00:02:35.165 - 00:02:35.715 n + HT - DAI
00:02:37.175 - 00:02:37.635 HT - DAI
00:02:39.405 - 00:02:39.865 hai hai - DAI
00:02:40.300 - 00:02:40.650 HT - DAI
00:02:42.205 - 00:02:42.735 n + HT - DAI

00:02:43.280 - 00:02:43.600 HT - DAI
00:02:45.405 - 00:02:45.665 n + HT - DAI
00:02:49.020 - 00:02:49.280 n + HT - DAI
00:02:50.460 - 00:02:50.810 HT - DAI
00:03:00.900 - 00:03:01.330 n + HT - DAI
00:03:03.890 - 00:03:04.220 HT - DAI
00:03:08.960 - 00:03:09.190 n + HT - DAI
00:03:11.440 - 00:03:11.870 n + HT - DAI
00:03:17.440 - 00:03:18.700 n + HT sō da/sō da yo/sō kamo - DAI
00:03:27.510 - 00:03:28.140 aaa + HT - DAI
00:03:28.605 - 00:03:30.210 hai hai hai hai + HT n + HT → HT - DAI
00:03:30.810 - 00:03:31.150 n + HT - DAI
00:03:31.605 - 00:03:32.025 n+ HT - DAI
00:03:33.205 - 00:03:33.600 n + HT - DAI
00:03:34.655 - 00:03:34.985 HT - DAI
00:03:36.805 - 00:03:37.605 aaa + HT - DAI
00:03:38.965 - 00:03:39.345 sō - DAI
00:03:47.205 - 00:03:47.825 aaa + HT - DAI
00:03:49.920 - 00:03:50.370 HT - DAI
00:03:59.020 - 00:03:59.280 n + HT - DAI
00:04:06.420 - 00:04:06.850 a - DAI
00:04:08.280 - 00:04:08.930 HT - DAI
00:04:13.215 - 00:04:13.890 n + HT - DAI
00:04:16.060 - 00:04:16.730 HT - DAI
00:04:17.095 - 00:04:17.695 eee - DAI
00:04:38.942 - 00:04:39.352 aaa - DAI
00:05:26.015 - 00:05:26.365 n + HT - DAI
00:05:26.795 - 00:05:27.115 n + HT - DAI
00:05:38.235 - 00:05:39.265 a naruhodo naaa - AKI
00:05:39.695 - 00:05:40.635 aaa - AKI
00:05:43.590 - 00:05:45.894 HT → naruhodo + HT - AKI
00:06:30.210 - 00:06:30.585 n + HT - DAI
00:07:09.760 - 00:07:10.110 un + HT - DAI
00:07:13.430 - 00:07:14.070 n + HT - AKI

00:07:35.620 - 00:07:35.940 n + HT - AKI
00:07:56.175 - 00:07:56.435 n - DAI
00:07:57.995 - 00:07:58.485 n - DAI
00:08:00.870 - 00:08:01.250 a - DAI
00:08:04.790 - 00:08:05.670 HT - DAI
00:08:09.110 - 00:08:09.390 sō - DAI
00:08:10.630 - 00:08:10.865 HT - DAI
00:08:11.160 - 00:08:11.410 HT - DAI
00:08:14.995 - 00:08:15.595 n + HT - DAI
00:08:19.715 - 00:08:20.435 sō + HT - DAI
00:08:21.120 - 00:08:21.675 HT - DAI
00:08:23.910 - 00:08:24.350 HT - DAI
00:09:12.945 - 00:09:15.805 n n n + HT → HT - AKI
00:09:34.350 - 00:09:35.050 sō sō sō + HT - DAI
00:10:04.020 - 00:10:04.580 eee - AKI
00:11:28.130 - 00:11:28.625 n + HT - DAI
00:11:29.390 - 00:11:29.830 HT - DAI
00:11:30.715 - 00:11:31.095 n + HT - DAI
00:11:31.820 - 00:11:32.260 n + HT - DAI
00:11:52.650 - 00:11:52.930 n + HT - DAI
00:11:56.010 - 00:11:57.410 a naruhodo hai hai - DAI
00:11:58.780 - 00:11:59.170 n + HT - DAI
00:11:59.540 - 00:11:59.840 HT - DAI
00:12:00.105 - 00:12:00.455 HT - DAI
00:12:11.835 - 00:12:14.618 un + HT a tashika ni tashika ni tashika ni + HT - AKI
00:12:19.747 - 00:12:20.657 un + HT - AKI
00:12:21.847 - 00:12:22.522 un + HT - AKI
00:12:41.035 - 00:12:41.415 n + HT - DAI
00:12:45.130 - 00:12:45.480 n + HT - DAI
00:13:13.400 - 00:13:14.060 sō sō sō - DAI
00:13:14.800 - 00:13:15.580 a hai hai + HT - DAI
00:13:16.425 - 00:13:16.855 HT - DAI
00:13:17.600 - 00:13:18.380 sō sō + HT - DAI
00:13:47.010 - 00:13:47.500 e ? - DAI

00:13:53.020 - 00:13:53.350 n + HT - DAI
00:14:02.325 - 00:14:02.735 un + HT - AKI
00:14:41.130 - 00:14:41.430 n - DAI
00:14:50.210 - 00:14:52.470 heee - AKI
00:14:56.805 - 00:14:57.255 a + HT - AKI
00:14:59.400 - 00:15:02.415 HT - AKI
00:15:07.170 - 00:15:07.870 HT - AKI
00:15:33.660 - 00:15:34.180 n + HT - DAI
00:15:48.905 - 00:15:49.145 HT - DAI
00:15:58.790 - 00:15:59.585 aaa - DAI
00:16:01.805 - 00:16:02.505 hai hai - DAI
00:16:03.865 - 00:16:04.485 n + HT - DAI
00:16:11.480 - 00:16:11.890 n + HT - DAI
00:16:13.890 - 00:16:14.820 aaa sō da ne + HT - DAI
00:16:24.405 - 00:16:24.875 n + HT - DAI
00:16:41.040 - 00:16:41.410 n + HT - DAI
00:16:43.610 - 00:16:44.525 aaa + HT - DAI
00:16:45.687 - 00:16:46.757 sō ya na + HT sō sō - DAI
00:16:48.690 - 00:16:49.230 aaa + HT - DAI
00:16:52.250 - 00:16:53.700 hai hai hai naruhodo - DAI
00:17:00.115 - 00:17:00.775 naruhodo - DAI
00:17:01.255 - 00:17:02.345 heeeee - DAI
00:17:21.805 - 00:17:22.305 maji (de) ? - AKI
00:17:38.485 - 00:17:39.075 n + HT - DAI
00:17:43.100 - 00:17:43.470 n - DAI
00:17:48.900 - 00:17:49.300 n + HT - DAI
00:17:51.495 - 00:17:51.865 n + HT - AKI
00:17:54.055 - 00:17:54.485 n + HT - AKI
00:18:17.560 - 00:18:18.060 un - AKI
00:18:18.870 - 00:18:19.310 un - AKI
00:18:23.490 - 00:18:23.850 a - AKI
00:18:26.260 - 00:18:26.990 un + HT - AKI
00:18:32.770 - 00:18:33.120 n + HT - AKI
00:18:38.600 - 00:18:38.920 n + HT - AKI

00:19:16.500 - 00:19:16.760 n + HT - AKI

00:19:18.645 - 00:19:18.975 n + HT - AKI

00:19:20.900 - 00:19:27.380 a + HT → HT → un + HT → HT - AKI

00:19:34.155 - 00:19:34.895 un + HT - AKI

00:19:44.180 - 00:19:44.710 aaa - AKI

00:19:48.960 - 00:19:49.480 sō + HT - DAI

Formulaire de consentement en japonais

研究参加の同意書

この研究に関する以下の説明をご一読ください。この同意書への署名は、研究内容を理解した上で研究にご参加いただくことを意味します。

この研究は、パリ・ナンテール大学院、言語学料、博士課程2年生のキアラ・マンノの博士論文の一環として行います。

研究者 Chiara Manno メール：c.manno37@gmail.com

研究概要: この研究は、日本語とフランス語の会話分析についてのものです。会話分析は、人々の間で日常的になされている会話から、われわれの社会的関係がどのように構成されるかを明らかにしようとするものです。

秘密厳守: 動画は会話の分析にのみ用いられます。個人情報を守るため、研究データは匿名化し、個人が一切特定されない形にします。

次に、以下の二点をお答えください。可能でも不可能でも構いませんので自由にお選びください。

録画記録を学塾的な発表において第三者に見せること 可能 不可能

録画記録を日本語のオンラインコーパスに出すこと 可能 不可能

質問: 課題の途中であっても内容や方法等についてご不明な点がある場合は、遠慮なく前述の研究者にお問い合わせください。

承認: 私はこの研究に関しての説明を読みました。この研究に参加するかどうかは各自の自主的な選択によることも理解しました。この研究に参加します。いつでも辞退できることも承知しています。なお、同意書に署名した日に、同意書の控えを受け取りました。

参加者名と署名 _____

研究者名と署名 _____ 日付 _____

Formulaire de consentement en français

Autorisation pour l'enregistrement audio/vidéo et l'exploitation des données enregistrées

L'objet de cette étude est l'analyse contrastive des interactions verbales issues des langues française et japonaise. On demande ainsi à des étudiants français et japonais d'être filmés pendant vingt minutes lors d'un moment d'échange à l'université.

Ce projet est mené par Chiara MANNO, affiliée au laboratoire de recherche MoDyCo (UMR 7114) de l'université Paris Nanterre. Il sera possible de la contacter à tout moment à l'adresse c.manno37@gmail.com.

Cette recherche n'est possible que grâce au consentement des personnes qui acceptent d'être enregistrées. Nous demandons par conséquent votre autorisation à procéder aux enregistrements.

Autorisation (biffer les paragraphes qui ne conviennent pas)

Je soussigné(e) _____

- autorise Chiara Manno à me filmer ;
- autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite et anonymisée (cf. infra) à des fins de recherche scientifique (thèses, articles scientifiques, exposés à des congrès, cours, séminaires) ;
- autorise la diffusion de ces données sur un site Internet dédié à la recherche, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite et anonymisée (cf. infra) ;
- prends acte que pour toutes ces utilisations scientifiques les données ainsi enregistrées seront anonymisées. Ceci signifie :
 - a) que les transcriptions de ces données utiliseront des pseudonymes et remplaceront toute information pouvant porter à l'identification des participants ;
 - b) que les extraits vidéos qui seront présentées à des conférences ou des cours (généralement sous forme de très courts extraits ne dépassant pas la minute) seront « bipées » lors de la mention d'un nom, d'une adresse ou d'un numéro de téléphone identifiables (qui seront donc remplacés par un « bruit » qui les effacera)
 - c) en revanche, pour des raisons techniques, le projet ne peut pas s'engager à anonymiser les images vidéo mais s'engage à ne pas diffuser d'extraits compromettant les personnes filmées.
- souhaite que la contrainte supplémentaire suivante soit respectée :

.....

Lieu et date : _____

Signature : _____

Signature de la responsable du projet : _____